REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

1er MAI 1869

1re LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

H. BAILLIÈRE
219 Regent-street.

DAVID NUTT
270 Strand.

BARTHÈS ET LOWELL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET Cie
37 Soho sq.

BRUXELLES, A. DECQ. — LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES.
LEIPZIG, DURR, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — BERLIN, DIRECTION DES POSTES.
VIENNE, BROCKHAUS, GÉROLD. — SAINT-PÉTERSBOURG, MELLIER, ISSAKOFF.
MOSCOU, GAUTIER. — TURIN, BOCCA — MILAN, DUMOLARD. — FLORENCE, VIEUSSEUX.
NAPLES, DUFRÈNE. — MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE.
BARCELONE, VERDAGUER. — NEW-YORK, BAILLIÈRE, CHRISTERN.

LIVRAISON DU 1er MAI 1869.

I. — L'AVENTURE DE LADISLAS BOLSKI, TROISIÈME PARTIE, par **M. Victor Cherbuliez.**

II. — LA SCIENCE ET LA CONSCIENCE. — LES PHYSIOLOGISTES, par **M. E. Vacherot,** de l'Institut.

III. — EXPLORATION DU MÉKONG. — II. — LES FORÊTS D'ATTOPÉE, LES SAUVAGES ET LES ÉLÉPHANS, par **M. L.-M. de Carné.**

IV. — Mme DE ROCHEFORT, SA FAMILLE ET SES AMIS. — II. — LE MARQUIS DE MIRABEAU ET LE DUC DE NIVERNOIS, par **M. Louis de Loménie.**

V. — L'ESPAGNE ET L'ESCLAVAGE DANS LES ILES DE CUBA ET DE PORTO-RICO DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1868, par **M. Augustin Cochin,** de l'Institut.

VI. — AHMED LE FELLAH, DERNIÈRE PARTIE, par **M. Edmond About.**

VII. — PEINTRES ET SCULPTEURS. — M. HENRI LEHMANN ET SES PEINTURES AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS, par **M. Henri Delaborde.**

VIII. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

IX. — ESSAIS ET NOTICES.

X. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'**Annuaire des Deux Mondes** pour 1866-1867 est publié, et nos souscripteurs peuvent le faire retirer dans nos bureaux par leurs fondés de pouvoirs.

Toute reproduction des travaux de la REVUE DES DEUX MONDES *est interdite.*

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXI. — 1er MAI 1869.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LADOR
PARIS

REVUE

Albert Lemoine

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1869

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Quand je partis pour aller dîner à Maxilly, j'étais résolu d'en finir avec mes mortelles perplexités et de brûler mes vaisseaux. J'entendais que le soir, vainqueur ou vaincu, je fusse à jamais fixé sur mon avenir. Les choses ne se passèrent pas tout à fait comme je l'avais pensé. La vie est compliquée, et dans nos prévisions nous la faisons plus simple qu'elle n'est.

Le curé de La Tour m'avait précédé. Je le trouvai dans le salon, causant tête à tête avec le docteur Meergraf. Le brave homme avait devancé l'heure, dans l'espérance de pouvoir s'acquitter avant le dîner de sa délicate mission. Sa hâte ne lui avait servi de rien. Mme de Liévitz s'habillait. Elle parut enfin. Elle était vêtue d'une robe de soie claire, qui dégageait ses épaules; ses cheveux, bouffans, ramenés en arrière, donnaient plus d'ampleur à son front. Elle était éblouissante. Je ne lui avais jamais vu la taille si légère, le teint si limpide et si animé, le regard si jeune, tant de fraîcheur dans le sourire, je ne sais quel air d'avoir tout laissé là et de recommencer la vie à nouveaux frais. Il y avait dans toute sa personne le va-et-vient d'une grâce flottante qui se jouait jusque dans ses rubans, dans les plis de sa robe, dans les palpitations de ses

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

narines, dans le frémissement de ses deux fossettes. Sa tête, ses épaules, ses mains, étaient imprégnées d'un fluide mystérieux, vague atmosphère de l'âme qui ajoute à la beauté le fondu, l'hésitation délicieuse, comme les transparentes vapeurs de l'automne amollissent les lignes d'un paysage et donnent à la lumière elle-même le charme d'un secret.

Elle me fit le plus gracieux accueil, mais sans la moindre allusion à sa lettre, à ma réponse, à mes visites, sans penser à s'excuser de m'avoir refusé quatre fois sa porte, sans avoir l'air de se douter que j'avais le droit de lui demander une explication. Il semblait qu'elle m'avait vu la veille, qu'elle était bien aise de me revoir, et c'était tout. Les oublis volontaires de cette femme anéantissaient en quelque sorte le passé; sa tyrannie s'étendait jusqu'aux événemens, elle les escamotait, elle soufflait dessus... L'éventail qu'elle tenait à la main n'était pas celui que je lui avais rendu.

Nous nous mîmes à table. Je fus étonné de ne pas voir Livade. Mme de Liévitz m'apprit qu'il lui avait demandé le matin même la permission de s'absenter pour quelques jours. Je compris que durant une semaine j'avais été sacrifié à la jalousie dont m'honorait ce gentil garçon, mais que les lunes sont changeantes et qu'à son tour il m'était sacrifié. Et je pensai aux larmes qu'avait dû lui coûter cette révolution de palais. Je n'y pensai pas longtemps. J'étais assis auprès de Mme de Liévitz, je la regardais, je respirais son étrange beauté, par instans mes mains effleuraient sa robe, je sentais ma tête se perdre, l'âpre désir que je nourrissais en moi me mordait au cœur et me séchait la gorge.

Le curé de La Tour ne mangeait que du bout des dents, et les morceaux ne lui profitaient guère. Il paraissait embarrassé de ses mouvemens, de sa contenance; les attentions que lui prodiguait Mme de Liévitz le mettaient aux champs; il soupirait tout bas, je crois, après son presbytère, sa salle à manger carrelée, sa nappe en toile bise, son pot-au-feu et le bonnet tuyauté de sa gouvernante. Il pensait aussi au quart d'heure de Rabelais, au moment où il faudrait affronter l'ennemi et débiter l'une après l'autre toutes ces belles phrases que des nuits durant il avait tournées et retournées dans sa tête. Il cherchait à s'accoutumer au visage de Mme de Liévitz; il la regardait en dessous, et dans sa préoccupation il répondait tout de travers à ses questions.

Quand nous eûmes repassé au salon et que le bonhomme eut avalé une tasse de fin moka et un verre de chartreuse, il se redressa, toussa deux ou trois fois pour s'éclaircir la voix, et, se frottant les mains, il en fit craquer tous les os avec la mâle énergie d'un homme qui se dispose à jeter son bonnet par-dessus les moulins. Il attendait une occasion; Mme de Liévitz la lui fournit.

Elle s'était pelotonnée comme une chatte dans un coin du sofa. — Monsieur le curé, dit-elle, avez-vous rencontré Robert ces jours-ci ? Je ne sais sur quelle méchante herbe avait marché ce garçon. Il s'était mis dans l'idée de planter là sa femme et d'aller chercher fortune en Californie. Je l'ai tant chapitré, tant sermonné, qu'il a fini par faire son *peccavi*. Sa femme est un peu légère, mais c'est tout. On s'est embrassé, et aujourd'hui ces braves gens s'entendent comme larrons en foire.

Le curé tourna vers Mme de Liévitz sa bonne face joufflue. — Ah! madame la comtesse, s'écria-t-il avec emphase, ce n'est pas le seul mariage que vous ayez raccommodé. Vous êtes l'arbitre des familles, vous apparaissez dans les ménages brouillés un rameau d'olivier à la main. Vous dissipez les troubles, les jalousies, les aigreurs; vous adoucissez les cœurs ulcérés... *Oculus cæco, pes claudo*... Vous exercez dans ce pays un ministère de religion et de charité, vous êtes un ange de miséricorde et de paix! *Salve, accepta, cui Dominus adest*...

Et après avoir toussé de nouveau pour se donner le temps de chercher une transition qu'il ne trouva pas : — A propos, madame la comtesse, voudriez-vous me permettre de vous entretenir un instant en particulier?

Elle attacha sur lui ses yeux clairs, qui voyaient courir le vent. — Mais comment donc? très volontiers, lui dit-elle. Vous avez à me parler de quelque affaire urgente? Qui cela regarde-t-il, vous ou moi?

— Vous, madame, vous seule, reprit-il. Je ne suis qu'un simple ambassadeur...

— En ce cas, interrompit-elle, vous pouvez parler devant ces messieurs. Ce sont des amis à qui je n'ai rien à cacher.

Et à ces mots elle se rencogna dans son coin de sofa. Le curé passa son gros index entre son cou et sa cravate, qui l'étranglait, il la tirailla un instant pour se donner de l'air; puis il étala machinalement sur ses genoux son grand mouchoir à carreaux. — C'est qu'il s'agit, madame, reprit-il, d'une affaire particulière,... d'une affaire intime...

— Ne vous gênez pas, lui dit-elle. Je suis comme ces abeilles qui travaillent dans des ruches de verre. Je vous répète que je n'ai rien à cacher.

Nouveau silence, l'un de ces silences de plomb qui permettent d'entendre voler les mouches. — Puisque vous le voulez, reprit le bonhomme... Excusez la liberté... Je ne suis qu'un pauvre curé de village, mais la soutane que je porte jouit de certaines franchises. Et puis je sais à qui je parle, à une femme qui est la charité même. *Propitium habes Dominum*. Vous faites tant d'heureux, madame. Pourquoi faut-il?...

— Vous êtes insensible aux avances de cette pauvre Mirza! interrompit-elle en montrant du doigt le carlin, qui venait de poser ses deux pattes de devant sur le mollet de l'abbé et s'allongeait en bâillant de toutes ses forces.

Le bon curé caressa la tête ébouriffée de Mirza, qui se détourna en faisant une moue dédaigneuse, et s'en alla s'accroupir aux pieds de sa maîtresse. Il ouvrit sa tabatière, prit une pincée de tabac et resta un instant la main en l'air, l'œil perplexe, comme un homme qui cherche son chemin; mais il avait dans le caractère cette douceur têtue qui se pique au jeu. Après deux secondes d'hésitation, il prisa résolûment, ressortit de sa coquille, reprit le vent, allongeant devant lui ses honnêtes tentacules, qui ne soupçonnaient le danger qu'après l'avoir palpé. — Ah! madame, continua-t-il, comme vous le disiez à Robert, le mariage est une institution sainte, à laquelle sont attachés de bien grands devoirs!... Mon Dieu! il s'élève souvent dans les ménages de ces petites bisbilles... On s'échauffe, on s'aigrit; comme le disait saint Jérôme, on fait d'une mouche un éléphant. Et souvent il suffirait de se conter l'un à l'autre ses petites raisons, de s'expliquer ensemble le cœur sur la main... On finit par s'entendre, on s'embrasse, et quelquefois on s'aime plus qu'avant, car, selon le mot d'un poète profane, les petites picoteries réveillent et rajeunissent les grands attachemens... Madame la comtesse connaît l'Évangile aussi bien que moi. — Femmes, a dit l'apôtre, soyez soumises à vos maris!... — Oh! ce n'est pas que je prenne aveuglément le parti des maris. Il en est de bourrus, de fâcheux, qui grondent hors de propos, qui ont le verbe haut et l'humeur brusque; mais les âmes aimantes, comme la vôtre, madame, adoucissent toutes les aspérités, émoussent toutes les glaces, fondent tous les angles...

Elle frappa un grand coup sec de son éventail sur le bois du sofa, et dit : — On ne fond pas un angle, monsieur le curé. — Et d'une voix où grondait l'orage : — Vous souvient-il, ajouta-t-elle, que je vous avais promis de vous donner un orgue pour votre église? Le fabricant m'en demande un prix extravagant. Je lui écrirai demain, et j'espère l'amener à composition. Autrement...

— Ah! madame, s'écria-t-il avec effusion, pourrai-je jamais vous remercier assez de toutes les faveurs dont vous comblez ma pauvre église? Un orgue! ce fut toujours mon rêve. Cependant, je vous l'avouerai, je serais plus heureux encore si, grâce à mon humble intercession, M. de Liévitz...

A ce mot, elle se dressa d'un bond. — Vous dites?... s'écria-t-elle avec un accent si terrible qu'il crut entendre Dieu tonner. Il sentit que sa barque venait de toucher et s'était engravée. Il leva timidement les yeux sur Mme de Liévitz, mais il ne put soutenir l'é-

clat de son regard superbe et foudroyant; il perdit contenance, sa voix se figea dans son gosier; pour occuper son trouble, il ouvrit sa tabatière, elle lui échappa des mains, et tout son tabac se répandit sur ses genoux. Ne sachant plus ce qu'il allait faisant, il se leva en sursaut.

— Vous nous quittez déjà, monsieur le curé? lui dit-elle. Toujours pressé; mais je n'entends pas que vous vous en alliez à pied, je vais vous faire reconduire.

Et, sonnant un domestique, elle donna l'ordre d'atteler; puis elle s'assit au piano, et frappa une suite d'accords plaqués qu'on dut entendre de tous les hameaux environnans.

Jusqu'alors le docteur Meergraf n'avait soufflé mot. Il gratta doucement l'épaule du curé, qui, l'œil éperdu, semblait occupé à remettre un peu d'ordre dans ses idées. — Monsieur le curé, lui dit-il à demi-voix, vous aimez La Tour-Ronde? Un charmant pays, ma foi, de braves gens, une jolie cure. Que diriez-vous si vous appreniez l'un de ces jours qu'il vous faut déménager?

L'abbé tressaillit. — Que voulez-vous dire, monsieur? Monseigneur aurait beau chercher, je ne vois pas ce qu'il pourrait trouver à me reprocher.

— Je dis, reprit le docteur, que voilà une musique enragée qui ne présage rien de bon, et que lorsqu'une femme veut se donner la peine de chercher, elle est à peu près sûre de trouver...

Quand elle eut calmé ses nerfs en fouettant le clavier à tour de bras, elle attaqua les premières mesures d'un nocturne de Chopin. Je m'approchai d'elle, et me penchant à son oreille : — Moi aussi, madame, lui dis-je, je voudrais vous entretenir un instant en particulier.

— Vous aussi? fit elle sans me regarder ni s'interrompre. C'est donc une gageure?

— Quand je dis : je le voudrais, repris-je, je le veux et j'ai le droit de le vouloir.

Elle laissa là Chopin et son nocturne, et fredonna sur un air de fantaisie un couplet qui, je pense, était de son cru :

Ne dis pas : je le veux!
Ignorante jeunesse.
Ne dis pas : je le veux!
Jeanne est une tigresse.
Dis plutôt : si je peux!
Ignorante jeunesse.
Dis plutôt : si je peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

Elle fut interrompue par une détonation qui la fit tressaillir. On venait de décharger un fusil à quelques pas de la maison. Elle

changea de visage, se leva brusquement, porta à ses lèvres son mouchoir, qui tremblait dans sa main. Au même instant, la porte qui donnait sur le perron s'ouvrit, et M. Pardenaire apparut, la figure bouleversée et promenant autour de lui ses yeux hagards, qui lui sortaient de la tête.

— Lui! le rôdeur! dit-il d'une voix sourde.

Mme de Liévitz avait repris tout son sang-froid. Elle haussa les épaules. — Est-ce que je crois à vos rôdeurs?

— C'était pourtant lui, reprit-il, l'homme au diamant.

Elle lui jeta un regard qui le fit trembler. — Votre fusil était chargé? Ne vous avais-je pas défendu de faire la ronde avec un fusil chargé?

— C'est le diable qui l'a chargé, répondit-il.

— Où avez-vous pris ce fusil?

— Où je le prends toujours, dans l'armoire du petit vestibule.

— Je saurai qui a chargé ce fusil... Ah çà! j'espère... Elle attendit un instant, pensant qu'il lui épargnerait la peine d'achever sa phrase. — Ah çà! j'espère que vous n'avez blessé personne?

Pardenaire fit un geste d'épouvante; avançant la tête : — Il est tombé raide mort! murmura-t-il.

On n'est pas toujours maître de son visage. Les yeux de Mme de Liévitz jetèrent des flammes, et je vis passer sur son front un éclair de joie féroce. Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle baissa la tête; quand elle la releva, sa figure exprimait le chagrin et l'effroi. — Ah! mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? s'écria-t-elle en s'enveloppant de son bachlik. Christophe, venez. Courons. — Elle s'avança vers le perron, où l'avait précédée le docteur. Je fis mine de la suivre; elle m'arrêta d'un geste et s'élança dans le jardin.

Nous fûmes un instant à nous regarder, le curé et moi. Me saisissant les deux mains : — L'avez-vous vue tout à l'heure? me dit-il tout bas. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'elle savait que le fusil était chargé et que le rôdeur était son mari. — Mais épouvanté de son audace : — Quelle folie! s'écria-t-il. Ah! mon Dieu! ne répétez à personne...

— Oh! je n'aurai garde, lui répondis-je. — Et nous restâmes quelques secondes sans parler.

Le docteur Meergraf reparut bientôt; je reconnus à son air que le maréchal nous avait effrayés à tort, et que Mme de Liévitz s'était réjouie trop vite.

— Cet imbécile avait la berlue, nous dit-il d'un ton flegmatique. Le rôdeur n'est pas demeuré raide mort sur la place. Il était debout sur le petit mur du jardin potager; en entendant la détonation, il est tombé, mais il en sera quitte pour quelques contusions. Monsieur le curé, la voiture est avancée. — Et se tournant vers

moi : — Mme de Liévitz m'a chargé de l'excuser auprès de vous... Cet accident l'a fort émue.

Il nous reconduisit jusqu'à la porte. Là il me dit à l'oreille : — Jeune homme, relisez donc le billet anonyme que vous avez reçu. — A ces mots, je me retournai vivement; il avait déjà disparu.

Le bon curé, qui tremblait comme la feuille, et qui comptait sur ma compagnie pour se remettre un peu de son trouble, me pressa instamment de monter en voiture avec lui. Je refusai et le laissai partir. Un vent d'orage s'était levé; de larges gouttes commençaient à tomber. Je descendis jusqu'au milieu de l'avenue. Là je m'assis sur un tronc renversé, et je causai quelques instans avec moi-même. Je pensais aux soupçons qu'avait exprimés le curé et que j'avais partagés; je pensais à ce transport féroce, inavouable, qu'avait ressenti Mme de Liévitz, à cet éclair de joie que j'avais vu passer sur son front, et je pensais encore à cette prière naïve que la veille j'avais adressée à Dieu : « Seigneur, je suis malade, guérissez-moi. » Je me disais que Dieu m'avait exaucé, que pour me guérir il m'avait fait connaître qui était cette femme, ce qu'elle portait au fond du cœur, et que cependant je n'étais pas guéri, qu'apparemment j'étais incurable, que lorsqu'on aimait cette femme, c'était à jamais, qu'elle était entrée dans ma vie et dans mes entrailles, que je ne l'en ferais pas sortir. Et je croyais la voir assise au piano; je l'entendais fredonner d'une voix ironique et provoquante :

Ne dis pas : je le veux!
Jeanne est une tigresse.

— Je lui prouverai que je sais vouloir! m'écriai-je en me relevant. Je ne sortirai d'ici que chassé par elle.

Je remontai l'avenue, évitant les rencontres et marchant à pas de loup. Des domestiques affairés allaient et venaient du corps de logis principal à un pavillon, qui en est séparé par une cour. Je vis passer Hélène, qui tenait une lanterne à sa main droite et portait sur son bras gauche des draps de lit et du linge. Un laquais qui revenait d'une course et n'était au fait de rien l'arrêta au passage. — Qu'est-il donc arrivé? lui demanda-t-il.

— M. le comte est venu voir madame. Il s'est trompé de chemin, il a traversé le potager, ce grand imbécile de Pardenaire l'a pris pour son rôdeur et lui a tiré dessus. Une chevrotine lui a passé à deux pouces du menton.

— Et M. le comte couche ici? reprit le laquais d'un ton de pitié dédaigneuse.

Elle lui répondit en riant : — Il fait un temps à ne pas laisser un mari à la rue;... mais je m'arrête à causer, mon linge sur le bras, et il pleut. Il ne faut pourtant pas le faire coucher dans des draps mouillés.

— Il ne craint pas l'humidité, fit l'autre avec un gros rire de laquais. Une poule mouillée!

Chacun tira de son côté. Je profitai du moment où la cour était vide pour la traverser et me glisser dans le jardin. Le vent soufflait avec force et me chassait au visage une giboulée de pluie mêlée de grêle. J'atteignis le perron. Les portes du salon étaient restées ouvertes; j'entrai. Il n'y avait personne; les lampes et les bougies brûlaient solitairement, et le piano, qu'on n'avait point refermé, continuait de chanter en sourdine :

Dis plutôt : si je peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

Je cherchais à m'orienter, à dresser dans ma tête la carte du pays. Poussant une porte, je me trouvai dans un petit vestibule qui me parut conduire à l'appartement de Mme de Liévitz. J'étais résolu à risquer le tout pour le tout; mais au même instant j'entendis du bruit derrière moi, je n'eus que le temps de revenir sur mes pas, de traverser en courant le salon et de me jeter dans ce cabinet que je connaissais. Deux bougies l'éclairaient; je les soufflai. Ayant fait la nuit autour de moi, je me postai derrière la portière, dont les pans rabattus laissaient entre eux un jour. Je restai là immobile, l'œil au guet, à même de voir sans être vu.

Mme de Liévitz entra dans le salon comme un coup de vent, suivie de Pardenaire, qui cherchait à lui prendre les mains. Elle le repoussait durement. Il rentrait sa tête dans ses épaules et se courbait jusqu'à terre. — Quel stupide entêtement! lui disait-elle. J'ai interrogé mes gens, aucun d'eux n'a chargé le fusil. Je ne sache pas que les fusils se chargent tout seuls.

— Je vous jure que ce n'est pas moi! répondait-il.

Elle frappa du pied : — Il est donc bien difficile de convenir que vous avez eu une distraction?

— Une distraction! fit-il d'un air hébété. Ce n'était pas une distraction, c'étaient des chevrotines. Je n'ai pas de chevrotines... Ne vous fâchez plus, je dirai tout ce que vous m'ordonnerez de dire.

— Ah! vous en convenez enfin! fit-elle. Vous avez failli causer un irréparable malheur. Après tout, vous aviez bonne intention. — Et lui jetant sa bourse : — Péché confessé est à moitié pardonné.

Il secoua la tête, regarda la bourse, la baisa, la posa sur la cheminée. — Non, non, dit-il en tombant à genoux, quand le diable y serait, ce n'est pas moi...

— Qui vous croira? s'écria-t-elle avec emportement. Tout le monde ne sait-il pas que vous êtes un méchant fou? — Et allongeant le bras : — Sortez! — Il se releva et sortit à reculons, la tête tendue

en avant, l'œil éperdu, comme s'il avait contemplé un spectre. Quand il eut disparu, je ne sais si je rêvai, mais il me sembla qu'elle froissait ses cheveux avec colère, et j'entendis ou je crus entendre ce mot prononcé tout bas, mais distinctement : — Oh! le maladroit!

J'allais sortir de ma retraite quand je vis paraître à l'entrée du salon une petite fille que la pluie avait fort mal accommodée. Ses cheveux lui pendaient sur les yeux, sa jupe courte était ruisselante, et ses sabots étaient crottés jusqu'à la cheville. Le visage de Mme de Liévitz changea tout à coup d'expression. — Ah! te voilà, Manette! dit-elle. — Et, s'asseyant, elle prit sur ses genoux l'enfant, qui s'y installa commodément, et dont les sabots boueux frottaient contre sa robe de soie.

— Tu viens de loin, petite, si tu viens de chez toi! lui dit-elle en l'embrassant et lui essuyant le visage avec son mouchoir de dentelles. Quel temps pour courir les grands chemins! Eh bien! quelles nouvelles?

— Mauvaises, dit l'enfant. La grand-mère est bien malade; on assure qu'elle ne passera pas la nuit. Elle a le délire, comme on dit, et elle ne parle que de vous. Elle voudrait tant vous voir avant de mourir! La mère ne voulait pas que je vinsse, elle dit comme ça que c'est une fièvre contagieuse. Je suis venue tout de même. Vous êtes si bonne!

— Tu as raison de croire en moi, lui répondit-elle en l'embrassant de nouveau. Écoute, mes chevaux sont sortis; ils sont allés reconduire le curé de La Tour. Dès qu'ils seront revenus, je monterai en voiture avec le docteur, et nous te mettrons entre nous deux, mon pauvre chat, pour que tu ne reçoives pas la pluie. De deux choses l'une : ou le docteur guérira ta grand'mère, ou bien, s'il n'y a plus de ressource, je te promets de ne pas la quitter avant qu'elle ait fermé les yeux. Je ne prendrai pas son mal : j'ai résolu de n'être jamais malade. En attendant, va-t'en vite te sécher à la cuisine. Tu diras qu'on te donne quelque chose de bon à manger.

Et posant l'enfant à terre : — A propos, tu sais ce que je t'avais promis. — Elle tira de son secrétaire cette belle poupée qu'elle avait habillée, et la présentant à la petite, qui n'osait y toucher : — Prends-la donc; elle est à toi. — Manette s'essuya les mains à son fichu et sortit en emportant la poupée. Elle se croisa sur le seuil avec un homme que je connaissais, l'homme au diamant, le mari.

A sa vue, Mme de Liévitz fit un geste indescriptible. Elle se détourna dédaigneusement et fut s'accouder à l'un des angles de la cheminée.

M. de Liévitz était un de ces hommes qui représentent toujours.

Il y avait dans toute sa personne un sérieux gourmé, compliqué d'une raideur germanique qui lui ankylosait les coudes et les genoux. Il gardait son maintien compassé, la solennité de ses allures jusque dans ses momens de vive et sincère émotion, et je suis persuadé que son sommeil même avait le caractère officiel d'un service public. Je vous ai dit que son sourire, comme son regard, était parfaitement vide; il aurait bien voulu faire croire que ses yeux se taisaient par discrétion; le fait est qu'ils n'avaient rien à dire, et personne n'était dupe de ses airs mystérieux. On sentait qu'il portait dans sa tête quelques vieux secrets de chancellerie depuis longtemps éventés, qui avaient traîné partout et qui n'étaient plus que les secrets de Polichinelle; il s'obstinait à monter la garde autour de ces ballons dégonflés, et il craignait naïvement les voleurs. Je soupçonne cependant que par intervalles il avait le sentiment vague, la conscience latente de sa nullité. Son visage exprimait la mélancolie d'un sot qui s'entrevoit.

Il entra dans ce salon vide comme il se serait présenté dans un bal d'ambassade, et porta machinalement sa main à sa boutonnière comme pour s'assurer que sa brochette était en place; mais le domestique qui l'avait introduit s'était à peine retiré, que son masque tomba et laissa voir un visage ravagé par une idée fixe et dont l'embonpoint n'était qu'une bouffissure maladive. Cette figure pâle et gonflée exprimait une douleur vraie, mais plate, sans éloquence, sans poésie. Il s'inclina devant sa femme, et son premier mot révéla toute la bonhomie de son caractère. Montrant du doigt la porte par laquelle Manette était sortie : — Que cette petite est heureuse! dit-il. Que faut-il donc faire, Sophie, pour être de vos amis?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil et resta immobile comme un sphinx d'Égypte, l'œil fixé sur la pendule. Elle semblait compter les secondes de son ennui.

M. de Liévitz demeura debout. Après un long silence : — Vous n'avez donc rien à me dire? reprit-il. — Elle ne sourcilla pas. Peut-être pensait-elle à Pardenaire, à sa maladresse. M. de Liévitz prit le parti de s'asseoir. Il passa deux ou trois fois ses mains le long de ses jambes; puis, croisant ses bras sur sa poitrine : — Vous ne trouvez donc pas étrange, Sophie, qu'un homme tel que moi en soit réduit à pénétrer nuitamment chez vous comme un voleur, qu'un homme tel que moi s'expose à être pris par vos gens pour un rôdeur de grands chemins?...

L'emphase avec laquelle il avait prononcé ces mots : *un homme tel que moi!* arracha un demi-sourire à Mme de Liévitz. Elle fit un geste indolent qui signifiait : — Voilà une question à laquelle je n'ai jamais pris la peine de réfléchir. — Puis elle reporta ses yeux sur la pendule.

Il avait manqué son effet, il changea de note. — Vous êtes une personne raisonnable, Sophie, reprit-il d'un ton caressant. Il est impossible que vous m'ayez dit à Genève votre dernier mot. Ne comprenez-vous pas que votre place est auprès de moi. Que suis-je sans vous? Un corps sans âme. Qu'êtes-vous sans moi? Une âme sans corps... Non, vous ne me ferez jamais croire que la vie que vous menez puisse satisfaire votre esprit ardent, vos goûts d'activité, votre admirable intelligence, qui est à la hauteur des plus grandes situations... Si vous étiez franche, vous conviendriez que vos déguenillés vous ennuient à mourir, et que le métier de sœur grise est un pis aller qui ne vous suffira pas longtemps. Un poisson ne peut vivre hors de l'eau, ni une femme telle que vous hors de la politique... J'ai fait une faute, une grande faute, — qui n'en fait pas? — mais cette faute n'est pas irréparable. Retournons ensemble à Saint-Pétersbourg. Vous êtes une maîtresse femme, et vous avez là-bas de si puissantes amitiés! Il ne tient qu'à vous de me rouvrir la carrière que mon imprudence m'a fermée. Il vous suffit de le vouloir. Et moi-même... Oh! il y a quelque chose là! ajouta-t-il en se frappant le front. Vous ne savez pas encore de quoi je suis capable. Je crois en moi, je crois à mon avenir, qui est le vôtre!...

Cette fois elle consentit à parler. — Monsieur, lui répondit-elle d'une voix qui vibrait comme une lame d'acier, il y a deux ans, quelques mois après vous avoir quitté, j'eus le plaisir de lire dans un journal russe qui se publie hors de Russie l'anecdote suivante : « Il s'agissait, l'autre jour, dans un conseil de ministres, de pourvoir à un poste vacant; quelqu'un s'avisa de nommer M. de Liévitz. — Ne me parlez pas de cet homme, s'écria l'empereur avec un geste de pitié. Liévitz est une ganache. » Le mot est un peu dur; mais je le crois vraisemblable. Il y a des jugemens sans appel et des fautes impossibles à réparer. Mon habileté de maîtresse femme n'y suffirait pas. Je n'ai jamais gagné au jeu qu'avec un partenaire qui m'était sympathique, et les sympathies ne se commandent pas. Il est possible que vous ayez quelque chose là. L'humanité n'en profitera pas; croyez-moi, vous êtes un homme fini, politiquement, s'entend. L'agriculture vous reste. C'est une si belle chose!... Quant à moi, j'ai fait mon siége et je suis contente, très contente. Mes déguenillés, quoi que vous en disiez, suffisent pleinement à mon bonheur. Ne craignez pas que la besogne vienne à manquer à mon esprit ardent. Si Dieu me prête vie, j'entends fonder dans ce pays un hospice, une école-modèle, que sais-je encore? Mes devis sont tout prêts... Retournez dans votre chère Courlande. Tâchez d'inventer une nouvelle espèce de charrue. Nous nous communiquerons par écrit nos découvertes, nos expériences, nous nous admirerons mutuellement... Ce sera délicieux.

Cela dit, déployant son éventail, elle l'agita nonchalamment, l'œil fixé au plafond. Il se leva brusquement; je crus qu'il allait se jeter sur elle, les poings fermés. Il eut au contraire un accès d'attendrissement. — Eh! que m'importent, s'écria-t-il, la diplomatie, la politique, vos écoles et mes charrues? Je vous aime passionnément, vous m'appartenez, je saurai reprendre mon bien. — Et là-dessus il lui déclara que depuis qu'il l'avait revue à Genève il ne vivait plus, que ses pensées rôdaient sans cesse autour de Maxilly, qu'il passait des heures à lorgner du haut d'un rocher le toit qui abritait son idole et son rêve, que la nuit, en dépit des alguazils, il venait chercher dans son jardin la trace de ses pas et contempler la fenêtre de la chambre où elle dormait, qu'elle aurait pitié de lui et lui rouvrirait son cœur et ses bras, ou qu'il se brûlerait la cervelle à ses pieds.

Elle l'écoutait en silence. Tout à coup elle partit d'un éclat de rire aigu qui lui coupa la parole et me donna à moi-même le frisson. — Quel enfant vous êtes, Auguste! lui dit-elle. N'avez-vous pas honte? A votre âge! Vous avez donc perdu le sentiment du ridicule? Rôder comme un Lindor, à l'heure du berger, sous les fenêtres de votre femme! Un homme tel que vous! Il ne vous manquait qu'une mandoline et une échelle de soie. Et ce curé de village que vous me dépêchez en ambassade! Ah! c'est trop fort!...

Il se laissa tomber à ses genoux. — Moquez-vous tant qu'il vous plaira; mais vous partirez avec moi.

— Quelle folie! dit-elle. Que ferais-je de vous et que feriez-vous de moi?... Oh! jamais. Vous savez que je n'ai qu'une parole. Relevez-vous donc. Vous êtes grotesque.

A ce coup, la colère le prit; l'amadou mouillé s'enflamma. — Ah! vous refusez? s'écria-t-il en se relevant. Vous avez sûrement vos raisons. Croyez-vous par hasard que vos allures de sœur grise m'en imposent? Je ne donne pas dans ces panneaux. Vos charités! A d'autres. Vous êtes l'âme la moins tendre que je connaisse. Cette maison ouverte à tous venans m'est suspecte. Les pauvres y viennent de jour, la nuit on rencontre dans votre parc des promeneurs qui ressemblent plus à des galans qu'à des quêteurs d'aumônes. Ou je ne suis qu'un niais, madame, ou il me paraît prouvé...

— Achevez donc, il vous paraît prouvé?... dit-elle en s'animant. — Le tour que prenait l'entretien avait dégourdi sa hautaine nonchalance; elle ne s'ennuyait plus.

— Vous avez un amant, madame! reprit-il avec violence.

Elle se dressa sur ses pieds. — Eh bien! oui, monsieur, j'ai un amant. Et après?

— Je saurai le trouver. Et peut-être en ce moment n'est-il pas loin d'ici...

Elle haussa les épaules. — Ne me poussez pas à bout, continua-t-il. Je suis armé,... car il serait imprudent de venir sans armes dans une maison où l'on aposte des assassins au coin des murs... Je ne m'y trompe pas, madame, vous m'aviez reconnu, et ce fusil...

— C'est moi-même qui l'avais chargé! dit-elle avec un flegme superbe.

Il ne fut plus maître de lui; perdant la tête, il tira de sa poche un revolver qu'il leva en l'air, le doigt sur la détente. — Et moi qui craignais de m'ennuyer! fit-elle... Mais tuez-moi donc! qu'attendez-vous?

Elle avait un air si calme, si libre, si aisé, que ce fut à lui d'avoir peur et qu'il laissa retomber son bras. Elle lui enleva son pistolet, comme on ôte un joujou des mains d'un enfant mutin, et, tirant un cordon de sonnette : — Je ne vous reconnais pas, Auguste. Tout à l'heure, quand vous êtes tombé de votre petit mur, votre tête aura porté, je crains que votre cerveau n'ait souffert. Vous avez besoin de repos, allez dormir. Demain vous me ferez vos excuses avant de partir.

— Partir, madame! je ne partirai pas.

— Alors c'est moi qui m'en irai.

— Oh! je le tuerai! reprit-il avec fureur.

— C'est ce que nous verrons.

Un domestique parut, elle lui dit : — Conduisez M. de Liévitz dans son appartement et veillez à ce qu'il ne lui manque rien. — A l'apparition du domestique, M. de Liévitz avait repris comme par enchantement son maintien diplomatique et sa gravité de fonctionnaire. Il sourit, la bouche en cœur, salua sa femme et sortit.

Au même instant, le docteur Meergraf entra par une porte latérale. Mme de Liévitz s'avança vers lui, et le saisissant par les deux bras : — Être à jamais rivée à un pareil imbécile!... s'écria-t-elle de toute la plénitude de son cœur; puis elle retourna vers la cheminée et s'y accouda de nouveau d'un air d'accablement.

Il s'approcha d'elle, et d'un ton sardonique : — A jamais! dit-il, c'est compter sans les accidens. Eh! tenez, si tout à l'heure cette chevrotine...

Il la considérait attentivement, et semblait vouloir attirer sur lui son regard qu'elle tenait obstinément fixé à terre. — Oui, reprit-il, si cette chevrotine... Il s'en est fallu d'un travers de doigt, et, ma foi! vous étiez libre, libre comme l'air... Avez-vous eu dernièrement des nouvelles du prince Reschnine? Voilà un homme d'avenir. Un journal annonçait l'autre semaine qu'on allait lui donner l'ambassade de Londres; c'était faux, mais ce sera vrai quelque jour.

Elle baissait toujours les yeux, je crus m'apercevoir que ses

narines et ses paupières se gonflaient, et qu'elle avait un point rouge aux deux pommettes.

— Y a-t-il longtemps que le prince Reschnine ne vous a écrit? reprit l'impassible docteur.

Elle fit un geste d'impatience. — Vos plaisanteries sont d'un goût détestable! lui dit-elle.

— Oh! madame, j'aurais juré qu'elles vous étaient agréables.

Elle fit quelques pas dans la chambre, puis se retournant : — A propos, Manette est venue me chercher, sa grand'mère est mourante; nous allons partir et nous passerons la nuit là-bas.

— Je ne le sais que trop, dit-il en montrant du doigt son chapeau et son paletot, qu'il avait déposés sur une chaise; mais je vous préviens que ces fièvres-là sont très contagieuses.

Elle hocha la tête et répondit : — Je crois à la volonté... A ces mots, elle sonna sa femme de chambre et se fit apporter un mantelet en fourrure et son bachlik, dont elle s'encapuchonna; puis elle se mit à arpenter le salon d'un pas trépidant, le teint enflammé, jetant à droite et à gauche des regards de feu qui ne regardaient rien. C'était une mitraille qui tombait au hasard. Un instant elle porta ses yeux sur l'entrée du petit salon, et, marchant droit devant elle, elle effleura de son épaule la portière. Je me rejetai vivement en arrière; mais elle n'entra pas, et je me remis à mon poste. Je pressentais qu'elle allait dire quelque chose qui déciderait de mon sort.

— Il faut convenir, dit-elle en se rapprochant du docteur, que la vérité parle quelquefois par la bouche des enfans. M. de Liévitz prétendait tout à l'heure que mes pauvres m'ennuyaient à mourir... Bon Dieu! qu'est-ce donc que la vie? ajouta-t-elle avec amertume, en égratignant l'hermine de son mantelet.

— Eh! eh! quel air nouveau allons-nous chanter? murmura le docteur.

Elle passa ses mains sur son front, puis elle dit : — Je voudrais bien essayer d'autre chose.

— Ah! je vous vois venir, madame. Vous avez en tête une idée, ou pour mieux dire... un Polonais!

— Un Polonais! fit-elle en le regardant fixement.

— Oh! il est charmant. En vingt-quatre heures, il a joué deux fois sa vie pour vous. Voilà des dévoûmens qui ne courent pas les rues... Parlez-moi franchement : quelle est votre pensée de derrière la tête? que prétendez-vous faire de ce jeune homme?

— Vous me croyez donc incapable d'aimer? répliqua-t-elle avec colère.

— Vous en avez fait quelquefois l'essai, cela vous a mal réussi... Ne vous fâchez donc pas; si vous avez pour moi quelque amitié,

c'est que je vous dis la vérité. C'est à cela que je vous sers... Votre Polonais est un vrai paladin, poursuivit-il en baissant la voix; mais le lendemain du jour où vous vous seriez donnée à lui vous le regarderiez du même œil qu'un chiffon qui a traîné vingt-quatre heures dans un ruisseau. Vous êtes ainsi faite, et je plains sincèrement le pauvre diable qui réussit à vous inspirer une fantaisie d'un jour. Vos mépris et votre haine la lui font payer cher. Affaire d'organisation. Il n'y a dans tout votre visage que votre bouche et votre sourire qui sachent aimer. Le reste appartient à l'orgueil et à la volonté. Vous en avez autant que le Père éternel en personne.

Elle se mit à rire. — Pauvre homme! vous ne croyez qu'à la physiologie, dit-elle. — Et, courant à lui, elle lui prit les deux mains, les secoua, le regarda en face : — Je vous dis, s'écria-t-elle d'une voix vibrante, que je l'aime comme je n'ai jamais aimé personne.

En ce moment, une voiture roula dans la cour. Mme de Liévitz se sauva bien vite, M. Meergraf la suivit, et le salon resta vide.

J'attendis encore un instant. Je soulevai la portière, je ne fis qu'un saut jusqu'au perron, et je me trouvai bientôt en pleins champs, et quelques minutes après en pleins bois. La pluie avait cessé; des rafales chaudes passaient dans la nuit comme des chevaux sauvages qui trépignent et secouent leur crinière. Quelqu'un avait dit de moi dans mon enfance : « Il sera toujours ivre de vent. » Je ne sais ce qui se passa cette nuit-là entre le vent et moi; mes pieds ne touchaient pas la terre, je courais, je bondissais, gravissant tout d'une haleine des côtes rapides, faisant des trouées dans les buissons, escaladant les échaliers, perdant à tout coup mon chemin, le retrouvant par miracle. Dans ma tête vide d'idées, il y avait comme un tournoiement de bonheur. Je croyais seulement m'apercevoir que la terre humide sentait bon, que le vent causait tout seul comme un fou; je crois aussi que les bois étaient pleins de rossignols qui chantaient à gorge déployée des airs nouveaux et les cieux pleins d'étoiles qui regardaient quelque chose. Je m'arrêtai une seconde au pied d'un gros arbre; il fut pris d'un frisson subit, et il versa sur moi toute la pluie qui s'était amassée dans ses feuilles; je compris nettement que l'eau mouille, je me secouai, je repris ma course. Je montai jusqu'à ce que, un rocher me barrant le passage, je me décidai à redescendre. J'étais à mi-côte quand l'aube parut. Les montagnes semblèrent se réveiller et dessinèrent leurs dentelures grises sur un fond de vapeurs orangées, et bientôt ce fut l'aurore. Mes yeux la burent avec délices; je me gorgeai de lumière. La promesse de mon bonheur était écrite au ciel en lettres d'or.

Je n'étais plus qu'à vingt pas de la grande route qui côtoie le

lac, lorsque j'entendis le bruit d'une voiture. C'était la calèche. Mme de Liévitz venait de veiller toute la nuit une vieille femme qui se mourait d'un mal contagieux. Je me cachai derrière un poteau, et je vis passer la voiture tout près de moi. Le docteur, ramassé dans un coin et le menton ballant, dormait à poings fermés. Mme de Liévitz, le buste droit, les yeux tout grands ouverts, regardait la route. Sa main droite tenait pressée contre ses lèvres une belle rose moussue, dont elle respirait le parfum pour conjurer, je pense, l'action des miasmes.

— Est-il étonnant, me dis-je, que j'aime cette femme? C'est un caractère, et j'ai toujours adoré la force.

XIII.

Richardet avait passé la nuit sur ses livres. En m'apercevant, il regarda sa montre et tressaillit. — Eh bien! me dit-il d'un ton mélancolique, êtes-vous heureux?

— Oui, lui répondis-je, car j'aime à savourer l'espérance.

Et je l'embrassai follement. Je courus me jeter sur mon lit, je dormis toute la matinée. J'achevais de m'habiller quand on me remit deux lettres, qu'un domestique venait d'apporter.

« Mon cher comte, m'écrivait Mme de Liévitz, je ne sais quel vent a soufflé sur moi; je suis triste, je m'ennuie à mourir. L'idée m'est venue de me secouer un peu, d'aller faire une excursion de quelques jours dans le Valais, dans l'Oberland. Seriez-vous gens à m'accompagner, vous et votre ami M. Richardet? Mes pieds ont besoin de mouvement et mes yeux de nouveautés. Un bon air de montagne, de beaux sites, des vaches, de la crème, des glaciers, un peu de danger et surtout de bonnes et longues causeries, tout cela me semble bien séduisant. Ne me répondez pas. Venez me voir ce soir à dix heures; je serai seule, et nous dresserons ensemble notre plan de campagne. »

Le second billet était de ce même anonyme qui s'était dévoilé la veille. Il ne renfermait que ces mots : « Le temps est à l'orage, le tonnerre gronde. Partez sur-le-champ; il y va du bonheur et peut-être de la vie de trois personnes. »

— Ce docteur Meergraf, me dis-je en déchirant le billet, est sûrement à la solde du mari.

Le soir me parut long à venir. A huit heures, j'étais seul dans ma chambre. Je venais de prendre un bain et je préludais à ma toilette; je n'y avais jamais apporté des soins plus minutieux. Quand j'eus lustré, lissé, parfumé mes cheveux, frisé ma moustache, j'étalai toutes mes cravates sur mon lit, et je fus longtemps à faire mon choix. Je me décidai enfin pour un rouge amarante d'une nuance

exquise aux lumières. Je me disposais à faire mon nœud lorsque j'entendis sur le grand chemin le roulement d'une voiture. Il me parut qu'elle s'arrêtait devant Le Jasmin. L'instant d'après, un bruit de pas retentit dans l'escalier. Richardet sortit de sa chambre, poussa une exclamation; un entretien animé s'engagea entre lui et un interlocuteur dont je ne reconnus pas la voix. Je ne laissai pas de continuer ma toilette, et je me contemplais dans la glace avec une certaine satisfaction quand la porte de ma chambre s'ouvrit brusquement. Je retournai la tête, et je me trouvai en face de Conrad Tronsko.

Il me parut changé, vieilli; son rhumatisme s'était noué et l'avait un peu déformé. Ses jointures n'avaient plus de jeu, il marchait en se voûtant et tout d'une pièce; mais ses yeux, éternellement jeunes, n'avaient rien perdu de leur alacrité ni de leur flamme. On y voyait encore des batailles, et le Kamtschatka, et toute son âme, il avait gardé sa face de lion, son encolure de taureau sauvage. Il était de ces hommes qui ne s'en vont pas par morceaux; leurs souvenirs les conservent; si tard que vienne la mort, elle les trouve debout et tout entiers.

Il regarda mes cravates étalées sur mon lit, puis mes cheveux lissés, mes moustaches : — Ah! monsieur s'en va en bonne fortune! dit-il en ricanant.

Et se jetant sur le sofa : — Allons, fais-moi donner un verre de kirsch, ce que tu voudras. Je n'en puis plus. J'arrive de Paris tout courant, et cette nuit, en wagon, mes chiennes de douleurs m'en ont fait voir de grises.

J'avais ouvert une armoire; j'en tirai une bouteille et un verre à liqueur que je remplis et qu'il vida d'un seul trait. Il fit claquer sa langue et reprit plus gaîment : — Ton kirsch est bon. Je ressuscite. Drôle de métier que tu me fais faire! Ta mère m'a dit : il a des affaires là-bas qui le retiennent. Moi qui connais le pèlerin, j'ai tout de suite éventé la mèche. Les affaires d'un Bolski, on sait ce que c'est. Les jours se passaient, point de nouvelles. Alors j'ai planté là mes leçons et mes écoliers, et je suis parti. Me voilà comme l'Ubald du Tasse, qui s'en allait chercher Renaud dans les jardins d'Armide. Il arriva comme Renaud faisait son nœud de cravate et il lui cria : Dans quel sommeil s'est engourdie ta vertu? ou quelle lâcheté l'attire? Sus, sus! le camp et Godefroi t'appellent :

Su, su : te il campo e te Goffredo invita;

ce qui signifie : ma voiture est en bas, je te fourre dedans, et nous allons coucher ce soir à Thonon, pour retourner à Paris dès demain.

Je boutonnai mon gilet : — Impossible! lui dis-je avec assez de résolution.

Il fronça ses épais sourcils, et sa figure prit une expression formidable : — Tu as dit, je crois, impossible! — Il se tut quelques instans. La colère s'amassait comme un orage dans sa tête; je sentis que la foudre allait éclater. De ses prunelles léonines jaillit un regard qui me frappa au visage comme une balle. — Impossible! reprit-il. C'est toi qui as dit cela, et c'est à moi que tu parlais! Oh! oh! voilà donc ce qu'est devenu ce grand cœur de héros qui ne pouvait attendre les occasions et qui demandait cent mille cosaques à dévorer?... Il est arrivé que monsieur a rencontré une jolie femme. Une jolie femme, c'est le soleil et les étoiles, c'est l'univers et le bon Dieu lui-même! Qu'est-ce donc que la Pologne au prix d'une jupe?... C'est égal, tu partiras. J'ai cru bêtement à tes protestations, à tes simagrées, et pour te faire plaisir je me suis porté ton garant devant certaines gens qui ont foi en ma parole, et ils ont consenti à te prendre au sérieux, à te charger d'une mission... Tu partiras. Il ne sera pas dit qu'un homme dont Tronsko s'est fait le répondant n'a pas de sang sous les ongles.

A ce mot, le cœur me bondit. Cependant je réussis à me contenir. Je pris ma redingote, je la brossai. — Je suis ce que j'étais hier, dis-je à Tronsko; mon cœur n'est point changé. Je partirai dans trois jours. Je ne vous demande que trois jours.

— Trois jours! me répliqua-t-il. Me prends-tu pour un niais? Tu es comme ces enfans qu'on veut conduire chez le dentiste et qui crient : demain! demain! Ils espèrent un miracle et que demain le courage leur sera venu ou que leur dent malade sera partie. Et moi je te dis que les défaites de ta volonté sont irréparables, que l'homme qui recule pour mieux sauter ne sautera pas, et que celui qui s'endort sur sa lâcheté la retrouvera demain sous son traversin... En voilà assez, partons!

Je lui répondis pour la seconde fois : — Impossible!

Il fit un bond, je crus qu'il allait se jeter sur moi et m'écraser sous ses pieds; mais il courut vers la cheminée, y ramassa dans l'âtre un vieux tison charbonné. — Je veux écrire ton nom sur la muraille! s'écria-t-il, — et, redressant sa taille voûtée, il charbonna sur la paroi ces quatre mots : *Slavus saltans! le Polonais saltimbanque!* Puis, reculant d'un pas et le bras étendu vers son inscription, comme un professeur de mathématiques qui, sa craie à la main, fait une démonstration devant la planche noire : — *Slavus saltans!* Cela veut dire un fils d'aristocrate qui s'est fait un dieu de son bon plaisir, et qui s'écrie du haut de sa tête : la règle, la loi, l'univers, c'est moi... *Slavus saltans!* L'inutile des inutiles, un gaspilleur de temps et d'argent, qui ne sait plus aujourd'hui ce qu'il

voulait hier et qui s'essouffle à courir après ses fantaisies, qui courent plus vite que lui... *Slavus saltans!* Entrez dans la baraque, messieurs. Voici le roi des sauteurs; il saute pour une duchesse ou pour une cabotine, et tout en sautant il fait sauter la banque et les bouteilles... *Slavus saltans!* Comme qui dirait un Polonais de théâtre, un Polonais à plumet, à clinquant, à draperies, un histrion démonstratif et gesticulant, amoureux d'apparences et de poses... Cherchez bien; vous ne trouverez sous ses chamarrures qu'une âme oblique, fuyante et qui vous glisse des mains; mais ne craignez pas que sa conscience lui reproche jamais rien, elle a des absences miraculeuses. Il a fait un pacte avec elle; aujourd'hui il a forfait à l'honneur, elle dira demain : Je ne sais rien, je n'y étais pas... *Slavus saltans!* Il rêvait hier d'être un Konarski, ce ne sera jamais qu'un héros de boudoir et de tripots. Mordieu! sa fin sera belle : il avalera sa dernière bassesse dans une coupe d'or finement ciselée, et tombera foudroyé par la débauche, mais avec un fier sourire de paladin et en se drapant dans son ignominie!

Je me sentis blêmir. Mes dents claquaient. Je me mordis les lèvres jusqu'au sang. Je fis deux pas les poings crispés. — Vous m'insultez, lui dis-je, assuré que vous êtes de l'impunité de vos outrages! Sortez. — Et je lui montrai la porte.

Il prit son chapeau; mettant la main sur le loquet : — Oui, je m'en vais; ce sera bientôt fait. Beau fils, ton nœud de cravate s'est dérangé; il faudra le retoucher. Va-t'en lécher la terre devant ta maîtresse. Demain je serai à Paris, et je dirai à certaines gens : « Triple imbécile que j'étais, comment ai-je pu oublier que les Bolski ne sont que des Bolski? »

Je lui criai avec fureur : — Pensez de moi ce qu'il vous plaira; mais respectez le nom d'un homme qui vous valait bien et qui est mort au champ d'honneur.

Il lâcha le loquet, et revenant sur moi : — Ah! tu crois toujours que ton père... Écoute, avant de partir, je veux te raconter une histoire que, grâce à Dieu, ta mère n'a jamais sue. Elle en serait morte... Tu sais peut-être qui était le père de ton père. Il s'était donné ou vendu à la Russie. Ton père n'était pas homme à se vendre; mais il était né dans un bourbier, ce fut son mariage qui l'en tira. Ta mère lui fit jurer qu'il se battrait un jour pour la Pologne. Il n'attendait qu'une occasion, et il s'amusait en l'attendant. Survient le branle-bas de 48; la Hongrie entre en danse; les Polonais y courent : ils espéraient ramasser sur les champs de bataille de Pakozd et de Comorn les clés de la citadelle de Varsovie. Ton père avait connu Georgey, il lui écrit, lui offre ses services, se fait agréer pour aide-de-camp. Tope! l'affaire est dans le sac. Voilà un homme aux anges, et qui dessine lui-même le patron de son uni-

forme. Il t'a légué son plumet; tu dois l'avoir quelque part dans un tiroir... Il se met en route; soit forfanterie, soit fatalité, il prend son chemin par Vienne. C'est une ville de plaisirs; il y passe deux jours. Il rencontre au Prater une femme... J'ai oublié son nom. C'était une de ces grandes coquettes qui promettent tout et n'accordent rien. D'un seul regard, elle allume ton pauvre père comme une étoupe. Le voilà pris et plus qu'à demi fou; elle s'amuse à le faire aller, le tourne et le retourne sur le gril. Cependant la campagne s'était ouverte, le canon grondait. Il oublie ses amis, qui l'attendent, Georgey, qui s'étonne. Il s'acharne à la poursuite de son oiseau bleu, qui se dérobe de branche en branche. La rage le prend, il soupçonne un de ses rivaux d'avoir de l'avance sur lui; il le provoque, va sur le terrain, empoche un grand coup d'épée, qui lui transperce la poitrine. Pendant quatre semaines, on le crut perdu. A peine entra-t-il en convalescence, la rougeur lui monta au front. Il était brave... Ce qu'on vous conteste, à vous autres, ce n'est pas le courage, c'est la suite dans les idées et la discipline de la volonté... Par des prodiges d'audace et d'adresse, il réussit à passer la frontière, à franchir les lignes ennemies, et il se présente devant Georgey à la veille de la bataille d'Iscaczyz. Tu devines quel accueil il reçut, tous les visages se détournaient; il ne vit ce jour-là que des dos. — Je prendrai demain un fusil et une capote de soldat, s'écria-t-il, et on verra comment se bat un Bolski. — Mais, soit l'épuisement que lui avait causé un si périlleux voyage, soit le ressentiment des mépris qu'il venait d'essuyer, sa blessure se rouvre, il tombe en défaillance et bientôt en délire. On le transporte dans une ambulance. De son grabat, il entendit durant huit heures le grésillement de la fusillade, les tonnerres de la canonnade et le soir les hurrahs des vainqueurs. Pendant tout ce temps, il s'était battu, lui, contre la fièvre... Un hasard m'amena près de la paillasse où il se tordait et criait. Je pensai à ta mère, j'eus pitié de lui. Grâce à moi, il n'a pas crevé comme un chien; un quart d'ami lui a fermé les yeux. Il me fit sa confession, puis il se remit à battre la campagne. Tantôt il parlait de cette femme et s'écriait : Je l'aurai! tantôt il se persuadait qu'il s'était battu la veille comme un lion, et, arrachant le plumet de son shako : il est rouge de sang, tu le donneras à Ladislas. — J'ai tenu parole; cependant il y avait autour de nous des gens qui s'étaient battus et qui disaient en ricanant, les uns : C'est un traître! d'autres : C'est un lâche! d'autres mieux informés et plus équitables : C'est un Bolski, et les Bolski ne se font tuer que pour une femme!

Depuis le moment où Tronsko me révéla comment mon père était mort, j'ai éprouvé de bien déchirantes douleurs. Aucune n'a égalé en amertume celle que me causa ce récit. Le souvenir de mon père

était pour moi une religion; mon imagination l'avait vu cent et cent fois tomber en souriant sur un champ de bataille, heureux de mourir en héros, heureux de mourir pour la Pologne. Je m'étais repu de cette gloire, je l'avais sentie se mêler à mon sang et courir dans toutes mes veines. Et tout à coup... quel dégrisement! Tronsko venait de me fouiller le cœur avec un poignard, il en avait arraché ce que j'avais de plus précieux, ma légende filiale. Je poussai un cri, et je m'appuyai à la muraille pour ne pas tomber. Mon désespoir éclatait sur mon visage, car je vis Tronsko s'attendrir. Il vint à moi; je fis un geste pour le repousser. — Oh! mon pauvre père! murmurai-je.

Il m'attira dans ses bras. — Que veux-tu? me dit-il. Je ne suis pas médecin, je n'ai étudié qu'en chirurgie.

Je me dégageai, j'empoignai une chaise de canne, je la frappai contre le parquet avec une telle violence qu'elle se brisa en morceaux. — Partons! m'écriai-je; je leur montrerai ce que c'est qu'un Bolski!

En un clin d'œil, mes apprêts de voyage furent achevés. Tronsko appela Richardet, dont j'avais oublié l'existence. — Monsieur, lui dit-il, on a sûrement quelque chose à vous dire. — Et par discrétion il nous laissa seuls.

Je regardai un instant Richardet. — Vous aurez l'obligeance de régler mes comptes, lui dis-je, de remettre les clés au propriétaire.

— Est-ce tout? fit-il.

— Vous irez tout à l'heure à Maxilly... Vous lui direz que je pars.

Il fit un geste d'effroi : — Et comment lui expliquerai-je?...

J'hésitai, je passai la main sur mon front. — Vous lui direz la vérité, repris-je. — Et d'un bond je fus au bas de l'escalier.

XIV.

« Tu seras toujours l'esclave de ton idée du moment, » m'avait dit un jour ma mère. Elle ne s'était pas trompée dans son pronostic. Je n'ai jamais pu avoir qu'une idée à la fois, et l'idée du moment a toujours pris un tel empire sur moi que je lui sacrifiais tout sans qu'il m'en coûtât rien. Je courais devant moi tête baissée, ne regardant ni à droite ni à gauche, le cœur vide de souvenirs et de regrets, pensant avoir anéanti le passé parce que je ne le voyais plus. Cependant il faut s'arrêter, reprendre haleine. Alors les souvenirs se réveillent, le passé se venge, et le cœur, sortant de son ivresse, expie ses mépris irréfléchis par l'emportement de ses lâches remords. Je ressemblais à ces chefs de bande, à ces hardis *condottieri* qui, poussant leur pointe, se jettent au cœur du pays ennemi, sans prendre la peine de bloquer les forteresses qui en gardent les

approches. Tôt ou tard les garnisons qu'ils ont oublié d'investir font des sorties meurtrières, et ces audacieux expient leur imprévoyance. Les équipées finissent par des désastres, et les aventures de la volonté par de honteuses défaites. J'ai assez vécu pour me convaincre que notre cœur est meilleur qu'on ne le dit, et que toutes les grandes fautes s'expliquent par quelque infirmité de l'esprit.

Tronsko avait brûlé ma blessure avec un fer chaud, j'avais entendu siffler la plaie, et je me croyais radicalement guéri. Je ne me reconnaissais plus; j'avais changé en un clin d'œil et d'esprit et de cœur; Mme de Liévitz avait disparu de ma pensée; je me reprochais ma passion comme une méprisable folie. Je n'avais en tête que mon père, mon pauvre père expirant sans gloire et désespéré sur un grabat; je pensais à lui avec une profonde pitié; il était mort insolvable, il m'avait légué une dette d'honneur qu'il me tardait d'acquitter en réhabilitant son nom. Mon impatience ne prévoyait point d'obstacles à mes projets; je me sentais de force à marcher sur l'aspic et sur le basilic, à fouler aux pieds le lion et le dragon. Ma tristesse était accompagnée d'une rage sourde, d'une fureur sombre, mais à laquelle ne se mêlait aucun regret.

Comme nous approchions de Paris, Tronsko, qui jusque-là ne m'avait pas fait une question, me dit à brûle-pourpoint : — Était-ce une comtesse ou une paysanne?

— Oh! ne parlons pas de cette femme, lui répondis-je. — J'étais sûr de ma guérison, mais le souvenir de ma maladie me faisait peur. M'efforçant de sourire, j'ajoutai : — Bah! peut-être ne l'aimais-je pas.

J'étais de bonne foi. Plût à Dieu que j'eusse dit vrai!

Ce que je fis à Paris, ce qui se passa entre certaines gens et moi, à quelles épreuves je fus soumis, quelles instructions me furent données, je me garderai d'en rien dire et surtout de nommer personne.

En cette année 61, la Pologne, qui cherche sa politique dans son cœur et qui agit par de soudaines illuminations, donnait au monde un étonnant spectacle. La soif du martyre s'était emparée d'un peuple entier, et ce peuple s'offrait en holocauste; des multitudes désarmées priaient Dieu sous le feu du canon, leurs cantiques saluaient la mort comme une amie divine. — Je ne vous crains pas, j'ai des troupes, disait le prince Gortschakof au comte Zamoyski. — Nous sommes prêts à recevoir vos balles. — Non, non! nous nous battrons! — Nous ne nous battrons pas, vous nous assassinerez. On avait pu se figurer à Saint-Pétersbourg que la Pologne n'était plus. Et tout un peuple debout, des palmes dans ses mains, s'écriait en montrant son cœur : elle est ici! pourquoi cherchez-vous parmi les morts celle qui vit?... Le métier de bourreau indigne l'honneur d'un soldat. La Russie s'était promis qu'à force de provocations elle au-

rait raison de ce sublime héroïsme qui refusait de se battre. Toute patience a ses limites : on pouvait s'attendre à ce que la Pologne aux abois et frémissante ramasserait enfin le gant, rendrait défi pour défi. Or le comité de Paris désirait envoyer à K..., petite ville polonaise à quelques lieues de la frontière, un émissaire chargé de s'aboucher avec certaines personnes, de leur soumettre des plans et des avis pour des éventualités prévues.

Il fallait que l'émissaire fût jeune. On tenait à sa disposition un passeport de rencontre, visé pour la Russie et portant le nom de William Wilson, originaire de Jersey, naturalisé Français, âgé de vingt-trois ans. La pièce était authentique et munie de toutes les signatures nécessaires. Ce Wilson était un garçon coiffeur, qui avait fait son apprentissage à Paris. Il avait eu des difficultés avec son patron, et soit dépit, soit envie de courir le monde, il s'était résolu à lever le pied. Une dame russe qu'il avait coiffée quelquefois et qui appréciait ses talens lui avait persuadé qu'il ferait aisément fortune à Saint-Pétersbourg. A peine avait-il obtenu son passeport, il était tombé malade, et une fièvre typhoïde l'avait enlevé en trois jours. Le signalement consigné sur ce passeport me convenait à peu de chose près. Je parlais l'anglais assez couramment pour avoir le droit de m'appeler Wilson; le feu coiffeur était blond comme moi; même taille, la même forme de nez. Il me restait à apprendre mon métier. Je commençai sur-le-champ mon apprentissage chez un coiffeur polonais de la rue du Bac. J'étudiai avec fureur l'art de raser à poil et à contre-poil, de manier le fer à friser, de crêper des bandeaux et de bâtir un chignon. Ce fut un jeu pour moi; j'étais né avec des yeux au bout des doigts. Au bout de six semaines, j'étais devenu un vrai Wilson, un « merlan » accompli, et j'en avais la tournure, les gestes, les fadeurs, les gaîtés, l'air et la chanson.

Mes journées appartenaient à la pratique, je donnais mes soirées à ma mère. Il me semblait que je venais de faire sa connaissance; elle était pour moi une nouveauté, une découverte, et ce que je ressentais pour elle était non de la tendresse, mais de l'adoration. Jamais sainte ne porta si loin le détachement de soi-même, l'absolu dépouillement de toute volonté propre, l'entier abandon à la volonté divine. Elle avait accompli son dernier et suprême sacrifice; elle ne reprochait rien à personne, ni à Dieu, ni aux hommes, ni à moi; elle se disait : Cela devait être, et je tâcherai de n'en pas mourir. Ce cœur navré bénissait l'épée qui le transperçait. Elle avait le plus souvent une sorte de gaîté forcée où ne paraissait aucun effort; elle s'occupait avec une tranquillité active de tous les détails de la vie, et il semblait que la vie fût encore quelque chose pour elle. Par instans, il lui prenait un frisson, elle se tournait vers moi et me disait avec un léger tremblement dans la voix :

Adieu, mon enfant! — Et dans ces momens elle attachait sur mon visage des regards fixes, troubles, pleins d'un silence de mort. Alors je me jetais à ses genoux, elle pressait ma tête dans ses deux mains, et peu à peu ses yeux se ranimaient, son teint s'éclaircissait, ses lèvres ébauchaient un sourire, sa figure devenait comme transparente et laissait voir son âme à découvert, une âme sans tache, blanche comme une colombe, une âme où la force se mariait avec une angélique douceur, une âme faite de chasteté, de tendresse, de douleur et de lumière!

Je me rendis un matin chez Tronsko, je lui annonçai que j'étais prêt à partir. Il me retint longtemps auprès de lui, me représenta que je pouvais encore me dédire, que l'entreprise où j'allais m'engager était pleine de périls, qu'avant de m'y embarquer je devais sérieusement consulter mes forces et ma conscience, que toute imprudence, toute faiblesse me serait imputée à crime, qu'il ne se défiait pas de mon courage ni de la figure que je pourrais faire dans les dangers, qu'il se demandait seulement si j'avais l'esprit assez mûr, l'humeur assez rassise pour garder mon sang-froid dans toutes les rencontres, pour discerner les occasions, pour déjouer les embûches, pour dévorer en silence des humiliations et maîtriser les bouillonnemens de mon cœur. Le véritable émissaire, disait-il, est un lion doublé d'un renard, et il appréhendait mes imprévoyances, les brusques échappées de ma gloriole, ce qu'il appelait mes petites vanités. Je lui répondis que je n'étais plus Ladislas Bolski, que j'étais William Wilson, et que je me sentais de force à faire la barbe à tout l'univers. Il insista encore, me conjura de réfléchir, m'assura qu'il saurait me dégager de ma parole en prenant tout sur lui. Je l'interrompis, et me frappant la poitrine par un geste romain : — Ce que je porte ici, m'écriai-je, ce n'est plus un cœur de chair et de sang, c'est une pierre calcinée par la foudre.

— Dieu soit avec toi! me dit-il en m'embrassant; mais n'oublie pas que Tronsko est ta caution, et qu'avant-hier, en présence de dix personnes, il a donné sa main gauche à couper que tu étais un homme.

Je retournai auprès de ma mère; elle me conduisit à l'église de la Trinité, elle y passa une grande heure en oraison mentale, agenouillée, la tête basse. Je voyais ses lèvres remuer, des ombres et des lumières passer sur son front, elle causait avec Dieu et Dieu lui répondait; je ne sais ce qu'ils se disaient, je me tenais immobile, craignant de troubler cet entretien sacré auquel je n'étais pas digne de me mêler. Quand elle m'eut ramené chez elle et qu'on vint nous avertir que le fiacre était en bas, elle se jeta sur moi comme une lionne sur son lionceau qu'elle dispute aux chasseurs, elle couvrit de baisers mes cheveux, mon front, mes yeux, ma

bouche. Puis reculant d'un pas : — Voilà des lèvres, dit-elle avec angoisse, qui vont être condamnées à mentir. Que Dieu leur épargne du moins la honte du parjure! — Son visage s'enflamma : — Rends-nous la patrie, Seigneur! s'écria-t-elle. Et rends-moi un jour mon enfant! — Et levant les bras : — Pourtant que ta volonté soit faite et non pas la mienne! — Elle m'accompagna jusqu'à la porte; debout sur le seuil, les mains frémissantes, le front tendu en avant, elle me regarda descendre l'escalier. Je retournai la tête, elle porta ses dix doigts à ses lèvres et me jeta son âme dans un dernier baiser.

XV.

Six semaines plus tard, par une matinée de décembre froide, mais sans brouillards, j'arrivai devant une barrière en bois, qui m'annonçait que j'allais franchir une frontière et fouler le sol polonais. Une jeune fille fraîchement sortie du couvent et que sa mère conduit à son premier bal ressent peut-être quelque chose de ce qui se passa dans mon cœur; ce fut une joie fiévreuse mêlée d'un trouble profond et d'une émotion intense. Je hélai un factionnaire, qui vint me recevoir et me fit entrer à la douane. Là on examina mes papiers, on me fit subir un minutieux interrogatoire. Enfin je fus autorisé à passer outre. Je replaçai mon havre-sac sur mon dos, et je continuai mon chemin.

Devant moi s'étendait un pays de plaines, mollement onduleux, que la neige recouvrait d'un épais linceul. Bientôt la route s'enfonça dans un bois de pins et de bouleaux. Une corneille passa au-dessus de ma tête en croassant. Je tirai mon chapeau et je la saluai. Le chemin était désert, je le quittai un instant, je fis quelques pas dans le bois. Écartant la neige avec mes mains, je m'agenouillai au pied d'un arbre, et du fond de mon cœur sortit cette prière fervente que je prononçai à demi-voix : — Terre maudite et bénie, terre de saint Stanislas, de Sobieski et de Kosciusko, terre des héros et des martyrs, toi qui bois le sang comme de l'eau et qui vois fleurir éternellement les roses sacrées de l'immortelle douleur et de l'immortelle espérance, reconnais le plus humble de tes enfans. Il t'apporte son cœur, ne méprise pas son offrande, et mets dans sa poitrine, avec le désir de bien faire, quelque étincelle de ce feu divin qui est le secret des grandes vies et des belles morts. — Je me penchai, je baisai cette terre à laquelle j'avais parlé, je ne sais quelles délices me vinrent aux lèvres; il me sembla que le sol humide se réchauffait sous mes embrassemens, que mon baiser m'était rendu, et je sentis une flamme courir dans mes veines et

jusque dans la moelle de mes os. Je me relevai, je me remis en marche d'un pas libre et léger; pourtant j'avais toute ma charge, je portais Dieu dans mon cœur, la Pologne sur mes lèvres.

J'arrivai vers le soir à K...; je me rendis sur-le-champ au bureau de police, où je présentai mes papiers et déclarai mes intentions. Mon petit discours fut assez bien tourné, et je débitai avec aplomb mon boniment de garçon coiffeur. J'avais quitté Paris pour aller chercher fortune à Saint-Pétersbourg, où mon incomparable talent ne pouvait manquer de faire florès; mais j'avais gaspillé en chemin mon pécule, les eaux étaient basses, et, avant de continuer mon voyage, je désirais faire quelque séjour à K... pour me remettre à flot et regarnir mon gousset. Comme j'achevais ma petite histoire et que les employés tournaient autour de moi comme des limiers, flairant mes poches pour s'assurer qu'elles ne renfermaient rien de suspect et que je ne sentais pas le gibet, entra le directeur de la police, le colonel Rothladen. C'était un homme de poids et d'un bel âge, mais qui faisait le jeune et aimait à se requinquer. On le mit au fait. Aussitôt ce vert-galant un peu poussif, lequel à chaque mot gonflait ses abajoues et soufflait comme un bœuf, me cria d'une voix de stentor : « Il y a ce soir un thé dansant chez le général W...; voyons, paltoquet, ce que tu sais faire. » Et, ôtant son chapeau et sa cravate, il se jeta une serviette sur le dos en guise de peignoir. Je lui répondis que j'appartenais à l'école du *cheveu expressif et physionomique*, qu'il devait d'abord me permettre d'étudier ses airs de tête, ses gestes, sa démarche, que je lui ferais ensuite une coiffure pleine d'allure, qui serait parfaitement assortie à l'ensemble de sa personne. Il se mit à se promener devant moi, tout en goguenardant et montrant ses canines comme un vieux dogue de belle humeur. Je lui brûlai sous le nez quelques grains d'encens que ses grosses narines humèrent avec délices; puis je mis mes fers au feu, et, après l'avoir rasé, je lui bâtis en un tour de main une coiffure coup-de-vent qui exprimait les ambitions de son humeur conquérante. Il se regarda longtemps dans la glace, parut satisfait de mon savoir-faire. Je l'entendis qui disait en russe à l'un de ses employés : — Il faut convenir que ces Parisiens ont un chic de tous les diables. Je vais faire sensation chez le général. Ce petit garçon est un trésor. Qu'on lui délivre sur-le-champ son permis de séjour. — Il daigna m'indiquer l'adresse d'un nommé Pudel, d'origine allemande, qui était le premier coiffeur de la ville. — Je te le donne pour un franc animal, me dit-il, et je te charge de faire son éducation. Tu lui diras de ma part qu'il te traite bien, et tu tâcheras d'infuser dans sa grosse tête tudesque la théorie du cheveu... Comment dis-tu?

— Expressif et physionomique, lui répondis-je.

— Oh! ces Français! fit-il; tous grands parleurs, mais gentils, et qui ont inventé le chic...

— Le chien, interrompis-je.

— Oh! oh! oh! le chien! répéta-t-il avec un gros rire épais.

Et il me fit pirouetter sur mes talons, me donna une tape sur la joue. — Va-t'en de ce pas chez Pudel, me dit-il. Tu auras l'honneur de me coiffer tous les jours.

Je me présentai incontinent chez Pudel, qui me reçut assez mal, et me déclara qu'il n'y avait point de place vacante dans son échoppe. Toutefois, quand je me fus réclamé du directeur de la police, il baissa le ton, consentit à me prendre à l'essai. Je dus lui donner séance tenante un échantillon de mon habileté. Il me mit aux prises avec une tête à perruque, à laquelle j'improvisai une coiffure de bal. Pendant que je travaillais, il m'observait bouche béante et d'un œil jaloux. A quoi ne s'accroche pas l'amour-propre? La mortification que lui causait la supériorité de mon talent me fit un sensible plaisir; mais je m'empressai d'adoucir son chagrin par ma gentillesse et mes déférences. Nous devînmes bons amis et nous entrâmes en marché. Je lui fis mes conditions en me donnant l'air de tenir beaucoup à l'argent. Bien que le brave homme fût dur à la détente, il avait compris le parti qu'il pourrait tirer de moi; il finit par amener pavillon et en passa par tout ce que je voulais. Il me conduisit dans une pension bourgeoise où il m'assura que je serais bien et à bon compte. Et ce fut ainsi que ce jour même s'opéra sous les plus favorables auspices mon installation à K...

Tronsko m'avait instamment recommandé de ne rien hasarder, de ne rien brusquer, de ne m'avancer que bride en main, avec des précautions infinies. Eussé-je oublié ses conseils, la situation troublée où se trouvait la Pologne m'eût assez prêché la prudence. Russes et Polonais étaient en éveil, se mesuraient du regard. On s'attendait à une crise, on sentait dans l'air en quelque sorte le poids des événemens qui se préparaient. J'apportai une extrême circonspection dans ma conduite, dans mes discours. Non-seulement il y allait du succès de ma mission; mais il eût suffi d'une démarche précipitée, d'un propos hasardé pour compromettre d'autres sûretés que la mienne. Pour la première fois j'éprouvai ce qu'a de sévère et de bienfaisant le sentiment de la responsabilité. Je n'étais plus mon maître, j'appartenais à une grande cause qui m'était plus chère que la vie; de ma sagesse ou de ma folie dépendait plus d'une destinée; j'étais devenu quelque chose, et ma conscience était heureuse. Je n'avais jamais eu jusqu'alors la notion de la vertu, qui est une force gouvernée par la raison; je la sentais croître en moi, et il me semblait que mes pensées s'épuraient, que mon

esprit avait mûri, que j'étais un homme nouveau; je goûtais ces joies amères et fortifiantes que donne la pratique de l'abnégation. Quiconque sacrifie son moi reçoit en échange l'infini. Quelle duperie que de se refuser à un tel marché! Mais le cœur humain est lâche, et il faut du courage pour être heureux.

Je vécus durant un mois en véritable Wilson, et le diable lui-même n'aurait pu lire dans mes pensées secrètes. Toujours alerte, le cœur au métier, gai comme un pinson, j'avais l'air de ne songer qu'à ma besogne. Ma belle humeur, mes lazzis, plaisaient à la pratique; j'affectais de parler à tort et à travers, avec l'insouciance d'un homme qui n'a rien à cacher et qui jette la plume au vent. On me faisait force questions sur Paris, sur les modes, sur les actrices en renom. Il n'était bruit dans la ville que du joli Parisien et de sa langue dorée. Maître Pudel, en dépit de sa jalousie, ne pouvait s'empêcher de convenir que j'étais un sujet précieux, un garçon élu du ciel pour achalander une boutique. Avant mon arrivée, ses affaires allaient bien, mais on a toujours des rivaux; il en avait un, de l'autre côté de la rue, qui lui donnait de l'ombrage. Peu à peu les principaux cliens du rival firent défection, nous les vîmes arriver chez nous un à un. Ce fut un événement, et l'honneur m'en revint.

Le soir, j'allais coiffer les dames chez elles. Il en était de fort jolies et qui me regardaient d'un œil assez doux; je n'avais pas l'air d'y prendre garde, et ma gravité déconcertait leurs agaceries. Réservé, tenant ma morgue, je leur exposais doctoralement la théorie du cheveu expressif; mais je n'abordais avec elles aucun sujet qui fût étranger à mon art. Désormais les sourires de femmes me faisaient peur, c'était la seule ivresse que je craignisse pour ma tête. En revanche, quand il m'arrivait de faire un pique-nique avec les apprentis de Pudel, je n'avais pas besoin de m'observer, j'étais assuré que, même en pointe d'ivresse, je ne lâcherais pas un mot que j'eusse à regretter. Après avoir bu deux verres de schnaps, ces bons compagnons me livraient tous leurs secrets; après en avoir bu dix, je ne leur contais que des ragots, et ma tête claire contemplait avec satisfaction mon cœur immobile et muet sous son triple cadenas.

D'autres épreuves m'étaient plus dangereuses. J'entendais quelquefois dire certaines choses qui m'échauffaient la bile. Maître Pudel, tout Allemand qu'il fût, était plus Russe de cœur et plus impérialiste que l'empereur Alexandre lui-même. Le brave homme avait un dos à charnières et une grande vénération naturelle pour toutes les autorités constituées, pour les poitrines chamarrées, pour les chapeaux à plumets. Un capitaine était déjà pour lui quelque chose; avait-il affaire à un colonel, il ne saluait pas, il plongeait, et avant de savonner ce demi-dieu, il lui demandait pardon de la liberté grande. Il comprenait trop bien ses intérêts pour faire hors

de propos étalage de ses opinions, et quand son échoppe était pleine, il se taisait ou ménageait habilement la chèvre et le chou; mais dans le tête-à-tête il devenait discoureur, il aimait à me développer son *credo* politique, qui se résumait en ceci, qu'après l'empereur Alexandre il n'y avait pas en Europe un aussi bel homme que son excellence le gouverneur de la province, et que les Polonais étaient tout au plus dignes de lécher la semelle de ses bottes. Quand il me parlait de *ces chiens de Polonais*, il me prenait une violente envie d'appliquer une croquignole sur son nez en pied de marmite, et je disais intérieurement : « Seigneur, préservez-moi de la tentation! »

Je souffrais aussi des familiarités qu'on prenait parfois avec William Wilson. Les officiers de la garnison étaient la plupart polis et de véritables gentilshommes; mais il n'y a pas de règle sans exception. J'étais condamné à raser chaque matin certain lieutenant d'artillerie à la moustache retroussée, à la taille de guêpe, lequel faisait le fendant et se levait perpétuellement sur ses ergots. Un jour il prétendit que la serviette que je lui présentais était malpropre; la roulant en pelote, il me la jeta en pleine figure. Une bouffée de sang me monta aux joues; je me détournai et m'enfuis dans l'arrière-boutique, où je bricolai quelques instans pour me donner le temps de me remettre. Je revins avec une autre serviette, et je rasai ce déplaisant museau; je sentais le rasoir trembler dans ma main, et mon butor l'échappa belle.

Tout en maniant le blaireau et le fer à papillotes, je m'orientais, j'étudiais le terrain, je poussais des reconnaissances en pays ami et ennemi. Quand j'allais faire des barbes en ville, je happais au vol bien des propos, dont je faisais mon profit, car je ne tenais dans ma poche ni mes yeux ni mes oreilles, et l'on se gênait d'autant moins pour parler devant moi que je passais pour ne savoir ni le russe ni le polonais. La sonde en main, recueillant, sans en avoir l'air, toutes les informations qui pouvaient m'aider à éclairer ma marche, je m'acheminais insensiblement à mes fins, et deux mois après mon arrivée j'étais entré en rapport avec toutes les personnes à qui j'avais affaire. Une chose m'affligea jusqu'à me déchirer le cœur : dans les premiers temps, on me fit sentir cruellement les suspicions et la défaveur qui étaient attachées à mon nom. J'eus bien des glaces à rompre, bien des ombrages à dissiper. L'un refusait de prendre mon mandat au sérieux; un autre m'éconduisait avec un sourire d'incrédulité dédaigneuse; un troisième insinua que j'avais surpris la bonne foi de ceux qui m'envoyaient, et, me traitant de blanc-bec et de fils de noble, il ajouta que j'étais le portrait vivant de mon grand-père paternel. J'éprouvai qu'un enthousiasme vrai anéantit l'amour-propre;

rien ne put me rebuter, je ne songeai qu'aux intérêts sacrés dont j'étais chargé; ma candeur, ma sincérité, finirent par triompher de toutes les défiances, on consentit à m'écouter.

Après quelques pourparlers secrets, nous tînmes un conciliabule dans une cave qui communiquait avec la campagne par plusieurs issues souterraines. Ce fut là que je développai pour la première fois les idées et les plans dont on m'avait confié la défense.

La nouveauté de la scène que j'avais sous les yeux était propre à m'émouvoir. Cette grande cave voûtée avait un sombre visage de conspirateur; une lanterne suspendue en éclairait faiblement le milieu. Il me semblait que la lumière et la nuit se disputaient à qui empiéterait l'une sur l'autre; les ténèbres reculaient tour à tour ou s'avançaient sur nous comme pour dévorer nos pensées et nos projets. Un grand crucifix cloué à la muraille nous contemplait de ses yeux morts, nous écoutait comme le silence éternel écoute les vains bruits de la terre. Une odeur de relent, de moisissure, était répandue dans l'air. Nous avions avec nous deux hôtes invisibles, le mystère et le danger, et je sentais que nous leur appartenions corps et âme, que ces fantômes s'occupaient à décider ce qu'ils feraient de nous.

J'entrai en matière. Les cinq personnes dont se composait mon auditoire me témoignèrent d'abord une froideur hostile, et j'eus peine à ne pas me troubler. On m'interrompait avec aigreur, on me chicanait sur un mot; je retrouvais difficilement le fil de mes pensées au milieu des contradictions, des ergoteries et des sarcasmes qui pleuvaient sur moi. Je repris peu à peu mon assurance; la flamme qui me réchauffait le cœur se répandit sur mon visage et sur mes lèvres; je parlai avec tant d'effusion, avec un entraînement si passionné, que je sentis l'air s'attiédir autour de moi. Les visages désarmèrent; je surpris dans les regards de l'étonnement d'abord, puis de la sympathie. On ne me fit plus que des objections sérieuses; je les réfutai de mon mieux, et je crus m'apercevoir que mes réponses faisaient impression, qu'il s'en fallait peu que je n'eusse ville gagnée. En fin de compte, les plans dont je m'étais fait l'avocat parurent mériter qu'on les examinât de près, et il fut décidé que la discussion serait reprise un autre jour.

Après avoir accompli ma mission, je me hasardai à plaider ma cause personnelle. — Quel que soit le résultat de vos réflexions, dis-je en finissant, et à quelque plan que vous vous arrêtiez, je vous supplie de croire que ma seule ambition est de travailler comme un simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. Je suis venu pour vous apporter des conseils et pour recevoir vos ordres. Je vous prouverai que je sais obéir comme je sais vouloir. Je ne suis, il est vrai,

qu'un enfant; mais j'ai assez vécu pour ne plus tenir beaucoup à la vie. Que la mort vienne quand il lui plaira; je suis un arbre encore vert, aux rameaux gonflés de séve et qui ne craint pas la cognée : peu m'importe qu'elle m'abatte avant la saison des fruits. Dieu favorise d'une fin précoce ceux qu'il aime; il les rappelle à lui avant qu'ils aient connu le rongement sourd des passions intéressées, avant qu'ils aient senti leurs années se figer en eux et leur peser comme un bois mort. Pour ce qui est de mes opinions politiques, je vous déclarerai franchement que je n'en ai point. Suis-je aristocrate ou démocrate? Je n'en sais rien. Je ne pense qu'avec mon cœur, et mon cœur n'est d'aucun parti. Je crois qu'un honnête homme doit être prêt à mourir pour son pays. Voilà tout mon *credo*, tout mon symbole. J'ai lu les poètes polonais, et ils m'ont appris qu'une femme étant tombée en léthargie, son fils appela des médecins. — Je la traiterai selon la méthode de Brown, dit l'un. — Les autres répondirent : — Qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Brown! — Je la traiterai selon la méthode d'Hahnemann, dit le second. Les autres répondirent : — Qu'elle meure plutôt que d'être guérie par Hahnemann! Alors le fils s'écria dans son désespoir : — O ma mère! et la femme, à la voix de son fils, se réveilla et fut guérie. Soyons donc des fils et non des médecins. Laissons crier nos cœurs, et les pierres elles-mêmes nous répondront, « car, a dit le poète, chacun de nous a dans son âme le germe des lois à venir et la mesure des frontières à venir. Plus vous améliorerez et agrandirez votre âme, plus vous améliorerez vos lois et agrandirez vos frontières. »

Et j'ajoutai : — S'il est ici quelqu'un qui garde encore quelque prévention contre moi, qu'il m'insulte, et je dévorerai l'insulte en silence. Qu'il me frappe sur la joue gauche, et je lui présenterai la joue droite. Qu'il me crache au visage, et je lui tendrai mes deux mains en l'appelant frère. Et je ferai tout cela au nom et pour l'amour de la Pologne. Au surplus, les temps sont proches où chacun sera jugé sur son travail. Quand l'heure de la délivrance aura sonné, je ne vous demanderai qu'un fusil, des cartouches et l'humble *czamara* de l'insurgé, et vous me verrez à l'œuvre... Puis, étendant le bras vers le crucifix : — J'atteste ici ce Dieu qui nous écoute que, si nous sommes réservés à de nouvelles épreuves, Ladislas Bolski ne survivra pas à la défaite de la liberté.

Mon candide enthousiasme m'avait gagné tous les cœurs. On m'entoura, on me serra la main. Tout à coup nous tressaillîmes. L'image du Christ s'était détachée du bois où elle était clouée; la croix demeura suspendue, l'image tomba sur le sol avec un bruit sourd. Était-ce une réponse à mon serment, un refus muet du Dieu que j'avais attesté? Il y eut un instant de stupeur; mais je m'élançai vers le crucifix, et le ramassant : — Ne voyez-vous pas, m'é-

criai-je, que le Christ s'est détaché de sa croix pour nous annoncer qu'avant peu la crucifiée des nations descendra vivante de son gibet?

L'interprétation favorable que je venais de trouver à cet étrange accident fut accueillie avec un frémissement de joie; le danger rend superstitieuses les âmes les plus fortes. Chacun pressa le crucifix sur ses lèvres, et nous nous donnâmes ensuite le baiser de paix en nous écriant : — Gloire à Dieu ! le Christ est ressuscité.

Ah! que ne suis-je mort en cet instant! J'aurais passé de la terre au ciel sans m'y sentir dépaysé. Il y avait dans mon cœur un paradis commencé.

XVI.

Jusqu'alors j'avais eu pour moi vent et marée; tout m'avait réussi à souhait. Il y avait en moi deux hommes : l'un, le catholique, attribuait mon bonheur à la protection de la Providence; l'autre, le joueur, sentait avec joie que j'étais en veine, et que je tenais en quelque sorte le hasard dans le creux de ma main. Mon esprit savait accorder ces idées contradictoires. Cependant la Providence ou ma veine se lassa, et quelques jours après notre conciliabule je commis une imprudence qui fut le commencement de mes malheurs. Me condamne qui voudra! les circonstances furent plus fortes que ma volonté.

Un soir j'allai raser chez lui le directeur de la police. Je le trouvai dans un accès de mauvaise humeur, bougonnant et grommelant comme un chien fâché. Sa femme entra comme je repassais mon rasoir. — Nous avons coffré, lui cria-t-il en russe, quelques-unes de ces drôlesses.

J'appris par la suite de la conversation que ces drôlesses étaient quelques dames polonaises qui s'étaient permis de paraître dans la rue vêtues de noir. A ce moment, le deuil était séditieux; la police l'avait interdit à titre de manifestation politique, d'hommage de douleur rendu à la patrie morte. Après avoir maudit en russe ces satanées femmes noires, auxquelles il se promettait d'apprendre à vivre, le directeur se plaignit à moi en français que les Polonaises étaient une mauvaise race, de véritables boute-feu qui mettaient à l'envers la cervelle de leurs maris. — Bénies soient les femmes, s'écria-t-il, qui ne s'occupent que de gouverner leur marmite! bénies aussi les femmes qui n'ont que des chiffons en tête; mais les Polonaises!... Cela ne pense qu'à mal; c'est le diable en jupons. Leurs rubans conspirent; les brides de leurs chapeaux ont toujours l'air de tripoter quelque chose, et il n'en est pas une seule qui ne loge une émeute sous son chignon.

Je lui répondis en plaisantant que par tout pays les femmes

étaient ingouvernables, et je m'empressai de rompre les chiens. Le lendemain était un dimanche; Pudel me donna campos l'après-midi. Les arrestations opérées la veille avaient mis les esprits en émoi. Dès le matin, une certaine agitation s'était répandue dans la ville. Il y avait du sérieux sur les visages, une pensée dans les regards. C'était un de ces jours qui ne ressemblent pas à tous les jours : on sent qu'une idée est dans l'air, et cette idée contagieuse envahit les cerveaux les plus opaques, les plus résistans; les imbéciles même et ceux pour qui la vie n'est qu'une habitude ne peuvent se défendre de ces mystérieuses atteintes; leur cœur bat, leur tête travaille, et ils sont si étonnés de cette aventure qu'ils prévoient des catastrophes; ils pourront dire à leurs petits-enfans : j'ai vécu ce jour-là. Les passans ne passaient pas, ils s'arrêtaient pour causer entre eux; les uns parlaient plus haut, les autres plus bas qu'à l'ordinaire. Des groupes se formaient près des fontaines, sur les carrefours, et se dispersaient à l'approche d'une figure suspecte. Les rues étaient tantôt bruyantes, tantôt désertes, et il y régnait de ces longs silences dont le vide fait peur. Les pavés eux-mêmes n'avaient pas leur air de tous les jours; ils s'attendaient à quelque chose. Il semblait que le vent voulût se mettre de la partie; il soufflait par rafales brusques et violentes, et tout à coup se taisait pour écouter ce qui se passait.

Dès que je fus libre, je sortis, les mains dans mes poches, me donnant l'air badaud, gobe-mouche, l'air d'un curieux qui hume le vent et les nouvelles, ne s'intéresse qu'à son plaisir et prendra parti pour le gendarme, si le gendarme a le mot pour rire. Je m'acheminai vers la grande place, où j'eus quelque peine à pénétrer. Une foule immense s'y pressait. Cette place, dont le milieu est occupé par une grande croix de pierre et par la statue équestre de Paul Ier, forme un vaste parallélogramme que bordent d'un côté une caserne d'artillerie, de l'autre une prison et l'hôtel du gouverneur de la province. Je jouai des coudes, je réussis à me faire jour à travers la foule. Je n'osais questionner personne, mais j'appris par des bribes de conversations recueillies de droite et de gauche qu'une députation, composée des principaux notables de la ville, s'était présentée devant le gouverneur pour solliciter l'élargissement des prisonnières. Le gouverneur avait repoussé leur requête en alléguant les instructions qu'il avait reçues de Varsovie. — Messieurs, leur avait-il dit comme à des enfans mutins, soyez sages, prêchez la sagesse à vos femmes, et remettez-vous du reste à la générosité de l'empereur et de ses ministres. — La députation s'était retirée; avant de se disperser, on s'était arrêté à quelques pas du palais pour conférer. Peu à peu le rassemblement avait

grossi; au bout d'une heure, la place s'était trouvée couverte d'un peuple sans armes et immobile, qui attendait on ne sait quoi. Les visages n'avaient rien de provoquant ni de menaçant; les femmes et les enfans étaient en nombre. On parlait bas; il se faisait dans cette multitude un secret échange de pensées et de regards, de douleurs et d'espérances. Quelques femmes s'étaient agenouillées au pied de la croix et priaient. Devant la caserne, quelques canonniers, les bras croisés, fumaient leur pipe et regardaient.

Tout à coup un frémissement se fit entendre; bientôt ce fut comme une houle d'émotion qui parcourut de proche en proche toute la place, et dont la vague arriva jusqu'à moi. On agitait des mouchoirs en regardant en l'air. Je levai aussi les yeux. Un ballon flottait majestueusement au-dessus des toits, portant cette inscription en lettres énormes : « la Pologne n'est pas morte. » Il me sembla que ce ballon patriote était un être vivant et pensant, et je m'intéressai vivement à sa destinée. Il courut un instant le plus grand danger. Il s'abaissa d'abord en tournoyant, comme s'il allait tomber sur la croix de pierre, puis une brise moscovite et perfide le prit de travers et le poussa dans la direction de l'hôtel du gouverneur. Aussitôt des employés de la police parurent aux lucarnes, armés de perches, de crampons, et s'apprêtant à harponner cet insolent perturbateur du repos public; mais au moment où ils l'allaient saisir au corps, un bon vent polonais l'emporta brusquement dans l'espace : il pointa vers le ciel, narguant la police ébaubie. De tous les coins de la place partit un vaste applaudissement, accompagné d'acclamations et de hurrahs.

Cet incident, cette déconvenue, ces applaudissemens, avaient irrité les autorités russes. Un commissaire parut à un balcon, il somma le peuple d'évacuer la place. On tint peu de compte de ce premier avertissement. On regardait toujours le ballon, qui, se sentant hors d'insulte, avait ralenti sa fuite; il allait et venait, tournait et virait, semblait prendre un ironique plaisir aux colères impuissantes qu'il entendait gronder au-dessous de lui. Après quelques minutes, le commissaire reparut, réitéra sa sommation, en y joignant quelques mots menaçans qui sentaient la poudre. Je m'aperçus alors qu'un détachement d'infanterie, qui avait pénétré par les cours intérieures, était venu se ranger devant les grilles de la caserne. L'instant d'après, il opéra un mouvement de par files à droite et à gauche, et démasqua deux canons pointés sur le peuple.

A ce coup, hommes, femmes, enfans, comprirent que l'affaire devenait sérieuse, et la retraite commença. Les rues avoisinantes n'étaient pas larges; l'une d'elles se trouva obstruée par un embarras de voitures. La multitude, qui ne pouvait se dégorger par

des issues trop étroites, reflua; on se poussait, on se heurtait. Les deux canons semblaient observer ce va-et-vient d'un œil sinistre. Un gamin, qui s'était juché sur un réverbère, déploya soudain un grand drapeau blanc et rouge, et les armes de la Pologne, l'aigle et le cavalier, flottèrent dans l'air. Le drapeau produisit un effet magique; toute cette mer agitée se calma comme par enchantement. On se montrait l'aigle blanc; le commissaire, ses menaces, le danger, les deux canons, tout fut oublié; mille voix entonnèrent à l'unisson l'hymne saint : — Dieu puissant, prenez pitié de nous et rendez-nous la patrie! Sainte Vierge, reine de Pologne, priez pour nous! — Comme les chants se ralentissaient, deux ou trois coups de fusil partirent on ne sait d'où, tirés par des mains inconnues qui n'ont jamais dit leur secret. La multitude s'imagina que c'était le signal d'un massacre; frappée d'une terreur panique, elle fit un mouvement désespéré pour s'enfuir; ce fut un affreux pêle-mêle; il y eut des femmes renversées, étouffées; on piétinait sur des corps. De son côté, la troupe crut à une attaque. J'entendis un roulement de tambours; l'officier qui commandait la batterie donna d'une voix tonnante un ordre qui me fit frémir.

J'avais d'abord été entraîné par le violent reflux de la foule. Ne pouvant me frayer un chemin jusqu'à une issue, je m'étais dit : Plutôt mourir mitraillé qu'étouffé. J'avais réussi à me dégager, et, revenant sur mes pas, je m'étais réfugié à tout hasard derrière le socle de la statue de Paul Ier. Quand j'entendis le commandement de l'officier du poste, je regardai autour de moi. Le milieu de la place était vide. Seule, une femme en haillons était demeurée agenouillée au pied de la croix, sa tête dans ses mains; à côté d'elle se tenait un bambin de trois ans, qui jouait avec un chapelet, attendant que sa mère eût fini de prier. Ces deux êtres paraissaient complétement étrangers à tout ce qui se passait autour d'eux; l'insouciance de l'un, le recueillement de l'autre, leur faisaient comme une solitude impénétrable à tous les bruits de la terre. Je m'élançai vers cette femme pour l'avertir du danger; je n'étais plus qu'à trois pas d'elle et j'allais la saisir par le bras pour l'entraîner derrière la statue, quand une formidable détonation ébranla toutes les fenêtres des maisons voisines et fut suivie d'un cliquetis de vitres brisées. La première pièce venait de faire feu; j'en avais senti le vent. Un cri d'effroi retentit. La mitraille avait fait cinq ou six victimes, qui gisaient sur le pavé; plus près de moi, elle avait commis un assassinat qui me glaça le sang dans les veines. L'enfant au chapelet avait été atteint d'un biscaïen, et ce biscaïen lui avait tranché le cou comme eût fait un rasoir. Le tronc était tombé d'un côté, la tête avait sauté à dix pas plus loin. La femme se re-

leva d'un bond et demeura un instant immobile, raide comme une barre de fer, ses cheveux dressés sur la tête, la bouche béante, les yeux tout grands ouverts, le regard ivre d'épouvante et d'une horreur sans nom; puis, sortant de son effroyable extase, elle poussa un cri de bête fauve, se rua sur le cadavre, qui dormait dans une mare de sang, s'accroupit, se mit à lapper ce sang comme une chienne, et bientôt, faisant un nouveau bond, elle ramassa la tête, la saisit par les cheveux, la brandit et la montra au peuple en s'écriant : « Voilà la générosité de l'empereur ! »

Cette scène m'avait mis hors de moi. J'oubliai mon rôle, mon personnage. Je courus comme un fou vers les canons. L'officier du poste était ce lieutenant à taille de guêpe qui m'avait jeté au visage une serviette. Peut-être venait-il de faire de trop copieuses libations; il me parut peu solide sur ses jambes. Se tournant vers les canonniers de la seconde pièce, il leur commanda de faire feu. Je m'oubliai jusqu'à l'apostropher en russe : — Vous êtes donc des brigands, lui dis-je en lui montrant le poing, que vous tirez sur des femmes et des enfans? — De quoi te mêles-tu, sacré figaro? me répliqua-t-il. Haut le pied, ou je t'enfile avec mon sabre. — Vous ne tirerez pas, m'écriai-je, — et, transporté d'une fureur de mourir qui me tourna la tête comme une ivresse, je me précipitai sur le canon, j'étreignis la volée de mes deux bras et j'appuyai convulsivement ma poitrine contre la bouche. Le canonnier qui tenait la lance à feu me dit en riant : — Tu vas danser le grand branle. Saute, canaille ! — Et il enflamma l'étoupille. Il est des secondes qui sont longues de plusieurs minutes. J'eus le temps de revoir en imagination ma chambre du Jasmin et Tronsko écrivant sur la muraille : *Slavus saltans !* et j'eus encore le temps de me dire : — Tout à l'heure, je serai en quatre morceaux. Voilà une manière de sauter que Tronsko n'avait pas prévue. Et je regrettai qu'il ne fût pas là... Cependant, par je ne sais quel heureux hasard, à peine allumée, l'étoupille s'était subitement éteinte, le canon n'était pas parti, et j'étais encore vivant.

Sacrant, jurant, le canonnier me lança un regard de travers. — Tu as des secrets, fit-il. Tu as jeté un sort sur l'étoupille; nous allons bien voir. — Après l'avoir examinée, il se disposait à la rallumer, quand un de ses camarades, qui me voulait du bien, me cria : — T'ôteras-tu de là? — et m'administra un coup de son écouvillon qui m'étourdit. Je lâchai prise, je tombai. Je venais de me relever, et je cherchais des yeux, à travers un nuage, mon sauveur pour me jeter sur lui; mais le commandant de la place parut. Il était furieux de ce qui venait de se passer. Il interpella l'officier du poste en termes peu parlementaires, lui reprocha d'un ton véhément

sa précipitation, son ineptie et le sang versé; puis il envoya des hommes avec des civières pour ramasser les blessés et les morts.

Le coup que j'avais reçu avait dissipé mon ivresse; mon sang-froid me revint, je compris l'étendue et les conséquences de la sottise que j'avais faite. Je cherchais à m'esquiver furtivement quand le commandant m'aperçut et me demanda par quel hasard je me trouvais là. Je lui répondis en français, d'un ton piteux, que j'étais venu flâner sur la place en amateur, que, pris dans la foule, je n'avais pu m'en aller, que la première décharge m'avait fait une peur effroyable, que j'avais complétement perdu la tête, et que dans mon trouble j'avais couru me jeter dans la gueule du canon. Et en homme qui a honte de sa frayeur et qui cherche à se refaire une contenance : — Ma foi! dans mon métier on n'est pas obligé d'être un dur-à-cuire. J'ai eu la plus belle venette du monde, et j'ai failli faire comme Gribouille, qui se jetait dans l'eau pour ne pas recevoir la pluie. — Le commandant tordit entre ses doigts les crocs de son énorme moustache : — Vous avez trop d'esprit pour un merlan, me dit-il d'un ton sardonique.

Cependant il semblait disposé à me laisser aller sur ma bonne mine; mais le lieutenant, qui n'avait pas digéré l'algarade et qui était bien aise de se revancher sur quelqu'un : — Ce qui est singulier, dit-il, c'est qu'hier encore ce béjaune ne savait pas un mot de russe et qu'il le parle aujourd'hui couramment. — Comment cela? dit le commandant. — Eh parbleu! tout à l'heure il m'a crié en russe : Vous êtes des brigands!... — Il avait raison, reprit l'honnête commandant en frappant du pied, et je vous le ferai bien voir... — Puis se retournant vers moi : — Ah! tu sais le russe! Toujours un effet de la peur. Tu as là un singulier maître de langues. Ton cas est louche, mon garçon. — Et là-dessus, sans m'écouter davantage, il appela un caporal, auquel il ordonna de me conduire sous bonne escorte auprès du directeur de la police, avec qui je m'expliquerais.

En chemin, je fis des réflexions qui n'étaient pas couleur de rose. Je pensais à Tronsko, à ses recommandations, je me reprochais de n'avoir pas su « maîtriser les bouillonnemens de mon sang. » Je venais de commettre une imprudence qui pouvait être fatale à tous mes plans, coûter cher à moi et à d'autres. Nous entrâmes au bureau de police. On fut avertir le gros colonel Rothladen, qui arriva bientôt, plus gonflé et soufflant plus fort que jamais. On le mit au fait. Il me toisa de la tête aux pieds, hocha la tête et fit une moue qui signifiait : — on ne me persuadera jamais que ce marjolet, dont je ne ferais qu'une bouchée, soit un danger pour la paix publique. — Il fit semblant de vouloir m'avaler et je fis semblant d'avoir peur. Comme je reculais, il me ramena par l'oreille. — Triple im-

bécile, me cria-t-il, qu'avais-tu affaire dans cette échauffourée? Tu aurais mieux fait d'employer ton dimanche à méditer sur la théorie du cheveu expressif. *Ne sutor ultra crepidam!* Mais j'oublie que tu ne sais pas le latin... A propos, on prétend qu'aujourd'hui monsieur s'amuse à savoir le russe?

Je lui répondis que depuis mon arrivée j'avais bien eu le temps d'en attraper quelques mots, que dans ma frayeur j'avais fait flèche de tout bois, et je lui répétai mon apostrophe malencontreuse en y fourrant deux ou trois solécismes qui lui firent hausser les épaules. Il se promena quelques instans dans la chambre. — Mais voyez un peu cet idiot, reprit-il, qui s'en va se planter devant un canon pour l'empêcher de partir. Voilà qui est bien trouvé!... C'est égal, continua-t-il d'un ton plus grave, tu as manqué au plus élémentaire de tous tes devoirs. Un clampin comme toi doit respect non-seulement à la personne sacrée de l'empereur de toutes les Russies, mais à ses canonniers, à ses canons, à sa mitraille, et il doit laisser aller cette mitraille sacro-sainte où il lui plaît, sans se fourrer impertinemment sur son passage. Tu mérites que, pour t'apprendre à vivre, je te condamne à raser toute la garnison gratis pendant huit jours.

Comme il terminait sa mercuriale paternelle, un planton entra et lui remit un pli aux armes du gouverneur. Il l'ouvrit, changea de visage; il me regardait de travers et commençait des phrases qu'il n'achevait pas. — Est-il croyable?... Se pourrait-il bien?... Il a la barbe trop jeune... Il finit par lâcher une bordée de jurons, se planta devant moi, et me regardant sous le nez : — Monsieur Wilson, j'en suis fâché pour vous, mais il y a des gens qui soupçonnent que vous êtes un émissaire.

Je ne sourcillai pas. — Un émissaire! dis-je. Qu'est-ce donc que cela?

— Dans ton cas, me répondit-il en me regardant toujours fixement, ce serait un homme qui fourrerait de la politique dans ses papillotes.

J'éclatai de rire. — De la politique! lui dis-je. Ah! c'est trop d'honneur qu'on me fait. Je me moque bien de la politique, moi! Colonel, permettez-moi d'aller souper, car je meurs de faim.

— Oh! n'aie crainte, tu souperas, me dit-il, mais aux frais du gouvernement. — Et à ces mots il me conduisit dans une pièce attenante au bureau de police, et, m'y laissant seul, il en referma l'unique porte à double tour. Une heure plus tard, on me servit à souper; puis on jeta une paillasse sur le plancher, et j'eus le chagrin d'apprendre qu'en attendant mieux j'étais condamné à une détention provisoire.

Très marri de mon aventure, je ne m'endormis qu'assez avant

dans la nuit; on me réveilla de fort bonne heure pour me faire subir un long interrogatoire sur ma famille, sur mes antécédens, sur l'itinéraire que j'avais suivi de Paris à K..., sur mes faits et gestes pendant mon voyage. J'ai bonne mémoire, je reproduisis fidèlement les réponses que j'avais faites le jour de mon arrivée et qui avaient été consignées dans un registre. On eut beau m'éplucher, épiloguer sur chaque mot, on ne put me faire tomber en contradiction, j'éventai tous les traquenards. Je dus rendre compte aussi de tout ce que j'avais fait, jour par jour, depuis deux mois. Je me tirai de ce second récit aussi heureusement que du premier, enfilant mensonges sur mensonges sans jamais me couper. Tout en errant dans ce dédale, où je retrouvais toujours mon fil, je pensais au mot de ma pauvre mère : voilà des lèvres qui vont être condamnées à mentir!

On fit venir ensuite un Irlandais établi à K..., où il dirigeait une tannerie. Ce brave homme, qui avait un pied bot et une voix de fausset, fut chargé de me questionner sur Jersey, qu'il connaissait à fond pour y avoir passé cinq ou six ans. J'avais prévu le cas, et avant de quitter Paris j'avais étudié dans je ne sais quel dictionnaire de géographie l'article Jersey. Je répondis couramment à toutes les questions de mon Irlandais. Je parlais latin devant un cordelier, mais il sembla prendre à cœur de me ménager et de me faire la partie belle. Il me demanda ce qu'on trouvait sur les côtes de Jersey. — Du varech, lui dis-je, et parmi les galets des crabes et des moules. — A ces mots, il s'écria comme transporté d'enthousiasme : — *O very well! perfectly well!* — et, pirouettant sur son bon pied, il protesta qu'on ne pouvait douter à mes réponses que je ne connusse Jersey comme ma poche et à mon accent que je ne fusse né sur terre anglaise. Le tribunal parut dire comme Ponce Pilate : décidément je ne trouve aucun crime à cet homme, — et je vis que cela faisait plaisir au colonel Rothladen. Il m'avait pris en amitié, il eût été désolé de me voir partir pour la Sibérie; je le coiffais si bien!

Je crus qu'on allait me relâcher; il n'en fut rien. Je restai seul jusqu'au soir. Vers neuf heures, comme je soupais d'assez bon appétit, le directeur reparut. Il avait un air grave dont je n'augurai rien de bon. Après un préambule peu rassurant, il me déclara que mes mensonges étaient percés à jour, qu'on avait découvert chez moi des papiers compromettans. Je me mis à rire, je savais de science certaine qu'on n'avait pu trouver dans mes tiroirs le moindre bout de papier, pas même cette seule ligne d'écriture qui suffit pour faire pendre un homme. Après avoir vainement tenté de m'effrayer, il me prit par le sentiment, me représenta que l'indulgence

de mes juges serait proportionnée à la sincérité de mes aveux. Je lui répondis que son obstination à faire de moi un personnage me flattait infiniment, que la tête commençait à me tourner. Il me répliqua qu'il n'y avait pas là de quoi rire et qu'il serait regrettable qu'un joli garçon comme moi s'en allât les fers aux pieds à Orenbourg ou dans le Caucase.

— Voyons, m'écriai-je, convenez que tout ceci n'est qu'une comédie, une mystification, et que vous vous amusez à me tâter le pouls. Que diable! je n'ai pas peur tous les jours, et j'entends quelquefois la plaisanterie.

— Sacré gamin, s'écria-t-il en colère, considère un peu où tu es et à qui tu parles. Dis-moi la vérité, et je te graisserai tes bottes pour qu'elles ne t'endommagent pas les pieds dans ta promenade au Caucase; mais je te jure que, si tu persistes à mentir, je suis homme à te manger à la croque-au-sel.

— Eh bien donc! lui dis-je, à quoi cela vous avancera-t-il? et qui vous fera désormais cette coiffure coup-de-vent qui vous a valu tant de succès auprès des femmes?

— Toujours plaisantin, dit-il. En Russie, il en peut cuire. — Et il se retira en grommelant.

Mais le lendemain matin je le vis reparaître le visage épanoui, l'œil caressant. Il m'aborda de l'air le plus affable. — Mon cher garçon, me dit-il, on a reconnu que ton cas était net. Tes arrêts sont levés. Retourne à ton rasoir et à ta savonnette, ne pèche plus et reviens me raser ce soir. Il y a gala chez le général. — Et cela dit, il m'ouvrit la porte à deux battans.

J'eus un moment de vif plaisir en me retrouvant en liberté; je dus bientôt en rabattre. Dès les premières courses que je fis en ville, je m'aperçus que j'étais suivi à distance par certains oiseaux de mine suspecte qui épiaient mes démarches, notaient mes gestes et tous mes pas. Je pus me convaincre que la police n'avait point abjuré ses soupçons, que sur la foi de je ne sais quels renseignemens on persistait à me tenir pour un faux Wilson, et qu'on m'avait remis en liberté dans l'intention de me regarder aller et venir, de découvrir quelles maisons je fréquentais, quelles étaient mes relations, mes tenans et aboutissans. J'étais devenu un homme dangereux pour ses amis; j'étais une souricière vivante. La petite affiliation des *six* devait tenir sous peu un second conciliabule. Désormais le moyen de m'y rendre! Je craignais qu'ignorant le motif de mon absence quelqu'un de mes confrères ne vînt me relancer chez moi pour avoir de mes nouvelles.

Trois jours plus tard, comme je traversais la grande place, qui était à peu près déserte, j'aperçus, venant à ma rencontre, le plus

jeune d'entre eux, dont le prénom était Casimir. Je retournai la tête, j'avisai à cinquante pas derrière moi l'une de ces mouches qui étaient toujours à mes trousses. Je fis un crochet pour éviter Casimir. Malheureusement il avait avec lui son chien, grand lévrier que j'avais caressé un jour et qui flaira sur-le-champ dans ma personne l'un des amis de son maître. Il prit la diagonale pour venir à moi, dressant la tête et frétillant de la queue. Je m'arrêtai, je laissai s'approcher l'animal et, me baissant, je lui tirai si violemment les oreilles qu'il entra en fureur et s'élança sur moi. Nous luttâmes un instant, j'attrapai une morsure assez profonde à la main. Casimir accourut pour me dégager. — Il vous a mordu? me dit-il. Je lui répondis tout bas : — Je me suis fait mordre. Je n'avais que ce moyen de vous avertir que la police m'a mis sous surveillance. Et aussitôt, élevant la voix et feignant une violente colère : — Quand on promène dans les rues une bête féroce, m'écriai-je, on la tient en laisse ou on la musèle. — Il entra dans mon jeu, me repartit avec insolence que son chien connaissait son monde et ne s'attaquait jamais aux honnêtes gens. Je le traitai de drôle, il me traita d'imbécile. Je le menaçai du poing, il leva sur moi sa canne, et nous allions en venir aux mains quand mon mouchard nous rejoignit à point pour nous séparer. Casimir s'éloigna, poursuivi des éclats de ma bruyante colère. Me retournant vers l'espion, je lui demandai le nom de cet éleveur de bêtes féroces, et lui déclarai que j'étais résolu à porter plainte à la police. Je m'aperçus avec plaisir que j'avais réussi à lui donner le change. Pour achever de l'abuser, j'affectai de craindre que le chien ne fût enragé, et, toute affaire cessante, je courus dans une pharmacie où je fis brûler ma blessure par la pierre infernale. Au milieu de mes imprécations, je bénissais le ciel de cette rencontre opportune et de mon heureux stratagème, qui m'avait délivré d'une cruelle inquiétude. Il me sembla que la veine me revenait, et je recommençai à voir l'avenir en rose.

Je ne savais pas ce que me réservait le lendemain.

XVII.

C'était le 17 mars vers midi. Je n'oublierai pas cette date. Pendant quinze jours, l'hiver s'était relâché de ses rigueurs. La nuit précédente un vent âpre, mordant, s'était levé, et une neige abondante avait recouvert la ville d'un épais tapis qui, amortissant le bruit des pas, accroissait l'universel silence, car la ville se taisait; la journée de la mitraillade avait agi sur elle comme un narcotique, comme un stupéfiant, et l'avait plongée dans un sommeil

de mort, secrètement agité par le cauchemar des pensées et par des rêves de sang.

Je venais de déjeuner sur le pouce avec Pudel; nous étions seuls dans la boutique. Assis dans un coin, ma carde à la main, j'étais occupé à confectionner une perruque. Pudel ballottait çà et là sa bedaine arrondie et sa petite tête vide. Depuis ma mésaventure, je lui inspirais une pitié méprisante, qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler. Aux regards obliques et désobligeans que me jetaient ses yeux de grenouille, il semblait que je fusse tout blanc de lèpre. J'avais frisé la corde, j'exhalais une odeur de potence. Apparemment ne m'avait-il gardé chez lui que par ordre de la police, et on lui avait signifié qu'il eût à me faire causer. Il aurait fallu un autre homme qu'un Pudel pour crocheter mes secrets.

Pendant que je travaillais à ma perruque, il m'adressa coup sur coup plusieurs questions insidieuses. Le brochet n'eut garde de mordre à l'hameçon. — A propos, sais-tu, Wilson, la nouvelle de ce matin? reprit-il. Le lieutenant K..., celui qui avait commandé de faire feu l'autre jour... eh bien! on l'a traduit devant une commission de guerre. Le commandant de la place voulait à toute force qu'on le dégradât. Leurs excellences ont considéré que ce joli garçon n'avait été coupable que d'un excès de zèle; mon Dieu! il a fait là une petite étourderie. Il permutera de garnison, voilà tout. On l'envoie à Varsovie. Ne trouves-tu pas, Wilson, que leurs excellences ont eu raison?

— Il ferait beau voir des excellences qui n'eussent pas raison, lui repartis-je. C'est leur métier, comme le nôtre est de faire des perruques.

Je ne sais ce qu'il me répondit, je ne l'écoutais plus. Je pensais à la femme en haillons ramassant la tête de son enfant et la montrant au peuple; je parlais à mon cœur comme un héros de tragédie. « Tout beau! lui disais-je. Dévore encore ceci. Notre jour viendra. » Je me voyais jetant aux orties la défroque de Wilson et redevenant Ladislas Bolski pour donner à la Pologne jusqu'à la dernière goutte de mon sang; je voyais déjà blanchir le crépuscule de mon premier jour de bataille, et je croyais entendre la diane et la fanfare célébrant les fiançailles d'un Bolski avec la gloire... En attendant, je cardais une perruque, et je sentais passer sur mon front le souffle de Pudel, qui s'était penché pour me regarder travailler, et parlant à mon cœur je lui répétais : « tout beau! notre jour viendra. »

Tout à coup des grelots résonnèrent dans la rue. Je n'eus que le temps de lever le nez, de coller mon regard à la vitre; je vis passer, rapide comme un éclair, un traîneau attelé de deux che-

vaux noirs. Il y avait dans le traîneau une femme, et cette femme, dont le visage était recouvert d'un triple voile, avait la tête encapuchonnée d'un bachlik couleur poil de chameau et brodé d'or. — Qui est cette femme? demandai-je vivement à Pudel. — Quelle femme? — Celle qui portait ce capuchon brun. — Ce doit être, me répondit-il, son excellence Mme la maréchale R..., ou son excellence Mme la chancelière W... — Et il me fit l'énumération de toutes les femmes de la ville qui possédaient un bachlik brun.

C'est assez quelquefois d'entendre deux mesures d'une mélodie pour revoir incontinent un visage, un site, un endroit et la couleur qu'avaient toutes choses en cet endroit. L'inverse arrive aussi : il m'avait suffi d'entrevoir un capuchon brun, et j'entendis soudain bourdonner en moi une musique que je croyais avoir oubliée... Je m'aperçus qu'il y avait au plus profond de mon cœur un souvenir qui semblait mort et qui n'était qu'endormi; il venait de remuer, toutes les fibres de mon âme avaient tressailli. « Eh! quoi donc? il m'en souvient encore? » me dis-je. Je suspendis un instant mon travail, tant le cœur me battait... « Après tout, repris-je, c'est un service que me rend ma mémoire. L'amour est une faiblesse; je me souviens, cela m'empêchera d'aimer. » Je pensai à cet homme qui disait : « J'ai dans l'esprit une femme comme il y en a peu, qui me préserve des femmes comme il y en a beaucoup; j'ai bien des obligations à cette femme-là. » Cependant je secouai la tête comme pour en faire tomber cette vision qui me poursuivait, et je me contraignis à ne plus penser qu'à l'enfant au chapelet et à cette mare de sang qu'il avait faite en tombant. Bientôt des pratiques arrivèrent, j'eus de la besogne, mon imagination s'assoupit.

Vers cinq heures, un garçon de l'hôtel du Lion-d'Or vint m'annoncer qu'une étrangère, arrivée de l'avant-veille, devait dîner chez le gouverneur de la province et qu'elle réclamait incontinent mes services. J'étais accoutumé à de pareils messages. K... se trouve situé sur le parcours de la grande voie ferrée qui relie la Russie à l'Allemagne centrale, et le séjour de cette petite ville est assez agréable pour que les voyageurs s'y arrêtent volontiers. Quinze jours auparavant, j'avais eu l'honneur de coiffer au Lion-d'Or une altesse sérénissime, qui se rendait de Dresde à Saint-Pétersbourg, et qui avait daigné me complimenter sur mon talent.

Je fis un bout de toilette, je renouvelai le pansement de ma main gauche, qui avait été fortement entaillée par le chien de Casimir, je pris ma trousse sous mon bras, et je suivis le garçon. Quand nous fûmes arrivés à l'hôtel, gravissant devant moi une rampe aux balustres dorés, il me fit traverser un palier, puis une antichambre, puis un long corridor assez sombre. Il gratta doucement à une

porte, on ne répondit pas. Il ouvrit en disant : — Voilà le coiffeur qu'attend Mme la comtesse, — et il se retira.

J'entrai. Je n'aperçus d'abord qu'un grand feu flambant dans la cheminée et à deux pas de ce feu le dossier d'un fauteuil. Il y avait quelqu'un dans ce fauteuil. Une femme vêtue d'un peignoir de cachemire blanc se dressa lentement sur ses pieds, laissa échapper un léger bâillement, passa ses mains sur ses yeux comme pour en chasser le sommeil. Enfin elle tourna vers moi son visage et me dit nonchalamment : — Ah ! c'est vous, monsieur Wilson. Entrez donc. — C'était elle; oui, c'était bien elle !

Je fus pris d'un vertige, je crus voir un abîme entr'ouvert sous mes pieds. Mon premier mouvement fut de m'enfuir; mais je n'aurais pu. Il me semblait que mon cœur avait cessé de battre, que mon sang s'était subitement épaissi, coagulé dans mes veines, que ma tête, mes bras, mes jambes, tout mon corps était de plomb. Si j'avais fait un pas, je serais tombé.

— Eh bien ! dit-elle, avancez donc. — Elle n'avait pas sourcillé, pas un muscle de son impénétrable visage n'avait tressailli. Je fus épouvanté de la puissance de dissimulation de cette femme, de l'empire absolu qu'elle exerçait sur son cœur, sur ses souvenirs, sur ses regards. Je me piquai au jeu, l'instinct de la lutte réveilla mes forces, me tira de ma stupeur. Je réussis à faire un pas, et je dis d'une voix assez ferme : — Madame la comtesse, je suis à vos ordres.

Je posai ma trousse sur la cheminée, et j'en défis les cordons. Mme de Liévitz s'était rassise et me regardait faire. Ce regard était si indifférent, si banal, si vide de tout souvenir, qu'il me parut impossible qu'elle m'eût reconnu. Sans doute j'étais devenu méconnaissable; j'avais écourté mes cheveux, tondu ma barbe et laissé pousser mes favoris. Il y a là de quoi changer un homme. Peut-être aussi avais-je pris tout à fait la figure de mon emploi ou celle de mes pensées. Je me regardai à la dérobée dans la glace, je crus y voir le visage d'un vrai perruquier avec je ne sais quoi de sombre qui sentait son conspirateur, et il me sembla tout à la fois que l'ennui de mon métier et ses empressemens de commande avaient enduit tous mes traits d'une fadeur doucereuse, et que l'habitude de feindre, la fièvre des inquiétudes, le travail sourd d'une idée fixe, avaient fait à mon front une vieillesse précoce. Je me trompais : la glace était menteuse, ou elle dut refléter la figure que j'avais en cet instant, celle d'un homme sur qui la foudre vient de tomber et qui cherche à tâtons ses forces et son cœur, se demandant s'il vit encore, s'il sera capable de se relever et de marcher.

Hélène, cette caméristé lithuanienne que j'avais vue plus d'une fois à Maxilly, entra pour m'apporter des épingles à cheveux et

un nœud de rubans. Elle était coiffée, comme autrefois, d'un fichu de toile blanche; comme autrefois, elle portait à son cou un triple collier de verroterie. Elle m'adressa quelques mots sans paraître se douter que William Wilson pût être le comte Bolski. Elle se retira bientôt... Nous restâmes seuls, cette femme et moi.

— On m'a vanté votre talent, me dit-elle en se penchant pour attirer devant ses genoux une toilette surmontée d'une psyché. Il vous sera facile de me faire la coiffure que je désire. Écoutez-moi bien : un chignon composé de deux canons, de six boucles courtes et de trois boucles longues retombant sur les épaules; les cheveux de devant et des côtés roulés en arrière sur des crêpés; sur le milieu, par devant, un nœud en ruban de satin; sur le côté gauche, la rose cerise que voici... Y êtes-vous? M'avez-vous bien comprise?

Je n'avais pas compris un mot. J'avais entendu une voix, une musique; mais que disait cette voix? De quoi parlait-elle et dans quelle langue? Mme de Liévitz dut recommencer son explication, après quoi je me mis à défaire ses cheveux, ôtant épingle après épingle; bientôt boucles, tresses et nattes, toute cette masse, entraînée par son poids, s'abattit comme une avalanche, enveloppant des épaules fermes comme le marbre, un cou blanc comme neige, d'une onde dorée, soyeuse et odorante. Ce parfum me grisa; j'éprouvai une défaillance et restai un instant immobile, respirant cette femme et son indéfinissable beauté. Puis une fureur me saisit; le peigne m'échappa; je plongeai mes deux mains dans les profondeurs chaudes et moites de cette chevelure en désordre. Mme de Liévitz tressaillit légèrement. Pendant une ou deux minutes, je pressai, je tordis convulsivement ses cheveux, comme si j'avais voulu les pétrir; mes doigts s'imprégnaient de la chaleur de son sang et des effluves de sa vie; quelque chose avait passé de son être dans le mien; un long et délicieux frisson courut dans tout mon corps, et il me sembla que ma poitrine était trop étroite pour contenir tout mon bonheur. J'avançai la tête, et je ne sais ce qu'allaient faire mes lèvres sèches, tremblantes, prises de folie, quand Mme de Liévitz se dégagea par un mouvement hautain.

— Quelle cérémonie est-ce là? me dit-elle. A qui en avez-vous de pétrir ainsi mes cheveux?

Il y avait dans son accent une insolence si méprisante et si glacée que je recouvrai mon sang-froid comme par enchantement. — Elle m'a reconnu, pensai-je; mais elle ne m'aime plus, si tant est qu'elle m'ait jamais aimé. C'est une expérience qu'elle fait sur moi, un spectacle qu'elle se donne, un jeu cruel ou peut-être une vengeance... — Et puis je fis la réflexion que cette femme tenait ma vie dans ses mains et qu'il lui suffisait de dire un mot, de pronon-

cer mon nom pour me faire loger une balle dans la tête ou pour m'envoyer pourrir dans un cul-de-basse-fosse. — C'est une ennemie, me dis-je. Elle n'aura pas la joie de me voir à ses pieds. Qu'elle me perde, si elle le veut; je la braverai. — Et je sentis mon cœur se redresser dans ma poitrine.

J'avais ramassé le peigne. Rentrant dans mon rôle : — Madame la comtesse a des cheveux vraiment admirables et comme je n'en ai jamais vu, dis-je d'un ton prétentieux. On n'a qu'à souffler dessus pour les faire bouffer, et il suffit de les toucher pour qu'ils s'entortillent autour du doigt. Ces cheveux-là témoignent d'une grande puissance du tissu capillaire et, si j'ose le dire, d'une exubérance de vie et de volonté.

Elle haussa les épaules : — Propos de perruquier! dit-elle en étouffant un bâillement. Vous en dites autant à toutes les femmes que vous coiffez.

— Oh! je puis assurer à madame la comtesse qu'elle a ce que nous appelons des cheveux magnétiques.

— Suffit. Je sais que j'ai de beaux cheveux; je vous dispense de me le dire... Dépêchons, je suis pressée.

Je me mis à l'ouvrage avec une vivacité fiévreuse : — Vous êtes blessé à la main gauche? reprit-elle après une pause.

— Un chien m'a mordu, répondis-je. Les chiens polonais sont féroces.

— Peut-être l'aviez-vous provoqué. On assure que vous avez le goût des aventures, car vous faites parler de vous et vous êtes devenu une manière de personnage. L'autre jour, à ce que m'a conté le général T..., vous vous êtes jeté sur un canon qui allait partir.

— Le drôle de l'affaire, lui dis-je, c'est qu'il n'est pas parti.

— Vous lui aurez fait peur, reprit-elle en souriant. C'est égal, vous avez fait là une extravagance. Si vous voulez réussir dans ce pays, soyez prudent, très prudent.

— Madame la comtesse est bien bonne de s'intéresser à moi. Arrive que pourra, je n'ai peur de rien.

Je venais de mettre la dernière main au chignon; je m'éloignai d'un pas pour juger de l'effet qu'il faisait. Mme de Liévitz me regarda; j'évitai son regard, j'avais peur de ses yeux. — Et vous ne vous repentez pas d'être venu chercher fortune en Russie? me dit-elle. Vous ne regrettez rien?

— Que pourrais-je regretter? lui répondis-je en retouchant une boucle qui n'était pas de la longueur voulue.

— Eh! que sait-on? Peut-être avez-vous laissé là-bas quelque amourette commencée.

— Une amourette! fis-je. Je ne sais ce que c'est. Je suis, ma-

dame la comtesse, le perruquier le plus passionné qu'il y ait au monde. J'aime follement ou je n'aime pas... Mon Dieu! oui, en quittant son pays, on laisse toujours quelqu'un ou quelque chose derrière soi. Je ne sais si mon cœur en a pris son parti. J'évite soigneusement de lui faire des questions.

— Oh! oh! fit-elle d'un ton de sèche ironie, voilà un cœur de perruquier vraiment exemplaire. Il est comme ces enfans bien élevés qui ne se permettent pas de parler avant qu'on les interroge.

Elle me tendit la rose cerise; je la pris et la mis en place. — Et du reste vos affaires vont bien? poursuivit-elle; vous êtes content?

— Je tâche de faire mon devoir. Le reste regarde la Providence.

— Oh! le devoir! le devoir! c'est un mot, et les mots sont des boîtes vides. Le tout est de savoir ce qu'on met dedans. L'un dit : Mon devoir est de mourir; l'autre : Mon devoir est de vivre. Qui se chargera de prononcer entre eux?

Elle se leva brusquement, se regarda dans la glace : — Il n'y a pas à dire, vous avez du talent... Et votre métier vous plaît?

— Ce soir, madame la comtesse, il m'étonne.

Elle ne me répondit pas. Pendant que je mettais en ordre mon petit bagage, elle fit un tour de chambre, puis, s'approchant du piano, elle l'ouvrit, s'assit et chanta à demi-voix une chanson russe qui disait ceci :

Là-bas, où la vague inquiète
Soupire et la nuit et le jour,
Là-bas, quand chantait l'alouette,
Tu n'as pas rencontré l'amour,
Là-bas, quand chantait l'alouette.
Il était là
Et te parla.

Là-bas, où croît l'œillet sauvage,
Quand les treilles étaient en fleur,
Là-bas, errant sur le rivage,
Tu n'as pas su voir le bonheur,
Là-bas, errant sur le rivage.
Il était là
Et t'appela.

Là-bas, où dort une ruine,
Debout, à la garde de Dieu,
Là-bas, — ce n'était pas en Chine, —
Tu n'as pas su voir l'oiseau bleu,
Là-bas, — ce n'était pas en Chine. —
Il était là
Et s'envola.

En l'écoutant chanter, je sentis ma résolution chanceler. Évoqué

par sa voix, le passé, comme pour se venger de tous mes oublis, se rua sur mon cœur et l'accabla de tout son poids. Je revis ces vagues dont l'inquiétude avait bercé la mienne, cet œillet qui me regardait du haut de sa muraille et que j'avais cueilli au péril de ma vie, ce divin rivage où j'avais connu toutes les folies de l'espérance, et que j'avais emporté sans le savoir dans les profondeurs de mon âme. L'oiseau bleu voltigeait au-dessus de ma tête, j'entendais le frémissement de ses ailes, qui embrasaient l'air autour de moi. Je ne dis pas un mot, j'aurais pleuré comme un enfant; je ne fis pas un mouvement, je serais tombé à genoux, et j'avais juré de quitter cette chambre sans m'y être prosterné.

Elle se leva, passa ses mains sur son front et sur ses yeux, s'approcha de la glace, s'y regarda un instant, poussa un léger soupir; puis, ouvrant un tiroir, elle y prit une pièce d'or, et me dit d'un ton dégagé : — Vous n'avez pas volé votre argent, revenez demain soir. — Et, m'ayant fait une courte inclination de tête, elle sortit avant que j'eusse trouvé un seul mot à dire.

Je fourrai la pièce d'or dans mon gousset, je pris en hâte ma trousse, et je m'enfuis plutôt que je ne sortis de cette chambre où j'avais retrouvé le passé. Je m'élançai dans ce long et sombre corridor que j'avais traversé en venant. Comme je cherchais mon chemin à tâtons, une petite porte latérale s'ouvrit sans bruit, deux bras s'enlacèrent autour de mon cou, deux lèvres veloutées et brûlantes se pressèrent sur les miennes. Je fus transporté tout à la fois de surprise, de joie, de douleur, d'épouvante; je poussai un cri. Un éclair de dévorante volupté avait traversé mon cœur de part en part, et cet éclair avait tout ravagé sur son passage; rien en moi n'était resté debout; je sentais qu'il s'était accompli dans mon âme quelque chose d'irréparable comme la mort. Et cependant j'étais ivre de joie, et j'éprouvais un sentiment d'indicible délivrance. Un baiser avait tué au fond de mon cœur ce je ne sais quoi d'inquiet qui cherche quelque chose au-delà de la vie. Le ciel que s'étaient bâti mes pensées et qu'elles avaient habité pendant six mois venait de s'effondrer soudain; ce n'était plus qu'un débris, je me retrouvais sur la terre, et la terre me semblait si belle que je lui disais : — Périsse mon idée! le ciel, c'est toi!

Dès que j'eus repris mes sens, j'étendis mes bras autour de moi pour saisir ce fantôme qui m'avait touché de ses lèvres de feu. Il avait fait son métier de fantôme, il s'était évanoui. La petite porte s'était refermée, j'en tordis le loquet avec fureur, et je ne réussis qu'à le fausser. Alors une clarté se fit dans mon esprit, une voix intérieure me cria : — Tel que te voilà, tu serais capable d'une infamie. — Et je pensai à mon père.

J'eus peur, je m'enfuis, je me précipitai dans l'antichambre. J'étais si troublé que je cherchais la sortie sans pouvoir la trouver. Une main me tira par la manche de mon habit, et Hélène, qui sortait je ne sais d'où, me dit à voix basse : — Monsieur le comte, c'est par ici.

— Quoi! vous savez aussi...

Elle posa son doigt sur sa bouche, et me dit : — Oh! je sais me taire.

J'allais sortir, je me ravisai. — Comment Mme de Liévitz a-t-elle découvert?...

— On lui avait raconté avant-hier l'histoire d'un perruquier et d'un canon, interrompit la gracieuse Lithuanienne avec un sourire malicieux. Elle a dit : Ce doit être lui. Et ce matin elle a passé devant votre boutique, où vous travailliez à une perruque. Elle a des yeux.

— Qu'est-elle venue faire ici?

— Le docteur Meergraf l'a réconciliée avec son mari. C'est votre faute aussi! Pourquoi êtes-vous parti?... Elle s'en va à Saint-Pétersbourg pour arranger les affaires... Qui va à la chasse perd sa place.

— Où est M. de Liévitz?

— Dans ses terres, en Courlande. Il y attendra les nouvelles.

Je me rapprochai de la porte. Me retournant : — Quand doit-elle repartir pour Saint-Pétersbourg?

Elle me regarda en-dessous : — Demain, je pense; mais que sait-on?

— Vous avez donc tous ses secrets? lui dis-je.

— Elle ne me dit rien, mais elle ne me cache rien. — Et, se rengorgeant : Je suis sa sœur de lait.

Je tirai le louis d'or de mon gousset, je voulus le lui mettre dans la main : — Promettez-moi de ne dire à personne...

Elle se recula vivement : — De l'or! elle m'en donne tant que j'en veux. Elle est si bonne! — Puis, froissant entre ses doigts son triple collier : — Si elle veut que je me taise, je me tairai; si elle veut que parle, je parlerai, et si elle me disait de me jeter par la fenêtre, je m'y jetterais. — Et à ces mots elle se mit à rire et se sauva.

Je descendis en hâte l'escalier, je sortis de l'hôtel, je parcourus deux ou trois rues sans rien voir, sans rien regarder, sans savoir où j'allais, qui j'étais, si je m'appelais Wilson ou Bolski. Je pensais à ce corridor, à cette petite porte s'entr'ouvrant mystérieusement, à ces deux bras qui avaient enlacé mon cou. Le baiser de cette femme était resté à mes lèvres comme une brûlure; ni le froid de

la nuit, ni le vent de neige qui soufflait ne les pouvait rafraîchir. Je me surpris à dire tout haut : — J'ai bu du poison! — Le son de ma voix me réveilla; je m'aperçus qu'au lieu de retourner chez Pudel, j'avais pris la direction opposée, et que je n'étais plus qu'à un jet de pierre de l'une des portes de la ville. Je fis volte-face, je rebroussai chemin. Bientôt mon extase me reprit, je perdis de nouveau la notion des lieux et la conscience de mes actions, et je marchai au hasard. Je me disais que cette caméristé si dévouée, ce séide en jupons qui n'attendait qu'un signe de sa maîtresse pour se jeter par la fenêtre, ne m'avait parlé que par son ordre, que Mme de Liévitz l'avait chargée de m'instruire de sa réconciliation provisoire avec son mari et de ce qu'elle allait faire à Saint-Pétersbourg. — Si je la revois demain, pensais-je, elle me dira : Choisis, tu tiens dans tes mains ma destinée et la tienne. Que lui répondrai-je? — Je me surpris derechef à parler tout haut : — Je suis un homme perdu! m'écriai-je.

En ce moment, quelqu'un cria derrière moi : — Le maladroit! l'imbécile! — Je m'aperçus alors que j'étais sur la grande place, devant la porte de la caserne, et que je venais de heurter un soldat si violemment que son shako avait roulé dans la neige. Il le ramassa, et revenant sur moi : — Tu l'as fait exprès! — Je lui présentai mes très humbles excuses et protestai de l'innocence de mes intentions. Survinrent trois de ses camarades, qui rentraient à la caserne, et parmi eux ce canonnier qui ne m'aimait pas parce qu'il me soupçonnait d'avoir jeté un sort sur son étoupille. Il me regarda sous le nez. — Tiens, fit-il, c'est le petit coiffeur de l'autre jour, celui qui prend les canons pour des jolies filles et leur pince la taille. — Emmenons-le, dit un autre. Affaire de rire et de se réchauffer un peu.

Ils me poussèrent devant eux; je n'opposai aucune résistance. J'étais rentré subitement dans mon rôle. Quand nous fûmes arrivés dans le corps de garde, le premier, qui ne démordait pas de son idée : — Tu sais des secrets, me cria-t-il. Dis-moi ce que tu avais fait à mon étoupille.

J'essayai de plaisanter! — Ce n'est pas ma faute si je lui ai fait peur, repartis-je.

Il me mit son gros poing sous le nez, et roulant les yeux : — Tu as des secrets, je veux que tu me les dises.

J'affectai une vive frayeur, je lui jurai mes grands dieux que j'étais aussi peu sorcier que lui, je le suppliai de me laisser aller. Il commençait à me tirailler; l'un de ses camarades se mit entre nous, le repoussa, l'emmena à l'écart et lui fit une proposition qu'il approuva. Il courut à son lit et en rapporta sa couver-

ture, qu'il étendit sur le plancher : — Petit Wilson du diable, me dit-il, tu vas te mettre là dedans, et nous allons voir si tu as des secrets pour rester en l'air quand on te berne.

Je ne sais ce que j'aurais fait deux heures plus tôt. Peut-être, par prudence, me serais-je prêté à leur jeu; mais ce baiser qui m'était resté aux lèvres!... Je n'avais plus l'âme d'un émissaire, je n'étais plus un lion doublé d'un renard, le soldat d'une idée; je ne savais plus dire à mon cœur : — Dévore encore ceci; notre jour viendra!... — Laisser berner l'homme qu'elle aimait! Impossible. Je jetai les yeux autour de moi, j'avisai un sabre pendu à une cheville, je l'arrachai de son fourreau, et, me redressant de toute ma taille, je me mis en garde : — J'embrocherai avec ce sabre, m'écriai-je, le premier qui m'approchera.

Le changement subit qui venait de se faire en moi les surprit au dernier point. Ils semblaient chercher le petit Wilson du diable et ne le pouvoir reconnaître dans cet homme si prompt à dégainer, dont les yeux, à ce que je pense, jetaient des éclairs. On leur avait soufflé leur joujou; ils se trouvaient en présence d'un sabre et d'une main qui avait six ans de salle. Voyant que le jeu menaçait de tourner au tragique, l'un d'eux s'écria : — Il est méchant, ce petit crapaud. Nous ne sommes pas assez pour le paumer. — Et, s'avançant vers la porte, il appela du renfort.

Alors une inspiration subite et désespérée me traversa l'esprit. — C'en est fait de mon honneur si je la revois, me dis-je; mais j'ai un moyen de m'empêcher de la revoir. Je vais me perdre pour me sauver.

Le renfort qu'appelait l'enragé canonnier ne tarda pas d'arriver. Deux grands diables parurent et firent mine de se jeter sur moi : — Canailles, leur criai-je d'une voix éclatante, je vous préviens que le premier qui me touche est un homme mort. — Et j'ajoutai : — Allez avertir l'un de vos officiers qu'il n'y a point de Wilson et que l'homme que voici est le comte Ladislas Bolski, émigré polonais qui est rentré clandestinement dans son pays pour conspirer contre votre empereur!...

Trois heures plus tard, les portes de la citadelle se refermaient derrière moi, et j'étais un prisonnier d'état.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

SCIENCE ET LA CONSCIENCE

I.

LES PHYSIOLOGISTES.

I. *Du Système nerveux*, par G. Flourens. — II. *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, par M. Vulpian. — III. *Système nerveux cérébro-spinal*, par M. Lhuys. — IV. *Introduction à la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard.

Dans un travail sur la situation philosophique en France, publié l'année dernière, nous insistions sur le regrettable divorce de la science et de la métaphysique. Ce divorce est chose grave assurément, en ce qu'il a suscité l'école et la méthode dites positivistes, qui relèguent les questions d'âme et de corps, d'esprit et de matière, de création, de Dieu et de Providence parmi les problèmes scientifiquement insolubles, et en font un pur objet d'imagination, de sentiment et de foi pour l'âme humaine. Jusqu'ici pourtant la lutte n'était qu'entre des doctrines, et la pensée s'agitait dans les hautes régions de la métaphysique. On pouvait espérer sauver du naufrage des théories spéculatives certaines vérités d'expérience intime qui ont toujours fait la base des sciences morales, comme le libre arbitre, la responsabilité, le devoir, le droit; mais il s'agit maintenant d'un débat tout autrement sérieux que le dialogue éternel entre le spiritualisme et le matérialisme. La question n'est plus entre la science et la métaphysique, elle est entre la science et la conscience, entre la science et la morale.

Nulle science digne de ce nom ne se borne à l'observation, à l'analyse et à la description des faits; toutes les sciences, quel qu'en soit l'objet, que ce soit la nature, l'homme ou la société, ne s'arrêtent point dans leurs recherches avant qu'elles n'aient découvert et formulé les lois qui régissent les phénomènes. Or c'est là précisément en quoi consiste ce que les savans, M. Claude Bernard en tête, appellent le *déterminisme*, sorte de nécessité naturelle ou morale qui remplace, dans toute œuvre vraiment scientifique, la contingence arbitraire des réalités physiques ou morales dont la loi reste à déterminer. C'est ainsi que l'étude de la nature, l'étude de l'histoire, l'étude de l'esthétique, l'étude de toute chose, ne deviennent une véritable science que du moment où les faits qu'elle comprend ont été ramenés à des lois plus ou moins susceptibles d'être traduites en formules. Pour toutes les sciences de la nature, mécanique, physique, chimie, biologie, il y a trois siècles que cette direction est suivie, on sait avec quel succès. Quant aux sciences morales proprement dites, ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle qu'elles ont été appliquées à la recherche des lois, et comme, dans l'accomplissement de cette tâche, elles n'ont pas rencontré des conditions aussi favorables, il faut dire qu'elles ne sont point parvenues à des résultats aussi satisfaisans. On sait les tâtonnemens, les incertitudes, les contradictions de l'histoire et même de l'économie politique dans cette partie la plus haute, mais aussi la plus difficile de leur œuvre. Il n'en est pas moins vrai que ces sciences tendent de plus en plus, par la réduction des phénomènes à des lois, vers ce déterminisme qui fait le caractère propre de toute œuvre scientifique. Si des sciences particulières la pensée s'élève à la spéculation générale qui embrasse tout l'ensemble des connaissances humaines et tout le système de la réalité universelle, on est bien plus frappé encore du caractère de nécessité logique ou métaphysique que présente l'enchaînement des idées, des principes et des conclusions dont se compose chacune de ces grandes et vastes synthèses. Tout se produit, se développe, s'explique par des lois inflexibles dans les systèmes de Spinosa, de Malebranche, de Leibniz, de Schelling, de Hegel. Le mot même de *déterminisme*, aujourd'hui appliqué à tout ce qui se nomme science, est la formule de la philosophie des monades.

Que devient l'être moral, l'homme de la conscience avec ses attributs propres, au sein de cette fatalité universelle ? Où est le rôle, où est la place de la personne humaine dans une science naturelle qui explique tout par un concours de forces physiques, dans une science historique qui explique tout par l'action irrésistible des grandes forces naturelles et sociales, dans une spéculation méta-

physique qui explique tout par le *procès* logique des idées? Que deviennent le libre arbitre, la responsabilité, la moralité, la personnalité de l'être humain, individu, peuple, race, sous l'empire d'une pareille nécessité? C'est ce que nous allons rechercher aujourd'hui à propos des expériences et des conclusions de la physiologie, nous réservant de faire le même travail un autre jour à propos des théories historiques et des spéculations métaphysiques.

Ici ce n'est plus sur les sommets de la pensée que s'agite le débat; c'est au cœur de la nature humaine. La physiologie contemporaine a pénétré dans le sanctuaire même de la vie morale; elle entend y régner et y dicter ses arrêts comme dans le domaine de la vie physique. Elle explique la pensée, la volonté, la moralité à sa manière, c'est-à-dire en altérant les caractères essentiels de toutes ces choses et en les ramenant aux lois de la nature. Si la psychologie réclame contre une telle usurpation, la physiologie lui répond : Taisez-vous, vous n'êtes pas une science, et la science seule est juge en ceci comme en tout le reste. Votre sentiment de la liberté, de la responsabilité, n'est qu'une illusion; votre analyse de la volonté, n'étant point d'accord avec nos explications, n'a aucune autorité scientifique. Il est vrai que l'homme se croit l'auteur de ses actes : il peut être bon qu'il le croie pour la persévérance des efforts et le développement du caractère; mais c'est là tout ce que la science peut accorder. La vérité vraie est que l'acteur est la nature, et que, dans la vie morale comme dans la vie physique, tout se fait et s'explique par le jeu des forces naturelles.

Pourquoi le nier? Dans ce débat entre la science et la conscience, l'opinion du monde savant semble quelque peu complice de la physiologie. Aujourd'hui la faveur n'est point aux expériences et aux analyses du sens psychologique. L'esprit de notre temps est plus enclin à regarder toutes choses du dehors que du dedans; il a plus de goût pour la contemplation des réalités extérieures que pour l'intuition des réalités intimes. A vrai dire, la psychologie n'a jamais été l'étude de prédilection de notre pays, dont le génie, si nous ne nous trompons, se prête bien mieux à la déduction logique et même à la spéculation métaphysique. Nous avons eu beaucoup de grands logiciens depuis Pascal et Descartes jusqu'à Lamennais. Nous avons eu, en moins grand nombre, des métaphysiciens comme Malebranche; nous n'avons eu qu'un grand psychologue, Maine de Biran, qui est resté obscur d'abord et qui n'a pas fait école, et un grand professeur de psychologie, Théodore Jouffroy, dont la méthode d'analyse a été bien vite abandonnée pour la méthode d'exposition historique. Ce n'est pas seulement dans les études philosophiques et morales qu'on voit le défaut de sens psychologique de

l'esprit français; on le retrouve dans nos poésies et dans nos romans, si sobres de ces détails de la vie intime qui surabondent chez les poètes et les romanciers de race saxonne. Il est vrai que quelques-uns de nos poètes et surtout de nos romanciers ont abordé en maîtres la grande psychologie, la haute analyse des passions, des mœurs et des caractères; mais en y regardant de près on s'aperçoit que, dans ces brillantes et fortes peintures, l'éloquence, la logique, le sentiment de l'idéal, ont encore plus de part que la représentation exacte et minutieuse de la réalité. En un mot, la création y domine toujours plus ou moins l'observation. Ce qui est certain, c'est la tendance générale de l'esprit contemporain à appliquer à l'étude des phénomènes moraux soit la méthode historique, soit la méthode physiologique, soit cette méthode d'observation indirecte et d'induction que pratique l'école de Bacon, laquelle néglige de plus en plus l'observation intime et directe, qu'elle n'est pas éloignée de confondre avec la spéculation métaphysique proprement dite. Pour le moment, voyons à l'œuvre la méthode physiologique.

I.

On a dit bien souvent que la science est une comme la vérité, et que, si l'homme la divise en tant de parties, c'est qu'il est impuissant à l'embrasser dans sa réelle et vivante unité. Il est certain que tout tient à tout dans l'univers : il existe par conséquent entre toutes les sciences humaines certains rapports qui ne permettent à aucune de refuser les lumières que peuvent lui offrir celles qui s'en éloignent le plus dans l'ordre de parenté; mais il est deux sciences surtout dont on peut dire qu'elles sont sœurs dans le sens le plus intime du mot : c'est la physiologie et la psychologie. Ici en effet, ce n'est plus de rapports entre objets différens qu'il s'agit, comme entre les objets de la géométrie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle. L'objet de ces deux sciences est le même individu, l'homme, et il semble qu'on ne puisse les séparer que par une abstraction qui fait violence à la nature des choses. Pourtant cette distinction est presque aussi vieille que l'esprit humain, ce qui montre combien elle est naturelle et nécessaire. De tout temps, qu'on s'entendît ou non sur les principes et sur les causes, deux ordres, on pourrait dire deux mondes de phénomènes ont été étudiés, décrits et classés. Si les mots de physiologie et de psychologie n'ont reçu que depuis la science moderne leur signification propre, il y a longtemps que l'homme physique et l'homme moral étaient l'objet d'observations, d'expériences, d'analyses, de descriptions, de méthodes spéciales de la part des

médecins, des savans, des philosophes, des moralistes, des poètes. De tout temps, l'homme a été étudié de deux manières, par les sens extérieurs et par le sens intime.

La question des rapports du physique et du moral n'est pas moins ancienne que la distinction établie entre eux; elle n'a pas plus échappé aux savans de l'antiquité qu'à ceux des temps modernes. Dans l'antiquité, elle n'a guère moins préoccupé les philosophes que les médecins. Platon, dont le spiritualisme va jusqu'à la parfaite indépendance d'une vie purement spirituelle dans un monde supérieur, fait résider les trois facultés de l'âme, l'intelligence, l'activité, l'appétit, dans les trois parties du corps, la tête, le cœur et le ventre. Plus spiritualiste que son maître en ce qui concerne l'âme pensante, puisqu'il n'admet pas qu'elle ait besoin d'organes pour agir, Aristote ne se borne point à reconnaître pour les deux autres âmes des organes correspondans; il les fait rentrer dans l'histoire naturelle, paraissant ainsi les confondre avec les autres principes de la vie physique. Galien met toute sa science physiologique au service de la doctrine de Platon. Descartes fait résider le principe même de la pensée dans la glande pinéale. Bossuet place aussi l'âme dans le cerveau, sans désigner la glande pinéale; quand il dit que l'âme et le corps forment un tout naturel, voulant par là exprimer la nature intime du lien qui rattache l'âme au corps, il se montre moins fidèle à la psychologie de Platon et de Descartes qu'à celle d'Aristote. Selon Malebranche, l'âme et le corps ne sont l'un pour l'autre qu'une cause occasionnelle d'action et de mouvement; c'est Dieu qui est le véritable moteur. Pour Spinosa, il n'y a qu'une simple correspondance d'actions et de mouvemens au sein de la substance universelle. Pour Leibniz, qui admet la distinction et l'activité propre des substances, l'âme et le corps sont comme deux horloges dont les mouvemens et les actes se produisent spontanément en vertu d'une harmonie préétablie, comme dans tout le reste de l'univers. Cudworth explique les rapports de l'âme et du corps par l'hypothèse d'un *médiateur plastique*. Stahl fait de l'âme le principe unique de tous les phénomènes de la vie physique. Au siècle dernier, l'école de la sensation, qu'elle admette ou non la spiritualité de l'âme, tend, en vertu de son principe, à exagérer l'influence du physique sur le moral. Helvétius va jusqu'à expliquer par la conformation de la main la supériorité de l'homme sur l'animal, fait que d'autres attribuent à l'organe vocal ou à un ensemble d'organes plus parfaits chez l'homme que chez les animaux. Bonnet ne peut croire à la séparation de l'âme et du corps. Si le philosophe professe la spiritualité du principe pensant, le physiologiste explique toute la vie morale en subordonnant l'activité de l'âme à la

sensibilité, cette sensibilité au jeu des fibres, et le jeu des fibres à l'action des objets. Bichat rapporte toutes les fonctions de l'intelligence à la vie animale et toutes les passions à la vie organique. Enfin le dernier mot de l'école de la sensation sur la question des rapports du physique et du moral se trouve dans l'ouvrage de Cabanis consacré à montrer surtout que le moral chez l'homme n'est encore que le physique considéré sous un certain aspect : la pensée n'est qu'une *sécrétion* du cerveau.

Avec notre siècle commence une réaction contre la philosophie de la sensation. Maine de Biran répond au livre des *Rapports du physique et du moral* en distinguant deux vies, deux âmes, deux hommes, la vie, l'âme, propres à l'homme animal, et la vie, l'âme, propres à l'homme vraiment *humain*, dont l'attribut est la volonté. Il sépare si bien les deux points de vue ou plutôt les deux réalités qu'il eût dit volontiers de la volonté ce qu'Aristote a dit de la pensée, qu'elle est le seul acte de la vie humaine qui n'ait pas besoin d'organe. Tout en conservant à la conscience des facultés comme la sensibilité, la mémoire, l'imagination sensible, que Maine de Biran avait reléguées dans la vie animale, Jouffroy admet avec Platon, Aristote, Descartes, Maine de Biran, une âme qui vit d'elle-même et par elle-même, qui agit, s'observe, se contemple dans les profondeurs de son essence, se voit elle-même et elle seule, en un mot, une âme à part du monde extérieur. Sa méthode d'observation immédiate et directe, mal comprise à cause de quelques expressions équivoques, fut peu goûtée et peu pratiquée par les philosophes eux-mêmes. Son spiritualisme parut exagéré dans quelques-unes de ses explications touchant certains phénomènes, comme le rêve, où il trouva un habile contradicteur dans la personne du docteur Bertrand, médecin et naturaliste éminent prématurément enlevé à la science.

Cette réaction psychologique, malgré l'autorité des noms qui la représentaient et le talent littéraire de l'école qui la soutint, n'arrêta point l'ardeur des recherches ni l'essor des ambitions physiologiques dans la question toujours agitée des rapports du physique et du moral. On vit bientôt les plus célèbres physiologistes contemporains, Gall, Broussais, Pinel, Esquirol, Richerand, Magendie, Flourens, s'engager plus avant dans la voie ouverte par l'école de Buffon, de Bonnet et de Cabanis, mais avec des méthodes d'observation plus conformes aux progrès des sciences naturelles. Jusque-là, le problème avait été résolu d'une manière vague; on n'avait fait appel qu'à une expérience banale qui ne portait que sur des faits significatifs sans doute pour la thèse générale, mais sans suite et sans conséquence pour une véritable doctrine scientifique. Cabanis lui-même, dans son grand ouvrage, n'avait guère fait que

recueillir et condenser les observations des médecins, des philosophes et des moralistes, en y ajoutant les siennes et en faisant servir le tout à une conclusion beaucoup trop absolue. Dans notre siècle, l'art d'observer et l'art d'expérimenter ont fait de tels progrès que la question tant débattue changea bientôt de face avec la physiologie tout entière. Plusieurs méthodes ont été portées à un tel degré de puissance et de précision qu'on peut dire qu'elles ont été créées par les savans de notre temps. Qui ne sait par les résultats ce qu'ont produit pour l'avancement de la science l'observation spéciale, l'observation comparée, la statistique, l'expérimentation appliquée aux êtres vivans? Lorsque Pinel et Esquirol déterminèrent les états et les causes physiologiques de la folie par un ensemble aussi complet d'observations et d'analyses, lorsque Gall et Spurzheim, même en des recherches qui ne devaient aboutir qu'à une doctrine bientôt abandonnée, essayèrent de montrer, à la surface du cerveau, les nombreux organes de nos diverses facultés mentales, lorsque Magendie et surtout Flourens commencèrent leurs belles expériences sur les êtres vivans, continuées avec tant de succès par les naturalistes et les physiologistes de nos jours, afin d'arriver à déterminer d'une façon précise et sûre les vraies conditions organiques des fonctions de la vie intellectuelle et morale, — tous ces travaux, exécutés par les facultés les plus rares de l'esprit aidées des méthodes les plus ingénieuses et des instrumens les plus délicats, ont répandu de telles lumières sur la question des rapports du physique et du moral qu'il en est sorti, non plus une doctrine vague et conjecturale, mais une véritable science.

La tentative phrénologique de Gall et de son école eut ceci de scientifique qu'elle avait pour but de substituer à une juste, mais vague affirmation des rapports entre l'homme physique et l'homme moral une classification des organes cérébraux exactement correspondans aux facultés, aux capacités, aux instincts, aux appétits de l'âme humaine, de manière que cette classification pût servir de base à une véritable théorie des faits psychologiques. Malheureusement ni la psychologie ni la physiologie n'ont confirmé cette doctrine. On a constaté par des exemples nombreux des états psychologiques entièrement différens et même contraires chez des individus dont le crâne offrait les mêmes apparences à la surface. D'une autre part, les physiologistes de nos jours opposent victorieusement des expériences décisives et un bon nombre d'observations pathologiques à cette dislocation des facultés réparties par les phrénologistes dans des départemens isolés du cerveau. L'expérience et l'observation enseignent que les diverses parties des hémisphères cérébraux, surtout de la substance grise, peuvent se

suppléer; qu'une partie relativement minime, particulièrement chez les animaux, peut suffire à remplir les fonctions du tout (1).

Abandonnant la voie de la phrénologie, où elle avait espéré d'abord trouver une théorie scientifique des rapports du physique et du moral, la physiologie reprit le même problème par une autre méthode aussi sûre qu'ingénieuse. On savait depuis longtemps que tout concourt et conspire au phénomène vital dans le système organique, depuis les organes extérieurs jusqu'au cerveau, que l'action des objets étrangers produit une impression, que cette impression, transmise au cerveau par le système nerveux et les organes intermédiaires, se transforme en sensation d'abord, puis en perception proprement dite, et y éveille l'intelligence et la volonté, qui n'entrent en jeu qu'à la suite de ces excitations successives. On savait également que, par un mouvement analogue en sens inverse, la volonté transmet, à travers tout le système des organes intermédiaires, son action aux nerfs moteurs et aux muscles qui déterminent le mouvement. Quel est le rôle de chacun de ces organes dans le jeu total de la vie psychologique, quelle est la part distincte et précise des muscles, des nerfs, de la moelle épinière, de la moelle allongée, du cervelet, des couches optiques, des corps striés, des lobes cérébraux? Voilà ce qu'il fallait découvrir, voilà où nulle méthode connue n'avait pu conduire les observateurs les plus sagaces et les plus profonds. Ce fut l'œuvre de la méthode expérimentale, sinon inventée, du moins pratiquée pour la première fois avec suite et ensemble par les physiologistes de notre temps. On ne pouvait expérimenter sur l'homme, parce que la conscience humaine, dont la loi écrite n'est que l'expression, ne permet pas de faire de l'homme, même criminel et condamné à mort, un sujet d'expérience. Qui ne sait la peine qu'eut la science à obtenir d'opérer sur le cadavre humain? Et quand la passion de la vérité eût fait commettre à la science cet attentat d'une expérience sur l'homme vivant, elle n'y eût peut-être rien gagné, l'organisme humain ne permettant guère une opération qui, en faisant l'ablation de certains organes, laisserait les organes voisins intacts dans leur constitution et leur fonction propres.

C'est pour cela que la physiologie actuelle ne prend pas pour sujets de ses expériences les animaux de l'ordre le plus élevé, tout en se gardant de descendre jusqu'à des animaux dont la vie psychologique n'a presque plus rien de commun avec celle de l'homme. Si l'organisation trop délicate du singe ne résiste point à de telles expériences, si celle du chien, du chat et autres animaux d'espèces

(1) Vulpian, *Système nerveux.*

supérieures ne s'y prête que difficilement, la pratique expérimentale démontre que l'épreuve est possible et le plus souvent heureuse sur des quadrupèdes comme le lapin, sur des bipèdes comme le pigeon et la poule. C'est Flourens qui eut l'immortel honneur d'avoir ouvert à la physiologie contemporaine la voie des expériences fécondes et décisives. Ainsi qu'il l'explique lui-même, on avait reconnu de bonne heure que le système nerveux est tout à la fois l'organe par lequel l'animal reçoit ses sensations, l'organe par lequel il exécute ou détermine ses mouvemens, l'organe par lequel il perçoit, pense et veut. Y a-t-il pour chacune de ces fonctions de relation, sensation, perception, entendement, volonté, faculté motrice, un organe spécial et distinct dans l'organisme général du système nerveux? Tel est le problème que la méthode de Flourens est parvenue à résoudre. De nombreuses expériences démontrent que les trois fonctions, percevoir et vouloir, sentir, mouvoir, diffèrent de siége comme d'effet, et qu'une limite précise sépare les organes qui leur correspondent. Les nerfs, la moelle épinière, la moelle allongée, les tubercules bijumeaux ou quadrijumeaux, excitent seuls immédiatement la contraction musculaire; les lobes cérébraux la déterminent par impulsion volontaire sans l'exciter. De plus, dans tout le système nerveux, on fait ressortir la distinction des nerfs moteurs et des nerfs sensitifs par des expériences où l'on engourdit les uns en laissant aux autres toute leur énergie. De même, en enlevant le cervelet à un animal auquel on laisse le cerveau, on trouve qu'il conserve la faculté de percevoir et de se mouvoir spontanément, tout en perdant la faculté de coordonner ses mouvemens. Réciproquement, si l'on enlève le cerveau à un autre animal de même espèce en lui laissant le cervelet, on voit qu'il continue à se mouvoir régulièrement, mais comme un automate, étant privé des facultés de percevoir et de vouloir.

En résumé, le nerf moteur excite directement la contraction musculaire; la moelle épinière lie les diverses contractions partielles en mouvemens d'ensemble; le cervelet coordonne ces mouvemens d'ensemble en mouvemens réglés de locomotion; enfin par les lobes cérébraux l'animal perçoit et veut. « Ainsi, dit Flourens, les diverses parties du système nerveux ont toutes des propriétés distinctes, des fonctions spéciales, des rôles déterminés; nulle n'empiète sur l'autre. » Peut-on pousser encore plus loin la détermination des organes correspondant aux fonctions de relation? Peut-on montrer, en pénétrant dans la masse encéphalique, quel est l'organe de l'instinct, l'organe de la sensation proprement dite? L'expérience n'est pas muette sur ces points délicats. Non-seulement il y a lieu de distinguer les organes de la sensation des organes du mouve-

ment; mais on peut prouver par des expériences répétées que la sensation a ses organes distincts des organes de la perception. Ainsi l'ablation des lobes cérébraux fait perdre à l'instant la vue, tandis que l'iris n'en reste pas moins mobile, le nerf optique excitable, la rétine sensible. L'ablation au contraire des tubercules bijumeaux ou quadrijumeaux abolit sur le champ la contractilité des iris, l'action de la rétine et du nerf optique, ce qui permet de conclure en dernière analyse qu'il y a des organes distincts pour les sensations, pour les perceptions, pour les mouvemens. Quant à l'activité instinctive, il y a des raisons de croire qu'elle n'a pas tout à fait le même siége que la volonté, tout en ayant son organe dans la masse encéphalique. Malgré l'expérience de la poule qui a perdu l'instinct de manger, il n'est pas sûr que l'ablation des lobes cérébraux supprime toute espèce de mouvemens instinctifs proprement dits. Où réside au juste l'organe de l'instinct? C'est ce que l'expérience n'a point encore établi.

Voilà de bien curieuses révélations dues aux récentes méthodes de recherche, et qui éclairent d'une lumière toute nouvelle la question des rapports de l'âme et du corps. Il ne s'agit plus ici d'une action certaine, mais vague, du physique sur le moral, telle que la montraient les observations tirées des états pathologiques du corps humain; il s'agit des conditions physiologiques de tous les grands faits de la vie psychique, des organes distincts de toutes les fonctions de relation. On savait que certaines de ces fonctions ont besoin d'organes; on ne savait pas au juste que toutes en eussent besoin, la pensée et la volonté comme la sensibilité et la motilité. Jamais l'unité de l'être humain n'avait été rendue aussi manifeste que depuis ces merveilleuses découvertes. Jamais on n'avait mieux vu combien tout se tient, se lie, se correspond dans l'homme, et comment l'âme et le corps forment un tout naturel, pour nous servir de l'expression de Bossuet.

A cette science nouvelle, un spiritualisme exigeant pourra objecter que c'est l'animal et non l'homme qui est le sujet de toutes ces expériences, et qu'on n'est point en droit de conclure de l'un à l'autre; mais la science ne s'arrête point devant un pareil scrupule, pensant, avec grande raison, selon nous, que l'expérience ici vaut pour l'homme aussi bien que pour l'animal, en vertu des analogies physiologiques et psychologiques essentielles qui les ramènent tous deux à un type commun. Comment croire en effet que ce qui est vrai pour la sensibilité, l'instinct, l'intelligence, la volonté, la faculté motrice de l'animal, ne l'est point pour les mêmes phénomènes et les mêmes actes chez l'homme? Comment admettre que le cerveau est l'organe de la perception et de l'intelligence pour l'un et

non pour l'autre? Comment se refuser à croire que le cervelet ne joue pas le même rôle chez les deux êtres dans la direction des mouvemens? C'est donc derrière une objection vaine que se retrancherait l'école spiritualiste.

Si la physiologie s'en tenait à ces résultats, il n'y aurait qu'à l'en féliciter. Que cela contrarie ou non telle doctrine métaphysique sur les rapports de l'âme et du corps, il n'y a pas lieu de contester l'expérience. Beaucoup de physiologistes, comme Flourens, Longet, Durand (de Gros), qui ont suivi cette voie, ne vont pas au-delà, les uns par une réserve toute scientifique, les autres par attachement à une doctrine spiritualiste. Une école cependant pousse la nouvelle science physiologique des rapports du physique et du moral jusqu'à des conclusions qui contredisent certaines vérités de sens intime que l'analyse psychologique semblait avoir mises hors de débat. Ces conclusions se résument dans les deux points suivans : supprimer par des explications physiologiques telles vérités de l'ordre moral, comme le libre arbitre, ou bien les dénaturer par des analyses et des descriptions où nos physiologistes substituent le langage de leur science à celui de la psychologie.

Insistons d'abord sur ce dernier point. L'emploi de la langue physiologique dans les matières qui ne la comportent pas est comme une habitude à laquelle obéissent, parfois à leur insu, tous les physiologistes, même les plus réservés sur les questions psychologiques et métaphysiques, même les plus franchement spiritualistes. Flourens, qui incline vers la psychologie de Descartes et se plaît à réfuter les paradoxes de Moreau, de Tours, se laisse aller à dire que les lobes cérébraux *veulent* la contraction musculaire sans l'exciter, sauf à rectifier son langage quelques lignes plus bas. M. Littré, dans une intention plus systématique peut-être, affecte de dire la cellule cérébrale pensante, au lieu de se borner à dire la cellule qui est l'organe de la pensée. M. Claude Bernard parle du déterminisme absolu qui régit tous les phénomènes, sans excepter ceux de relation. M. Lhuys, à propos de l'association des idées, parle de la notion du rapport qui les relie, et les *anastomose* ainsi l'une à l'autre. M. Vulpian applique aux mouvemens volontaires le mot de mouvemens *réflexes*. Tous ou presque tous les physiologistes attribuent à l'organe de l'être vivant ce que la langue psychologique rapporte à l'animal lui-même, à l'individu, au moi, à la personne, quel qu'en soit le principe, et tranchent ainsi déjà, sans le vouloir, la grave question qui divise les écoles spiritualiste et matérialiste.

Tout cela n'est encore qu'une question de mots. Un terme impropre ne fait pas une doctrine. C'est dans les développemens et les explications qu'il faut chercher la vraie pensée des physiologistes de l'école

dont nous parlons. La phrénologie de Gall et de Spurzheim n'avait porté atteinte ni à la méthode psychologique ni à la doctrine spiritualiste. Gall était un esprit trop observateur pour s'en tenir à la doctrine de Cabanis et de l'école de la sensation, qui ne reconnaissait aucune espèce d'innéité ni de facultés ni de penchans. Sa psychologie n'était pas moins riche en facultés que sa phrénologie en organes locaux. Il parlait d'ailleurs de l'âme, de la volonté, de la conscience, de l'analyse psychologique, comme les plus décidés spiritualistes de son temps. Où trouver un meilleur langage que celui-ci sur le libre arbitre : « c'est pour avoir confondu les désirs, les velléités, les penchans, avec la véritable volonté qu'on a cru trouver des difficultés insolubles relativement à la liberté morale; on avait raison de nier la liberté relativement à l'existence et au mouvement des désirs, et par une fausse conséquence on a cru que la volonté et les actions manquaient également à la liberté. » Entre les mains de Broussais, polémiste violent et vigoureux qui n'était pas précisément doué de ce que Pascal appelle l'esprit de finesse, la doctrine de Gall dégénéra en un matérialisme tranchant. Broussais ne peut contenir son impatience à propos de la méthode psychologique. « Je n'ai qu'un regret, c'est que les médecins qui cultivent la physiologie ne réclament qu'à demi la science des facultés intellectuelles, et que des hommes qui n'ont fait qu'une étude spéciale des fonctions veulent s'approprier cette science sous le nom de psychologie (1). » L'âme est un cerveau agissant, rien de plus. « Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruit nos facultés, et que l'évacuation de ce pus leur permet de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme les actes d'un cerveau vivant (2). »

La nouvelle école physiologique n'a point de ces allures; elle laisse aux métaphysiciens la question de l'âme, et ne s'occupe que des fonctions de relation et des organes qui en sont le siége. Peu soucieuse d'ailleurs de l'observation psychologique directe et intime, n'ayant guère pour toute science du moral que les seules notions que la psychologie animale peut donner, elle s'en tient aux grands traits, pour ne pas dire aux gros traits de la nature humaine, c'est-à-dire à ceux qui lui sont communs avec l'animalité. Pour M. Vulpian, il n'y a entre l'homme et les animaux supérieurs que des différences de degré. Il accorde à ces derniers la perception, le jugement, le raisonnement, la volonté et jusqu'à la faculté de faire des abstractions sensibles; il ne leur refuse que la faculté

(1) *De l'Irritation et de la Folie*, t. II, p. 10.
(2) *Expression de ma foi.*

de généraliser. Il ne paraît pas reconnaître une autre psychologie que celle qui résulte de l'histoire de l'homme comparée à l'histoire des animaux. Aussi croit-il « qu'à un certain point de vue la psychologie tout entière est du domaine de la physiologie. » Et en effet, la manière dont il explique les phénomènes moraux, particulièrement les actes volontaires, fait comprendre comment l'analyse psychologique rentre dans la physiologie. Selon lui, les volitions ne sont jamais primitives; elles ne peuvent engendrer une action qu'à la condition d'être précédées par une idée qui les fait naître et les soutient. On ne peut pas *vouloir à blanc*, c'est-à-dire sans objet, pas plus qu'on ne peut faire un mouvement de déglutition sans avaler de l'air ou une matière quelconque, de la salive, par exemple. Pour que les mouvemens du pharynx puissent s'effectuer, il faut une cause *excito-motrice;* pour la volonté, il faut nécessairement des causes *excito-volitionnelles*. Ces causes seront des idées plus ou moins complexes, des idées avec désir, des idées passionnées. « A ce point de vue, qui est le seul vrai, les volitions, ainsi que l'admettent plusieurs physiologistes modernes, peuvent et doivent être envisagées comme des phénomènes d'action réflexes (1). » Ceci n'est qu'une application de la méthode générale de l'auteur, qui, dit-il, pourrait montrer que la plupart des phénomènes de l'entendement se produisent par un mécanisme semblable.

Cette psychologie toute physiologique dont M. Vulpian n'a fait qu'indiquer la méthode, un autre physiologiste de la même école, M. Lhuys, essaie de la développer dans un système complet d'explication des phénomènes psychiques. On avait montré que tout acte de la vie psychique a pour condition physique telle ou telle partie de l'organisme. M. Lhuys va plus loin : pénétrant plus avant dans la constitution des tissus organiques, il croit pouvoir expliquer le travail même qui se fait au sein des organes pour y produire les phénomènes psychiques. Il semble que l'auteur ait assisté à ce travail, tant il met de précision dans son langage. Voulez-vous voir naître la sensation de l'impression sensitive? M. Lhuys vous montrera comment les fibres sensitives ont des fonctions diverses, les unes étant les conducteurs *dolorifères* des impressions douloureuses, les autres les agens de transmission des impressions tactiles; comment ces impressions diverses, parvenues dans les régions supérieures du système nerveux, se *superposent* en quelque sorte dans l'entendement, s'y *combinent* pour y former nos différentes espèces de sensations. Voulez-vous voir naître de cette même impression la réaction cérébrale que les psychologues appellent vo-

(1) *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, p. 105 et suiv.

lonté? M. Lhuys vous indiquera comment l'acte volontaire n'est que la répercussion plus ou moins immédiate d'une impression sensitive antérieure, par conséquent qu'un effet dont la véritable cause est l'action organique extérieure. Voulez-vous voir sortir toujours de la même origine les autres phénomènes de l'entendement? M. Lhuys vous expliquera comment les impressions sensitives, irradiées des centres de la couche optique au milieu des réseaux de la substance corticale, y prennent une forme distincte, se déposent à l'état de souvenirs, et se transforment en idées, en jugemens, en raisonnemens. Tout acte intellectuel n'est qu'une impression transmise au cerveau et convertie en idée par un travail des cellules cérébrales. L'impression est donc le véritable *corps simple*, l'élément primordial plus ou moins latent qui est au fond de nos idées. Ce travail de composition des idées se fait d'une manière analogue à celui des élémens organiques. Les idées élémentaires s'agglomèrent à notre insu sous l'action incessante des cellules cérébrales et par une sorte d'*anastomose* qui relie chaque idée à ses congénères.

Comment le cerveau (la substance grise corticale) peut-il être un principe de transformation pour les impressions sensorielles dont il fait successivement des perceptions, des idées, des actes instinctifs ou volontaires? D'où lui vient cette force créatrice? Comment est-il ce puissant et ardent foyer d'élaboration qui opère de telles métamorphoses? C'est que les cellules de la substance corticale grise ne sont point des appareils inertes, incapables de réactions spontanées, et seulement aptes à enregistrer les impressions sensitives au fur et à mesure qu'elles leur parviennent. Outre ces propriétés passives, les cellules cérébrales possèdent des propriétés *dynamiques* d'un ordre supérieur qui en font des *individualités* vivantes pouvant non-seulement absorber et transformer les impressions sensorielles, mais encore réagir à distance par une sorte « d'automatisme spontané, » et propager leur activité vers les cellules environnantes. Et cet automatisme spontané n'est point propre à la cellule cérébrale; il est commun à toutes les cellules de l'organisme humain et de l'organisme de tout être vivant. Pourquoi cette activité des cellules vivantes? L'auteur n'avait qu'un pas à faire pour donner la main à la philosophie des monades; mais il ne se pose pas ce problème, trop métaphysique pour intéresser un physiologiste. Il s'en tient à son principe d'explication comme au dernier mot de la science (1).

Voilà comment l'école nouvelle entend l'explication des grands phénomènes de la vie psychique. Cette méthode, plus hypothé-

(1) *Système nerveux cérébro-spinal*, p. 314, 322, 352, 359, 371, 379, 381.

tique qu'expérimentale, n'est propre ni à M. Lhuys, ni à M. Vulpian, ni aux physiologistes de la même école; c'est la méthode de presque tous les physiologistes, tant est grande l'influence des études spéciales sur la direction de la pensée. M. Claude Bernard, si judicieux et si réservé d'ailleurs, n'a-t-il pas dit quelque part : « Malgré leur nature merveilleuse et la délicatesse de leurs manifestations, il est impossible, selon moi, de ne pas faire rentrer les phénomènes cérébraux (il entend pyschologiques) comme tous les autres phénomènes des corps vivans dans les lois d'un déterminisme scientifique (1). »

Assurément tous les physiologistes n'ont pas, comme MM. Vulpian et Lhuys, embrassé dans une doctrine générale l'ensemble des phénomènes de la vie psychique; mais presque tous, même les moins disposés en faveur des idées matérialistes, appliquent ce que nous appelons la méthode physiologique aux diverses questions de psychologie particulière, comme le libre arbitre, la moralité, la folie, le génie, l'éducation. Sur le libre arbitre, l'exact M. Littré nous dira que « les motifs ont sur la volonté humaine la même puissance que les causes pathologiques sur le corps humain (2). » Et pourquoi? Parce que la méthode statistique établit que la moralité et l'immoralité suivent une loi fixe dans leur développement. M. Stuart Mill explique comment les volitions sont consécutives à des antécédens moraux avec la même uniformité et, quand nous avons une connaissance suffisante des circonstances, avec la même certitude que les effets physiques sont consécutifs à leurs causes physiques; mais, tandis que M. Stuart Mill n'invoque contre le libre arbitre qu'une certaine expérience psychologique, M. Littré y ajoute une explication physiologique. « L'obscure impression du besoin de se mouvoir inhérent au système musculaire est transformée par les cellules cérébrales en volonté, qui ensuite, au gré de l'éducation tant privée que sociale, prend toutes les complications intellectuelles et morales. Cela étant, il apparaît que la volonté n'est pas un libre arbitre, je veux dire qu'elle ne renferme rien par quoi elle puisse se déterminer elle-même. A quoi obéit-elle donc? A l'instinct, au désir, à la raison?... La prévalence du plus fort motif, établie par la régularité des actions humaines dans le cours ordinaire de la vie et par les statistiques morales dans les conditions exceptionnelles, l'est aussi par l'analyse physiologique (3). »

Avec une pareille doctrine, les mots de responsabilité, de mérite et de démérite n'ont plus de sens. L'homme, n'ayant pas la liberté

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 158.
(2) *Revue de philosophie positive*, 1er septembre 1868.
(3) *Ibid.*

de ses actes, ne peut plus être qu'un agent bienfaisant ou malfaisant, dont on peut bénir ou maudire les œuvres comme on bénit ou on maudit les effets des puissances naturelles. M. Littré conserve le mot de moralité, comme il conserve le mot d'éducation, mais en leur assignant un sens tout particulier. La moralité, pour lui, se mesure au degré de bienfaisance ou de malfaisance de l'agent. C'est une chose purement esthétique, comme la beauté, ou purement naturelle, comme la bonté des choses physiques. A ce sujet, M. Littré cite des vers de Schiller sur la beauté, don de la nature, tant admirée et aimée des êtres humains. La vertu aussi est un don de la nature, non le prix d'un effort. M. Littré sait pourtant gré à l'homme de sa laborieuse destinée, oubliant que ce labeur dont l'homme souffre n'est que le travail forcé d'une machine qui serait douée de sensibilité. Quant à l'éducation, M. Littré montre fort bien qu'elle est toujours possible dans sa doctrine, mais en changeant de caractère et de méthode. Si l'on ne peut plus agir directement sur la volonté, qui n'est jamais libre, on peut développer et perfectionner l'intelligence, de manière que la volonté ne puisse se déterminer que par cette espèce de motifs qui ont pour conséquence des actions utiles. C'est encore là, nous le reconnaissons, une méthode excellente d'éducation, bien que fort incomplète.

M. Littré est un esprit rigoureux et systématique qui suit son principe jusqu'au bout. Au fond, sa doctrine est le sentiment de bien des médecins de tous les temps et de tous les pays. Beaucoup ont leur définition particulière du vice et du crime qui n'a rien de commun avec celle des moralistes et des magistrats; ils font de l'homme vicieux ou criminel un malade qu'il s'agit non de punir, mais de guérir, et auquel il y a lieu d'appliquer tout un système de thérapeutique physique et morale. Beaucoup ont pour méthode de caractériser tel ou tel état psychologique, comme la folie, l'exaltation mystique, l'enthousiasme, le génie lui-même, par les moindres symptômes pathologiques apparens. Des médecins aliénistes n'hésitent point à confondre Pascal et Socrate dans la catégorie des aliénés, l'un pour son démon, l'autre pour son amulette. L'enthousiasme d'une Jeanne Darc, l'extase d'une sainte Thérèse, sont attribués par eux à une disposition hystérique. Le génie lui-même, cet état supérieur de la nature humaine, n'échappe point aux formules outrées d'une certaine analyse physiologique. M. Moreau, de Tours, le définit une névrose. « Eh quoi! le génie, c'est-à-dire la plus haute expression, le *nec plus ultra* de l'activité intellectuelle, n'être qu'une névrose? Pourquoi non?... Nous ne faisons qu'exprimer un fait de pure physiologie. » Et ailleurs : « A une foule d'égards, tracer l'histoire physiologique des idiots serait tracer celle de la

plupart des hommes de génie, *et vice versa.* » Pour le même auteur, l'enthousiasme n'est qu'un *éréthisme* mental. S'il en est ainsi, ne serait-ce pas une raison de se défier un peu de la méthode physiologique appliquée à l'étude des faits moraux? Flourens se récrie contre de tels excès de doctrine; mais lui-même, pour un physiologiste aussi spiritualiste, ne nous donne-t-il pas une singulière définition de la volonté? « Je fais du mot volonté, écrit-il, le nom collectif, le signe de tous nos désirs. Or nos passions et nos désirs viennent de nos instincts, mus par nos organes. Entre ces deux pouvoirs aveugles (l'imagination et la volonté) est la raison, qui voit et juge... Tant que la raison domine, la liberté subsiste. » M. Littré n'a rien dit de plus fort contre le libre arbitre.

II.

Si l'on veut soumettre à la critique la doctrine dont nous venons de parler, il y faut distinguer deux choses bien différentes, les expériences et les conclusions. Les expériences en forment la partie positive, incontestable, fondamentale. Elles constatent des faits que nulle spéculation métaphysique, nulle doctrine morale ne saurait nier. Elles établissent d'une manière irréfragable que tous les actes de la vie psychique, depuis les simples sensations jusqu'aux pensées et aux volitions, c'est-à-dire jusqu'aux actes proprement *humains*, ont pour condition le jeu des organes. L'homme sent, perçoit, se souvient, imagine, juge, veut par le cerveau proprement dit, comme il éprouve par les nerfs l'impression des objets, comme il se meut par les muscles et dirige ses mouvemens par le cervelet. Que tel spiritualisme, comme celui de Platon ou celui de Descartes, s'en arrange ou non, il n'est plus possible, après de pareilles expériences, de méconnaître que toute faculté psychique a son organe. La métaphysique peut toujours, avec Aristote, concevoir un idéal de la pensée pure et indépendante de tout organisme, en Dieu et chez des êtres supérieurs à l'homme. La religion peut rêver, quoique le christianisme lui-même ne l'ait point fait, une âme qui contemple, qui aime, qui jouisse sans aucune espèce de corps, dans une vie future. C'est un champ qui reste ouvert à la spéculation ou à l'imagination, en dehors des conditions de l'existence actuelle; mais, si l'on reste dans ces conditions, il n'y a plus maintenant à discuter la question de savoir si l'homme peut penser sans cerveau.

Tel est le résultat net des expériences faites par les physiologistes de l'école de Flourens. Des observations nombreuses sur le développement moral comparé à l'état physique, venant s'ajouter à ces expériences, permettent d'aller plus loin. Non-seulement il

est acquis que les facultés ont leurs conditions d'exercice dans les organes; mais il est également certain que l'activité de ces facultés est proportionnée au degré de développement de ces organes. Il est encore difficile, dans l'état actuel de la science, de constater la supériorité ou l'infériorité du cerveau par un signe précis et constant. Les signes extérieurs et apparens, comme le volume et même la conformation de l'organe cérébral, ne suffisent pas. La mesure de l'angle facial a son importance quand il s'agit de notables proportions, comme dans la classification des races humaines; mais jusqu'à ce que l'analyse anatomique et même chimique de la substance cérébrale nous ait appris le dernier mot sur cette question de la qualité relative des cerveaux, on n'en pourra juger que d'une manière générale et superficielle. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la constitution ou la conformation de l'organe entre pour une large part dans l'explication de l'état supérieur ou inférieur de la vie psychique, quel que soit d'ailleurs le rôle des causes morales, comme l'éducation, l'habitude, la société. C'est encore un résultat obtenu par la physiologie, au moyen de l'observation comparée, et qu'un spiritualisme sensé ne conteste point.

Si de ces expériences et de ces observations l'école physiologique concluait simplement à la correspondance absolue des deux ordres de phénomènes, des deux vies physiologique et psychique, il n'y aurait pas lieu à contradiction; mais faut-il accepter avec cette école comme choses démontrées expérimentalement que la physiologie seule peut définir et expliquer les opérations de l'esprit, que les phénomènes psychiques se réduisent aux phénomènes cérébraux, que c'est la cellule qui pense et qu'il n'y a pas d'autre sujet ni d'autre cause de la pensée, que la volonté n'est qu'une sorte de mouvement réflexe de l'activité cérébrale, que le libre arbitre n'est qu'une illusion, qu'enfin tout rentre pour la vie psychique, comme pour le reste, dans cette grande loi de la nature qui se nomme le déterminisme universel? C'est ce qu'il nous reste à examiner. Toutes ces affirmations se ramènent à trois thèses principales, — confusion des phénomènes psychiques et des phénomènes cérébraux, — substitution de la méthode de statistique psychologique à la méthode d'intuition immédiate et directe dans la définition des phénomènes psychiques, — explication du moral par le physique en vertu de l'axiome dynamique de la résultante des forces.

En disant que certains physiologistes confondent les phénomènes psychiques avec les phénomènes cérébraux, nous ne voudrions pas exagérer la portée de cette confusion. Sans doute quand Cabanis définit la pensée une sécrétion du cerveau, quand M. Vulpian définit la volonté un pur mouvement réflexe, quand M. Lhuys parle

des perceptions et des idées qui s'anastomosent, on est tenté de se demander s'ils admettent réellement la distinction des deux ordres de faits et des deux genres d'observation. Cependant la confusion absolue serait quelque chose de si fort qu'on hésite à leur attribuer une thèse aussi étrange. Comment identifier des phénomènes aussi différens par leurs caractères propres et par les organes d'observation qui les constatent? Comment confondre une impression, une action, un mouvement cérébral, avec un sentiment, une idée, une volition? On peut à la rigueur, dans la doctrine des physiologistes, soutenir que les uns ne sont que la transformation des autres; mais on ne peut aller jusqu'à n'y voir que les mêmes faits sous des expressions différentes. Il est trop évident que jamais le physiologiste n'a rencontré sous son scalpel ou sa loupe quelque chose qui ressemble à un sentiment, à une idée, à une volition, dans sa dissection anatomique ou son étude micrographique des mouvemens internes de l'organe cérébral. Alors même qu'il verrait dans les phénomènes psychiques des phénomènes physiologiques transformés, il lui serait impossible de se refuser à reconnaître qu'il y a au moins entre eux cette différence que le moi a conscience des premiers et non des derniers. Cela le conduit nécessairement à reconnaître tout un nouvel ordre de faits et un nouveau mode d'observation. Ce n'est donc point là ce que veulent dire les physiologistes quand ils appliquent aux faits de conscience l'expression de phénomènes cérébraux. Quelle est leur véritable thèse sous les mots fort équivoques de leur vocabulaire? C'est que l'organe est non-seulement la condition, mais le sujet et la cause des phénomènes psychiques. Ce ne sont pas les phénomènes qu'ils confondent, ce sont les causes, lorsqu'ils parlent indifféremment de faits psychiques ou de faits cérébraux, et qu'ils s'efforcent d'expliquer comment les phénomènes de l'ordre physiologique se transforment en phénomènes de l'ordre psychique. Tout se réduit, selon eux, dans l'être vivant, sentant, pensant, voulant, à des organes et à des fonctions, lesquelles ne sont elles-mêmes que les organes fonctionnant.

Cette thèse est déjà bien assez hardie pour qu'on n'aille point en prêter une autre tout à fait impossible à l'école physiologique dont nous venons de résumer la doctrine. Faire de l'organe le sujet et la cause des phénomènes psychiques, c'est confondre l'organe avec l'être lui-même, et trancher ainsi la question contrairement aux révélations de la conscience et à toutes les habitudes du langage. On a toujours dit que l'animal sent, que l'homme pense; on n'a jamais dit que c'est le cerveau de l'un qui sent, le cerveau de l'autre qui pense. Encore moins est-il permis de parler de la cellule sentante ou de la cellule pensante. — Mais si ce n'est l'organe ou la

cellule qui sent et pense, disent les physiologistes, qui sera-ce donc? Est-ce cette entité métaphysique à la façon de Platon et de Descartes que vous nommez l'âme, c'est-à-dire un être incompréhensible qui est dans le corps sans y avoir un siége, et dont toutes les fonctions deviennent impossibles par la suppression de tel ou tel organe? — Ceci est une autre thèse qui est du domaine de la métaphysique. Restons pour le moment dans le sens commun et dans l'expérience intime. Il nous semble que nos physiologistes vont bien vite dans leurs conclusions. Parce que, dans l'étude des phénomènes physiologiques, tout se réduit à la distinction de l'organe et de la fonction, ils ne voient pas autre chose dans l'analyse des phénomènes psychiques. L'expérience physiologique leur en donne-t-elle le droit? Nullement, car cette expérience ne va, ne peut jamais aller au-delà de la condition des phénomènes. Que tout phénomène psychique ait sa condition dans l'organisme, c'est ce qu'elle a démontré. Que cette condition soit en même temps la cause, c'est ce qu'elle ne peut constater ni directement ni indirectement, ce qu'on ne peut conclure que par une induction tout à fait illégitime et même contraire à l'expérience physiologique, ainsi que nous le ferons voir plus tard. En tout cas, rien n'est plus contradictoire au témoignage de la conscience qu'une pareille conclusion. L'école dont nous parlons oublie l'être de la conscience, l'individu, le moi sujet et cause véritable de tous les phénomènes de la vie psychique, sinon de la vie physiologique. C'est cet être seul pourtant qui vit, sent, pense et veut; ce n'est point tel ou tel organe, si important qu'il soit, même l'organe central par excellence qu'on nomme le cerveau. Telle est la grande erreur de l'école physiologique. Pour elle, le moi n'est qu'un mot; l'être un, indivisible, identique, personnel, que nous atteste la conscience n'est qu'une abstraction. En réalité, ce n'est qu'un être collectif, c'est-à-dire la simple réunion des organes. C'est l'organe ou plutôt l'élément organique qui est l'être véritable, le sujet et la cause de tous les phénomènes biologiques. Nos physiologistes ne comprennent, ne soupçonnent pas autre chose, ne voyant la vie psychique qu'à travers le jeu des organes cérébraux.

Voilà le principe d'une doctrine qui contredit à la fois le langage et le sens commun. Les physiologistes ne tiennent aucun compte du témoignage du sens intime, ne le regardant point comme une donnée de science positive et d'expérience véritable. Le peu de psychologie qu'ils mêlent à leurs explications physiologiques, c'est de l'observation comparée qu'ils la tiennent. Or ce genre d'observation n'a pour objet que les caractères communs à l'homme et aux animaux supérieurs. Quand MM. Vulpian et Lhuys parlent de

la volonté, c'est de cette volonté inférieure qu'on ne peut refuser aux animaux, à en juger par les mouvemens de leur vie extérieure. Que cette volonté instinctive, si l'on peut donner ce nom à un tel phénomène de l'activité animale, ne soit réellement qu'une espèce de mouvement réflexe, c'est ce que la psychologie ne pourrait encore accorder aux physiologistes, par la raison que les mouvemens réflexes ne sont jamais qu'une réaction provoquée dans le système nerveux par une impression interne ou externe, tandis que la volonté, de même que l'instinct, a un caractère de spontanéité qui lui est propre, même chez l'animal. Quant au degré de spontanéité de cette espèce de volonté, on peut douter qu'il suffise pour pouvoir la considérer comme vraiment libre. Ce n'est pas le sentiment de la plupart des psychologues, et en particulier de Maine de Biran, qui n'attribue la liberté qu'à la volonté humaine.

On peut certainement admettre le parallélisme entre les deux ordres de faits cérébraux et psychiques qui a tant frappé M. Lhuys sans en conclure autre chose que la parfaite unité de l'être humain, quelle que soit la diversité de ses organes et de ses fonctions. « Je crois, dit l'éloquent professeur anglais Tyndall, défendant contre le reproche de matérialisme les physiologistes qui cherchent les correspondances entre les phénomènes intellectuels et les opérations du cerveau, je crois que tous les grands penseurs qui ont étudié ce sujet sont prêts à admettre l'hypothèse suivante : que tout acte de conscience, que ce soit dans le domaine des sens, de la pensée ou de l'émotion, correspond à un certain état moléculaire défini du cerveau, que ce rapport du physique à la conscience existe invariablement, de telle sorte qu'étant donné l'état du cerveau on pourrait en déduire la pensée ou le sentiment correspondant, ou qu'étant donné la pensée ou le sentiment on pourrait en déduire l'état du cerveau;... mais je ne crois pas que l'esprit humain, restant constitué tel qu'il est aujourd'hui, puisse aller au-delà. Je ne crois pas que le matérialiste ait le droit de dire que le groupement de ces molécules et les mouvemens expliquent tout (1). » Voilà le vrai. La physiologie constate seulement des rapports entre les phénomènes organiques et les phénomènes psychiques; mais elle se trompe quand elle les confond : des coïncidences ne sont pas des identités. Elle se trompe également quand elle tranche la grande et délicate question de savoir si le cerveau est le sujet ou simplement l'organe de la vie psychique : des conditions ne sont pas des causes.

(1) *Revue des cours scientifiques*, n° 1, 1869.

Ce n'est pas seulement la physiologie qui entreprend de définir et d'expliquer les phénomènes psychiques sans se soucier des révélations de la conscience; c'est encore une certaine philosophie dite positive qui, en dépit de ses réserves sur les questions de principes et de causes, incline visiblement vers les explications plus ou moins matérialistes de certains physiologistes. Ni M. Littré ni M. Stuart Mill ne sont de ceux qui nient toute psychologie; mais ils entendent la méthode psychologique à leur façon. Ils admettent une étude, une analyse, même une science des faits psychiques, mais sans tenir aucun compte des intuitions directes et immédiates du sens intime. Ils procèdent par la méthode de Bacon, par la statistique, la classification, l'induction, afin de découvrir non les causes internes qui engendrent les faits, mais les lois qui les régissent, exactement comme font les physiciens et les naturalistes pour les phénomènes et les êtres de la nature. C'est en appliquant cette méthode à la question du libre arbitre que MM. Littré et Stuart Mill en sont venus à n'y voir qu'une hypothèse contredite par l'expérience. L'expérience, telle qu'ils l'entendent, semble en effet leur donner raison. A prendre l'homme par le dehors, c'est-à-dire par les actes extérieurs qui manifestent sa volonté, il est certain qu'il obéit soit à la force des penchans, soit à l'entraînement des passions, soit à ce que nos positivistes appellent la loi des motifs. C'est à tel point qu'un esprit, un caractère, un tempérament moral quelconque étant donné, on peut toujours prévoir ce qu'un homme fera dans telles ou telles circonstances. Il y a donc là une sorte de nécessité qui gouverne la vie morale et qui n'est pas sans analogie avec cette nécessité qui est la loi universelle du phénomène de l'ordre physique. Tel est l'aspect sous lequel l'observateur doit voir les choses de l'âme humaine au point de vue où il s'est placé : l'acte volontaire lui apparaît comme lié et enchaîné à tel ou tel antécédent, et présente l'apparence extérieure d'un phénomène déterminé comme tous les autres. Qu'est-ce que cela prouve contre le libre arbitre? Oui, sans doute, tel homme cède habituellement à ses passions; mais, tout en leur cédant, ne sent-il pas qu'il pourrait leur résister? Il le sent si bien qu'il se reconnaît coupable de la faute ou du crime qu'il commet. Oui, tel autre au contraire écoute ordinairement la voix de la raison; mais, en l'écoutant, ne sent-il pas qu'il pourrait ne pas le faire? Il le sent si bien qu'il ne peut, quelle que soit sa modestie, se soustraire à un sentiment de satisfaction personnelle. C'est ici surtout le cas de dire que comparaison n'est pas raison. On se laisse abuser par une analogie qui ne devrait jamais prévaloir contre la conscience; on fait des mobiles et des motifs de nos actions des forces qui entraînent, des lois qui déter-

minent fatalement la volonté. Assurément il serait injuste de ne voir que cela dans la théorie de MM. Stuart Mill et Littré. Elle est bien la conclusion de l'expérience, mais d'une expérience qui s'en tient au résultat de l'activité volontaire sans atteindre à l'acte lui-même. Qu'importe que le résultat total soit ramené à une loi, et puisse être l'objet d'une prévision? Qu'importe que la vie humaine, sous l'impulsion d'un penchant, d'une passion, ou sous l'autorité de la raison, présente un certain caractère d'uniformité, soit dans un sens, soit dans un autre? En quoi cela infirme-t-il le témoignage de la conscience, qui est toujours là pour attester, de sa voix incessante et irrésistible, que l'homme a été libre, responsable, méritant ou démérítant, dans tous les actes de sa vie normale et réellement personnelle? Que l'homme essentiellement passionné suive sa voie, que l'homme essentiellement raisonnable suive la sienne, que l'homme chez lequel la raison et la passion se disputent l'empire flotte entre les deux voies sans s'engager résolûment dans aucune : qu'y a-t-il à cela de contradictoire à la notion de liberté? Et parce que les faits moraux ont aussi leur ordre, leur enchaînement, leur loi enfin, est-ce une raison pour en conclure que l'homme n'est point un être libre? N'y a-t-il pas entre les lois de l'ordre physique et celles de l'ordre moral une assez grande distance pour que la liberté y trouve sa place?

Nous en sommes encore à comprendre comment cette espèce de *déterminisme*, si l'on veut absolument se servir du mot, serait incompatible avec la notion de liberté, telle que nous la donne la conscience. Quand il serait vrai que l'homme a toujours un motif de vouloir, qu'il « ne veut jamais en blanc, » comme dit un de nos physiologistes, cela prouve qu'il se détermine, mais non qu'il est fatalement déterminé à vouloir. Nous craignons que les adversaires du libre arbitre, comme MM. Stuart Mill et Littré, ne confondent la notion de la véritable liberté humaine avec la notion abstraite et toute métaphysique d'une liberté qui s'exercerait dans un état d'indépendance et d'indifférence complètes. Qu'en ce sens le libre arbitre ne soit qu'une hypothèse inintelligible et démentie par les faits, nous en tombons facilement d'accord. Bien qu'il soit vrai qu'à tout moment de sa vie normale l'homme se détermine librement à telle ou telle action, il ne l'est pas moins qu'il ne veut guère et ne veut peut-être jamais sans être sollicité par un mobile ou un motif quelconque. C'est ce qui fait que ce simple pouvoir de vouloir le bien et de ne pas vouloir le mal ne peut être considéré en lui-même comme une garantie de moralité. Ce pouvoir fait le caractère moral de nos actes, il constitue l'acte vertueux ou l'acte vicieux; mais il ne suffit point à constituer la vertu et le vice proprement dits. Ceci est l'œuvre

de la nature ou plutôt de l'habitude, qui est une seconde nature, selon le mot d'Aristote. Voilà ce qui explique comment on peut dire que l'homme est plus ou moins libre en comparant les individus entre eux ou les états divers d'une même vie individuelle. S'il y a toujours liberté d'agir de manière que l'homme reste responsable de son acte, il n'y a ni la même force de volonté, ni la même pression des mobiles, ni la même influence des motifs. En ce sens, il est juste de dire que la liberté est en raison inverse de l'entraînement des passions et en raison directe de l'intuition des idées. Oui sans doute, moins l'homme a de passions, et plus il a d'idées, plus il est libre. L'état de sagesse est le moment de suprême liberté, sous le règne de cette sorte de nécessité morale qui peut être absolue chez l'être parfait, mais qui n'est jamais entière chez l'homme le plus sage. C'est qu'en effet l'obstacle à l'exercice du libre arbitre n'est pas dans l'action des idées; il est dans l'action des passions sur l'être libre. N'est-ce pas une vérité de conscience que nous sentons une espèce de violence faite à notre volonté dans le cas d'un entraînement passionné, tandis qu'au contraire nous nous sentons en pleine possession de nous-mêmes et en plein exercice de notre pouvoir volontaire dans le cas d'une pure délibération intellectuelle? Voilà ce que nous apprend ce sens intime dont nos physiologistes et nos positivistes négligent les intuitions comme n'ayant rien de commun avec la science positive.

Sur les autres grands faits de la vie psychique tels que l'enthousiasme, la fureur, la folie, l'excentrique originalité du génie en certains cas, les savans dont nous venons de parler se trompent par le même usage incomplet de la méthode psychologique. Quand on regarde, ainsi qu'ils le font, l'homme moral du dehors et dans les manifestations extérieures de son activité, on s'arrête aux signes physiques et aux caractères physiologiques de ces phénomènes; on ne pénètre pas jusqu'aux caractères intimes, aux causes véritables de ces divers états. Socrate et Pascal pouvaient offrir à une observation superficielle les apparences de l'hallucination par leurs façons de parler et d'agir; mais il suffit d'entrer dans l'analyse intime de ces deux natures pour voir que la raison de l'un, pas plus que l'intelligence de l'autre, n'avait rien à craindre soit d'une simple illusion d'optique psychologique, telle que le démon de Socrate, soit d'une superstition mystique, telle que l'amulette de Pascal. Qui voit la constitution de l'esprit humain à la lumière de la conscience n'aura jamais la pensée de confondre le génie et l'idiotisme par cette seule raison que ces deux états si profondément différens de la vie psychique peuvent affecter les mêmes apparences extérieures. Il n'y a que la méthode physiologique qui puisse aboutir à une pareille conclusion. Au lieu de s'arrêter à la surface de

la vie humaine et de se laisser prendre à certains signes équivoques de l'état physiologique, pour peu que l'on pénètre dans l'état psychologique, on voit au contraire un développement supérieur de la raison, du sentiment, de la volonté, là où le physiologiste n'avait observé ou supposé qu'une affection pathologique. Où trouver une raison plus droite que chez Socrate, une volonté plus libre, enfin, ce qui est le signe par excellence de la santé de l'âme, un plus parfait équilibre des facultés? Où trouver un esprit plus lucide que chez Pascal, une logique plus ferme, une pensée plus réfléchie et plus maîtresse d'elle-même à tous les momens de son existence maladive et tourmentée? Où trouver plus de bon sens pratique que chez Jeanne Darc, une volonté plus virile, une plus grande présence d'esprit, que dans l'héroïque entreprise de cette fille inspirée et dans l'affreux procès qui la termine? Sur le suicide, la physiologie n'est-elle pas également incompétente lorsqu'elle l'explique par une sorte d'aliénation mentale? Comprend-elle bien le vrai suicide, non celui qui s'exécute dans un accès de fièvre chaude ou de folie furieuse, mais celui qui s'accomplit en pleine conscience des motifs de l'acte, et par une calme résolution de la volonté? En cela, nous serions bien plutôt de l'avis des moralistes qui ont vu dans cette tragique action l'une des manifestations les plus énergiques de la liberté humaine. Enfin, chez ces grands criminels dont la physiologie fait autant de maniaques et de monomanes, qui pourra nier, leur biographie à la main, la claire conscience du dessein, le calcul réfléchi des moyens, le parfait sang-froid dans l'exécution, c'est-à-dire tous les signes d'une personnalité libre et responsable? Que conclure de tout ceci? Que ces phénomènes extraordinaires de la vie humaine appartiennent à la psychologie, qui seule a le droit de les définir et de les qualifier, tout en laissant à la physiologie la tâche d'en déterminer les conditions organiques et d'en décrire les effets pathologiques.

Il faut rendre cette justice à la psychologie tout expérimentale et tout historique de MM. Stuart Mill et Littré qu'elle est trop clairvoyante pour se laisser abuser par de pareilles analogies; mais, si elle ne commet pas de telles erreurs, elle montre son insuffisance, nous dirions même son incompétence, quand il lui faut pénétrer au-delà des manifestations extérieures de la vie psychique. Ce genre d'observation excelle à constater, à analyser, à décrire, à classer, même à réduire en lois les faits moraux; rien de moins, rien de plus. S'il s'agit de voir et de définir les caractères intimes de ces phénomènes, de saisir l'acte dans le fait, la faculté dans l'acte, le sujet et la cause elle-même dans la faculté, il est nécessaire d'y joindre l'observation ou plutôt l'intuition propre de la conscience.

Il s'est élevé entre les physiologistes et les psychologues, entre

les psychologues eux-mêmes, un débat sur l'observation psychologique directe et indirecte qui n'est point encore terminé. Les uns, Maine de Biran et Jouffroy en tête, ont soutenu la possibilité de la première, la regardant comme la seule méthode vraiment psychologique, tandis que les autres n'ont jamais voulu entendre parler que de la seconde, dont les procédés leur paraissaient les seuls conformes à la méthode expérimentale de leur maître, Bacon. Dans ce débat, où nous prenons parti pour Maine de Biran et Jouffroy, il se peut que ceux-ci aient trop dédaigné la dernière méthode, et qu'ils aient exagéré la portée de l'observation intime en lui demandant toute la science de l'homme moral; mais nous maintenons, contre toutes les objections des physiologistes et des positivistes, que le moi se voit dans ses penchans, dans ses instincts, dans ses actes volontaires et libres, dans le fond même de son être. En ce sens, nous n'hésitons pas à dire, après Jouffroy et Maine de Biran, que l'âme se regarde et se contemple directement. C'est pour cela que l'on peut affirmer l'unité, l'identité, la liberté, la personnalité de notre être aussi sûrement que l'on en affirme la sensibilité, l'activité, l'intelligence. Avec le sens intime, tout est clair, simple, certain, dans la vie psychique; sans lui, tout est obscurité et mystère. La conscience ne suffit point sans doute à faire la psychologie à elle toute seule; mais elle seule peut saisir ces caractères, ces attributs intimes de la nature humaine que nulle expérience, même aidée de l'induction, ne peut atteindre. « O psychologie, ô morale, s'écriait Maine de Biran, gardez-vous de la physique, gardez-vous de la physiologie! » En présence des résultats de la physiologie nouvelle et de la psychologie expérimentale proprement dite, telle que la font l'histoire et la statistique, les psychologues de l'école de Biran n'ont pas le droit d'être aussi exclusifs que le maître; mais il n'était peut-être pas hors de propos de rappeler la science, toute science morale, à la conscience, à laquelle seule nous devons la notion de notre personnalité, de notre liberté, de notre responsabilité, de notre moralité, de tout ce qui constitue notre être véritable et le distingue des êtres de la nature. Pour faire la science de l'homme, il faut pratiquer tous les genres d'observation, l'expérience physiologique, l'expérience historique, l'expérience psychologique; mais il faut bien savoir aussi que, sans les intimes révélations de la conscience, aucune de ces méthodes ne peut rien nous donner de clair, de sûr, de profond, sur notre nature intime. En un mot, si la conscience n'est pas la science elle-même, elle en est la lumière nécessaire chaque fois qu'il s'agit de voir au fond de l'être humain.

Si nous pouvions reproduire ici les grandes et fortes analyses des

moralistes et des psychologues qui ont toujours pris ce flambeau pour guide de leurs études sur l'homme moral, on serait frappé de la supériorité qu'elles montrent sur les recherches du même genre entreprises par les physiologistes et même par les psychologues de l'école de M. Littré. En relisant ces analyses d'un Platon, d'un Aristote, d'un Leibniz, d'un Maine de Biran, d'un Jouffroy, on se sent au cœur de la nature humaine et dans le plus intime de son être. On se sent penser, vouloir, agir, comme l'être dont ces moralistes et ces psychologues nous décrivent les sentimens et les actes. Quand M. Littré, après bien d'autres, vient nous dire que la volonté n'est pas libre, parce qu'elle est toujours déterminée par le motif le plus fort, on peut être un moment hésitant sur la valeur d'un pareil argument contre la liberté; mais aussitôt qu'on rentre dans le sentiment de la réalité psychique avec un psychologue qui observe du dedans les choses de l'âme, on ne conserve plus le moindre doute. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces tableaux de la vie humaine que nous ont laissés les maîtres de l'observation morale, poètes, romanciers, moralistes, philosophes. Nous voudrions pouvoir citer tout un chapitre de Jouffroy sur le jeu des facultés humaines, parce qu'il serait la plus décisive réfutation de certaines doctrines sur le libre arbitre. Jouffroy fait bien mieux que de démontrer ou de définir la volonté; il la montre en action, à tous ses degrés de force ou de faiblesse, dans toutes les phases de la lutte qu'elle soutient pour arriver, quand elle y réussit, à ce véritable gouvernement de soi-même qui est l'état de vertu et de sagesse (1).

Avec un sentiment si clair, si profond, si invincible de notre unité, de notre responsabilité, de la moralité de nos actes, comment se fait-il qu'en tout temps et aujourd'hui surtout il s'élève tant de doutes, d'objections, de théories contre le libre arbitre et contre les autres attributs essentiels de notre être? En voici la principale raison. L'esprit humain ne peut se résigner à l'observation et à la généralisation des faits. Il faut qu'il se les explique d'une manière ou d'une autre, et comme expliquer les faits, c'est faire de la métaphysique, il s'ensuit que l'esprit humain a été, est et sera toujours plus ou moins métaphysicien, quoi qu'on fasse pour arrêter son essor et borner le domaine de ses recherches. Pourquoi toute une école de physiologistes, parmi lesquels on compte M. Littré lui-même, nie-t-elle le libre arbitre et l'autonomie de la personne humaine? Parce que, l'être humain n'étant conçu par eux que comme la simple résultante du jeu des organes, il est tout à fait impossible d'expliquer comment un pareil être pourrait jouir

(1) *Mélanges philosophiques*, p. 343.

d'une activité spontanée. M. Littré en convient. « En vérité, dit-il, quand on se laisse pénétrer des faits et des raisons, non-seulement on reconnaît que le libre arbitre n'est pas, mais encore il paraît inintelligible et contradictoire. Comment l'aurais-je, si je ne suis pour rien dans ma mise au monde, dans la composition de mes organes, dans l'époque et le lieu de ma naissance?... Avec le libre arbitre, l'inintelligibilité est partout. Au contraire, tout devient cohérent et sans contradiction avec l'action des motifs, le conflit des motifs, et la victoire du plus fort motif (1). » On a donc beau être positiviste et vouloir fuir toute spéculation métaphysique, on y est ramené par une nécessité de la pensée et même de la science. Les vieilles écoles, les vieilles doctrines métaphysiques, peuvent être emportées par le courant de la science moderne, la spéculation métaphysique peut changer de méthode, le matérialisme et le spiritualisme des temps passés peuvent disparaître définitivement de la scène philosophique pour faire place à des idées plus complètes, à des théories plus positives, le problème métaphysique qui les a suscités restera, non-seulement dans le domaine de l'imagination et du rêve, mais encore dans le domaine de la philosophie la plus sévère, quoi qu'en dise l'école critique de Kant et l'école positiviste de Comte.

Quel est ce problème? Dans l'être humain, comme dans tous les êtres vivans, il y a lieu de distinguer la vie et l'organisation. Quelle est la cause et quel est l'effet? Est-ce l'organisation qui est le principe de la vie? est-ce la vie qui est le principe de l'organisation? Si c'est l'organisation, le matérialisme a raison d'affirmer qu'il n'y a pas place dans l'être humain pour l'autonomie volontaire, et que le sentiment de la liberté n'est, ne peut être qu'une illusion de la conscience; mais ici le matérialisme a-t-il le droit de parler au nom de la science? Ce qui fait la popularité de cette doctrine, c'est la simplicité et la clarté des explications qu'elle fournit. Confondant toujours et partout la condition avec la cause des phénomènes, il explique tout être, inorganique ou organique, par la composition des molécules et par la résultante des forces. Ces principes élémentaires, s'agrégeant tantôt par juxtaposition, tantôt par combinaison, tantôt par intussusception, forment des composés de toute sorte dont les propriétés, toutes différentes de leurs élémens, constituent les êtres des divers règnes de la nature. Tout cela se fait en vertu de lois physiques et chimiques que la science moderne est en train de réduire à des lois purement mécaniques. Ainsi se passent les choses dans l'organisme de l'être vivant, de l'homme en particulier, comme dans le système du monde, si bien que le physiologiste ma-

(1) *Revue de philosophie positive*, p. 252-53.

térialiste pourrait répondre à propos de l'âme comme Laplace à propos de Dieu : « Je n'ai pas besoin de cette hypothèse, la loi de la gravitation universelle suffit à tout. »

Mais voici où l'expérience scientifique elle-même arrête le matérialisme. Il est bien vrai que tout dans la nature se forme, s'organise, se développe, se conserve par des compositions, des combinaisons ou des assimilations d'élémens soumises à des lois connues; mais, si ces lois expliquent comment les élémens se composent, se combinent, s'assimilent, elles n'expliquent point pourquoi ces élémens obéissent dans ces diverses opérations à une direction vers une fin déterminée. Que ce mouvement des principes élémentaires s'accomplisse sans conscience et sans volonté, cela ne fait pas le moindre doute. Toujours est-il qu'il tend à une fin, laquelle n'est autre que la vie, l'être vivant. C'est donc en cet être qu'il faut chercher la vraie cause de tous ces mouvemens. « S'il fallait définir la vie d'un seul mot, je dirais : La vie, c'est la création... Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, c'est la création de cette machine qui se développe sous nos yeux dans les conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie (1). » Qui a dit cela? Un physiologiste qui ne se pique pas de métaphysique. Voilà donc la science elle-même qui nous apprend que l'organisation est non une simple composition, mais une véritable création, que le créateur est l'être vivant, que le principe de la vie est une chose qui n'appartient ni à la chimie ni à la physique, et que cette chose, c'est l'idée *directrice* de l'évolution vitale, dont la composition élémentaire n'est que la condition. Déjà l'école des animistes avait eu l'intuition de cette vérité. C'est la pensée d'Aristote, lequel fait de l'âme la cause finale du corps, c'est la doctrine de Stahl, qui enseigne que toute âme *crée* son corps; mais il fallait l'autorité de la méthode expérimentale pour en faire le principe d'une science positive. Voilà donc le problème du rapport de la vie et de l'organisation résolu de manière à accorder l'expérience physico-chimique avec l'expérience physiologique. S'il est démontré que l'organisation est la condition de la vie, il ne l'est pas moins que la vie, ou plutôt l'être vivant, est la cause de l'organisation, cause finale et créatrice tout ensemble. Ainsi se trouvent réconciliées dans une science supérieure les deux écoles, le *vitalisme* et l'*organicisme*, qui ont tant occupé le monde savant de leurs débats.

Le temps nous manque pour développer les conséquences d'une

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard, p. 161.

vérité aussi capitale et aussi féconde, et pour en faire sortir toute une doctrine appelée, selon nous, à vaincre et à remplacer définitivement le matérialisme. Il nous suffit, en montrant l'impossibilité scientifique de l'hypothèse matérialiste, d'avoir supprimé le grand obstacle à l'explication des phénomènes psychiques que nous atteste la conscience. Non, le libre arbitre n'est point un mystère pour le savant; il n'est pas plus inintelligible pour la physiologie qu'il n'est contradictoire à l'expérience psychologique, telle que l'entendent MM. Stuart Mill et Littré. Tout n'est pas composition d'atomes ou résultante de forces dans l'organisation universelle. Il y a de la spontanéité même dans la nature, et, s'il y en a là, comment ne la point reconnaître dans l'homme, ce type supérieur de la vie organique? En quoi donc le sentiment d'une activité volontaire vraiment libre, d'une cause agissant de soi et par soi sous l'influence des impressions naturelles ou des idées de l'intelligence, serait-il contradictoire aux expériences de la science positive? En bonne logique, ce sentiment ne contredit qu'une chose, l'explication matérialiste de certains physiologistes et de certains positivistes. Pour nous, nous pensons avec Aristote, avec Leibniz, avec Maine de Biran, avec M. Ravaisson, que, dans aucune de ses parties, le monde n'est entièrement livré à la fatalité mécanique, que, sous l'action des lois mécaniques, physiques et chimiques, tout être, tout atome obéit à cette *idée directrice* dont M. Claude Bernard ne parle qu'à propos de la nature organique, que tout y est force, non pas volontaire et libre, mais spontanée, c'est-à-dire tendant d'elle-même vers une fin, cause réelle de tous les mouvemens dont la mécanique, la physique, la chimie, ne font que déterminer les lois. Nous pensons qu'au-dessus des conditions et des lois proprement dites il existe une spéculation qui a pour objet de remonter aux vraies causes, aux forces réelles qui meuvent, animent, dirigent cette grande machine de l'univers. En tout cas, ce que nous savons de science expérimentale et certaine, c'est que tout être vivant, ayant sa fin en lui-même, est cause des mouvemens qui se rapportent à lui, que l'animal est cause spontanée, que l'homme est cause libre. On peut donc conclure à la liberté, à la personnalité, à l'autonomie de l'être humain, non pas seulement au nom de la loi morale, comme Kant le veut, mais au nom de la science positive elle-même. L'antithèse de la science et de la conscience, qui serait si fatale à la moralité humaine, si elle était réelle, n'est heureusement qu'apparente et destinée à disparaître devant la lumière d'une science plus fidèle à l'expérience que celle qui s'inspire des hypothèses matérialistes.

E. Vacherot.

EXPLORATION

DU MÉKONG

II.

LES FORÊTS D'ATTOPÉE, LES SAUVAGES ET LES ÉLÉPHANS.

I.

Il en est de la civilisation comme de la santé, il faut être privé de ses bienfaits pour en apprécier tout le prix. Dormir dans un lit et manger du pain, ce sont là des jouissances très vulgaires, et qui, grâce à Dieu, manquent assez rarement en Europe aux classes même le moins favorisées par la fortune. Aussi ne se rend-on pas compte de la place qu'elles occupent dans le bien-être de la vie. Cependant, après quelques semaines d'étonnement, presque de trouble, on sent le corps se plier peu à peu à des habitudes nouvelles; mais il est des privations d'un autre genre que chaque jour rendait pour nous plus douloureuses dans notre triste campement de Bassac (1). Sans livres et sans journaux, à ce moment fatal où derrière les illusions qui s'envolent, à la place du rêve qui s'évanouit, on n'aperçoit plus que les formes austères d'un devoir pénible, nous vivions repliés sur nous-mêmes, attendant la fin de la saison des pluies. Les premiers beaux jours allaient nous permettre en effet de chercher au dehors des alimens à cette curiosité d'esprit qui est la seule passion capable de soutenir le voyageur. Ils arrivèrent enfin,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

et je les saluai comme les prisonniers de l'arche, qui étaient pourtant beaucoup mieux établis que nous, durent saluer la fin du déluge.

Dès le 25 octobre 1866, le fleuve était descendu de six mètres au-dessous du niveau le plus élevé qu'il eût atteint. L'immense lac qui nous séparait des montagnes n'était plus qu'une mer de boue. Cette vase, d'abord fétide, fut bientôt durcie par le soleil, et nous pûmes entreprendre autour de notre case des reconnaissances étendues. La ville se développe sur les bords du fleuve des deux côtés de la demeure royale. L'étroit chemin qui la traverse n'était encore qu'un cloaque. Par les soins des habitans, des arbres de différentes dimensions, depuis le gros palmier jusqu'au mince bambou, étaient l'un au bout de l'autre couchés dans la fange, et formaient une chaussée sur laquelle on ne marchait pas sans fatigue. Les maisons, assez élégantes et solidement construites, sont presque toutes doubles. Elles se composent de deux cases semblables accolées l'une à l'autre directement ou réunies par une terrasse. Les aréquiers qui les ombragent donnent à la ville entière l'aspect d'un bocage planté d'arbres élancés et charmans. On rencontre à chaque pas de petits sanctuaires obscurs où de grossières statues de Bouddha reçoivent les hommages quotidiens des bonzes. Quand je songe que je suis dans une capitale où réside encore le descendant des anciens rois, je me sens envahi par la tristesse en visitant ces temples délabrés. Le palais n'est lui-même qu'un assemblage de chaumières entourées d'une haute palissade en bois. Une échelle mène à la terrasse royale; on y arrive par une chaussée mobile faite de troncs d'inégale grosseur jetés sur les fondrières. Le roi n'a conservé de la puissance de ses ancêtres qu'un titre sans valeur; n'était la corbeille, l'aiguière et le crachoir en or que portent toujours derrière lui un certain nombre de chambellans, on le prendrait pour un simple gouverneur. Ces ustensiles remplacent au Laos les plaques et les cordons; fournis par le roi de Siam lui-même, ils sont en or, en argent ou en cuivre, suivant le rang des fonctionnaires. On fabrique également à Bangkok des langoutis et des vestes de cérémonie en étoffe de soie et d'or qu'on envoie aux principaux personnages. Le roi de Bassac est un jeune homme aux manières distinguées, à la physionomie agréable et un peu triste, comme il convient au rejeton d'une race déchue. — C'est un homme des forêts, nous avait dit de lui Norodom avec sa fatuité ordinaire; rien ne justifie cette opinion. Ses ennemis l'accusent de mépriser les coutumes et d'opprimer le peuple; mais ce n'est pas sa majesté cambodgienne qui aurait le droit de lui en faire un crime.

Le royaume de Bassac a toujours eu un rôle historique fort effacé.

Il était situé trop près d'un voisin puissant pour avoir pu jamais prendre une grande importance au Laos. Le Hollandais Gérard van Vhusthorf, qui remonta une partie du fleuve en 1641, ne signale même pas cette principauté, dont la capitale devait être alors au lieu nommé aujourd'hui Muong-Cao, à peu de distance de la ville actuelle. A cette époque en effet, Bassac n'était qu'une province cambodgienne. Affranchi un siècle plus tard, ce triste royaume n'a pas tardé à perdre de nouveau son indépendance. Il a été absorbé, comme les derniers débris du Cambodge étaient menacés de l'être, par la puissance la plus jeune et la plus vivace de l'Indo-Chine. Lorsqu'on observe la ressemblance frappante qui existe entre la civilisation laotienne et la civilisation siamoise et l'identité presque complète des deux langues, on demeure convaincu qu'une conquête récente n'a pu entraîner un pareil résultat. On est conduit à attribuer aux peuples groupés sur les bords du Ménam et du Mékong une origine commune. Peut-être faut-il aller plus loin et considérer les Birmans fixés dans les vallées de l'Irawady, de la Salwen, et les Cambodgiens établis aux embouchures du Mékong comme deux rameaux détachés d'un tronc unique. Dans leurs migrations, les membres de cette famille primitive auraient quitté l'Inde par les montagnes du nord-est et se seraient dirigés vers le sud en suivant le cours des grands fleuves qui sillonnent l'Indo-Chine. Longtemps errans, ils auraient conservé sur leurs traits des signes visibles de parenté, tout en subissant, comme disent les naturalistes, l'influence du milieu. Les Cambodgiens et les Laotiens parlent des langues dont le mécanisme et le génie, sinon toujours les mots eux-mêmes, se ressemblent absolument. M. Aubaret fait remarquer que la langue cambodgienne s'écrit avec les propres caractères de la langue pâli, tandis que les caractères siamois et birmans en diffèrent un peu, quoique se rapportant au même type. Il ajoute que le bouddhisme pratiqué dans ces trois pays est exactement le même que celui de Ceylan. On peut en dire autant de celui qui fleurit au Laos. On comprend combien la plus ambitieuse des puissances indo-chinoises avait de chances pour s'assimiler définitivement toutes ces populations, à la seule condition d'être la plus forte. Elle trouvait la plupart de ses lois et de ses usages en vigueur chez les vaincus.

La religion, qui a imprimé sur l'architecture de ces pays un cachet uniforme, s'est emparée également de toutes les manifestations de la vie. Les fêtes ont lieu aux mêmes époques dans toutes les contrées riveraines du Mékong, et présentent le même caractère mi-parti religieux et profane. Pendant notre séjour à Bassac, nous vîmes un matin les bonzes affluer sur la place du village et se diriger vers le palais du roi. Tous les ans, à pareil jour, distribution

leur est faite d'un vêtement nouveau. M. de Lagrée, voulant associer la commission à cette pieuse aumône, fit porter dans la salle du trône, où le clergé était réuni, deux chandeliers en cuivre, qui furent reçus avec enthousiasme. Les desservans des deux pagodes principales, oubliant la gravité de leur caractère, essayèrent de se les arracher, et le roi, forcé d'intervenir, décida que chacune des pagodes posséderait un des chandeliers objets de la discussion. Dans la journée, des régates magnifiques présentèrent un véritable intérêt. Les pirogues, appartenant aux pagodes et construites spécialement en vue de ces joutes nautiques, étaient pavoisées, munies d'un orchestre primitif, — tambour, tam-tam, orgue en bambou, — et montées par de vigoureux gaillards qui venaient soutenir l'honneur de la paroisse. La plus longue, faite d'un seul tronc d'arbre, avait 26 mètres et contenait soixante rameurs. L'équipage était exclusivement composé de sauvages, tous tributaires du roi de Siam et compris dans la circonscription de Bassac. Vêtus d'un étroit morceau de cotonnade noué autour des reins, ils semblaient occuper beaucoup les femmes; ils n'avaient pour tout ornement qu'une blonde couronne découpée par elles dans des feuilles de maïs, ornement qui faisait ressortir la couleur noire de leur chevelure longue et soyeuse. Trois jeunes sauvages, habillés et encapuchonnés de rouge, comme nos anciens bouffons de cour, se livraient, au milieu de leur frères courbés sur les pagaies, à je ne sais quelle danse bizarre. Comme leurs pieds ne pouvaient quitter le fond de la pirogue, les pas étaient remplacés par des contorsions de bras et de hanches entremêlées de gestes obscènes exécutés en cadence et fort goûtés des assistans. Après les courses, des lutteurs entrèrent dans la lice en face de la tribune du roi. La tête petite, la poitrine énorme, tels que l'on représente les combattans armés du ceste, ils se provoquèrent longtemps avant de s'élancer l'un sur l'autre; enfin, bondissant ensemble, ils roulèrent dans la poussière avant que l'œil eût pu les suivre. Le roi accorda 1 tical, un peu plus de 3 francs, à chacun d'eux, et voulut bien recevoir ensuite les présens en nature que tous les gros personnages lui offraient à lui-même, suivant l'usage. Ces lutteurs, ou plutôt ces boxeurs, car ils ne s'épargnent pas les horions, sont astreints à ce rude service. Je ne me suis pas assuré du fait à Bassac; mais je connais au Cambodge tel village dont la corvée consiste à fournir des cornacs aux éléphans royaux, et tel autre qui est imposé d'un certain nombre de boxeurs. Le soir, des fusées partirent de tous côtés, des bambous chargés de poudre produisirent de violentes détonations, des lampions flottans abandonnés au courant du fleuve scintillèrent dans l'eau comme des étoiles tombées, et de grands radeaux illuminés, véritables bateaux de feu, descendirent

sans pilote, tournant sur eux-mêmes à chaque tourbillon. Dans l'intérieur des cases, des réunions nombreuses, animées par de copieuses libations d'eau-de-vie de riz, écoutaient des chanteurs convoqués par le maître de la maison, et qui se faisaient accompagner sur un orgue en bambou ou une lyre monocorde. Il y a dans le répertoire des Laotiens un certain nombre d'anciennes chansons; mais le plus souvent c'est par des improvisations que les troubadours charment leurs auditeurs. Les circonstances, les personnes présentes, leur fournissent des sujets; tantôt gais et railleurs, tantôt romanesques et tendres, ils prennent quelqu'un à partie dans le cercle qui les entoure. D'une imagination fertile, presque inépuisable, la voix leur manque avant l'inspiration; ils sont de toutes les fêtes publiques comme de toutes les réjouissances de famille. J'ai vu un de ces poètes d'amour s'adressant à une jeune fille commencer par les accens les plus doux, les plus discrets et les plus chastes, s'animer par degrés et atteindre en finissant des notes tellement aiguës que la belle fuyait en rougissant. La musique vocale ou instrumentale semble d'ailleurs absolument dans l'enfance. A nos oreilles d'Européens, tous les airs paraissaient être un même récitatif monotone dont les finales étaient uniformément prolongées. Il n'en est point ainsi pour les gens du pays. Ceux-ci font très bien la différence entre deux chanteurs et deux instrumentistes.

Le lendemain, les sauvages avaient regagné leurs forêts, où nous nous proposions d'aller les visiter; la ville rentrait dans son calme ordinaire, et, le roi ayant perdu dans la nuit un grand-mandarin, son parent, la cour prenait le deuil. Ce respectable personnage avait fait appeler le médecin de l'expédition; mais les bonzes lui persuadèrent que les remèdes prescrits étaient contraires aux rites sacrés, et il se laissa pieusement mourir. Un bûcher lui fut dressé en grande pompe derrière la pagode royale; les bonzes arrivèrent montés à califourchon sur le cercueil, qui était couvert de fleurs et d'ornemens en cire. Quand ils en furent descendus, la bière fut placée au sommet de la pyramide de bois; chacun s'approcha pour y mettre le feu. Les flammes, mordant le bois sec, montèrent en pétillant. La foule cependant trouvait le spectacle trop long, et les bonzes, à peu près ivres, donnant l'exemple, les assistans s'emparèrent de bambous, se mirent à attiser la fournaise, et s'attaquèrent au cercueil lui-même, qui, presque consumé, s'ouvrit. Les muscles du corps s'étaient contractés sous l'action du feu, et je vis au milieu des flammes deux mains se dresser vers le ciel. Ce spectacle lugubre parut amuser beaucoup les Laotiens. Je ne trouvai plus le lendemain à la place de ce bûcher qu'un peu de cendre et

quelques os blanchis. Les corbeaux volaient en tournoyant au-dessus, maudissant dans leur triste langage les chiens qui les empêchaient d'approcher. Ce sont là les enterremens de première classe, et tout le monde ne saurait y prétendre; les pauvres, les inconnus, sont tout simplement mis en terre à quelques pouces de profondeur.

Nous entrions dans le mois de novembre, le fleuve baissait tous les jours, et les rives se bordaient à perte de vue d'une longue frange de sable blanc. Les perpétuels brouillards de la saison des pluies faisaient place à un rideau transparent de vapeurs. Tandis que nous aspirions avec délices les brises plus fraîches du matin et du soir, les indigènes grelottaient sous leurs manteaux. Drapés dans ces larges étoffes aux plis flottans et aux couleurs éclatantes, les Laotiens justifient la réputation d'élégance qu'ils ont jusqu'en Cochinchine. Nous jouissions des changemens opérés par les approches de l'hiver, hiver bien doux qui rappelle nos étés d'Europe. Les forces nous revenaient à mesure que les feuilles tombaient des arbres, et deux excursions furent résolues. — Le courrier de France et les passeports de Pékin ne nous étaient point parvenus. M. de Lagrée chargea M. Garnier de descendre le fleuve jusqu'à Stung-Treng, où nous avions l'espoir qu'il rencontrerait un messager. Le chef de l'expédition, le Dr Joubert et moi, nous nous préparâmes à partir pour Attopée. Ce point, situé sur la rivière qui débouche dans le grand fleuve à Stung-Treng, est une sorte de poste avancé dans le pays des sauvages de l'est. Les Laotiens n'y vont pas sans répugnance; ils prétendent que des fièvres mortelles y déciment les caravanes. Les marchands chinois établis à Bassac confirment eux-mêmes ce témoignage en ajoutant qu'aucun d'eux n'oserait aller chercher dans cette province l'or qu'elle produit en abondance. Dieu sait cependant ce que braverait un Chinois dans l'espoir de faire quelque profit! Nous écoutions tout ce qu'inspirait à ces braves gens le sincère intérêt qu'ils nous portaient; mais au Cambodge on nous avait dit du Laos en général tout ce qu'on nous répétait ici d'Attopée, nous croyions avoir acquis le droit d'être sceptiques, et nous partîmes dans deux pirogues qui nous furent fournies par ordre du roi.

Après avoir remonté le Mékong pendant quelques heures, nous fîmes halte pour la nuit dans la pagode de Vat-sei. Un cordial accueil nous y attendait; nous étions sans le savoir les bienfaiteurs de l'établissement. Vat-sei avait obtenu l'un des chandeliers offerts récemment par M. de Lagrée. Nos nattes furent étendues sur les dalles du sanctuaire, et nous nous endormîmes au bruit de l'office du soir, psalmodie généralement monotone, quelquefois interrompue par une note aiguë, sorte de hurlement qui imprimait un ca-

ractère étrange à ces prières inintelligibles pour nous et non moins incompréhensibles le plus souvent pour ceux qui les récitaient. A côté de quelques passages en langue moderne, le bréviaire contient un grand nombre de pages écrites en pâli, et les bonzes lisent ces dernières sans en saisir le sens, comme certaines femmes de France récitent machinalement un office en latin. Les religieux bouddhistes ne s'en réunissent pas moins chaque soir pour prier avec une exactitude édifiante. Nous avons couché bien souvent dans ces caravansérails qui sont à la fois la maison de Dieu et celle des voyageurs; jamais on ne nous a fait grâce d'une antienne, les bonzes pourraient rendre des points à maint chapitre de chanoines.

Au-delà du village de Vat-sei, le Mékong ne tarde pas à se resserrer. Les montagnes dont il baigne le pied ne lui laissent guère plus de 300 mètres de largeur. Cet étranglement brusque n'augmente pas sensiblement la rapidité des eaux, mais la profondeur en devient effrayante. De gros singes nous escortaient sur la rive, et grognaient familièrement en recevant des bananes. Le Sé-don, jolie rivière où nous entrâmes après un jour et demi de navigation, coule doucement à travers un véritable jardin. Des plantations de coton et de tabac, des champs de courges et de patates dans lesquels viennent le matin et le soir picorer des paons sauvages, entourent les cases, cachées derrière de hautes touffes de bambous. Le roi de Bassac nous avait informés qu'une lettre de lui à ses chefs de village nous précédait, leur ordonnant de nous fournir vivres et moyens de transport. Cette lettre du roi n'était point parvenue. Quand les premiers rapides du Sé-don nous forcèrent à débarquer, les autorités subalternes refusèrent de nous procurer des éléphans; prières, menaces, exhibition du passeport siamois, rien n'y fit, il fallait un ordre hiérarchique du gouverneur de la province. Pour ne pas perdre de temps, nous partîmes à pied après avoir envoyé un courrier à Bassac. Nous avons appris plus tard que plusieurs jours de cangue avaient puni le fonctionnaire mal disposé pour nous. L'aspect du pays était loin de répondre à ce que faisait présager la zone peu profonde qui bordait le cours d'eau. Il était couvert de grandes herbes et de grandes forêts, inculte et généralement inhabité. Il en est presque partout de même dans le Bas-Laos.

Au-dessus de la première chute du Sé-don, cataracte d'une quinzaine de mètres et d'un assez beau caractère, la rivière redevient navigable; nous eûmes hâte d'en profiter. Le retentissement de notre colère de la veille nous avait devancés dans les villages, et l'on mit des pirogues à notre disposition sans même demander à voir nos papiers. Nous parvînmes ainsi aux limites du territoire de Bassac, et à l'entrée de la province de Kantong-niaï nous trou-

vâmes préparé pour nous un logement comfortable. Le gouverneur de Kantong-niaï était un petit vieillard de soixante-quinze ans, à la physionomie maligne, pour ne pas dire méchante. Il se fit lire la lettre de Siam, en prit copie, et, avant de nous autoriser à continuer notre voyage, ne manqua pas de nous faire au sujet de la France mille questions saugrenues. Nous étions attendus avec impatience dans la province voisine, celle de Simia. On nous conduisit à notre arrivée vers une charmante petite case, construite exprès pour nous en bambous et en feuilles toutes fraîches encore. Les enfans et les femmes, qui se faisaient une fête de nous voir, avaient conseillé cette attention dans l'espoir de nous retenir au moins un jour entier; mais nous nous étions façonné un cœur absolument insensible, et nous ne prîmes à Simia que deux heures de repos. Les autorités, déçues dans leur curiosité, blessées dans leur amour-propre, firent transporter nos minces bagages en nous laissant nous-mêmes à pied malgré nos réclamations. La terre est stérile, la pierre se montre partout à fleur de sol et ne laisse croître qu'une herbe rare et brûlée par le soleil. A midi, la chaleur était accablante; je sentais comme des aiguilles de feu qui m'entraient dans le crâne en provoquant une sorte d'étourdissement continu. Le soir et le matin seulement, nous pouvions respirer. Une nuit, le thermomètre étant descendu à 12 degrés au-dessus de zéro, nous nous réveillâmes grelottant de froid.

Quelques rizières isolées, établies dans des quartiers de forêt incendiés, se montraient de loin en loin, cultivées par les sauvages. Pour se mettre à l'abri des animaux féroces, les propriétaires de ces misérables champs ont élu domicile à cinquante pieds en l'air. Ils ont construit au sommet de grands arbres, en partie découronnés de leurs branches, des cases grises qui ressemblent à de vastes nids d'oiseaux de proie. Ils arrivent chez eux par des échelles longues, étroites et pliantes. En cheminant à travers ce triste pays, nous rencontrâmes un troupeau de buffles : à la vue du drapeau français porté par un indigène, ces animaux s'émurent, déjà ils se disposaient à commencer la charge, quand on s'empressa de dérober les trois couleurs à leurs yeux. Ils sont d'ailleurs beaucoup moins farouches au Laos qu'en Cochinchine. Dans notre colonie, même aux environs de Saïgon, la vue d'un Français les exaspère, comme s'ils ressentaient l'injure de la conquête plus vivement que les Annamites. Nos Laotiens refusaient à tout moment de marcher, il fallait les pousser en avant. Ils sont cependant capables de faire de longues courses à pied; mais le temps n'a pas de valeur à leurs yeux. Ils aiment à se reposer souvent au bord d'un ruisseau pour fumer une cigarette, fabriquer une chique de bétel.

Marcher sans trêve, comme nous les forcions à le faire, cela dérangeait toutes leurs habitudes. Ils le témoignaient par des murmures, par des ruses toujours déjouées, par des mensonges toujours découverts, et qu'ils ne renouvelaient pas moins avec une candeur entêtée afin d'obtenir des haltes plus fréquentes.

Saravane, chef-lieu d'une troisième province, s'annonça enfin de loin par les angles relevés du triple toit de ses pagodes. Des sauvages étaient occupés à préparer nos logemens, deux maisons étaient déjà prêtes; nous les dispensâmes d'achever les autres. Les grands mandarins ne voyageant jamais sans une suite nombreuse d'hommes, de femmes et d'éléphans, le gouverneur s'attendait à voir derrière nous cent cinquante Français, et leur faisait construire des casernes. La modestie de notre équipage, modestie conforme à l'exiguïté de nos ressources aussi bien qu'à nos habitudes et à nos goûts, a toujours étonné nos hôtes et les a fait souvent, au premier abord, douter de notre rang. Le village était considérable, agréablement situé sur les bords du Sé-don, et ombragé par une foule de grands arbres régulièrement plantés. Les cases étaient nombreuses et soignées; mais ce qui nous surprit surtout, ce fut de trouver dans ce coin perdu des possessions siamoises une pagode comme nous n'en avions pas encore rencontré depuis le Cambodge. Elle était construite en briques blanchies à la chaux et couverte de plusieurs toits superposés. La façade, un peu resserrée, était précédée d'un porche soutenu par quatre colonnes élancées d'inégale hauteur et réunies au sommet par un feston en bois sculpté. Plus loin, au milieu d'un petit étang, s'élevait sur pilotis un second édifice dans le même goût et surchargé extérieurement de dorures. On y arrivait par une longue chaussée en bois un peu dégradée, dont la dernière planche avait été retirée à dessein. Ce mystérieux sanctuaire, où les bonzes ne consentirent pas sans peine à nous introduire, était la bibliothèque des livres sacrés. Ils étaient tous là, déposés sur de riches étagères, enveloppés dans d'élégans étuis recouverts de soie et dormant d'un sommeil ininterrompu, — car pas un de ces religieux ne pourrait en déchiffrer le texte pâli, — d'ailleurs entourés de respect et préservés par l'eau qui baigne les pieds de leur palais des deux grands fléaux du pays, le feu et les fourmis blanches. Dans les villages de ces contrées, les pagodes, édifices en briques, tranchent par un air de richesse et de solidité relatives sur les cases en bois qui les entourent; bâties au centre d'un vaste préau, elles semblent tenir à distance les habitations profanes. C'est toujours près d'elles que l'on trouve les plus beaux cocotiers, les palmiers les plus hauts, les aréquiers les mieux venus. A l'ombre de ces arbres s'abrite la bonzerie, où les enfans viennent apprendre à

lire et à écrire. Comme chez nous autrefois, la culture et l'enseignement des lettres sont au Laos le monopole du clergé; la littérature proprement dite n'existe guère d'ailleurs, et l'on a fait ses humanités quand on a lu et entendu expliquer un certain nombre de livres bouddhistes.

Les bonzes qui passent leur vie entière sous l'habit jaune, soumis aux pratiques austères imposées par la règle, ne sont pas fort nombreux. La plupart des jeunes gens qui remplissent les pagodes y font des retraites qui, suivant leurs convenances, sont plus ou moins prolongées, mais dont la durée n'est pas inférieure à trois mois. Tout homme qui se respecte se soumet à cet usage. Le roi du Cambodge s'est vêtu du froc et s'est rasé la tête, celui de Siam lui-même est entré en religion avant de monter sur le trône. J'ai vu le fils d'un mandarin renoncer pour un temps au monde, et j'ai pu admirer la facilité avec laquelle on est admis dans le couvent. Le postulant, vêtu de blanc, suivi de ses parens et de ses amis, se présenta devant des bonzes réunis en conseil, déposa ces offrandes qui, obligatoires dans mille circonstances de la vie, viennent à l'appui d'une prière ou d'un placet, servent de cartes de visite, et constituent en somme un rude impôt pour les gens pauvres. La première chose à faire quand on veut obtenir d'un homme en place, qu'il soit chef de village, grand-mandarin, gouverneur de province ou roi, un acte de faveur, même de justice, c'est de lui envoyer un panier de volailles, un quartier de buffle ou de cochon.

Les bonzes, qui vivent grassement d'aumônes, n'ont garde de laisser se perdre un tel usage, et mon novice, s'y étant conformé, fut admis. Dans l'examen qu'il eut à subir, on parut s'inquiéter bien plus de la santé de son corps que de l'état de son âme. Il affirma qu'il n'avait jamais été ni fou ni lépreux, qu'il était autorisé de ses parens et muni de tout ce qui doit composer la garde-robe et le mobilier du moine bouddhiste, un froc jaune, une natte et une marmite en cuivre. Cela fait, le vieil homme s'évanouit, et les assistans s'inclinèrent devant le nouveau *phra*, le saint presque divinisé. On ne lui adressa plus la parole que dans une langue particulière dont les termes étaient haussés au ton de la plus extravagante hyperbole. Le froc jaune, si respecté de tous, inspire à ceux qui le portent, même aux enfans, même à ceux qui s'en sont revêtus hier pour le quitter demain, une sorte d'insolence bizarre. Les religieux bouddhistes prêtent leur ministère à qui les appelle et à qui les paie; mais ils n'ont pas charge d'âmes. Sans responsabilité envers le ciel, ils sont sans amour pour le prochain. Ils abusent de leurs nombreux priviléges, traitent presque d'égal à égal avec les grands de la terre, et méprisent les petits. La plupart des jeunes bonzes mettent d'ailleurs

facilement en oubli les prescriptions de la règle monastique. Quelques-unes, il faut bien l'avouer, sont gênantes à l'excès. Bouddha défendait à ses disciples de toucher une femme, de lui parler dans un lieu secret, de s'asseoir sur la même natte qu'elle, de monter dans une barque qui lui aurait servi; il redoutait tellement pour ses religieux l'influence du sexe féminin qu'il allait jusqu'à leur interdire d'user jamais dans leurs voyages d'une jument ou d'un éléphant femelle. Le calendrier bouddhiste est fertile en grandes fêtes. Tout le monde était en liesse à Saravane, et les bonzes, auxquels les fidèles doivent pour se sauver procurer des ripailles, déjeunèrent longuement le lendemain de notre arrivée. Dans l'après-midi, une procession fit plusieurs fois le tour de la pagode. Elle rappelait à s'y méprendre les cérémonies catholiques de même nature. Les bonzes marchaient devant, portant emblèmes et bannières; les laïques venaient ensuite, et enfin, fermant la marche, apparaissaient les femmes, en grande toilette et en grand chignon, les mains pleines de fleurs.

Nous échangeâmes les visites de rigueur avec les autorités. Après l'inévitable communication de la lettre de Siam, magique talisman qui nous ouvrait toutes les portes, le gouverneur nous promit six éléphans en s'excusant de ne pouvoir nous en procurer davantage; il était obligé d'en emmener quinze dans sa visite annuelle à toutes les pagodes de sa province, visite qu'il allait commencer le lendemain. Six éléphans suffisaient à nos besoins. Une sorte de siége étroit et long comme un berceau d'enfant, posé sur plusieurs peaux de bœufs ou de cerfs, était maintenu sur le dos de nos bêtes par une forte sous-ventrière en rotin. Quand nous partions d'un village ou que nous y arrivions, des échelles appliquées à ces murailles vivantes facilitaient l'ascension et la descente; il n'en était pas de même dans les haltes en forêt. Les éléphans très bien dressés se couchaient sur l'ordre du cornac. On eût dit un mont affaissé sur lui-même; les autres se bornaient à lever le pied de devant de façon à former une sorte d'escabeau d'où l'on arrivait comme on pouvait jusqu'à sa place. Le cornac, à califourchon sur le cou de sa bête, laissait pendre ses jambes derrière les grandes oreilles de l'éléphant, semblables à d'énormes éventails toujours en mouvement. La parole suffisait le plus souvent pour conduire ces intelligens animaux; mais il fallait quelquefois recourir à un croc en fer qu'on leur enfonçait brutalement dans la peau du crâne assez avant pour faire jaillir le sang. En quittant Saravane, nous avons traversé deux fois le Sé-don, profondément encaissé. Nos éléphans, pour descendre les hautes berges de la rivière, eurent à s'engager dans un sentier à pic à peine aussi large que leurs pieds. Quand la

terre était trop meuble, ils raidissaient les jambes de devant, laissaient traîner celles de derrière de façon à toucher le sol des cuisses, presque du ventre, et glissaient jusqu'au bas du précipice sans perdre un instant ni leur sang-froid ni l'équilibre. Quand ils débouchent ainsi d'un défilé, on pourrait les prendre pour un immense bloc de rocher qui se détac[illegible] se met en mouvement. Nous venions d'être témoins d[illegible]ce, ils nous firent bientôt admirer leur prudence. Il falla[illegible]vir une colline en suivant le lit d'un torrent desséché, encombré de pierres roulantes. Ils interrogeaient de l'œil le gros arbre aux racines déchaussées ou le rocher surplombant, ils scrutaient la touffe d'herbe comme le grain de sable, et n'avançaient pas d'une ligne sans s'être assurés que le terrain pouvait les porter. Dans certains endroits difficiles, ils mettaient une heure à faire un kilomètre; mais ils ne chancelaient jamais.

Quand la forêt eut remplacé les rizières, nous cessâmes de rencontrer des villages pour nos haltes du soir; il fallut emporter avec soi les provisions de plusieurs jours. Nous marchions par des chemins qui auraient rebuté le cheval le plus agile et le plus vigoureux, nos montures faisaient des prodiges de force et d'adresse. Parvenus enfin, non sans peine, au sommet d'une rampe escarpée, nous découvrîmes, à nos pieds, à travers le feuillage, une nappe d'eau où des montagnes boisées réfléchissaient leurs formes arrondies. Nous la prenions déjà pour un de ces lacs magnifiques qui sont l'ornement obligé et souvent décrit des forêts vierges; mais nos Laotiens nous détrompèrent, c'était la rivière d'Attopée. Nous avions passé de longs jours auprès de son embouchure à Stung-Treng; c'était une ancienne connaissance, et nous voulûmes nous reposer sur ses rives. L'idée de cette halte fut bien accueillie pour plusieurs autres raisons : l'allure des éléphans est très fatigante; ce n'est, à proprement parler, ni le roulis ni le tangage, c'est un mélange de ces deux horribles choses, compliqué, au moindre bruit suspect, d'une réaction brusque et violente. Ces animaux, une fois domestiqués et quand ils ne sont pas spécialement dressés pour la guerre, sont timides comme des lièvres. J'en ai monté un qui, malgré ses formidables défenses et ses proportions colossales, fit un écart en apercevant un petit chien. Dans la forêt que nous avions à traverser pour arriver au bord de l'eau, ils rencontrèrent de plus sérieux motifs d'effroi : nous passâmes auprès de la bauge d'un rhinocéros, un tigre croisa notre sentier. Nous nous trouvions en effet dans un quartier où abondent les animaux féroces, et nos guides ne paraissaient pas moins effrayés que nos montures. M. de Lagrée n'en donna pas moins l'ordre de faire halte. Nous choisîmes pour y établir notre campement le lit desséché d'un torrent qui se jette, pen-

dant la saison des pluies, dans la rivière d'Attopée. Nos Laotiens, toujours enclins à s'arrêter, résistèrent cette fois énergiquement. Ils ne cédèrent à notre volonté qu'après nous avoir fait promettre, — précaution aussi impertinente qu'inutile, — de ne pas nous battre, de ne pas jurer et de ne pas nous livrer à des discussions bruyantes. Pour plus de sûreté, ils élevèrent ensuite, avec des branches arrachées aux arbres, un petit autel à Bouddha. En règle avec le ciel, ils songèrent à prendre les mesures commandées par la prudence humaine, et allumèrent de grands feux autour du camp. Nous pénétrâmes nous-mêmes sous notre abri de feuillage, rendu nécessaire en cette saison par l'abondance de la rosée, et nous nous étendîmes sur nos nattes après avoir renouvelé l'amorce de nos armes. Quant à nos guides, nos cornacs et nos porteurs de bagages, ils fumaient leurs cigarettes, causaient à voix basse, mais étaient trop prudens pour fermer l'œil. Lorsque, après une pénible journée de marche, je retrouvai, sous la vivifiante influence d'une nuit fraîche, l'entière possession de moi-même, ma pensée se reporta tristement vers la France, dont aucun écho n'était parvenu jusqu'à nous depuis six mois. Ma vie nomade au milieu des forêts silencieuses, les émotions puisées dans un commerce intime avec cette grande nature, me remplissaient de joies inconnues en me laissant d'ailleurs relativement aux chers intérêts de la patrie et de la famille ces tortures de l'incertitude dont les pointes s'enfonçaient chaque jour plus acérées dans mon cœur. Tandis que je m'efforçais de contempler à travers les branches entrelacées du *gourbi* les étoiles qui scintillaient dans un ciel pâle, je voyais passer devant mes yeux comme des cauchemars tous les fantômes sinistres qui, sous les formes horribles de la guerre et de la mort, avaient peut-être dans l'espace d'une demi-année humilié la France ou ravagé le foyer paternel. Le courrier que nous allions recevoir nous apporta la nouvelle de Sadowa.

Malgré les craintes exprimées la veille par nos Laotiens, aucune alerte ne troubla la nuit. Le lendemain, la forêt devint extrêmement difficile. Les sentiers tracés par les éléphans sauvages, — car il n'existe pas d'autres routes, — s'entre-croisent sous les bambous, qui font entre les arbres un impénétrable tissu hérissé de piquans. Nos éléphans montrent une surprenante habileté dans la fatigante besogne d'enfoncer les fourrés, d'arracher les arbres, de les tordre avec leurs trompes ou de les écraser sous leurs pieds. Chacun prend à son tour la tête de la colonne, obéit ponctuellement aux indications verbales du cornac, comme s'il comprenait sa langue. Un gros arbre empêche-t-il le passage, l'éléphant appuie au tronc son large front, et, sans que l'animal semble faire un effort, l'arbre s'incline,

les racines sortent de la terre, sur laquelle il se trouve étendu bientôt sous la pression du pied colossal qui achève de l'abattre. Si l'une de ces lianes immenses qui se suspendent aux grands arbres menace de blesser le voyageur qu'il porte, l'éléphant attire à lui cette sorte de câble monstrueux, le déchire, le rompt comme un enfant ferait d'un fil, et ne s'avance jamais sans avoir ouvert un large passage pour lui-même et pour la charge qui est sur son dos, et dont il semble avoir mesuré la hauteur. Nos animaux eurent à travailler ainsi pendant plusieurs jours. Laborieux et doux, ils ne témoignaient d'humeur que lorsque les cornacs, ne se bornant pas à les entraver, jugeaient nécessaire de les attacher. Cela arrivait toutes les fois que nous faisions halte dans des quartiers fréquentés par des troupeaux nombreux d'éléphans sauvages. Ceux-ci en effet, rougissant, dit-on, pour leur race, de voir leurs frères asservis, ne manquent jamais, quand ils en rencontrent, de briser leurs liens et de les contraindre à reprendre, en se joignant à eux, leur vie errante au sein des forêts sans limites. Nos animaux, mécontens, dépités, frappaient leur trompe contre terre avec un bruit sonore ou bien imitaient ces vibrations aiguës et métalliques qu'obtient un sonneur inexpérimenté soufflant dans un cor de chasse. Là s'arrêtait toujours leur colère, qui semblait n'être qu'une protestation timide.

Nous arrivâmes enfin sur la lisière des bois, et nous vîmes dans le lointain une chaîne de montagnes pelées. C'était la haute barrière naturelle qui a empêché les Annamites de se répandre dans le Laos en les parquant au bord de la mer. Nous avions atteint le point où la rivière d'Attopée, qui a probablement sa source dans ces montagnes, commence à devenir navigable. Un gros village s'est élevé en cet endroit, et nous y prîmes vingt-quatre heures de repos. Un mandarin siamois, collecteur d'impôts, qui s'y trouvait en même temps que nous, s'empressa de nous rendre visite, et se montra fort reconnaissant d'une pipe en terre que lui offrit le chef de l'expédition et dont le fourneau représentait une tête de zouave. La rivière d'Attopée est fort jolie et rappelle certaines rivières de France. Elle coule rapide entre des forêts magnifiques et presque inhabitées. Nos légères pirogues, emportées sans bruit par le courant, n'effrayaient pas les animaux sauvages qui venaient au bord de l'eau chercher la fraîcheur et l'ombre. Les sangliers, les cerfs et surtout les paons réveillaient nos instincts de chasseur, et notre table, si souvent dégarnie, aurait fait envie parfois aux chevaliers du moyen âge.

II.

La rivière d'Attopée nous avait été signalée comme un autre Pactole. On trouve en effet de l'or dans le sable de son lit et de ses rives; mais le soin de le rechercher a été abandonné aux sauvages. J'ai vu sur un banc de sable récemment abandonné des eaux un petit village improvisé par les malheureux qui se livrent à cette industrie. Ils logent dans des huttes en bambou deux fois grandes comme des niches à chiens, dont elles ont à peu près la forme. Chacune de ces cabanes est habitée par une famille. Plusieurs générations de femmes y étaient accroupies, depuis la vieille aux longs cheveux blancs qui retombaient sur ses maigres épaules et encadraient ses joues creuses jusqu'à la petite fille qui suçait avec sécurité la mamelle rebondie de sa mère, un peu effrayée de notre visite. Quant aux hommes, ils ne l'avaient pas attendue, et, du plus loin qu'ils nous avaient aperçus, ils s'étaient hâtés de prendre la fuite. Désirant voir d'autres établissemens de sauvages, nous nous avançâmes dans l'intérieur sous la conduite d'un Laotien. M. de Lagrée fut pris d'un de ces violens accès de fièvre qui commencent par glacer le sang dans les veines et finissent par y faire couler du feu. Nous fîmes aussitôt requérir dans un village voisin les couvertures en feutre, les manteaux, les langoutis, tout ce qui pouvait servir à ramener la chaleur dans son corps refroidi, et après deux heures d'inquiétude mortelle nous acquîmes la certitude que la vigoureuse nature de notre chef l'emporterait sur le mal. Nous le laissâmes reposer, et nous pûmes continuer notre voyage. Il fallut marcher longtemps dans les jungles, traverser des cours d'eau larges et profonds sur de minces troncs d'arbres, ponts primitifs qui n'avaient pour tout parapet qu'une liane flexible. A la vue d'un misérable caravansérail enfoui dans les broussailles, nous reconnûmes que nous étions arrivés. Il ne se forme pas en effet, dans ces pays où l'hospitalité est la première des lois parce qu'elle est le premier des besoins, un groupe de dix habitans sans que ceux-ci n'élèvent un abri pour les voyageurs. Chez les Laotiens, à défaut d'une autre case, c'est la pagode qui sert d'auberge; mais les sauvages n'ont pas de pagodes. Ils croient aux fées et aux génies, lesquels n'habitent pas dans les temples. Autour du village où nous nous trouvions régnait une palissade destinée à écarter les esprits malfaisans; elle ne résisterait pas au coup de pied d'un homme en chair et en os. Un morceau de bambou couvert d'inscriptions et de conjurations pendait au-dessus de notre porte. Les cases étaient disposées en demi-cercle. Nous en avons compté soixante-dix ou quatre-vingts, toutes bâties

sur un modèle identique et le plus simple qu'on puisse imaginer. Elles ont 2 mètres de largeur, 2 mètres de hauteur et 3 mètres de profondeur environ. Deux portes étroites et basses se correspondent dans les pignons. Ces pauvres demeures sont perchées sur des poteaux qui ménagent aux poules et aux porcs une habitation commode au-dessous de la famille qu'ils doivent nourrir. Ici ce sont les femmes qui se sont enfuies à un signal de leurs maris. Nous ne trouvons plus que les aïeules. Au village des chercheurs d'or, nous les avions vues mélancoliquement assises sur le seuil de leur porte; leur âge les fait considérer comme n'appartenant plus à aucun sexe. Les hommes sont en général grands et bien faits; leur front proéminent est encadré de cheveux longs qu'ils laissent retomber en désordre ou tordent derrière la tête. La pointe du nez descend très bas, et les ailes sont fortement relevées. Les Laotiens au contraire ont le nez court et coupé en biseau. En somme, le type de ces derniers serait moins agréable que celui de leurs tributaires, si ceux-ci n'avaient pas la véritable expression sauvage empreinte surtout dans leurs yeux timides, hagards, rendus stupides par l'étonnement. Ces sauvages ont des habitudes d'élégance qui sont peut-être d'anciens souvenirs. Ils portent des bracelets de fil de laiton, des colliers de verroterie, et se font aux oreilles une ouverture assez large pour pouvoir y passer de gros cylindres de bois. Ce dernier usage n'existe chez les Laotiens qu'à un moindre degré. Jadis le plus puissant roi du Laos, le seul qui semble avoir vraiment mérité ce titre, faisait consister sa gloire dans le diamètre extraordinaire de ces vides obtenus peu à peu dans le lobe inférieur de ses oreilles. On se servait pour la première fois d'un petit poinçon d'or qui restait un mois dans la chair. On en introduisait successivement d'autres, ayant soin d'en augmenter la grosseur jusqu'à ce que l'extrémité des oreilles tombât enfin sur les épaules. Les sauvages ne craignent pas aujourd'hui de se donner un luxe jadis exclusivement réservé au roi.

Quelle est l'origine de ces tribus que nous avons trouvées partout juxtaposées aux Laotiens le long du Mékong? Dans un voyage aussi rapide que le nôtre, il était impossible de se livrer à un travail ethnographique approfondi. Pour arriver à un résultat scientifique, il aurait fallu séjourner longtemps au milieu des tribus, gagner la confiance de quelques sauvages intelligens et causer avec eux. Les moyens d'ailleurs nous manquaient. Nous ne faisions que passer, et nous n'avions pas d'interprète qui comprît les différens idiomes des peuplades. C'est donc à peine s'il peut nous être permis de hasarder des conjectures. Les Laotiens n'occupent sur les deux rives du fleuve, et surtout sur la rive gauche, qu'une li-

sière fort étroite. Entre leurs villages et la grande chaîne qui borde l'empire annamite, de nombreuses tribus sont dispersées dans l'intérieur, depuis le Tonkin jusqu'à nos provinces de la Basse-Cochinchine, dont quelques-unes comprennent même dans leurs limites administratives plusieurs campemens de sauvages. Les tribus qui avoisinent les Laotiens, et qui relevaient probablement jadis des souverains du Laos, ont pris le parti de se soumettre au roi de Siam; elles lui paient une légère redevance. Cette vassalité, purement nominale ou peu s'en faut, est compensée par certains avantages très réels. Ainsi ces pauvres gens n'ont plus rien à craindre des incursions des marchands d'esclaves, qui se livrent sur le territoire des tribus indépendantes à une véritable traite. Au Cambodge et probablement aussi à Siam, comme au Laos, il existe plusieurs catégories d'esclaves, les esclaves pour dettes, les esclaves du roi et les esclaves des pagodes. L'esclavage pour dettes n'est pas, à proprement parler, un esclavage. C'est une aliénation temporaire de la liberté. Quand on ne peut pas solder une somme dont on se reconnaît débiteur, on se livre soi-même à son créancier ou bien on lui livre un de ses enfans. Le travail fourni par l'esclave équivaut aux intérêts de la dette; mais l'on n'est libéré que par le paiement du capital entier. Si l'on est mécontent de son maître, on emprunte à un autre pour le rembourser, et l'on passe par ce seul fait sous une domination nouvelle. — L'esclave du roi est réellement esclave, qu'il soit pris à la guerre ou qu'il soit réduit à cet état par un jugement. L'homme qui, poursuivi pour un délit ou pour un crime, cherche un refuge dans une pagode, est protégé par le droit d'asile, à la condition de devenir esclave ou plutôt bonze à perpétuité. Le véritable esclavage dans toute l'horreur du mot, l'esclavage sans autre cause qu'une indigne capture, sans autre issue que la mort ou l'évasion, n'est appliqué qu'aux sauvages. Ceux-ci, tombés dans un piége ou forcés comme des bêtes fauves par les chasseurs d'hommes, sont arrachés à leurs forêts, enchaînés et conduits sur les places principales du Laos, de Siam et du Cambodge. A Pnom-Penh, la capitale actuelle de ce dernier royaume, ils sont particulièrement recherchés et payés plus cher que les esclaves de race annamite ou cambodgienne. Ils valent là 800 francs, tandis que le Cambodgien n'est guère estimé au-delà de 500, et qu'on ne donne pas plus de 200 francs d'un Annamite. La différence dans les conditions de l'esclavage entre bien pour quelque chose dans la différence de valeur; mais c'est surtout au degré de confiance que le maître peut placer dans la probité de l'esclave, suivant la race à laquelle il appartient, qu'il faut attribuer un aussi grand écart dans les prix. Les Annamites d'un côté, les Laotiens et les Cambodgiens

de l'autre, se livrent à ce honteux trafic. Lorsque j'interrogeais un mandarin sur la valeur des principales marchandises dans son village, il ne manquait jamais, après m'avoir parlé du riz, du coton ou de la soie, de mentionner les esclaves, dont le prix varie comme celui des autres choses, suivant les lois de l'offre et de la demande. Les jeunes filles belles et vierges sont vendues aux gens riches, qui achètent une maîtresse aussi cher qu'un éléphant de luxe.

Parmi les tribus qui ont préféré les chances de leur existence presque nomade à la sécurité fondée sur un vasselage peu gênant, quelques-unes, devenues féroces, poursuivent les étrangers de leur haine, et les frappent de leurs flèches empoisonnées. Sur la rive gauche du Mékong, à la hauteur du Tonkin, les Laotiens, si convaincus cependant de leur supériorité, nous avouaient que cent d'entre eux n'oseraient pas se mesurer avec dix de ces farouches enfans des forêts. Ceux-ci usent d'ailleurs de représailles, et trafiquent aussi à l'occasion de la liberté de leurs ennemis. J'ai vu un Annamite des environs de Tourane, pris par les sauvages des montagnes, vendu, revendu et devenu, en fin de compte, la propriété d'un mandarin laotien. Ces tribus portent un grand nombre de noms différens. Dans la partie inférieure et moyenne du bassin du Mékong, on remarque les Moïs, les Chiâmes, anciens habitans du royaume de Tsiampa et qui professent la religion musulmane, les Stiengs, les Penongs, les Cuys, les Charaïs ou Giraïes, etc. Ce sont là peut-être les anciens possesseurs du sol, battus et chassés dans les bois par les envahisseurs qui se sont établis sur les bords des grands fleuves et des rivières principales. Des différences radicales séparent du cambodgien et du laotien les divers idiomes sauvages, idiomes qui paraissent pour la plupart unis entre eux par des traits frappans de ressemblance générale. D'après les renseignemens fournis à M. Mouhot par les Stiengs, chez lesquels il a séjourné, les Chiâmes comprendraient le charaï et les Cuys parleraient la même langue que les Stiengs eux-mêmes. Les tribus qui ont accepté la suzeraineté de Siam ou du Cambodge présentent une ébauche d'organisation analogue à celle qu'on trouve dans les villages cambodgiens ou laotiens. Celles qui ont tenu au contraire à demeurer indépendantes pratiquent l'égalité absolue et ne reconnaissent pas de chef. Leurs membres vivent dans une sorte de communisme, partagent la disette ou l'abondance, et se font remarquer par ce défaut caractéristique des enfans et des sauvages, l'imprévoyance, qui est une des formes de la confiance absolue dans la nature.

Les Charaïs entourent de vénération deux personnages de leur tribu qui portent l'un le nom de roi du feu, l'autre celui de roi de l'eau. Le roi du feu est le plus important. Un grand sabre rouillé

sans fourreau est le signe de sa puissance, et l'on ne sait pas bien si les respects s'adressent à l'homme ou à la relique. On assure que les rois du Cambodge et de la Cochinchine lui envoient des ambassades périodiques. Il est connu et honoré de toutes les tribus sauvages jusqu'aux frontières de la Chine. Un missionnaire qui écrivait au XVIIe siècle l'histoire du Tonkin hésite à comprendre dans les limites de ce royaume, à l'époque où il embrassait la Cochinchine elle-même, les peuplades des montagnes soumises aux rois du feu et de l'eau. Peut-on reconnaître dans ce fait singulier le signe d'une souveraineté ancienne marquant encore, après tant de siècles, la famille dépouillée des vieux rois du Laos? La tribu des Charaïs, comme autrefois celle de Juda, cache-t-elle en son sein quelque Joas? Sans écriture et sans mémoire, sans histoire comme sans tradition, les sauvages que nous avons interrogés en laotien comprenaient peu le sens de nos questions, et refusaient le plus souvent d'y répondre.

Attopée, où nous étions arrivés, n'est qu'un petit village d'assez triste apparence. C'est un des centres principaux du commerce d'esclaves. J'ai vu des barques chargées de ce triste bétail humain descendre la rivière pour rejoindre le Mékong à Stung-Treng et gagner de là le Cambodge. Les malheureux captifs paraissaient plus accablés encore par la douleur que par les fers dont ils étaient chargés. Dans les sentiers de leurs forêts, fuyant au plus léger bruit comme des daims sauvages, tapis comme des bêtes fauves au fond de leur hutte de bambou et tremblant à notre vue, ils semblaient dans l'échelle des êtres plus rapprochés de la brute que de l'homme. Ici au contraire, immobiles dans leur étroite prison flottante, laissant errer au hasard leurs regards mornes, ils portaient empreint sur leurs traits ce caractère de noblesse qu'un malheur irrémédiable profondément senti imprime partout à la figure humaine. On peut regretter sans doute qu'un marché public d'esclaves puisse se tenir à Pnom-Penh, à l'ombre de notre pavillon; mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes encore que les protecteurs du Cambodge. Notre ingérence dans les affaires de ce pays ne peut, sous peine de nous créer des périls, s'exercer qu'avec une extrême réserve. C'est du roi Norodom lui-même qu'il faudra s'efforcer d'obtenir la suppression de cet odieux usage consacré par les siècles. Les habitans d'Attopée fondent dans de petits creusets de terre l'or recueilli dans les sables, et envoient annuellement à Bangkok une certaine quantité de ces lingots. Ils s'acquittent ainsi en nature de leur impôt envers Siam. Ici encore, on le voit, le roi de Siam s'est enrichi en feignant de rendre un service. Ses armées ont chassé les bandes de soldats qui, sortis des montagnes annamites, s'étaient abattus

sur Attopée au moment de la révolte des Taysons (1), et cette province a été depuis détachée du Cambodge.

Nous avions hâte de regagner Bassac et de mettre à profit, pour continuer notre voyage vers la Chine, les mois précieux de la saison sèche. A quelques heures au-dessous d'Attopée, sept éléphans nous attendaient; deux femelles étaient mères, et leurs petits les accompagnaient. Soixante hommes nous furent donnés pour escorte, ou plutôt nous furent imposés, car il nous répugnait d'arracher tout ce monde à sa famille et à ses travaux; mais des voleurs infestaient, disait-on, les forêts que nous allions traverser, et le gouverneur répondait de notre sûreté. On nous annonça un voyage de cinq jours. Nous nous enfonçâmes sous bois, cheminant dans une sorte de bas-fond marécageux où séjournent les eaux qui s'écoulent des montagnes environnantes. Nous eûmes à traverser une foule de ruisseaux; quelques-uns sont de véritables rivières qui apportent à celle d'Attopée un tribut considérable. Ma monture partage ses soins entre les sérieuses difficultés de la route et son petit, qu'elle ne perd pas de vue un instant. Celui-ci, espiègle et colère comme un enfant qu'on mène à la promenade malgré lui, hurle et trépigne. A ses cris, la mère devient insensible au fer que le cornac lui enfonce dans le crâne; elle s'arrête et se retourne pour calmer son fils; quand il veut boire, rien ne la déciderait à faire un pas en avant, et le rusé choisit toujours pour demander la mamelle le moment où sa mère, engagée sur la pente d'un précipice, se laisse péniblement glisser sur le ventre. Si l'eau est trop profonde, elle aide son petit du pied et de la trompe, le soutient à la surface. Jusqu'au bout, cet admirable animal ne s'est pas un instant démenti, remplissant avec tendresse ses devoirs de mère et avec conscience ses devoirs de bête de somme. Quant aux mâles, ils se mettent en frais de galanterie. Ils cachent au plus profond des bois leurs mystérieuses amours; mais ils n'en laissent pas moins, tout en marchant, aller leur trompe au plus indécent badinage. Après avoir rencontré en pleine forêt des torrens d'eau limpide et courante, nous nous arrêtions chaque soir au milieu de vastes clairières herbeuses contenant dans une dépression centrale une mare infecte, où tous les animaux de la forêt étaient venus se désaltérer et faire leurs ablutions. Nos éléphans trouvaient là d'abondans pâturages, et il fallait bien penser à eux.

Enfin nous arrivâmes à d'immenses marécages; le pays s'était découvert devant nous. Nous distinguions nettement, après trente-deux jours de marche, les sommets des montagnes de Bassac. Un

(1) Montagnards célèbres dans l'histoire de Cochinchine. C'est contre eux que Gia-long demanda et obtint, par l'intermédiaire de l'évêque d'Adran, le secours de Louis XVI.

pic original, qui affecte la forme du sein d'une femme, se dressait sur l'azur profond du ciel, et nous cherchâmes des yeux bien longtemps avant de pouvoir le découvrir le mât qui portait au-dessus de notre campement le pavillon français. Au pied de ces montagnes, nous allions nous trouver réunis, lire ensemble les journaux de France, discuter les nouvelles, décacheter nos lettres et puiser un nouveau courage dans ces dernières communications avec la patrie. Les fatigues, les fièvres, dont nous avions été atteints en traversant les bois et les marais, tout fut oublié dans les premiers transports que nous causa cette perspective. La déception qui nous attendait allait être bien amère. M. Garnier n'avait rencontré à Stung-Treng ni message ni messager. La révolte des Cambodgiens coupait nos communications avec le bas du fleuve, et ceux-ci avaient envoyé à notre poursuite des bandes chargées de nous enlever. Ce bruit s'était vite répandu parmi les Laotiens de Bassac, qui annoncèrent plusieurs fois à MM. Delaporte et Thorel, demeurés seuls au campement avec une partie de l'escorte, la prochaine arrivée de l'ennemi. Un matelot et un soldat français, impatiens des privations matérielles que les circonstances imposaient à tous, avaient dérobé des armes, semé la terreur dans la ville et refusé de rentrer dans le devoir. M. Delaporte dut recourir au roi, qui arma de bâtons vingt Laotiens. Ceux-ci, conduits la nuit par un mari complaisant, surprirent les fugitifs, que nous retrouvâmes les fers aux pieds. Malgré ces menaces d'invasion dont nous étions la cause, malgré ces désordres intérieurs provoqués chez lui par des Français, le roi de Bassac ne cessa pas de se montrer plein de cordialité pour nous. Il connaissait nos intentions, il mesurait l'étendue de nos embarras, et s'efforçait de les diminuer. Quant aux Cambodgiens rebelles, lassés de leur poursuite inutile, ils n'ont pas dépassé Stung-Treng, sur la rive gauche du Mékong, et Tonli-Repou sur la rive droite.

Si nous n'avions attendu que des lettres et des journaux, nous en aurions sans doute profondément regretté l'absence; mais le succès du voyage n'aurait pas été compromis. L'impossibilité de communiquer par le fleuve avec l'officier français résidant au Cambodge nous jetait dans des inquiétudes sérieuses. Elle menaçait d'entraîner pour nous les plus désastreuses conséquences. Nous n'avions pas les passeports de Pékin. Y renoncer après une expérience aussi récente et alors qu'il était manifeste que nous n'aurions pu faire un pas dans les provinces siamoises si nous n'avions été en mesure de montrer aux gouverneurs des lettres impératives de Bangkok, c'était se condamner volontairement à ne pas sortir du Laos. M. de Lagrée donna cependant l'ordre de se préparer à quitter Bassac,

bien résolu à faire une tentative nouvelle pour se procurer des papiers qu'il jugeait, comme nous, indispensables. — Quand il eut appris notre prochain départ, le roi redoubla pour nous d'attentions délicates. Nous lui avions offert des portraits de l'empereur et de l'impératrice, et il donna sur-le-champ l'ordre de les suspendre aux murs de la grande pagode. Dans la visite d'adieux que nous allâmes lui faire, il nous dit ces mille choses aimables qui n'eussent été en France que des banalités polies, mais qui avaient du prix dans sa bouche. Si peu enthousiaste que l'on puisse être en effet des sauvages et des demi-sauvages, on leur sait gré de ne dire que ce qu'ils pensent. C'était un véritable plaisir de parler de la France à ce jeune Laotien. Il semblait frappé d'admiration au récit des miracles enfantés par le génie européen; il écoutait avec une confiance naïve, jetant au milieu des descriptions des questions embarrassantes, car il eût été difficile de lui fournir des explications à sa portée. Il se faisait l'interprète des regrets de sa capitale. Les médecins étaient suivis par les vœux et la reconnaissance des malades qu'ils avaient soignés. Des familles entières allaient porter des offrandes aux pagodes, prier le ciel de faciliter leur voyage et de leur accorder mille ans d'existence. Ils avaient en effet distribué quelques pilules et frappé les imaginations en faisant des opérations heureuses. Les bonzes seuls dissimulaient leur dépit; ceux-ci avaient condamné les malades, et de ces guérisons résultait pour eux un double dommage, atteinte à leur prestige et perte sèche pour la pagode. Les funérailles ne se font pas sans largesses de la part de la famille, et le mort n'est jamais mieux honoré que lorsque les vivans festoient autour de son bûcher.

Le roi vint lui-même nous conduire à la plage où nous attendaient les barques qu'il avait fait préparer, et nous partîmes dans les derniers jours de décembre. La navigation était devenue facile; les berges du fleuve ne présentaient plus d'obstacles comme au commencement de notre voyage. Les arbres et les broussailles au milieu desquels nous aurions dû passer six mois plus tôt étaient maintenant à 10 mètres au-dessus de notre tête. Un de mes rameurs, pour échapper à la corvée de me conduire, s'est jeté à l'eau, a gagné la rive et a disparu dans les hautes herbes. Voilà un malheureux destiné aux plus rudes châtimens, s'il est pris; s'il échappe, sa femme et ses enfans paieront pour lui. Notre flottille s'arrêta, et nous allâmes à pied visiter les ruines de Muongcao, l'ancienne capitale du royaume de Bassac. L'immense plaine qu'il fallait traverser avait un aspect désolé; les indigènes y avaient mis le feu. Le soleil nous embrasait le crâne, tandis que des cendres encore chaudes nous brûlaient les pieds. Quelques arbres sans feuilles, à demi calcinés, se

dressaient de loin en loin dans ce désert comme des géans en deuil; d'autres, complétement carbonisés, gisaient à terre, et nous ne pouvions que regretter l'ombre précieuse qu'ils nous auraient donnée et maudire une coutume barbare qui détruit pour détruire. Les Laotiens brûlent parfois des quartiers de forêt afin d'y établir des rizières sèches; mais ils les incendient souvent aussi pour satisfaire cet instinct qui pousse l'homme à la dévastation, instinct stupide qui promène les ravages du feu sur des milliers d'hectares. En Cochinchine, l'administration française a dû prendre des mesures pour protéger les forêts, qui sont une des principales richesses de l'état. En brûlant ainsi au hasard, les indigènes arrivent à créer sans s'en douter d'impénétrables fourrés de bambous. Cet arbuste, grâce aux racines vivaces qu'il pousse en terre, est le seul qui survive, et, ne rencontrant plus d'obstacles ni de rivaux, il finit par couvrir d'immenses espaces à travers lesquels hommes, chars et éléphans ne passent plus qu'avec une extrême difficulté.

Il reste de Muongcao peu de chose, des murs d'enceinte en brique, des pagodes, une petite pyramide élancée, sculptée comme une de ces aiguilles gothiques qui décorent nos cathédrales, une rue assez large et de grands arbres régulièrement plantés. Le Mékong, à l'endroit où nous reprîmes nos barques, était coupé de bancs de sable. Il faisait un coude brusque qui lui donnait l'aspect d'un immense lac fermé derrière nous par une série de montagnes étagées, bizarrement découpées, baignées de vapeur. Plusieurs îles verdoyantes émergeaient au milieu des eaux, qui les entouraient d'une blanche ceinture d'écume. Nous avions quelques rapides à franchir à travers des masses de grès entassées en désordre, affectant les formes étranges de monstres accroupis. Le fleuve a gravé sur les flancs polis de ces roches le niveau séculaire de ses crues périodiques. Les collines qui courent sur les rives sont boisées; mais les feuilles avaient perdu leur fraîcheur. Des plaques jaunes étaient jetées çà et là sur les masses de verdure. Bientôt le Mékong se rétrécit; sur la rive droite, que nous suivions, les blocs de grès élevaient une véritable muraille cyclopéenne, des roches encombraient le lit du fleuve, qui présentait à certains endroits une immense profondeur; la sonde se perdait dans des abîmes sans fond.

Six jours après notre départ de Bassac, nous aperçûmes l'entrée de la rivière d'Ubône, appelée Sé-mun par les indigènes, et qui semble n'être qu'une bifurcation du Mékong. Celui-ci était à peu près impraticable jusqu'à Khemarat, et M. Delaporte fut chargé d'aller faire seul cette difficile exploration. Le gros de l'expédition tourna vers l'ouest, et remonta la rivière d'Ubône. On nous annonça dix

rapides à franchir, et nous prîmes des hommes de renfort au village de Pacmoun. Cette précaution n'était pas inutile. La rivière fut bientôt obstruée par une énorme barrière de grès tourmentés, hachés, déchirés par l'eau. Le grès est percé de trous, sortes de puits aussi ronds que s'ils avaient été forés de main d'homme, et produits au moment des crues par les tourbillons de l'eau chargée de cailloux. Il fallut faire passer toutes nos barques à sec par-dessus ces obstacles, et pour cela les décharger complétement. Le soleil échauffait les pierres, il n'y avait pas un abri possible contre ses rayons verticaux décuplés par la réverbération. On s'attela aux barques; un chanteur entonna des couplets à tue-tête; un long cri poussé par tous les travailleurs servait de refrain; ceux-ci faisaient alors un grand effort, et la charge avançait de quelques pouces. La nuit était tombée depuis longtemps déjà, et la dernière barque n'était pas encore passée. Nos indigènes étaient demeurés une journée entière dans l'eau; après tant de fatigues, ils n'avaient d'autre nourriture qu'un peu de riz, d'autre lit que la pierre nue. Le feu, ce précieux ami, se mit à pétiller, les réchauffa et les égaya. La rivière n'est à cet endroit qu'un vaste torrent large de 400 mètres. Elle est d'ailleurs très pittoresque; les bords sont couverts d'arbres. Près de l'eau, les broussailles sont d'un beau vert, tandis qu'au second plan des feuilles jaunes et rouges, tenant à peine aux arbres flétris, sont au plus léger souffle emportées par le vent. On voit de semblables paysages en automne dans certaines contrées de la France. Celui-ci est un peu plus sauvage peut-être; mais rien ne rappelle les tropiques, si ce n'est le soleil. Nos barques n'avançaient guère de plus de 3 kilomètres en douze heures, et pendant que des Laotiens les halaient péniblement au milieu des rapides, nous essayâmes de chasser dans la forêt, habitée par des animaux sauvages de toutes les tailles et de toutes les espèces, depuis le tigre, l'éléphant et le sanglier jusqu'au lièvre et au chevrotin. Les bords de la rivière et des plus petites flaques d'eau dans les bois avaient été piétinés par eux; mais nous ne vîmes autre chose que leurs traces. Tous fuient l'homme; ils ont pour retraite d'impénétrables fourrés et d'immenses espaces déserts. Il faudrait épier leurs habitudes et les surprendre à l'affût; le temps nous manquait pour l'essayer. La pêche, plus facile, fut plus fructueuse. Le poisson est très abondant dans la rivière d'Ubône, et certaines espèces seraient certainement en Europe recherchées des gourmets.

Le 3 janvier 1867, nous arrivâmes au pied du dernier rapide; d'autres barques devaient venir nous prendre au-delà de cet obstacle : nous nous arrêtâmes pour les attendre. Nous payâmes nos hommes sur le pied de quatre sous par jour. Malgré les rudes fati-

gues qu'ils avaient subies, ces largesses les étonnaient, et le bruit allait se répandre dans le pays, comme cela était arrivé déjà, que nous jetions l'or à pleines mains. — De grands arbres nous protégent contre les rayons du soleil; le bruit un peu triste et monotone de l'eau qui tombe s'harmonise avec nos dispositions d'esprit au début de l'année nouvelle, et nous nous reposons dans nos barques. Ces pirogues laotiennes, étroites et démesurément longues, recouvertes d'un toit bas et arrondi, prennent la nuit un singulier aspect. Quand le sommeil me fuyait et que je n'apercevais plus devant moi que des hommes à la tête rasée, aux figures étranges, accroupis et veillant autour d'une torche qui projetait des lueurs rougeâtres, je me croyais transporté dans les basses fosses voûtées de quelque *burg* des bords du Rhin. Les fenêtres avaient deux pieds carrés, j'entrevoyais par là un coin du ciel, et le grondement de l'eau rendait encore l'illusion plus complète. Nous étions auprès du village de Pimoun, village à peine formé. De grandes herbes, des troncs d'arbres coupés à hauteur d'homme, subsistaient encore autour des cases, et disputaient le terrain aux cultures maraîchères. Le chef de cette bourgade naissante envoya chercher des corvéables occupés aux rizières, et nous remontâmes paisiblement dans des barques nouvelles la rivière d'Ubône, très navigable jusqu'à cette ville, où nous arrivâmes le 6 janvier. Quinze chevaux du pays, à peine plus grands que les chiens des Pyrénées, sellés, enrubannés, le front orné d'une plaque d'argent, nous attendaient derrière la haie formée par la foule des mandarins de tout grade en tenue d'apparat. Malgré tout ce que peuvent avoir d'imposant des Européens à grande barbe et au vêtement fripé, nous nous sentions un peu écrasés par la solennité d'une telle réception; nos redingotes en flanelle bleue, déjà salies et trouées, contrastaient trop avec l'éclat des vestes d'or et des langoutis de soie pour ne pas infliger à notre amour-propre une humiliation réelle. Ce ne fut pas sans quelque surprise que nous trouvâmes dans la maison qui nous avait été préparée une table couverte d'une blanche nappe, ornée de verres à pied, de gargoulettes, et entourée de bancs comfortables. Une tenture en calicot imitait les plafonds en plâtre; c'était à se croire transporté dans une ferme de la Normandie. Des envoyés du gouverneur arrivèrent en foule chargés de présens en nature. Tout cela annonçait que celui-ci était un homme frotté de civilisation. Nous nous empressâmes de lui rendre visite avec toute la pompe que nous pouvions déployer. Le palais ressemblait à un véritable bazar où l'on voyait entassés des glaces, des étoffes, des tapis européens récemment apportés de Bangkok. Ces objets curieux étaient destinés à rehausser l'éclat des

fêtes du couronnement, auxquelles nous allions bientôt assister. Le gouverneur en effet avait obtenu le titre de roi. Il appartient à la famille des princes de Vien-Chan; emmené à Bangkok lors de la conquête de ce royaume par les armées du roi de Siam, il s'est efforcé de gagner la faveur de ce dernier, qui l'a placé à la tête de la province d'Ubône. Il nous a conté naïvement que ce sont les présens magnifiques offerts par lui à son suzerain qui ont assuré sa fortune. Sa physionomie n'est pas attrayante; d'une taille moyenne, il est sec et anguleux; ses yeux brillans jettent par instant comme de fauves lueurs sur la peau parcheminée de sa face féline. Il est d'ailleurs fort bien disposé pour nous. Dans une des excursions que nous eûmes l'occasion de faire aux environs de la ville, le roi ordonna à un certain nombre d'hommes de suivre nos chevaux. Pour être bien assuré que rien ne retarderait leur marche, il leur interdit de porter avec eux leur petit sac de riz. Le chef qui les accompagnait avait mission, dans le cas où ces malheureux se permettraient d'avoir faim et de le dire, de leur donner des coups de bâton.

La cérémonie du couronnement présenta un caractère à la fois civil et religieux. Le roi traversa pour se rendre au nouveau palais qu'il s'était fait construire toute la plaine au milieu de laquelle nous campions. La musique ouvrait le cortége. Quelques cavaliers venaient ensuite, et derrière eux marchaient, entre deux files de Laotiens armés de lances ou portant des bannières, une troupe imposante de vingt-deux éléphans. Sur le dos du premier était assis le roi, vêtu d'une tunique en velours vert, coiffé d'une couronne assez semblable à un casque de soldat prussien, et abrité par un grand parasol en fils d'argent. Le peuple suivait en foule, et avait l'ordre de s'amuser. J'ai vu des habitans du village rassemblés de force et poussés à coups de rotin vers le royal cortége. La grande salle du palais était remplie de bonzes, et leur chef commença les longues prières d'usage. Des lustres en bois doré, imitation assez réussie d'un modèle vu à Bangkok, pendaient au plafond; des cierges brûlaient, envoyant au ciel leur fumée confondue avec celle des cigarettes et les parfums des bois de senteur. Les prières seules ne semblaient pas ardentes; chacun causait, fumait ou mâchait son bétel, hormis le vieux bonze qui, ses lunettes sur le nez, déchiffrait péniblement son pâli. A de rares intervalles, l'auditoire s'associait à lui par une inclination générale ou un murmure qui rappelait assez bien les répons de nos prières. Le prince héritier jouait aussi son rôle dans la cérémonie. Richement vêtu d'un langouti en drap d'or et d'une tunique de tulle constellée de paillettes d'argent, il avait, malgré son jeune âge, l'air hautain, solennel et ennuyé d'un

bambin qui sent son importance. Il se préparait à subir l'opération de la *tonte du toupet*, opération en usage à Siam et au Cambodge aussi bien qu'au Laos, et qui indique que l'enfant a franchi la limite qui le séparait de l'adolescence. Quand le ciel eut été suffisamment imploré, le souverain alla se placer sous une espèce de dais élevé dans la cour sur un rocher artificiel et communiquant de plain-pied avec la terrasse du palais; là, se dépouillant de ses riches habits, il revêtit un blanc costume, et les bonzes firent pleuvoir sur lui un déluge d'eau lustrale et parfumée. Quatre colombes captives reçurent successivement la liberté des mains du nouveau roi; elles s'envolèrent en passant par-dessus la tête du peuple agenouillé. Ce gracieux symbole paraissait être une cruelle ironie. Tout cela, en somme, était plus curieux qu'imposant, et j'évoquais malgré moi l'image de ces pompeuses cérémonies orientales rêvées jadis après la lecture de quelque écrivain abusé ou menteur. Les femmes étaient complétement exclues de la solennité. On pratique des fentes dans les murailles pour qu'elles puissent en pareille circonstance satisfaire le plus impérieux de leurs besoins, la curiosité. Ce n'est pas la jalousie des hommes qui les force à se cacher comme en Turquie. On ne les juge pas dignes de paraître dans les fêtes de ce genre, voilà tout. Des réjouissances furent offertes le soir au public dans la cour du palais; quand nous nous y rendîmes après notre repas, tout venait de finir, et la foule s'écoulait. A peine le roi nous eut-il aperçus qu'il fit fermer les portes de la cour, força tout le monde à reprendre sa place et les artistes à recommencer leurs exercices. Personne n'avait dîné, si ce n'est nous et sa majesté; mais cela suffisait. Quelques acrobates exécutèrent devant nous des tours élémentaires; deux d'entre eux méritent cependant une mention spéciale. Le premier se fit placer successivement sur la tête, sur le dos et sur le ventre une de ces lourdes auges qui servent à piler le riz, et trois vigoureux gaillards, armés de pilons, se mirent à manœuvrer de façon à prouver qu'ils n'étaient pas compères. On nous apporta le riz, réduit en farine comme s'il sortait du moulin. Le second passa et repassa sur un large tapis de braise incandescente aussi tranquillement que s'il avait marché sur de l'herbe.

La province d'Ubône, créée par des fugitifs de Vien-Chan, cette capitale détruite dont nous allions rencontrer plus loin les ruines, paraît avoir une population d'environ 100,000 âmes. La richesse principale de cette contrée consiste en des gisemens de sel, exploités autour de la ville principale sur une étendue d'environ 15 lieues. Les eaux pluviales, qui se saturent dans les couches inférieures du terrain, montent à la surface sous l'influence de la chaleur solaire

pendant la saison sèche, et déposent le sel sur le sol, qui semble couvert par des traînées de givre. Les indigènes écrêtent leurs champs, lavent la terre et font évaporer l'eau. Cette récolte du sel n'empêche pas la production du riz dans le même terrain, que les premières pluies ont bientôt purifié. Quant à la ville, c'était la plus considérable que nous eussions encore rencontrée. Les rues sont larges, assez bien percées, parallèles ou perpendiculaires à la rivière. Dans les plus importantes, on a même établi des trottoirs en bois, qui rendent de grands services aux habitans lorsque les pluies ont délayé l'épaisse couche de sable dont est partout recouverte la voie publique. Nos relations avec le roi étaient fréquentes, et il venait souvent nous voir *incognito*. Il nous fit prier un jour d'intervenir au milieu d'une bande de colporteurs birmans qui troublaient l'ordre et qu'il n'osait faire arrêter, parce qu'ils étaient munis d'une lettre émanée des autorités anglaises de Rangoon. Le chef de l'expédition fit observer que, n'étant pas Anglais, il n'avait pas qualité pour se mêler de cette affaire. Il fallut plusieurs jours pour déraciner de l'esprit du roi l'idée fausse qu'il avait conçue de notre nationalité; encore ne suis-je pas bien assuré que nous ayons réussi. Cet incident, qui s'est reproduit plusieurs fois durant notre voyage, suffirait à lui seul pour en prouver la nécessité. Puisque nous sommes résolûment établis en Indo-Chine, il importe à notre honneur que les populations de l'intérieur apprennent à connaître notre nom comme celles du littoral, déjà instruites à le respecter, et que l'Angleterre ne soit plus considérée par ces peuples ignorans comme la seule puissance occidentale. A Ubône, ce titre d'Anglais, qu'on s'obstinait à nous infliger, nous valait une considération plus grande; mais plus loin cette regrettable confusion a failli deux fois surtout amener des conséquences fatales.

Il devenait indispensable de nous défaire des élémens européens qui composaient notre escorte; les Français, qui nous avaient déjà créé des embarras à Bassac, pouvaient, dans certaines circonstances faciles à prévoir, faire surgir par leur mauvaise conduite des complications plus sérieuses. M. de Lagrée se résolut à renvoyer ces hommes à Pnom-Penh; il voulait en même temps faire un dernier effort pour se procurer les lettres de Pékin, si longtemps et si vainement attendues. Dans l'ignorance absolue où nous étions de ce qui s'était passé au Cambodge depuis notre départ, il n'était pas prudent d'y arriver par le fleuve, la route ordinaire, et le chef de l'expédition chargea M. Garnier d'atteindre Pnom-Penh par l'intérieur des terres en contournant les provinces du protectorat. Ce voyage, aussi périlleux que pénible, allait avoir en outre l'avantage de mettre en lumière l'existence à peine soupçonnée d'un grand

pays demeuré absolument cambodgien, malgré la domination étrangère. Dans les provinces de Suren, Coucan, Sanka et Tchonkan, — cette dernière limitrophe d'Angcor, — la population conserve la langue de l'ancien royaume dont nous protégeons les débris. Ce territoire sépare des autres possessions siamoises les provinces situées sur le Mékong jusqu'à la hauteur du 15e degré de latitude nord environ; il a conservé une sorte d'autonomie, car le roi de Siam, ménageant les patriotiques susceptibilités des habitans, ne leur donne que des gouverneurs de leur race.

La nature semble donc avoir pris soin de délimiter elle-même le champ que nous aurons à défricher dans la partie inférieure de la vallée du Mékong. Des deux côtés du grand fleuve, le Sé-mun ou rivière d'Ubône et le Sé-don bornent la zone dans l'intérieur de laquelle notre influence est appelée à prévaloir. Sur la rive droite, les anciennes provinces cambodgiennes que je viens de nommer paraissent être d'une fertilité remarquable. La production de ces provinces, surexcitée par des débouchés nouveaux, par l'ouverture de routes que la constitution géologique du pays rendrait faciles à faire, viendrait augmenter le commerce d'exportation de Saïgon. Sur la rive gauche, en-deçà du Sé-don, la contrée est moins favorisée, comme nous l'avons constaté pendant notre excursion à Attopée; mais derrière la lisière occupée par les Laotiens, derrière l'étroit territoire où vivent éparses dans leurs forêts quelques tribus sauvages, se trouvent les Annamites, auxquels on ne peut s'empêcher de songer en voyant un sol naturellement fertile à peine habité et à peine cultivé par une population indolente, que le mandarinisme dévore. La race intelligente dont nous avons tiré déjà un merveilleux parti dans les six provinces de la Basse-Cochinchine franchira peut-être un jour les montagnes qui la séparent du Laos, et transformera cette contrée par ses œuvres comme par la salutaire influence de son exemple.

L.-M. DE CARNÉ.

Mme DE ROCHEFORT

SA FAMILLE ET SES AMIS

II.

LE MARQUIS DE MIRABEAU ET LE DUC DE NIVERNOIS.

Nous avons esquissé la vie et les relations de Mme de Rochefort depuis sa première jeunesse jusqu'au moment où commence la correspondance inédite que nous avons sous les yeux (1). Dans cette correspondance apparaissent des personnages nouveaux, dont le plus original assurément est celui qui nous l'a conservée : c'est le marquis de Mirabeau, le père du fameux orateur. Il ne connut Mme de Rochefort qu'en 1754, après la période brillante des réceptions et des représentations de l'hôtel Brancas. Ce fut le duc de Nivernois, avec lequel il était lié dès leur première jeunesse à tous deux, qui l'introduisit dans le salon de son amie. Le charme extrême de cette personne d'un esprit si animé, si naturel et si fin, d'un caractère si loyal, si affectueux, si doux, si résigné dans les souffrances (2), agit d'autant plus puissamment sur l'auteur de l'*Ami des Hommes* qu'il était lui-même fort peu endurant de sa nature et de plus marié à une femme très propre à lui faire sentir le prix et la difficulté de la patience. Ses amis, suivant lui, l'appelaient Mme Xantippe. Aussi est-il intarissable dans son admiration pour la

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) Elle était alors presque toujours malade; cet état se prolongea neuf ou dix ans. Elle l'explique d'une manière assez délicate et assez élégante pour que nous lui empruntions ses expressions. « Je suis, écrit-elle en 1762, à quarante-six ans, un peu impatiente d'avoir tant de peine à parvenir à la perfection de mon âge. »

sérénité de Mme de Rochefort. « Au milieu de votre vivacité, lui écrit-il, je ne connais personne si patiente que vous... Vous m'avez, je vous jure, plus que toute autre persuadé de la vérité de mon grand principe moral, qui est que, pour travailler à son propre bonheur ici-bas, il faut sans cesse cultiver la sensibilité et déraciner l'amour-propre. Alors ce n'est point notre propre mal qui nous occupe, c'est le bien d'autrui. » Nous ne voulons pas rechercher ici jusqu'à quel point le marquis de Mirabeau a pratiqué pour lui-même et dans ses rapports avec les siens ce grand principe moral dont l'énonciation dans sa bouche fera peut-être sourire plus d'un lecteur, habitué à ne voir en lui que le tyran de sa famille. C'est dans un autre travail que nous nous proposons de réviser, pièces en main, ce difficile procès entre le marquis, sa femme et son fils aîné, procès que la renommée de l'éloquent tribun de la constituante a fait trop complétement perdre à son père.

Rien de plus compliqué d'ailleurs que l'organisation morale et intellectuelle du marquis de Mirabeau; les élémens les plus contraires s'y combinent : un égoïsme très accentué se concilie en lui avec un besoin d'affections, limité, il est vrai, à un très petit nombre de personnes, mais très vif, et avec une préoccupation des intérêts généraux et de l'avenir de l'humanité poussée jusqu'à la monomanie. Doué d'une aptitude de diplomate à flatter, même à outrance, ceux qui peuvent servir ou nuire, il se compromet sans cesse par des boutades à la manière d'Alceste ou des inconvenances de campagnard maladroit. A la fierté hautaine et à quelques-uns des préjugés d'un baron féodal, il associe le plus sincèrement du monde les idées ou les rêves d'un philanthrope démocrate à moitié socialiste. Le goût qu'il inspire à Mme de Rochefort tient sans doute en partie à l'agrément qu'il lui procure d'un contraste marqué avec le plus cher de ses amis, c'est-à-dire avec le duc de Nivernois. Autant celui-ci est élégant et posé de ton, de langage et de manières, aimable et gracieux avec dignité, attentif à ne blesser personne, sa chant sans effort apparent plaire à tout le monde, tel en un mot que le peint lord Chesterfield quand il le recommande à son fils comme le modèle accompli de l'homme de bonne compagnie, autant le marquis de Mirabeau est inégal et imprévu, tour à tour impétueux ou glacial dans son langage et ses attitudes, disant et écrivant tout ce qui lui passe par la tête, se reconnaissant lui-même le plus grand gesticulateur qui fût jamais. « Depuis les fameux géans de don Quichotte, je n'ai guère, dit-il, trouvé d'émules en ce genre d'expression. » Avec cela, assez bonhomme pour ne point s'offenser si l'on se moque de sa faconde, inépuisable quand il est en veine, et de ses idées, souvent plus bizarres que lucides. C'est ainsi qu'il rappelle naïvement à Mme de Rochefort ce mot d'un

jeune homme qui ne laissa pas, écrit-il, de l'étonner : « M. de Mirabeau dit sans doute de belles choses; mais quant à moi, il *m'écervelle.* » C'est donc d'abord par l'excentricité de son esprit et de son caractère que le marquis de Mirabeau a intéressé Mme de Rochefort; mais, à mesure qu'elle l'a mieux connu, qu'elle a pu apprécier ce qu'il y avait de bon en lui, qu'elle est entrée dans la confidence de ses tribulations domestiques, de ses continuels embarras d'argent, qui ne provenaient pas tous de son fait, de ce qu'elle appelle « les épines qui composent le fagot de sa vie, » elle a conçu pour lui un attachement d'autant plus sincère qu'il s'y mêle une nuance de compassion.

I.

Leur correspondance présente exactement cette gradation que nous venons d'indiquer. Elle est un commerce d'idées avant de devenir un échange de sentimens très affectueux et de détails personnels. Elle débute même d'une façon assez sévère, car il s'agit d'abord entre les deux correspondans non-seulement de politique et de morale, mais même de métaphysique. Le marquis de Mirabeau, qui croit faire un grand compliment à la comtesse de Rochefort, lui écrit dans un langage toujours un peu singulier : « J'ai souvent dit que je n'avais vu que vous de femme qui enjambât sur mes idées avec tant de célérité et marquant le point si haut que j'étais aussi étonné de l'étendue de l'idée que de la netteté de l'expression. » Mme de Rochefort ne se contente pas d'enjamber avec célérité sur les idées du marquis, elle sait les éclaircir et les rectifier. Le marquis avouant lui-même qu'il est un embrouillé métaphysicien, on trouvera naturel que nous passions rapidement sur sa métaphysique et que nous nous arrêtions à celle de Mme de Rochefort, qui est plus agréable et plus précise. Voici la lettre qui va fournir au marquis un prétexte pour entraîner son amie sur le terrain des abstractions. C'est un simple billet, qui est évidemment la continuation d'un entretien sur la politique. La date peut nous aider à en comprendre le sens, il est du 15 mars 1757. L'état des affaires publiques est alors déplorable, nous sommes engagés dans cette guerre de sept ans qui doit finir par l'humiliant traité de 1763; le duc de Nivernois, envoyé trop tard comme ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Prusse, n'a pu l'empêcher de se joindre à l'Angleterre. Les deux hommes les plus capables du ministère, MM. d'Argenson et de Machault, viennent d'être expulsés par Mme de Pompadour et remplacés par deux nullités; nous n'avons à opposer à l'ennemi que des généraux de ruelle, comme Richelieu et Soubise. Le parlement est exilé, nos finances sont dans le plus grand dés-

ordre. En un mot, nous avons entrepris, comme disait l'abbé, bientôt cardinal de Bernis, de faire la guerre sur terre et sur mer sans argent, sans généraux et sans vaisseaux. Il est probable que le marquis de Mirabeau sera parti de cette situation pour se livrer dans le salon de Mme de Rochefort à quelques-unes des boutades pessimistes qui lui étaient familières; il aura proposé devant M. de Nivernois de rompre en visière au genre humain et de se retirer en bonne compagnie dans une solitude.

« Le 15 mars 1757.

« Oui, certainement j'aurais le courage, lui écrit Mme de Rochefort, si j'en avais les moyens, de réaliser votre château en Espagne; mais je l'entreprendrais peut-être à ma confusion, car je ne sais si les gens de qui cette manière de vivre favoriserait le plus le goût auraient la force de renoncer aux habitudes qui les ennuient, et surtout de braver l'allure générale. On ne sait pas ce que c'est dans ce pays-ci que d'être heureux à sa manière. Que de réflexions philosophiques nous pourrions faire sur ce beau texte! Vous avez bien raison de rendre grâces à Dieu de n'être pas ministre. Les remarques que vous avez faites hier ne m'ont point échappé, je vous assure. Elles sont bien propres à guérir de la maladie qui s'appelle ambition, dont vous prétendez jadis avoir été attaqué. Aujourd'hui je la trouve aussi honteuse que dangereuse. »

Le marquis de Mirabeau, qui aima toujours à barbouiller du papier, s'empare d'une phrase de cette lettre pour en faire le texte d'une longue dissertation dont nous donnons seulement le début.

« On ne sait, dites-vous, madame, dans ce pays-ci, ce que c'est que d'être heureux à sa manière. Belle et forte pensée, et synonyme, selon moi, à celle de dire qu'il y a peu de caractères. Celui à qui il manque une volonté décidée s'en fait une de pièces rapportées. Notre terre est un *medium* de tous les climats qu'on appelle température, de tous les sols qu'on nomme fertilité, de toutes les mœurs qu'on dit politesse, de tous les goûts qu'on qualifie flexibilité, et conséquemment de tous les néans qui constituent notre légèreté. C'est peut-être de là que vient ce penchant qui fait que tout le monde est soldat dans notre nation : il est si commode d'obéir quand on ne sait que vouloir. Il ne faut pas s'y tromper, je n'entends pas par volonté celle des passions, dont les âmes faibles sont plus susceptibles que les autres, mais celle du caractère, qui a une assiette fixe et permanente. Prenez-y garde, madame, ce ne sont chez nous que les plus petits hommes, et souvent les plus méprisables, qui possèdent cet attribut, qui sait à la longue se faire sa place à travers les talens et les vertus, et souvent à leur préjudice. On doit à Duclos cette distinction fine de l'esprit et du caractère; elle est vraie et frappante, tout le monde l'a adoptée, et mille gens se cherchent un carac-

tère qu'ils ne se trouveront point. C'est un attribut qui tient le milieu entre nos facultés sensitives et nos propriétés animales. Il en impose presque toujours aux premières en faveur des dernières. Je le crois peu compatible avec le bon cœur, et je crois que les anges seuls peuvent allier la vertu avec un caractère entièrement décidé. »

Le marquis, on le voit, est disposé à parler du caractère en homme qui n'a pas su utiliser le sien. Il est incontestable, comme il le dit, que ce sont souvent les plus petits hommes et les plus méprisables qui, à force de souplesse ou de ténacité impudente, l'emportent sur les talens et les vertus; mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse avoir un caractère qu'à la condition d'être un égoïste à idée fixe, résolu d'atteindre à tout prix et par tous les moyens ce qui fait l'objet de son désir. C'est précisément l'ambition rentrée et déçue du marquis qui le porte à restreindre au sens le plus fâcheux et le plus étroit la signification du mot : « caractère, » et c'est Mme de Rochefort, plus désintéressée dans la question, qui va fort justement rendre à cette expression toute son étendue.

« Vous définissez très bien le caractère, répond-elle, c'est une qualité, ce n'est point une vertu; mais je n'entends pas bien pourquoi vous croyez le caractère peu compatible avec un bon cœur, car l'idée que je me forme du caractère est la persistance dans son sentiment sans aucune opiniâtreté réfléchie, ce qui me paraît bien plus appartenir à une âme sensible qu'à une âme froide. Les dernières ne font que des gens systématiques, ce qui me paraît un caractère fâcheux : ce sont des têtes dures et non pas des âmes fermes. Enfin tout caractère donné par la nature me paraît fondé sur le sentiment. Approfondissez mon idée, vous trouverez mille bonnes raisons à m'en rendre, ce qui me sera fort commode et fort agréable, car je me trouverai, ainsi que l'autre jour dans la conversation, le mérite d'avoir tout dit, tout pensé, tout prévu. Adieu, mon maître, ma paresse doit à votre esprit une reconnaissance passée, présente et future... »

Un métaphysicien galant se serait empressé de changer d'avis; mais le marquis de Mirabeau est un métaphysicien entêté. Il commence cependant par définir le caractère mieux encore que la première fois, en disant que « c'est une certaine décision de la volonté, une disposition fixe et constante qui ne part ni de l'âme, ni du cœur, ni de l'esprit, mais qui les assujettit tous. » Seulement il tire de sa définition toute sorte de conséquences forcées et arbitraires pour prouver que le caractère n'est compatible ni avec l'originalité ni avec la bonté. Comme dans un passage de sa réponse Mme de Rochefort lui avait décoché un argument *ad hominem* en lui disant : « votre originalité bien reconnue n'est-elle pas la preuve

que vous avez un caractère? » il se voit réduit d'après sa théorie à opter entre la qualité d'homme sensible et original, à laquelle il tient beaucoup, ou le titre d'homme sans caractère, et il n'hésite pas.

« ... Quoique ce ne soit assurément point par amour-propre que je combats le caractère, je dois, madame, à vos bontés pour moi l'aveu que je suis l'homme du monde qui en a le moins. Sachez que le dernier qui parle a toujours raison avec moi, qu'on me dit sans cesse, chez moi, que je suis trop sot aussi, que les valets disent : « oh ! monsieur est si bon ! » ma femme enfin : « c'est un bonhomme et rien de plus. » Voilà ma confession. Je suis à cet égard sans contredit dans le cas de M. *trop peu;* mais je vous prie de me dire comment vous imaginez qu'une volonté absolue et bien décidée subsiste avec toutes les sensibilités d'un bon cœur, se concilie avec tous les devoirs qu'il nous rappelle, avec toutes les contrariétés qu'il nous fait éprouver. On va d'affection au plus sensible, de fait au plus pressé, de facilité au plus présent, d'idée au plus distant, on se met en quatre, et que devient le caractère au milieu de tout cela? Une pauvre petite singularité bien marquée, bien contredite, bien célébrée, et que de dépit on jette plus de la moitié du temps par-dessus les moulins. »

Quoique Mme de Mirabeau ne connût pas encore par expérience à cette époque le penchant de son mari à résoudre les difficultés conjugales au moyen des lettres de cachet, nous doutons qu'elle eût acquiescé aux paroles que celui-ci lui attribue. Ce qui est certain, c'est que Mme de Rochefort, qui ne le croit pas méchant, mais qui sait qu'il ronge son frein, ne se tient pas pour battue, et lui riposte par une lettre que nous croyons devoir citer tout entière, parce que cette métaphysique de belle dame nous paraît très joliment tournée. Si M. Cousin vivait encore, lui qui dédaignait un peu trop les femmes du XVIIIe siècle, peut-être reconnaîtrait-il en Mme de Rochefort une personne aussi digne de ses hommages que si elle était contemporaine de Descartes.

« 21 mars 1757.

« Je maintiens, moi, que vous avez un caractère, et j'en tire ma preuve de ce que vous me dites pour me prouver que vous n'en avez point. Vous ne sentiriez pas les contraintes et les contrariétés, si vous étiez facile. Vous vous y soumettez parce que vous êtes bon, et votre soumission vous fait croire que vous êtes souple, tandis qu'elle m'apprend seulement que vous n'êtes pas heureux. Votre définition du caractère est bonne, et très bonne, et si bonne que vous ne l'auriez pas trouvée, si vous n'en aviez en vous le modèle. Vous dites après qu'il n'est point inventif. Ce n'est pas son affaire; le caractère n'est pas le génie. Vous en

concluez qu'il est imitateur, et il ne saurait l'être, puisqu'il est notre manière d'être particulière. Vous en donnez pour raison qu'il est décidé par des sensations ou des préjugés, et je ne conçois pas bien ce que vous entendez par là. Il ne vient de rien, il domine sur tout, c'est-à-dire sur nos sentimens et nos pensées. Il est le directeur de notre âme, ou plutôt il en est le tyran, car c'est en lui que consiste sa force : ainsi c'est lui qui donne de la permanence à nos sentimens et de la ténacité à nos idées. Quand il est poussé à l'extrême, il fait des hommes inflexibles; quand il manque totalement, toutes les autres qualités de l'âme deviennent inutiles. Voilà pourquoi la faiblesse est ce qui rend le plus méprisable. On peut jusqu'à un certain point modifier, discipliner le caractère; mais il ne peut être inspiré. Cet instinct ou ce ressort de l'âme dépend de notre organisation; mais je persiste à dire qu'il ne se trouve que dans les âmes sensibles, car plus le sentiment sera fort et profond, plus il sera durable, et par conséquent plus il donnera à notre volonté cette décision fixe et constante que vous convenez vous-même qui constitue le caractère. Vous me direz peut-être que la réflexion seule peut donner beaucoup de suite à notre volonté; je crois, moi, qu'elle nous fera voir seulement qu'il serait bon d'en avoir; mais je doute fort qu'elle en donne une inébranlable. Il y aurait bien des choses à dire sur tout cela, je le sens et je l'entrevois; mais le caractère de paresse qui domine en moi m'entraîne, et me décide à finir ma lettre. »

En écrivant une aussi jolie lettre, Mme de Rochefort pouvait espérer sans présomption que l'adversaire allait se rendre et que le débat était clos. Il n'en est rien, elle est tombée de Charybde en Scylla; à peine a-t-elle résolu un problème que le terrible marquis lui en soumet un autre. Non-seulement il ne renonce pas à lui démontrer par toute sorte d'exemples, par Richelieu, le roi de Prusse, Sixte-Quint, Wallenstein, Barberousse, que tout homme qui a du caractère n'a point de sensibilité; mais il ajoute : « Vous prétendez que j'ai un caractère, je vous le passe. C'est un don que vous me faites, il ne s'agit que de remercier; mais avant il faut que vous me disiez quel est ce caractère, et si ce n'est pas un sot caractère. »

Le marquis en parle à son aise, Mme de Rochefort trouve avec raison que la tâche n'est pas facile. Toutefois, comme il est convenu que le marquis est son maître et qu'il doit lui apprendre à penser, elle cherche à éluder la difficulté par ce billet gracieux et essentiellement féminin.

« Il faudra bien que vous vous contentiez de ma présence pour aujourd'hui, car véritablement je n'ai pas le temps de vous écrire. Et savez-vous qu'il en faudrait beaucoup pour répondre à votre lettre, sans compter que je n'en suis pas capable? Vous tournez et retournez les questions, vous creusez les idées, et moi, qui ne pense que par instinct,

ce que je ne saisis pas d'abord, je ne le trouve jamais. Si j'ai un caractère et si vous le connaissez, vous voyez que ce que je vous dis là est très vrai; mais je vous soupçonne d'être peu avancé sur la connaissance que vous avez de moi, puisque vous en êtes à me demander mon opinion sur vous. Je ne vous la dirai pas, pour exercer votre pénétration, ou pour punir votre ingratitude. »

Le marquis ne se paie pas de cette défaite. « Comme de ma nature je suis très pointilleux, lui écrit-il, moitié en riant, moitié sérieusement, je vous avertis, madame, que l'accès décidé de paresse qui vous a pris sur cette proposition est très désobligeant pour moi. » L'aimable écolière cherche encore à détourner cette idée fixe de son maître, laquelle prouve au moins que, contre son avis, il a un caractère, elle proteste qu'elle est malade. Le marquis insistant toujours, elle s'exécute enfin, et voici le portrait qu'elle lui présente à lui-même. Ceux qui ne prennent pas « l'ami des hommes » au sérieux seront d'avis que le portrait est fantastique; il n'est qu'incomplet. Mme de Rochefort ne dit pas tout ce qu'elle pense sur le marquis de Mirabeau; mais les nuances qu'elle discerne dans son caractère y sont bien réellement, quoique mêlées à plusieurs autres très différentes.

« 26 mars 1757.

« Vous me demandez d'assigner positivement le genre de caractère que je vous reconnais. Il me semble que c'est le caractère de chevalerie qui domine en vous. Du temps des Bayard, vous auriez redressé les torts l'épée à la main, et dans le siècle de la philosophie le même penchant vous a fait prendre la plume. Je n'ai point encore lu votre livre (1); mais je suis persuadée que vous y protégez la veuve et l'orphelin, et que vous y combattez tous les ennemis de votre patrie, c'est-à-dire tous les abus, tous les préjugés. Vous vivez dans votre hôtel à Paris comme au bon vieux temps on vivait dans son château. Vous y exercez l'hospitalité, vous vous y occupez de vos affaires domestiques, et vous ne faites de sorties que pour rendre des services et non pas des devoirs frivoles. Enfin, mon cher maître, vous êtes gothique et le serez toujours. Voilà mon opinion sur vous. Quant à la question que vous voulez toujours creuser, qui est de savoir d'où vient le caractère, elle est trop profonde pour moi, je l'abandonne. Tout ce que je puis faire, c'est de le distinguer quand il est tout venu, et de ne pas le confondre avec tel ou tel autre. Je ne suis pas absolument impropre à cela, soit instinct, soit discernement, mais je ne m'en demande pas davantage. »

Le marquis est trop sincère pour ne pas reconnaître que cette

(1) *L'Ami des hommes*, qui venait de paraître.

esquisse ne le représente que bien incomplétement. Il rit du bout des lèvres de ce trait pourtant bien exact : « vous êtes gothique, » et, puisque Mme de Rochefort n'a pas encore lu *l'Ami des hommes*, il le lui envoie avec toute sorte de plaisanteries sur ce qu'elle l'a nommé tour à tour son maître et son *divertisseur*. « Mon livre, ajoute-t-il, ne vous divertira pas; mais soyez certaine qu'il ne vous ennuiera jamais autant qu'il m'a ennuyé à relire en feuilles. » Nous ne voudrions pas jurer que Mme de Rochefort a étudié à fond ce traité d'économie politique et sociale si bien qualifié par l'auteur lui-même d'ouvrage bizarre et scabreux. Cependant nous ne voudrions pas non plus affirmer le contraire, car elle n'était pas femme à reculer devant une lecture difficile. Dans tous les cas, sa réponse peut servir de modèle aux femmes qui veulent apprendre à remercier un écrivain avec précipitation pour se ménager la faculté de ne pas dépasser la préface de son livre.

« On m'a apporté votre paquet comme je m'habillais; j'ai lu ensuite l'*avertissement*, qui m'a fait un vrai plaisir : je l'ai trouvé original et piquant comme vous. Je viens de dîner en poste pour me mettre à la lecture, et de peur de me laisser aller à l'amusement au préjudice de la reconnaissance, je me hâte de vous remercier. Au reste, vous avez bien raison de vous rengorger d'avoir découvert si finement que vous étiez mon *divertisseur*, non pas précisément parce que c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire que de me divertir, mais parce qu'il faut être tout ce qu'il y a de mieux pour parvenir à cet avantage. Souvenez-vous des vers de Fontenelle, que je trouve à m'appliquer très souvent :

Je ne suis pas des plus aimables,
Mais je suis des plus délicats.

Je vous dois la justice que vous avez fort bien démêlé mes sentimens; mais vous n'en tirez pas une conséquence juste, puisque vous en concluez que vous voilà dégradé de la qualité de mon maître; je vous jure que vous ne l'auriez jamais eue, si vous ne m'aviez pas toujours divertie, et par cette raison vous la conserverez éternellement. Je vous dis cependant un grand adieu aujourd'hui; puisque vous m'avez fourni de quoi lire sans me donner la peine d'écrire, il y a bien à parier que vous ne verrez pas d'ici à longtemps de mon griffonnage. »

II.

Cette correspondance, qui débute par une sorte de gymnastique intellectuelle que le marquis de Mirabeau impose à Mme de Rochefort et dans laquelle il n'a pas l'avantage, est bientôt suivie de communications plus simples et plus familières où se retrouve tou-

jours l'esprit d'une femme aussi aimable que bonne. Ce sont des invitations à dîner où l'on offre au marquis « un poulet et un rossignol, » c'est-à-dire Mlle Fel, la cantatrice qui avait inspiré à Grimm une passion malheureuse dont Rousseau se moque dans ses *Confessions;* puis viennent des réflexions sur les affaires du temps, les querelles du clergé et du parlement, les intrigues de cour et l'embarras de nos finances, qui se traduit en terribles coups de ciseaux donnés par M. Silhouette dans toutes les pensions. Mme de Rochefort, atteinte comme les autres, se console en disant : « J'ai découvert une poule éternelle que je pourrai toujours manger avec mes amis. »

Parmi ces billets relatifs aux événemens du jour, il en est qui indiquent chez elle une émotion vive et sincère. A l'occasion de la disgrâce qui vient de frapper le cardinal de Bernis, elle s'écrie : « Ah! messieurs, le vilain pays que nous habitons! Allons-nous-en aux Indes, je vous en prie. » Bernis, coupable d'avoir voulu mettre fin à une guerre désastreuse où s'obstine Mme de Pompadour pour se montrer reconnaissante des billets flatteurs que lui adresse l'impératrice Marie-Thérèse, a offert sa démission, le roi l'a refusée; mais c'est pour donner à Mme de Pompadour le plaisir de chasser durement et avec une lettre d'exil son ancien favori, remplacé par le duc de Choiseul. Mme de Rochefort était très liée avec le cardinal, qui avait commencé, comme Duclos, par mettre à profit le patronage des Brancas. C'est peu de temps après cette disgrâce que la comtesse, qui demeurait rue Saint-Dominique, s'installa en février 1759 au palais du Luxembourg, dans l'appartement qui lui avait été accordé par le roi en considération des services rendus par son père et de la modicité de sa fortune.

Nous voyons par les lettres du marquis que ce palais était alors un véritable caravansérail; il nous parle de vingt-trois *Luxembourgeois* ou *Luxembourgiens*, qui se partageaient ce domicile princier, dans lequel il faut comprendre sans doute le grand et le petit Luxembourg. Il paraît aussi que les titulaires de ces logemens avaient ou plutôt prenaient le droit, quand ils ne les habitaient pas, de les louer à leur profit. C'est ainsi que le marquis de Mirabeau lui-même vint plus tard, pendant quelques années, se loger aussi au Luxembourg avec sa famille, à côté de Mme de Rochefort, dans un appartement que lui cédait, moyennant finance, Mme de Saint-Herem. Duclos nous apprend, dans ses mémoires sur le règne de Louis XV, qu'il avait également au Luxembourg un logement qu'il n'habitait pas, et qui servit en 1755 aux conférences secrètes de l'abbé de Bernis et de l'ambassadeur d'Autriche, Staremberg. Il paraît d'un autre côté que le don fait à Mme de Rochefort ne laissait pas d'être onéreux, car lorsqu'il fut question en 1776 d'établir au Luxembourg le comte de

Provence, depuis Louis XVIII, en expulsant probablement tous les titulaires de logemens gratuits, Mme de Rochefort adresse au roi un mémoire rédigé et écrit par le duc de Nivernois dans lequel il est dit « que, pour entrer en jouissance de l'appartement qui lui avait été concédé en 1758, elle a dû payer à M. de Turpin, qui l'occupait, une somme de 20,000 livres, et se charger de plus d'une rente viagère de 2,400 livres à M. de Croix, qui l'avait cédé lui-même à M. de Turpin à cette condition, qu'elle paie depuis dix-huit ans cette pension à M. de Croix, et que par conséquent son appartement, sans parler des dépenses d'intérieur qu'elle y a faites, représente pour elle, en 1776, une somme d'environ 80,000 livres. » Au bas de ce mémoire, le comte de Provence a écrit de sa belle plume les lignes suivantes : « Dans le cas où j'aurai le Luxembourg, je le laisserai à Mme de Rochefort. Signé : Louis-Stanislas-Xavier. » Les princes n'ayant pas toujours le temps d'écrire avec une précision suffisante, ceci veut dire que le frère du roi s'engage à laisser à Mme de Rochefort la jouissance de l'appartement qu'elle occupe. Cet appartement était d'ailleurs fort agréable et accompagné d'un jardin réservé. « Je suis revenue pour quelques jours, écrit Mme de Rochefort en septembre 1759, dans mon petit ermitage, qui est fort gai. Mon jardin n'est pas si parfumé que ce printemps; mais il est plus riche, grâce aux reines-marguerites, qui font un émail admirable, ce qui me console des jacinthes : d'où j'ai tiré une réflexion très morale, c'est que, puisqu'il y a des fleurs dans l'arrière-saison, il ne faut pas tant regretter la jeunesse, qui est notre printemps. » C'est surtout à partir de la fin de 1760 et à l'occasion d'un grand événement de la vie du marquis de Mirabeau, que les lettres de Mme de Rochefort prennent un caractère de plus en plus affectueux.

On sait que l'auteur de *l'Ami des hommes*, encouragé par le succès de son premier ouvrage, entreprit, dans sa *Théorie de l'impôt*, de démolir tout le système financier alors existant, et en particulier l'organisation de la ferme-générale. Le ministre des finances et les fermiers-généraux n'eurent pas grand'peine à convaincre Louis XV que ce livre, très hardi, publié au milieu des embarras d'une guerre ruineuse, était d'un factieux et méritait un châtiment. Le marquis fut arrêté le 19 décembre 1760, avec beaucoup de politesse d'ailleurs, et conduit à Vincennes. Il y fut emprisonné, non pas dans le sombre donjon où il devait plus tard tenir lui-même son fils pendant trois ans et demi, mais dans le château, où il fut entouré de tous les égards dus à son rang. Au bout de cinq jours, le roi se laissa fléchir par les instances des amis du prisonnier, notamment du docteur Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, que l'auteur de la *Théorie de l'impôt* appelait son maître, et du duc

de Nivernois, dont la prudence avait vainement cherché à tempérer le style audacieux du marquis. Il fut relâché de sa prison, mais avec ordre de partir immédiatement pour sa terre du Bignon et d'y rester en exil. C'est au moment où il vient de partir que la comtesse de Rochefort lui écrit la lettre suivante.

« 27 décembre 1760.

« Je me suis fait une très grande violence, mon très cher ami, pour me soumettre aux ordres de M. de Nivernois, qui m'a interdit la satisfaction de vous embrasser avant votre départ pour le Bignon; mais il m'a dit que c'était un sacrifice que je vous devais, ainsi je n'ai pas osé répliquer. J'espère que vous me donnerez souvent de vos nouvelles, et vous les demande très détaillées. D'abord je veux savoir à fond si vous êtes content de votre santé, ensuite quel est le plan de votre vie pour ne vous point ennuyer dans une saison si triste à la campagne, et dans une campagne que je sais qui est fort triste, et où vous aurez bien peu de ressources avec vous. Tout cela m'occupe infiniment, car vous savez que je n'ai pas trop mauvais cœur, et je me flatte que vous savez bien comme il est pour vous. Je n'ai pas eu l'honneur de voir Mme de Mirabeau, quoique j'aie été la chercher pendant votre prison. Si je pouvais lui être bonne à quelque chose pendant votre absence, je m'estimerais fort heureuse, et je suis bien sûre que ce serait un moyen de vous plaire. Enfin, mon cher ami, faites de moi tout l'usage qui vous conviendra, vous me devez cette marque d'amitié. Je vous avouerai que je me suis saisie du présent que vous avez fait à M. de Nivernois. C'est le livre de Marc-Aurèle que vous lui avez donné, j'en ai été enchantée, il est si bien imprimé que j'espère pouvoir le lire, et c'est heureusement un livre qu'on peut toujours lire. Adieu, mon cher ami, je suis bien fâchée de ne pouvoir pas encore écrire moi-même. Il est vrai que vous en aurez plus de facilité à lire ma lettre; mais cependant cela ne vous satisfait pas autant. »

Nous n'avons cité jusqu'ici du marquis de Mirabeau que des fragmens de lettres. Dans cette correspondance, il est en général trop occupé d'amuser Mme de Rochefort par des bizarreries plus ou moins systématiques pour se montrer aussi naturellement original et éloquent qu'il l'est dans d'autres lettres où il écrit sous l'influence de quelque sentiment passionné d'enthousiasme, de haine ou de mépris. Il faut cependant expliquer le genre d'agrément qu'il peut offrir, même quand il se travaille un peu pour jouer son rôle de *divertisseur*.

Prenons la première épître qu'il écrit de son exil du Bignon. Il sait très bien que son aventure a fait beaucoup de bruit, que, si la cour le considère comme un séditieux, la France entière a les

yeux sur lui, et entoure son nom d'une grande popularité (1). Il est à ce moment si populaire que le plus prudent des conservateurs du temps, le président Hénault, adresse, non pas à lui-même, ce serait trop hardi, mais à Mme de Rochefort, un billet pour la prier de dire à l'exilé du Bignon le désir qu'il ressent de pouvoir lui marquer les sentimens qu'il a pour lui, et que « je partage, ajoute-t-il, avec tout bon citoyen. » Le marquis serait donc excusable en ce moment de se poser en grand citoyen martyr de la vérité; il s'en gardera bien, c'est la pose contraire qu'il va s'efforcer de prendre.

« Le Bignon, 28 décembre 1760.

« Madame la comtesse, la première chanson que j'aie apprise en ma vie disait :

Je voudrais qu'il fît nuit
Et que mon souper fût cuit,
Et que demain fût dimanche.

« Un très honnête cordonnier qui était mon voisin la répétait à mes oreilles, et je la retins comme une excellente recette de château en Espagne. Or je me trouve précisément à l'heure qu'il est dans le cas de n'avoir rien à désirer, si je suis aussi philosophe que mon voisin, et comme je le veux être, me voilà parfaitement heureux. J'ai appris beaucoup de choses nouvelles depuis quelque temps, quelques-unes de fort bonnes et de fort douces, d'autres aussi d'assez maigres; il n'y a que vous, madame, qui ne m'ayez rien appris du tout. J'étais comme sûr que, sitôt qu'il m'arriverait quelque accident, votre bon cœur descendrait tout à fait à moi, comme si j'en valais la peine; j'en étais sûr. Vous me direz qu'en ce cas il eût été plus honnête de vous en épargner la fatigue, cela peut être; mais je n'avais pas tout à fait cru la descente aussi raide qu'elle s'est trouvée, et je ne m'étais pas pourvu chez le même marchand de lunettes qui fournit les révérendes dames qui élèvent mes filles, et qui, à la première nouvelle de mon accident, se sont recueillies en disant: « Dieu soit loué! nous avons toujours craint que cela ne lui arrivât un jour. » Vous voyez que l'esprit de Dieu s'étend sur tout. Ce n'est pourtant pas celui du diable qui m'éclaire, car Notre-Seigneur a dit qu'on ne chassait point Belzébuth par Belzébuth. Quoi qu'il en soit, saint Michel en eut pour le coup dans l'aile; c'est dommage, car il n'y reviendra plus. Pourtant, madame la comtesse, il me survient frisson de crainte que vous ne trouviez que la matière et ma situation sont trop graves pour en raisonner comme je fais. Que voulez-vous, je n'ai jamais rien valu que par mon naturel; or, quand j'entreprendrais de me grimper sur les

(1) Dans une lettre à son frère, il nous apprend qu'un seul courrier lui a apporté au Bignon pour 27 francs de ports de lettres, et, tout en se plaignant de cette dépense, il est très visible qu'il n'en est pas fâché.

échasses de l'infortune, de la disgrâce, des précautions, de la conséquence enfin, j'y serais si gauche que je vous ferais rire, et c'est ce rire de pitié dont je ne vous mettrai jamais en dépense.

« Je serais fort fâché, comme homme de qualité et homme de bien, que le roi me crût un mauvais sujet; mais on m'a assuré de bon lieu et très croyable qu'après m'avoir fait donner sur les doigts pour m'apprendre à bien tenir ma plume il ne m'en voudrait pas plus de mal. Cela est très vraisemblable; ma conscience m'en est garant, et la bonté même qui a percé dans les détails de mon châtiment m'en répond aussi. Je dois pareillement être marri d'avoir fait scandale; mais quand j'étais enfant et que j'avais poché l'œil à mon camarade, quand j'avais dit: « je ne l'ai pas fait exprès, » je n'y pensais plus. Or je n'ai crevé l'œil à personne, c'est plutôt moi qui ai donné dans le pot au noir, et je me le pardonne de bon cœur. J'ai causé de l'inquiétude à ma mère; mais cela a fait connaître son jugement, sa fermeté et son bon esprit, et la vertu est toujours bonne à mettre en lumière. J'ai fait courir ma femme; mais je l'ai attendue de peur qu'elle ne s'essoufflât, et sa conduite à mon égard lui a fait honneur. J'ai mis en peine mes amis, et je l'ai peut-être fait pour les connaître. Je n'y ai pas été trompé comme celui qui fit courir le bruit de sa mort pour jouir de la profonde douleur de sa femme; en un mot, c'est moi qui ai passé sur le fer chaud, et c'est vous qui sortirez glorieuse de l'épreuve. S'il vous plaît, madame, de combiner tous ces points-là, vous verrez que je suis non un petit saint, mais un excellent philosophe. Baste! quand je me pendrais pour avoir fait une sottise, c'en serait deux, ou à peu près, et vous ne m'en trouveriez de guère plus conforme aux règles de la bienséance. Ainsi donc permettez-moi de vous peindre mon pauvre naturel, qui, comme vous savez maintenant, n'est guère susceptible d'enflure ni d'angoisse. Je dis plus, mettez-vous bien avant dans l'esprit qu'il est temps que je fasse éclore à vos yeux ma plus intime et ma plus dissimulée et opiniâtre prétention. C'est qu'en même temps que je renonce à avoir le *sens commun,* je prétends avoir beaucoup de vrai *bon sens,* et je le prouve; mais il me faut un peu plus de papier pour cela, et à vous un peu plus de patience qu'il ne nous en reste à l'un et à l'autre. Partant, je remets cette dissertation à une autre fois, d'autant que je fais ce courrier-ci tous mes honneurs, et, quoiqu'il y ait encore bien du temps d'ici à son départ, j'ai pareillement bien des lettres à écrire. Je finis donc en vous assurant que je ne pouvais guère vous aimer, honorer et respecter plus que je ne faisais, d'où s'ensuit que de la reconnaissance de plus est tout ce que vous gagnez à cette affaire, et en vérité je vous devais assez déjà pour un pauvre diable qui n'aura jamais occasion de vous rien rendre, pas même quand vous vous feriez loger chez le roi, car vous y êtes, ni dans un lieu obscur, car vous les aimez ainsi; d'où s'ensuit que je serai toujours votre redevable, titre qui fait et fera à jamais la joie de mon cœur, tant je suis endurci. »

Tandis que le marquis s'exerce à tirer de sa situation des effets comiques, Mme de Rochefort, toujours attentive à ce qui peut lui être agréable ou utile, témoigne son amitié d'une manière plus effective. L'exilé, en arrivant au Bignon, a trouvé non sans surprise dans son écurie, où ne figuraient que des chevaux d'attelage, un fort joli petit cheval de selle très doux destiné à ses promenades. Il croit d'abord que c'est le duc de Nivernois qui lui fait ce présent, et c'est à lui qu'il adresse ses remerciemens; mais il faut bien lui apprendre que c'est Mme de Rochefort qui s'est procuré ce cheval à son intention en donnant en échange au vieux marquis d'Ussé un beau cabaret de porcelaine. Il se confond alors en témoignages de reconnaissance, et l'excellente femme lui répond :

« 14 janvier 1761.

« Je suis ravie, mon cher ami, que la petite bête vous plaise et vous soit utile. C'est un véritable marché de l'âge d'or que j'ai fait pour mes deux amis. Le pauvre marquis d'Ussé vient d'être malade, et on l'a mis au lait, et vous, on vous a mis à la campagne pour toute nourriture. J'ai donc pensé qu'il vous fallait un cheval, et à d'Ussé un pot au lait. Il me semble que, si tout le monde s'entendait aussi bien, il serait aisé de s'arranger à peu de frais. Je vous recommande toujours l'exercice, et je vous interdis toute autre écriture que des lettres; je n'ai pas le courage de vous réprimer sur celle-là, parce que j'y suis trop intéressée. Mme de Pontchartrain (1) a été un peu incommodée, elle est mieux présentement. M. de Nivernois est toujours assez misérable, et il continue de petits remèdes pour se soulager d'un état vaporeux qui est fort insupportable, et qui va le peiner plus que jamais, parce qu'il lui est survenu de la besogne. Il jouit depuis le 1er janvier de la dignité de directeur de l'Académie, et les académiciens tombent comme la grêle. Le pauvre abbé Sallier est déjà mort, l'abbé de Saint-Cyr est à l'agonie, et l'abbé du Resnel menace ruine. Voilà ce qu'il aura pour son trimestre. Or il aimerait bien mieux n'avoir à faire que de la musique, et en effet cela vaudrait bien mieux pour ses nerfs. Voilà tout ce que je puis vous dire de plus intéressant, car, quand je vous parlerais de tous les bals et de toutes les fêtes, vous en seriez peu touché, et d'ailleurs je n'ai pas de talent pour ces sortes de relations. Adieu, mon très cher ami, vous savez ce que je suis pour vous. »

Après s'être occupée des promenades de son ami exilé, Mme de Rochefort s'occupe de ses lectures. Il vient de paraître un roman qui fait beaucoup de bruit, elle voudrait le lui faire lire; mais elle se croit tenue à des précautions oratoires.

(1) La belle-mère du duc de Nivernois.

« 7 février 1761.

« Comme l'écriture vous fait mal, mon cher ami, et que le travail est bien pire, il faudrait que vous fissiez des lectures qui vous intéressassent et vous amusassent. J'ai un roman à vous proposer. Que votre front sévère ne se ride pas, et que votre bouche ne fasse pas un sourire dédaigneux. Ce roman est de Rousseau, et il a le mérite des romans anglais, qui ont toujours un but moral; il en a aussi la forme, et il a une chaleur et une énergie dignes de vous. De plus, il y a dans les détails différens sujets de traités; il y a entre autres une lettre sur l'économie domestique qui ferait seule la fortune du livre auprès de vous. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire pour achever de vous tenter, c'est que je vous le donnerai, si vous me mandez que vous le voulez. Vous voyez, mon cher ami, que, si vous m'avez occupée dans les grands événemens, je ne suis pas pour cela distraite des petits détails de votre vie. Comme je trouve que ce sont les détails de la vie qui font vivre, mon attention s'y porte également pour mes amis comme pour moi-même. On se porte passablement bien à l'hôtel de Nivernois et à l'hôtel de Pontchartrain. J'espère que je pourrai vous en dire bientôt autant de moi. »

On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce que le marquis de Mirabeau pense de *la Nouvelle Héloïse* et de Rousseau, qu'il ne connaît point encore personnellement, mais avec lequel il aura plus tard une sorte de liaison passagère.

« Le Bignon, 13 février 1761.

« Où avez-vous pris, s'il vous plaît, mon front sévère ou mon sourire dédaigneux, madame la comtesse? J'aime les romans par goût, et je les lis tous jusqu'à la lie, quand par malheur ils me tombent sous la main. La vie est un songe, j'aime l'histoire, qui n'est autre chose que le roman de ce songe, et, histoire pour histoire, le songe fait à plaisir me paraît plus arrondi que l'autre... Depuis que, étant bien jeune, la lecture de l'*Odyssée* me fit donner un âne de onze écus à une pauvre femme qui me dit que cela ferait son bien-être, je sentis que la lecture d'un bon livre pouvait nous rendre bien meilleurs. Je mis dès lors à la tête d'iceux dans mon opinion ceux qui me feraient cet effet-là, et j'avoue que les romans anglais sont en ce sens ceux qui ont eu chez moi la préférence. Sans la vie que je mène et la maudite verve qui m'a mené, j'aurais, par exemple, fait mon manuel de *Grandisson*. Cette verve elle-même dont je parle, croyez, madame, et, sur mon honneur, je ne veux point vous en imposer, que le cœur y a plus de part que l'esprit. J'aime le peuple, j'aime les hommes, je sais combien ils seraient plus aimables s'ils étaient heureux; j'ai vu les moyens simples de les rendre tels. Ce n'est pas dans une capitale peuplée de vampires, ce n'est pas dans le pays de leurs

bourreaux que j'ai compté me faire payer de mon zèle en ce genre; mais c'était l'usage du cœur et sa satisfaction que je recherchais dans mon travail.

« Après cette exposition de mes sentimens sur la lecture, vous jugerez aisément que celle d'un roman de la main du seul écrivain de profession que je connaisse estimable de notre temps ne peut être qu'un objet de curiosité et de devoir pour moi; mais je vous étonnerai, madame, quand je vous dirai que je l'ai, ce roman, et que j'en commençais le quatrième volume quand le faix de mon courrier du mercredi est arrivé. J'en suis demeuré là, et j'en ai assez vu pour pouvoir penser qu'on ne peut le juger que quand on est au bout. — Déjà plus d'une fois je l'ai vu m'enlever ma propre critique bien complète dans la lettre postérieure à celle que j'avais censurée. Comme roman, il ne vaut certainement pas les anglais. Je le défie d'ailleurs de sauver jamais l'indécence de son frontispice. Un tableau qui vous présente d'abord une saleté, et en s'approchant un anachorète qui se donne la discipline, n'en est pas moins une chose dangereuse. Je sais, je sens tout le fautif de ma comparaison; mais je persiste à dire que l'amour de cet excellent homme pour le singulier l'a égaré dans sa fable, et qu'aidé ensuite de son avidité naturelle pour la vertu, il lui a trop fait présumer des forces et du courage du lecteur à le suivre. Vous le dirai-je? moi, pauvre pécheur, à la vérité, mais qui sais faire d'aussi grandes enjambées qu'un autre dans le pays des vertus d'imagination, quand je les ai vus chez Wolmar, où je les ai laissés tous trois, je n'avais pas plus d'envie de les aller joindre que je n'en avais d'aller converser aux champs Élysées que Servandoni nous montrait il y a vingt ans. Au reste cet homme a un génie vaste, un esprit fécond. Il s'exprime avec moins de pureté, mais avec autant d'énergie que vous, madame. Il y a d'ailleurs une dignité d'âme et une pureté de cœur qui nous fait honte à tous, et, s'il fût d'abord tombé en meilleures mains que celles de nos beaux esprits modernes, je me ferais honneur d'être son collègue dans les soins relatifs à la dénomination que le hasard m'a procurée et dont l'aveu public m'a honoré. »

Nous aimerions à avoir l'opinion motivée de Mme de Rochefort sur *la Nouvelle Héloïse* en regard de celle du marquis, malheureusement la maladie empêcha la comtesse de donner son avis dans cette correspondance. « Si j'avais la tête plus forte, je vous répondrais, écrit-elle à son ami, par une belle dissertation, car ce livre m'a fait beaucoup penser, et j'aimerais à vous entretenir de mes pensées; mais il faut vous avouer que je suis tombée dans la stupidité, et mes médecins me disent qu'il faut choyer ce joli état pour rétablir le calme dans mes nerfs. » L'exil du marquis ne fut pas du reste beaucoup plus long que son emprisonnement. Au bout de deux mois, il obtint l'autorisation de revenir à Paris.

III.

La destinée du duc de Nivernois offre une intéressante leçon de modestie aux personnages purement officiels, à ceux qui empruntent toute leur importance aux fonctions dont ils sont revêtus. Cet arrière-petit-neveu de Mazarin naquit duc et pair de France, grand d'Espagne et prince du Saint-Empire. Il fut trois fois ambassadeur, il fut ministre d'état, et cependant, s'il n'eût été que cela, il ne serait pas plus question de lui que s'il n'avait jamais existé; il resterait confondu dans la foule obscure des ambassadeurs et des ministres d'état dont l'histoire ne prononce pas même les noms. L'histoire politique ne s'occupe guère que des premiers rôles; tout ce qui est au second rang ne compte pas. L'histoire littéraire est moins exclusive que sa grave sœur. On peut dire d'elle, comme il est écrit dans l'Évangile, qu'il y a plusieurs demeures dans sa maison. Elle a non-seulement des premières et des secondes, mais elle a même des troisièmes places, et, si l'on voit des auteurs passer sous silence en racontant nos annales l'ambassadeur qui négocia la paix en 1763, il serait impossible de tracer un tableau un peu complet de la littérature française au XVIIIe siècle sans accorder une part d'attention à cette gracieuse figure de grand seigneur si sincèrement amoureux des plaisirs de l'esprit, des jouissances de l'imagination et des arts, capable non-seulement de cultiver avec distinction presque tous les genres de littérature, mais de gagner sa vie (il s'en fallut de peu qu'après la terreur il n'en fût réduit là) à l'aide de l'un ou l'autre de ses talens si variés. En admettant même que sa plume n'eût pu le faire vivre, le duc de Nivernois jouait du violon comme un virtuose, il composait de la musique très agréable, il chantait avec beaucoup de goût, il dessinait de très jolis portraits, et son talent d'acteur eût fait honneur à un comédien de profession (1). A tous ces mérites, il joignait celui d'avoir fait honorablement son métier de colonel dans plusieurs campagnes, notamment dans la rude campagne de Bavière en 1743, et de n'avoir quitté la carrière des armes que par suite de l'extrême faiblesse de sa constitution. Il offrit aussi ce phénomène assez curieux au XVIIIe siècle d'un colonel de vingt-cinq ans écrivant des élégies

(1) On lit, dans une relation écrite par le poète Laujon des spectacles de la cour, auxquels il assistait au temps de Mme de Pompadour, que le duc de Nivernois donna au rôle de Valère dans la comédie du *Méchant*, de Gresset, une physionomie si distinguée que Mme de Pompadour, dans l'intérêt de l'auteur, obtint du roi de faire venir à la seconde représentation l'acteur Roselly, qui jouait ce même rôle au Théâtre-Français, afin qu'il étudiât le jeu du duc de Nivernois. Roselly en profita si bien que, suivant Laujon, ce fut en imitant le duc qu'il assura le succès, jusque-là contesté, de la comédie de Gresset.

amoureuses inspirées par sa femme. Le phénomène est incontestable; mais, pour rester dans la vérité, il ne faut pas l'exagérer, comme l'ont fait successivement les deux académiciens qui ont écrit à trente-trois ans de distance l'éloge du duc de Nivernois (1). Il est vrai que celui-ci a été de 1741 à 1746 très amoureux de sa femme, et l'a célébrée sous le nom de Délie. Toutefois la date de son mariage rapprochée de celle des élégies et les torts dont il se reconnaît lui-même coupable envers Délie doivent tempérer un peu notre admiration.

Il était né le 12 décembre 1716 (2). Il fut marié à l'âge de quatorze ans, le 17 décembre 1730, avec Hélène-Angélique-Françoise Phélippeaux, fille du comte de Pontchartrain, alors ministre de la marine. La jeune personne, née, si nos documens sont exacts, en mai 1715, avait un an et demi de plus que son mari. C'était un de ces mariages d'enfans que les grandes familles d'autrefois arrangeaient souvent entre elles avant même que les contractans fussent en état d'avoir un avis. Il va sans dire qu'en pareil cas on attendait que les époux eussent l'âge convenable pour leur permettre de vivre ensemble; mais il n'est guère probable que le jeune duc de Nivernois ait attendu jusqu'en 1741, date de sa première élégie, car à cette époque il avait vingt-quatre ans, et il avait déjà fait une campagne à la tête du régiment de Limosin-infanterie; lui-même d'ailleurs s'accuse d'erreurs nombreuses.

Il fut un temps où, de faveurs avide,
Je prodiguais mon hommage amoureux.
. . . . . .
Prompt séducteur de crédules beautés,
Heureux le soir et le matin perfide,
Je savourais l'attrait du changement;
Mais d'un cœur fait pour aimer constamment
Le changement remplissait mal le vide.

(1) Le sénateur François (de Neufchâteau) en 1807 et M. Dupin aîné en 1840.

(2) Tous les biographes le font naître, d'après François (de Neufchâteau), le 16 décembre; mais le duc de Luynes, qui est l'exactitude personnifiée, nous apprend dans ses *Mémoires* qu'il a entendu le roi Louis XV demander à Mme de Nivernois la date juste de la naissance de son mari, et qu'elle a répondu le 12 décembre. Peut-être y avait-il un peu d'incertitude sur ce point, parce que le duc avait été baptisé très tardivement, le 3 avril 1723. Il eut pour parrain l'ambassadeur de Venise, Morosini, qui lui donna son prénom un peu bizarre de Barbon, de sorte qu'il s'appelait Louis Henri-Jules-Barbon Mancini-Mazarini. Il était petit-fils de ce duc de Nevers qui, comme le dit spirituellement M. Sainte-Beuve, se fit une méchante affaire auprès de la postérité pour avoir protégé Pradon contre Racine. On se tromperait cependant si, le jugeant sur ce caprice de grand seigneur, on le tenait pour un sot. Il ne l'était pas; il écrivait même agréablement, quoique avec bizarrerie, en prose et en vers. Quant au père du duc, il a peu fait parler de lui. Piron, qui lui adresse une épître sur la *Goutte*, le présente comme un homme aimable et galant, quoique goutteux.

C'est alors, mais alors seulement, que ce mari volage s'aperçoit que sa femme est plus agréable que les crédules beautés dont il a été le prompt séducteur. Elle était fort agréable en effet, à en juger par le portrait trop mythologique, mais gracieux, qu'il nous fait d'elle, soit qu'il la représente habile aux jeux de Terpsichore, bondissant et volant au signal des concerts, ou bien courant dans la prairie avec ses beaux cheveux qui flottent au gré des zéphires amoureux, ou bien encore « initiée aux secrets de Castor, » c'est-à-dire habile écuyère, domptant et dirigeant un cheval fougueux. Il paraît que la jeune duchesse n'a qu'un défaut, elle abuse du rouge, et c'est pour la guérir d'un travers alors très commun que son mari consacre une élégie tout entière, la septième, à la critique de cet ingrédient de toilette. Son dernier argument est plus ingénieux que modeste.

Suis mon exemple, et que dans ta parure,
Comme en mes vers, règne le naturel.
Anéantis ou modère l'usage
De ce carmin, mon tourment éternel,
Et rends les droits qu'usurpe ton pastel
A l'artisan de ton joli visage.

Le poète-colonel n'avait guère écrit que ces élégies intimes, dont le ton, quoique toujours élégant, semble parfois un peu libre pour l'expression de l'amour conjugal, ce qui n'empêchait pas l'auteur de les lire à ses amis, notamment à l'abbé de Bernis, qui célèbre à son tour Nivernois et Délie. Il avait composé aussi des *Réflexions* sur le génie d'Horace, de Boileau et de Jean-Baptiste Rousseau; mais ce travail n'avait pas été non plus communiqué au public. L'Académie ne l'en choisit pas moins à vingt-sept ans, en 1743, pour succéder à Massillon. L'archevêque de Sens, Languet, qui le recevait comme directeur de l'Académie, recevait le même jour Marivaux, et son discours en partie double est assez amusant. Au jeune duc, qui suit, dit-il, Apollon sans manquer à ce que Mars attend de lui (1), le bon archevêque recommande de se préserver d'un excès de modestie qui l'empêche de produire au grand jour les morceaux de littérature qu'il garde en portefeuille. Quant à Marivaux, le prélat se défend d'avoir lu ses nombreux ouvrages. Cependant il essaie de les caractériser, et il ajoute : « Voilà, m'a-t-on dit, ce qui se trouve répandu dans cette foule de romans et de pièces de théâtre que vous avez donnés au public avec une prodigieuse fécondité. » Le duc de Nivernois ne suivit que très tard le conseil donné par l'archevêque de Sens, puisque c'est seulement

(1) Le duc de Nivernois se retira du service quinze jours après sa réception à l'Académie, avec le grade de brigadier.

deux ans avant sa mort, en 1796, qu'il fit imprimer presque tous ses ouvrages. Ce qui lui gagna surtout la faveur du public pendant sa vie, ce sont ses fables, qui se lisent encore avec plus d'agrément que celles de plusieurs des nombreux et malheureux émules de La Fontaine. François (de Neufchâteau) remarque avec justesse qu'elles ont même un côté original, en ce sens que, par le choix des leçons de morale qu'elles renferment, elles s'adressent plus particulièrement aux puissans et aux riches. Pendant bien des années, sans jamais les exposer en masse à la critique, l'auteur eut l'habileté de les faire en quelque sorte déguster une à une aux habitués de l'Académie, devant laquelle il les lisait avec beaucoup de talent; tous les nouvellistes du XVIIIe siècle nous parlent du plaisir qu'on éprouvait en voyant, à la fin d'une séance, se lever le duc de Nivernois. Bachaumont notamment répète sans cesse : « Le public ne se lasse jamais des productions de cet aimable seigneur; le public ne peut se rassasier des instructions de ce philosophe ingénieux. »

Nous ne nous arrêterons pas sur des fragmens nombreux de traductions ou d'imitations en vers d'Anacréon, d'Horace, de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Pope, de Milton et de divers poètes anglais ou italiens, qui prouvent que le goût des lettres tint toujours une grande place dans la vie de ce duc et pair. Un autre gros ouvrage, la traduction des trente chants du poème de *Ricciardetto*, composé par Fortiguerra à l'imitation de l'Arioste, témoigne, et c'est son principal mérite, de la force d'âme de M. de Nivernois. C'est pendant son emprisonnement sous la terreur, avec l'échafaud en perspective, que ce vieillard frêle et nerveux mettait en vers français le poème fantasque, décousu et folâtre d'un prélat italien. Ce que le duc de Nivernois a écrit de mieux en vers, ce sont des chansons souvent très gracieuses et quelques contes un peu libres, car le genre érotique n'était pas un de ceux qu'il aimait le moins à cultiver.

Sa prose offre plus d'intérêt. Ses lettres, les extraits qu'on a publiés de sa correspondance officielle pendant ses ambassades, deux morceaux instructifs, l'un sur la mission confiée par Henri IV à Antoine de Loménie auprès de la reine Élisabeth en 1595, l'autre sur la négociation du président Jeannin en Hollande pour la trêve de 1609, font également honneur au diplomate et à l'écrivain. On trouve aussi dans ses œuvres un portrait détaillé du roi de Prusse Frédéric II, écrit avec impartialité par un Français sagace devant lequel, il est vrai, Frédéric se tenait en garde, mais qu'il traitait avec une distinction rare (1). Citons encore, parmi ses *Dialogues*

(1) Diverses lettres de Frédéric expriment un goût très vif pour le duc de Nivernois. Il ne faut donc pas s'en rapporter absolument au récit de Voltaire, qui dit que Frédéric

des morts, celui entre Périclès et Mazarin. L'auteur y déploie beaucoup de talent pour faire valoir la politique de son grand-oncle, alors trop dépréciée.

La partie de ses œuvres la plus intéressante, à notre avis, consiste en une série de morceaux de morale mondaine et pratique, dont plusieurs furent composés pour l'instruction d'un jeune homme très distingué qui l'intéressait doublement, et pour lui-même, et à cause du lien qui les unissait. Il avait eu de son mariage avec Mlle de Pontchartrain un fils, qui mourut à l'âge de huit ans, et deux filles. L'aînée de ses filles fut mariée au fils unique du maréchal de Belle-Isle, au jeune comte de Gisors, qui annonçait les plus rares qualités de cœur et d'esprit lorsqu'il fut, à l'âge de vingt-six ans, blessé mortellement à la bataille de Crefeld, le 23 juin 1758, en chargeant à la tête des carabiniers, dont il était mestre-de-camp. « Ce fut, dit Duclos, une perte nationale. Ce jeune homme, dans un âge où les meilleurs sujets ne donnent que des espérances, était regardé comme un capitaine expérimenté et un homme d'état. » Le comte de Gisors n'avait encore que vingt ans lorsque le duc de Nivernois écrivit pour lui, sous le titre de : *Lettre et instruction paternelle sur l'état de courtisan*, le plus remarquable des morceaux dont nous venons de parler. Il faut lire cette ingénieuse dissertation, si l'on veut se faire une idée exacte de ce qu'était sous l'ancien régime la vie de cour, considérée sérieusement, c'est-à-dire comme une situation imposée plus ou moins à tout homme de qualité aspirant à servir son pays dans un ordre de choses « où le prince, dit le duc de Nivernois, est tout, peut tout et fait tout. » L'auteur distingue deux classes de courtisans : ceux qui mettent toute leur ambition à vivre continuellement dans la familiarité du maître pour obtenir le crédit que cette familiarité peut donner; ceux-là, l'auteur les déclare « plus malheureux que leurs laquais. » Les autres, qu'il appelle les courtisans sages et vertueux, ne recherchent l'indispensable faveur du prince que pour être employés utilement soit à la guerre, soit dans les affaires. Ceux-ci vont à la cour, mais sans s'y fixer et au contraire pour en sortir le

joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète. Frédéric est très capable d'avoir fait une épigramme sur M. de Nivernois, il en a fait sur bien d'autres; mais il n'en aimait pas moins l'esprit et la conversation de l'ambassadeur de France, et celui-ci nous apprend que, pendant les cinq mois qu'a duré sa mission à Berlin, il a entretenu le roi tous les jours. Voltaire a contre l'arrière-neveu de Mazarin je ne sais quel petit grief. « Il m'a un jour, dit-il dans une lettre du 27 septembre 1769 à Chabanon, qui lui demande son appui auprès du duc, refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de *bibus* au collége des *Quatre-Nations* (fondation de Mazarin), quoiqu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de l'honorer sans lui rien demander. »

plus souvent possible. C'est aux courtisans de cette seconde catégorie que l'auteur prescrit des règles de conduite dans leurs rapports avec leurs égaux, c'est-à-dire leurs rivaux, avec les ministres, avec les favoris, quelle qu'en soit l'espèce, que ce soit la reine ou une maîtresse, un confesseur ou un domestique, et enfin avec le maître lui-même. On a là tout un code ingénieux destiné à concilier l'habileté avec la probité, et qui ouvre des jours lumineux sur les misères des gouvernemens d'autrefois. Ces misères n'ont pas disparu des gouvernemens d'aujourd'hui; mais elles se présentent sous d'autres formes. Un professeur d'habileté dans l'art de faire honorablement son chemin n'écrirait probablement pas de nos jours des pages si développées et si fines sur la conduite qu'un courtisan honnête homme doit tenir avec la maîtresse du roi. Dès que celle-ci se mêle des affaires publiques, il faut traiter avec elle comme avec le ministre le plus grave et le plus consommé; s'il importe de ne pas l'ennuyer, il faut bien se garder de lui laisser voir qu'on la croit capable d'être ennuyée par les choses sérieuses; il est aussi essentiel de lui paraître solide que d'éviter de lui paraître pesant. Il est bon aussi, suivant le duc, de chercher à se rendre aimable et même intéressant; mais, si l'on réussit, faut-il travailler à aller plus loin? Grave question où le moraliste mondain distingue entre un courtisan et un ministre. « Si la maîtresse du roi est, dit-il, une femme honnête, à cela près de son intrigue avec le roi, un honnête courtisan doit s'abstenir, par scrupule pour elle, de travailler à la séduire; si c'est une femme vile et malhonnête à tous égards, il doit s'en abstenir par scrupule pour lui. Le ministre, qui est dans une situation forcée, peut n'y pas regarder de si près. C'est un danseur sur la corde, qui saisit le premier objet venu pour lui servir de contre-poids, sans examiner quelle en est la matière : il suffit que cela lui serve à sauter le plus haut et à tomber le plus tard qu'il pourra; mais le courtisan marche terre à terre, il n'a pas besoin de secours étranger, et il lui suffit de marcher droit et avec précaution. Ainsi, que les ministres fassent à cet égard ce qu'ils jugeront à propos, mais que les courtisans ne se permettent pas d'intrigue de galanterie avec la maîtresse du roi. »

Ce raisonnement, basé sur la distinction entre l'état précaire de ministre et l'état plus solide de courtisan, peut paraître bizarre. Il ne l'est pas autant peut-être que la discussion qui suit : il s'agit de savoir ce que doit faire un courtisan honnête qui jouit de la confiance du prince et à qui celui-ci demande son avis sur les affaires publiques. Il semble que la réponse est facile et qu'il va sans dire que le courtisan honnête n'a qu'à donner consciencieusement l'avis qui lui est demandé. Point du tout, l'honnêteté serait

ici fort dangereuse, si elle était pratiquée sans précautions. L'auteur énumère tous les périls qui pourraient résulter pour le courtisan honnête d'une réponse pure et simple, et il conclut que celui-ci, consulté par le roi sur une matière d'état, ne doit donner aucun avis verbal, qu'il doit répondre par écrit dans un mémoire, après avoir obtenu du prince une lettre qui constate formellement que le conseil a été demandé. Le duc donne même le modèle de la requête à faire au roi afin d'obtenir l'ordre écrit indispensable pour couvrir le conseiller. Tout ceci est sans doute d'une circonspection un peu exagérée; c'était la qualité dominante, et par suite le défaut principal du duc de Nivernois. Toutefois, en faisant la part de l'exagération, ce travail nous donne bien la topographie du terrain de la cour, terrain semé de piéges invisibles et d'accidens fortuits où domine l'arbitraire le plus capricieux, le plus indécis et le plus mesquin. Ce n'est pas que l'élégant docteur en courtisanerie honnête n'ait l'idée d'un régime différent qui ferait disparaître la plupart des problèmes de petite stratégie sur lesquels s'exerce la sagacité de son esprit. Il reconnaît expressément que tout serait plus facile à déterminer dans un état « où le prince aurait un conseil public et national, composé d'administrateurs avoués de la nation et responsables à elle de leur administration. » C'est déjà beaucoup en 1752, pour un duc et pair, que de poser cette hypothèse; mais, même en restant sur le terrain de l'ancien régime, M. de Nivernois prouve que la préoccupation de ce qui est honnête l'emporte chez lui sur toutes les autres, car sa conclusion a pour but de préparer le courtisan à la disgrâce. « S'il en est, dit-il, affligé, humilié, mécontent, il n'est pas l'homme dont j'entends parler, il n'est qu'un courtisan à la douzaine, et je le laisse pour ce qu'il vaut. »

Cette réflexion et celles qui la suivent sentent l'homme à demi disgracié et qui en a pris son parti. Telle était en effet la situation du duc de Nivernois à la date de cet écrit, c'est-à-dire au retour de sa première ambassade, celle de Rome. Quoiqu'il y eût représenté la France avec assez de magnificence pour faire brèche à sa fortune, il semble avoir été plus ou moins enveloppé dans la chute de son beau-frère, le comte de Maurepas, qui advint précisément pendant cette ambassade de Rome, en novembre 1749. Maurepas, qui porta gaîment cette disgrâce de vingt-cinq ans, n'avait point pratiqué les préceptes du mari de sa sœur sur l'art de bien vivre avec les maîtresses du roi. Il avait eu un genre d'audace qui frappa Voltaire, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué; il avait accepté résolûment l'état d'hostilité aussi bien avec Mme de Châteauroux qu'avec Mme de Pompadour. Ce système de conduite, qui tenait à sa légèreté plus qu'à son austérité, devait nécessairement lui porter malheur.

Quant à M. de Nivernois, on peut s'étonner qu'avec cette circonspection gracieuse qui le caractérise il ait eu des ennemis; il en eut cependant, et qui profitèrent des mauvaises chances de sa destinée d'ambassadeur pour déprécier sa capacité. Sa seconde ambassade en effet, celle de Prusse, fut stérile en résultats, parce qu'elle était trop tardive. La troisième, celle d'Angleterre en 1762, quoique très laborieuse, n'eut pour effet que de lui infliger une sorte de responsabilité dans un traité humiliant, il est vrai, mais forcé par les circonstances, sans qu'on lui tînt compte des adoucissemens que son habileté conciliante avait contribué à obtenir en faveur des vaincus. Son succès personnel avait été très grand à Londres, assez grand pour que Walpole, qui n'est pas le moins dédaigneux des Anglais, ait dit à ce sujet : « Ils nous ont envoyé, je crois, ce qu'ils avaient de mieux. » Le même Walpole répète néanmoins un mot très méchant, attribué à Mme Geoffrin, disant du duc de Nivernois : « Il est *manqué* de partout : guerrier manqué, ambassadeur manqué, homme d'affaires manqué, auteur manqué, homme de naissance manqué. » Walpole proteste seulement contre ce dernier article; il reconnaît toutefois que Nivernois a sa part de mérite, et, comme écrivain, il le place au sommet du médiocre (*at the top of mediocre*). En écartant la méchanceté dans le propos de Mme Geoffrin, il reste ce fait évident, que le duc de Nivernois est resté en seconde ligne dans toutes les régions où s'est exercée son activité. Pour ce qui est de la politique, il n'avait ni les qualités ni les défauts qui peuvent faire réussir les ambitieux. Il avait de plus une détestable santé, ce qui, ainsi que le fait observer avec raison M. Sainte-Beuve, explique bien des choses; mais on lui doit cette justice qu'il proportionna toujours ses prétentions à ses facultés, et que, s'il ne fut le premier nulle part, loin d'être manqué, comme le dit Mme Geoffrin, il fut distingué partout.

IV.

Si M. de Nivernois n'a pas obtenu dans d'autres sphères le premier rang, il l'occupe incontestablement dans le salon de Mme de Rochefort, et quoique Walpole n'ait vu ce salon qu'en passant, il ne se trompe que pour certaines nuances, à la vérité assez importantes, quand il écrit en 1766 : « M. de Nivernois vit dans un petit cercle d'admirateurs subordonnés, et Mme de Rochefort, qui est la grande-prêtresse, a pour salaire une petite part de crédit. » Parmi les anciens amis de Mme de Rochefort, il en est un bon nombre qui ne sont nullement dans la dépendance du duc de Nivernois. Nous n'en pouvons pas dire autant du marquis de Mirabeau, quoiqu'il

soit un des plus anciens amis du duc, et assez porté par caractère à ne se subordonner à personne; il est très visible, dans cette correspondance, qu'il a besoin de son ami et qu'il le flatte souvent en utilisant son crédit au profit de ses affaires. « Pendant vingt-huit ans de la plus constante amitié, écrit-il lui-même le 13 septembre 1762, mon digne et illustre ami ne m'a pas donné une seule fois le plaisir de lui être bon à quelque chose, tandis que je l'ai toute ma vie employé à tout. » On peut même dire que la trop grande complaisance du duc de Nivernois à mettre au service du marquis de Mirabeau son influence de cour, toujours assez grande, même aux époques de demi-disgrâce, fut très nuisible à celui-ci. Au lieu de s'en rapporter aux tribunaux et à l'opinion dans ses démêlés avec sa femme et son fils, le marquis se laissa entraîner, sous prétexte d'éviter le scandale, à recourir à l'odieux moyen des lettres de cachet. D'un autre côté, cet excès de complaisance de la part du duc de Nivernois eut pour résultat, après quarante ans d'une liaison intime, de le brouiller avec son ami. Ce dernier en effet, avec l'égoïsme naturel à ceux qu'on a trop servis, trouva fort mauvais, lorsque son despotisme conjugal et paternel fut dénoncé au public, que le duc de Nivernois, toujours prudent, ne voulût pas s'exposer à partager son impopularité en s'associant trop ostensiblement à sa cause. C'est ce que le marquis de Mirabeau appelait *faire la cane*. Quant à Mme de Rochefort, malgré l'influence du duc de Nivernois sur ses déterminations, elle ne se croyait pas tenue d'agir en tout absolument comme lui, car le marquis déclare souvent qu'elle lui a été plus fidèle que le duc.

Il n'en est pas moins vrai que l'admiration pour M. de Nivernois est à l'ordre du jour dans le salon de Mme de Rochefort. Il est facile toutefois de reconnaître, en ce qui concerne la comtesse, que c'est non une préoccupation de crédit, mais un sentiment sincère et profond qui entretient son enthousiasme. Il s'agit maintenant de rechercher quelle est la nature de ce sentiment et de voir si au XVIIIe siècle, à côté de l'irrégularité affichée dans les hautes classes, à côté de ces arrangemens connus de tous et acceptés par tous, sous le voile très transparent d'une liaison d'amitié, il n'y avait pas une autre catégorie d'irrégularités plus secrètes, plus délicates, se conciliant avec des devoirs, des relations, qui au premier abord semblent les exclure. Telle est la question qui se présente au sujet de Mme de Rochefort.

On se rappelle le mot de Walpole, qui la qualifie « l'amie décente » du duc de Nivernois. Entend-il par là qu'il n'y a jamais eu entre eux que de l'amitié? Cela n'est guère probable, puisqu'après avoir dit qu'il ne faut pas croire les nouvellistes, il ajoute immédia-

tement que le caractère distinctif des liaisons d'amour est de se déguiser en amitié, et il cite ensuite une phrase fort usitée alors dans la haute société française, qui traduit brutalement ces rapports de prétendue amitié par l'emploi du verbe *avoir*. Nous avons déjà fait remarquer qu'à l'époque où Walpole parle ainsi M. de Nivernois et Mme de Rochefort ont tous deux cinquante ans; mais nous ne pouvons pas oublier qu'ils se sont connus très jeunes, qu'ils ont vécu dès l'âge de vingt ans dans la même société, et qu'après une liaison qui paraît s'établir sur le pied de l'intimité surtout à partir du retour de l'ambassade de Rome vers 1752, et qui dure ainsi jusqu'au 10 mars 1782, date de la mort de la duchesse de Nivernois, les deux amis, âgés tous deux de soixante-six ans, se marient le 14 octobre 1782, c'est-à-dire si précipitamment qu'ils ne laissent pas même écouler le temps voulu pour le deuil de la défunte duchesse.

François (de Neufchâteau), qui, dans un éloge académique, n'était pas tenu de chercher la stricte vérité, nous dit à ce sujet qu'après la mort de sa femme le duc de Nivernois épousa une de ses parentes à lui, Mme de Rochefort, « l'amie et la société de Mme de Nivernois pendant quarante ans. » Il semble dire qu'il l'épousa parce qu'elle était l'amie de sa première femme. Cela n'est exact qu'à moitié, il l'épousa principalement parce qu'elle était son amie à lui; mais le fait des bons rapports entre la femme et l'amie qui devait la remplacer est confirmé par la correspondance intime que nous avons entre les mains. Il ne l'est toutefois qu'avec des nuances assez curieuses pour valoir la peine d'être indiquées. Dans cette correspondance, il n'y a pas, il est vrai, une ligne qui nous permette de nous prononcer directement et avec certitude sur le caractère de la liaison de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Ce que dit Walpole sur la rigoureuse prohibition du dictionnaire de l'amour se trouve ici parfaitement vérifié. Mme de Rochefort fait en quelque sorte partie de la famille de son ami. Cependant la gradation de ses sentimens pour chacun des membres de cette famille est très visible. Le premier objet de son affection, celui duquel elle parle sans cesse, c'est d'abord et avant tout le duc de Nivernois. Ce qu'il pense, ce qu'il fait, cè qu'il dit, le détail des accidens journaliers de sa frêle santé, de ses maux de nerfs et de ses vapeurs, voilà ce qui occupe continuellement la comtesse. Ce duc, si gracieux à la cour, à l'Académie ou dans un salon, avait d'autant plus de mérite à l'être qu'il l'était en quelque sorte à son corps défendant. Dans l'intimité, il est essentiellement « vaporeux. » Il n'a point les brusqueries violentes du marquis de Mirabeau; mais avec beaucoup de douceur il a les inégalités fantasques et mélancoliques d'un enfant

gâté dont la santé est chétive (1). Bien qu'il fût au fond excellent, et même *excellentissime*, comme le dit Mme de Rochefort, la mission de le distraire exigeait pour une personne malade elle-même une forte dose de sérénité morale et de patience. « Ses nerfs, dit Mme de Rochefort, ne sont pas aisés à traiter. Tout ce qui l'affecte ou l'applique lui fait un mal affreux, et cependant il faut qu'il s'occupe, et son activité a besoin de pâture. Je ne connais donc point de régime plus difficile que le sien. Je me garde bien de le lui dire, et qu'il en soit comme si je ne vous l'avais pas dit. » Il y a des jours où il est pris d'une passion insatiable de musique, et il faut alors que Mme de Rochefort en fasse avec lui ou pour lui littéralement depuis le matin jusqu'au soir.

Après le duc de Nivernois, la personne de la famille qui intéresse le plus vivement Mme de Rochefort et qui semble le plus intimement liée avec elle, ce n'est pas la femme, c'est la belle-mère de son ami, la vieille comtesse de Pontchartrain. Il est sans cesse question d'elle dans les lettres de Mme de Rochefort et toujours avec l'accent d'une tendresse sincère, complétement partagée d'ailleurs par le duc de Nivernois, qui semble aussi très enthousiaste de sa belle-mère. Elle lui a même inspiré une romance qui figure dans ses œuvres imprimées. Mme de Pontchartrain de son côté est aux petits soins pour l'amie de son gendre. Quand celle-ci est malade, elle vient malgré son grand âge lui tenir compagnie tous les soirs. Pendant la belle saison, Mme de Pontchartrain vit dans une jolie résidence à Saint-Maur, près du château aujourd'hui démoli du prince de Condé, et c'est là que Mme de Rochefort vient s'établir tous les ans à poste fixe avec le duc de Nivernois, tandis que la duchesse, dont la maison de campagne est à Montrouge, ne vient à Saint-Maur que de temps en temps. C'est Mme de Rochefort qui fait en quelque sorte les honneurs du logis aux parens et aux amis de Mme de Pontchartrain et du duc de Nivernois. Les deux filles du duc, c'est-à-dire la jeune veuve du comte de Gisors, et Mlle de Nevers, bientôt duchesse de Cossé-Brissac, occupent le troisième rang dans les affections et dans la correspondance de Mme de Rochefort avec le marquis de Mirabeau. Celui-ci étant lui-même alors très lié avec toute la famille de Nivernois, elle lui parle fréquemment des deux jeunes dames, et toujours pour les faire valoir (2).

(1) Cette constitution du duc de Nivernois ne fait d'ailleurs que rendre plus intéressans le courage passif qu'il déploya sous la terreur et la verve pleine de gaîté avec laquelle au sortir de prison et se voyant à peu près ruiné il chansonnait la misère du citoyen Mancini. — Après cela, il faut bien dire que, pour tous ces « vaporeux » du XVIIIe siècle, passer par la terreur, c'était vraiment passer par les grands remèdes.

(2) Mme de Gisors, que le marquis de Mirabeau taquine de temps en temps à cause

Quant à la duchesse de Nivernois, elle en parle souvent aussi, toujours convenablement, mais froidement, sans que jamais son nom soit accompagné de ces qualifications affectueuses ou louangeuses qu'elle emploie à l'égard des autres personnes que nous venons de citer. Lorsqu'on voit ce ton de froideur se maintenir pendant dix-sept ans, on peut affirmer sans scrupule que les rapports n'étaient pas très sympathiques; toutefois ils n'étaient pas non plus hostiles. Il est visible que la duchesse de Nivernois trouve dans l'amie de son mari une auxiliaire utile qui la dispense de s'occuper elle-même de distraire celui-ci de ses vapeurs, et dont l'influence apaisante tourne en définitive au profit de son indépendance et de sa tranquillité. Outre que l'âge des trois personnes ne laisse plus guère de place à un sentiment d'amertume jalouse, la duchesse de Nivernois est dès cette époque engagée dans la voie d'une piété austère où son mari ne la suit pas. Ce n'est plus la brillante *Délie* de 1742; Walpole, suspect à la vérité d'exagération en cette matière, la qualifie un peu brutalement en 1766 un « fagot d'église. » Il écrit qu'elle dépasse en babil le duc de Newcastle, et que Mme de Gisors, sa fille, dépense l'éloquence de M. Pitt dans la défense de l'archevêque de Paris, ce qui veut dire que ces deux dames sont très activement engagées dans les querelles du parlement avec le vertueux, mais intraitable Christophe de Beaumont. La correspondance de Grimm les accuse de son côté d'avoir en 1778 excité l'archevêque de Paris à refuser à Voltaire la sépulture ecclésiastique. Si cette assertion est fondée, on comprend aisément que le duc de Nivernois, homme circonspect en matière religieuse comme en toute autre, a dû souffrir plus d'une fois du zèle ardent de sa femme et de sa fille (2).

Si l'on en croit Walpole, ce serait la crainte de ces deux dames

de sa dévotion, qu'il trouve excessive, mourut jeune encore en 1785, avec une telle réputation de piété et de charité qu'un célèbre prédicateur du XVIIIe siècle, M. de Beauvais, évêque de Senez, lui fit une large part dans son oraison funèbre du curé de Saint-André des Arcs, Claude Léger. Il la nomme une nouvelle Paule, une autre Marcelle. Mme de Cossé-Brissac, que Walpole nous peint jolie et pleine de gaîté et d'entrain, eut la douleur de perdre son mari dans des circonstances affreuses, car il fut massacré à Versailles en 1792 avec d'autres prisonniers ramenés d'Orléans.

(2) Il a dû en souffrir d'autant plus qu'à l'Académie, par exemple, il représentait avec quelques-uns de ses confrères une sorte de juste milieu entre le parti des philosophes et le parti des dévots. C'est parce qu'il aimait ce rôle de conciliateur que l'Académie le choisissait volontiers pour son représentant dans les occasions où il s'agissait de défendre la liberté de ses élections contre la cour. Il se montra l'avocat respectueux, mais zélé, de l'indépendance académique contre Louis XV, lorsque le royal amant de Mme Du Barri imagina, en 1772, sous l'influence d'un autre puritain de même espèce, le maréchal de Richelieu, de refuser son approbation au choix de l'abbé Delille et de Suard, comme n'offrant pas de suffisantes garanties quant aux mœurs et à la religion.

qui l'empêcherait de penser librement. Ce qui est certain, c'est que dans cette correspondance il apparaît sous la forme d'un mari plutôt timide qu'impérieux avec sa femme, plein d'égards et d'attentions pour elle. Il désirerait par exemple voir inoculer sa fille aînée; la duchesse s'y refuse d'abord, et Mme de Rochefort écrit à ce sujet : « Le pauvre M. de Nivernois raisonne, gémit, le tout inutilement. » Cependant le désir du duc finit par être exaucé, et il recommande au marquis de Mirabeau de ne pas manquer d'écrire à cette occasion à la duchesse une lettre « tendre et amicale. » Le marquis a devancé le vœu de son ami : il a écrit de lui-même une lettre très affectueuse, mais où il raille un peu les scrupules religieux qui avaient contribué à faire ajourner l'opération. Il est inquiet de l'effet que produira sa lettre, et pour être rassuré, il s'adresse à Mme de Rochefort, qui le tranquillise en lui disant qu'*on* a trouvé sa lettre un peu « follette, » que cependant elle a réussi. En un mot, dans ces rapports de la femme, du mari et de l'amie, soit entre eux, soit avec les étrangers, il semble que c'est Mme de Rochefort qui représente avant tout la douceur, la tolérance, la concorde et la sérénité. Pour ce qui concerne ses croyances religieuses, l'amie du duc de Nivernois n'est pas une philosophe aussi prononcée que Mme du Deffand, Mme de Choiseul ou Mme d'Épinay; mais elle ne paraît pas non plus très pieuse. On lit, il est vrai, dans ses lettres que Mme de Nivernois l'emmène quelquefois au sermon; elle a rédigé elle-même, comme nous l'avons dit, un sermon imprimé après sa mort par le duc de Nivernois parmi les opuscules sortis de sa plume. Ce sermon, envoyé par elle sous l'anonyme, en 1761, à la jeune veuve du comte de Gisors, est écrit très sérieusement sur un texte latin de saint Paul fourni par le duc; mais il semble avoir été écrit pour tempérer précisément par l'éloge de la mansuétude et des « douces vertus de la sociabilité » le zèle trop austère ou trop belliqueux de la jeune comtesse. Parmi les pensées de Mme de Rochefort qui figurent dans le même volume, il en est une qui nous donnera la juste mesure de ses sentimens religieux; elle a même été légèrement modifiée par l'éditeur, toujours circonspect. Le texte de cette pensée, écrit de la main même de la comtesse, était celui-ci : « La philosophie est plus raisonnable que la religion, mais elle est plus sèche. Voilà pourquoi il y a plus de dévots que de philosophes. » Le texte imprimé par les soins du duc porte : « La philosophie *paraît* plus raisonnable... »

Quelques-unes des nuances que nous venons d'indiquer dans la situation de Mme de Rochefort peuvent se reconnaître dans la lettre suivante, écrite par elle de Saint-Maur au marquis de Mirabeau. Cette lettre nous met aussi en présence d'une personne dont il n'a

pas encore été question, et dont l'intimité avec l'amie du duc de Nivernois nous fournira une induction de plus pour l'éclaircissement du petit problème moral qui nous occupe.

« Saint-Maur, 13 juillet 1764.

« Depuis dimanche que j'ai écrit à la *Chatte noire,* mon cher ami, mes jours ont été bien pleins; mais cependant votre lettre m'a fait tout autant de plaisir que s'ils avaient été vides, parce qu'on peut remplir son temps sans remplir son cœur quand on n'a pas tous les objets de son affection, et voilà le grand défaut de l'été, saison trop délicieuse sans la dispersion. Vous le pensez comme moi, malgré votre goût pour la grande culture. Je vois que vous me regrettez quelquefois, vous me le dites avec humeur, et c'est ce qui me le persuade davantage. Pour vous rendre compte de mes amusemens, quoique vous n'aimiez pas à rire des plaisirs des autres, d'abord je vous dirai que la chasse d'avant-hier a été la plus belle du monde. Nous avions Mmes de Lillebonne, de Monaco, de Fronsac, et le soleil, qui pour la première fois a paru ce jour-là dans tout son éclat. Si je n'avais pas vu tomber mort le pauvre cerf, je serais revenue très contente; mais il m'en est resté une impression de tristesse dont ma douce amie aurait fait des convulsions, et je ne lui conseille pas de voir jamais mourir un cerf, car en vérité il n'y a rien de si touchant. Le cardinal de Bernis m'a remis le cœur, il vint dîner hier ici. Il fait plaisir à voir; il a la plénitude du bonheur, il le sent, il le dit, et cela lui sied à merveille. Nous eûmes aussi Drumgold (1). Nous menâmes cette compagnie au bal et au feu, qui fut charmant. La bonne Mme de Pontchartrain a pris autant de part à tout que tous les autres. Elle est fort fringante et ne touche pas du pied à terre. Aujourd'hui Mme de Nivernois est venue dîner ici. Elle me paraît assez bien, et comme voilà le chaud arrivé, j'imagine qu'elle nous restera quelque temps. M. de Nivernois jusqu'à présent n'a point ici de vapeurs, quoiqu'il ait mal dormi. Pour moi, je dors comme une marmotte, et je suis la preuve du proverbe : qui dort dîne, car je ne mange point et je me porte à merveille... »

La personne qui est désignée ici sous le nom de la *chatte noire* ou la « douce amie » inspire à Mme de Rochefort l'attachement le plus vif, quoique la situation de cette personne offre un caractère très équivoque. C'est cette Mme de Pailly à laquelle les débats judiciaires du marquis avec sa femme et surtout l'ouvrage si distingué de M. Lucas de Montigny sur Mirabeau ont fait une mauvaise réputation qui n'est point absolument imméritée. Pour-

(1) Secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres.

tant il y a là encore un procès à réviser. Sans méconnaître le caractère fâcheux de l'influence exercée par Mme de Pailly sur le marquis de Mirabeau, il faut dire que, quand cette influence devint prépondérante, la plus grande partie du mal qu'on lui attribue était déjà faite. Le marquis avait pris depuis longtemps en aversion sa femme, contre laquelle il prétendait avoir les griefs les plus sérieux. L'antipathie était plus grande encore de la part de sa mère, à laquelle il était profondément dévoué, et qui ne pouvait plus supporter sa belle-fille (1). Les deux époux se séparèrent d'abord à l'amiable en janvier 1762. La marquise alla vivre auprès de sa mère en Limousin, et depuis cette époque jusqu'en 1775, où elle se décida à attaquer son mari devant les tribunaux et devant le public par des mémoires très violens, toute la difficulté entre eux avait porté non pas sur une reprise de la vie commune, dont ils ne se souciaient pas plus l'un que l'autre, mais sur le règlement de leurs intérêts respectifs et sur la prétention, à la vérité exorbitante, du marquis de forcer sa femme à vivre en province et dans un lieu déterminé.

Les lettres de Mme de Rochefort au mari écartent presque toujours la femme, pour laquelle elle n'a aucun goût, même quand les deux époux vivent encore ensemble. Lorsqu'une fois ils sont séparés et lorsque commence entre eux ce long débat d'intérêts qui dure treize ans avant d'éclater devant le public, Mme de Rochefort et le duc de Nivernois prennent vivement parti pour le mari, et tous deux s'accordent à exprimer une égale sympathie pour celle qui a remplacé ou qui doit remplacer la femme. Mme de Rochefort ne connaît Mme de Pailly que depuis février 1761, et en juillet 1762 elle écrit : « J'aime tous les jours davantage ma voisine (2), le commerce que j'ai avec elle me développant tous les jours de plus en plus les trésors de son cœur. » Dans cette même année 1762, le marquis étant parti pour le Limousin afin d'essayer de s'entendre avec sa femme et sa belle-mère pour l'arrangement définitif de leurs intérêts communs, Mme de Rochefort lui écrit : « Je ne suis plus en peine de ma voisine, elle est à la campagne, elle jouit de la douceur d'être avec votre digne mère, elles se font du bien réciproquement en pensant à celui que cette idée vous doit faire. » Ainsi, par un renversement des rapports réguliers assez commun au XVIIIe siècle, la vieille et pieuse mère du marquis de Mirabeau,

(1) Il faut dire aussi en passant que le frère du marquis, le bailli de Mirabeau, qui se prononce quelquefois assez vivement contre Mme de Pailly, parle bien plus durement encore de la femme de son frère.

(2) Mme de Pailly habitait à cette époque le palais du Luxembourg, chez sa sœur, qui y avait aussi un logement.

qui ne pouvait pas continuer à vivre sous le même toit que sa belle-fille, s'arrangeait de celle qui lui succédait, et qui venait s'établir auprès d'elle à la campagne pour la consoler de l'absence de son fils.

Dès l'année suivante, l'amitié de Mme de Rochefort pour Mme de Pailly est devenue une vraie passion. Citons seulement ce passage d'une lettre adressée par elle en juillet 1763 de Saint-Maur, où elle est avec le duc de Nivernois, à Mme de Pailly, qui se trouve au Bignon avec le marquis de Mirabeau. « Embrassez le gros Merlou (1) bien tendrement au nom des deux amis de Saint-Maur, ils méritent, je vous assure, les sentimens des deux amis du Bignon; on pourrait, je crois, parcourir la terre sans trouver quatre personnes aussi véritablement unies. Cette pensée fait tout mon bonheur. »

Ce rapprochement si vif entre les deux amis de Saint-Maur et les deux amis du Bignon est d'autant plus significatif comme induction relativement à M. de Nivernois et à Mme de Rochefort que celle-ci ne peut se faire illusion sur le caractère de la liaison des deux amis du Bignon. Ce n'est pas que, même de la part de ces derniers, il y ait infraction absolue à la règle de convenance établie alors et constatée par Walpole sur la prohibition de tout autre vocabulaire que celui de l'amitié; mais le vocabulaire du marquis de Mirabeau est beaucoup plus transparent que celui de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Par exemple, s'il arrive à Mme de Pailly de se préoccuper du qu'en-dira-t-on et d'abréger son séjour au Bignon, c'est précisément à Mme de Rochefort que le marquis s'adresse pour la prier d'intervenir. « Frondez un peu la poule noire, lui dit-il, sur ses bienséances enfarinées qui lui prohibent la résidence continuée dans une maison dont la maîtresse a quatre-vingts ans et le fils de famille cinquante. » — « Ce sera donc demain, mon cher ami, répond Mme de Rochefort, que j'aurai ma poule blanche, j'en suis en vérité bien aise, toute noire que vous me la faites; j'en serai quitte pour la savonner, et j'ai vu que quelquefois cela réussissait. » C'est en effet elle qui savonne la poule noire quand elle a des vapeurs, car elle en a aussi, c'est le mal du siècle, et, quand elle tourmente un peu trop le marquis son serviteur, Mme de Rochefort pousse même la complaisance jus-

(1) Mme de Rochefort avait un chat qu'elle aimait beaucoup et qui s'appelait *Merlou;* elle avait imaginé de donner ce sobriquet au marquis de Mirabeau. Dans ce monde-là, on aime beaucoup les sobriquets : ainsi chez Mme de Nivernois on appelle le marquis le *Léopard*, le duc de Nivernois s'appelle je ne sais pourquoi lord Cavendish, ou encore (ce qui est plus clair) le musicien de la rue de Tournon, où était son hôtel. On nomme aussi parfois Mme de Rochefort Mme Merlou; quant à Mme de Pailly, comme elle était habituellement vêtue de noir, on la nomme tour à tour la chatte noire ou la poule noire. Mme de Rochefort l'appelle aussi quelquefois la poule blanche.

qu'à intervenir dans les arrangemens de Mme de Pailly avec son vieux mari (elle avait un mari plus âgé de quinze ans que le marquis de Mirabeau et qui habitait la Suisse). Ces arrangemens ont pour but, dit-elle, d'assurer la liberté de son amie. Le duc de Nivernois de son côté fait obtenir une pension à Mme de Pailly, fille d'un officier des gardes suisses. Dans toute cette correspondance, Mme de Pailly est présentée comme une belle personne, plus jeune que Mme de Rochefort, douée d'un embonpoint qui dépasse un peu la juste mesure (1), mais très attrayante. « Ses lettres, dit en parlant d'elle Mme de Rochefort, sont l'image de sa physionomie; elles sont pleines de sentiment et de grâce. » Elles méritent en effet cet éloge. Son ton envers la dame du Luxembourg est celui d'une personne très enthousiaste et très reconnaissante, avec une nuance de respect qui tient à la différence des âges et de la condition sociale. Quoique Mme de Pailly soit bien née, comme l'on disait alors, elle n'appartient point, comme Mme de Rochefort, à une grande famille; elle est donc caressante avec déférence, mais très aimable et très habile. Donnons seulement un échantillon de ses lettres.

« Du Bignon, 14 juillet 1763.

« Le gros Merlou est dans son cabinet, madame la comtesse, qui écrit à Saint-Maur, à ce qu'il dit, et il prétend en avoir le privilége exclusif les jeudis. Je ne peux pas m'y soumettre. Vos lettres me causent toujours une émotion si douce, une sorte d'inquiétude, ou plutôt de désir si vif de vous aller chercher, qu'en vous écrivant je me satisfais au moins un peu. Non que je veuille vous entretenir de mes sentimens, je me flatte que ce soin serait superflu; mais il faut bien que je vous dise combien je suis touchée de cette continuité de bonté avec laquelle vous vous occupez sans cesse de mes intérêts. Vous savez bien qui je sous-entends avec vous dans mes effusions de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance, il n'est pas besoin de le nommer, on ferait une belle énigme des qualités morales dont son nom serait le mot, comme son nom serait le texte d'un beau traité sur les vertus. (Après avoir parlé ici assez longuement de la santé du duc de Nivernois, Mme de Pailly passe au marquis de Mirabeau, en disant : ....) Mais qui est-ce qui est assez heureux pour pouvoir tourner sa vie d'une manière qui lui convienne en tout point? Ce n'est pas notre ami Merlou au moins. Malgré toute la volonté qu'il y met, il ne peut pas se défendre d'être atteint par les peines dont on

(1) Elle se moque elle-même de son embonpoint en écrivant du Bignon : « Ils chantent ici les fontaines, les prés, les bois, les coteaux, les ormeaux, les plaisirs et les grâces. J'en suis une, et des plus étoffées; ce n'est pourtant pas faute d'exercice : dès le matin, je cours; mais c'est que je mange de si bon appétit, je dors d'un si bon somme, je ris de si bon cœur. »

l'accable (1); il a beau les repousser, l'impression se fait toujours, et le mal demeure. Il étouffe depuis deux jours, et les lettres d'hier au soir n'ont pas dégagé sa respiration. S'il était livré à lui-même, il y a longtemps que sa malheureuse famille l'aurait perdu. Vous verrez par sa lettre où il en est. Je trouverais bien heureux, s'il était obligé d'aller à Paris, que son voyage se combine avec le vôtre. Pour votre tendre amie, madame la comtesse, vous savez bien de quel côté son affection la porterait. Sa conduite sera matière à conseil quand le temps sera venu. Mon fils aîné (2) se porte à merveille ici, il s'y plaît beaucoup, et il y est très aimable. Ce que vous me dites de mon jeune amant (3) m'a tranquillisée. J'avais un peu d'inquiétude que quelque catarrhe ne l'eût étouffé, n'en ayant point eu de nouvelles, quoique nous nous fussions juré tendrement de nous écrire. Il est vrai que c'était à moi à commencer, aussi lui ai-je écrit un mot hier. »

« Saint-Maur, 19 juillet 1763.

« J'ai reçu hier, mon cher cœur, répond Mme de Rochefort, votre lettre du 14, et je n'ai point reçu celle que vous me dites que notre ami avait écrite la veille, ce qui m'a d'abord donné de l'inquiétude, et puis j'ai pensé que cette lettre écrite à Saint-Maur était apparemment pour M. de Nivernois, qui est allé hier matin à Paris. Si notre ami avait besoin de conseil, il l'a fort bien adressée..... Après cela, je vous dirai de mon chef qu'il est très bon de s'occuper de ses tristes affaires pour y remédier, mais très sot d'en étouffer. Il me paraît insensé et bien faible de se tuer pour des ennemis, au lieu de vivre pour ses amis, surtout quand on est au milieu des derniers; cela est impardonnable. En présence des objets de notre déplaisance, je conçois qu'on étouffe de colère; mais, comme nous ne devons jamais nous retrouver à pareille fête, que c'est à cela que tend toute notre industrie, il faut savoir appuyer son âme sur toutes ses ressources et jouir de tous les avantages de la

(1) C'est-à-dire par les menaces de procès que lui fait sa femme.

(2) Mme de Pailly n'a point d'enfans; c'est tout simplement son père qu'elle appelle mon fils aîné, parce qu'elle le gouverne comme elle gouverne son mari, souvent désigné par elle sous le nom de mon vieil enfant.

(3) Le jeune amant, c'est le président Hénault, alors âgé de soixante dix-huit ans, et dont la passion déclarée pour Mme de Pailly est un texte inépuisable de plaisanteries entre elle et Mme de Rochefort. Voici le passage qui le concerne, et auquel répond Mme de Pailly. « Nous avons eu hier, lui avait écrit Mme de Rochefort, votre jeune amant; j'ai été ravie de le trouver un peu moins assoupi; aussi l'avons-nous bien diverti. Nous avions les Montazet, et nous lui avons donné grande musique. Vous croyez bien qu'il n'a pas négligé la sienne, dont il donnait en héros d'une manière si comique qu'il nous a fait mourir de rire (*), et par là, il a fait grand bien à M. de Nivernois, qui avait passé la plus mauvaise nuit du monde, car ses nerfs ne se rassurent point. »

(*) Ceci veut dire sans doute que, quoique moins assoupi, le vieux président avait encore des accès d'un sommeil très bruyant.

vie actuelle. Je vous prie donc très fort, ma douce amie, de peigner à la turque mon gros Merlou, s'il ne retrouve pas la liberté de sa respiration... M. de Nivernois a été mieux depuis que je vous ai écrit; mais hier matin il n'était pas bien, et cependant il fallait aller dîner à Paris. Heureusement le soir il comptait aller à Pontchartrain, d'où il compte revenir demain. J'espère que cette course lui aura fait du bien. La diversion est une très bonne chose pour les nerfs; aussi avais-je fort opiné pour ce voyage... Notre château sera bien brillant la semaine prochaine. Tous les Maurepas seront ici et toute la famille réunie. Actuellement nous sommes dans la solitude absolue, ce que je trouve fort doux, surtout parce que cela me donne le temps de causer avec ma douce amie. »

Il fallait du reste que Mme de Pailly eût une rare puissance de séduction, puisque, indépendamment de l'attachement aussi profond que durable qu'elle inspira au marquis de Mirabeau, elle conquit non-seulement la mère de celui-ci, catholique austère qui s'arrangeait de cette protestante, non-seulement Mme de Rochefort et le duc de Nivernois, mais presque toute la société du Luxembourg, où elle figure avec distinction pendant plus de dix ans. A la vérité les mêmes causes qui refroidirent les rapports du marquis de Mirabeau avec le duc de Nivernois agirent plus fortement encore sur la situation de Mme de Pailly. Le grand monde d'alors était ainsi fait que, tant qu'il n'y avait pas scandale, l'irrégularité des situations ne comptait point, bien que parfaitement connue; mais un procès et des mémoires injurieux communiqués au public suffisaient pour changer radicalement l'état des choses, et à partir de 1775 nous ne retrouvons plus Mme de Pailly dans les réunions du Luxembourg.

Toujours est-il que la longue intimité des deux amis du Bignon avec les deux amis de Saint-Maur peut aisément faire supposer qu'il y avait quelque analogie entre ces deux amitiés-là. Cette supposition est confirmée par quelques lignes très expressives empruntées non plus à la correspondance de Mme de Rochefort, mais à celle du marquis de Mirabeau avec son frère le bailli. C'est au moment où le duc de Nivernois, en 1782, vient de se marier en secondes noces avec son amie. Le bailli de Mirabeau se trouve en ce moment en Provence, et en recevant de son frère cette nouvelle, il s'en explique avec une brusquerie un peu bizarre, qui prouve qu'il est préoccupé de l'idée que, si la marquise de Mirabeau venait à mourir avant son mari, celui-ci ne manquerait pas d'imiter le duc de Nivernois en épousant aussi Mme de Pailly. « Quant au mariage dont tu me parles, écrit-il, le 26 octobre 1782, il m'étonne par le peu de nécessité; il avait été si longtemps achevé sans être commencé, et il a une si parfaite sûreté d'être sans fruit, qu'il ne fait que me con-

firmer dans l'idée que j'ai toujours eue, et qui m'a sauvé de faire aucune sottise, qui est qu'un homme qui suppose pouvoir trouver un bon conseil dans une femme se trompe. » Le marquis feint de ne pas comprendre ce qui le regarde dans cette réflexion, et il ne répond qu'à ce qui a trait au récent mariage; mais sa réponse n'est pas moins significative que la phrase de son frère. « Je ne t'ai pas mandé ce mariage, lui répond-il, comme un chef-d'œuvre; j'ai trouvé, comme toi, que c'était la cinquantaine qu'on fêtait. Je te l'ai écrit quand M. de Nivernois m'en donna part comme d'une occasion de compliment, si l'on voulait; je ne suis pas étonné que tu aies trouvé la matière un peu sèche. »

Les affirmations si catégoriques du marquis de Mirabeau et de son frère ne nous permettent plus guère, on le voit, de nous en tenir à l'hypothèse vertueuse de François (de Neufchâteau); mais la situation de Mme de Rochefort n'en garde pas moins un certain caractère de réserve et de délicatesse discrète qui la distingue des arrangemens du même genre si fréquens au XVIIIe siècle. Elle nous aide aussi à nous expliquer la précipitation, un peu choquante au premier abord, de ce second mariage. Il nous paraît probable qu'après avoir vu mourir la duchesse de Nivernois, Mme de Rochefort, se sentant elle-même menacée de très près, ne voulait pas mourir sans être légitimement unie à celui qu'elle avait si longtemps aimé et sans porter son nom. Elle était donc pressée, et elle avait raison de l'être; si elle eût attendu seulement l'expiration du deuil de la défunte duchesse, son désir eût été déçu, puisqu'elle cessa de vivre cinquante jours après son mariage (1). Son caractère, tel qu'il se révèle par ses lettres et par le témoignage de tous ses amis, nous permet d'affirmer qu'elle aussi « fut douce envers la mort, » tout en regrettant la vie. Elle dut en effet la regretter d'autant plus que son idéal de bonheur se réalisait si tard et durait si peu. Mariée à vingt ans par convenance et bientôt veuve, ayant probablement dès cette époque distingué l'homme qui ne pouvait pas être son mari et qui devait être néanmoins le principal objet de ses affections, elle ne connut que dans sa vieillesse et pendant quelques jours le genre de bonheur qu'elle avait constamment rêvé, et qu'elle exprime parfois avec tant de charme dans le petit volume qui fut imprimé après sa mort.

Parmi les pensées qui forment la meilleure partie de cet ouvrage, en voici une qui déplaira probablement aux femmes plus

(1) François (de Neufchâteau) se trompe quand il dit que Mme de Rochefort mourut le vingt-sixième jour de son mariage. Nous avons consulté tous les journaux du temps, et ils ne varient pas sur les dates. Le mariage est indiqué par tous et par le marquis de Mirabeau comme ayant eu lieu le 14 octobre 1782, et la mort le 5 décembre suivant.

impérieuses que tendres, mais qui ne déplaira peut-être pas aux autres : « Il n'y a qu'une seule chose qui puisse consoler d'être femme, c'est d'être celle de ce qu'on aime. Je crois même qu'une femme qui aime son mari est encore plus heureuse qu'un mari qui aime sa femme. Il est bien plus doux d'obéir que de commander à ce qu'on aime. On trouve un moyen toujours sûr de lui plaire en suivant sa volonté; elle est aussi la règle de nos devoirs, et la source de nos plaisirs. Elle fixe nos idées, elle détermine nos goûts, elle donne une marche assurée à toutes nos actions. Telle qu'on nous peint la grâce efficace, elle nous transporte, elle nous transforme, elle nous entraîne, et cependant n'ôte point le mérite de la liberté. » — « Rien ne coûte, dit-elle encore, à un cœur véritablement touché, que de ne pas tout faire pour ce qu'il aime, et que de ne lui pas tout dire. » Il y en a aussi d'une nature plus grave, qui sont toujours intéressantes par un rare mélange de distinction, de sagacité et de bonté. « J'ai vu, au grand déplaisir de mon cœur, que la crainte seule maintient l'ordre parmi les hommes. — Il ne suffit pas d'avoir un cœur excellent, il faut encore avoir l'âme très délicate pour ne jamais blesser les malheureux. — Le caractère distinctif de la vanité est l'inquiétude; jamais elle n'est tranquille, et c'est ce qui rend les Français si difficiles à gouverner. — Il y a deux politesses : la politesse du cœur et celle des manières. La première sans la seconde devrait suffire, et ne suffit point parmi nous. La seconde sans la première suffit souvent, et ne devrait jamais suffire. »

V.

Walpole n'a vu le salon de Mme de Rochefort que sous un seul de ses divers aspects. Il n'était pas seulement un petit cercle d'admirateurs à la dévotion du duc de Nivernois. La correspondance nous le montre fréquenté par des personnages très variés. On peut citer non-seulement toutes les anciennes relations de l'hôtel de Brancas, gens de qualité, hommes et femmes, et gens de lettres, les Flamarens, les Maurepas, les Bernis, les Hénault, les Duclos, et Mme de Mirepoix, mais aussi un assez grand nombre de figures nouvelles : la bizarre princesse de Talmont, qui habitait également le Luxembourg, personne épineuse, disait Mme de Rochefort, et de laquelle il ne faut approcher qu'avec précaution, si l'on ne veut pas être piqué (1),

(1) C'est elle qui a inspiré la moins connue, mais non pas la moins ingénieuse des saillies de Mme de Rochefort. Mme de Talmont avait été l'*amie* du dernier des Stuarts, et elle portait un bracelet offrant d'un côté le portrait du prétendant et de l'autre une figure du Christ. On se récriait sur l'extravagance de ce rapprochement. « C'est bien

une Anglaise très distinguée, la sœur de lord Chatam, Mlle Anne Pitt, qui vient de temps en temps à Paris, qui écrit en français des lettres charmantes, et qui paraît aimer passionnément Mme de Rochefort. On y voit même figurer un instant Diderot, amené, je crois, par Duclos, et dont la conversation jette le marquis de Mirabeau dans une espèce d'ahurissement. « Quelle diable de tête et de langue! écrit-il. Je me trompe fort, ou je crois l'avoir vu parmi ceux qui tenaient le haut du temple et faisaient des sorties sur le peuple lors du dernier siége de Jérusalem. Avec tout cela, j'ai une sorte de sympathie pour lui... Je croirais cet homme un excellent outil d'héroïsme, en l'empoignant par le manche de la vanité; mais, hors de là, tissu d'extravagances et Mazaniello tout craché. » On y voit aussi Gatti, médecin italien très original, fort à la mode en ce temps-là, et qu'on retrouve dans presque toutes les correspondances célèbres du XVIIIe siècle. Enfin, à côté d'un certain nombre d'habitans du Luxembourg moins notables, on y rencontre des abbés et des évêques mêlés souvent à des chanteurs et à des cantatrices du Théâtre-Italien, car la mélomanie du duc de Nivernois introduisait un bon nombre d'artistes chez Mme de Rochefort.

Du reste, pour donner une idée de l'agrément et aussi de la composition parfois un peu disparate de ces réunions, nous ne pouvons mieux faire que de recourir à un document qu'on ne va guère chercher dans les œuvres posthumes du duc de Nivernois. Il s'agit d'une fête donnée à Mme de Rochefort le 5 octobre 1773. La fête s'ouvre par la lecture d'une très jolie lettre de Mlle Pitt, présentée à Mme de Rochefort par une cantatrice italienne, Mme Billioni, habillée en homme sous le nom du signor Tenducci, virtuose qui brille en Angleterre, et qui est supposé venir tout exprès de Londres pour chanter un air en l'honneur de la dame du Luxembourg. Quand l'air a été chanté, on passe dans une salle où se trouve dressé un théâtre sur lequel les acteurs de la Comédie-Italienne, Clairval, Laruette et sa femme, jouent un proverbe mêlé d'ariettes composé par le duc de Nivernois, et où lui-même remplit le rôle du peintre aveugle. L'idée de ce proverbe est très ingénieuse. L'auteur suppose un peintre qui, devenu aveugle, fait des portraits fort ressemblans d'après la description détaillée qu'on lui donne du caractère et des qualités de la personne qu'il s'agit de peindre. Un lord anglais, un baron allemand et une dame française viennent successivement commander à ce peintre un portrait de femme, et chacun d'eux chante des couplets où les mêmes qualités sont expri-

simple, dit Mme de Rochefort, les deux figures signifient également : mon royaume n'est pas de ce monde. »

mées d'une façon différente. Il va sans dire que tous ces couplets célèbrent l'esprit, la grâce et la bonté de la même personne. Le peintre reconnaît alors que ce portrait lui a déjà été commandé par un jeune abbé, et que c'est précisément celui qu'il vient de finir; il lève le rideau qui couvre son chevalet, et chacun des personnages s'écrie : « C'est ma Thérèse, » c'est-à-dire c'est Mme de Rochefort, dont le portrait a été en effet commandé par un de ses amis, l'abbé de Luzine. Après le proverbe, on se met à table, et on chante au dessert un duo et une chanson. On rentre ensuite dans le salon, où l'on voit paraître l'ex-secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres, M. Drumgold, déguisé en bouquetière des rues, portant une corbeille pleine de bouquets qu'il distribue aux assistans en leur chantant des couplets dont l'auteur est encore le duc de Nivernois. Comme chaque couplet porte l'indication de la personne à laquelle il est adressé, nous apprenons ainsi la composition de l'assemblée. Il y a d'abord cinq grandes dames, la comtesse de Rochefort, la maréchale de Mirepoix, la duchesse de Cossé-Brissac, Mlle de Brissac, sa fille, et Mme d'Héricourt. Il y a ensuite une dame vivant en adultère avec le financier, poète et graveur Watelet, celle qu'on appelait la meunière du Moulin-Joli, Mme Le Comte (1); après celle-ci vient Mme de Pailly, dont la situation irrégulière n'est pas encore aussi notoire que celle de Mme Le Comte, mais l'est cependant assez pour qu'on puisse s'étonner de la voir placée entre Mlle de Cossé-Brissac et l'archevêque de Bourges, accompagné lui-même de l'évêque de Périgueux, des abbés de Luzine et de Bonneval; le marquis de Brancas, le duc de Nivernois, les acteurs et les actrices de la Comédie-Italienne, ont également chacun leur bouquet et leur couplet.

Ces couplets caractérisent le temps d'une manière assez originale pour que l'on en cite quelques-uns, par exemple celui que la bouquetière adresse à l'archevêque de Bourges :

Voyez-vous ce gros patriarche?
Graisse par-ci, graisse par-là.
Le bon Noé sorti de l'arche
N'était pas frais comme cela.
Il s'en va dans son diocèse,
Il y fera ce qu'il faudra,
Ce qu'il faudra, ce qu'il voudra;
Mais il regrettera Thérèse;
Il fera là ce qu'il faudra,
Puis à Thérèse il reviendra.

(1) Le Moulin-Joli était une très agréable résidence sur les bords de la Seine, où les plus grandes dames allaient visiter Watelet et sa meunière.

Envers l'évêque de Périgueux, le ton n'est pas moins familier.

Voici le bon prélat qui siége,
Pâtés par-ci, pâtés par-là;
Le pape a-t-il un privilége
Qui vaille mieux que celui-là?
Perdrix rouge et truffe excellente,
On trouve là de tout cela,
On y fait chère succulente.
On trouve là de tout cela.
Monseigneur nous en enverra.

Le couplet à Mme Le Comte est beaucoup plus respectueux.

Je vois une aimable mannière,
Talens par-ci, talens par-là.
Des beaux-arts la troupe légère
Est toujours à ce moulin-là.
On les entend dire autour d'elle
Chérissons-la et servons-la;
Où trouver un meilleur modèle?
Chérissons-la et servons-la,
La reine de ce moulin-là.

Enfin celui à Mme de Pailly l'est encore davantage, sauf le reproche de *calvinisme*, qui est fait sans doute pour donner satisfaction aux deux prélats.

J'aperçois la belle Bernoise
Qu'on aime ici tout comme là;
Elle n'est fine ni sournoise,
Son pays n'a point de cela.
L'humeur douce et l'âme sensible,
Chacun sait bien qu'elle a cela;
Mais elle entend très mal la Bible.
Elle a cela, ce défaut-là,
Et c'est le seul défaut qu'elle a.

La soirée finit par une ronde en l'honneur de Mme de Rochefort, que chante le duc de Nivernois, et dont le refrain est repris en chœur. Nous n'oserions pas affirmer que les deux prélats chantent aussi; pourtant il est dit dans la ronde que chacun doit répéter le refrain.

En terminant par cette ronde une étude de mœurs commencée par une discussion métaphysique, nous avons cherché à indiquer les tendances diverses qui se peuvent distinguer dans une des régions les plus raffinées de la haute société française au XVIIIe siècle. Il est évident que ce qui manque à ce monde groupé autour de Mme de Rochefort, ce n'est ni l'esprit, ni l'élégance, ni la bonté, ni l'aptitude aux idées sérieuses, ni la gaîté, qui s'y rencontre combi-

née avec des accès de mélancolie et de vapeurs. Ce qui manque ici, c'est la rectitude dans l'ordre moral, celle qui ne s'en tient pas au respect des bienséances et à la réprobation du scandale, mais qui veut que la réalité soit conforme aux apparences et qui ne saurait s'arranger des situations qu'on n'avoue pas. Il y a certainement des différences entre cette société et d'autres sociétés du même siècle, celle de Mme d'Épinay, par exemple, où les dames s'expliquent si librement sur leurs maris et sur leurs amans. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'on y regarde de près, il se trouve que là comme ailleurs on aboutit presque toujours à des arrangemens irréguliers acceptés par les familles et tolérés par les hommes d'église aussi bien que par les gens du monde.

Cette tolérance semblait alors établie au profit de l'aristocratie comme un privilége de plus : si l'on en croit Duclos, ce qu'on permettait à une grande dame déshonorait une bourgeoise (1). Les flatteurs des hautes classes en célébraient volontiers le déréglement comme un titre de gloire. Si l'on veut se faire une idée de l'étrange enthousiasme que ce genre de mérite pouvait encore inspirer, même aux approches de la révolution, on n'a qu'à lire un discours prononcé au nom de l'Académie française le 26 février 1789, deux mois avant l'ouverture des états-généraux, par un grave historien, l'auteur de l'*Histoire de François Ier* et de l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, M. Gaillard, chargé comme directeur de l'Académie de répondre au successeur du duc de Richelieu, et par conséquent de faire l'éloge d'un homme plus fameux par ses bonnes fortunes que par ses talens militaires ou politiques. Après avoir, non sans beaucoup d'exagération, parlé du conquérant de Mahon et de l'un des vainqueurs de Fontenoy, le représentant de l'Académie se considère comme obligé en conscience d'accorder sa part de gloire au représentant de la galanterie française. « L'Alcibiade français, dit-il, fut plus heureux que celui d'Athènes, il fut constamment heureux, ce qui le distingue des héros de l'histoire. C'est dans la fable qu'il faut lui chercher des objets de comparaison. Il est semblable en tout à ce demi-dieu dont Théramène retrace à son élève, tantôt

La valeur intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,

tantôt

La foi partout offerte et reçue en cent lieux.

(1) Il paraît que Mme Le Comte faisait exception à la règle posée par Duclos. Elle était exceptée sans doute à cause de la durée de sa liaison avec Watelet, homme riche, aimable et généralement aimé. Mme de Genlis nous apprend, dans ses *Souvenirs de Fé-*

Pendant qu'il punit les oppresseurs et qu'il venge l'univers, il permet à l'amour de le récompenser sans arrêter sa course. Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, charmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance, toutes le préfèrent, toutes sont préférées : on retrouve encore ici le vainqueur à qui rien ne résiste. La galanterie française applaudit à ces nouveaux triomphes, qui n'ont rien coûté à la gloire, et rapproche avec complaisance les deux brillantes moitiés d'une si belle histoire (1). »

Il est difficile, on en conviendra, de se mettre plus à l'aise avec la morale; l'académicien Gaillard défigure avec une rare audace les vers de Racine, dont la pensée est précisément contraire à la sienne, puisque Hippolyte dit de son père :

> Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
> Cette *indigne moitié* d'une si belle histoire.

La révolution a fait incontestablement disparaître le prestige qui s'attachait alors au libertinage paré du nom de galanterie. Nous ne voulons pas dire qu'elle ait fait disparaître du même coup les mauvaises mœurs. Il est possible qu'il n'y ait eu sous ce rapport qu'un déplacement avec aggravation de grossièreté. Ce qui est certain, c'est que cette grossièreté même a rendu la vertu plus facile aux personnes qui n'ont pas de goût pour l'irrégularité, tout en les disposant naturellement à être plus sévères pour celles qui s'y livrent. Mme de Rochefort, que nous sommes loin de confondre avec les autres femmes mal notées de son siècle, mais qui enfin ne paraît pas avoir été tout à fait irréprochable, serait probablement aujourd'hui moins tolérante pour elle et pour les autres, et au milieu de *Pensées* sérieuses et élevées, elle n'écrirait pas celle-ci, qui, malgré la délicatesse de la forme, porte l'empreinte de l'indulgente frivolité de l'époque où elle a vécu : « il y a au moins autant de différence entre une fantaisie et une passion qu'entre un madrigal et un poème épique. »

LOUIS DE LOMÉNIE.

licie, qu'elle a rencontré ce couple irrégulier jusque chez l'austère Mme Necker. Elle ajoute qu'elle en a été choquée, et parle avec dédain de Mme Le Comte, qui cependant passait pour une personne spirituelle et gracieuse.

(1) *Mélanges académiques, poétiques et littéraires*, par M. Gaillard, de l'Académie française, t. Ier, p. 337.

L'ESPAGNE

ET

L'ESCLAVAGE DANS LES ILES DE CUBA ET DE PORTO-RICO.

Les destinées de Cuba et de Porto-Rico, derniers et magnifiques débris de la puissance coloniale de l'Espagne, sont toujours dans une pénible incertitude; elles dépendent des résultats d'une discussion parlementaire à Madrid et des hasards sanglans d'une insurrection locale. Les événemens avaient porté au pouvoir deux anciens capitaines-généraux de Cuba, le maréchal Serrano et le général Dulce, et un ancien capitaine-général de Porto-Rico, le général Prim. Tous trois s'étaient prononcés publiquement en faveur des réformes si justement et si vainement réclamées depuis trente ans par les habitans des Antilles espagnoles. Cependant le gouvernement provisoire de 1868 n'a pas imité à Madrid la noble hardiesse déployée par le gouvernement provisoire de 1848 à Paris. Il n'a point aboli l'esclavage. S'il a donné aux colonies le droit d'élire des députés aux cortès, il s'est sur tout le reste contenté de renouveler, dans sa circulaire du 27 octobre 1868, des promesses cent fois répétées et cent fois éludées. Un amendement proposé par un député et déclarant la servitude abolie sur toute la surface du territoire espagnol n'a pas été inséré dans le projet de constitution, dont l'article 107 annonce seulement que « des réformes seront opérées aussitôt que les députés des colonies auront pris séance aux cortès constituantes. »

Pendant ce temps, Cuba est en pleine insurrection. Un décret de l'ancien gouvernement, daté du 12 février 1867, avait aggravé subitement les impôts et provoqué un soulèvement dans le département oriental de l'île. Les insurgés n'avaient d'abord arboré que le drapeau des réformes à Jara et à Bayamo. A la nouvelle des évé-

nemens de Madrid, le mouvement prit un caractère politique. Par une proclamation du 27 décembre 1868, le chef qui le dirigeait, Carlos Manuel de Cespedes, essaya d'enflammer les esprits pour la cause de l'indépendance de l'île et de l'abolition de l'esclavage. Arrivé au mois de janvier 1869 pour remplacer le général Lersundi et précédé d'une grande popularité, le général Dulce tâcha d'abord de rallier les dévoûmens par des mesures libérales; mais la violence de l'insurrection, aidée peut-être par un puissant voisin des Antilles, l'a forcé de revenir au régime de la censure et des conseils de guerre, et de demander des renforts à la métropole malgré la présence de 25,000 soldats et l'appel de 30,000 miliciens. La crise est décisive, et il est impossible de savoir si la raison sera chargée de terminer la besogne commencée par la violence. Il est intéressant de rappeler au moins les causes qui ont rendu cette crise inévitable, de signaler les moyens qui seraient de nature à la terminer heureusement, et d'indiquer les conséquences, trop faciles à pressentir, de ces graves conjonctures.

Si les vœux des amis de la civilisation européenne sont exaucés, l'Espagne reprendra son rang parmi les nations, elle se relèvera, elle conservera ses colonies, et le premier acte d'un gouvernement juste sera la réforme du régime intolérable qui pèse sur ces terres habitées par une population nombreuse, intelligente, instruite, fière et mécontente. Si l'Espagne au contraire continue à s'abaisser dans un tourbillon confus de discordes civiles et d'ambitions militaires, le sort des colonies ne pourra pas dépendre plus longtemps des convulsions de la métropole, et les États-Unis n'auront qu'à tendre la main pour recueillir un héritage que l'Europe ne sait plus conserver. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'abolition de l'esclavage sera inévitablement proclamée, et on se sent un peu consolé en voyant du moins la liberté sortir de tant de ruines, en apercevant enfin le terme de cet opiniâtre fléau de la servitude qui souille encore la reine des Antilles, la noble contrée sur les rivages de laquelle Christophe Colomb repose enseveli, qu'il découvrait le dimanche 28 octobre 1492, et qu'il saluait « la terre la plus belle qu'aient jamais vue les yeux des hommes. »

I.

La question des réformes, première origine de l'insurrection, ne se présente pas tout à fait à Cuba et à Porto-Rico dans les mêmes conditions qu'au sein des autres sociétés coloniales. Il y a deux différences notables. En premier lieu, la liberté des noirs est inséparable de la liberté des blancs et de ce qu'on peut appeler la liberté des choses; il faut abolir à la fois la servitude qui pèse

sur les habitans esclaves, la dictature qui gêne les habitans libres et le monopole qui entrave la production coloniale. En second lieu, l'obstacle à ces réformes n'est pas à La Havane, il est à Madrid. Ce fait ne peut plus être contesté. Il a été rendu évident par la conduite de l'ancien gouvernement pendant l'enquête ouverte à Madrid en 1865 et close en 1867. Dans un rapport du 25 novembre 1865, le ministre d'outre-mer, M. Antonio Canovas del Castillo, avait proposé à la reine Isabelle de nommer une commission d'enquête chargée d'examiner « l'ordre politique et administratif, la situation économique des Antilles, en même temps que d'autres questions plus épineuses encore relatives aux conditions du travail et de la population. » Cette commission fut composée de vingt-deux délégués des communes des îles, de tous les sénateurs qui se rattachent aux colonies par leurs intérêts, des principaux personnages qui les ont gouvernées, et de vingt-deux membres nommés par la reine. On le voit assez, les délégués des colonies s'y trouvaient en faible minorité; mais du moins furent-ils nommés dans des conditions régulières? D'après l'ordre royal, les bases de l'élection devaient être les mêmes que pour la nomination des conseils municipaux dans les colonies. Or la loi composait le corps électoral des plus forts contribuables en nombre quatre fois plus grand que celui des conseillers municipaux à élire, et elle divisait les électeurs en trois groupes, les propriétaires, les industriels et commerçans, les professions et les capacités. Le capitaine-général créa de son plein gré une division différente en vertu de laquelle les industriels et les commerçans, intéressés au monopole et à la traite, gagnèrent dix-neuf voix, enlevées à la propriété et aux capacités. La catégorie privilégiée ne comptait pourtant dans la population libre que pour un septième. La municipalité de La Havane protesta; elle fut réprimandée. Malgré ces irrégularités, les délégués élus étaient presque tous partisans des réformes.

La commission tint sa première séance le 30 octobre 1866 à Madrid. Le ministre et le président, M. Alexandre Olivan, rappelèrent à la *junta* qu'elle avait à examiner trois questions, la première politique, la seconde sociale, la troisième économique, et ils promirent que chaque membre recevrait trois questionnaires sur chacun de ces sujets bien distincts, institutions politiques, régime du travail et de l'immigration, système des impôts et des tarifs, indiqués par des articles séparés dans le décret royal qui ordonnait l'enquête. Quelle ne fut pas la surprise des membres de la commission! Ils ne reçurent aucun questionnaire politique, aucun questionnaire économique; on leur remit simplement un programme composé de vingt-six questions sur les moyens d'améliorer la condition des esclaves et de favoriser l'immigration européenne ou chinoise, sans qu'un

seul article parlât de l'abolition de l'esclavage. Les délégués, plus ou moins rassurés par les promesses du gouvernement, consentirent à commencer leurs études sur le régime du travail; mais ils eurent le courage et l'honneur de réclamer la discussion du principe même de l'esclavage. Sur les quatre délégués présens de l'île de Porto-Rico, il y en eut trois qui, dès le 8 novembre 1866, déposèrent un rapport où ils exposaient « que le premier questionnaire qui leur avait été présenté, tout en constatant l'existence de l'esclavage, laissait voir clairement la tendance du gouvernement à le perpétuer, chose aussi préjudiciable au bien-être de Porto-Rico que contraire à l'honneur de la monarchie espagnole. » En conséquence, ils désiraient s'abstenir d'étudier les questions posées, se bornant à demander « l'abolition immédiate de l'esclavage à Porto-Rico; » ils la demandaient « avec ou sans indemnité, avec ou sans organisation du travail. » Cette généreuse protestation fut suivie d'une déclaration des délégués de Cuba. La question de l'esclavage, disaient ces derniers, était plus difficile à résoudre dans leur patrie qu'à Porto-Rico; mais ils ajoutaient aussitôt qu'ils n'entendaient en aucune façon que la servitude fût perpétuée à Cuba, et ils proposaient de présenter à la commission un plan d'abolition graduelle. Ce plan fut en effet développé dans un rapport qui portait la signature de treize des délégués cubains.

La commission d'enquête travailla longtemps; elle reçut tard un questionnaire politique, jamais le questionnaire économique ne fut présenté; aucune solution ne fut votée, les discussions ne furent pas sténographiées; les comptes-rendus analytiques des secrétaires et les rapports des délégués et des déposans, parmi lesquels figuraient le maréchal Serrano et le général Dulce, ne furent imprimés qu'à New-York par voie extra-officielle (1). La publication en Espagne fut interdite. Le ministre, en congédiant la *junta* le 26 avril 1867, annonça le projet d'établir à Madrid un « conseil consultatif des colonies. » Ainsi fut terminée cette enquête. On le sait ailleurs qu'à Madrid, ces examens sont propres à deux fins très différentes. De même que l'on remue la terre avant de semer et qu'on la remue aussi avant d'enterrer, on voit les gouvernemens consacrer des enquêtes à préparer les réformes ou à les ensevelir. La nomination de la *junta* de 1866 rentrait dans les mesures de cette seconde catégorie; mais son histoire démontre ce que nous affirmions en commençant: on accepte l'abolition de l'esclavage à Cuba et à Porto-Rico, on l'empêche à Madrid.

(1) Cette enquête a été parfaitement analysée dans l'important ouvrage écrit en français par M. Valiente, *les Réformes dans les îles de Cuba et de Porto-Rico*, avec une préface de M. Édouard Laboulaye. Paris 1869.

Lorsqu'en 1840 le gouvernement français consulta timidement les conseils coloniaux sur les moyens de faciliter le rachat des esclaves au moyen du pécule, le conseil de la Martinique répondit que l'intervention du gouvernement était « illégale; » le conseil de la Guadeloupe déclara que l'esclavage « était un bienfait, » et le conseil de Bourbon affirma qu'il était « l'instrument providentiel et permanent de la civilisation. » La loi si modérée de 1845, due aux travaux de la commission présidée par M. le duc de Broglie, et qui se bornait à diminuer le nombre de coups de fouet qu'un esclave pouvait recevoir, à lui assurer le droit de posséder ce qui lui appartient et de se racheter avec ce qu'il gagne, fut déclarée par les mêmes conseils odieuse et funeste. Vingt-deux ans auparavant, le 9 juillet 1823, lord Bathurst, secrétaire d'état des colonies anglaises, avait ordonné aux gouverneurs de soumettre aux législatures locales quelques améliorations dans le régime des esclaves; ces mesures avaient été repoussées par dix-huit colonies sur vingt, et il fallut les imposer en 1831, après huit années d'attente infructueuse. En 1857, le gouvernement hollandais proposa aux chambres la loi qui devait émanciper si pacifiquement les esclaves de Surinam et de Curaçao. Des plaintes et des menaces répondirent à ses intentions généreuses. C'est encore par l'initiative et par l'autorité du gouvernement de Portugal que l'esclavage vient d'être aboli dans les possessions de ce pays en Afrique, aux termes d'un récent décret du 25 février 1869, proposé par le marquis de Sá de Bandeira, l'évêque de Vizeu et M. J. Latino Coelho.

L'Espagne nous réservait un autre spectacle. Le gouvernement, soit avant, soit après la révolution de 1868, n'a rien tenté, rien osé. Le ministre d'outre-mer, nommant une commission en 1865, ne propose pas l'abolition, ne prononce même pas le nom de l'esclavage, vaguement désigné sous le terme de « question épineuse, » et ce sont les colons, les maîtres d'esclaves, qui réclament hautement la fin de la servitude « pour l'honneur de la monarchie espagnole. » Le gouvernement né de la révolution de 1868 n'a pas le courage d'abolir l'esclavage. Le président du comité de constitution, M. Olozaga, qui avait été président de la société fondée à Madrid pour l'abolition de l'esclavage, n'introduit dans le projet de constitution aucune déclaration contraire à la servitude. Le maréchal Serrano et le général Dulce semblent avoir oublié les dépositions qu'ils ont faites à l'enquête de 1867. Le nouveau pouvoir ne sait pas être plus équitable que l'ancien envers les colonies. La censure, après avoir été un moment suspendue, a été récemment rétablie. Sous le nouveau régime, les habitans de Cuba et de Porto-Rico ne sont pas beaucoup plus à l'aise que par le passé pour exprimer leurs opinions. Sans doute il y aura aux cortès des députés des deux îles, et c'est là

un grand progrès; mais l'élection sera difficile, et les élus auront fort à faire pour vaincre cette singulière, cette impardonnable résistance de la métropole, refusant l'émancipation aux maîtres d'esclaves, qui la demandent. Il y a là une énigme dont il faut chercher le mot. Qui donc profite de l'esclavage? qui donc en souffre? On croirait d'abord que la métropole porte la honte de cette institution odieuse, tandis que les colons en tirent le profit. Est-ce qu'il en serait autrement? est-ce que Madrid serait plus intéressé au maintien de la servitude que La Havane? C'est ce qu'il importe d'examiner en détail.

Cuba et Porto-Rico ne doivent pas être comparées à nos colonies françaises, petites sociétés maladives et dolentes pour lesquelles la beauté du ciel ne rachetait pas l'exiguïté du territoire, et qui présentaient au moment de l'émancipation 139,000 habitans libres en face de 234,000 esclaves. Aucune des dix-neuf colonies à esclaves de l'Angleterre ne peut non plus être mise en parallèle avec les colonies espagnoles. A la Jamaïque, grande terre de 750 lieues carrées, 35,000 blancs possédaient 325,000 esclaves. Dans l'ensemble de ces dix-neuf colonies, il y avait au moment de l'émancipation 770,390 esclaves possédés par moins de 150,000 blancs. L'île de Cuba est grande comme l'Angleterre. Située à l'entrée du golfe de Mexique, au croisement de plusieurs des grandes routes commerciales du monde, à six heures de Key-West, à deux jours et demi des bouches du Mississipi, elle offre à la navigation 3,000 kilomètres de côtes, le port de La Havane, qui est déjà une des six premières places de commerce du monde, et des ports nombreux au fond des grandes baies de Nipé, de Guantanamo et de Cienfuegos. Cette terre magnifique, douée d'une fertilité extraordinaire, est peuplée par 1,400,000 habitans, dont près de 1 million d'hommes libres et seulement 368,000 esclaves (1). Beaucoup moins étendue,

(1) *Notices officielles sur la population libre des îles de Cuba et de Porto-Rico en 1862.* — Voici les chiffres exacts pour Cuba.

Blancs.	764,750	56 pour 100
Libres de couleur.	221,417	16 pour 100.
Émancipés.	4,521	
Esclaves.	368,550	27 pour 100.
Total. . . .	1,359,238	

Au nombre des blancs sont comptés 34,046 Chinois. — La proportion des blancs est moins forte et celle des libres de couleur beaucoup plus grande à Porto-Rico.

Blancs.	300,406	51,50 pour 100.
Libres de couleur.	241,037	41,30 pour 100.
Esclaves.	41,738	7,20 pour 100.
Total. . . .	583,181	

En outre, Porto-Rico possède 931 habitans par lieue carrée, Cuba 183 seulement.

mais très bien plantée, très bien cultivée, l'île de Porto-Rico a une population libre de 560,000 âmes et seulement 42,000 esclaves.

Ces chiffres montrent combien dans les deux îles le travail libre a déjà pris les devans sur le travail servile. A Porto-Rico, 10,000 esclaves seulement sont employés aux travaux de l'agriculture, auxquels se consacrent librement 241,037 hommes de couleur. Il y a en outre un très grand nombre de travailleurs blancs dans les plantations, ainsi qu'un très grand nombre de petits propriétaires sans esclaves. On peut affirmer que les trois quarts de la production sont déjà le fruit du travail libre, et on n'est pas surpris d'entendre presque tous les habitans réclamer l'abolition immédiate de l'esclavage avec ou sans indemnité. Cuba n'est pas dans une position aussi favorable. Cependant la civilisation y est assez avancée, les ressources naturelles y sont assez grandes, pour que l'on puisse assurer que cette société riche, élégante, cultivée, généreuse, rougit de l'esclavage, et qu'elle est en mesure de renoncer enfin sans se ruiner à l'injustice et à la violence. Les blancs peuvent fort bien travailler sous le climat des Antilles espagnoles. Les campagnes cubaines renferment dans les plantations de tabac, les sucreries, les *cafétaux*, 440,000 blancs contre 288,000 esclaves et 100,000 libres de couleur. La population blanche, qui était de 133,000 habitans seulement en 1791, atteint actuellement 800,000. Cuba est en effet sur la limite extrême qui sépare la zone intertropicale de la zone tempérée; le climat est rafraîchi pendant l'été par les pluies et par les brises de l'Océan, et la température moyenne est de 26 degrés centigrades. La statistique officielle, dressée par un homme très honorable et très intelligent, don José de Frias, mort récemment, évalue pour l'année 1862 la production agricole de l'île (produits bruts) à 646,552,000 francs, la production industrielle et commerciale à 768,446,000 francs. Le chiffre officiel des importations et des exportations est immense. On sait que Cuba exporte tous les ans, entre autres produits, 500 millions de kilogr. de sucre et plusieurs millions de kilogr. de tabac, sans parler du café et du cuivre.

Ce n'est pas seulement aux dons de la nature et aux efforts du travail que Cuba doit sa richesse, c'est aussi aux malheurs de ses voisins. Cuba a profité de la ruine de Saint-Domingue, de l'anarchie des républiques séparées de l'Espagne, des souffrances des Antilles anglaises et françaises, de la guerre des États-Unis et de la guerre civile du Mexique. Comme une manufacture qui garderait ses ouvriers sans les payer, pendant que les manufactures voisines seraient exposées à la hausse des salaires, aux grèves et à l'incendie, cette oasis de la servitude s'est enrichie par les désastres de ses rivales. Il convient d'ajouter qu'elle a profité aussi, cette

fois à son honneur, des trésors intellectuels de toutes les contrées civilisées, car elle a envoyé ses enfans en Europe ou aux États-Unis pour s'instruire dans les lettres, les arts, les sciences et l'industrie. Cuba a des orateurs, des écrivains, des poètes, des savans, des agriculteurs éminens, mêlés à la société la plus élégante et la plus civilisée (1). Cette contrée est devenue une sorte d'Angleterre espagnole entre les deux continens qui composent le Nouveau-Monde, et on se demande comment elle reste inactive devant l'esclavage. Est-ce que les esprits sont pervertis? est-ce que la fausse économie politique et la révoltante théologie qui ont déshonoré les États-Unis du sud sont professées à La Havane? Elles y ont sans doute leurs adeptes, peu nombreux et intéressés, surtout parmi les péninsulaires; cependant l'opinion générale est contraire à l'esclavage. Les Cubains sont Espagnols par le sang; mais par l'esprit ils sont Français, Anglais, Américains, et le souffle puissant des idées de liberté et d'égalité a passé sur leurs têtes. Est-ce donc que l'esclavage ne produirait pas là les maux qu'il engendre ailleurs, qu'il traîne partout, comme les chaînes portent avec elles le bruit et la rouille? Est-ce qu'on a inventé à Cuba et à Porto-Rico un esclavage perfectionné, poison inoffensif, innocente iniquité? Non, le mal produit partout le mal, et il est facile de suivre la double trace de ce fléau lamentable, — ravage dans le troupeau des malheureux esclaves injustement asservis, ravage dans la société des maîtres infailliblement corrompus.

On dit qu'à Cuba et à Porto-Rico les lois sont assez douces, les maîtres assez bons. C'est possible; mais de grâce ne faisons pas de bucoliques sur le bonheur d'une pauvre créature humaine qui ne peut ni travailler, ni aimer, ni acquérir, ni enfanter, ni s'instruire sans le bon plaisir d'un maître. C'est là une condition affreuse dans tous les pays, sous toutes les latitudes. C'est là une chute de deux degrés sur l'échelle des êtres doués de vie; le maître descend du rang d'homme au rang de brute, l'esclave passe au nombre des choses. Il y a d'ailleurs à Cuba deux ou trois infamies de plus qu'ailleurs. La traite n'a pas cessé malgré les conventions signées, malgré les indemnités reçues, malgré les promesses renouvelées. Il y a eu des années où, d'après le rapport des consuls anglais, il est entré clandestinement plus de 20,000 Africains. Quelques-uns sont signalés et déclarés libres, *emancipados,* aux termes du traité conclu avec l'Angleterre en 1845, après l'inexécution pendant trente ans de celui de 1817. Or, sous prétexte de réglementer la classe des *eman-*

(1) Voyez dans la *Revue* de 1851 l'étude remarquable de M. Charles de Mazade sur les écrits de MM. Saco, Queipo, les poésies de MM. Heredia, Placido.

cipados, les capitaines-généraux, auxquels ils sont remis comme à un tuteur, ont imaginé depuis 1854 de vendre les services de ces Africains libres en frappant le contrat, qui est fait pour cinq ans et qui est renouvelable, d'un impôt mensuel de 8 à 4 piastres selon l'âge. Encore les esclaves sont-ils protégés par quelques lois; censés libres, les *emancipados* ne peuvent pas invoquer ces lois. Quelquefois, quand un esclave meurt, on déclare la mort de l'émancipé, qui prend désormais le nom et le sort de l'esclave, ou bien les concessionnaires revendent à leur tour les services de ces prétendus êtres libres. Les statistiques en portent le nombre à 4 ou 5,000 seulement; il n'est pas un colon qui ne suppose le vrai chiffre quatre ou cinq fois plus considérable.

Outre ces émancipés, qui n'en ont que le nom, il y a dans les Antilles espagnoles d'anciens esclaves qui sont parvenus à se racheter, et une disposition excellente des règlemens permet à l'esclave de se libérer peu à peu, pourvu que chaque à-compte payé à son maître ne soit pas moindre de 56 piastres. Il est dit alors *coartado* de tant de piastres, et il ne peut plus être vendu pour une somme supérieure à celle qu'il doit; il peut changer de aître ou travailler hors de la maison de celui-ci en lui payant par jour 67 centimes par 100 piastres encore dues sur son rachat. Toutefois ce pauvre homme qui à force de bras nage vers le rivage de la liberté, à combien d'entraves n'est-il pas encore exposé! S'il change de maître, il paie d'énormes droits au fisc. S'il devient moins vigoureux, s'il baisse de prix, il lui faudra néanmoins acquitter la somme fixée à l'époque où il était dans toute sa vigueur. Enfin cette fraction de liberté si chèrement payée, la transmet-il à sa femme, à ses enfans? Nullement, pas même à l'enfant qu'il a légitimement lorsqu'il est déjà la moitié ou les trois quarts d'un homme libre. Encore un détail odieux. Le fouet, qui n'est pas permis pour les Chinois, est permis pour les Africains : le règlement de 1842 n'autorise que vingt-cinq coups, sans effusion de sang; mais qui donc est là pour compter le vingt-sixième coup et voir si le sang coule? Qui donc est là pour constater la haine que chacun de ces coups amassse au fond des cœurs outragés?

Il existe en tous lieux une loi morale supérieure qui châtie l'auteur d'un mal par ce mal lui-même. Interrogez les hommes de bonne foi : ils avoueront que les habitudes de dureté, de paresse et d'injustice, inséparables de l'esclavage, ont pour conséquences, à Cuba comme partout ailleurs, les consciences corrompues, les fortunes obérées, la religion méprisée, la magistrature suspecte, les mœurs dissolues, l'agriculture arriérée, le patriotisme énervé, la population amoindrie. Tel est le résumé du *Rapport* des délégués

de Cuba à l'enquête de 1867 et de celui des délégués de Porto-Rico, éloquens plaidoyers de morale chrétienne, de sagesse politique, d'expérience pratique et de patriotique indignation.

Comment donc une société riche, éclairée, généreuse, qui vit et qui souffre au milieu de ces maux, n'a-t-elle pas le courage de les anéantir sans retard? Pourquoi les habitans de Cuba et de Porto-Rico n'affranchissent-ils pas leurs esclaves? Cela ne peut tenir qu'à deux motifs, la peur et l'intérêt. Interrogeons ces deux motifs. La peur se conçoit. Ce n'est pas la peur de la révolte : une insurrection est bien plus à redouter avant qu'après la suppression de l'esclavage; c'est la peur de la ruine. On craint que l'esclave ne veuille plus travailler, et cette inquiétude est assez naturelle, puisqu'on a tout fait pour lui rendre le travail odieux. Cependant l'exemple des colonies anglaises, françaises, hollandaises, prouve la parfaite vérité de ce mot du marquis de Sligo, gouverneur de la Jamaïque au moment de l'émancipation, en 1835 : « toutes les fois que les propriétaires veulent que la chose aille bien, elle va bien. » L'exemple des États-Unis du sud, où déjà le travail libre arrive presque à fournir autant de coton que le travail servile en produisait avant la guerre, est plus significatif encore. La vérité, constatée partout, c'est qu'un quart à peu près des anciens esclaves retourne à la vie sauvage, un quart va dans les villes, une moitié reste aux champs; mais une meilleure distribution du travail, l'introduction des machines, la concentration des usines, une surveillance plus exacte, surtout un travail plus intelligent et plus énergique, parce qu'il est stimulé par l'intérêt personnel, permettent de tirer de cent hommes libres des résultats bien supérieurs à ceux que produisent deux cents esclaves.

La preuve de cette assertion n'est pas à faire, elle est faite à Cuba même. Une grande sucrerie agricole entièrement desservie par le travail libre a été fondée en 1864 par MM. Odoardo frères, de La Havane, sous le nom de La Ruche, *La Calmena*, et cette sucrerie produit 1 million de kilogr. de sucre par an. Toutes les opérations, à commencer par le défrichement des forêts qu'a remplacées la plantation, ont été exécutées par des ouvriers presque tous blancs, et même Européens, travaillant en toute saison, dans les meilleures conditions de santé, sous la direction spéciale de M. A. Odoardo, ancien élève de l'école d'agriculture de Grignon. Cet exemple peut rassurer les Cubains sur les applications du travail libre. Une autre leçon est fournie par l'expérience. L'esclavage et même la traite ne peuplent pas. La vie est étouffée, le mariage empêché par ces enrôlemens forcés d'hommes sans femmes. Les ouvriers libres européens, seules recrues désirables, ne veulent pas se

mêler à des Chinois dégradés ou à des esclaves, et c'est la liberté seule qui peut donner aux Cubains l'espoir d'un courant d'émigration facile à attirer vers des contrées si belles.

Reste à examiner quel profit les Cubains tirent de l'esclavage. Est-il bien certain d'abord que l'usage des esclaves soit le même dans toutes les industries ? Dans les villes, où les domestiques même commencent à être remplacés par des blancs et par des Chinois, il n'y a que 75,000 esclaves sur 500,000 habitans. C'est dans les sucreries et dans les *cafétaux* que la population esclave se concentre de plus en plus. L'élément libre entre déjà pour cinq sixièmes dans le total des bras employés par les fermes et les plantations de tabac (1). L'île de Cuba, particulièrement dans les régions appelées Vuelta-Abajo, Vuelta-Arriba, Partidos, produit par an environ 600,000 *tercios* de 40 kilogrammes, soit 24,000 tonnes d'un tabac célèbre dans le monde entier; elle consomme un tiers de cette production, et deux tiers, l'un en feuilles, l'autre tordu en cigares ou cigarettes, sont exportés sans que l'on puisse extraire un chiffre exact de la *Balanza del commercio*, parce que la moitié de la sortie s'opère en fraude. Le tabac a des crus renommés comme les vins de France; mais, sur les *vegas de punteria* ou terres de réputation, comme Flor de Tabacos, Cabañas, Figaro, il ne se récolte pas plus de 3 à 4,000 tercios. La plupart des *vegas* sont affermées par petits lots à des familles qui les cultivent elles-mêmes avec quatre ou cinq nègres. Les mauvaises habitudes engendrées par l'esclavage exercent leur détestable influence sur la culture, qui épuise la terre et rapporte peu, sur la fabrication, ruinée par le gaspillage de la matière première et l'absence de comptabilité, enfin sur le commerce, entaché de fraude et toujours exposé à des alarmes qui paralysent le crédit. Les *vegueros*, à part quelques grands exploitans, sont presque tous gênés. Le tabac n'emploie que 17,000 esclaves avec plus de 100,000 travailleurs libres. La proportion des esclaves est encore de 25,942 contre 7,499 ouvriers libres dans les *cafétaux;* mais elle diminue chaque jour, et la cul-

(1) Voici la distribution de la population des campagnes de Cuba :

	Blancs.	Libres de couleur.	Esclaves.
Sucreries.....	41,601	3,876	172,671
Cafétaux.....	5,682	1,817	25,942
Prairies.....	73,781	14,780	37,734
Tabac.....	75,058	28,527	17,675
Fermes.....	178,185	23,026	24,850
Culture maraîchère.	57,713	27,116	6,918
Divers.....	7,999	1,507	2,424
Total....	440,019	100,649	288,214

ture du café devient de moins en moins importante. La population esclave intéresse donc presque exclusivement les sucreries agricoles, que l'on nomme à Cuba les *ingenios*, auxquelles sont attachés encore plus de 170,000 esclaves.

Il convient de distinguer ici deux classes d'établissemens. Quelques sucreries, appartenant à des propriétaires intelligens et riches, éblouissent par une prospérité extraordinaire. Les procédés les plus perfectionnés de la chimie et de la mécanique y sont employés. Les noirs sont bien traités; les terres ne sont pas épuisées. Des associations de propriétaires se forment autour d'usines centrales. Pour diminuer les frais généraux, on agrandit les exploitations, et il y a des sucreries qui produisent jusqu'à 3 et même 4 millions de kilogrammes par an. L'état ordinaire est bien différent. Il n'y a pas moins de 1,500 *ingenios* à Cuba, ils produisent un peu moins de 586,500 tonnes de sucre. C'est donc une production moyenne de 39 tonnes par établissement. C'est bien peu, et c'est à l'esclavage qu'on doit surtout s'en prendre. Il faut toujours beaucoup plus de bras pour un même travail avec des esclaves qu'avec des hommes libres; cela est naturel, parce que l'esclave n'a pas d'intérêt à travailler, à hausser le prix de son rachat, parce qu'il est sans instruction, et aussi parce que le maître est plus désireux de compter un grand nombre de vassaux que de distribuer économiquement la besogne. Or, comme le dit très bien M. Fr. d'Armas dans un livre marqué au coin de la conscience et de la modération (1), la question importante est de savoir non pas si le travail servile coûte moins que le travail libre, mais s'il produit moins. Les esclaves exigent un premier capital, et leur prix va toujours en augmentant; leurs chômages, leurs maladies, retombent sur les maîtres; leur agglomération en un même point élève le prix des loyers et des vivres, et éloigne les ouvriers libres. Tout compte fait, le travail servile arrive à produire moins et à coûter presque autant que le travail libre.

Aussi la plupart des sucreries sont chargées d'hypothèques. Elles ne se vendent que rarement et avec des termes très longs. Le revenu s'obtient souvent en entamant le capital, c'est-à-dire en épuisant le sol, en défrichant sans cesse des terres neuves, en ne réparant pas les bâtimens et les appareils, dépenses que l'on finit par faire trop tard à coups d'emprunts qui pèsent sur l'avenir et conduisent à la ruine. C'est pourquoi M. d'Armas affirme que l'esclavage tue le capital, en sorte qu'il est rare à Cuba de voir un petit-fils posséder le bien de son grand-père. Le même auteur consacre un chapitre spécial à cette question : y a-t-il des béné-

(1) *De la Esclavitud en Cuba*, p. 209.

fices dus à l'esclavage? et il répond : autrefois peut-être, aujourd'hui certainement non. Le revenu net, signe en tous pays de la richesse, est très faible, même dans les sucreries les mieux dirigées. Des renseignemens aussi précis que curieux ont été réunis dans deux *Rapports sur la colonisation et sur les sucres* publiés en 1862 par l'un des plus grands *hacendados* de Cuba, M. Juan Poey, dont la belle habitation, *Las Canas*, a été décrite dans la *Revue* par M. Ernest Duvergier de Hauranne (1). M. Poey prouve par des chiffres que 145 travailleurs sont employés au travail qui pourrait être exécuté par 74; il établit que la même quantité de terre produit deux et trois fois plus à la Réunion, à la Barbade, à la Guyane anglaise, au Bengale et même à la Jamaïque qu'à Cuba. Il résulte de ses recherches et aussi de celles de M. d'Armas (2) que le revenu net annuel d'une sucrerie moyenne est de 4,70 pour 100 par an. Il existe un grand nombre d'établissemens où, suivant M. Poey, il y a un déficit annuel qu'il évalue à plus de 5 pour 100 du capital engagé. La mortalité des esclaves doit entrer en ligne de compte; elle est beaucoup plus rapide que celle des blancs; en même temps le chiffre des naissances est beaucoup plus lent. L'esclavage a pour libérateurs la mort et la stérilité, et tout le calcul du maître, dans les vieilles sucreries où n'a pas pénétré l'esprit de progrès, consiste à déterminer si le profit sur la production plus grande du sucre est supérieur à la perte sur la mortalité plus prompte des nègres.

Enfin tous les habitans de Cuba, sans distinction d'opinions, de préjugés, d'intérêts, déclarent et répètent que le plus clair du revenu net est absorbé par le fisc. L'île de Cuba, l'île de Porto-Rico succombent sous le poids des impôts de toute nature, impôt direct sur les propriétés, droits d'*alcabala* sur la transmission des esclaves, droits de douane, taxes de toutes les formes et de toutes les dénominations, sans parler des exactions secrètes. Nous voici parvenus, après un long détour, en face de la cause, de la vraie cause des résistances que toute réforme dans le régime des colonies rencontre à Madrid. Nous touchons en même temps du doigt une loi de l'histoire. Dans toutes les sociétés coloniales, la puissance arbitraire des maîtres sur les esclaves a eu pour conséquence la puissance arbitraire de l'état sur les maîtres. La propriété la plus absolue est en même temps la plus fragile; elle est sans limite et sans repos. Pour se défendre contre une révolte, toujours redoutée parce qu'elle est toujours juste, les maîtres ont besoin d'être protégés, et toute protection se paie. La protection apparaît

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1866.
(2) *La Industria azucarera en Cuba*, par M. d'Armas.

sous la figure du soldat et du percepteur. Peu à peu à une situation exceptionnelle s'adapte une législation exceptionnelle. Déshabitués de tout effort, amollis par des jouissances mêlées de remords, peu fondés à se montrer chatouilleux sur la distinction du juste et de l'injuste, les colons ne savent plus résister. Le gouvernement tue d'ailleurs la résistance par la mort quand cette résistance arme les bras, par l'exil quand elle délie les langues, et si l'on se demande comment il est si facile de se former en Europe une opinion sur les affaires de Cuba, la réponse est simplement que les capitaines-généraux ont successivement banni en Europe la plupart des Cubains qui avaient une opinion. Les colons s'aperçoivent bien tard que l'on ne peut passer une chaîne au pied d'un esclave sans sentir une autre chaîne invisible s'appesantir sur soi. C'est la réalisation du mot du poète :

Ah! l'esclave le mieux attaché, c'est le maître.

Il en a été ainsi dans toutes les sociétés coloniales infectées par l'esclavage; mais les Espagnols ont su dépasser sous ce rapport tous les autres peuples, les Romains aussi bien que les Anglais, et faire peser sur leurs sujets d'outre-mer le plus lourd fardeau de fonctionnaires et d'impôts que jamais colonie ait supporté.

II.

Depuis la conquête, le système politique et administratif de la péninsule fut appliqué aux possessions lointaines, assimilées, au moins en principe, à la métropole; mais en fait les vice-rois et les capitaines-généraux eurent toujours une puissance bien supérieure à celle des gouverneurs de province, et il fallut la tempérer par le pouvoir modérateur des cours supérieures de justice. Il ne faut pas oublier pourtant que Cuba et Porto-Rico avaient, au commencement du siècle, une population peu considérable. Or, sous les tropiques, la superficie et la fertilité ne font pas l'importance véritable des colonies; les surfaces sont toujours grandes, les terres sont toujours fertiles, l'homme seul donne de la valeur à la terre, et tout dépend du chiffre de la population. Lorsque les événemens qui relient le XVIIIe siècle au XIXe eurent produit la constitution démocratique de 1812, abolie en 1814 et momentanément restaurée en 1820, le régime constitutionnel fut étendu à l'Amérique espagnole, et les représentans de Cuba et de Porto-Rico prirent place aux cortès. Le droit d'élire des députés fut plus tard maintenu aux deux îles par le statut royal de 1834, et la révolution de 1836 sembla d'abord le respecter; mais lorsque leurs délégués se présentèrent pour siéger, on refusa de les recevoir, et la constitution de 1837 fé-

clara, dans son second article additionnel, que « les provinces d'outre-mer seraient gouvernées par des lois spéciales. » Depuis trente-deux ans, ces lois sont toujours demeurées à l'état de promesses, répétées par l'article 80 de la constitution de 1845 dans les mêmes termes, avec le même effet.

L'acte qui, malgré de nombreuses lois sans cesse violées, résume toute la législation politique des deux îles est l'ordonnance royale du 28 mai 1825. Les pouvoirs des capitaines-généraux y sont définis en termes auxquels on ne reprochera pas de manquer de clarté. « Le roi notre seigneur, y est-il dit, afin de conserver dans la précieuse île de Cuba sa légitime et souveraine autorité et la tranquillité publique, vous accorde toute la plénitude des pouvoirs que les lois militaires confèrent aux gouverneurs des places assiégées. Par conséquent, sa majesté le roi vous accorde l'autorisation la plus étendue et la plus illimitée, non-seulement pour exiler de l'île toute personne, quels que soient son rang, sa classe ou sa condition, dont la présence pourrait vous inspirer des soucis,... mais aussi pour suspendre l'exécution des ordres et ordonnances expédiés sur les diverses branches de l'administration publique. » En face d'un tel pouvoir, comparé par le gouvernement lui-même à celui du commandant militaire d'une place assiégée, il n'existe pas depuis 1837 à Madrid ni à La Havane l'apparence même d'une assemblée ou d'une corporation quelconque qui représente les droits, protége les intérêts, exprime les vœux de la population coloniale.

En revanche, la métropole est représentée dans les deux îles par un nombre de fonctionnaires véritablement fabuleux. La légion des solliciteurs d'emploi est peut-être plus considérable à Madrid qu'à Paris, et c'est beaucoup dire. A chacun des innombrables changemens de cabinet, on fait un remaniement des employés. Les petites affaires donnent lieu à des dossiers immenses qui partent pour le ministère des colonies à Madrid, et il faut payer des agens pour les en faire revenir après d'interminables délais. Selon le témoignage de M. Queipo, fonctionnaire lui-même, la justice coûteuse et boiteuse de Cuba « est un ver rongeur qui mine l'île (1). » A part quelques exceptions honorables, les fonctionnaires espagnols vont aux colonies pour s'enrichir. Les capitaines-généraux eux-mêmes sont des personnages politiques ou militaires que la faveur royale envoie faire fortune à Cuba ou à Porto-Rico, et, si l'on aime à environner de respect, comme purs de tout soupçon, un Valdès, un Serrano, un Dulce, on sait trop que la traite des esclaves a été pour plusieurs autres gouverneurs l'origine d'une richesse honteuse. Il y a longtemps que dans une dépêche officielle du 2 mai 1844 lord

(1) *La Question de Cuba*, par M. Queipo, 1859, p. 19, 20.

Aberdeen écrivait : « Les seules personnes qui portent la main à la continuation de la traite sont les officiers de la couronne d'Espagne. » Cette violation honteuse des traités et de la morale n'a cessé que depuis peu de mois.

Les plus mauvais gouvernemens sont partout aussi les moins économes. Le budget de l'année 1865-1866, sur 159,288,365 francs de recettes, se solde par un excédant d'à peu près 25 millions; cet excédant, d'après le décret du 25 mai 1865, est affecté savoir : 14,997,500 francs à l'amortissement des billets du trésor, 10 millions de francs à des remboursemens à la banque de La Havane pour avances au gouvernement. C'est dire qu'il sert à payer des dettes de l'état, qui applique déjà 131 millions à ses dépenses dans la colonie. Ces dettes de l'état, évaluées à plus de 100 millions, ont-elles été créées dans l'intérêt de Cuba? Nullement. Elles ont été contractées pour faire face aux embarras financiers du gouvernement de Madrid. Voici comment les choses se passent le plus souvent. Dans les momens de crise financière, le gouvernement vend pour argent comptant à des maisons de banque des traites sur le trésor de Cuba, traites qui tombent sur la colonie à des momens souvent si désastreux que l'escompte monte jusqu'à 15 et 18 pour 100 à cause de la double nécessité de payer ces traites, d'emprunter, si le trésor est vide, et d'acheter de nouvelles traites sur Londres ou sur Paris pour rembourser les banquiers de leurs avances. De là des faillites et des troubles inopinés dans toutes les affaires. Sous le coup de ces exigences, la banque de La Havane a dû suspendre ses paiemens en espèces le 22 décembre 1866, les autres banques l'ont imitée forcément, et le gouvernement, corrigeant l'arbitraire par l'arbitraire, a autorisé la banque à ne pas rembourser ses billets au porteur. La dette du gouvernement envers la banque dépasse le double du capital de cet établissement (25 millions de francs), et l'émission des billets, limitée au double aussi par la loi, a été portée au triple du capital par un décret du gouvernement local. La même banque, encouragée aux abus, distribuait à ses actionnaires des dividendes de 15 et 20 pour 100 pendant que ses billets, vrai papier-monnaie avec cours forcé, subissaient un escompte de 5 pour 100. En 1868, une opération pour un emprunt de 50 millions de francs avec la garantie des revenus de Cuba avait été contractée entre le ministre d'outre-mer, M. Marfori et la maison Bishoffsheim et Goldschmidt, qui avait déposé en garantie 2,500,000 fr. Ces banquiers ayant voulu, avant de payer, s'assurer de la légalité de l'emprunt, M. Marfori répondit en confisquant le dépôt de garantie. Il y a un procès pendant. Il va sans dire que les 50 millions n'étaient pas destinés au service des Cubains.

Pour subvenir à un magnifique budget de 160 millions, il faut à la fois des richesses considérables et des impôts bien lourds. A Cuba, tout est taxé. Outre les impôts sur la propriété foncière, il y a des tarifs douaniers très élevés et très variés; il y a eu jusqu'en 1867 un droit d'*alcabala* de 6 pour 100 sur la vente des esclaves, en sorte que, si un esclave avait changé de maître huit fois dans sa vie, le fisc avait prélevé 48 pour 100 de sa valeur vénale. La farine est soumise à un régime vraiment exorbitant, l'île étant obligée de se fournir de farines espagnoles, qui arrivent souvent avariées et toujours très chères après un si long voyage. Il n'est pas rare que les farines des États-Unis, très bonnes et si faciles à apporter avec un fret modéré, fassent le voyage d'Espagne pour revenir à Cuba. Le pain et le biscuit, dont les noirs ne sont pas moins friands que les blancs, sont presque toujours chers, et deux fois par jour chaque famille, en prenant son repas, maudit la loi qui lui impose un pain coûteux et de qualité médiocre. Dans l'enquête de 1867, le gouvernement avait assez naïvement posé cette question : « quelles sont les causes du manque constant d'équilibre dans les échanges entre Cuba et l'Espagne? » Il est clair que l'échange devrait naturellement être favorable à Cuba, puisque la population de la métropole est plus nombreuse que celle de l'île, et puisque les produits de l'île sont plus essentiels aux Espagnols que ceux de l'Espagne ne sont essentiels aux Cubains. Or il n'en est pas ainsi. Le système colonial détruit l'ordre naturel des choses.

Le commerce intérieur à Cuba pourrait devenir très important. L'île est longue; on la compare souvent à une langue d'oiseau; les principaux centres de l'intérieur sont à peu de distance des côtes. La partie centrale pourrait très bien fournir de bestiaux la partie occidentale; mais les transports sont trop chers, parce que l'île manque presque entièrement de routes et de tout ce réseau de la viabilité rurale que la construction des chemins de fer ne peut remplacer. Aucune application plus utile des excédans de budget ne pourrait être faite par un gouvernement soucieux des intérêts locaux. Les recettes de Cuba sont malheureusement affectées à solder l'arriéré de la métropole. « Avouons, disait le général Serrano en sa déposition à l'enquête de 1867, que dans les dernières années on a abusé des finances de Cuba, ce qui a provoqué en grande partie la crise dont souffre l'île, et a mis son trésor dans une situation alarmante. »

Si Cuba paie les dettes de Madrid, comment s'y prendra Madrid pour assurer une indemnité aux propriétaires d'esclaves de Cuba? La réponse à cette question semble tout à fait insoluble, on doit l'avouer, à moins qu'on ne repousse l'idée d'une indemnité. « Il est

des gens rigides, dit très bien M. Laboulaye, que révolte le mot seul d'indemnité. Ce n'est pas au maître qu'on la devrait dans leur opinion, c'est à l'esclave. Ce raisonnement excessif ne m'a jamais convaincu. Ce n'est pas l'esclave qui paie l'indemnité, c'est la société; or la société est plus coupable que l'esclave. C'est elle qui a légalisé, maintenu, souvent même imposé l'esclavage. » On peut ajouter que l'indemnité est moins un remboursement de la propriété perdue qu'une avance au travail salarié qui remplace le travail forcé. Cependant il ne faut pas exagérer le prix des esclaves : il est juste que les propriétaires, après une si longue jouissance indue, supportent une partie de ce prix, et que la colonie, débarrassée d'une cause de désordre, en paie une autre partie.

D'après M. d'Armas, il y aurait à payer 350,000 esclaves à 400 dollars (2,000 fr.) chacun, soit 700 millions de francs. L'indemnité due à Porto-Rico pour 42,000 esclaves, évalués au même taux, serait de 84 millions de fr. Les délégués des deux colonies entendus à l'enquête de 1867 n'ont pas mis en avant des chiffres si exagérés. Ceux de Porto-Rico n'estiment qu'à 100 dollars les esclaves au-dessous de 7 ans ou au-dessus de 60, à 200 dollars ceux de 7 à 15 et de 50 à 60 ans, et à 400 dollars ceux de 16 à 50 ans seulement. Le chiffre total s'élève seulement à 60 millions de fr. pour leur île. Les délégués de Cuba, déduisant aussi les esclaves au-dessous de 7 ans et au-dessus de 60 ans, arrivent à un chiffre de 590 millions. Ces chiffres eux-mêmes sont susceptibles de réduction, ne fût-ce qu'en éliminant les esclaves « de traite, » déjà libres de droit. L'Angleterre a payé seulement 625 fr. par tête, la France 500 fr., la Hollande 450 fr., le Danemark 375 fr. L'indemnité pour les esclaves des États-Unis paraissait impossible à payer : on l'évaluait à 5 milliards; la guerre est venue qui en a coûté 10, l'abolition a dû être proclamée dans le sang et sans indemnité. Quel que soit le chiffre d'ailleurs, et l'Espagne n'eût-elle qu'à en payer le tiers, ce serait déjà beaucoup trop pour elle. L'Espagne n'est pas assez riche pour être juste, les habitans de Cuba et de Porto-Rico le savent bien : aussi n'attendent-ils pas qu'elle soit moins ruinée ou plus équitable, et ils ont le mérite de proposer des systèmes qui ne coûteraient à l'Espagne le paiement d'aucune indemnité.

III.

Je fais honneur des systèmes que je vais exposer aux habitans de Cuba et de Porto-Rico. Tous cependant n'ont pas droit à cet éloge. Il est, surtout parmi les colons d'origine péninsulaire, des théoriciens

fougueux qui nomment l'esclavage une chaîne paternelle; il est de sages *conservateurs* qui n'ont qu'une solution : « laissez faire le temps, et n'émancipez pas sans une préparation lente. » Nous connaissons par expérience les périls de cette prétendue sagesse. Il est bien doux d'attendre quand on est maître; pour l'esclave, attendre c'est souffrir plus longtemps, c'est mourir avant d'être libre. L'attente a déjà duré deux siècles. Le temps est sans doute un merveilleux agent de développement; par malheur, on oublie trop que, s'il développe le bien, il développe aussi le mal. Confiez au temps vos moissons à mûrir, soit; mais essayez donc de lui confier vos incendies à éteindre! Le temps est précisément ce que nous avons le devoir de ne pas accorder au mal; c'est lui donner le moyen de s'aggraver et de devenir incorrigible. Consultez les annales même de l'esclavage. Vous, Espagnols, vous n'avez pas voulu compter avec le temps, qui aurait présidé au développement graduel des sociétés coloniales sur ces terres ouvertes subitement à une nouvelle évolution de l'histoire des hommes. Vous avez voulu jouir vite, tirer promptement l'or de la terre, faire une fortune hâtive; vous avez forcé le sol à produire et l'homme à travailler, et maintenant vos trésors mal acquis sont épuisés : le temps a grandi le mal de la corruption et le mal de l'oppression, le temps a épuisé les sources de la richesse, il a empoisonné les sources de la morale, et c'est du temps qu'après cette funeste expérience vous attendez le remède et la guérison! Est-ce que l'esclavage, sur aucun point du monde, s'est éteint tout seul et graduellement? — Les maîtres qui, aux premières paroles d'émancipation, demandent une initiation graduelle à la liberté avouent par cela même que cette initiation n'est pas même commencée, et que leurs esclaves, après dix ans comme après cinquante, sont toujours à l'état sauvage. Dire que l'esclavage est l'école préparatoire de la liberté, c'est dire que l'immobilité enseigne le mouvement; il y a contradiction dans les termes. Il n'y a que la liberté qui apprenne à être libre. Tempérer, adoucir, user peu à peu la servitude! cela rappelle, disent les délégués de Cuba, ces Indiens de la rivière Caura qui demandaient aux missionnaires la permission de manger de la chair humaine encore une fois tous les mois, puis tous les trois mois, puis tous les six mois, afin d'en perdre insensiblement l'habitude. Ces délégués et tous les habitans éclairés des deux îles demandent « qu'on applique immédiatement la hache à la racine de cet arbre maudit de l'esclavage, afin qu'il ne reverdisse jamais. »

Avant tout, ils réclament l'abolition complète, radicale, de la traite des noirs d'Afrique. On est las d'entendre répéter que cet abominable trafic fut pendant deux siècles une des ressources financières de

l'Espagne, qui par dix traités ou *asientos* en a vendu le monopole à la France, au Portugal, à l'Angleterre, jusqu'au jour où une poignée de chrétiens persévérans, agissant sur l'opinion et par l'opinion sur le monde civilisé, obtinrent une déclaration solennelle du congrès de Vienne par laquelle toutes les nations chrétiennes s'unirent contre ce crime public par un sentiment commun de justice et de commisération. Cinq conventions particulières ont été conclues entre l'Angleterre et l'Espagne en 1814, 1817, 1819, 1822, 1835, 1845, pour la répression de la traite, et l'Angleterre a payé 400,000 livres sterling. Des ordres royaux, des lois, de belles promesses, sont partis de Madrid, et un dernier décret porte la date de 1866; mais le crime a continué grâce à un autre crime, l'achat de l'impunité. Cela est notoire. Dans l'enquête de 1866, M. San-Martin a pu dire : « Nous avons constamment menti à la face du monde. »

A la fin de 1865, des planteurs de Cuba formèrent entre eux une association contre la traite, s'engageant sur l'honneur à ne pas acheter des nègres introduits dans l'île depuis le 19 novembre 1865. L'association ne fut pas autorisée à Madrid. Dans l'enquête de 1867, M. d'Angulo, l'un des délégués, proposa que la traite fût déclarée piraterie, et cet avis fut fortement, mais vainement appuyé par le maréchal Serrano. L'assimilation est parfaitement fondée, et elle a été introduite dans la législation de l'Angleterre, du Portugal et même du Brésil. Les peines sévères portées contre le forban qui prend et vend des marchandises seraient bien plus méritées par le misérable qui prend et vend des hommes; mais les habitans des Antilles savent bien, et les négriers aussi, que la police de l'océan est difficile, qu'il y aura toujours des vendeurs d'une marchandise qui ne coûte rien et s'achète très cher, tant que l'achat n'aura pas cessé. La traite ne prend fin qu'avec l'esclavage. Aussi demandent-ils résolûment l'abolition de l'esclavage lui-même.

Les habitans de Porto-Rico, nous l'avons dit, ont aussi le courage de solliciter l'émancipation immédiate, avec ou sans indemnité. Il y a bien quelques récalcitrans, à en juger par la circulaire suivante du gouverneur ecclésiastique de la colonie.

« Ayant appris que l'on a répandu dans notre île de nombreux exemplaires de la *Lettre pastorale* que l'évêque d'Orléans a adressée au clergé de France en faveur de l'émancipation des esclaves, et la circulation de cet écrit étant dangereuse pour l'ordre de la province, son excellence le gouverneur supérieur civil a demandé au gouvernement ecclésiastique de prévenir tous les curés, s'ils connaissent quelques-uns de ces exemplaires dans leur paroisse, de me les remettre pour les faire passer

entre ses mains. Je vous communique cet ordre, comptant sur votre activité et votre prudence pour vous enquérir si ledit écrit existe dans le ressort de votre juridiction, et en cas affirmatif pour me le remettre, afin d'en prévenir la circulation. »

On aime à opposer à cette pièce la protestation des délégués de l'île. Sans être aussi résolus que les délégués de Porto-Rico, ceux de Cuba proposent que les propriétaires soient indemnisés par une combinaison fort inattendue, au moyen d'une vaste *loterie de libération* dont le plan est exposé à la suite de leur rapport. Aucun voyageur ne débarque à La Havane sans être assourdi par les marchands de billets de loterie (1). La loterie est le plaisir des blancs et des noirs, et comment ne croiraient-il pas, les uns et les autres, à un sort aveugle qui distribue les biens de ce monde, s'ils considèrent leurs destinées si différentes et si peu justifiées? De là l'idée de faire servir cette habitude générale, qui déjà profite au trésor, à la liberté des esclaves. La loterie serait de la somme nécessaire pour rembourser en sept ans, au taux de 2,362 fr. 50 c., tous les esclaves valides. L'île y contribuerait sur son budget pour 50 millions, et les maîtres auraient à payer à la caisse de la loterie le salaire de ceux des esclaves qui, ayant gagné la liberté, demeureraient à leur service pendant sept ans. Tous les esclaves recevraient des numéros. Un septième de ces numéros, sortant chaque année, procurerait la liberté à un septième des esclaves, dont le prix serait remboursé aux maîtres. Ceux-ci conserveraient pourtant ces esclaves à leur service jusqu'à la fin de la septième année, pour que leurs ateliers ne soient pas désorganisés. Au bout de ce temps, tous les esclaves auraient été affranchis, et tous les maîtres auraient été remboursés. C'est une espèce d'amortissement de l'esclavage par voie de tirage au sort. On ne peut évidemment avoir une opinion sur l'efficacité de ce moyen fort ingénieux que dans la colonie elle-même.

D'autres colons de Cuba demandent à l'Espagne une indemnité payable en plusieurs années au moyen d'un emprunt. Les raisons de la solliciter sont excellentes, car l'Espagne a abusé des richesses de Cuba; elle a reçu plusieurs fois en impôts la valeur des esclaves; elle a encaissé 10 millions payés par l'Angleterre, elle a imposé l'esclavage, elle a regardé ses colonies comme une mine à exploiter sans merci. Si la légitimité de la demande est indiscutable, la possibilité d'y satisfaire paraît chimérique, vu l'état des finances de l'Espagne. Plus intelligens et plus résolus, quelques habitans de

(1) Voyez les curieux récits de M. Ampère et de M. Ernest Duvergier de Hauranne dans les livraisons du 15 juillet 1853 et du 1er novembre 1868.

Cuba ont indiqué les compensations qu'ils ont le droit de réclamer à défaut d'indemnité. L'étude du budget de l'île de Cuba apprend que plus de 126 millions de francs sont mis à la disposition du gouvernement de Madrid (1). Si l'on rapproche ces chiffres de ceux du budget total de l'Espagne, on constate que les Antilles, avec une population de moins de 2 millions d'habitans, paient 35 pour 100 de la dépense militaire et maritime de la métropole, tandis que celle-ci, avec 16 millions d'habitans, paie seulement 65 pour 100. L'administration intérieure de la Péninsule coûte 25 millions de francs, l'administration intérieure des Antilles coûte 12 millions 1/2. La dépense a triplé depuis 1855 ; le seul service des travaux publics dans les îles supporte, pour une somme de travaux de 972,855 fr., des frais de personnel qui s'élèvent à 531,222 francs (2). Le budget secret, le budget des exactions, monte, d'après la déclaration des délégués entendus à l'enquête, à plusieurs millions, honteusement distribués entre la plupart des fonctionnaires espagnols.

La réforme du budget, la répression des voleurs, seraient les deux premières compensations de l'émancipation sans indemnité. La réforme de la législation du commerce, de la navigation et des douanes serait la troisième. La liberté commerciale a sauvé les colonies anglaises; elle diminuerait le prix des objets de consommation et par conséquent le prix de la vie de chacun, doublerait le commerce avec les autres peuples et par suite le prix de vente des produits, abaisserait les frets maritimes. Le commencement de liberté que l'Espagne accorda en 1817 au port de La Havane a été l'origine de la grande prospérité de l'île. Le trésor trouverait son compte à ces réformes, par exemple en ce qui touche la farine. Un droit de 4 ou 5 francs par baril de 100 kilogrammes rapporterait de 3 à 4 millions, tandis que la farine espagnole, privilégiée, ne paie pas de droit aux douanes et coûte cher aux habitans. Avec l'abolition de l'esclavage, il faut compter sur la sécurité et par conséquent sur la restauration du crédit et sur l'amélioration des produits industriels et agricoles. Enfin cette grande mesure de justice permettra de faire appel à l'immigration européenne et américaine, détournée de ces contrées magnifiques par l'esclavage, et

(1) En voici le détail :

Marine	20,046,100 francs.
Guerre	40,667,495
Finances	39,483,192
Subvention à l'île de Fernando-Pô	1,441,120
Excédans	25,000,000
Total	126,637,907 francs.

(2) Enquête de 1867, rapport des délégués.

de plus en plus nécessaire, indispensable. La mortalité des esclaves est croissante; les Chinois, par lesquels on essaie de remplacer les patiens et vigoureux travailleurs noirs, coûtent cher (1), et sont des artisans effrénés de crime et de débauche (2). « Ma conviction, m'écrit l'un des courageux et intelligens citoyens auxquels je dois ces informations, est que l'île de Cuba, livrée à ses propres ressources, est assez riche pour opérer pacifiquement et sans le secours pécuniaire de la métropole la transformation sociale qui se prépare par la révolution et le sang versé. » Les mêmes correspondans ne redoutent pas la dispersion des noirs, si des règlemens, empruntés aux autres nations qui ont aboli l'esclavage, facilitent les engagemens de travail, si les noirs sont bien traités et introduits enfin, par la religion, la famille et l'école, dans le vrai chemin de la civilisation.

La satisfaction de ces nobles désirs est subordonnée à la réforme politique. Tous les délégués entendus dans l'enquête de 1867 sollicitent le droit pour les habitans des Antilles de voter eux-mêmes, dans des assemblées locales, sous l'autorité du gouvernement supérieur, les budgets et les tarifs douaniers qu'ils auront à payer, — le droit d'être représentés aux cortès par des députés élus, — le droit de nommer un certain nombre de fonctionnaires, en un mot un régime analogue à celui sous lequel fleurissent les colonies anglaises et toutes ces petites sociétés fondées au loin par les nations de l'Europe, et parvenues peu à peu à l'âge de la majorité politique. « En attendant, disait lord John Russell dans un mémorable discours de 1850, que nos colonies soient assez fortes pour être indépendantes sans cesser d'être en bonne intelligence avec l'Angleterre, rendons-les capables de se gouverner elles-mêmes. » Ce langage caractérise le nouveau point de vue des nations civilisées dans les questions coloniales. La souveraineté n'est plus un profit, les colonies ne sont plus des fermes à exploiter. Ce sont des filles que l'on élève pour elles-mêmes, et il se trouve que ce système du désintéressement devient, même aux yeux de l'intérêt, le plus profitable. L'honnête et l'utile sont d'accord.

En résumé, les habitans les plus éclairés de Cuba et de Porto-Rico disent et redisent à l'Espagne : « Donnez-nous la liberté poli-

(1) Le prix d'un engagement pour huit ans est de 5 ou 6,000 francs, contrat, salaire et intérêts compris, sans parler de l'entretien.

(2) M. Fernandez Corredor classe ainsi les criminels :

Asiatiques.	1 sur 75
Hommes de couleur libre.	1 sur 344
Blancs.	1 sur 448
Esclaves.	1 sur 1663.

tique et commerciale, laissez-nous voter les impôts que nous payons, acheter à notre gré les denrées que nous consommons, vendre à notre gré les objets que nous produisons, et nous nous chargerons d'affranchir nos esclaves. Laissez-nous faire nos propres affaires. *Cuba farà da se!* » Si l'Espagne est insensible à cette voix de ses enfans d'outre-mer, ne sera-t-elle pas plus attentive à une autre voix qui s'élève à petite distance des côtes des Antilles? Cette voix répète aux habitans de Cuba : « L'abolition de l'esclavage et les institutions libres que l'Espagne vous refuse, la grande nation des États-Unis vous les offre. »

Il y a longtemps que cette parole a été prononcée pour la première fois, et tous les jours elle gagne du terrain. « J'avoue, disait Jefferson en 1823, avoir été toujours d'avis que Cuba serait l'addition la plus intéressante qui pourrait se faire à notre système d'états. » En 1827, Bolivar avait formé le projet d'affranchir les Antilles espagnoles avec le concours du Mexique; et les troupes étaient en marche quand un soulèvement du Pérou les força de revenir sur leurs pas. On assure que, sous le président Polk, il fut question à Washington et à Madrid d'une cession de Cuba au prix de 500 millions; l'Angleterre fit avorter ce projet. En 1852, la France et l'Angleterre essayèrent de former avec les États-Unis une convention qui garantirait à l'Espagne ses possessions des Antilles; mais, par une dépêche du 1er décembre 1852, M. Everett, alors secrétaire d'état du président Fillmore, repoussa ce projet de garantie commune, regardant « la question de la condition de ces îles comme purement américaine, et refusant de s'engager dans l'entrave des alliances, *entrangling alliances*, et de renoncer pour les États-Unis à une acquisition future qui est dans l'ordre naturel des choses. » C'est en 1854, le 18 octobre, qu'eut lieu à Ostende la conférence bien connue entre les trois ambassadeurs des États-Unis à Londres, à Paris et à Madrid, MM. Buchanan, Mason et Soulé, pour se concerter sur les moyens d'obtenir la cession de Cuba. Le plan entier des combinaisons de ces trois diplomates fut exposé dans une dépêche au président Pierce qui a été publiée, et c'est l'année suivante qu'avait lieu l'expédition avortée du général Lopez. Enfin, dans le message de 1859, M. Buchanan, devenu président, écrivait ces paroles effrontées : « Nos prédécesseurs ont fait savoir au monde que les États-Unis ont à plusieurs reprises tenté d'acquérir Cuba de l'Espagne au moyen d'une négociation honorable. Le pussions-nous, nous ne voudrions pas acquérir Cuba d'aucune autre manière... C'est la conduite que nous tiendrons toujours, à moins qu'il ne se présente des circonstances qui nous autorisent clairement à nous en départir... »

Le gouvernement espagnol n'a pas cessé de protester qu'il con-

sacrerait à la conservation de ces précieux restes de la puissance coloniale de la patrie son dernier homme et son dernier écu. La France et l'Angleterre ont protesté de leur côté, car elles ont un grand intérêt à opposer une barrière aux développemens gigantesques de l'Amérique du Nord; mais toutes ces protestations auraient été vaines, si elles n'avaient pas été appuyées sur l'inébranlable sentiment de loyauté de l'immense majorité des habitans des Antilles espagnoles malgré tant de justes griefs. Il y a eu sans doute à Cuba dans ce siècle bien des émotions, des agitations, des révoltes même, sans qu'on ait vu rompre le lien qui unit à l'Espagne cette île nommée dans tous les documens officiels l'île toujours fidèle, *la siempre fiel isla de Cuba*. Cette colonie ne s'est séparée de la métropole ni pendant la guerre avec le premier empire français, ni au moment de la révolte des colonies de l'Amérique du Sud, ni en 1837, lorsque les députés cubains et porto-ricains, légalement élus, furent injurieusement expulsés des cortès de Madrid, ni après les troubles de 1848, ni au moment de l'invasion de Lopez, si aisément arrêtée par le général Concha en 1855.

Il est vrai, les circonstances ne sont plus aujourd'hui les mêmes. Lorsque les États-Unis cherchaient à annexer Cuba, ils étaient divisés, et les états du sud étaient poussés par la honteuse ambition d'ajouter aux états à esclaves de nouveaux états à esclaves. C'eût été la capture d'un négrier par un autre négrier pour s'approprier la cargaison. Les États-Unis sont pacifiés, débarrassés de l'esclavage, ambitieux de grandeur et de conquête; ils viennent d'acheter à la Russie ses provinces américaines du nord, la baie de Samana à Saint-Domingue, Saint-Thomas au Danemark, ils portent les yeux sur le Mexique en désordre, sur Cuba révoltée. La France et l'Angleterre empêchèrent en 1855 la spoliation de l'Espagne, elles menacèrent les États-Unis d'une intervention, et cette menace paralysa les mouvemens du général américain Quitman, qui devait appuyer l'invasion de Lopez. Les deux puissances sont toujours intéressées au maintien de la domination espagnole dans un archipel où l'ambition américaine rencontre presque tous les drapeaux européens; mais l'Angleterre paraît peu portée aux expéditions lointaines, et il n'en peut plus être question de longtemps pour la France après l'issue de la guerre du Mexique. L'Espagne a donc à se défendre seule contre le mécontentement de ses colons, qui ne croient plus à ses promesses, et contre la convoitise de leurs voisins, que n'arrêtent plus les menaces de l'Europe. Ainsi isolée, livrée à l'anarchie et à la misère, elle ne peut pas détacher ou entretenir indéfiniment des flottes et des armées à 2,000 lieues de ses côtes. Les événemens semblent donc tous conjurés contre cette nation, qui a trop lassé la patience de ses sujets d'outre-mer. Il ne lui reste plus

qu'une seule chance de conserver ses colonies, c'est de les contenter enfin en s'appuyant sur les sentimens de loyauté et les instincts de prudence qui persistent au fond du cœur de leurs meilleurs citoyens.

Les principaux habitans de Cuba et de Porto-Rico ne désirent pas devenir Américains, et ils ont bien raison. Les États-Unis leur apporteraient des institutions plus libres; mais il n'est pas du tout certain qu'ils leur promissent des impôts moins pesans. L'Espagnol tient les emplois, le *Yankee* absorberait les fortunes, s'approprierait le sol, entrerait dans les industries. Si la race espagnole opprime les races qu'elle rencontre sur son chemin, la race américaine les supprime, et peu à peu la noble terre où reposent les restes de Colomb serait inondée et submergée par la marée montante d'une population nouvelle, chassant peu à peu devant elle les *hijos del país*.

Quel pourrait être au contraire le magnifique avenir de Cuba et de Porto-Rico, une fois que ces colonies seraient débarrassées de l'esclavage en haut et en bas! La situation et la superficie de ces belles contrées en font les îles britanniques du Nouveau-Monde. La Havane peut devenir le Londres des tropiques. Le courant de la population européenne ou américaine peut apporter 20 millions d'habitans à ces terres capables de les nourrir sans cesser de produire ces denrées d'exportation, le sucre, le café, le tabac, le cuivre, le bois, les bestiaux, dont la demande en tous les pays suit une progression continue. Le drapeau de l'Espagne cesserait peut-être dans un avenir lointain de flotter sur le palais du gouverneur; mais les liens de commerce et de consanguinité subsisteront entre les anciennes colonies et la métropole, devenues deux sœurs, au lieu d'être une maîtresse et une servante. Tels sont les rapports qui unissent désormais les États-Unis et l'Angleterre, comme deux parens qui ont oublié les discordes récentes de leurs pères pour ne se souvenir que de l'antiquité d'une commune origine.

Comment s'est conservée la belle colonie des Philippines, peuplée par 3 millions d'habitans (1), et pourquoi la puissance espagnole, malgré de redoutables voisinages, n'est-elle pas menacée à Manille? Luçon n'est pas beaucoup moins secourable que Cuba aux finances espagnoles, et les bons tirés sur les caisses de Manille figurent à côté des bons tirés sur La Havane dans les plus utiles valeurs du trésor de Madrid; mais les lois sont pleines de ménagemens envers les Indiens. Si le tagal ne travaille pas beaucoup, du moins il est libre et heureux. Les fonctionnaires espagnols sont très peu nombreux, les indigènes prennent part aux emplois, et ils sont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1852, le voyage aux Philippines de M. l'amiral Jurien de la Gravière.

seuls chargés de l'administration locale; le clergé est puissant, mais il ne se déshonore pas en protégeant la servitude; les communications entre les îles, rendues plus faciles par la vapeur, sont libres et fréquentes; les impôts ne sont pas lourds, et le gouvernement tire seulement parti de quelques monopoles. Assurément les exportations n'atteignent pas à un chiffre énorme; mais vraiment ce chiffre est-il le seul signe auquel se reconnaisse la prospérité d'un peuple, et un peu plus de justice ne vaut-il pas mieux qu'un peu plus de tabac pour l'honneur des hommes?

Il reste donc à l'Espagne un moyen, un seul, de ne pas perdre Cuba et Porto-Rico, c'est de renoncer au plus vite à l'ancien système colonial, système artificiel, dont les principes sont mauvais, dont les engagemens réciproques sont violés; c'est d'offrir résolûment à ces belles colonies la liberté de s'administrer elles-mêmes, à la condition d'affranchir leurs esclaves et de conserver le drapeau espagnol, enfin lavé de cette souillure. Ce n'est pas là une révolution, c'est, comme l'écrivait en 1843 M. le duc de Broglie dans son *Rapport sur l'esclavage*, « le retour à l'état ordinaire et normal des sociétés civilisées. » Ne peut-on pas espérer que les hommes politiques de l'Espagne, animés d'un esprit nouveau, oublieux de leurs discordes, relèveront l'honneur de leur patrie par un accord soudain sur une si grande question de justice et d'humanité? La résolution à prendre est imposée à la fois par la conscience et par la nécessité. Les députés de l'Espagne ont entre les mains une occasion solennelle de sauver à la fois les possessions et l'honneur de leur patrie, d'apaiser de loin la révolte, de forcer les Cubains à la reconnaissance et l'Europe à l'admiration.

Il ne peut plus se passer un long temps sans que nos souhaits aient reçu une heureuse confirmation ou le plus triste des démentis. Selon que l'esclavage tombera au milieu d'une insurrection sanglante ou qu'il cessera par une résolution généreuse des cortès, les habitans de Cuba et de Porto-Rico doivent s'attendre à traverser des jours plus ou moins mauvais; mais dans les deux cas ils ont à subir une période d'efforts, d'initiative et de sacrifices. Il n'était pas inutile de rappeler les précédens de cette crise aiguë, afin d'empêcher que l'on ne faussât l'histoire en attribuant plus tard à l'abolition de la servitude des ruines qui seront dues à d'autres causes, à une mauvaise institution aggravée par un mauvais gouvernement. L'heure inattendue où il faut tôt ou tard payer ses dettes à l'inévitable justice n'est jamais douce. « Ce serait trop facile, a dit quelque part M. Thiers, si l'on n'avait qu'à renoncer à ses fautes pour en abolir les conséquences. »

AUGUSTIN COCHIN.

AHMED

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Le 23 janvier, à deux heures, comme nous rentrions d'une petite excursion, la flottille des jeunes princes apparut : trois bateaux à vapeur, une belle dahabié et une écurie flottante vinrent s'arrêter à la file sous la berge de Louqsor; le premier bateau remorquait la dahabié des princes, le second portait leur gouverneur, M. le commandant Haillot et sa famille; les chevaux venaient ensuite, et le moudir de Keneh fermait la marche.

Quand les navires furent amarrés, nous fîmes notre visite aux altesses. Sur un même divan, dans le salon de la dahabié, trois jeunes gens du même âge ou peu s'en faut étaient rangés par ordre de primogéniture. Ils avaient environ seize ans, et portaient l'uniforme de l'école militaire; Méhémet-Pacha, l'héritier présomptif, arborait seul les galons de sergent. En nous voyant entrer, ils se levèrent pour nous tendre la main, et l'aîné nous dit avec beaucoup de bonne grâce que les hôtes du père étaient des amis pour les fils. Hussein-Pacha, qui achève son éducation à Paris, et Hassan-Pacha, maintenant à Londres, nous accueillirent aussi cordialement que leur frère; ces trois jeunes gens ne faisaient qu'un, la meilleure harmonie régnait entre eux. Nous avons eu le temps de les étudier, car ils nous retinrent à dîner dès le premier jour, et ils nous associèrent à toutes leurs excursions durant une quinzaine. Ils sont très intelligens, avec des aptitudes diverses, et raisonnablement

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, et des 1er et 15 avril.

instruits, parlant trois langues, le français, le turc et l'arabe, frottés de littérature et de science, versés dans l'histoire d'Égypte et même initiés par M. Mariette à l'archéologie nationale, bons musulmans sans l'ombre de fanatisme, vaillans avec douceur, passionnés pour les exercices du corps et cavaliers pleins de feu. Notre première impression fut qu'ils sauraient tenir leur rang parmi les jeunes princes d'Europe, et l'expérience qui s'est faite ne nous a pas démentis.

A partir de leur arrivée, notre voyage prit un air de gala; ce fut comme une fête perpétuelle. La moindre excursion devenait un prétexte à fantasia; on ne sortait pas pour deux heures sans que les cavaliers accourussent des villages voisins, on ne visitait pas un temple sans improviser un carrousel, soit à l'aller, soit au retour. Toutes les dahabiés qui circulaient sur le Haut-Nil apprirent que Thèbes était en joie, elles y furent bientôt réunies, et le spectacle du port devint charmant. On se pavoisait tous les jours, on illuminait tous les soirs, on faisait parler la poudre. Le grand jour du beiram, qui clôt le rhamadan et commence la nouvelle année (25 janvier 1868), fut célébré par un redoublement de liesse. Les équipages rompirent le jeûne avec un certain éclat; on leur distribua de l'argent, ils égorgèrent des moutons, le *schévirmé* rôtissait partout, une fumée grasse et succulente embaumait la rive du Nil. Les jeunes princes, en grande tenue, dans leur dahabié, reçurent les hommages et les complimens de leur maison, des fonctionnaires et de leurs hôtes; on déjeuna sommairement chez eux, puis tout le monde prit passage à leur suite sur le bateau du moudir, qui descendit le Nil et nous déposa tous sur la rive gauche, à une lieue de Thèbes, devant Bab-el-Molouk.

Les chevaux et les ânes, tout harnachés, attendaient au bord du fleuve. Le premier mouvement des princes fut, comme à l'ordinaire, de partir à travers champs; suive qui peut! Ces jeunes gens sont vifs comme la poudre; le galop à fond de train est leur allure naturelle chaque fois que les devoirs du rang ne les condamnent point à rester graves. Après eux, chacun se mit en selle, et la joyeuse cavalcade s'*égailla* dans une large plaine, comme un pigeonnier s'éparpille dans le ciel bleu. Les riverains accouraient en foule et s'enfuyaient aussitôt : contradiction bizarre, mais logique; la curiosité les attire et la peur des coups de courbach les renvoie. Ils aiment leur souverain et sa famille aussi; ils seraient enchantés de témoigner leur affection au jeune homme qui doit un jour régner sur eux, et l'escorte les chasse comme une racaille importune. Cette ingratitude des grands nous surprit à première vue et nous scandalisa même un peu. Nous savions qu'elle était dans les mœurs orientales : à Constantinople aussi, les cavas font place nette sur le

chemin du sultan; mais nous nous demandions pourquoi le zèle de quelques subalternes s'interpose entre la personne des princes et l'empressement des sujets. Tout nous fut expliqué par le hasard, ce grand révélateur, un jour que nous nous étions aventurés sans escorte dans le village de Louqsor. Une nuée de bambins s'abattit sur nous; en moins de dix minutes, nous fûmes entourés, assaillis, étourdis par cent moineaux sans plumes qui piaillaient au bakchich, et qui seraient venus pour un rien le prendre dans nos poches. Ce jeune peuple devient familier jusqu'à l'impertinence dès qu'on cesse de le tenir en respect; il passe sans transition de l'humilité la plus navrante à l'importunité la moins tolérable, et celui qui le tient à distance fait bien.

Rien n'est réjouissant à l'œil comme une fantasia de chevaux et d'ânes éparpillés sans ordre dans cette belle vallée du Nil. La diversité des types, des mouvemens, des costumes, produit une harmonie originale dont nos foules les plus bariolées ne donneraient qu'une idée inexacte. Les couleurs se détachent ou se marient autrement que chez nous sous cette lumière intense; il semble que le blanc y soit plus blanc et le bleu d'une qualité toute particulière. La cotonnade des fellahs est teinte dans une solution d'indigo, comme la blouse de nos paysans et de nos ouvriers; elle paraît incomparablement plus fraîche, plus brillante et plus riche, et même à l'état de haillon, quand l'étoffe est usée et la couleur amortie, ce tissu misérable prend une suavité de teinte qui vous émerveille à cent pas. Nous aimions à nous éloigner, à grimper sur un tertre ou sur un pan de ruine pour jouir du tableau mouvant et le graver au vol dans notre mémoire. Les groupes héroïques, bibliques, naïfs, grotesques, se formaient, se dissipaient, se confondaient, et toujours au plus fort de la mêlée on voyait apparaître sur un grand cheval à poil bourru un long domestique français tout habillé de noir et brandissant en manière de djérid un magnifique parapluie; c'était le valet de chambre de Méhémet-Pacha.

Les jeux équestres finirent sur la limite du désert, au pied de la chaîne libyque. Une gorge profonde, étroite, aride, désolée, s'ouvrait devant nous. C'est le chemin des tombeaux, la route antique que les rois suivaient pour se rendre à leur dernière demeure. On s'arrêta, on se rangea; les princes prirent la tête de l'escadron, et durant plus d'une heure le cortége défila comme une procession silencieuse et recueillie dans ce ravin, qui ne peut être qu'un lit de torrent desséché. D'où venait un torrent dans cette région qui, de mémoire d'historien, n'a pas reçu deux gouttes de pluie? Le climat de l'Égypte n'a donc pas toujours été ce qu'il est. Si les caillous roulés qui se dérobent sous le pied des chevaux pouvaient prendre la parole, ils nous raconteraient des événemens

plus antiques, plus étranges et plus curieux que les mystères d'Isis.

A chaque pas, on se heurte contre un nouveau problème. La route que nous suivons est la seule, ou du moins la seule connue, qui mène aux sépultures des rois; or il est à peine admissible que les anciens aient voituré de grands sarcophages de granit dans une voie où deux cavaliers ne peuvent pas toujours passer de front. M. Mariette incline à croire que les tombeaux communiquaient avec la ville par un tunnel creusé sous la montagne; il cherche ce passage depuis plusieurs années, le trouvera-t-il?

Le soleil tombe d'aplomb sur nos têtes, la réverbération du sol nous éblouit; la chaleur est accablante, on sue à grosses gouttes. Quelques fellahs nous suivent avec des gargoulettes, et l'on se rafraîchit tout en marchant. Pas un brin d'herbe à voir, pas un oiseau, pas un insecte; les hirondelles du désert, qui sont couleur de sable, évitent la vallée de la mort; le seul être vivant que l'on y rencontre parfois, c'est la vipère à cornes. De quoi s'y nourrit-elle? Personne n'en sait rien. Jamais route ne nous a paru si longue, et pourtant cette désolation ne manque ni de grandeur ni de beauté. La tristesse nous envahissait; chacun allait devant soi sans ouvrir la bouche.

Enfin la tête de colonne fait halte, et l'on met pied à terre dans une sorte de carrefour où rien n'indique le voisinage des tombeaux. Ces pauvres pharaons ont fait des prodiges de ruse pour cacher leurs dépouilles et assurer la paix de leur dernier sommeil. On les a pourtant déterrés, et la gloire ou le démérite de cette profanation n'appartient pas à nos contemporains; tous les tombeaux qui se découvrent ont été violés et refermés depuis des siècles.

Un serviteur allume des bougies qu'il nous distribue à la ronde, comme si toute la compagnie allait se mettre au lit. Il s'agit de visiter la maison funèbre de Séti Ier, père de Rhamsès II. C'est mieux qu'une maison, c'est un vrai palais souterrain : vestibule, escaliers, galeries, salons, petits appartemens, rien n'y manque que les écuries. On se perdrait, même avec une lanterne, dans ce dédale somptueux où les peintres et les sculpteurs ont décoré jusqu'au moindre recoin. Une incroyable somme de travail humain est enfouie dans chacune de ces sépultures qui ne devaient jamais voir la lumière. Le despotisme des pharaons éclate ici dans son énormité; on n'admire pas sans effroi ce gaspillage de main-d'œuvre imposé à un peuple qui habitait des maisons de boue. L'Égypte ancienne a mis toutes ses épargnes dans des ouvrages religieux ou funèbres, la nation n'a rien gardé. Il est heureux pour nous que ces retraites mystérieuses aient protégé mille matériaux indispensables à l'histoire, et pourtant le sens commun s'irrite à l'idée que tant d'hommes ont immolé la vie terrestre, qui est la vraie, au rêve

d'un autre monde et au fantôme d'une immortalité chimérique.

Nous descendons dans quatre ou cinq tombeaux : les plans sont variés; mais l'esprit est partout le même et l'exécution aussi. Il semble que la tradition sacerdotale ait condamné tous les artistes à se recopier les uns les autres. Partout aussi la trace de dégradations récentes accuse la stupidité des touristes; partout enfin l'air manque à nos poumons et à nos bougies après quelques minutes de séjour, et une demi-congestion du cerveau nous fait fuir les commentaires les plus intéressans de M. Mariette.

Vers une heure, Mourad-Pacha, qui remplit les fonctions de michmandar auprès des jeunes princes, annonce à leurs altesses que le déjeuner les attend. C'est dans le vestibule de Rhamsès V que le couvert se trouve mis, non pas sur un tapis de Turquie, mais sur deux longs tapis de Perse étendus parallèlement le long des murs. On y court, on s'accroupit en hâte, et l'on dévore à qui mieux mieux. Les serviteurs, avertis au dernier moment, ont oublié une foule de choses : les assiettes sont rares, et les fourchettes moins offertes que demandées; quant aux verres, on s'estime heureux d'en avoir un pour trois. Cependant ce repas dans l'atrium d'un sépulcre fut un des plus joyeux dont il me souvienne. Pas l'ombre d'étiquette, on le comprend; une familiarité générale, les domestiques à peu près inutiles dans cet étroit espace, chacun servi par soi-même ou par ses voisins, à charge de revanche; une confusion plaisante et cordiale, et chez les plus grands personnages de la troupe un degré de bonhomie et de simplicité qu'on n'imagine pas en Europe.

La desserte fut livrée au petit monde de la suite, qui n'en fit qu'une bouchée. De ma vie je n'ai vu un monceau de viandes balayé si lestement. Mourad-Pacha fit ensuite une distribution de bakchick motivée par la solennité du beiram, et les princes montèrent à cheval pour suivre le cours du torrent sinistre. Quant à nous, M. Mariette nous avait décidés à gravir la montagne par un sentier inconnu des chèvres elles-mêmes. Les grands panoramas sont rares en pays plat; lorsqu'on a la fortune d'en rencontrer un, il faut en jouir coûte que coûte. Du haut de la chaîne libyque, nous eûmes le spectacle le plus magnifique et le plus complet qu'un voyageur puisse rêver : le Nil jaune au milieu de sa vallée verdoyante; sous nos pieds, le temple de Gournah, le Rhamséion, Medinet-Abou, les colosses et tout un semis de ruines diverses; devant nous, Karnac et Louqsor; à l'horizon, la chaîne arabique; en un mot, tout ce qui reste de Thèbes, et le cadre impérissable de ce tableau dégradé, mais toujours grandiose.

Au pied de la montagne, nous rejoignîmes la cavalcade, on galopa jusqu'au Nil, on remonta le fleuve, et, arrivés devant Louqsor,

nous trouvâmes la flottille qui chauffait. Les princes avaient résolu de partir, et ils emmenaient tout le monde. Leur vapeur avec leur dahabié ouvrait la marche; nous les suivions, M. Mariette nous serrait de près; le navire du commandant Haillot, ralenti par son écurie flottante, venait ensuite, et le moudir formait l'arrière-garde. Ce fut un joli départ, brillant et bruyant à la fois; la flottille était pavoisée, toutes les embarcations de plaisance qui foisonnaient devant Louqsor avaient fait la même toilette; les partans déchargeaient leurs armes en signe d'adieu, les restans répondaient dans la même langue; c'est ainsi que nous prîmes congé de la ville aux cent portes.

Un seul point gâtait mon plaisir : Ahmed n'était pas venu nous rejoindre, et nous n'avions pas même de ses nouvelles. Le service des postes arabes se fait exactement dans la plus haute Égypte : un fellah nu-pieds, sans bagage qu'une petite valise suspendue au bout d'un bâton, trotte légèrement sur la berge du fleuve jusqu'à ce qu'il rencontre un autre facteur au relais, et les correspondances ainsi portées parviennent assez vite et sans encombre jusqu'au Nil-Blanc. Toutes les villes ont leur bureau de poste; le difficile est de trouver des employés qui connaissent nos langues; je ne sais pas s'il en existe un seul au-dessus du Caire. Aussi tous les Européens qui remontent vers Assouan se font-ils adresser leurs lettres chez Mustapha-Agha, agent du consulat anglais à Louqsor. Mustapha parle l'anglais ou peu s'en faut, mais il n'a jamais pu le lire. Quand je lui fis une visite intéressée pour savoir si Ahmed nous avait écrit, il m'offrit le chibouk et le café, et commanda à son valet de m'apporter la boîte. On déposa devant moi une sorte d'emballage en bois blanc, grand ouvert et bourré de journaux et de dépêches. — Voilà, dit-il, tout ce que j'ai; si vous trouvez là dedans quelque chose pour vous, vous n'aurez qu'à prendre. Je perdis une demi-heure à chercher, je me trompe : ma peine ne fut pas tout à fait inutile, car je mis la main sur trois lettres à l'adresse de Mustapha lui-même, qui parut aussi reconnaissant qu'étonné.

Ni l'absence d'Ahmed ni même son silence ne pouvait m'inquiéter bien sérieusement : je le savais en bonne compagnie; tout me portait à croire qu'il avait voulu célébrer les fêtes du beiram chez lui, au milieu de ses gens et de ses élèves; peut-être avait-il fait un dernier pas dans les affections de miss Grace, et les amans heureux ont le droit d'oublier un peu leurs amis; à coup sûr il n'était point au désespoir, puisqu'il n'éprouvait pas le besoin de me conter ses peines ni d'appeler mon éloquence à son secours. C'est dans mon intérêt, non dans le sien, que j'aurais voulu le tenir. Nous approchions du village d'Erment, où le vice-roi possède une immense plantation de cannes et une belle raffinerie. Mon ami le fellah m'a-

vait dit à mots couverts que cette culture et cette industrie comportaient des perfectionnemens notables, et il avait ajouté avec une certaine émotion : — Plaise à Dieu que notre seigneur (en arabe *effendina*) tire un jour de ses biens-fonds le revenu qu'il a droit d'en attendre! Il sera le plus riche propriétaire du monde civilisé, il n'aura plus besoin de lever des impôts ; c'est lui qui, sur sa fortune privée, viendra en aide au peuple d'Égypte.

Ce petit bout de prophétie avait besoin d'un commentaire. Aussitôt arrivé devant l'usine, je me mis en quête d'un homme qui connût le fort et le faible de la question, et je trouvai un Français honnête, passablement instruit, plein d'idées, mais que sa modestie condamne, j'en ai peur, à végéter dans les petits emplois. Il se nommait Guérin et connaissait un peu notre Ahmed. En moins d'une heure, il m'enseigna tout ce que je voulais savoir.

La Haute-Égypte, bien cultivée, deviendrait facilement une mine de sucre. Un hectare de bonne terre y produit 90,000 kilos de cannes qui donnent 3,600 kilos de sucre et 1,000 environ de mélasse. Il y a peu ou point de colonies où les planteurs obtiennent d'aussi beaux résultats; aux Antilles, à la Réunion, à Maurice, le sol est épuisé; c'est à force de guano qu'on lui arrache encore une demi-récolte.

Tous les Égyptiens ont le droit de cultiver la canne, de la presser, d'en cuire le jus, et même de raffiner, si bon leur semble; mais l'outillage de cette industrie est d'un tel prix que pas un homme, sauf le vice-roi, ne pourrait monter une usine. Le prince Halim et Mustapha-Pacha, qui exploitaient autrefois des raffineries, sont presque totalement ruinés; Ali-Pacha, Ahmed, préfèrent l'agriculture à l'industrie, et voilà comment la fabrication du sucre est devenue pour ainsi dire le monopole du souverain. La manufacture d'Erment est alimentée non-seulement par le domaine vice-royal qui l'environne, mais par les petites propriétés du voisinage qui cultivent la canne pour la vendre. L'outillage industriel est parfait, venu en droite ligne de la maison Cail, c'est tout dire. Le mal est que le charbon rendu dans les magasins de l'usine coûte à peu près cent francs la tonne, ou dix fois plus cher qu'à Manchester. C'est surtout la culture et l'administration qui laissent à désirer.

Les Égyptiens, sur dix cannes qu'ils ont récoltées, en portent neuf au moulin et gardent la dixième pour la remettre en terre. Ils la couchent de tout son long, et chaque nœud donne un faisceau de jeunes pousses. Cette méthode est doublement vicieuse : il est absurde d'enterrer tous les ans le dixième de la récolte, lorsqu'on pourrait mieux l'employer, et il est au moins inutile de presser la partie supérieure ou le *bout blanc* des cannes, qui donne un jus insipide et à peine sucré. Il faudrait couper le bout blanc, qui suffit, et

de reste, à la multiplication, et faire passer sous le cylindre toutes les parties riches en sucre. A l'économie de dix pour cent que j'indique s'ajouterait une réduction importante sur le combustible et le travail; on obtiendrait non-seulement plus de jus, mais un jus plus riche et d'évaporation moins coûteuse. Les indigènes plantent trop dru; l'air ne circule pas entre les tiges, la plante respire mal, les feuilles basses se dessèchent, la canne monte et ne prend pas de corps. Enfin les paysans par intérêt, les agens du vice-roi par zèle, forcent l'irrigation lorsqu'il conviendrait de la suspendre, un mois avant la récolte. Ils envoient à l'usine des cannes gorgées d'eau, mais d'autant plus pauvres qu'on les a rendues plus lourdes, et cet excès d'humidité, qu'il faut chasser ensuite, représente un supplément de dépense en charbon. On ne peut guère empêcher les fellahs d'exagérer le poids de leur récolte au détriment de la qualité; ils agiront toujours comme les cultivateurs de Flandre, qui, vendant leurs betteraves au poids, les aiment mieux lourdes que riches. Cependant les employés de la daïra qui cultivent les terres du prince seraient aisément ramenés à une méthode plus logique : il suffit de placer l'exploitation agricole et l'usine sous la haute main d'un seul gérant. Aujourd'hui chacun tire à soi : le *mouffétich* des plantations fait du zèle et s'étonne que tant de cannes livrées n'aient pas produit plus de sucre; les directeurs de la fabrication répondent : Ce n'est pas du sucre, c'est de l'eau en barre que vous nous livrez ! Et le vice-roi ne sait pas si ses admirables sucreries lui rapportent plus qu'elles ne lui coûtent. J'estime à vue de pays qu'il en pourrait tirer, année moyenne, une dizaine de millions, sans recourir à la colombine et sans appauvrir le sol. La suppression de la colombine entraînerait une Saint-Barthélemy de pigeons, et par suite un énorme accroissement dans la production des céréales.

J'ai voulu savoir à quel prix on payait la main-d'œuvre aux environs d'Erment. Les paysans requis pour les divers services reçoivent une piastre et demie, c'est-à-dire environ quarante centimes par jour. Ce salaire leur est payé en pain, et ils s'en déclarent satisfaits quand les subalternes chargés de la répartition ne s'adjugent pas le gros lot.

Le 26 au matin, les princes nous invitèrent au spectacle d'une passe d'armes. Un tournoi dans la cour d'une raffinerie ! C'est la première fois à coup sûr que pareille fête s'est donnée au milieu d'un pareil décor. Le ronron majestueux des machines se mariait étrangement aux bruits criards d'une musique sauvage; les pistons allaient et venaient dans leurs cylindres, les excentriques de M. Cail et Cᵉ buvaient le sucre en bouillie noire et le rendaient en poudre blanche, tandis que douze cavaliers, la lance au poing, le bouclier pendu à l'arçon de la selle, simulaient les joutes héroïques du moyen

âge entre deux amas de charbon. Un bouffon égayait la fête par des pasquinades de haut goût; à cheval sur une canne de trois mètres, il s'élançait dans la mêlée, glissait entre les jambes des palefrois, poussait des cris héroï-comiques et revenait à nous en flattant sa monture d'un geste que Diogène eût admiré.

La population de ces parages est non-seulement plus noire, mais plus robuste et plus décidée que les fellahs de la Basse-Égypte. Elle a du sang berbère dans les veines, elle fraie avec les nomades du désert voisin; nous approchons des latitudes où les coups de bâton sont mal reçus.

Après la fête, on fit un tour dans la fabrique, et le jeune Hussein-Pacha nous surprit par l'étendue et la variété de ses connaissances. C'est l'esprit le plus positif de la famille, les questions de statistique et d'économie sociale semblent être ses jeux favoris.

Le même jour, on poussa jusqu'à la ville d'Esné, où l'on visite une moitié de temple déblayée par Mohammed-Ali, qui s'en fit un magasin. Les danseuses d'Esné sont aussi fameuses pour le moins que leurs sœurs de Keneh; mais elles habitent un faubourg à part où l'on n'eut garde de mener les princes, et aucun de nous ne s'avisa de leur fausser compagnie pour si peu. Tous les vapeurs repartirent à cinq heures pour Edfou, et s'y arrêtèrent sans accident à nuit close. La couleur locale s'accentue de plus en plus; d'une station à l'autre, on observe des mœurs nouvelles. Les habitans d'Edfou sont armés, ils ont du moins une sorte de garde nationale qui vient rendre ses devoirs aux princes, et parade tant bien que mal. Le peuple est expansif, il accourt au-devant des altesses en poussant des cris de joie, et les cavas ne font pas la sottise de le chasser; très discrets au demeurant, ces demi-sauvages, et nullement importuns. Leurs maisons sont décorées pour la circonstance, bien modestement, je l'avoue, mais chacun a fait de son mieux. Les ceintures des hommes et les voiles des femmes flottent en guise de drapeaux; les portes sont tendues de vieux tapis, de cotonnades anglaises; un notable a suspendu son miroir à barbe sur le parcours du cortége. Après notre visite au temple, qui est un monument très complet, très instructif, le plus intéressant de toute l'Égypte sauf Karnac, mais malheureusement inédit, nous tombons sur une fantasia d'Ababdehs demi-nus qui bondissent dans un champ de dourah, une épée dans la main droite, un bouclier d'hippopotame dans la main gauche, au son d'une lyre barbare appelée *kissr*. Leur épée, large, longue et mince, n'est autre chose que le glaive antique deux fois plus grand; ils la font vibrer en mesure et la manient avec une certaine dextérité. Leurs jeux guerriers participent de la danse et de l'assaut d'armes. Parfois les combat-

tans se groupent, s'alignent et simulent une manœuvre régulière.

Ces Ababdehs et leurs voisins les Bicharis sont des nomades; ils parcourent un pays bizarre, peu connu, qui s'étend au sud d'Assouan et à l'est jusqu'à la Mer-Rouge. L'eau est rare chez eux; en revanche, on y trouve des mines d'or. Ils élèvent des chameaux, mangent des dattes, du poisson salé, et boivent de l'eau saumâtre. Le riz, la viande et les galettes de pain séché composent leurs festins, une tasse de café les met en joie, le miel est leur régal; nous nous sommes donné le plaisir d'en mener quatre ou cinq chez l'épicier et de les enivrer de mélasse : bonnes gens d'ailleurs, tous frères, tous soumis au gouvernement égyptien, pourvu qu'on ne leur demande ni l'impôt ni le service militaire. Je ne me chargerais point de distinguer un Ababdeh d'un Bichari; mais ils se reconnaissent en bloc à leur peau foncée, à leurs grands yeux noirs, à leurs lèvres épaisses, à leurs longs cheveux ondulés, qui ne frisent pas comme ceux du nègre, mais qui se dressent en bonnet à poil.

La population d'Assouan est surtout composée de Berbères qui séjournent et de Bicharis qui passent; les fellahs n'y sont plus en majorité; c'est la limite de l'Égypte proprement dite, un finistère où les voyageurs de l'antiquité s'arrêtaient, gravaient leurs noms sur quelque rocher de granit, et disaient : « Nous sommes venus assez loin pour étonner le monde, rentrons chez nous. » Notre flottille prit possession du petit port qui s'étend au pied de la ville, en vue d'Éléphantine, au milieu des écueils historiques que les Égyptiens, les Grecs et les Romains ont tatoués de mille inscriptions.

Assouan n'est pas tout à fait une ville de boue; on y rencontre çà et là des maisons construites en briques, dans un style assez élégant, et entre autres un okel dont la copie exacte a fait l'étonnement de Paris à l'exposition de 1867. Le bazar est animé, le faubourg des almées est pittoresque; on rencontre à chaque pas les produits du Soudan, on voit aux étalages des poteries, des bijoux, des armes, des curiosités en tout genre qui ne sont plus denrée égyptienne. Je me suis croisé dans la rue avec un éléphant qui semblait être chez lui; j'ai remarqué des chevaux du Dongolah, belle et forte race, beaucoup plus haute et plus allongée que l'arabe. La chaleur du tropique se fait sentir; nous cuisions au soleil, le 28 janvier, lorsqu'à Paris la Seine était prise. Tous les enfans sont nus; les filles, jusqu'à la veille de leur mariage, ne portent qu'un pagne de cuir découpé en lanières et agrémenté de coquilles. La race est belle, quoique noire, *nigra sed formosa*, comme on dit dans le Cantique des cantiques; je regrette seulement que le beau sexe abuse de l'huile de ricin en guise de pommade. Les laitières traversent le fleuve à cheval sur un tronçon de palmier. L'île d'Éléphantine, veuve de ses monumens, dont il reste

à peine les débris, est peuplée de dattiers magnifiques qui ombragent des champs d'orge et de lupin. Le paysage prend un caractère énergique, la ville s'élève en amphithéâtre, le Nil est encaissé dans des roches noires qui émergent du sable jaune. La nouveauté des objets nous fit oublier la fatigue, la chaleur et même les soucis d'une absence déjà longue; nous n'avions qu'une idée, aller plus loin. Arakel avouait que son rêve avait toujours été une chaumière et une demi-douzaine de cœurs entre Assouan et Ouâdi-Halfa, c'est-à-dire entre la première et la deuxième cataracte. Le nom de Ouâdi-Halfa nous faisait tressaillir; les colosses d'Ipsamboul nous attiraient; nous savions que le vice-roi, par un prodige de dépense et de volonté, a transporté un bateau à vapeur au-dessus de la première chute : nous étions sûrs que les princes ne nous le refuseraient point, s'il était libre; mais comment obtenir un renseignement exact dans un pays où tout s'affirme et rien ne se sait? On tint conseil à bord du *Chibine*, je fis appel à tous les hommes qui pouvaient nous éclairer, au moudir de Keneh, au sous-préfet de je ne sais quel arrondissement, au réis de M. Mariette, au nôtre, à dix ou douze personnes, sinon plus. — Aurons-nous le petit vapeur? — Oui! — Non! — Il est libre. — Il est parti. — Il est parti, mais il revient demain. — Que dites-vous? Sa machine est en réparation. — Mieux encore, il a fait naufrage. — Si l'on faisait jouer le télégraphe, on serait fixé en un moment. — Bah! L'autre soir, chez M. Mariette, nous avons réuni vingt lettrés pour déchiffrer une dépêche, et pas un n'en est venu à bout.

La discussion menaçait de tourner à l'aigre quand Méhémet-Pacha, toujours aimable et prévenant, nous fit dire que le petit vapeur était en route avec M. de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Rome. Plus d'espoir de pousser plus loin; notre course était finie, il ne nous restait plus qu'à jouir d'Assouan et de sa banlieue.

La banlieue d'Assouan, c'est l'île de Philæ, une des plus rares merveilles qui soient au monde. La collaboration de l'art et de la nature n'a peut-être rien produit de plus beau. Les princes nous invitèrent à déjeuner le 28 janvier à midi sur la terrasse du grand temple de Philæ, et ils prirent leurs mesures pour que cette partie de plaisir fût comme le bouquet du voyage.

XVII.

Dès sept heures du matin, nous nous mettions en route, les uns sur des chevaux, les autres sur des ânes, Arakel dans la felouque de notre bateau pour remonter le Nil par les petites bouches et le descendre en pleine cataracte. Liberté absolue; Méhémet-Pacha et son jeune frère Hassan galopaient en avant; le prince Hussein, un peu souffrant, était resté à bord; M. Mariette, son fils aîné, mes

deux amis et moi, nous allions trottinant, par une belle matinée, le long d'une route poudreuse, arrêtés à tout propos soit par une inscription grecque, soit par un cimetière semé d'épitaphes coufiques, soit par les restes d'un mur romain qui reliait Syène à Philæ. Deux Bicharis, montés sur des dromadaires blancs, nous escortaient au pas, nous devançaient au galop, et revenaient à nous en faisant grimacer et grogner leurs montures. Ils maîtrisent l'animal en tirant sur un anneau de fer qu'il porte dans la cloison du nez, et l'obligent à prendre les attitudes les plus bizarres; le col se tourne en S, la tête, renversée en arrière, montre les dents au ciel; les jambes vont au petit pas. Lorsque le chamelier rend la main, aussitôt la tête se replace, le col s'allonge, les jambes se déchaînent, et bonsoir! tout disparaît dans un nuage de poussière.

Nous ne comprenions pas d'abord pourquoi les deux nomades nous éblouissaient de ces manœuvres avec mille saluts et mille démonstrations d'amitié : c'était le prince Méhémet qui leur avait ordonné de nous suivre et de nous prêter leurs dromadaires, le cas échéant; mais nul de nous ne fut tenté de faire l'ascension de ces montagnes cahotées. Le vaisseau du désert a son roulis.

Après une heure et demie de promenade, nous tombons au milieu du bivouac le plus coloré, le plus brillant, le plus sauvage. Cent dromadaires se reposent au soleil sur une rive sablonneuse, auprès d'un couvent abandonné. Chacun d'eux porte le glaive et le bouclier de son maître. Les nomades, éparpillés alentour dans un désordre pittoresque, dorment, fument ou prennent le café. Devant nous, l'île de Philæ, couverte de ruines, de palmiers et de mimosas, s'élève au milieu d'un petit lac sans rides. Sur les montagnes de granit, sur les îlots, sur les berges, on voit courir la foule des Nubiens, hommes, femmes, vieillards, enfans, nus ou vêtus à la légère, tous en joie et bruyans comme des écoliers. Le cri des femmes perce les airs : *oulouloulouloulou!* Il me semble que je l'entends encore.

Nous nous sommes arrêtés juste en face de ce joli petit temple en forme de kiosque qui fut ruiné avant d'être fini, mais qui peut-être n'en a que plus de charme. On aperçoit plus loin la masse des grands monumens, temples et pylônes, un musée dans un jardin. Bientôt un redoublement de tapage annonce l'approche des princes, qui se sont embarqués en arrivant, bien avant nous. Ils nous prennent à bord d'une dahabié superbe et richement décorée, que vingt rameurs font voler sur l'eau. A l'avant, on chante et l'on danse, concert bizarre, pantomime animée, fougueuse, excentrique, pour ne rien dire de plus; toujours l'école de Bathylle! L'eau fourmille de petites embarcations en tout genre; les gamins, à cheval sur des troncs d'arbres, nagent des pieds et des mains autour de la

galère vice-royale, et viennent chercher un bakchich. Voilà des jeux nautiques dont le programme a peu varié, j'en réponds, depuis le temps de Cléopâtre. Nous faisons le tour de l'île sans nous presser, jouissant en avares d'un spectacle unique au monde, et que nous ne reverrons plus. On aborde, on se disperse, on parcourt à grandes enjambées un sol inégal où les ruines nouvelles font tort aux anciennes. Le comte Branicki, dit-on, offrait deux millions de cette île déserte, et le vice-roi les a refusés. Il a bien fait; mais il reste à balayer les décombres d'un village écroulé, à niveler le terrain, à placer une ou deux sakiés pour l'arrosage des arbres. Quelques milliers de francs semés sur ce délicieux coin de terre en feraient un paradis sans rival. Le projet était alors à l'étude; il doit être exécuté maintenant, car la volonté d'Ismaïl-Pacha n'attend guère.

Le grand temple de Philæ est bien beau, bien curieux surtout avec ses colonnes peintes; mais ce qui nous intéressa au plus haut point, j'ose le dire, c'est l'inscription gravée en mémoire de l'expédition française. Les touristes anglais l'avaient déshonorée par mille commentaires injurieux; ils avaient martelé le nom de Bonaparte. Un honnête homme de Français, passant par là, effaça les grossièretés et rédigea ce simple avis au public : « on ne salit pas une page d'histoire. » La leçon a profité, la page est restée nette; le nom du général Bonaparte a été rétabli depuis quatre ou cinq ans par le prince Napoléon.

Le spectacle nous avait fait oublier l'heure, et nos estomacs eux-mêmes ignoraient qu'il fût midi lorsqu'un maître d'hôtel vint dire en bon français : Leurs altesses sont servies. Personne ne se fit tirer l'oreille. Méhémet-Pacha nous guidait avec la vivacité de son âge et la connaissance des lieux. Il entre dans un mur, grimpe sans trébucher un escalier étroit, obscur et démoli par places; il gagne une terrasse où l'on a dressé une tente, nous arrivons sur ses talons, et j'aperçois un couvert magnifique au milieu d'un paysage divin. Couvert n'est pas le mot exact, car le repas fut servi à la turque. Nous étions huit, assis sur des coussins autour d'un plateau ciselé : le prince héritier, son jeune frère Hassan-Pacha, Mourad-Pacha, Mariette-Bey, le commandant Haillot, mes deux amis et moi. Une autre table réunissait les professeurs des princes, le fils de M. Mariette et quelques personnes de l'entourage. On nous donna d'abord à laver, puis on servit un excellent potage au riz qui fut mangé à la gamelle. L'agneau rôti parut ensuite, et après lui une longue série de mets indigènes qui tous faisaient honneur au cuisinier. Nous venions d'achever une tarte aux confitures, et nous pensions être au dessert quand le deuxième rôti apparut. C'était une dinde énorme. Méhémet-Pacha la pinça énergiquement sous l'aile, arracha une aiguillette et la mit sur le plat devant moi.

Je ne comprenais pas bien; il m'expliqua lui-même avec beaucoup de bonne grâce que c'était une marque d'amitié consacrée par l'usage, et qu'un amphitryon donne à manger, littéralement, aux convives qu'il veut honorer. Chacun de nous eut son morceau, et les plats continuèrent à défiler jusqu'au pilau final, qui précède immédiatement les fruits, le café et les chibouks. Les tables enlevées, on s'installa le plus comfortablement que l'on put sur les tapis et les coussins pour admirer les beautés du site. Un rêve! mais peut-être avons-nous imperceptiblement rêvé, sinon dormi. Je revois comme à travers un nuage le pauvre moudir attardé, essoufflé, déjeunant en un tour de main et vidant les quelques plats que nous avions laissés intacts. La chaleur était accablante; les Parisiens qui voudraient s'en faire une idée n'ont qu'à se couvrir de laine par un grand soleil de juillet. M. Mariette nous secoua trop tôt; il voulait nous conduire à je ne sais quel îlot du voisinage et nous montrer d'autres ruines; mais, réflexion faite, on pensa qu'il était plus prudent et plus doux de refaire une promenade autour de Philæ.

A ce moment, Arakel apparut, plus affamé que le moudir et brisé de fatigue. Il voyageait sur le Nil depuis le matin avec Éliacin; il avait porté huit heures durant le poids du jour dans le canot du *Chibine;* mais il ne voulut prendre ni repos ni nourriture, tant il était pressé de descendre la grande chute avec nous. M. Mariette me déconseilla fortement l'aventure, Najac et Du Locle se laissèrent tenter, et la barque, surchargée de quatre passagers et de huit rameurs, s'abandonna au courant, tandis que nous gagnions la cataracte par voie de terre. J'ai su depuis que les hardis navigateurs avaient vu la mort de tout près, mais rien de plus particulièrement agréable ou instructif. Quant à nous, nous les vîmes danser dans cette malheureuse felouque, entre un rocher qui menaçait de les broyer et un tourbillon qui aspirait à les engloutir, et cinq minutes après leur passage le vrai spectacle commença. Une horde de Nubiens, jeunes, vigoureux, beaux comme la nuit, s'élança dans les eaux écumantes, s'y joua pendant dix minutes comme les truites dans un torrent, et vint ensuite demander le bakchich aux princes. Les nageurs pouvaient être deux cents; ils formaient un long filet sombre dans l'écume blanche : une écritoire vidée dans une jatte de lait! Lorsqu'ils sortirent du Nil en s'accrochant des pieds et des mains au granit de la rive, c'étaient deux cents Ajax de marbre noir qui semblaient dire : J'en échapperai malgré les crocodiles!

Nous reprîmes le chemin d'Assouan à travers le sable rocailleux du désert. Dès que les Bicharis se trouvèrent dans une plaine un peu plus unie, ils nous donnèrent un carrousel de dromadaires si animé, si brillant, si varié, que la fête ne pouvait mieux finir.

Le réveil du lendemain matin fut mélancolique; il s'agissait de

partir, de descendre le Nil, de retourner au nord. Nous emportions une ample provision de souvenirs, sans compter un coup de soleil, daté d'Assouan, qui m'avait rougi comme une écrevisse; mais nous étions plus émerveillés que rassasiés, et nous restions, comme on dit vulgairement, sur notre appétit. Nous avions beau nous répéter que chaque tour de roue nous rapprochait de nos familles, qu'il serait bientôt temps de rentrer au logis, que le voyage n'est au fond qu'un exil instructif; il nous manquait je ne sais quoi, nous n'étions pas contens de tourner le dos au tropique. Le vent lui-même sympathisait avec nos regrets; il se mit à souffler du nord, on sentit le froid de l'hiver malgré l'ardeur du soleil et la beauté d'un ciel sans nuages; une poussière humide qui jaillissait sous les aubes du *Chibine* nous contraignit à déserter le pont. Je profitai du mauvais temps pour rédiger la consultation d'agriculture et d'économie sociale qui était le principal objet de mon déplacement.

Ce ne fut pas un travail pénible, grâce aux matériaux fournis par Ahmed. D'ailleurs les distractions ne chômaient guère; le Nil est comme une petite ville où tous les Européens se connaissent, s'invitent, se divertissent en commun. On déjeune chez les uns, on dîne chez les autres, on rentre à bord avec dix personnes pour prendre le thé dans cinq tasses. Chaque monument qui se rencontre sur la route devient un prétexte à *parties;* on organise des pique-niques dont la libéralité du vice-roi fait en somme tous les frais. Je me rappelle certain jour où l'on pouvait compter sept vapeurs amarrés à la file, outre les dahabiés de tout pavillon. Najac est presque sûr d'avoir passé une soirée charmante avec des Anglais ou des Américains qui devinrent ses amis intimes et qui faisaient un punch miraculeux; mais il a oublié leurs noms, et il craint de ne leur avoir pas donné le sien. C'est par erreur qu'il était entré chez eux, croyant faire visite au consul-général de Prusse.

Je revis à Louqsor la barque d'Ahmed, toujours sous pavillon britannique. C'était le 31 janvier, vers une heure; nous arrivions par un temps froid, le ciel couvert, le Nil houleux; quelques coups de fusil tirés pour le principe n'éveillèrent pas le moindre écho. Nul visage n'apparut aux fenêtres du salon flottant où les Anglaises passaient leur vie. Le réis de nos amis, qui fumait sa pipe à l'avant, nous reconnut et nous signala; personne ne sortit. Nous commencions à craindre qu'un malheur ne fût arrivé, et je me préparais à risquer une visite quand Ahmed se montra sur la berge. Il nous avait aperçus du village, et il venait en hâte pour nous serrer la main.

Ses traits me semblèrent altérés, soit par le froid, soit plutôt par quelque souci. On lui servit le chibouk et le café; il y toucha du bout des lèvres en répondant à nos questions d'un air contraint. — Miss Grace était souffrante, à ce qu'il dit, et les Longman horrible-

ment fatigués. On avait fait de belles promenades autour de Keneh, visité et dessiné les temples de Denderah et d'Abydos, chassé les oies sauvages, tué un pélican, manqué un crocodile, chevauché dans le désert et poussé une pointe sur la route de Kosséir, puis on était venu jusqu'à Thèbes en un jour, vent arrière; mais là tous les Anglais avaient demandé grâce : ils n'en pouvaient plus, ils voulaient redescendre le fleuve et rejoindre leur yacht, qui pour eux était la patrie. Depuis quarante-huit heures, tout ce monde faisait halte devant Louqsor, et le fellah n'avait pas encore pu leur montrer les ruines de Thèbes; miss Thornton elle-même, cette vaillante, n'aspirait qu'au retour. Comment revenir à la voile, vent debout? Le Nil est rapide, mais les dahabiés sont des barques de haut bord, tirant peu d'eau; elles offrent plus de prise au vent qu'au courant. Pas un remorqueur sous la main, pas un vapeur de louage; quant à la voie de terre, elle est impraticable aux voitures, et d'ailleurs il n'existe pas une voiture dans toute la Haute-Égypte. La seule ressource en pareil cas est le halage, mais on n'avance guère plus vite, et les hommes sont bientôt sur les dents.

En résumé, le voyage d'Ahmed tournait mal, son âme était triste, nous n'avions pas de gaîté à lui revendre, et la délicatesse la plus élémentaire nous défendait d'embarquer cinq personnes sur un bateau du vice-roi. J'entraînai le pauvre garçon dans ma chambre sous prétexte de lui montrer mes emplettes; dès que nous fûmes seuls : — Eh bien! lui dis-je, les affaires de cœur?

Il se mit à pleurer comme un enfant.

— Elle ne vous aime pas?

— Son cœur m'appartient; même il y a trois jours, — ces Anglaises sont étonnantes, — elle m'a déclaré devant ses amis qu'elle n'épouserait jamais un autre homme que moi... Seulement elle ne m'épousera jamais, dit-elle; notre climat, nos mœurs, nos lois, tout l'effraie; elle ne veut pas se dépayser sans esprit de retour; elle mourrait ici... Que sais-je encore? Si j'étais homme à réaliser ma fortune et à la suivre en Angleterre, on pourrait voir. Toutefois elle comprend que je suis utile en Égypte, elle me fait même l'honneur de m'y croire indispensable. Mme Longman avait l'air de lui donner raison, le jeune Anglais était indécis et surtout visiblement ennuyé; mais la vieille demoiselle qui a fait la traversée avec vous se fâcha contre elle, la traita de sotte et de mijaurée, *foolish and prudish,* et jura que pour son compte elle n'eût point dédaigné un tel parti, si elle l'avait rencontré à vingt ans. Miss Grace se défendit bravement. — Non, dit-elle, je ne suis pas une prude, puisque j'aime Ahmed et que j'ose le lui dire en face et devant vous. Mon cœur est à lui pour toujours; je le laisserai en Égypte, et je n'emporterai d'ici qu'un pauvre corps désespéré, *a poor being*

in despair! S'il me plaît de souffrir, personne n'a le droit de me blâmer. Ahmed, je vous donne mon âme, c'est le meilleur de moi; ne demandez rien de plus, Dieu sait que ma résolution est irrévocable... — En achevant ces mots, elle se leva du divan, prit mes deux joues entre ses mains et appuya ses lèvres sur les miennes. J'étais fou, j'avais la tête en feu et la gorge serrée au point de ne pouvoir répondre. Nous sommes tous malades depuis ce moment-là, et je ne sais que croire. Il me semblait pourtant qu'un baiser liait les âmes pour la vie...

— En Égypte peut-être, en France, cela dépend; il est certain que nous ne nous becquetons pas à Paris sans que la chose tire à conséquence. Les Anglais ont une autre façon de voir parce qu'ils ont sans doute une autre façon de sentir, et ce qui vous a mis la cervelle à l'envers n'est chez eux qu'une caresse banale.

L'arrivée de M. Longman interrompit le dialogue. Le jeune Anglais me parut fatigué et préoccupé. Sa physionomie était celle d'un homme que les antiquités n'amusent pas, qui a l'estomac dérangé, et qui regrette de s'être fourvoyé dans un pays sans commerce et sans industrie. Il ne s'attendait pas à me trouver avec Ahmed; peut-être comptait-il sur nous pour regagner Le Caire au plus tôt. La discrétion l'empêcha de s'ouvrir, et je répondis à la question qu'il n'osait faire en lui montrant nos chambres, où cinq passagers étaient admirablement bien, où dix personnes n'auraient pu vivre. Au milieu de sa visite, le bateau des princes donna le signal du départ. J'étais libre de rester en arrière, mais je n'eus garde de le dire; on se quitta sans s'expliquer, j'envoyai mes hommages les plus respectueux aux trois Anglaises, et nous prîmes le chemin d'Abydos.

Le reste du voyage ne fut qu'une partie de plaisir entrecoupée de travail. Abydos nous retint une journée en nombreuse et charmante compagnie; le réis des fouilles, un brave Copte, nous festoya le plus honnêtement du monde. J'ai emporté de sa maison une collection d'images, peintes dans un couvent de Siout et supérieures en naïveté aux anciens produits d'Épinal. On y voit Noé fumant son chibouk sur un vapeur et force drôleries du même style. Les auteurs de *la Belle Hélène* n'ont jamais inventé des travestissemens plus saugrenus.

Aux tombeaux de Beni-Hassan, l'étude nous retint quelques heures. C'est là qu'on voit et qu'on envie le bonheur champêtre des Égyptiens avant le siècle d'Abraham : Nulle trace de religion, nul indice de servitude, mais cent tableaux de chasses, de pêche, de moisson, de vendange. On boit, on mange, on s'ébat; la musique, la danse et la gymnastique sont les divertissemens favoris d'un peuple

fibre. Et ces tombeaux, où la gaîté de l'Égypte semble être ensevelie pour longtemps, reposent sur des colonnes doriques!

Memphis nous prit deux jours; ce n'est pas que je les regrette. Au pied de la chaîne libyque, tout près des pyramides de Sakkarah, ces aïeules des grandes pyramides et de tous les monumens égyptiens, M. Mariette nous hébergeait dans la maison de pisé qui fut témoin de ses travaux, de ses découragemens et de sa grande victoire. Un matin, pendant qu'on apprêtait le déjeuner sous une vérandah plus que rustique, il nous mena au Sérapéum à travers une solitude aride où les chèvres ne trouvent à brouter que des bandelettes de momies. Nous suivons une déclivité qui aboutit à l'entrée d'une caverne, et là cent cinquante ou deux cents statues vivantes armées d'autant de bougies nous montrent les galeries funèbres où dormaient autrefois les Apis. Une table est dressée dans un sarcophage, et huit chaises alentour; nous y descendons tous, et nous y buvons le rhaki à la santé, à la gloire de notre guide et de notre hôte.

Le lendemain, nous rentrions au Caire, mais pas exactement tels que nous en étions sortis. L'hôtel d'Orient nous parut propre et comfortable, je ne saurais dire pourquoi, peut-être parce que nous l'avions habité au début et que le besoin instinctif d'un *home* bon ou mauvais, définitif ou provisoire, vous fait aimer les lieux que vous avez connus. Notre curiosité n'était plus aussi remuante; il nous restait beaucoup à voir, nous le savions, nous étions décidés à faire en conscience et jusqu'au bout notre métier de voyageurs, et pourtant, soit fatigue, soit influence du climat, nous attendions que les spectacles prissent la peine de venir à nous, comme les touristes embarqués sur le Nil guettent une montagne ou un temple au passage. Nous aimions à nous laisser vivre sans mesurer la fuite du temps; on ne se levait plus avec le jour, on sortait en voiture plus souvent qu'à pied, on ne se dérangeait que pour les choses vraiment dignes d'être vues, on passait des journées entières au musée de Boulaq, on flânait six heures de suite au bazar, assis sur un tapis devant quelque boutique, et le chibouk en main, l'œil vaguement amusé par le va-et-vient de la foule, l'esprit flottant entre la veille et le sommeil, on se naturalisait petit à petit.

Une lettre de M. Voisin nous réveilla en sursaut. L'ingénieur en chef de l'isthme réitérait son invitation, et nous rappelait nos promesses. Je secouai ma torpeur, j'eus honte de moi-même, je me reprochai amèrement le temps si précieux que j'avais perdu; mais lorsque je voulus en établir le compte, je m'aperçus que notre retour au Caire datait à peine de huit jours.

XVIII.

Donc, un matin de février, je partis avec Najac pour Ismaïlia, qui est le cœur de l'isthme. Du Locle nous dit adieu; il attendait le prochain bateau pour retourner en France. Arakel reprenait son service au ministère, M. Mariette se replongeait dans le travail. D'Ahmed et des Anglais, point de nouvelles depuis Louqsor.

Un jeune employé de la compagnie mit la main sur nous à la gare et ne nous quitta plus qu'au port d'Ismaïlia. Le chemin de fer du Delta s'arrêtait alors à Zagazig; il fallait prendre ensuite le canal d'eau douce et cheminer, dix heures durant, sur une barque traînée par des mules, comme autrefois nos coches d'eau. La traversée fut encore plus monotone que longue. La plupart du temps, les hautes berges où le canal est encaissé nous cachaient le paysage, et quand on voyait quelque chose, c'était le désert. M. Voisin nous avait prêté un joli bateau, installé et décoré comme un salon de campagne; nous y étions bien, mais on aurait donné je ne sais quoi pour courir une heure à travers champs et se dégourdir l'esprit et les jambes. Chaque relais prend l'importance d'un événement, on s'amuse aux efforts du postillon pour monter un mulet qui rue. Au village de Tell-el-Kébir, nous descendons au poste télégraphique, et nous sommes reçus par un jeune Français du meilleur monde qui se promène en pantoufles devant une hutte de terre. Par quelle série de hasards un joli garçon bien élevé et titré, si j'ai bonne mémoire, a-t-il échoué sur cette rive? Combien d'autres ont trouvé un refuge et un travail à l'isthme? On ne sait pas le nombre des fils de famille qui sont venus se régénérer dans ces parages, ou s'y achever.

Nous longeons la terre de Gessen, où Jacob et les Juifs furent cantonnés aux temps de la Genèse; c'était, selon la Bible, le pays le plus fertile de l'Égypte. Cette vallée ou cette oasis, *Ouâdy*, avait été donnée à la compagnie de l'isthme par Saïd-Pacha; M. de Lesseps la fit gérer par un agriculteur improvisé, un homme de sport, un mondain qui révéla d'entrée de jeu une aptitude et une volonté prodigieuses. Entre les mains de M. Guichard, l'Ouâdy rapportait six cent mille francs de rente, lorsqu'elle fut rétrocédée au gouvernement égyptien.

La nuit tombe avant la fin du voyage; nous nous croisons dans l'ombre avec un grand bateau chargé de monde; c'est la poste, elle fait un service quotidien sur les canaux et les rigoles de l'isthme, entre le Nil, la Mer-Rouge et la Méditerranée. Notre guide est un garçon d'esprit, et de l'esprit le plus mordant; il nous amuse encore une heure en nous contant les romans intimes d'Ismaïlia; on

croirait entendre la chronique d'une sous-préfecture française. Enfin nous nous endormons tous les trois. Un léger choc nous éveille en sursaut, la porte s'ouvre, deux bras vigoureux nous attirent vers un petit débarcadère, et nous voilà chancelans, ébaubis, sur une route trop sablée, entre une ligne de maisons élégantes et un grand lac qui miroite au clair de lune. En quelques pas, nous atteignons une grille entr'ouverte, nous traversons un beau jardin, nous montons quelques marches, un aimable homme en habit noir et en cravate blanche nous donne la bienvenue, et nous livre à ses gens pour qu'on nous conduise chez nous. Pourquoi cet habit noir en plein désert? Je crois rêver; mon ébahissement tourne au délire lorsque j'entends les sons mal étouffés d'une symphonie à grand orchestre. Aurait-on abusé de mon sommeil pour me ramener à Paris ?

Comme je me livrais à ces réflexions en traversant la galerie qui environne une cour plantée d'arbres, un chien, deux chiens, trois chiens, passent en courant auprès de nous; un quatrième s'arrête et me tend le museau. Je veux lui caresser la tête, je me pique : il a des cornes! Ces chiens sont des gazelles familières, apprivoisées par Mlle Voisin. Un domestique très correct m'introduit dans une belle et vaste chambre d'un luxe tout parisien. Je me lave machinalement, tout ahuri de sommeil, de fatigue et de surprise. Cravate blanche et gazelles! M. Voisin ne nous laisse pas le temps de nous habiller comme lui, il nous entraîne jusqu'à la porte d'un salon frais et riant dont les lumières m'éblouissent. La symphonie a cessé, on danse; les toilettes sont celles qui se portent en été dans les châteaux de notre pays. Je reconnais quelques visages. Voici M. de Saux, ministre plénipotentiaire en vacances, et sa charmante femme, qui est un peintre célèbre sous le nom d'Henriette Browne. Voici le fils de M. Émile Perrin, voilà le frère de George Pouchet; mais cette face colorée qui engloutit un verre d'orangeade, n'est-ce pas M. Longman? Je reconnais la vieille demoiselle à sa droite, à sa gauche la jeune dame un peu pâle, et pour cause. Et miss Grace? C'est elle qui valse en robe de tarlatane avec des rubans cerise, et son danseur, Dieu me pardonne! est le portrait vivant d'Ahmed en habit noir et pantalon gris-perle. Je me frotte les yeux, je me pince le bras : plus de doute! Je suis bien éveillé; ce grand brun que la valse enivre comme à Brunoy est notre fellah en personne. Après cette rencontre inopinée, rien ne m'étonnera plus. On viendrait me montrer le patriarche Jacob en cravate blanche et dansant avec une gazelle, que je ne froncerais pas le sourcil.

M. Longman court à moi et m'explique sa présence. On a profité d'un bon vent pour redescendre à Minieh, on ne s'est arrêté au Caire que le temps de prendre les bagages, et l'on s'est dirigé le jour même sur la ville de Suez. Le *Butterfly* a l'ordre de gagner

Port-Saïd, et son maître va le rejoindre en suivant le canal. Il est tout fier de me conter qu'il a frôlé le duc de Saint-Alban et la belle duchesse sur les chantiers, devant le bassin de radoub.

— Le temps n'est plus, dit-il, où le patriotisme anglais, mal éclairé, se plaisait à dénigrer la compagnie de Suez et son œuvre. La conduite de sir Henry Bulwer, qui visita les travaux comme un sphinx, sans ouvrir la bouche, paraîtrait aujourd'hui plus ridicule que diplomatique. Je veux écrire à l'éditeur du *Times* que, selon moi, l'isthme est percé, que l'achèvement des travaux n'est plus qu'une question d'argent facile à résoudre, et que dans cette vaste entreprise, conduite avec autant de patience que de courage, la plus grande dépense a été pour l'Égypte, la plus grande gloire pour la France et le plus grand profit pour l'Angleterre. Savez-vous que notre expédition d'Abyssinie serait impossible sans la rigole qui conduit le Nil à Suez? Le moyen d'approvisionner nos transports de guerre, dont chacun porte un régiment, s'il fallait aller chercher l'eau en wagons, à vingt lieues? L'Inde nous appartient plus solidement qu'autrefois, puisque la distance qui séparait la métropole de ses possessions est abrégée. Notre commerce avec l'extrême Orient va doubler, si nous nous empressons de transformer notre marine en construisant des bâtimens mixtes. Connaissez-vous M. de Lesseps?

— Un peu.

— Vous pouvez lui dire de ma part qu'il est un homme historique. Il n'a pas inventé l'idée de ce travail, qui est vieille comme le monde, mais il en a inventé le succès. La gloire de l'exécution sera d'autant plus grande que les obstacles ont paru plus insurmontables de prime abord. Vaincre l'indifférence des uns, le scepticisme des autres, l'avarice de ceux-ci, le mauvais vouloir de ceux-là, c'est un plus beau triomphe que de tuer cent mille pauvres diables en bataille rangée. M. de Lesseps a réhabilité les gens d'esprit aux yeux des hommes sérieux, ce qui n'était pas facile.

— L'éloge vaut son prix; je vous promets de le transmettre à qui de droit.

— Et vous joindrez vos complimens aux miens, lorsque vous aurez vu. J'étais sceptique en arrivant; les *humbugs* d'Alexandrie, les préjugés farouches d'Ahmed, m'avaient indisposé contre les belles choses et les braves gens qui m'attendaient ici. Je considère comme une bonne fortune d'avoir eu sous les yeux l'œuvre inachevée. Lorsque les grands navires feront la traversée en seize heures, la chose paraîtra toute simple; on se demandera s'il n'en a point toujours été de même, et si ce n'est pas la nature qui a creusé un lit de quarante lieues de long à l'eau des deux mers réunies. L'effort est plus surprenant que le résultat, s'il se peut. L'édit qui interdisait les corvées a contraint le génie de l'homme à faire des miracles.

La drague à long couloir et l'élévateur de MM. Lavalley et Borel sont la plus haute expression de l'industrie moderne. Vous verrez des machines grandioses comme des cathédrales et précises comme les montres marines de Greenwich. J'en ai visité une qui fait le travail de trois cents ouvriers sans occuper plus de quinze hommes; elle enlève quatre-vingt mille mètres cubes de déblais en un mois. Les entrepreneurs sont ici des hommes de premier ordre, l'élite de votre École polytechnique, les camarades et les égaux des ingénieurs en chef. Je place au même niveau et peut-être un degré plus haut encore dans l'ordre moral ces petits ingénieurs qui se sont égarés ici au sortir de l'école, qui ont pris position à quinze lieues de toutes les ressources sur des lidos et des lagunes où il n'y avait ni assez de terre pour marcher, ni assez d'eau pour naviguer, qui luttent nuit et jour contre l'impossible depuis 1859, et qui, l'œuvre achevée, s'en iront pauvres et inconnus prendre rang à la suite de leurs camarades.

L'enthousiasme de M. Longman m'allait au cœur; mais il me détournait de mes devoirs les plus indispensables. Je me dérobai lestement pour saluer les amis que je retrouvais et faire connaissance avec les nouveaux visages. M. Voisin, qui est l'âme du grand travail, nous présenta, Najac et moi, à une maîtresse de maison accomplie, c'est sa fille, et je crois bien qu'elle avait alors treize ans et demi, puis à Mme et Mlle Guichard, deux personnes de la plus rare distinction, et au vaillant chef de cette aimable famille. En dix minutes, nous fîmes le tour du salon, cueillant la fine fleur d'Ismaïlia, bien reçus, éblouis, charmés et de plus en plus persuadés que le canal d'eau douce nous avait transportés en France. Quand nous arrivâmes à miss Grace, Ahmed, qui causait avec elle, se retira d'avance, comme par discrétion, mais en réalité parce qu'il ne savait quelle contenance garder. Il m'avait parlé avec horreur de cet isthme maudit, et je l'y retrouvais dansant sur les os de son père! On rougirait à moins; aussi se troublait-il toutes les fois que nos regards se croisaient. Je m'amusai à le tenir en échec jusqu'à la fin de la soirée, à le paralyser d'un geste ou d'un coup d'œil lorsqu'il faisait sa cour, et à venger ainsi la patrie, la famille et l'amitié, c'est-à-dire l'Égypte, le vieil Ibrahim et moi-même.

Lorsque la compagnie se dispersa, je me joignis au cortége des jeunes gens qui ramenaient les Anglaises chez elles, et après leur avoir souhaité la bonne nuit devant l'hôtel des Voyageurs, je m'emparai d'Ahmed, je l'entraînai au bord du lac qui vient en façade sur la rue, et je lui dis : — Le jour où je débarquai en Égypte, vous m'avez fait passer une nuit presque blanche. Chacun son tour! Je ne vous lâcherai point que je ne sache pourquoi vous m'avez brûlé la politesse en traversant Le Caire, pourquoi vous me battez

froid depuis quatre ou cinq heures, et pourquoi je vous trouve en visite chez ces *farceurs* de l'isthme dont vous m'avez dit tant de mal. Vous n'êtes donc plus patriote, mon cher fellah?

Il dressa les oreilles comme un cheval qui entend claquer le fouet. — Si tous les Français, répondit-il, aimaient leur patrie comme j'aime la mienne, la France se porterait mieux. Vous ne comprenez pas qu'on soit bon Égyptien et qu'on vienne visiter l'isthme? J'y suis chez moi. Le sol appartient à son altesse, les capitaux qu'on enfouit dans ces sables depuis plus de dix ans, le vice-roi en a fourni plus de moitié. Cent millions d'actions, quatre-vingt-quatre d'indemnité, vingt-cinq autres représentés par le canal d'eau douce, que nous avons creusé à nos frais, total deux cent neuf millions sur quatre cents... Voici justement devant nous le palais du gouverneur égyptien qui représente ici l'autorité du prince. J'y viens en simple citoyen; mais me contestez-vous le droit de visiter un coin de mon pays, de surveiller l'emploi d'un argent dont j'ai fourni ma part, d'étudier ces puissantes machines qui ne retourneront pas en Europe, et que nous garderons pour le dragage du Nil et des canaux? Voudriez-vous qu'un homme pratique dédaignât tous les élémens de richesse nationale qui abondent ici? Sans parler du transit qui fera la fortune de Suez et mettra Port-Saïd au-dessus d'Alexandrie, je vois des industries et des cultures à créer. Voici le lac Timsah que nos ancêtres remplissaient d'eau douce pour y élever des crocodiles; la compagnie l'a rempli d'eau salée; pourquoi n'y cultiverait-on pas le poisson de mer et les huîtres? Je viens de traverser le bassin des Lacs-Amers, qui sera mis en eau l'année prochaine, et qui fera une petite mer de quarante mille hectares : quel champ pour la pisciculture! Vous verrez demain ou après le lac Menzaleh; sa destinée future est encore indécise. Convient-il de le dessaler et de l'assécher pour y semer du riz? C'est le projet d'un de ces jeunes Français que vous avez vus ce soir : l'idée est bonne; mais la dépense serait forte, et je crains que M. Ritt ne s'exagère un peu les profits. Garderons-nous cette immense lagune telle qu'elle est, à l'état de frayère et de pêcherie? Je le veux bien, pourvu que les débris des poissons soient non plus jetés à la mer, mais traités par la chaux vive et convertis en demi-guano pour l'amélioration des terres. Quand nous aurons de vastes nappes d'eau entre la Méditerranée et la Mer-Rouge, il pleuvra sur les déserts voisins : l'eau salée attire l'eau douce, et l'eau douce permet la culture. Nous planterons l'isthme en forêts.

— Décidément les forêts vous tiennent au cœur.

— Et je m'en flatte. En tout pays, elles créent la terre végétale, ce sont les seules fabriques d'humus; en Égypte, elles auront encore une autre mérite, et vous savez lequel.

— Oui, vous ne brûlerez plus vos fumiers pour cuire la soupe, et la population cosmopolite qui commence à pulluler ici aime mieux cela.

— Ne croyez pas que de longtemps les étrangers pullulent chez nous. Ils afflueront, ils feront leur fortune; mais ils ne multiplieront point tant que nous n'aurons pas créé un climat neuf. On compte vingt mille Européens dans l'isthme, hommes et femmes. Savez-vous combien d'enfans ils ont élevé en dix ans? Pas un. L'Égypte est bien aux Égyptiens, c'est Dieu lui-même qui nous l'a donnée.

— Ainsi ce n'est pas seulement comme ami du progrès, c'est comme citoyen que vous approuvez le percement de l'isthme?

— Oui, et je ne donne pas quatre ans à mes frères pour se ranger à cet avis.

— Vous parlez de vos frères, Ahmed, et votre père? n'en dirons-nous rien?

— Ce n'est pas l'isthme qui a tué le pauvre Ibrahim, c'est la corvée. Il n'y a plus de corvée ici depuis l'avénement d'Ismaïl-Pacha; il n'y en aura bientôt plus dans les autres provinces, si Dieu conseille toujours son altesse, si l'Europe nous donne des juges.

— Cependant vous aviez ce coin du pays en horreur.

— La passion rend l'homme aveugle.

— Jusqu'à ce qu'une autre passion lui ouvre les yeux. J'aurais eu beau prêcher, moi qui suis ou qui ai été votre ami; pour rien au monde, vous ne m'eussiez accompagné dans ce voyage. Miss Grace a fait un signe, et vous êtes accouru.

— Elle ne m'a pas même fait signe de la suivre. Oh! l'ingrate! ils partaient tous sans moi, mon ami! Ils me laissaient au Caire comme un colis encombrant et de peu de valeur,... comme ce grand panier de gargoulettes qu'ils ont oublié exprès à Shepherd. Sans un de mes serviteurs qui est accouru à toutes jambes, je perdais leur trace, et je mourais de douleur.

— Alors on ne vous aime plus?

— Si! car elle avait les yeux rouges quand je l'ai retrouvée, et elle s'est presque évanouie en me voyant.

— Bon, cela; mais depuis?

— Depuis? Elle s'est refroidie peu à peu sans cesser d'être compatissante et bonne. Par momens, je me décourage et je veux fuir à mille lieues pour qu'elle comprenne à quel point je suis malheureux, pour qu'elle soit forcée de me plaindre toute sa vie. L'autre jour, à Suez, le bateau des Messageries appareillait pour la Chine. Je suis allé serrer la main du commandant, M. Maquaire, un homme de cœur que je connais un peu et que j'aime beaucoup. « Êtes-vous des nôtres? me dit-il. — Des vôtres? Au fait, oui! Partons! » Je ne sais pas quelle figure j'avais en lui répondant oui; il

en fut effrayé, et jura que pour rien au monde il ne me garderait à son bord. « On voyage avec nous pour affaires et quelquefois par plaisir; mais je n'embarque pas les désespérés, mon cher Ahmed. Vous ne reverriez jamais l'Égypte, si vous la quittiez aujourd'hui. »

— Il me semble que vous allez mieux.

— Un peu; je vois beaucoup de bien réalisé et plus encore à faire. Je nage en plein progrès, c'est un bain salutaire pour un fou comme moi; mais je ne réponds de rien quand elle sera partie.

— Elle part, sans rémission?

— N'avez-vous pas entendu que leur yacht les attend à Port-Saïd? Je n'ai plus que trois jours à vivre

— Qui sait? L'esprit des femmes est si changeant!

— Il faudrait un miracle.

— Faites-le!

— J'y renonce. J'ai parlé, j'ai supplié, j'ai pleuré; elle est de bronze.

— La chaleur fond le bronze, et c est heureux pour l'espèce humaine. Sans ce bienfait de la nature, il n'y aurait pas de canons. Ramenez-moi chez M. Voisin, j'ai oublié que je tombais de sommeil. Eh! mais il est grand temps de se mettre à couvert : la lune s'est cachée, et voici la pluie qui tombe.

— Il pleut souvent ici depuis qu'on a rempli le lac Timsah. Que sera-ce le jour où dans les Lacs-Amers?...

— On aura fait entrer deux millions de mètres cubes d'eau qui couvriront quarante mille hectares? Je sais, j'ai entendu, j'ai lu; mais je n'en peux plus. La suite à demain, mon cher Ahmed. Bonne nuit; puissent les plus doux rêves consoler l'amoureux de la terre, de la pluie, des forêts, des engrais, de la viticulture, de la pisciculture et de miss Thornton, que Dieu bénisse!

Il fallut que Najac m'arrosât d'eau fraîche un quart d'heure avant la cloche du déjeuner; j'étais ivre de sommeil. Mon premier cri fut : il pleut donc toujours?

— A flots, mon cher; c'est une nouveauté qui mérite d'être observée de près : aussi partons-nous en promenade midi sonnant. Lève-toi vite, on est ponctuel ici; l'esprit français s'est plié aux habitudes anglaises!

— Miss Grace déjeune-t-elle avec nous?

— Je ne crois pas; mais ils sont tous de la partie. S'ils ont apporté des caoutchoucs de luxe, c'est l'occasion de les montrer. On frappe.

— Entrez!

— C'est quelque Arabe; il ne t'a pas compris, je vais ouvrir. Tiens, les gazelles!

Les jolies bêtes entrèrent dans ma chambre. Elles étaient si gracieuses, si délicates, si féminines, que j'avais scrupule à faire ma toilette devant elles. Et dire qu'à dix minutes de là nous eûmes le courage de manger un cuissot de gazelle et de le trouver exquis! Les côtelettes de ce doux et poétique animal ne sont, hélas! ni moins tendres ni moins savoureuses, et les ingénieurs s'en régalent volontiers. On commande une gazelle aux chasseurs indigènes comme à Paris on retient un saumon chez Potel et Chabot.

La table fut levée à l'heure dite, sans délai. Tous ces hommes de l'isthme et leurs femmes elles-mêmes ignorent la flânerie comme des chefs de gare. Les minutes sont d'or; il s'agit d'être prêt le 1er octobre 1869, date immuable, et cette idée dominante exerce son action sur les actes les plus insignifians de la vie. Ni le froid, ni le chaud, ni la pluie, ni le khamsin, ne modifient un projet arrêté, s'agît-il d'une partie de cheval ou d'un déjeuner sur le sable. Bonnes mœurs, et qui, je l'espère, feront école en Égypte.

Ahmed et les Anglais furent exacts au rendez-vous; un canot à vapeur chauffait devant la jetée avec une jolie dahabié à la remorque. On nous promena sur le lac, qui est vaste et beau; on nous fit voir les dragues qui creusent sous l'eau le chenal destiné aux grands navires. Nous prîmes le canal maritime, qui se dirige au sud vers le *seuil* ou la colline du Sérapéum. Ce Sérapéum est un monticule long de dix kilomètres sur quelques mètres de hauteur; on y a trouvé les vestiges d'un temple consacré à ce dieu qui naquit d'une vierge et s'incarna dans un bœuf pour racheter les péchés du genre humain, Osiris-Apis ou Ser-Apis. Le percement du seuil à bras d'homme présentait des difficultés presque insolubles; M. Alexandre Lavalley s'avisa d'amener au sommet une dérivation du canal d'eau douce qui s'infiltra peu à peu dans les terres, les amollit et permit enfin de les creuser économiquement par la drague : vingt millions d'économie dans une idée! qu'en dites-vous?

La pluie tombait toujours, mais qu'importe? notre promenade se continua sur le canal d'eau douce; on nous fit visiter un campement, c'est-à-dire un village de terre et de planches où les ouvriers de tout pays trouvent le vivre et le couvert au prix le plus modique. Les races sobres, comme les Grecs, les Italiens, les Dalmates et les Monténégrins, emporteront d'ici quelques économies; un bon ouvrier gagne dix francs par jour et n'en dépense que trois ou quatre. La compagnie a des soins admirables pour les malades et les blessés. Nous avions avec nous le docteur Aubert Roche, chef du service sanitaire. Il nous montra l'infirmerie et la pharmacie du campement, deux chefs-d'œuvre de bonne organisation et de bon marché; d'ailleurs pas un malade : le climat de l'isthme est le plus sain de toute l'Égypte. Tous les établissemens de la compagnie,

grands et petits, sont entourés de jardins improvisés dans le sable, et qui pourtant réussissent dès que l'eau douce ne fait pas défaut. Ismaïlia n'est qu'un parc semé de chalets, le plus humble campement a ses carrés de légumes, de fleurs et de fruits. Un peu plus loin, M. Voisin nous fit mettre pied à terre au milieu d'une grande plantation de peupliers, d'acacias, de saules et de tamarix. Ce n'est pas encore une forêt, le premier défrichement date de deux ans à peine; mais tout pousse avec joie, et nous pûmes cueillir de gros bouquets trempés de pluie. Ahmed offrit le sien à miss Grace, et lui dit en style oriental : — Tout le désert fleurirait ainsi, mademoiselle, si vous l'éclairiez d'un seul regard.

Elle répondit tristement : — Je voudrais pouvoir effacer toute la désolation de la terre; mais la tâche est trop difficile pour un pauvre petit être comme moi, *a poor little thing*.

Le vent balaya peu à peu tous les nuages du ciel; mais il en restait un terrible sur le front d'Ahmed.

Il y eut grand dîner chez M. Voisin, bal, concert et plaisirs à discrétion. Notre fellah dansa en homme qui jouit de son reste. Le lendemain, un des plus jeunes et des plus vaillans ingénieurs de l'isthme nous offrit un déjeuner dans sa *chaumière*, au seuil d'El-Guisr. Ce seuil est une vraie montagne de sable au nord du lac Timsah. Il a fallu des prodiges de patience et de dépense pour y creuser la route où les navires passent déjà. Tout au sommet de la dune coupée, les travailleurs se sont bâti un village demi-arabe, demi-européen, avec église et mosquée. Notre amphitryon, M. Gioia, ne pouvait inviter les Anglaises, il est célibataire; mais, voyant que nous étions liés avec Ahmed, il le pria de se joindre à nous.

J'aurais parié cent contre un que le fellah dirait non; il accepta. Miss Grace devait monter à cheval avec Mlle Voisin et Mlle Guichard, il était de la partie, la jeune Anglaise quittait l'Égypte dans deux ou trois jours, et cet amoureux laissait passer l'occasion de galoper auprès d'elle! Ma foi! je n'y comprenais rien, et je lui demandai tout naïvement ce qu'il avait en tête.

— La tombe de mon père est au seuil, et un homme de notre village qui sert ici comme saïs a promis de me la montrer. Allez toujours, je partirai de bonne heure, et je serai rendu avant vous.

Nous fîmes la route en voiture, dans un joli panier à quatre chevaux, par un soleil brûlant et un khamsin qui voilait le paysage. Tout le sable du désert était soulevé, il entrait dans nos yeux, dans nos oreilles, dans nos narines; nous le sentions craquer sous nos dents. Cette tempête sans nuages nous conduisit jusqu'à la porte de M. Gioia, et quand nous pûmes ouvrir les yeux, la surprise et l'admiration nous arrachèrent un même cri. Imaginez le plus joli petit chalet de Saint-Germain, de Bougival ou de Marly, bourré de

toutes les inventions du luxe moderne et de ces élégances ruineuses que les collectionneurs se disputent à l'hôtel Drouot : faïences italiennes, verres de Venise, cabinets florentins, armes espagnoles, terres cuites de Pompéi. Par quels efforts ce mobilier a-t-il pu se transporter au sommet de la dune d'El-Guisr? Je l'ignore, mais jamais thébaïde ne fut plus spirituellement décorée. La façade postérieure, tapissée de plantes grimpantes, ouvre sur un charmant jardin où les bambous et les saules pleureurs verdissent de compagnie. Le maître du logis s'est plu à réunir dans un étroit enclos les fleurs d'Europe et les plantes d'Afrique; il a des pommiers nains qui bourgeonnent sous l'ombre grêle des eucalyptus. On admire, on jouit, on s'extasie; une porte s'ouvre, et vous apercevez le désert dans son horrible nudité.

L'eau du Nil a fait le miracle; elle a fécondé ce jardin et cent autres qui décorent l'isthme de Suez; mais vous devinez qu'elle n'est pas montée jusqu'ici en suivant sa pente naturelle. La compagnie a construit dans le voisinage d'Ismaïlia deux machines qui puisent l'eau douce du canal et la lancent jusqu'à Port-Saïd dans des tuyaux de fonte. Elle alimente ainsi non-seulement la ville, mais tous les campemens intermédiaires et même les chameliers, les passans, les nomades, qui trouvent de distance en distance des réservoirs toujours pleins. Les caravanes qui voyagent entre l'Égypte et la Syrie savent le nom de la compagnie et le bénissent.

Ahmed nous rejoignit à onze heures. Je crus voir que ses yeux étaient rouges; mais son pèlerinage matinal ne l'avait point abattu, loin de là. On lisait sur son visage une résolution plus mâle, je ne sais quoi de ferme et d'arrêté. Je remarquai qu'il avait repris le costume de son pays. Il déjeuna de grand appétit, parla peu, visita le jardin en connaisseur, et soumit à M. Gioia le croquis d'un petit monument qu'il voulait élever dans le cimetière arabe. Tout le reste de la journée, il nous suivit à cheval dans nos courses, au chalet du vice-roi, à la machine élévatoire. Il s'informa du prix que coûte un mètre d'eau rendu à Port-Saïd, loua les précautions qu'on avait prises pour signaler et réparer immédiatement les fuites, et s'arrêta longtemps à visiter l'enclos de l'usine où l'on commence à cultiver la vigne en grand. Je ne le tins en particulier qu'une minute avant le dîner, dans ma chambre. — Vous semblez bien joyeux, lui dis-je.

— Oui, j'ai causé avec l'âme de mon père. Ne souriez pas; nous autres musulmans, nous n'avons guère de superstitions, mais celles qui nous restent nous sont chères. La tombe est très humble, mais pas trop délabrée. Une *agavé corne d'Ammon* y a pris racine; c'est la plante qu'on suspend au-dessus des portes à Cheik-Ali pour écarter les maléfices. J'ai servi au pauvre homme un repas composé

des mets qu'il préférait, sans oublier la tasse de café bien chaude et bien sucrée; j'ai pleuré, j'ai crié, et il m'a répondu.

Je ne pus m'empêcher de l'interrompre : — Est-ce vous que j'entends, Ahmed?

— Moi-même, mon ami, l'élève de la civilisation européenne. Paris et Londres m'ont dégrossi, poli, verni, tout ce que vous voudrez; mais le fond est resté fellah, et je m'en glorifie. Donc j'ai interrogé mon père; il m'a dit qu'il ne regrettait pas d'être mort pour le progrès de l'Égypte, et qu'il se réjouissait de voir sa femme et ses enfans dans l'opulence.

— Il n'a pas eu pitié de vos chagrins d'amour?

— Il m'a promis que je serais heureux avant la fin de la semaine, soit dans la vie, soit dans la mort.

— Diantre!

— Quoi?

— C'est qu'il n'y a pas de temps à perdre.

— Nous ne sommes qu'au mercredi.

— Sublime!

— Vous voulez dire que je suis simple?

— C'est tout un.

Je ne le revis pas de la soirée; il dînait je ne sais où avec les Longman. Quant à nous, M. Voisin nous mit en liberté vers neuf heures; le docteur Aubert Roche et un aimable naufragé de l'isthme, M. le baron de Latour, nous promenèrent jusqu'à minuit dans les trois quartiers d'Ismaïlia. Il y a la ville française, officielle, tirée au cordeau, distribuée en carrés que l'on partage entre les employés de la compagnie, carré des ménages, carré des célibataires, carré des célibataires mariés, carré des enragés... Un peu plus loin, la ville grecque, où les cafés-concerts ne manquent pas, et sur la limite du désert le village arabe. Le carnaval animait les rues, on s'entassait dans les lieux publics; au milieu de la ville grecque, chez une limonadière polonaise, l'élite des Français de vingt ans applaudissait d'excellente musique italienne qu'un orchestre allemand des deux sexes jouait et chantait en famille. Cette jeunesse nous accueillit comme des frères aînés. En moins d'une heure, nous fîmes connaissance avec trente gaillards fringans, spirituels, résolus; mais, quand je me rappelle les regards qu'ils lançaient aux petites violonistes blondes, je soupçonne qu'ils avaient tous leur domicile au carré des enragés. Pauvres enfans! le travail et le désert les condamnent à des vertus qui ne sont pas de leur âge. Personne ne se plaint; depuis le grand-lama de l'entreprise jusqu'au plus humble néophyte, pas un homme qui ait manqué de confiance ou de courage; ils sont tous soutenus par la foi.

Le jeudi matin, deux canots à vapeur et deux dahabiés remor-

quées nous prirent tous à bord et nous dirigèrent sur Port-Saïd. La route est droite; c'est celle que les grands navires parcourront dans quatre ou cinq mois. Il lui manque quelques mètres de largeur par-ci, quelques mètres de profondeur par-là; mais on peut la dire ouverte : non-seulement elle amène les eaux de la Méditerranée au lac Timsah, mais encore elle porte les mahonnes de charbon jusqu'à Suez avec des chargemens énormes. C'est l'ex-fermier de l'Ouâdy, M. Guichard, qui s'est improvisé directeur du transit, et là encore son coup d'essai a été un coup de maître. Du jour au lendemain, grâce à lui, le prix du charbon est tombé de soixante-dix à cinquante francs la tonne sur le marché de Suez. Nous eûmes le plaisir de rencontrer cinq ou six convois du transit en moins d'une journée, sans compter les petits vapeurs, les coches de la compagnie et quelques bateaux grecs voyageant à leur propre compte. Prodigieux, ce peuple grec, qui travaille et réussit partout, excepté chez lui!

Chemin faisant, M. Voisin prit la peine de résoudre toutes les objections que nous avions apportées de France ou d'Égypte. A vrai dire, il n'en restait plus que deux ou trois debout dans notre esprit, les plus absurdes étaient tombées. — Êtes-vous sûr, lui dis-je, que les coups de khamsin, comme celui que nous avons essuyé hier, ne jetteront pas les dunes dans le canal?

— Les dunes, répondit-il, sont rares dans le désert, et elles y sont compactes. Elles ne marchent point, le vent le plus furieux n'en balaie que la superficie. Nous savons quels points de la ligne sont menacés; on a mesuré le mal que le khamsin peut nous faire en un an; c'est trois cent mille mètres de sable à extraire, soit six cent mille francs d'entretien, une misère!

— Mais la vase molle des lacs qui retombe à mesure qu'elle est draguée, et détruit votre besogne au jour le jour?

— Attendez que nous traversions les lacs Ballah ou mieux encore le Menzaleh, et vous jugerez la question par vous-même.

— Il est du moins probable que les navires lancés à toute vapeur ruineront les berges par le batillage. Il n'y a pas moyen d'empierrer les deux rives du canal sur un parcours de cent soixante kilomètres dans une région où la pierre est une curiosité d'histoire naturelle.

— Les navires en seront quittes pour modérer leur vitesse : ils feront dix kilomètres à l'heure au lieu de vingt. C'est un désagrément auquel je compatis; mais cela vaut encore mieux que de doubler le cap de Bonne-Espérance.

On fit halte pour déjeuner à la station d'El-Kantara ou du Pont. Le canal coupe ici la route des caravanes qui voyagent entre Le Caire et la Syrie. M. Voisin nous fit parcourir un grand village tout neuf qui deviendra probablement une ville et un marché de bes-

tiaux. Hommes et bêtes s'y reposent avec joie, parce que la compagnie y verse l'eau douce à profusion. Le village est sur la rive d'Asie, à quelque distance du canal; les buffets dominent le quai, sur la rive libyque. Un cuisinier italien, gros plaisant, nous y régala fort bien, si bien même que M. Longman était encore plus coloré que d'habitude. Il m'exprima en termes chaleureux la joie qu'il ressentait de rallier le *Butterfly*. Ce n'était pas que l'Égypte l'eût ennuyé, ni qu'il eût à se plaindre d'Ahmed; — mais je suis, disait-il, un homme rond en affaires, et les situations sans issue ne conviennent point à ma santé. Si miss Grace avait souscrit à l'honorable proposition de votre ami, j'en serais parfaitement satisfait. Dès qu'elle lui a dit non, elle devait lui tourner le dos et refuser tous ses services. Il est très malheureux, ce natif, elle aussi, moi aussi. Et lorsqu'on entreprend un tour si long et si coûteux au lieu de rester tranquillement chez soi, c'est pour se distraire l'esprit, non pour le mettre à la torture. Nous partirons pour Jaffa dès demain ou après, aussitôt que j'aurai vu Port-Saïd et le lac Menzaleh. Je n'irai même pas à la chasse, quoique j'aie toujours rêvé de tuer un flamant, et que je sois armé d'un excellent fusil qui vaut soixante livres. Ma pupille n'avait pourtant qu'un mot à dire pour donner à notre voyage en Égypte le plus agréable dénoûment. Croyez-moi, n'acceptez jamais les fonctions de *trustee!*

Ce jeune *gentleman* n'était pas pétillant d'esprit; mais il avait le sens droit et l'esprit clair. Je le soupçonne d'avoir rompu quelques lances pour Ahmed dans le particulier, car il rendait justice au mérite chez un *natif* comme chez les Européens. Le témoignage de nos yeux confirma tout le bien qu'il m'avait dit du travail de l'isthme; je vis les grandes dragues en pleine activité, arrachant le sable sous l'eau pour le rejeter elles-mêmes, automatiquement, à soixante-dix mètres de là. M. Longman m'avait paru légèrement absurde lorsqu'il comparait les machines de M. Lavalley à des cathédrales; il n'avait pourtant pas si grand tort. Les grands engins de l'industrie ne sont pas pittoresques comme le Parthénon, mais ils le sont autrement, et cette architecture de fonte et de fer, lorsqu'elle arrive à certaines proportions, rencontre un genre de beauté que les anciens n'ont pas prévu.

La traversée des lacs Ballah et Menzaleh démentit victorieusement la légende des vases molles retombant à mesure qu'on les ôte, comme le rocher de Sisyphe. Le canal était achevé dans le voisinage de Port-Saïd; il passait comme une flèche à travers le lac Menzaleh sur une largeur de cent mètres et une profondeur de huit. On s'arrêta pour nous montrer les berges; elles sont fermes comme pierre; je ne connais pas un canal qui coule dans une cuvette aussi épaisse et aussi forte. Le plus bel étonnement de la journée fut

le spectacle du port. Dans une lagune dont la profondeur moyenne était peut-être d'un mètre, les ingénieurs ont creusé trois énormes bassins où les plus grands bâtimens du commerce sont en sûreté comme à La Joliette. Les Messageries impériales, la Compagnie russe, la Compagnie italienne et deux ou trois autres encore y envoient leurs paquebots à jour fixe, toutes les marines marchandes de l'Europe y sont représentées; à mesure qu'une drague achève son travail, un navire vient mouiller à sa place. M. Longman n'en croyait pas ses yeux; le petit *Butterfly* était perdu comme un nain dans la foule : il fallut le chercher longtemps.

Les déblais du port entassés, égouttés et nivelés ont fait une presqu'île solide où les employés de l'isthme ont dressé leur tente. Au bout d'un an ou deux, ils ont commandé quelques chalets en France; aujourd'hui Port-Saïd abrite dix mille habitans.

Nous y fûmes reçus par un jeune homme qui est consul de France et chef des travaux du port; il se nomme Laroche. C'est un de ceux que M. Longman appelait familièrement nos petits ingénieurs. M. Laroche est arrivé ici au sortir de l'école avec quelques ouvriers de la compagnie; c'est lui qui a commencé l'installation des travaux et créé la ville. Vous devinez s'il a travaillé, souffert et lutté! Quant à lui, il ne paraît pas se souvenir des mauvais jours ni se douter de son mérite. C'est un Breton très réussi, plutôt petit que grand, brun, vif, spirituel, musicien, lettré, porté à rire et sujet à des bouffées de mélancolie qui passent vite. Nous fûmes vieux camarades en moins de dix minutes; Najac se trouvait être son compatriote, nous avions des amis communs; d'ailleurs il y a des hommes qui sont nés pour commander la sympathie comme d'autres pour commander la charge en quatre temps. Ahmed fut pris aussi vite que nous. Pauvre Ahmed! il ne savait que faire de sa personne; les Anglais étaient embarqués à bord du *Butterfly*, où il n'y avait pas de logement pour lui.

On nous installa tous à l'hôtel, c'est-à-dire dans un long chalet sans étage qui regarde la mer par toutes ses fenêtres. La compagnie a des chambres très proprement meublées, un café-restaurant, un cercle même à la disposition des voyageurs. Les inconnus sont bien traités pour leur argent; mais celui que M. de Lesseps a recommandé reçoit dans tout l'isthme une hospitalité vice-royale. Notre couvert fut mis matin et soir chez Laroche, quand nous ne dînions pas chez M. Borel ou chez M. Lavalley. Les Longman, que nous avions visités à leur bord, acceptèrent une invitation, puis deux, à charge de revanche. Le vendredi soir, sous prétexte de nous offrir une tasse de thé, ils nous noyèrent dans le vin de Champagne. Le maître du *Butterfly* parlait toujours de son départ, la jeune dame avait peur de la mer, la vieille demoiselle demeurait

par esprit de charité féminine, et miss Grace ne disait rien. Ahmed n'avait des yeux que pour elle quand nous la possédions avec nous, et pour le yacht quand elle était à bord; il se levait la nuit pour constater que le petit navire n'avait pas quitté son mouillage; dans la journée, il surveillait la mer.

Le samedi, après déjeuner, MM. Alexandre et Edmond Lavalley nous offrirent une partie de chasse sur le lac. Les Anglais s'étaient promenés toute la matinée avec nous; on nous avait montré le chantier des machines, qui est un chef-d'œuvre d'organisation, et l'atelier gigantesque où M. Dussaut a confectionné de toutes pièces deux jetées indestructibles, dont l'une a 1,900 mètres de long et l'autre 2,500; M. Longman, que les splendeurs de l'industrie enivraient facilement, fut d'une humeur charmante; il se laissa séduire à l'idée de rapporter au *Yachting-Club* la dépouille d'un flamant rose, et d'illustrer son fusil de soixante livres sterling. Tout réussit à souhait, sauf le meurtre qui lui tenait au cœur. Il tua trois douzaines de canards, de morillons et de sarcelles; mais les flamans, qui dessinaient sur l'eau de longues lignes colorées, s'enfuirent obstinément à cinq cents pas de nos barques, et pas un ne commit l'imprudence de se présenter au *Yachting-Club*.

On dîna chez Laroche, et la soirée se prolongea longtemps après minuit. Il était convenu que la bande joyeuse se dispersait le lendemain dimanche. M. et Mme de Saux partaient pour Beyrout avec Émile Perrin; M. Voisin nous prenait à six heures, heure militaire, pour nous conduire à Suez par Ismaïlia et nous montrer les fouilles de Chalouf, qui se font à sec. Les Longman, qui partaient sans remise à la même heure que nous, permirent un dernier tête-à-tête aux amoureux; ils se jetèrent par complaisance dans une discussion philosophique où ils n'entendaient rien, et nous-mêmes peu de chose. Enfin toute la compagnie les ramena vers le quai; ils remercièrent leurs nouveaux amis de l'isthme, et nous invitèrent pêle-mêle à passer deux ou trois mois d'hiver à Windcastle. Il fallut arracher Ahmed à la contemplation du canot invisible, qui s'était perdu dans la foule et dans la nuit.

— Eh bien ! lui dis-je, mon pauvre ami, la semaine est finie.

— Pas encore, et le dimanche ?

— Il est tout venu.

— Il n'est que commencé.

— Que vous a-t-elle dit ce soir ?

— Qu'elle m'aime toujours, mais qu'elle ne sera jamais ma femme. Si ce M. Longman voulait rester encore une quinzaine, je suis sûr que je gagnerais ma cause. Tout à l'heure je sentais son cœur battre avec force contre mon bras. Je n'ai pas accepté son adieu, ni voulu lui donner le mien. — Réfléchissez, lui disais-je, il

ne faut qu'un bon mouvement pour changer mon désespoir en joie. Je ne dormirai pas de la nuit, j'attendrai que Dieu vous inspire une généreuse pensée. — Elle n'a pas dit non.

— Qui vivra verra; couchez-vous toujours, cela repose.

— Plutôt mourir...

Le dimanche à cinq heures et demie, lorsqu'on vint nous éveiller, mon premier mouvement fut de courir à sa chambre. Personne; le malheureux ne s'était pas mis au lit. Il accourut tandis que nous achevions notre toilette. — Je reste, me dit-il; il y a du nouveau, quoiqu'elle ne m'ait rien écrit. Rien ne bouge à leur bord, ils ne font pas le geste de lever l'ancre.

— Pour une excellente raison; ils sont amarrés à une bouée.

— N'importe; s'ils devaient partir à six heures, on verrait du monde sur le pont à cinq heures trois quarts.

— La marine anglaise est subtile; elle fait beaucoup de besogne et peu d'embarras.

Laroche accourut. — Allons, vite au canot! M. Voisin a failli vous attendre; vous savez la consigne de l'isthme.

Et de courir. Ahmed suivait machinalement, comme un corps sans âme. Je le poussai vers la barque qui nous portait au petit vapeur arrêté dans l'arrière-port. A peine assis, il se confondit en excuses et dit à M. Voisin : — Je ne pars pas, monsieur le bey; c'est une affaire de vie ou de mort. Mlle Thornton a daigné... M. Longman a bien voulu... Vous aviez deviné sans doute mes sentimens... Dieu merci, tout s'arrange, et ce cher petit yacht, qui se tient immobile là-bas, prouve que la jeune fille...

Il n'avait pas fini sa phrase que le yacht, larguant son amarre, déploya une voile, puis deux, puis trois; il se couvrit de toile et se mit à glisser sur l'eau polie. Ahmed perdit la parole et demeura pétrifié. Le *Butterfly* passait à deux encâblures de nous, les hublots fermés, le pont désert. A peine si l'on apercevait le timonier derrière une guirlande de poulets plumés et de viandes fraîches.

Je ne sais si je dois confesser que nous étions émus. Ce petit bâtiment, propre et luisant comme un panneau de voiture, nous apparut un moment comme une arche d'ingratitude. Ahmed, debout à l'avant de notre barque, pleurait sans rien dire. Lorsque le *Butterfly* doubla le télégraphe et s'engagea entre les jetées, le fellah se dépouilla de ses hardes, et se mit à les enrouler méthodiquement autour de sa tête. Personne ne le contraria dans cette opération; on sait que les Orientaux déchirent quelquefois leurs habits en signe de deuil et se couvrent la tête de cendres; on peut bien supposer qu'ils se couvrent la tête de leurs habits. Lorsqu'il fut à peu près nu, il se retourna et nous dit : — Ne vous inquiétez pas de moi; je nageais dans le Nil quand mes premières dents

n'étaient pas encore tombées. Ou je ramènerai le yacht au port, ou j'irai volontairement me consoler avec mon père.

Il ne se jeta point à l'eau, il y descendit sans mouiller l'énorme turban qui lui chargeait la tête, et il se mit à tirer sa coupe avec autant de vivacité qu'une truite de cascade.

La brise était faible, mais le yacht avait de l'avance. M. Voisin, plus ému que nous tous, regarda sa montre par habitude. — Voilà, dit-il, qui dérange le programme; mais nous ne pouvons pas abandonner ce brave garçon... Suivons-le, mes amis. Laroche, faites avertir le mécanicien du canot; il nous aura bientôt rattrapés.

Et nous voilà courant après Ahmed, qui courait après miss Grace. Notre barque était chargée, et nous n'avions que deux rameurs; il nageait donc plus vite que nous. Il entra dans la pleine mer quand nous étions au milieu de l'avant-port, entre les jetées. Rien n'indiquait chez lui la fatigue ou le découragement; il avançait avec une régularité mathématique et se rapprochait du *Butterfly* à vue d'œil. Notre canot ne pouvait le suivre au large; on s'arrêta à l'extrémité de la jetée de l'est pour attendre le petit vapeur, et c'est au bout de la lorgnette que la fin du drame nous apparut.

J'ai vu, de mes yeux vu ce qu'il me reste à conter, et les témoins ne manqueraient pas au besoin : nous étions douze. Le timonier aperçut ou entendit un homme à la mer; il lui jeta je ne sais quoi, d'abord sans doute une cage à poulets qui fut dédaignée, puis une corde qui fut bientôt prise. Le turban s'éleva à la hauteur du pont, le corps d'Ahmed, que nous voyions noir et luisant, se couvrit rapidement et fit une tache bleue. L'équipage monta sur le pont, et sans doute aussi les passagers; on mit en panne. Pendant huit ou dix minutes, deux figures humaines, l'une vêtue de bleu, l'autre de blanc, s'entretinrent avec vivacité à l'arrière; on distinguait des gestes animés, pour ne pas dire violens. La robe bleue s'incline comme pour prendre humblement congé, et s'approche du bordage; le peignoir blanc ouvre ses bras, les deux taches n'en font plus qu'une. On accourt, il se forme un groupe confus où nous ne reconnaissons plus rien; puis tout à coup, sur l'ordre d'un commandant invisible, le *Butterfly* vire de bord et met le cap sur la passe de Port-Saïd.

A ce moment, le canot à vapeur nous ralliait en hâte. — Monsieur Laroche, cria le mécanicien, est-ce un accident?

— Un accident heureux, au moins pour quelques années, répondit le jeune philosophe.

M. Voisin tira sa montre. — Une heure de retard, je ne la regrette pas, nous la regagnerons; mais il faut être ce soir à Ismaïlia et demain à Suez. Chauffez, chauffez, mes enfans!

EDMOND ABOUT.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS CONTEMPORAINS

M. HENRI LEHMANN.

PEINTURES DE LA SALLE DES ASSISES DANS LE PALAIS DE JUSTICE A PARIS.

Il y a parfois dans la carrière des artistes les plus applaudis au début certains temps d'arrêt apparens, certains momens durant lesquels l'attention semble se détourner de leurs noms et de leurs œuvres, comme si le tout ne se rattachait déjà plus qu'au passé. Est-ce donc qu'ils ont eux-mêmes démenti les premières promesses? Leur habileté s'est-elle amoindrie, ou leur zèle s'est-il lassé? Il se trouve au contraire que pour eux chaque année a été marquée par de nouveaux efforts, par des témoignages de talent de moins en moins équivoques. Loin de justifier la mobilité de l'opinion, occupée ou amusée ailleurs, ces témoignages, en se multipliant, s'élèvent en réalité contre elle. C'est là l'essentiel au surplus : sans parler des mâles joies de la conscience et des fiertés saines qui naissent du devoir accompli, le succès revient tôt ou tard à celui qui a su l'attendre, à celui qui a moins eu la passion de le conquérir que l'ambition de le mériter. Un jour arrive où nos distractions cessent, où nos froideurs se laissent vaincre par ces insistances patientes, par ces loyales sommations du talent. Alors, une fois en veine de justice rétrospective, nous acceptons sans difficulté tous les titres accumulés pendant la période d'indifférence, et l'oublié de la veille passe d'un consentement unanime à la situation d'un homme dont l'importance n'est plus à mettre en doute, ni la réputation à discuter.

La vie de M. Lehmann offre un exemple de ces fortunes diverses. Peu d'artistes contemporains ont été d'abord plus favorablement accueillis que ne l'était, il y a près de trente-cinq ans, le jeune peintre du *Départ de Tobie*, de *la Fille de Jephté*, d'autres scènes encore dans lesquelles les souvenirs de la sévère discipline imposée par M. Ingres se conciliaient avec l'expression d'un certain romantisme pittoresque. Peu d'artistes aussi se sont vus, après quelques années de succès, sinon de vogue, plus facilement sacrifiés à la réputation des survenans. Séparé, non par sa faute, de son ancien maître, dont il ne devait recouvrer l'entière affection qu'assez tard, jugé superficiellement ou négligé par ces faux docteurs en matière de goût et de critique qui demandent au talent de se transformer d'année en année, M. Lehmann, à une certaine époque de sa vie, avait beau se raidir contre les injustices ou les méprises et s'obstiner courageusement à produire au grand jour les preuves de son savoir, de sa fécondité; les tableaux qu'il envoyait au Salon, les vastes peintures dont il décorait les murs des monumens publics, ne réussissaient à lui procurer que l'estime fidèle de quelques bons juges. La popularité qui s'était attachée aux œuvres de sa jeunesse faisait défaut aux travaux, bien plus méritoires pourtant, de son âge mûr. Ses beaux portraits, par exemple, avaient le tort d'apparaître à côté de ceux de Flandrin, et les jugemens que provoquait la comparaison se ressentaient des habitudes d'admiration déjà prises. Rien d'ailleurs de moins surprenant. L'opinion consent malaisément dans notre pays à traiter avec une égale faveur deux artistes à la fois, surtout lorsque ces deux artistes se vouent à des travaux du même ordre. La part qu'elle attribue à l'un s'accroît de tout ce qu'elle dérobe involontairement à l'autre, et, pour peu que la mode s'en mêle, à quels dénis de justice n'arrive-t-on pas! Combien de gens avons-nous vus qui ne savaient louer Delacroix qu'à la condition d'immoler Scheffer ou Delaroche, ou, pour rappeler des souvenirs moins récens, quel retard la gloire de David n'a-t-elle pas fait subir à la célébrité de Prud'hon!

Toute proportion gardée, quelque chose d'analogue s'est passé pour M. Lehmann. La réputation qu'il possède aujourd'hui a été pendant un assez longtemps ajournée et comme tenue en échec auprès du public par la renommée qui récompensait d'autres talens; mais depuis les vides que la mort a faits coup sur coup dans les premiers rangs de notre école, on est revenu à lui comme à l'un des plus dignes de recueillir une part de l'héritage et d'être définitivement reconnu maître à son tour. Il n'y avait que justice en cela. De tous les élèves d'Ingres ayant survécu à Hippolyte Flandrin, M. Lehmann n'est pas seulement celui qui continue avec le plus de respect les nobles traditions de l'atelier dont il est sorti; il est en-

core celui qui, tout en se souvenant des enseignemens reçus, sait le mieux s'interroger lui-même et concilier avec la fidélité aux principes le goût et le sentiment personnels. Que l'expression de ce sentiment manque parfois un peu d'abandon, qu'il y ait même en général dans la manière de M. Lehmann quelque chose de trop voulu, de scientifique, de recherché avec une application voisine de l'excès, c'est ce qu'il faut bien reconnaître. Toujours est-il que, si le style du peintre n'est pas exempt d'une certaine tension, les idées qu'il traduit émanent d'un esprit aussi élevé que convaincu. Difficile, trop difficile envers lui-même là où il s'agit de rendre les détails de ce qu'il a conçu ou d'analyser ce qu'il voit, M. Lehmann n'a ni ces hésitations ni ces inquiétudes en face des conditions générales de sa tâche et de la signification morale qu'elle comporte. Il peut par momens définir avec une rigueur un peu tourmentée la forme pittoresque et, pour ainsi dire, en exagérer la correction; il ne lui arrive jamais de se méprendre sur le fond des choses, de n'attribuer à celles-ci qu'une beauté muette, encore moins un caractère banal, et de réduire la fonction de l'art à l'office d'une contrefaçon vulgaire ou d'un stérile amusement pour les yeux.

Les peintures que M. Lehmann a récemment terminées pour la décoration de la grande salle des assises dans le nouveau Palais de Justice témoignent une fois de plus de sa clairvoyance et de l'élévation de sa doctrine, comme elles achèveraient au besoin de justifier la réputation qu'il a reconquise depuis plusieurs années. Une œuvre aussi considérable à tous égards appelle l'examen; mais il ne suffirait pas, pour la bien juger, de l'envisager isolément. Elle se rattache aux progrès successivement accomplis par celui qui l'a faite, elle procède directement des principes qui l'ont inspiré ailleurs. N'est-ce pas l'occasion dès lors de jeter un coup d'œil sur les travaux précédens de l'artiste et de demander le secret de son importance présente aux épreuves qu'a subies son talent ou aux phases qu'il a traversées?

I.

M. Lehmann, nous l'avons dit, connut le succès de très bonne heure, et se vit presque confondu avec les chefs d'école à l'âge où d'ordinaire on s'essaie à peine aux premières luttes dans un atelier d'élèves ou dans les concours académiques. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il exposait, en 1835, ce *Départ de Tobie*, signalé bientôt par la critique et unanimement accepté par le public comme une des œuvres les plus remarquables du Salon. L'année suivante, une autre toile représentant *la Fille de Jephté* venait confirmer la réputation du jeune « maître, » — c'est le titre qu'on lui donnait déjà. Enfin,

au Salon de 1837, une seconde scène de la vie de Tobie, *les Fiançailles de Tobie et de Sarah,* renouvelait, en l'accroissant encore, le succès deux fois obtenu.

Quels mérites particuliers distinguaient en réalité les œuvres auxquelles le nom de M. Lehmann devait une popularité si rapide? Jusqu'à quel point la faveur qu'elles rencontraient était-elle indépendante de la nature des sujets choisis et du mouvement d'idées qui se poursuivait alors? Sans doute ces tableaux se recommandaient par la précision déjà savante du faire aussi bien que par une véritable originalité dans l'ordonnance. Il y avait là, sinon l'expression achevée, au moins la promesse d'un talent supérieur aux menues habiletés et aux petites ruses; mais il y avait aussi dans cette manière d'interpréter les sujets bibliques et de les rajeunir par une certaine vraisemblance ethnographique quelque chose de foncièrement conforme aux exigences du goût public à ce moment. C'était le temps où Decamps, Delacroix et Marilhat venaient de remettre l'Orient en crédit, ou plutôt d'appeler pour la première fois l'intérêt sur des races et sur des pays dont nous avions à peu près ignoré jusqu'alors les vrais caractères. En présence de ces révélations, le pinceau, pour figurer les scènes de l'Ancien-Testament, devait-il s'obstiner dans les pratiques conventionnelles, reproduire systématiquement les fantaisies ou les anachronismes qui, sous la main des vieux maîtres, avaient eu au moins l'ingénuité pour excuse? Convenait-il d'autre part de prendre si fort à la lettre les renseignemens nouvellement fournis qu'on réduisît à une simple effigie du temps présent l'image des mœurs primitives, et qu'à l'exemple d'Horace Vernet on représentât délibérément les prophètes et les patriarches sous les traits et le costume des compagnons d'Abd-el-Kader?

M. Lehmann sut tout d'abord se préserver de l'un et l'autre excès. Avec le tact d'un véritable peintre d'histoire, il comprit qu'il était impossible désormais de continuer la pure tradition académique sans s'immobiliser dans la routine, comme on ne pouvait, sans préjudice pour la signification morale et la dignité des sujets, vêtir ceux-ci en quelque sorte de formes textuellement empruntées à la réalité contemporaine. Nous n'avons pas d'ailleurs à insister sur les conditions prescrites à l'art en pareil cas. Un peintre, qui est en même temps un écrivain du goût le plus délicat, les a définies d'un mot. « Costumer la Bible, a dit M. Fromentin, c'est la détruire, comme habiller un demi-dieu, c'est en faire un homme. » M. Lehmann s'était conformé d'avance aux principes que résume cette judicieuse parole. Un des premiers en effet, il a réussi, dans la représentation des scènes bibliques, à concilier la vérité particulière avec l'expression de la vérité générale, à nous faire pressentir les mœurs et la physionomie de l'Orient sans nous en donner pour

cela le portrait littéral, la simple ressemblance actuelle. On le voit, si bien secouru qu'il pût être par les circonstances au milieu desquelles il se produisait, M. Lehmann devait en bonne partie ses premiers succès à lui-même, à sa propre sagacité, aux prudentes inclinations de son esprit. Ajoutons qu'un travail assidu avait fortifié en lui ces dispositions naturelles, et que le peu d'années qu'il venait de passer en France avaient été employées de manière à le munir d'une solide instruction.

Né à Kiel en 1814, pendant un séjour momentané de sa famille dans cette petite ville, puis élevé à Hambourg, où son père exerçait la profession de peintre en miniature, M. Lehmann, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, n'apprit de l'art que ce que pouvaient lui en enseigner les modestes exemples domestiques, quelques tableaux hollandais ou flamands conservés dans des collections particulières et quelques essais de peinture ou de dessin d'après nature accomplis dans l'un de ces humbles *gymnases* où l'on trouve, à défaut de professeurs, des modèles vivans et des camarades. Aussi, quelle qu'ait été la durée de cet apprentissage en Allemagne, quelque commencement même de sérieuse éducation pittoresque qu'aient procuré au jeune artiste plusieurs jours passés à Berlin ou plutôt au musée royal, ses études ne datent-elles, à vrai dire, que de l'époque où il vint se fixer à Paris pour se mettre sous la direction de M. Ingres. Je me trompe; en arrivant ici, il n'avait encore sur le choix d'un maître aucune détermination arrêtée, et, comme Flandrin, qui un peu auparavant avait dû presque au hasard d'une rencontre l'indication de la discipline à suivre, M. Lehmann ne se décida que par déférence pour les avis d'un tiers. N'est-il pas étrange, soit dit en passant, que les deux élèves de M. Ingres qui ont le plus pieusement recueilli ses enseignemens aient obéi d'abord, en venant à lui, à un sentiment fort indépendant de l'enthousiasme, et qu'ils aient simplement recherché les leçons matérielles d'un expert, des leçons extérieures en quelque sorte, là où ils allaient se dévouer pour jamais à la cause d'un maître, au souvenir profond de ses exemples, à la défense passionnée de sa foi?

Voilà donc M. Lehmann introduit auprès de M. Ingres, grâce à l'intervention affectueuse d'un autre artiste éminent, François Gérard, à qui un membre de la famille du nouveau-venu était allé demander conseil. M. Lehmann d'ailleurs avait, le jour même de son arrivée à Paris, rencontré chez M. Hittorff l'homme dont il était, à son insu, destiné à devenir l'élève, et, par un singulier surcroît de bonne fortune, il avait vu dans le même salon deux des peintres les plus célèbres de l'époque, Guérin et Léopold Robert. N'y avait-il pas dans cet heureux hasard, dans l'impression qu'il devait produire et les souvenirs qu'il devait laisser, quelque chose

de définitivement profitable, et, pour emprunter la langue des contes de fées, tout un ensemble de « dons » engageant l'avenir? Qui sait si la présence imprévue des trois maîtres, si les paroles échangées entre eux sur leurs travaux ou sur leur art n'ont pas eu, elles aussi, la vertu de douer une intelligence naissante en lui inspirant une fois pour toutes le respect de certains exemples, le culte de certaines traditions? Sans parler de l'action dominante exercée par M. Ingres, il ne serait pas bien difficile peut-être de rattacher à ce premier concours d'influences les diverses œuvres de M. Lehmann et d'y reconnaître, sous d'autres formes, des intentions ou des arrière-pensées analogues aux préoccupations littéraires du peintre de *Didon* et d'*Andromaque*, aussi bien qu'une prédilection pour la grâce robuste renouvelée du peintre des *Moissonneurs*. Quoi qu'il en soit et quelque part que l'on veuille faire aux parrains donnés par le sort à ce talent, ses propres efforts, dès qu'il eut entrevu la route à suivre, suffisent pour expliquer la rapidité de ses progrès. Deux ans s'étaient écoulés à peine depuis que M. Lehmann avait pris place parmi les élèves de M. Ingres, et déjà il était devenu une des plus sûres espérances de l'école, tant ce court espace de temps avait été par lui studieusement rempli.

En dehors toutefois de ces coutumes laborieuses et du joyeux courage qu'il y puisait à mesure qu'il s'acheminait vers le mieux, en dehors des heures passées chaque jour dans cet atelier témoin de sa docilité et de son zèle, tout pour lui n'allait pas de soi; tout ne s'arrangeait pas, tant s'en faut, pour lui faire dans le présent une vie facile. Nous ne parlons pas de ces cruelles privations qu'impose un manque absolu de ressources, de ces luttes contre le besoin auxquelles la jeunesse des artistes a été si souvent condamnée. Celle de M. Lehmann n'eut pas à subir des épreuves aussi dures; mais, en échappant à la pauvreté, elle ne fut pas à l'abri de la gêne. Or cette gêne très positive se laissait si peu deviner, elle se dissimulait même sous des apparences si formellement contraires à la réalité, que les camarades du jeune peintre et son maître avec eux étaient tentés de croire à quelque vanité mondaine là où il n'y avait au fond qu'indépendance de caractère ou soumission délicate à certaines convenances. On pouvait s'y tromper, il est vrai. Le milieu dans lequel M. Lehmann vivait ou plutôt semblait vivre d'habitude, la situation brillante d'un proche parent qui l'avait accueilli à Paris et auprès de qui on le voyait souvent, tout, jusqu'à l'élégance naturelle de sa personne, tendait à donner le change sur les difficultés secrètes d'une existence dont les dehors n'étaient nullement apitoyans. Trop fier néanmoins pour accepter de ceux qui l'entouraient rien de plus que l'appui de leur affection, ce prétendu

enfant gâté de la fortune recevait d'elle seulement le droit d'avoir sa place dans certains salons et s'accommodait, quant au reste, du plus austère régime. Nous ne voudrions ni exagérer le mérite de cette résignation, ni insister plus qu'il ne convient sur ces détails; mais, puisqu'on les a en général ignorés, il n'était pas superflu d'en indiquer au moins quelque chose, comme il serait permis peut-être de rattacher d'autres faits biographiques plus récens au même fonds de dignité personnelle, à la même hauteur de sentiment.

Cependant le succès était venu et avec des empressemens si unanimes que celui qui en était l'objet aurait pu dès les premiers pas se croire arrivé au but. M. Lehmann n'eut garde de commettre cette méprise. Loin de s'immobiliser dans le présent en exploitant sur place la faveur qu'il venait d'obtenir, il voulut, au risque de se laisser momentanément oublier, assurer l'avenir de son talent par de nouvelles études, fortifier et compléter son éducation auprès des maîtres des grands siècles, en un mot se soustraire, par pur amour du progrès, à la notoriété actuelle et aux priviléges de plus d'un genre qu'elle semblait lui conférer : rare courage, surtout dans notre époque d'ambitions prématurées et de production hâtive, rare exemple de désintéressement en tout cas, et d'un désintéressement d'autant plus méritoire que celui qui sacrifiait ainsi des avantages prochains et faciles n'avait plus alors à s'occuper de lui seul. Il lui fallait aviser aux moyens de continuer auprès d'un jeune frère son double rôle de protecteur et de maître, et lorsque, riche d'une petite somme économisée à grand peine sur le prix des premiers tableaux vendus, il partait pour l'Italie en 1837, il emmenait avec lui ce frère, cet élève, qui deux ans auparavant était venu le rejoindre à Paris (1).

Avant de se rendre à Rome, où tant de grands enseignemens l'attendaient et où il devait d'ailleurs retrouver M. Ingres, alors directeur de l'Académie de France, M. Lehmann avait jugé bon de consacrer quelque temps à un séjour en Allemagne. Le désir de revoir sa famille, dont il vivait éloigné depuis près de six ans, lui avait naturellement inspiré ce projet; mais dans sa pensée il y avait là aussi, à la veille des études qu'il allait entreprendre, une période de recueillement nécessaire et comme une retraite pour s'ouvrir aux influences de l'esprit nouveau.

Certes, pour ce qui était des conditions extérieures de l'art, de la forme à la fois vraisemblable et choisie, les leçons reçues à Paris

(1) M. Rodolphe Lehmann, qui, une fois à Rome, s'y fixa pour de longues années et d'où il envoya aux expositions de Paris des tableaux dont plusieurs ont été justement remarqués, — *les Marais Pontins* entre autres, *une Fileuse* et *une Pèlerine dans la campagne de Rome,* que la lithographie a popularisées.

pouvaient amplement suffire. Qu'était-il besoin d'un supplément de réflexions ou de conseils pour apprendre à discerner dans les fresques du Vatican des perfections d'exécution et de style que les exemples de M. Ingres avaient d'avance expliquées et jusqu'à un certain point reproduites? En irait-il ainsi de ces autres beautés plus mystérieuses qui tiennent aux intentions morales elles-mêmes, à l'ordonnance d'une scène, à l'interprétation poétique d'un sujet? Les secrets de la composition proprement dite n'étaient pas de ceux qu'on cherchait le plus habituellement à pénétrer dans l'école à laquelle appartenait M. Lehmann, et s'il était arrivé à celui-ci de laisser pressentir dès le début des inclinations assez contraires aux coutumes environnantes, le tout n'avait guère été encore qu'affaire de tempérament ou simple signe d'origine et de race. Restait pour l'élève de M. Ingres à développer ces facultés natives, à féconder par la science ces instincts, en envisageant l'art et ses ressources au point de vue des idées pures aussi attentivement qu'il venait, à Paris, d'en étudier la langue et les conditions techniques. Peut-être, il est vrai, M. Lehmann poussa-t-il en ce sens les scrupules un peu loin, puisqu'il ne consacra pas moins de huit grands mois à ses méditations devant les œuvres de la nouvelle école allemande, à Munich; peut-être les peintures qu'ont signées Cornélius et M. Kaulbach n'exigeaient-elles, pour qu'on en appréciât suffisamment les mérites, ni une contemplation aussi fervente, ni un examen aussi long. Elles avaient en tout cas ce danger d'exagérer le rôle de l'élément abstrait dans l'image de la vie, et par là d'entraîner ceux qui les admireraient avec trop de confiance sur la pente d'un *idéalisme* quintessencié, d'une scolastique pittoresque plus métaphysique que de raison.

M. Lehmann ne réussit pas d'abord à se tirer du péril sans quelque dommage pour la franchise de ses inspirations et de sa manière. Même à Rome, même en face de la nature italienne et des chefs-d'œuvre du XVIe siècle, les souvenirs qu'il avait emportés d'Allemagne semblent avoir si bien occupé sa pensée, si habituellement guidé sa main, que, dans les tableaux peints par lui à cette époque, les traces de toute autre influence deviennent presque accidentelles ou équivoques. Qu'on se rappelle, par exemple, cette *Sainte Catherine transportée par les anges*, qui ne fait guère que reproduire avec quelques variantes la composition de M. Mucke sur le même sujet, — ou bien cette *Flagellation*, renouvelée, sinon pour l'ordonnance, au moins quant aux intentions, du mysticisme, tantôt un peu grêle, tantôt emphatique, avec lequel les néo-chrétiens de l'école allemande avaient représenté des scènes analogues. Ce n'est pas que ces tableaux, aussi bien que les premières peintures décoratives exécutées par M. Lehmann après son retour à

Paris, accusent un pinceau hésitant ou rompu seulement à la pratique des procédés sommaires. Le tout atteste au contraire une habileté sûre, une science pénétrante du modelé qui fait défaut à la plupart des œuvres allemandes, et sous ce rapport technique *la Flagellation* en particulier mérite d'être citée parmi les tableaux les plus achevés qu'ait produits l'art de notre temps (1). Toutefois, malgré la somme de talent dépensée, qu'y a-t-il là en définitive, sinon un morceau d'académie ou d'école? On ne saurait guère mieux dessiner ni mieux peindre; soit, cela suffit-il pour excuser l'absence de l'ingénuité dans le sentiment, dans l'invention, dans l'emploi de ces facultés maîtresses que Poussin, à qui l'on ne reprochera pas trop de partialité pour la fantaisie, appelait « le fond de la peinture et l'être même du peintre? » Depuis l'expression de la résignation sur les traits de la victime divine jusqu'à la férocité des bourreaux, depuis l'équilibre des lignes jusqu'au choix des tons et de l'effet, tout est si mathématiquement calculé, si rigoureusement prémédité et défini, que l'impulsion du cœur se dérobe sous cette intraitable curiosité de l'esprit. Il semble qu'en retraçant cette scène de la Passion, comme en décorant un peu plus tard à Paris une chapelle dans l'église de Saint-Merry et la chapelle de l'Institution des jeunes aveugles, l'artiste ait entendu suppléer aux suggestions pieuses par les recherches savantes, et qu'il ait cru suffisant de combiner habilement des formules là où il importait surtout de traduire et de communiquer des émotions.

Pourquoi ne pas le dire? le talent de M. Lehmann se prête peu en général à l'interprétation des sujets religieux. Ni le tableau représentant l'*Adoration des Mages*, qui figurait à l'exposition universelle de 1855, ni les peintures de la chapelle de la Vierge dans l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, ne montrent ce talent assez directement inspiré pour qu'on puisse le classer parmi ceux qui résument le mieux l'art chrétien de notre temps. Est-ce donc que la foi lui manque ou qu'il sacrifie toujours aux intentions purement érudites l'attendrissement personnel, l'onction de la pensée et du style? S'il était permis de s'emparer d'un deuil intime et d'en interroger les souvenirs au risque d'en profaner la pudeur, on trouverait dans la maison même du peintre des témoignages tout contraires. On pourrait citer une bien touchante image de deux enfans, de deux anges, s'envolant dans l'attitude de la prière loin de ceux qui les ont aimés : doux hôtes du ciel dont les formes rappellent encore les apparences de la vie, mais d'une vie pour jamais voisine de Dieu, et qui, pareils à ces deux autres âmes fraternelles que

(1) Ce tableau, exposé au Salon de 1842, et que l'on a revu à l'exposition universelle de 1855, orne aujourd'hui l'église de Saint-Nicolas, à Boulogne-sur-Mer.

Lesueur a figurées dans sa *Vision de saint Benoît*, ne nous parlent de la mort que pour la montrer vaincue par leur immortelle innocence et par les espérances qu'ils ont léguées.

Le jour où M. Lehmann épanchait ainsi sur la toile les secrets douloureux de son cœur, il produisait une œuvre d'autant plus expressive qu'il s'efforçait moins laborieusement d'en châtier l'exécution, et que, ne travaillant pas pour les regards d'autrui, il se sentait par cela même à peu près affranchi des traditions et des règles. Ailleurs, ces règles reprennent tout leur empire, et suscitent chez lui de tels scrupules qu'à force d'éviter les écarts ou les aventures il lui arrive trop souvent de s'arrêter à moitié chemin. On dirait qu'en traitant des sujets religieux il limite absolument sa tâche à l'emploi du raisonnement, qu'il subordonne tout à la méthode, et que, dans sa défiance excessive de l'imagination, il se contente de disserter philosophiquement sur les thèmes dont il lui appartiendrait de faire ressortir la beauté naturelle ou de dégager la poésie.

Il n'en va pas ainsi, tant s'en faut, des scènes empruntées par M. Lehmann aux poèmes antiques ou modernes, soit qu'il traduise avec le pinceau le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle et qu'il groupe les Océanides en pleurs au pied du rocher où le fils de Japet expie sa criminelle audace dans les tortures du désespoir, soit que dans deux types romantiques au meilleur sens du mot il personnifie, après Shakspeare, *Hamlet* et *Ophelia*. Suit-il de là qu'en abordant de pareils sujets M. Lehmann se départe de ses habitudes d'analyse ou qu'il se préoccupe moins de la correction? Même application chez lui à rechercher la raison d'être et la rigoureuse signification des choses, même besoin d'en définir exactement les dehors. Seulement le genre de beauté que ces choses expriment semble bien plus conforme à ses aptitudes que l'élément idéal ou l'ordre de vérités contenu dans l'Évangile. Il y a là d'ailleurs pour le peintre un avantage plus direct, un parti plus sûr à tirer des souvenirs de son éducation première et des exemples transmis par M. Ingres. La part nécessairement faite au nu dans les sujets mythologiques, la prédominance en pareil cas de la forme vigoureuse et saine sur les apparences altérées de la vie, du calme extérieur sur l'image des secrètes inquiétudes de l'âme, tout concourt à faire revivre dans les œuvres de l'élève les fortes qualités et les enseignemens du maître. Néanmoins, en se souvenant ainsi, M. Lehmann n'a garde de pousser le respect des leçons reçues jusqu'au renoncement de soi-même et de se réduire, en désespoir d'invention, à la simple imitation d'une manière. S'il doit à M. Ingres le secret de certains procédés d'exécution et de style, s'il tient de lui par exemple cet art difficile d'assouplir le modelé sans l'arrondir et de noyer les détails dans la

masse sans donner à celle-ci un aspect d'ampleur vide ou d'inertie, il ne doit qu'à ses propres facultés, aux instincts de son sentiment ou aux progrès de sa pensée, d'autres mérites tout aussi sérieux. Ainsi comment ne pas estimer à son prix l'habileté vraiment originale avec laquelle il a su, dans la plupart de ses figures de femmes, imprimer à la grâce elle-même un caractère noble, sévère, presque tragique?

Entreprend-il de représenter des *Néréides*, des *Sirènes* ou ces *Océanides* que nous rappelions tout à l'heure et que l'on voit aujourd'hui dans la galerie du palais du Luxembourg, la variété des lignes et des carnations, la diversité même des types, ne seront pour lui qu'un moyen d'exprimer l'unité d'intentions aussi austères que conformes aux conditions physiques de la beauté. Quoi de plus chaste que la nudité de ces filles de la mer au corps pâle, incessamment poli par le contact des flots, comme l'ivoire sous la main du tourneur? Quoi de plus vraisemblable et de moins réel en même temps? Dira-t-on que cette façon d'envisager et de rendre la beauté féminine n'est pas propre au peintre des *Océanides*, qu'on peut trouver dans d'autres œuvres contemporaines des exemples du même goût et de la même retenue? Sans doute il n'est ni le premier ni le seul dont le pinceau ait marqué la différence entre la forme nue et la forme déshabillée, entre l'interprétation épique du fait et l'imitation grivoise ou vulgaire. Avant lui, et avec plus d'autorité que personne, l'illustre peintre de l'*Odalisque*, de la *Vénus Anadyomène* et de *la Source* avait montré comment le spectacle de la beauté sans voile peut avoir son innocence, et nous ne sommes pas plus tenté d'oublier les preuves faites par lui à cet égard que nous ne songerions, au point de vue pittoresque, à en confondre l'éclat incomparable avec la valeur des œuvres du même genre produites par M. Lehmann. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que celles-ci, quelques précédens qu'on leur oppose, ont leur charme propre, leur caractère particulier. L'élégance ou la jeunesse des formes y sert de laisser-passer à l'expression pathétique, à des intentions d'autant plus graves, d'autant plus pénétrantes, que les apparences sont moins rudes et les moyens employés moins violens. Pour nous en tenir à un exemple qui résume bien d'ailleurs les procédés ordinaires et la poétique du peintre, la douleur des *Océanides* ne se traduit pas seulement par leurs attitudes désolées ou par les larmes que leurs yeux répandent : l'énergie calme, la sereine hardiesse du style prête à cette douleur un surcroît d'éloquence, comme la pleine lumière qu'affrontent ces beaux corps et qui les inonde leur donne je ne sais quelle splendeur sinistre aussi bien appropriée à la scène qu'aux justes exigences et aux ressources de l'art.

C'est encore ce mélange de force et de grâce, de dignité sans emphase et de mélancolie sans fadeur, qui distingue les types dans lesquels M. Lehmann a voulu personnifier la passion muette, et, sous l'inaction physique, la vie excessive ou les souffrances de la pensée. Malgré l'extrême différence des dehors matériels et des données, c'est par là que des figures comme celles d'*Hamlet* et d'*Ophelia* se rattachent même aux scènes tirées de l'*Odyssée* ou du *Prométhée* d'Eschyle. Rien qui rappelle moins que ces deux figures la rhétorique de Ducis ou les costumes de Talma, rien de moins classique, nous l'avons dit, à prendre le mot dans le sens un peu étroit qu'on lui attribuait au temps de David, et cependant ici nulle affectation d'un autre genre, nul excès *naturaliste* ou archaïque. Le désir de traduire littéralement Shakspeare, ou, comme on disait alors dans le langage de la nouvelle école, la recherche de la « couleur locale » n'entraîne pas si loin le peintre qu'il en vienne à méconnaître les lois nécessaires de l'art et du goût. Il y a de l'ordre, on dirait presque de la bienséance, jusque dans l'incohérence apparente des détails, jusque dans les accidens les plus propres à rompre les lignes ou à bouleverser l'aspect; cette double image du découragement et de la folie intéresse surtout la raison, et les combinaisons de l'art ont dans l'émotion produite une part au moins égale à celle qu'on pourrait attribuer à la fantaisie de l'artiste ou aux audaces spontanées de son imagination.

Les sujets de l'ordre auquel appartiennent les tableaux d'*Hamlet* et d'*Ophelia* ont été au reste rarement traités par M. Lehmann. Sauf deux toiles exposées à plus de vingt ans d'intervalle et représentant l'une et l'autre, avec des variantes, *le Pêcheur et l'Ondine* de Goethe, sauf encore une suite de dessins sur les poésies de M. Victor Hugo, on ne trouverait guère dans l'ensemble de ses œuvres profanes que des compositions inspirées par la mythologie antique ou tout au moins des thèmes allégoriques développés par le peintre sans emprunt direct à la littérature moderne. Il semble que ses préférences, d'accord en cela avec les aptitudes principales de son talent, le portent surtout à la représentation de faits supérieurs aux mœurs spéciales d'un peuple ou aux caractères purement historiques d'une époque; il semble enfin que les vérités générales aient plus de prix à ses yeux que les phénomènes individuels, et que sa main, en groupant des figures sans nom et sans histoire, se propose bien moins de nous donner les portraits de quelques hommes qu'une image de la vie ou des passions de l'humanité.

Les peintures décoratives exécutées, il y a un peu plus de quinze ans, dans la grande galerie de l'Hôtel de ville à Paris, sont un spécimen considérable de ces inclinations et de cette manière toute philosophique d'envisager la fonction de l'art. Combien d'autres

pourtant, à la place de M. Lehmann, auraient eu de moins hautes visées! Combien, en face des conditions qui lui étaient faites, se seraient contentés de tracer au hasard de la mémoire ou de la brosse une série d'honnêtes figures conformes aux patrons et aux usages consacrés en pareil cas! Quels étaient en effet le champ et la destination du travail? Il s'agissait de compléter par des ornemens de peinture quelconques la décoration des voûtes d'une salle de fête, de revêtir de couleurs, au-dessus de la corniche et pour l'amusement des regards qui pourraient atteindre jusque-là, cinquante-six espaces formés par des pendentifs et des pénétrations, — le tout ne représentant pas, en superficie, moins de cent quarante mètres carrés. Dix mois seulement étaient accordés pour l'accomplissement de la tâche. Passé ce terme, les échafaudages devaient être irrévocablement enlevés, et les travaux, achevés ou non, livrés à l'administration qui les avait commandés.

Sans doute il fallait quelque chose de plus que du courage pour aborder une pareille entreprise et la mener à bonne fin dans un aussi court délai; il fallait, dans l'exécution comme dans l'invention, une facilité et une certitude appartenant à peine aux talens les mieux éprouvés, et que rendaient plus nécessaires encore les conditions si compliquées du programme volontairement adopté par M. Lehmann. Peindre en moins d'une année cinquante ou soixante figures isolées, remplissant convenablement chaque cadre, c'eût été là déjà une assez grosse besogne, surtout si l'on songe aux vastes proportions de ces figures et à la forme ingrate des compartimens qui devaient les contenir. Quelles difficultés ne s'imposait-on pas à plus forte raison en prétendant représenter, sur le champ de chaque pendentif, non un type unique et simplement décoratif, mais un groupe de plusieurs personnages, un véritable tableau; en s'aventurant à résumer dans une suite de compositions formées de près de deux cents figures l'histoire tout entière du travail humain, depuis les premiers combats livrés par l'homme aux animaux féroces jusqu'aux plus savantes conquêtes de la pensée, depuis les rudes labeurs du laboureur ou du forgeron jusqu'aux généreuses fatigues du magistrat, du poète, de l'astronome! M. Lehmann pourtant osa « tenter ce tour de force, » pour emprunter les termes dans lesquels un juge éminent appréciait ici même le récent travail du peintre (1). Et M. Vitet ajoutait : « Jamais, à voir son œuvre, on ne se douterait que les heures lui aient été comptées. Ce n'est pas de l'improvisatien, encore moins de la peinture de théâtre; il n'y a là ni pochade, ni mélodrame : c'est du dessin arrêté et réfléchi, de la peinture d'un tissu ferme et serré. »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1853, *les Peintures de Saint-Vincent-de-Paul et de l'Hôtel de ville*, par M. L. Vitet.

Rien d'improvisé en effet, rien non plus de trop patiemment calculé, de recherché avec cette curiosité un peu opiniâtre dont les traces ne laissent pas dans d'autres œuvres de M. Lehmann d'embarrasser l'expression du sentiment. Il semble qu'ici l'obligation d'agir vite ait stimulé l'élan de la pensée, et que l'artiste, n'ayant pas le temps de raffiner sur le choix des termes, se soit aidé, pour rencontrer les plus énergiques, de ses empressemens ou de sa passion. Peut-être aussi la forme assez exceptionnelle des cadres qu'il avait à remplir l'a-t-elle plutôt secouru qu'entravé dans la composition de chaque scène, car, — j'en appelle sur ce point à l'expérience des peintres soumis à de pareilles épreuves, — l'originalité de l'ordonnance pittoresque peut ressortir parfois de la gêne apparente imposée par l'irrégularité du champ où il s'agissait d'opérer. — Que certaines causes extérieures aient été pour quelque chose dans le caractère imprévu des compositions ou dans la verve de la pratique, cela au surplus importe assez peu : l'élévation et la logique des idées exprimées ont une origine supérieure à des influences de cet ordre. On serait donc aussi mal venu à prétendre expliquer de pareils mérites uniquement par les hasards matériels d'un programme qu'on le serait à croire sur parole ceux qui, en matière d'histoire et d'esthétique, suppriment sans façon l'inspiration ou la volonté individuelle, pour tout subordonner, tout réduire à la pure « influence des milieux. »

Une autre œuvre entreprise peu après les peintures de l'Hôtel de ville et accomplie dans des conditions très différentes, la décoration des deux hémicycles de la salle du trône au palais du Luxembourg, achèverait au reste de prouver que le talent de M. Lehmann n'a pas besoin pour donner sa mesure de s'irriter par la lutte avec le temps ou avec l'espace. Ici plus de compartimens à remplir chacun en quelques jours, et en y groupant seulement quelques figures, plus de subdivisions architectoniques morcelant le développement du thème choisi aussi bien que le champ du travail. Deux vastes surfaces en voussure couronnant le mur qui s'élève à chaque extrémité de la salle permettaient cette fois au peintre d'arriver par l'unité de l'aspect à l'expression complète de sa pensée; mais elles l'exposaient aussi au danger de la délayer en proportion de l'étendue, et, comme les peintres de grandes *machines* au temps de la décadence, d'employer pour se tirer d'affaire les pièces de remplissage ou les redites.

En résumant sur les voûtes de la salle du trône l'histoire de la monarchie française depuis les Mérovingiens jusqu'aux Bourbons, M. Lehmann n'a pas voulu recourir à ces vieilles ruses, à ces artifices ordinaires de composition. Sans doute les lois de la pondération pittoresque sont observées par lui avec un soin scrupuleux. Point

de ligne qui n'ait, pour ainsi parler, sa jumelle dans la figure ou dans le groupe correspondant à la place qu'elle occupe, point de contours ni de couleurs qui des deux côtés ne semblent converger vers le centre de la scène comme vers un foyer d'intérêt et d'effet principal. Si rigoureux qu'ils soient néanmoins, tous ces calculs n'expriment pas seulement la patience scientifique, toutes ces combinaisons n'ont pas pour résultat unique l'harmonie matérielle de la décoration. L'esprit trouve son compte dans les moyens employés pour contenter le regard, et si l'un des deux hémicycles nous montre la croix entourée d'anges s'élevant très heureusement au milieu des rois des deux premières races pour soutenir les lignes environnantes ou en apaiser le tumulte, si le groupe central laisse à la figure de Jeanne d'Arc une prédominance motivée par des exigences toutes techniques, il y a là, il y a dans le choix des autres élémens dont l'œuvre se compose les témoignages d'une pensée aussi hautement ingénieuse que sincèrement préoccupée de la vérité historique. En reproduisant les faits sous leurs formes exactes et caractéristiques, le pinceau de M. Lehmann travaille surtout à en dégager la moralité; mais ces intentions philosophiques n'affectent plus, comme dans les premiers tableaux du peintre, les apparences d'un dogmatisme gourmé, de même que les procédés de l'exécution sont maniés ici avec une habileté moins laborieuse, avec une finesse ou une énergie moins compliquée.

D'où vient pourtant qu'un travail aussi remarquable à tous égards ait passé d'abord à peu près inaperçu, et qu'aujourd'hui encore, malgré l'espèce de renaissance qui depuis quelques années a renouvelé la réputation de l'artiste, les peintures de la salle du trône demeurent en général moins appréciées ou moins connues que d'autres œuvres relativement secondaires de la même main? Certes rien de plus légitime que l'estime où l'on tient maintenant les portraits peints par M. Lehmann à diverses époques; mais puisque ses plus récens ouvrages en ce genre ont rappelé l'attention sur ceux qui les avaient précédés, puisque de ce côté les succès présens ont amené une rétractation de l'indifférence passée et comme un regain de justice, il serait juste aussi de relever là où ils se trouvent des titres plus sérieux encore, et de contrôler tout au moins par ce surcroît de preuves l'autorité de celles que l'on a recueillies ailleurs.

Quoi qu'il en soit, cette partialité même du public est jusqu'à un certain point excusable, et des mérites exceptionnels expliquent les préférences de l'opinion pour les portraits dus au pinceau du peintre de la galerie de l'Hôtel de ville et des hémicycles du Luxembourg. M. Lehmann est sans contredit le *portraitiste* le plus savant, le plus sûrement habile que possède aujourd'hui notre école. Pour ne citer que ces exemples parmi les plus récens, les toiles

sur lesquelles il a fait revivre l'archevêque de Paris, M. Dumon, l'amiral Jaurès, M. Pelletier, trouveraient-elles des équivalens parmi les œuvres du même genre qui figurent chaque année au Salon? Cependant, si fidèles qu'ils soient au double point de vue de l'image physique et de la ressemblance morale, avec quelque sagacité que le peintre y ait défini les coutumes intellectuelles aussi bien que le tempérament de ses modèles, ces portraits d'hommes ne donnent pas toute la mesure du talent de M. Lehmann. C'est surtout dans les portraits de femmes que ce talent se manifeste, parce que là ses inclinations essentielles sont en accord intime avec les conditions mêmes de la tâche, et que l'extrême délicatesse du goût, loin de compromettre comme ailleurs l'énergie nécessaire des intentions ou du style, n'arrive qu'à mieux mettre en relief l'expression d'élégance inhérente aux types donnés.

Le goût, telle est en effet la qualité dominante du peintre qui a produit, entre bien d'autres, les beaux portraits de Mme Lehmann, de Mme George Halphen, de Mme de Jaucourt, de Mme Joubert, et ce charmant portrait de Mme James Hartmann exposé, il y a quelques années, dans la galerie du boulevard des Italiens. C'est cette rare aptitude à observer la mesure entre l'imitation textuelle et l'interprétation trop libre de la réalité qui donne à ses œuvres un double caractère de vraisemblance sans platitude et d'élégance sans afféterie. On a dit des femmes peintes par Van Dyck « qu'elles ont toutes l'air de grandes dames; » on pourrait dire aussi justement de celles qu'a représentées M. Lehmann qu'elles montrent du tact et de l'esprit même dans les frivolités de la parure, même dans le luxe. Moins ténu, moins subtil dans sa finesse que le style de M. Amaury Duval et de quelques autres peintres de portraits formés à l'école d'Ingres, le style de M. Lehmann s'approprie mieux que celui de Flandrin lui-même à l'expression de certaines délicatesses ou de certains agrémens extérieurs. Flandrin excellait à traduire sur la toile la vie intime de ses modèles, à les montrer dans la paix de leur foyer, dans la simplicité de leurs coutumes domestiques. Non-seulement il ne lui est pas arrivé plus de deux ou trois fois de peindre des femmes en habits de fête, mais celles qu'il a représentées portent à peu près toutes des vêtemens de couleur sombre, comme si la jeunesse ou la beauté n'avait jamais eu à ses yeux qu'un charme mélancolique, on dirait presque une signification austère. De là en partie ce caractère de parfaite honnêteté, d'onction même, qui distingue dès le premier aspect ses ouvrages; mais de là aussi une certaine uniformité pittoresque qui, généralisant un peu trop la physionomie individuelle, semble, bon gré mal gré, rattacher des types nécessairement divers à la même famille, aux mêmes traditions, aux mêmes habitudes de l'esprit ou du goût. Sous le pin-

ceau de M. Lehmann, l'élégance, sans cesser d'être discrète, a des dehors plus séduisans et plus souples. Peut-être n'appartenait-il qu'au peintre de la *Jeune fille à l'œillet* de trouver le secret d'une grâce élégiaque dans l'extrême modération des intentions et du faire, dans le choix et l'imitation naïve des plus simples accessoires. En revanche, parmi tous les élèves d'Ingres, quel est celui qui aurait su, mieux que le peintre du portrait de Mme Hartmann, concilier la pureté du style avec la richesse des élémens à mettre en œuvre et mériter par là de représenter plus tard dans quelque musée un progrès particulier de l'école actuelle?

Il y a souvent, je le sais, en matière d'art et de critique, beaucoup d'imprudence à dépasser les limites du temps présent et à prétendre dès maintenant enregistrer des arrêts qui peut-être seront rendus un jour dans de tout autres termes. A moins d'être le contemporain d'un Bossuet, on n'a guère le droit en pareil cas d'escompter l'avenir et, comme dit La Bruyère, de « parler d'avance le langage de la postérité. » Sans porter si haut ses visées, n'est-il pas permis cependant, en face de certaines œuvres, de pressentir quelque chose des destinées qui les attendent et du crédit que leur accorderont nos successeurs? A ce compte, on pourrait attribuer aux portraits peints par M. Lehmann le même sort à peu près qu'aux portraits qu'a laissés Flandrin. Comme ceux-ci, bien que dans un ordre d'idées et de faits différent, ils représenteront fidèlement notre époque aux yeux des générations nouvelles; ils refléteront les caractères du temps qui les a vus naître, non pas avec l'exactitude niaise et fortuite de la photographie, mais avec la véracité intelligente d'un art ému, convaincu, sachant sentir et analyser ce qu'il traduit. Qu'on relève d'ailleurs des inégalités, des défauts même dans les portraits de M. Lehmann; que par exemple on reproche au peintre l'aridité ou la lourdeur résultant pour les fonds de cette couleur tantôt brune, tantôt verdâtre, qu'il emploie d'ordinaire; ces réserves ou ces critiques seront justes, et nous y souscrivons pour notre part, — à la condition toutefois de ne rien sacrifier des légitimes éloges, à la condition de tenir plus de compte des mérites dominans que des torts secondaires et de reconnaître avant tout dans cette série de travaux, comme dans les autres œuvres produites par la même main, l'empreinte d'un consciencieux dévoûment au vrai, d'une habileté constamment studieuse, d'un loyal talent en un mot, qui ne consent pas plus à éluder les difficultés de chaque tâche qu'à transiger avec aucun devoir.

II.

Si nous avons réussi, dans les pages qui précèdent, à rappeler les qualités principales et à indiquer les coutumes du talent de

M. Lehmann, on aura pu déjà pressentir l'esprit dans lequel les peintures de la nouvelle salle des assises ont été conçues et exécutées. Comment un artiste aussi naturellement enclin à scruter le fond des choses, aussi habitué à donner même à l'image de la simple forme le caractère d'une démonstration ou d'un raisonnement, comment un pareil docteur en philosophie pittoresque aurait-il renié sa vocation et ses croyances là où plus que jamais l'occasion se présentait de les faire prévaloir? Si, suivant le mot de Joubert, « la peinture doit être de la morale construite, » nulle part les efforts en ce sens ne semblaient mieux de mise que dans ce sanctuaire de la justice humaine, et ceux que M. Lehmann allait accomplir ne pouvaient que confirmer avec plus d'opportunité encore les preuves déjà faites ailleurs et les préférences témoignées par lui. Ajoutons qu'en entreprenant ce travail M. Lehmann s'estimait obligé à une revanche envers lui-même, à l'expiation personnelle d'un récent péché dont il avait au surplus spontanément sollicité le châtiment et courageusement effacé les traces. Quelle était donc cette faute que M. Lehmann se reprochait si sévèrement? D'où venaient ces repentirs et ces scrupules? Le fait est trop honorable en soi, il montre trop bien ce qu'un artiste véritable sait sacrifier dans certains cas au respect de l'art et à sa propre dignité, pour qu'on soit mal venu à le mentionner, au moins en passant.

Peu d'années après celle où il venait d'achever ses peintures murales au Luxembourg, M. Lehmann avait été chargé par l'administration municipale de décorer l'un des bras de la croix dans l'église de Sainte-Clotilde, à Paris. Tout entier d'abord à ce grand travail, puis forcé à plusieurs reprises de l'interrompre pour d'autres travaux, réduit enfin, sous peine d'en ajourner indéfiniment l'exécution, à la nécessité d'emprunter le secours de mains étrangères, il n'était arrivé au terme de l'entreprise qu'après des alternatives d'autant plus pénibles et avec un mécontentement d'autant plus vif que son ambition au début avait été plus haute, sa confiance dans le succès en apparence mieux fondée. Que restait-il maintenant de ses premières espérances? qu'était-il résulté de ses propres efforts ou des efforts qu'il avait dirigés? Une œuvre insuffisante selon lui, et dans sa pensée condamnée à disparaître. Aussi, sacrifiant sans hésiter non-seulement tout le zèle et le temps personnellement dépensés, mais encore la somme considérable que lui avait coûtée la rémunération due à ses aides, s'empressa-t-il de demander pour unique prix de son travail qu'il lui fût permis de l'anéantir. Il réclama si bien cette étrange faveur, il mit à s'accuser lui-même tant de chaleur et d'insistance, que malgré les conclusions toutes contraires d'une commission nommée à cet effet, malgré les éloges formels décernés par les membres qui la composaient, l'administration

finit par se laisser vaincre. Elle consentit à la destruction des peintures, pensant bien sans doute qu'il n'y avait pas à redouter beaucoup pour autrui la contagion d'un pareil exemple, et qu'en donnant à la fière susceptibilité d'un artiste une satisfaction de cette sorte elle ne courait le risque de créer pour l'avenir ni une jurisprudence trop souvent invoquée ni un précédent fort dangereux.

L'affaire ainsi terminée, M. Lehmann entreprit aussitôt ses travaux au Palais de Justice, bien résolu cette fois à en poursuivre l'achèvement tout d'une haleine, et, sauf pour quelques parties accessoires, à ne se fier qu'à lui-même du soin de traduire sa pensée. Ici d'ailleurs les conditions particulières de l'emplacement imposaient, dans l'expression des détails aussi bien que dans l'aspect général, une rigueur architectonique à laquelle les tâches antérieures du peintre avaient pu moins directement convier son imagination ou moins nécessairement obliger sa main. Il ne s'agissait plus en effet de couvrir, comme au Luxembourg, une surface assez vaste pour s'isoler en quelque sorte des décorations environnantes et constituer par elle-même un tout, — ou bien, comme à l'Hôtel de ville, de suspendre à des hauteurs presque inaccessibles au regard une série de groupes sans lien immédiat, sans influence, à vrai dire, sur l'ensemble, en raison même de la multiplicité des champs et de la division infinie du travail. Il s'agissait au contraire de confirmer l'unité des intentions préalablement exprimées par l'architecte, d'orner à sept ou huit mètres seulement du sol le centre et les compartimens latéraux d'un plafond dont chaque partie a sa raison d'être dans l'économie du plan général; il fallait en un mot associer si étroitement les combinaisons pittoresques aux lignes de l'architecture que le tout, malgré la diversité des moyens, arrivât à simuler une œuvre d'une seule provenance et d'un seul jet. C'est en quoi M. Lehmann pour sa part nous semble avoir pleinement réussi. Très fermes quant au choix des tons généraux et au style des contours, en même temps très finement étudiées dans tout ce qui tient aux agencemens de détail ou aux saillies relatives du modelé, les cinq compositions qu'il a peintes s'accordent ainsi avec le caractère des ornemens qui les encadrent, comme l'exécution en est exactement proportionnée à la distance où elles apparaissent et aux dimensions des surfaces qu'elles occupent. Différentes en cela des peintures, fort remarquables d'ailleurs, dont le pinceau de M. Bonnat a orné le plafond d'une salle voisine et qui se recommandent, à peu près à l'exclusion du reste, par l'âpre franchise de l'aspect et par l'énergie du sentiment décoratif, ces cinq compositions ont quelque chose de persuasif parce qu'on y sent le goût de la mesure jusque dans la recherche de la grandeur ou de la force, parce que l'ampleur de l'effet n'y résulte pas de purs sacrifices, parce qu'en-

fin rien n'y est omis ou indiqué au hasard de la touche, et que, sans pour cela dégénérer en minutie, chaque forme y a sa définition précise, chaque accident du coloris sa stricte justification.

Quoi de moins surprenant, dira-t-on, quoi de plus naturel en pareil cas que ce respect d'un artiste pour sa propre tâche et pour les devoirs de conscience qu'elle lui impose? Oui, cela est naturel, mais cela ne laisse pas de devenir assez rare par ce temps de volontés flottantes, d'accommodemens faciles et, sous prétexte de délicatesse esthétique, de prédilections pour l'à-peu-près. Combien de peintres aujourd'hui qui se contentent d'esquisser des intentions, d'ébaucher sur la toile des fantômes de sentimens ou d'idées et, suivant un terme du jargon moderne, de nous livrer des *impressions* plus ou moins sincères, plus ou moins vagues, au lieu des tableaux qu'ils auraient dû faire! Combien aussi parmi nous dont les modestes appétits vont de pair avec ce maigre régime, et qui, tout en croyant s'affranchir du joug des préjugés « bourgeois, » se laissent le plus bourgeoisement, le plus servilement du monde, duper par ces ruses à peu de frais de la pratique, par ces faux semblans d'inspiration! Qu'on emploie à satiété pour les séduire les mêmes procédés d'arrangement ou d'effet, qu'une certaine école de paysagistes par exemple leur montre chaque année au Salon quelque groupe d'arbres au ton boueux se dessinant tant bien que mal sur le ciel pâle du matin, — peu importe. Pourvu qu'une recherche plus attentive de la forme ou qu'une intention pittoresque moins banale ne soit pas venue déranger ici leurs admirations accoutumées, pourvu que l'incorrection du coloris ou du dessin continue de les rassurer sur le dédain qu'ils doivent aux œuvres issues d'un effort consciencieux, ils s'estimeront bien clairvoyans en n'attribuant à celles-ci qu'une signification surannée et à ceux qui les auront faites qu'une intelligence en retard sur les exigences de l'esprit nouveau.

Il faut donc de nos jours quelque courage, quand on est artiste, pour chercher le succès, non dans l'étalage d'une pratique négative, non dans l'ostentation d'une verve décevante, mais dans l'expression patiemment châtiée des doctrines consacrées à bon droit et des vérités essentielles. En décorant le plafond de la salle des assises, M. Lehmann, nous le répétons, a eu cette sage hardiesse, et ce n'est pas un mince honneur pour lui que d'avoir ainsi osé démentir des sophismes dont nous tendons tous plus ou moins à devenir les complices. Ici, rien d'inachevé par calcul de paresse ou en vue de tromper les gens sur l'autorité réelle du talent auquel ils ont affaire, rien qui sente l'habileté prétentieuse et s'affichant elle-même; partout la ferme volonté d'aller jusqu'au bout dans l'ana-

lyse des idées ou dans la représentation des choses, partout les témoignages d'un esprit en quête du mieux, de la correction irréprochable, de la définition absolue. Reste à savoir toutefois si par momens cette application même ne nuit pas à la simplicité des formules, et si, à force de prétendre tout énoncer, tout expliquer, tout éclaircir, M. Lehmann n'arrive pas çà et là à exiger un peu trop de notre attention ou de notre sagacité.

La partie du nouveau travail de M. Lehmann qui nous semble le moins à l'abri de ces soupçons ou de ces reproches est celle dans laquelle il a figuré *la Loi protégeant l'Innocence et punissant le Crime*. Que de fois, il est vrai, la peinture n'a-t-elle pas eu à traduire un pareil thème! Comment, en le traitant une fois de plus, échapper soit à l'inconvénient et à l'ennui des redites, soit au danger de n'aboutir par les innovations qu'à des symboles malaisément intelligibles? Pour comble de difficulté, le champ sur lequel il s'agissait de retracer, au centre du plafond, cette allégorie prévue, ce champ est de forme ovale, par conséquent à peu près en contradiction matérielle avec les lignes et les apparences inflexibles propres à un semblable sujet. Était-ce une raison néanmoins pour encombrer ainsi chaque côté du tableau, et, quant à la signification morale de la scène, pour multiplier à ce point les intentions épisodiques? Que M. Lehmann ne se soit pas contenté de personnifier, après tant d'autres, la loi par la simple immobilité de l'attitude, et les bienfaits ou les châtimens qu'elle assure par deux ou trois figures traditionnellement groupées au pied de son trône, cela se conçoit; mais n'était-ce pas en revanche bien compliquer les termes du programme que de prétendre nous montrer la loi armée à la fois d'un glaive pour protéger les faibles et d'un miroir pour en darder les rayons vengeurs sur la fraude, tandis que ses deux pieds écrasent un criminel enchaîné? N'y avait-il pas d'une autre part une certaine imprudence à mélanger autour de cette figure les caractères très positifs des mouvemens et les caractères forcément imaginaires des types, à représenter par exemple la fraude et la violence dans tout le tumulte de lignes que comporte l'action matérielle de la chute ou de la fuite, en regard des apparences calmes jusqu'à l'abstraction idéale qui résument d'autres intentions et d'autres faits?

De ces élémens complexes, de ces désaccords partiels entre l'invention arbitraire et les souvenirs dramatiques de la réalité, il résulte pour le spectateur quelque incertitude sur le sens exact de l'œuvre. Contraste singulier, c'est précisément parce qu'il a trop voulu se garder des indications incomplètes ou des réticences, parce qu'il a cru devoir accumuler tous les moyens d'expression pittoresques, toutes les ressources et toutes les formes de la pensée phi-

losophique ou littéraire, c'est pour cela que M. Lehmann a donné à cette image de la loi des dehors presque énigmatiques. En visant moins à se faire comprendre, il eût été plus facilement compris. En se défiant moins des autres et de lui-même, il eût plus sûrement aussi évité la tension dans le style et mieux utilisé ses belles qualités de dessinateur et de coloriste. Je n'en veux pour preuve que le groupe de la Faiblesse et de l'Innocence, figurées, celle-ci par un enfant endormi, celle-là par une jeune femme agenouillée sous le glaive protecteur de la Loi : groupe charmant dans lequel la grâce du sentiment et l'aisance du pinceau se manifestent sans équivoque d'un bout à l'autre, spécimen excellent de ce que peut le peintre quand il consent à subir son émotion de préférence aux exigences de son esprit critique et à ne raisonner ses efforts que dans la mesure qui convient. Faut-il un autre exemple, et un exemple plus concluant encore? Nous choisirons parmi les quatre compartimens accompagnant le sujet central celui qui nous montre *la Vindicte publique poursuivant le Crime*, parce qu'ici ce n'est plus à un fragment d'élite, c'est à l'ensemble même d'un tableau que M. Lehmann a su imprimer ce cachet de liberté savante dans la manière et de puissante sérénité dans l'expression.

La *Vindicte*, telle qu'il l'a représentée, est une jeune et robuste femme à la physionomie plutôt sévère qu'irritée, au geste énergique sans violence, une Némésis, si l'on veut, mais une Némésis au-dessus des passions personnelles et de la haine, et n'accomplissant sa terrible fonction que pour défendre et servir la cause de tous. Sûre, dans le tout-puissant élan de son vol, d'atteindre le criminel que ses regards ont déjà saisi, elle dirige vers lui un bras qui pressent sa proie, tandis que l'autre bras agite une épée, moins pour frapper que pour décourager au besoin toute velléité de résistance. Il y a dans le jet de cette belle figure, comme dans l'attitude du coupable qui fuit inutilement devant elle, une vigueur, une franchise de sentiment et d'invention dont on rencontrerait difficilement des témoignages plus remarquables parmi les œuvres contemporaines, y compris celles de M. Lehmann lui-même. Nous ne croyons pas en tout cas qu'au point de vue de l'exécution proprement dite M. Lehmann ait jamais mieux prouvé l'élévation de son goût et la solidité de sa science. La ferme simplicité avec laquelle la tête, la poitrine et les autres parties nues sont modelées et coloriées, l'harmonie si imprévue et si difficile à établir entre le rouge éclatant de la draperie et le bleu intense qui sert de fond, tout, — jusqu'au ton équivoque, sournois pour ainsi dire, du manteau dont le voleur enveloppe son corps courbé par la fuite et par le poids des objets dérobés, — tout concourt à l'éloquence de l'aspect et en re-

lève l'originalité. Il n'y a pas là seulement l'œuvre d'un peintre érudit, d'un artiste formé à bonne école et pratiquant avec une pieuse obstination les exemples qui lui ont été transmis; il y a la marque d'un talent inspiré pour son propre compte, d'un talent sachant concilier avec le respect des traditions reçues la confiance dans son expérience personnelle, et aussi peu tenté de désavouer ses aptitudes que de répudier ses souvenirs.

C'est ce qu'on peut dire également des trois autres tableaux complétant la décoration du plafond de la nouvelle salle des assises, particulièrement de celui qui représente la *Méditation* sous les traits d'un juge plongé dans l'étude et s'y oubliant si bien qu'il ne semble même pas soupçonner la présence d'un jeune garçon occupé à renouveler l'huile de la lampe qui éclaire cette veille austère : gracieuse figure d'enfant dont les lignes souples accidentent sans l'agiter la silhouette du groupe, et qui, tout en laissant à l'ensemble une physionomie grave et recueillie, introduisent fort à-propos l'élégance pittoresque, là même où prédominent de tout autres élémens d'intérêt. Ailleurs, il est vrai, la combinaison des intentions est moins heureuse, et le mode d'expression moins net. Ainsi dans l'image de l'*Intégrité*, personnifiée par un juge qui repousse les présens et les insinuations à double fin d'une femme, on pourrait souhaiter que l'incorruptible vertu de l'un n'affectât point, pour se déclarer, une majesté aussi voisine de l'emphase, et que, chez l'autre, les tentatives de séduction fussent mieux expliquées par les charmes du visage et de la personne. Ce ne sont là que des imperfections de détail. Considéré dans son ensemble, le récent travail de M. Lehmann atteste une habileté supérieure, et justifie tout ce qu'on pouvait attendre d'un talent dès longtemps familiarisé avec les plus hautes conditions de l'art. Depuis ces peintures du plafond jusqu'au *Crucifix* et aux deux figures en grisaille de la *Religion* et de la *Philosophie* qui ornent le mur élevé au fond du prétoire, l'artiste a traité les diverses parties de sa tâche avec cette dignité dans les intentions, avec cette inébranlable conscience dont son passé tout entier nous répondait. Il nous a prouvé de plus que le progrès pouvait résulter pour lui de cette fidélité même, de ce dévoûment à des principes fixes. Sans rien démentir, à l'âge de la maturité, des promesses ou des engagemens de sa jeunesse, il a montré qu'il lui appartenait encore de se créer de nouveaux titres et de conquérir une nouvelle autorité.

Suffirait-il d'ailleurs, en constatant le fait, de ne lui attribuer d'autre signification que celle d'une simple particularité biographique? Il y a dans cette conséquence logique d'une carrière bien remplie quelque chose qui intéresse de plus près les principes, et

qui comporte un enseignement plus général. Le succès qu'obtient aujourd'hui M. Lehmann et le crédit désormais attaché à son nom sont avant tout un hommage, volontaire ou non, raisonné ou instinctif, à l'inévitable puissance dans l'art des doctrines vraiment élevées, des idées suscitées ou développées par une forte éducation morale. Oui, dans l'art plus que partout ailleurs peut-être, une profonde culture morale est nécessaire, parce que l'art mal compris ou superficiellement traité aboutit facilement à une glorification malsaine ou à une contrefaçon stérile de la matière. D'où viennent les entraînemens auxquels cèdent aujourd'hui tant de peintres *réalistes*, *néo-païens* ou autres? A quoi tient, sinon à l'absence ou à l'insuffisance de cette éducation préalable de la pensée, l'espèce de candeur avec laquelle on substitue tantôt la copie brute à l'imitation ingénieuse des choses, tantôt l'expression impudique à la chaste image du beau? De notre temps certes, ce ne sont pas les talens qui font défaut, à prendre ce mot « talent » dans le sens de l'expérience professionnelle et de l'habileté toute technique. Jamais, que nous sachions, on n'a autant peint en France ni généralement aussi bien; mais que recèlent au fond ces innombrables témoignages de dextérité, d'activité, d'industrie? Quelles idées communes résument-ils, et surtout quelle satisfaction y pouvons-nous puiser pour les plus nobles aspirations, pour les plus impérieux besoins de notre imagination? Il semble que tout cela ait été conçu au hasard du moment, sans autre théorie que le culte de la réalité ou la fantaisie individuelle, sans autre ambition que le désir d'étonner ou d'amuser le regard. L'opinion peut en apparence s'accommoder de ces simulacres muets, de ces menues tentatives, et les récompenser pendant quelque temps par ses suffrages. Viennent pourtant des exemples d'un art plus sérieux et d'une foi plus haute, que quelque talent bien muni, comme celui de M. Lehmann, arrive, après plusieurs années d'indifférence ou d'oubli, à se remettre en lumière et en scène, — ceux-là mêmes qui s'étaient le plus aisément laissé distraire ailleurs se reprennent aux idées que ce talent représente. Ils se rappellent que l'art a mieux à faire que de caresser les surfaces de notre intelligence, ou de nous livrer sans commentaire le portrait de la chair, l'effigie de « l'animal humain. » Ils sentent qu'il lui appartient aussi et surtout de proposer à l'âme la contemplation de sa propre image, de l'intéresser à des vérités dignes d'elle, et, là même où le beau extérieur semble seul en cause, de nous exhorter à reconnaître la beauté intime et à aimer ce qui est bon.

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1869.

Le corps législatif vient de mourir doucement, tranquillement, selon toutes les règles constitutionnelles. Il était déjà mort, à vrai dire, le jour de la clôture de la session : le président avait fait son épitaphe dans un discours des mieux tournés, propre à flatter tout le monde; le décret de dissolution vient de l'ensevelir définitivement. Il avait épuisé dans un suprême effort ce qui lui restait de vitalité, il a fini en bavardant un peu, en s'égarant dans toute sorte de propositions de chemins de fer et d'améliorations locales visiblement suggérées par l'approche des élections. Le dernier acte du corps législatif a été le vote de cette loi un peu inattendue sur les pensions militaires, qui n'est que l'exécution d'une volonté impériale révélée à la veille même de la clôture de la session. Elle a été enlevée, cette loi, au pas de charge, presque sans discussion, avec un aplomb de vieille garde se précipitant sur l'ennemi, c'est-à-dire sur le budget. On a voulu célébrer le prochain centenaire de Napoléon en récompensant ceux de ses anciens compagnons de guerre qui survivent encore, et le corps législatif s'est hâté de faire honneur à la lettre de change tirée par le souverain sur sa générosité dévouée, il s'est exécuté sans murmurer. Certes il ne peut venir à l'esprit de personne de marchander une obole à ces vieux braves, ils ont bien droit à cette opulence de 250 francs de rente qu'on assure à leurs derniers jours. Ils ont été les acteurs obscurs d'une grande époque, les héroïques complices de toutes les gloires et les premières victimes des revers que la politique de leur chef a infligés à leur courage. Vainqueurs ou vaincus, ils ont porté sans fléchir le drapeau de la France; beaucoup sont restés misérables, n'ayant pour vivre qu'un chétif secours. C'est donc une justice tardive due à de vieux services, et nous ne méconnaissons pas ce qu'il peut y avoir de touchant dans cette pensée de célébrer l'anniversaire de la naissance de Napoléon par un bienfait en faveur de ceux qui l'ont

suivi sur les champs de bataille. Nous ne relèverons même pas, si l'on veut, cette singulière coïncidence qui a conduit l'empereur à choisir justement la veille des élections pour écrire coup sur coup deux lettres destinées à produire quelque effet, l'une sur la suppression du livret des ouvriers, l'autre sur les pensions militaires. Nous laissons de côté tout cela; mais ce qui est peut-être à remarquer, comme un signe caractéristique du régime actuel, c'est l'étrange position où les ministres eux-mêmes peuvent se trouver quelquefois placés par ces actes spontanés, imprévus, d'une politique toute personnelle intervenant dans les affaires au moment où l'on y pense le moins.

Le plus embarrassé a dû être évidemment l'honorable ministre des finances, surpris en pleine discussion du budget, en pleine campagne défensive contre l'invasion des dépenses nouvelles. Peu de jours auparavant, M. Magne se montrait intraitable. Cet homme poli et éclairé prenait des airs de cerbère gardant son budget et prêt à périr avec lui. Tout devait être perdu, si on faisait la plus légère brèche dans la situation financière, à tel point que pour l'intégrité de cette situation et pour l'honneur des principes il a fallu durement refuser une maigre somme de 250,000 francs que le corps législatif aurait voulu accorder à de vieux instituteurs dans le besoin. Survient la lettre de l'empereur sur le centenaire de Napoléon et sur les pensions des vieux soldats : aussitôt tout change, tout s'aplanit, on discute à peine, on vote sans savoir même au juste la charge qui en résultera. Que devient en tout cela l'inflexibilité des principes financiers? M. Magne s'est tiré d'affaire, à la vérité, en montrant que la situation financière n'était nullement atteinte, que le corps législatif pouvait sans crainte s'associer aux générosités impériales, et de fait ce n'est pas le budget d'aujourd'hui qui paiera, c'est la caisse des dépôts et consignations qui fera les avances et qui sera remboursée par une prolongation de l'annuité de 2,700,000 francs actuellement accordée. De cette façon, le budget restera avec son équilibre, et les vieux soldats auront leurs pensions. Le biais peut être ingénieux. M. le ministre des finances est un homme d'une douceur aimable et d'une dextérité calme, qui présente les choses de la manière la plus naturelle. Au fond, si habile qu'il soit, M. Magne serait peut-être bien un peu embarrassé de concilier son attitude de la veille vis-à-vis des instituteurs et son attitude du lendemain en face de la lettre impériale sur les pensions militaires; il serait surtout embarrassé de prouver qu'une subvention qui dans son ensemble d'annuités dépassera 50 millions ne constitue pas un fardeau imprévu pour une situation financière déjà gravement engagée. Que la caisse des dépôts et consignations soit chargée dès aujourd'hui de ce service épargné au budget actuel, il faudra toujours la rembourser, il faudra lui payer les intérêts de ses avances : c'est un emprunt déguisé, spécial dans son objet et dans ses conditions, si l'on veut, mais qui n'est pas moins un emprunt à remboursement éche-

lonné. Il n'y a point à se payer d'illusions, le centenaire de Napoléon coûtera encore assez cher. L'honorable M. Magne, qui trouve la dépense « juste, humaine, opportune, » et sur ce point il n'y a pas même à discuter, M. Magne pourrait-il assurer qu'il savait ce qui allait arriver, et que, s'il eût été prévenu d'avance, il n'aurait eu à faire aucune observation d'un ordre financier? C'est là précisément ce signe caractéristique que nous voulions mettre en lumière, cet inconvénient d'un système intervenant à l'improviste par des propositions inattendues, infligeant à un ministre des finances la nécessité instantanée et toujours cruelle de plier sa conviction à un fait accompli, imposant à une assemblée qui n'a plus que quelques heures à vivre un vote d'obligation et de miséricorde.

Ainsi est mort le corps législatif, mettant son dévoûment dans un dernier vote, et avec lui c'est la troisième législature du second empire qui s'achève. Dix-huit années sont passées en effet depuis les événemens qui ont préparé, déterminé la résurrection de l'empire. Trois fois déjà le suffrage universel a été interrogé, il va répondre aujourd'hui à un quatrième appel en élisant un nouveau corps législatif. Pendant ces dix-huit ans, quel chemin avons-nous fait? quelles œuvres ont été accomplies? quel est le caractère de cette période politique assez longue déjà pour pouvoir être jugée dans ses résultats? Qu'on écarte des origines qui ne sont plus que de l'histoire. La France est-elle en progrès, est-elle en décadence? La question peut sembler naïve, elle vient pourtant d'être traitée fort sérieusement, un peu lourdement et avec un grand appareil de chiffres par une brochure officielle qui a pour titre : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial,* et qui a certainement la bonne volonté d'être un programme d'élections. La question est naïve, disons-nous, parce que, heureusement pour l'honneur de notre siècle, on ne peut point admettre qu'un gouvernement qui ne ferait rien, qui ne donnerait satisfaction à aucun intérêt, qui romprait avec tous les progrès des sociétés modernes, pût subsister vingt ans. Un régime qui ne serait qu'une violence sans compensation faite à tous les instincts d'un pays pourrait à la rigueur s'imposer un instant, quelques mois, quelques années; il ne durerait pas indéfiniment, ou sa durée ne serait plus que la vivante et fatale attestation de l'irrémédiable engourdissement d'un peuple. Ce n'est donc rien dire, ou c'est du moins s'arrêter au côté le plus vulgaire et le plus insignifiant des choses que de rassembler des bataillons de chiffres en les groupant sous ce beau nom de progrès. La question est de savoir de quelle nature est ce progrès, quelle en est la signification, quelles garanties et quels gages d'avenir il porte en lui-même; la question est surtout de savoir si la France a grandi en considération, en dignité morale, en influence intellectuelle, si elle a reculé ou avancé sur ce chemin de la liberté où se pressent les nations contemporaines. Voilà ce qui ne se mesure point par des chiffres.

Assurément la brochure a souvent raison dans ses sèches nomencla-

tures. La France n'a pas passé vingt ans à dormir : elle a étendu le réseau de ses chemins de fer et de ses télégraphes; elle a ouvert des canaux, quoique M. Pouyer-Quertier se plaigne qu'on n'en ait pas fait assez; elle a construit des écoles, des églises, des hôpitaux et même des prisons; elle a vu sortir de terre le nouveau Louvre, se multiplier les palais, Paris se transformer, et les Parisiens savent bien ce qu'il leur en coûte, sans compter que le débat est aujourd'hui entre ceux qui veulent qu'on achève l'œuvre commencée et ceux qui prétendent qu'on n'aille pas plus loin. Tout ce qui est matériel s'est développé sans contredit : la France a la satisfaction d'être le pays qui a le plus gros budget, la plus grosse armée, les plus gros traitemens, l'administration la plus complète, la capitale la plus somptueuse. Est-ce là tout cependant, et ce progrès matériel si complaisamment étalé devant les électeurs, ce progrès, fût-il aussi éclatant qu'on le dit, prouve-t-il que la France ait suivi depuis vingt ans la même marche ascendante en politique, dans sa vie intérieure et dans son action extérieure? Voilà justement la question. Ce n'est pas que tout soit resté stationnaire et que les élections qui vont se faire ressemblent aux élections qui s'accomplissaient en 1852, au lendemain du 2 décembre. Tout a marché, le gouvernement et le pays. Le pays s'est lassé de n'être pour rien dans ses affaires, il se fatigue de plus en plus de la tutelle qu'il a longtemps subie; le gouvernement lui-même a senti que l'omnipotence n'était plus de saison, qu'elle n'offrait plus pour lui que des dangers, et l'autre jour, dans une spirituelle réponse à M. de Maupas, qui se constitue décidément le chef de l'opposition dans le sénat, M. Rouher a bien laissé voir encore une fois ces tendances nouvelles. De là ces apparences libérales d'une situation qui n'est plus certes ce qu'elle était il y a dix ans encore. Malheureusement nous faisons de courtes étapes, nous avons du chemin à parcourir, nous nous trompons quelquefois de route, et un des plus étranges phénomènes, c'est cette difficulté qu'on éprouve à rentrer dans les vraies conditions de la liberté une fois qu'on en est sorti. C'est tout un apprentissage à refaire, tant les notions les plus simples, les plus élémentaires, semblent oubliées. Le gouvernement veut être libéral, et il s'y essaie quelquefois, nous l'admettons; seulement il lui manque d'accepter dans toute leur étendue les conséquences de cette politique nouvelle qu'il se fait honneur d'inaugurer; il se crée pour son usage un genre de libéralisme inoffensif qu'il entend concilier avec ses habitudes, ses procédés d'omnipotence, et sans y songer il se prépare à lui-même plus d'une déception comme celle qu'il s'est ménagée à l'occasion de cette *Histoire des princes de Condé*, que M. le duc d'Aumale peut enfin publier aujourd'hui.

Qui pourrait suivre ce malheureux livre dans ses promenades à travers toutes les juridictions administratives, judiciaires? A quoi ont servi ces persécutions puériles, cette interdiction jetée sur une œuvre de l'esprit, cette mainmise administrative sur une propriété inutilement re-

vendiquée par les éditeurs? Le gouvernement a fini sans doute par en avoir assez de ces embarras qu'il s'était créés à lui-même; il a levé toutes les interdictions, et il se trouve aujourd'hui que ce livre interdit, poursuivi, saisi sans jugement, n'est après tout qu'une œuvre historique sobre, éloquente, écrite d'un style ferme et nerveux, abondante en détails nouveaux, où il n'y a pas même un mot de politique, à moins que ce ne soit encore de la politique de réveiller le nom de Condé. Le gouvernement n'aurait-il pas mieux fait de commencer par où il a fini, et n'a-t-il pas devant lui, dans cette singulière aventure, un exemple significatif de ce que peuvent ces coups de tête discrétionnaires? On prétend qu'au début de cet imbroglio semi-politique, semi-littéraire, un ami de l'historien des Condé, se trouvant en présence d'un haut fonctionnaire de l'empire, lui aurait rappelé la tolérance bienveillante du gouvernement du roi Louis-Philippe pour les écrits du prisonnier de Ham. « Oui, aurait répondu sans façon ce fonctionnaire, et vous voyez où cela vous a conduits. Nous n'avons pas envie qu'il nous en arrive autant. » C'était un mot assez leste couvrant un acte de bon plaisir administratif. Ce n'est point par ses écrits que l'empereur est arrivé à sa prodigieuse fortune, et ce n'est pas pour avoir laissé au prisonnier de Ham la liberté de publier des livres ou des articles de journaux que le régime de 1830 est tombé. S'il n'y avait eu que ces raisons, l'empereur ne serait pas aux Tuileries, et M. le duc d'Aumale n'écrirait pas dans l'exil. Il y a pour tous les régimes une bien autre manière de se compromettre, c'est de croire qu'ils peuvent tout, même quand ils laissent une apparence de liberté, et puisqu'on parle de progrès, le vrai progrès pour le gouvernement, ce serait de revenir sans réticence et sans détour à une politique dont le premier et le dernier mot est le respect de tous les droits, de tous les contrôles, de toutes les garanties, ce serait de commencer par interroger la nation avec une virile confiance, sans prétendre lui dicter la réponse qu'elle doit faire. C'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, c'est la question qui va se débattre dans les élections prochaines.

La lutte est maintenant engagée un peu partout, et elle va s'animer de jour en jour; elle prend une vivacité singulière, surtout à Paris, où se concentrent naturellement toutes les ardeurs et les fièvres d'opinions. Que sortira-t-il de ce scrutin du 23 mai? On peut à peine le pressentir. Certainement, si le pays pouvait parler dans toute la sincérité de ses instincts et de ses désirs, la réponse ne serait pas douteuse; il dirait que ce qu'il veut, c'est l'élargissement progressif des institutions, une responsabilité mieux définie des agens du pouvoir, des garanties plus efficaces contre l'excès des entreprises chimériques et des dépenses ruineuses, une participation plus directe, plus décisive, à l'administration de ses propres affaires; il répondrait qu'il veut la liberté pour tous, rien que la liberté, et, si tous les partis indépendans avaient assez de patriotisme pour s'inspirer de cette disposition intime du pays, ils se rapproche-

raient, ils uniraient leurs efforts, ils marcheraient sous un même drapeau d'émancipation légale. C'est la politique la plus simple, la plus droite, la plus pratique, celle à laquelle se rattachent bien des esprits. Malheureusement, au lieu de se rallier à cette politique et de s'unir, il y a des partis qui semblent dévorés du besoin de se diviser, de se déchirer, et ce qu'ils ont trouvé de mieux jusqu'ici, c'est la multiplicité confuse, l'excentricité assourdissante des candidatures. Au fond, dans cette lutte qui commence, ce qui fait la vraie force du gouvernement, c'est ce déchaînement des partis qui rentrent en scène avec leurs vieilles passions, leurs vieilles animosités et leurs vieux programmes. La démocratie extrême en particulier, il faut l'avouer, joue un rôle étrange; elle fait ce qu'elle peut énergiquement, inexorablement, pour jeter le trouble dans les élections, au risque de précipiter le suffrage universel dans une voie sans issue, ou d'exposer le pays à être aplati de nouveau sous quelque recrudescence de compression. Les déclamations socialistes des réunions publiques avaient déjà merveilleusement commencé cette œuvre; les journaux démocratiques la continuent, et en vérité ils ne cachent même pas qu'ils préfèrent encore le succès des candidatures officielles au succès des candidatures libérales. Pour eux, le libéralisme est l'ennemi, et cependant, s'il y a une espérance, elle n'est que là, dans cette masse de sentimens droits, honnêtes, libéraux, qui sont en quelque sorte la substance morale de la France, l'essence de son tempérament politique. Le danger seulement, c'est que des passions contraires, des excès d'opinion, en viennent à obscurcir cette situation, à troubler ou à décourager ces instincts toujours prompts à se réveiller.

Les élections prochaines, qui ne se préparent pas le mieux du monde, il faut bien en convenir, ramènent involontairement à ces élections d'un autre temps, celles de 1827, que M. Duvergier de Hauranne raconte dans le neuvième volume de son *Histoire du gouvernement parlementaire*. M. Duvergier de Hauranne, malgré son mérite d'historien, n'a pas eu la fortune de plaire à l'Académie Française, qui lui a préféré hier M. de Champagny, au moment où elle élisait du même coup M. le comte d'Haussonville et l'auteur des *Iambes*, M. Auguste Barbier. L'historien du gouvernement parlementaire ne s'en porte pas plus mal sans doute, et le volume nouveau qu'il vient de publier, à part sa valeur littéraire, a un à-propos tout politique à la veille des élections; il est un enseignement par le saisissant tableau qu'il retrace des agitations publiques de la restauration. Alors en effet il s'agissait aussi d'une lutte décisive, où la France avait à vaincre légalement une administration qui avait abusé du pouvoir. Toutes les opinions indépendantes s'alliaient dans le combat, le feu du libéralisme animait les esprits, le patriotisme faisait taire toutes les dissidences. La victoire répondit à cette union de tous les sentimens libéraux. Aujourd'hui c'est par les divisions qu'on prélude aux élections. Non, ici encore, il n'y a malheureusement aucun progrès; l'es-

prit politique n'a rien gagné au régime de silence qui lui a été longtemps imposé; il n'a pas même profité des épreuves qu'il a subies, et si on cherche d'un autre côté le progrès moral, intellectuel, on ne le trouvera sûrement pas dans toutes ces idées bruyantes et vaines qui se déploient par instans avec une puérile superbe. Le progrès intellectuel, il n'est même pas peut-être aujourd'hui d'une façon bien évidente dans le dernier roman de M. Victor Hugo, *l'Homme qui rit,* œuvre d'une imagination puissante qui tourne dans le même cercle, s'égare dans les mêmes excès, et en est venue à se fixer dans un certain ordre de conceptions d'une monotonie grandiose et laborieuse. En réalité, on pourrait dire d'une manière générale que ces vingt ans n'ont été favorables ni à l'esprit politique, qui se réveille tout novice pour des luttes nouvelles, ni à la fécondité des intelligences, qui ont besoin de l'air salubre de la liberté pour se rajeunir sans cesse, pour éviter de s'égarer ou de s'énerver. L'expérience est faite, et elle est décisive.

Est-ce dans la politique extérieure que s'attestent ces progrès dont parle la brochure officielle? On n'en dit rien, la brochure est sobre sur ce point, elle laisse échapper tout au plus un mot sonore malheureusement peu en rapport avec la réalité. Certes nous ne prétendons pas que la France soit sérieusement atteinte et touche à un déclin, pas plus dans la politique extérieure que dans tout le reste. La France porte toujours au plus profond d'elle-même la source des grandes inspirations de l'intelligence ou du patriotisme, et son action dans le monde est toujours de celles avec lesquelles il faut compter. Il n'est pas moins vrai qu'elle est engagée depuis quelques années dans une crise où elle sent bien qu'elle n'a pas grandi en influence et en autorité, où elle a parfois de secrètes impatiences de reprendre un ascendant qu'elle ne trouve pas assuré. Elle a l'instinct de cette situation; on sent en Europe que rien ne peut être définitif dans l'état actuel, et c'est là précisément ce qui fait cette paix incertaine et précaire, cette vie laborieuse et effarée pour tous les peuples, cette indécision de toute chose au milieu du déploiement des forces militaires qui se balancent. Est-ce là ce qu'on appelle un progrès? Le progrès consiste aujourd'hui, il ne faut pas l'oublier, à savoir quel est l'incident qui pourra mettre le feu au monde. Pour le moment, ce ne sera pas l'incident belge, qu'on est arrivé à dégager de ce qu'il avait d'épineux et peut-être de politiquement dangereux pour le réduire aux termes d'un incident tout pratique de la vie commerciale des deux pays.

La négociation toutefois semble avoir été difficile, puisqu'elle a nécessité la présence de M. Frère-Orban à Paris pendant quelques semaines, et que jusqu'à la veille du départ du chef du cabinet de Bruxelles on n'était point parvenu à s'entendre, chacun restant sur son terrain très courtoisement, mais très fermement. Au dernier instant, tout s'est arrangé, ou du moins la négociation a pris une meilleure physionomie.

Une base de délibération a été trouvée pour la commission mixte qui va être nommée. On étudierait, à ce qu'il paraît, le moyen de remplacer les conventions d'où est née cette petite tempête par une combinaison nouvelle qui maintiendrait le droit de propriété du gouvernement belge sur ses chemins de fer, et assurerait l'exploitation aux compagnies françaises. Nous ne disons pas que la commission mixte, à laquelle un récent protocole vient de donner une existence officielle, n'aura aucune peine à tout arranger, à tout concilier; on n'est peut-être pas au bout des difficultés; la question est du moins débarrassée de sa gravité première, puisque le débat n'existe plus entre le gouvernement belge, armé de la loi prohibitive qu'il avait demandée au parlement, et le gouvernement français, maintenant dans toute leur force les conventions primitivement négociées par la compagnie française de l'Est avec les compagnies belges. En un mot, c'est une question d'affaires qui va être traitée entre hommes spéciaux, et qui ne risquerait de se compliquer encore une fois que si des susceptibilités nouvelles ou des accidens nouveaux venaient à se produire. M. le marquis de La Valette s'était fait, dit-on, un point d'honneur de ne pas laisser la paix trébucher sur ce médiocre incident, et le succès de ses efforts jusqu'ici est sans doute le gage d'une solution favorable et définitive.

Tout ce qui pourrait venir du côté de la Belgique au reste ne serait qu'un prétexte. La difficulté essentielle n'est pas là; elle est dans la situation européenne, dans le travail obstiné de tous les antagonismes développés par les événemens, dans les rapports de la France et de la Prusse, de la Prusse et de l'Autriche, de l'Autriche et de l'Italie. Sur tous ces points qui restent assez noirs pour l'avenir, nous en convenons, il y a une éclaircie en ce moment. Depuis quelques jours, on a cessé un peu de se menacer, de se défier; on ne parle plus que par habitude des alliances qui se nouent, des campagnes qui se préparent. La guerre, qu'on attendait presque comme une fatalité, a fait place à des élections un peu partout, élections en Hongrie, élections en Roumanie, où le ministre nouveau a triomphé tout comme M. Bratiano avait triomphé avant lui, élections dans quelques semaines en France. Chacun est à son œuvre intérieure, et le moins embarrassé à coup sûr n'est pas M. de Bismarck, qui, à défaut d'élections dont il ne se troublerait guère, a sur les bras la rude besogne de la reconstitution de l'Allemagne, et en est sans cesse à se démener au milieu de toutes les influences. S'il s'arrête dans sa marche, s'il n'ajoute pas chaque jour une maille à ce réseau qui doit envelopper tous les états germaniques, il voit aussitôt se tourner contre lui les unitaires, les nationaux, tous ceux qui veulent qu'on aille par le plus court chemin à la fusion complète de l'Allemagne. S'il fait un pas, il réveille les susceptibilités, il trouve devant lui des sentimens d'indépendance locale demeurés toujours vivans dans le sud et même dans certaines parties du nord, sans compter qu'il est bien obligé de tourner

son regard à la dérobée vers la France, pour savoir jusqu'où il peut aller. Le tout-puissant ministre prussien se livre à ce jeu d'équilibre avec une vigueur et une dextérité peut-être assez stériles, mais qui ne laissent certes pas d'offrir un spectacle curieux.

M. de Bismarck a eu l'autre jour à soutenir dans le parlement fédéral une de ces luttes toujours vives, toujours intéressantes, qui viennent de temps à autre exciter sa verve. Il s'agissait d'une motion de M. Twesten proposant la création d'un ministère responsable de la confédération du nord. Aujourd'hui le vrai et unique ministre de la confédération, c'est le chancelier, M. de Bismarck lui-même. Il se fait aider par des comités du conseil fédéral, qui, à côté du parlement populaire, se compose des représentans des gouvernemens, et forme une sorte de haute chambre, quelque chose comme le sénat américain. Ce conseil concentre en lui ce qui reste de l'autonomie, de l'indépendance locale des divers états. Il est aisé de saisir la portée de la motion de M. Twesten : la création d'un ministère responsable de la confédération était un pas de plus vers l'unification complète, une abolition virtuelle des gouvernemens fédérés, qui passaient immédiatement à l'état de commissaires du roi de Prusse. M. de Bismarck a combattu cette motion; il l'a combattue assez pour ne se laisser imposer que ce qu'il voulait accepter, c'est-à-dire de simples auxiliaires, des secrétaires-généraux qui travailleront sous sa direction. En réalité, rien n'est changé; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le discours de M. de Bismarck, qui, au milieu de ses familiarités calculées et de ses hardiesses prudentes, a été obligé de convenir qu'on allait se jeter contre un écueil, que le ministère fédéral était une visible menace pour l'Allemagne du sud, et que l'Allemagne du sud n'était rien moins qu'unitaire. On s'est donc arrêté dans cette voie; mais il fallait bien faire une diversion, se venger sur quelqu'un : on s'est vengé d'abord sur un officier de l'Allemagne du sud, qui s'est caché sous le nom d'Arkolay, et qui dans une brochure récente a mis indiscrètement à nu les faiblesses de l'hégémonie militaire de la Prusse; puis enfin, comme il arrive invariablement depuis quelque temps, on s'est vengé sur l'Autriche. Le prétexte a été cette fois la publication faite par l'état-major autrichien d'un récit de la campagne de 1866, où l'on a inséré une dépêche télégraphique très intime, adressée de Nikolsbourg au moment de l'armistice par M. de Bismarck à M. de Goltz à Paris. Quel mal peut faire à M. de Bismarck la publication de cette dépêche, devenue un document historique? On ne le voit guère; mais le ministre prussien a peu de goût pour ces divulgations, il n'aime pas les livres bleus ou rouges, qu'il vient de traiter fort irrévérencieusement, et il y a eu tout d'un coup à Berlin une recrudescence de polémiques violentes contre l'Autriche et M. de Beust. Il en résulte que, toujours en brouille avec l'Autriche, gagnant peu du côté de l'Allemagne du sud, timidement appuyée par la Russie, surveillée par la France, ne pouvant plus compter sur l'Italie, la

Prusse n'est point au bout des difficultés de l'œuvre immense qu'elle a entreprise, et que M. de Bismarck, avec son audace et son habileté, n'est pas toujours sur des roses.

L'Autriche elle-même d'ailleurs n'est pas non plus précisément sur des roses. Elle a beaucoup fait sans doute pour se réorganiser, pour se remettre de sa terrible secousse de 1866; il s'en faut cependant que cette œuvre, si hardiment commencée par M. de Beust et poursuivie avec une patiente ténacité, soit aussi avancée qu'on pourrait croire. En Hongrie même, les élections récentes, quoique très favorables au gouvernement et au parti Deák, n'ont pas laissé de rendre une certaine force à l'opposition extrême qui voudrait pousser jusqu'au bout l'émancipation hongroise, ou du moins ne conserver que ce qu'on appelle simplement l'union personnelle. Le parlement de Pesth, que l'empereur François-Joseph vient d'ouvrir par un discours libéral et viril, ce parlement peut avoir une session agitée, tourmentée. Il y a seulement une chance contre tous les dangers. L'accroissement même de l'opposition est fait pour rallier en bataillon compacte autour du gouvernement tous ceux qui l'ont aidé, soutenu jusqu'ici, et les Hongrois, l'une des races les plus politiques, comprendront vite qu'ils ont reconquis assez de garanties, qu'ils ont devant eux un assez vaste programme de réformes pour ne pas tout compromettre dans de vaines et stériles disputes, pour ne pas rompre avec une politique qui leur a rendu la liberté dans une indépendance presque complète. L'œuvre de la réconciliation de la Hongrie ne peut donc être sérieusement compromise; mais, il faut bien le dire, l'Autriche est beaucoup moins avancée dans ses relations avec les autres nationalités qui composent l'empire, avec les Tchèques, avec les Polonais. En ce moment même, les Polonais de la Galicie, après avoir longtemps attendu, après s'être prêtés à toutes les transactions, menacent de suivre les Bohêmes dans leur retraite et dans une abstention complète. C'est la lutte de l'esprit centraliste, qui se défend à Vienne, et des autonomies nationales, qui se retranchent à Cracovie et à Prague. Le plus grand danger de ces luttes, de ces troubles intérieurs, c'est qu'ils pèsent sur la politique de l'Autriche en retardant le rétablissement de ses forces et en l'immobilisant jusqu'à un certain point à l'heure où elle serait la première intéressée à garder la liberté de ses résolutions et de son action.

Ce n'est vraiment pas facile pour un pays de se relever d'une de ces crises qui s'appellent une guerre malheureuse ou une révolution. L'Espagne en est là. Son malheur, ce n'est pas d'avoir fait, il y a sept mois, une révolution, provoquée par tous les excès de pouvoir; c'est de n'en savoir plus que faire aujourd'hui et d'avoir laissé accumuler des difficultés devant lesquelles elle s'arrête indécise et impuissante. L'Espagne s'est imposé le problème multiple et périlleux de trouver un roi, de se donner une constitution nouvelle, qui ne sera que la sixième ou la septième dans son histoire, de rétablir ses finances en abolissant des im-

pôts, de maintenir la paix intérieure en éternisant une incertitude qui enflamme les partis et aigrit les opinions. Quant au futur souverain, les Espagnols en sont aujourd'hui à se consoler de leur mésaventure auprès du roi dom Fernando en se remettant à la recherche de toute sorte de candidats; ils font un voyage d'exploration monarchique en Europe; ils tournent leurs regards vers l'Italie, vers l'Autriche, même vers la Prusse, où il y a bien toujours quelque prince de Hohenzollern, et comme les membres du gouvernement de Madrid, se modelant en cela sur le général Prim, ont pris depuis quelque temps l'habitude de parler par énigmes, un ministre déclarait l'autre jour qu'on connaîtrait le nom du roi plutôt qu'on ne le pensait; mais quel roi? Les Espagnols ont pourtant à y prendre garde. S'ils veulent la république, il faut la proclamer; Garibaldi, qui est un bon juge en matière de sagesse politique et qui a été consulté par un démocrate de Madrid, tient la main à son chapeau pour la saluer dès qu'elle paraîtra, ainsi qu'il l'affirme dans une encyclique datée de Caprera. Si l'on veut un roi, il faut finir par se décider avant de lui faire une situation qui deviendra bientôt tout à fait impossible. Quant à la constitution, les cortès sont occupées à la discuter; elles en sont arrivées à l'article qui concerne la religion, et on peut voir une fois de plus ici ce que deviennent les plus beaux programmes quand ils ne répondent pas à l'intime pensée d'un pays. Au commencement de la révolution, on ne parlait que de liberté religieuse, de la séparation de l'église et de l'état; il semblait que l'Espagne allait donner à l'Europe attentive le signal de cette grande réforme. La question vient d'être agitée en effet, les cortès se sont transformées un instant en concile. L'archevêque de Santiago, l'évêque de Jaen, le chanoine Manterola, ont soutenu naturellement l'unité religieuse; M. Castelar a été le théoricien enthousiaste et passionné de la liberté, il a charmé son auditoire sans convaincre personne. Au fond, la commission constitutionnelle a proposé modestement quelque chose comme la tolérance des cultes, et encore on pourrait croire que c'est une concession libérale pour ne point paraître revenir simplement à ce qui existait. L'esssentiel pour l'Espagne ne serait pas d'aller trop vite dans la voie des innovations, ce serait d'assurer contre toute réaction les libertés modérées, pratiques, qu'elle inscrit dans ses lois.

Quant aux finances enfin, c'est là certainement le point le plus grave, et il est difficile de savoir comment l'Espagne arrivera à débrouiller le chaos où elle se plonge. Elle vient de contracter un nouvel emprunt de 250 millions de francs auquel on a donné un retentissement inusité. L'emprunt espagnol a réussi ou n'a point réussi, nous ne le recherchons pas : nous souhaitons beaucoup de succès à M. le ministre des finances de Madrid, qui a fort à faire en ce moment pour tenir tête à une crise dont les anciens gouvernemens sont du reste en partie responsables; mais ce qui est étrange, c'est la facilité avec laquelle certains journaux

français viennent en aide à ces placemens de valeurs étrangères : obligations russes, obligations de Tunis, obligations mexicaines, emprunt espagnol, on embouche la trompette pour tout, au risque d'attirer quelquefois d'innocens capitaux dans de véritables guêpiers dissimulés sous le voile de gros intérêts. L'Espagne est assurément un pays qui a de l'avenir, qui a des ressources auxquelles il ne manque que d'être régularisées, dont les forces productives sont destinées à se développer. On peut facilement broder sur ce thème; mais ce qu'il aurait fallu ajouter pour éclairer les capitaux, c'est que depuis sept mois le gouvernement espagnol, pour subvenir aux nécessités les plus pressantes, en est à son second emprunt et a augmenté sa dette d'une valeur nominale de 5 ou 6 milliards de réaux au moins, que même après l'emprunt d'aujourd'hui il reste un déficit de plus de 500 millions de réaux, que sur un budget de 2 milliards la dette absorbe déjà la moitié, 1 milliard d'intérêts. On ne va pas longtemps ainsi. Le résultat le plus clair, un député républicain, M. Pi y Margall l'a dit avec une virile franchise, c'est qu'on arrive périodiquement à un de ces règlemens de comptes, *cortès de cuentas,* qui se soldent par une perte inévitable sur la valeur des titres. Ce n'est donc pas seulement dans un intérêt politique, c'est encore et surtout dans un intérêt financier que l'Espagne a besoin de retrouver un gouvernement qui s'occupe enfin de fonder sa prospérité sur des bases telles que les opérations espagnoles puissent inspirer une confiance sans mélange.

C'est aussi des finances qu'il s'agit aujourd'hui en Italie. Il y a bien des conspirations qui ont été découvertes à Milan et à Naples; on parle même aujourd'hui de la possibilité d'une crise ministérielle à Florence. A vrai dire, ces conspirations mazziniennes ont l'air d'être peu redoutables, et s'il y avait une crise à Florence, elle ne tendrait nullement à ébranler le ministère, elle aurait au contraire pour objet et pour résultat de le fortifier par l'accession de certains membres du tiers-parti ou de la fraction des Piémontais dissidens. Le cabinet, ayant toujours pour chef le général Ménabréa, resterait avec sa pensée politique et ses plans financiers, qui viennent d'être exposés par M. Cambray-Digny dans un discours étendu et substantiel prononcé devant le parlement. M. Cambray-Digny est un ministre sérieux et appliqué qui ne se fait aucune illusion. Ce qu'il y a de grave dans son exposé, c'est que l'auteur n'entrevoit pas la possibilité de l'extinction du déficit avant 1875. A cette époque seulement, l'équilibre pourra être établi. Les plans de M. Cambray-Digny embrassent donc un espace de cinq années. On saisit tout de suite le point vulnérable d'une combinaison qui suppose que rien d'imprévu n'arrivera pendant cinq ans, ou qu'un ministre nouveau ne s'empressera pas de défaire ce que M. Cambray-Digny fait aujourd'hui si laborieusement. Quant aux moyens que propose le ministre italien pour parer aux déficits accumulés pendant ces cinq années et pour arriver à la suppression du cours forcé, ils sont de diverse nature; mais à coup

sûr la mesure la plus utile pour le rétablissement des finances italiennes, ce serait la réforme de l'administration, du système de perception des impôts. Par cette réforme énergique et efficace, le problème serait certainement à moitié résolu. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Poesie, eçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement des jeunes filles, par M. Paul Albert, maître de conférences à l'École normale.

Écrit avec modération et avec goût, cet attachant petit livre offre pour nous un genre d'intérêt particulier. Il donne bien le ton adopté par les professeurs laïques dans cet enseignement des filles, où l'intervention de l'Université souleva de si belles clameurs. On se rappelle peut-être encore cette tempête dans un bénitier. M. Paul Albert a lui-même reçu les éclaboussures de ce courroux sacré. On lui avait découvert un crime assez inattendu; on lui reprochait, dans une histoire de la littérature, de ne point parler de Voltaire avec assez d'exécration, de lui reconnaître une certaine netteté d'esprit et un véritable talent d'écrire. Pour toute réponse, il a publié les premières leçons faites par lui à la Sorbonne devant un auditoire féminin. Il est difficile d'y trouver autre chose qu'un savoir étendu et sain, une grande justesse d'esprit. M. Paul Albert est parvenu à rendre intéressante une classification méthodique des divers genres de la poésie, classification qui ne laissait pas d'être passablement sèche et compassée dans les anciennes rhétoriques. Il lui a suffi pour cela de faire un usage discret de la critique et de l'histoire. L'épopée, la tragédie, l'ode, la satire, lui ont fourni l'occasion d'un voyage fort agréable à travers les peuples disparus et les religions éteintes. Il étudie les chefs-d'œuvre de tous les âges comme l'expression la plus saisissante de la civilisation dont ils furent contemporains. Il ne se demande pas s'ils sont corrects selon Aristote, et se moque même avec esprit des formules factices, des recettes du beau si fort en crédit il y a quelque cent ans. Ce qu'il cherche à retrouver dans une œuvre d'art, c'est l'âme même de l'artiste, c'est le reflet de l'idéal qu'il poursuivait, ce sont les révélations les plus intimes sur les mœurs de la société où il vécut.

De telles leçons de littérature ne forment pas seulement le goût, elles développent la raison. L'élévation de la pensée, la sûreté du jugement, le tour aisé et la mesure de l'expression se retrouvent dans la plupart des cours organisés en même temps que celui de M. Paul Albert. Comment s'étonner que cet enseignement des filles se développe tous les jours ? Il grandira encore certainement. Il est dans les besoins de notre temps malgré ce que les débuts ont pu avoir de tourmenté. Il a eu deux malheurs : les promoteurs officiels ont fait un peu trop étalage de leurs bonnes intentions, les adversaires beaucoup trop de bruit de leurs pieuses alarmes. Ce ne peut être là que des inconvéniens passagers : la polémique cessera d'elle-même, et les avantages resteront. ALFRED ÉBELOT.

L. BULOZ.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

SECONDE PARTIE (1).

Dans la première partie de ces récits, nous avons exposé l'origine et les commencemens de la lutte soulevée à Constantinople entre l'archevêque Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, femme de l'empereur Arcadius. Nous avons raconté les persécutions de la cour contre ce grand évêque, les cabales de ses rivaux, sa déposition par le concile du Chêne et son exil en Bithynie, puis son rappel ordonné presque aussitôt par l'impératrice, qu'un tremblement de terre avait effrayée, sa réintégration enfin sur son siége épiscopal, et le pardon juré entre eux au pied des autels. De leur réconciliation bientôt méconnue date une nouvelle série d'événemens plus tragiques que les premiers, et qui conduisirent Constantinople à deux doigts de sa ruine, Jean Chrysostome à la mort.

I.

Cette paix en effet, si sincèrement jurée qu'elle fût de part et d'autre, ne pouvait être qu'une courte et fragile trêve ; trop de griefs s'étaient accumulés depuis deux ans entre l'archevêque et l'impératrice, trop d'antipathie naturelle les séparait, enfin trop de passions intéressées s'agitaient autour d'eux, pour qu'il en arrivât autrement. L'impératrice d'ailleurs avait été amenée à de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er septembre 1867.

meilleurs sentimens envers son ennemi par une crainte surnaturelle, le croyant à couvert sous la main de Dieu; mais il ne manqua pas de gens, à la cour et dans l'église, pour lui expliquer le tremblement de terre comme un phénomène naturel et enlever à cette femme, avec ses terreurs superstitieuses, la seule prise que l'honnêteté eût encore sur elle. Aussi, à mesure que cette appréhension salutaire s'évanouissait, on la vit revenir à ses anciens erremens; ses amies, écartées du palais par ménagement pour l'archevêque, y apportèrent peu à peu leurs dénigremens et leurs intrigues, et Chrysostome redevint comme jadis pour tous les courtisans un objet de sarcasme et de haine.

L'archevêque de son côté suivait ce mouvement d'un œil inquiet. On s'observait de l'archevêché au palais comme de deux citadelles ennemies, et les mesures que prenait Chrysostome ressemblaient parfois à des préparatifs de défense. Depuis son retour triomphal dans Constantinople et sur son trône, depuis l'amende honorable que l'altière Augusta s'était vue obligée de lui faire, sa croyance en sa propre force s'était accrue peut-être outre mesure. Il se sentait plus maître du peuple, et il l'était encore du prince, au moins pour quelques momens; il profita de ces momens pour avoir autour de sa personne un clergé devant lequel il n'eût plus à trembler comme auparavant. Évidemment la tranquillité de son église ne pouvait être qu'à ce prix. Durant la nuit mémorable où la ville entière enivrée de joie l'avait ramené dans la basilique de Sainte-Sophie et replacé malgré lui sur son siége en présence d'Arcadius et d'Augusta, des voix nombreuses lui avaient crié de la foule : « Évêque, épure ton clergé, chasse les traîtres! » Et il avait répondu à ces incitations, qui partaient de bouches amies, « qu'il aviserait avec les conseils de son peuple et ceux de la très pieuse impératrice. »

Il avisa effectivement, et sa réforme trancha au vif. Les clercs suspects furent renvoyés, les plus compromis se faisant justice eux-mêmes; les fidèles au contraire furent récompensés par des grades ecclésiastiques. Le diacre Tigrius, élevé au sacerdoce, resta attaché à la personne de Chrysostome. Son autre confident, Sérapion, devenu prêtre, reçut l'évêché d'Héraclée en Thrace, vacant par la fuite ou la déposition de l'évêque Paul, qui avait assisté Théophile au concile du Chêne, et qui présidait même ce synode lors de la condamnation de Chrysostome. Les faveurs rémunéraient ainsi largement les clercs qui avaient montré de la fidélité et du courage pendant le péril, et le clergé de Constantinople reconstitué présenta un corps plus homogène et plus uni autour de l'évêque. Le peuple, qui faisait de plus en plus cause commune avec son pasteur, applaudissait aux récompenses comme aux sévérités. Chrysostome le consulta-t-il,

comme il l'avait fait entendre? On l'ignore, car l'histoire n'en dit rien; mais nous pouvons regarder comme certain qu'il ne consulta point Augusta.

Les choses en arrivèrent rapidement à ce point que le moindre incident pouvait amener un éclat et rallumer la guerre : l'insatiable orgueil d'Eudoxie se chargea de le faire naître. Cette demi-barbare, élevée par une intrigue d'eunuque au second trône du monde romain, avait des prétentions de grandeur que n'eussent osé avouer les plus fières patriciennes de la vieille Rome unies à des césars. Plusieurs impératrices avaient reçu à la vérité des honneurs solennels comme mères et épouses d'empereurs, honneurs se rapportant au prince dont ils étaient une émanation, car l'empereur, d'après la constitution romaine, était un dieu vivant en qualité d'incarnation du peuple qui lui avait transmis tous ses droits, et il participait en conséquence au culte rendu à la déesse Rome. C'est à ce titre que Livie, Agrippine, Julia Severa, Julia Moesa et d'autres avaient été honorées sous le premier empire, ainsi que plus tard Hélène, mère du fondateur de Constantinople, et Flaccille, épouse chérie du grand Théodose et mère des deux princes régnans. Eudoxie voulut davantage. Elle obtint de son faible mari le droit d'être *adorée* comme l'empereur lui-même dans ses images, promenées de province en province avec le cérémonial réservé aux Augustes. — Cet acte indigna l'Occident, qui n'y vit qu'une profanation du caractère de la souveraineté impériale, laquelle ne pouvait être transmise à une femme, et une violation des mœurs romaines. Honorius en fit des reproches amers à son frère, qui ne l'écouta pas. La statue d'Eudoxie fut donc présentée à l'adoration des peuples d'Orient, qui, il faut le dire, ne partageaient point en cette matière les scrupules des Occidentaux, habitués qu'ils étaient à compter des reines, et de glorieuses reines, dans leur histoire. La vanité d'Eudoxie devait être satisfaite : elle ne le fut pas. Il lui fallut encore une statue dans les murs de la ville impériale, et le sénat la vota, décrétant en outre qu'elle serait placée sur le forum principal, en face du palais où se tenaient ses grandes assemblées, non loin aussi des rostres byzantins, ridicule copie de la tribune rostrale de Rome, qu'avait foulée jadis le pied des Gracques, des Hortensius et des Cicéron. Quelques détails sur ce forum et sur les édifices environnans serviront à l'intelligence des événemens qui vont suivre.

Le théâtre choisi pour les vanités d'Eudoxie présentait un vaste quadrilatère borné au midi par le palais sénatorial, appelé grande Curie, au nord par le portail de Sainte-Sophie, à l'est et à l'ouest par de riches bâtimens, demeure des officiers de la cour et des citoyens les plus opulens. Derrière la Curie, sur un forum plus petit, se trouvait le palais impérial habité par Arcadius et sa famille.

Vis-à-vis du portail de Sainte-Sophie, à l'extrémité des façades latérales de la place, s'ouvrait une large voie qui communiquait à l'est avec le quartier du Bosphore, à l'ouest avec les Thermes de Constance, et formait une des rues les plus fréquentées de Constantinople. Au milieu de la place s'étendait un terre-plein dallé de marbres de diverses couleurs; il contenait la tribune aux harangues, d'où l'empereur et ses représentans adressaient leurs allocutions au sénat, au peuple et à l'armée. C'est en ce lieu que fut érigée la statue d'Augusta, sur une colonne de porphyre qu'exhaussait encore un grand piédestal; elle était d'argent massif. Représentée en costume impérial, dans l'attitude du commandement, Eudoxie dominait de là l'église, le palais, la ville, et semblait l'âme des délibérations du sénat.

Cette grande Curie, à l'opposite de laquelle l'empereur Constance avait fondé la basilique de Sainte-Sophie, était une œuvre de son père Constantin, qui en avait fait un temple païen. Construite à l'instar du Capitole de Rome, où se réunissait dans les occasions importantes le sénat de l'empire occidental, la grande Curie byzantine, destinée au même usage, avait été mise par le fondateur sous le patronage des mêmes dieux, Jupiter et Minerve, et, comme le Jupiter Capitolin était la plus vénérée des divinités de l'Occident, Constantin avait choisi pour son capitole grec le Jupiter de Dodone, qu'entourait en Orient une non moindre vénération. Il avait fait amener aussi d'une ville d'Asie nommée Lindus une statue de Minerve consacrée jadis par des rites mystérieux, et dont le culte était répandu dans toute l'Asie-Mineure. Les deux simulacres furent placés à l'entrée de la Curie, comme les gardiens de la grandeur du nouvel empire. Sous les portiques figuraient en outre, rangées par ordre, avec leurs attributs divers, le chœur des muses enlevé aux sanctuaires de l'Hélicon, de sorte que la grande Curie de Constantinople, enrichie de tant de profanations païennes, était devenue un temple véritable que sanctifiait la présence des premières divinités de la Grèce. L'édifice lui-même, bâti ou revêtu de marbres précieux, décoré de colonnes monolithes, de frises, de statues où les principales villes de l'Orient pouvaient reconnaître la dépouille de leurs temples, présentait aux amis des arts comme à ceux de la vieille religion hellénique un ensemble d'objets sacrés dont ils n'approchaient qu'avec admiration ou respect. Singulier hasard qui avait rapproché les deux monumens les plus magnifiques des cultes païen et chrétien, comme pour les confondre dans une ruine commune!

L'inauguration des statues des empereurs se faisait d'après un cérémonial traditionnel où le paganisme avait laissé sa forte empreinte. La raison d'état maintint sous les princes chrétiens ces

vieux usages qui fortifiaient dans l'esprit du peuple le respect dû à la souveraineté; Théodose lui-même, l'empereur catholique par excellence, exigeait pour ses effigies les honneurs de l'*adoration*. Ce ne fut qu'après les événemens dont nous allons parler que le petit-fils de cet empereur, fils d'Arcadius et d'Eudoxie, Théodose II, abolit par une loi ce que le rituel de ces fêtes avait de trop contraire au sentiment chrétien. Dans la circonstance présente, le cérémonial s'accomplit avec tous les développemens que l'adulation pouvait imaginer. Pendant plusieurs jours furent célébrées autour de la statue d'Eudoxie des réjouissances publiques auxquelles le peuple se portait en masse : il y avait des danses, des jeux de force ou d'agilité, des représentations de mimes et de bateleurs et des scènes comiques de tout genre. On croit que les fêtes de Cybèle avaient fourni autrefois le programme de ces divertissemens; or les écrivains latins nous apprennent quels spectacles extravagans ou impurs donnaient à la multitude les prêtres et desservans mutilés de la mère des dieux.

Voilà donc ce qui se déploya et devait se déployer pendant plusieurs jours sur la place du sénat, en face de la basilique. Chrysostome professait pour les spectacles une aversion déclarée, et nul des moralistes chrétiens ne s'était montré plus sévère contre des divertissemens où il voyait des piéges et des inventions du démon. La présence de ces piéges diaboliques s'étalant aux portes du sanctuaire lui parut une insulte préméditée à l'église et à lui-même. Il paraît aussi que les cris des bateleurs, les sons de la musique, les applaudissemens ou les clameurs des assistans, pénétrant par intervalles jusque dans l'intérieur de l'édifice, y venaient troubler ou le chant des psaumes ou les instructions du pasteur à son troupeau. Il se plaignit au préfet de la ville, demandant la répression du scandale. Le préfet, que l'on taxait de manichéisme, mais qui était bien plus sûrement un flatteur d'Eudoxie et un familier de sa cour, reçut assez mal les observations de l'archevêque. « N'était-ce point là l'usage immémorial? Fallait-il faire pour l'impératrice Eudoxie moins qu'on n'avait fait de tout temps pour tous les césars, et punir l'enthousiasme que les sujets faisaient éclater envers leur souveraine? Au reste, il en référerait à Augusta. » Telle fut la réponse du préfet, autant qu'on la peut induire du témoignage des historiens et du caractère des faits. Le lendemain de ses remontrances, l'archevêque crut remarquer que, loin de cesser ou d'être moins gênant pour l'église, le bruit n'avait fait que s'accroître avec le scandale; il y vit une bravade et une provocation non-seulement du préfet, mais du personnage plus élevé qui voulait lui marquer son dédain. Cédant à l'entraînement de la colère, il eut recours à son défenseur et à son juge habituel, le peuple de son église. Du

haut de sa chaire, il tonna contre ceux qui prenaient part à ces jeux sacriléges, contre le préfet qui les ordonnait, contre celle en l'honneur de laquelle on les célébrait, et qui dans son orgueil faisait profaner le lieu saint par des cris impurs comme pour se mettre au-dessus de Dieu même. Son discours ne fut pas recueilli; mais l'histoire énonce que jamais sa parole n'avait été plus incisive et plus amère, que les allusions aux femmes impies de l'Ancien et du Nouveau-Testament furent prodiguées dans cette improvisation sans ménagement ni voile, et qu'il y fut encore question de la courtisane Hérodiade et de saint Jean-Baptiste. On eût dit que Chrysostome cette fois s'attachait à combler la mesure. Le soir, toute la ville fut en rumeur. L'impératrice courut au palais demander vengeance; l'empereur lui-même, profondément offensé, déclara qu'il fallait en finir avec ce factieux.

Il y avait deux mois que Chrysostome était rentré dans Constantinople, quand cette seconde guerre éclàta, avec non moins de violence que la première. Les Marsa, les Castricia et Eugraphia, « la double folle, » comme la qualifie un historien ecclésiastique contemporain, reprirent possession de l'impératrice pour l'exciter encore; Sévérien, Antiochus, Acacius, accourus de leurs diocèses, redevinrent avec beaucoup d'autres, soit clercs soit laïques, les conseillers d'un nouveau complot contre la paix de l'église. Le même historien les appelle une cohorte ivre de fureur, tant ils se montrèrent animés à la perte de Chrysostome. Ceux d'entre eux qui n'estimaient qu'une solution prompte émirent le vœu que l'archevêque fût livré aux tribunaux séculiers sous l'accusation de lèse-majesté. « N'avait-il point par d'odieuses paroles outragé l'impératrice au milieu des fêtes que le peuple et le sénat lui décernaient, et provoqué la populace à la révolte, acte qui constituait le crime de lèse-majesté tel qu'il était déterminé par les lois de l'empire? Ce crime d'ailleurs n'exigeait dans la circonstance ni enquête ni débat juridique : il avait été commis publiquement, dans l'église métropolitaine, au milieu des solennités d'une fête; la condamnation ne pourrait donc être douteuse. » De plus prudens répondaient qu'il fallait craindre les manœuvres de cet homme qui disposait de la populace, et ne point compromettre les noms de l'empereur et de l'impératrice dans un procès dont l'issue devait être la mort. Un des conseillers, Sévérien peut-être, fit alors cette proposition, à laquelle tout le monde se rendit : « Jean assiége depuis deux mois les oreilles du prince pour lui arracher la convocation d'un concile qui, réformant les décrets du Chêne, l'absolve lui-même et condamne ses juges. Eh bien! que le prince lui accorde ce concile pour le tourner à sa confusion, ce qui ne sera pas difficile, vu le nouveau crime qu'il vient de commettre et qui soulève contre lui l'indignation

universelle. En ne négligeant point les moyens d'influence, on arrivera, la cour aidant, à un résultat dans lequel la dignité du souverain ne sera point compromise, et Jean, condamné deux fois par un tribunal ecclésiastique pour des faits ecclésiastiques, n'aura plus qu'à aller mourir en exil, à moins que l'impératrice ne trouve bon de le rappeler encore. » Cette proposition semblait trancher toutes les difficultés, elle écartait du moins les plus graves; l'empereur l'adopta, et fit préparer les lettres de convocation. On pensa qu'il y aurait avantage à tenir le nouveau synode à Constantinople, sous la main d'Augusta, qui encouragerait ou effraierait les évêques, et aussi pour que Jean n'eût point à se plaindre, comme il l'avait fait antérieurement, d'être enlevé à la juridiction de son siége. On comprenait sans doute la faute qu'on avait commise en transférant le premier concile à Chalcédoine, hors de l'action de la cour, et laissant l'accusé maître en quelque sorte de Constantinople.

Pendant le cours de ces délibérations, et principalement quand il s'agit de la convocation du synode, le nom de Théophile se trouva dans toutes les bouches. Ce patriarche d'Alexandrie paraissait un rouage indispensable dans une entreprise ecclésiastique ayant pour but de renverser Chrysostome. Il avait été l'âme du concile du Chêne ou, pour mieux dire, le concile du Chêne tout entier; il l'avait composé de ses affidés; il en avait tracé le plan, conduit les discussions, dicté les décrets. Pour ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, qui avaient apprécié dans l'action ce génie fécond en ressources qu'aucun incident ne démontait, qu'aucune vérité ne confondait, qui, s'appuyant tour à tour de la fourbe et de l'audace, tour à tour souple et impérieux, séduisant et menaçant, entraînait le commun des évêques par la subtilité de ses argumens ou par la crainte de ses vengeances, Théophile était un homme dont on ne pouvait se passer dans l'assemblée qui se préparait. D'un autre côté, quand on songeait à son peu de courage, aux terreurs qu'il avait montrées lorsqu'une poignée de gens du peuple le cherchait pour le noyer, on pouvait affirmer qu'il ne viendrait pas. Les évêques lui écrivirent, en dehors de l'encyclique de convocation, une lettre particulière ainsi conçue : « Théophile, viens pour être notre chef, et, si tu ne le peux absolument, mande-nous ce que nous devons faire.» Théophile répondit par des excuses qu'il cherchait à rendre acceptables à l'impératrice et à l'empereur : « qu'il ne pouvait s'absenter d'Alexandrie encore une fois sans manquer à son devoir d'évêque et au désir de son peuple, déjà très mécontent, et qui se soulèverait sans aucun doute, s'il essayait de partir. » Il ajoutait d'autres raisons encore; « mais ce n'était pas cela qui le retenait, dit l'historien que nous citons : c'était la peur, » car il avait toujours présente à l'esprit cette terrible journée où il s'était sauvé avec ses

Égyptiens sur une frêle barque pour n'être pas jeté dans le Bosphore. Toutefois, si le patriarche, malgré toute son envie de mal faire, ne se réunissait pas de corps aux ennemis de l'archevêque, il leur envoyait du moins son esprit. Il annonçait en effet qu'il possédait un moyen infaillible d'obtenir l'expulsion immédiate de Jean, que ce moyen était contenu dans des documens qu'il confierait à des évêques égyptiens de ses amis en leur indiquant la manière de s'en servir, que ses envoyés s'entendraient avec les évêques de la cour, mais que l'affaire exigeait à l'égard des autres un profond secret pour qu'elle produisît le résultat désirable. Les Égyptiens porteurs des documens confidentiels et des instructions verbales du patriarche étaient au nombre de trois, tous bien dignes de la confiance de leur patron par leur talent d'intrigues déjà éprouvé, quoique l'un d'eux fût très jeune encore et tout récemment ordonné : c'étaient là, ajoute le même historien, de bien misérables évêques! A leur arrivée dans Constantinople, ils furent reçus à bras ouverts par Sévérien et ses complices de la cour.

Tout en jetant ainsi ses filets autour du futur concile, Théophile ne négligea rien pour qu'il fût composé et préparé à l'avance suivant le désir de l'empereur et le sien. Il écrivit des lettres pressantes à tous les évêques des provinces voisines de l'Égypte qui pouvaient espérer ou craindre quelque chose de lui (car son influence était grande en Palestine et en Syrie), les endoctrinant et leur dictant en quelque sorte leur vote. Sévérien, Antiochus et Acacius firent la même chose dans les églises voisines de leurs siéges de Gabales, Ptolémaïs et Bérée, promettant ou intimidant, recrutant enfin, au nom de l'empereur, des juges pour opprimer son ennemi. Ces menées ne furent pas sans effet. Une agitation extrême se propagea dans tous les diocèses, depuis l'Égypte jusqu'au Pont, et depuis Constantinople jusqu'aux confins de la Thrace. La convocation d'un nouveau synode pour la révision des actes de celui du Chêne, demandée par Chrysostome comme un moyen de se justifier, fut présentée par ses adversaires comme un moyen d'aggraver la première sentence, conformément au vœu de l'empereur et aux justes ressentimens d'Augusta.

Le rôle de plus en plus apparent que prenait Arcadius dans ce second procès était fait pour imposer à beaucoup d'évêques impartiaux ou amis de Jean, tandis que l'action ardente de la cour excitait au contraire la passion de ses ennemis. Si l'on vit dans cette confusion des sentimens et des consciences éclater plus d'un acte de justice et de courage, on y vit aussi bien des lâchetés. Il y eut des évêques qui, n'osant pas venir voter en personne, par crainte peut-être des mouvemens du peuple, que l'on supposait devoir soutenir Chrysostome, envoyèrent leur adhésion écrite à tout ce qui

se ferait contre lui, se recommandant par là honteusement aux faveurs de la cour. On en cite un qui avait eu la bonne idée de venir à Constantinople avec le dessein de défendre l'accusé, et qui regagna précipitamment son diocèse quand il vit les menées du parti contraire, et entendit les menaces qu'on proférait autour de lui. Ce pauvre homme se nommait Théodorus; il occupait le siége de Tyane en Cappadoce; c'était pourtant, au dire des contemporains, un sage et grave prélat : ces contemporains, à ce qu'il paraît, ne rangeaient pas le courage parmi les dons de la sagesse. Les évêques qui arrivaient, à quelque parti qu'ils appartinssent, avaient cru pouvoir en arrivant communiquer avec Chrysostome, ne fût-ce que pour éviter la récusation qu'il avait faite de Théophile, lors du concile du Chêne, pour ne l'avoir point visité comme évêque du lieu; Arcadius les en blâma vivement, et les visites s'arrêtèrent. Toutefois, malgré les intrigues et les peurs, il se groupa autour de lui, les uns disent quarante, les autres quarante-deux évêques, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la fin, sur plus de cent que peut avoir réuni le concile. De part et d'autre se signalèrent des hommes nouveaux qui n'avaient point figuré au synode du Chêne, et jetèrent quelque éclat dans celui-ci sous un drapeau ou sous l'autre. Nous les mentionnerons au fur et à mesure dans les détails de notre récit. Du côté de la cour, ce fut encore Acacius, Antiochus, Sévérien et Cyrinus de Chalcédoine qui formèrent le noyau autour duquel se rallia le parti ennemi de l'archevêque.

La statue d'Eudoxie avait été inaugurée à la fin de septembre 403, et déjà au commencement de janvier 404 le concile se constituait. Quelques jours auparavant avait eu lieu la fête de la nativité du Christ, la seconde des grandes solennités chrétiennes, où l'empereur et la famille impériale avaient coutume de se rendre à la basilique métropolitaine pour y assister aux saints mystères. Arcadius déclara qu'il ne s'y rendrait point cette année, ne voulant pas, disait-il, communiquer avec l'archevêque que celui-ci n'eût purgé sa condamnation. Cet acte tout nouveau, car depuis la rentrée de Chrysostome il n'avait jamais été question d'un tel empêchement, parut à beaucoup un mot d'ordre descendu du trône sur le concile et une condamnation anticipée. — La session s'ouvrit sous ces auspices.

II.

L'objet de la convocation avait été, ainsi que nous l'avons dit, la révision du procès du Chêne; Chrysostome la demandait dans l'intérêt d'une justification éclatante, ses ennemis l'accordaient pour confirmer et aggraver au besoin la sentence de condamnation : c'é-

tait, comme on voit, le même but avec des intentions exactement contraires. Toutefois, si divergens que fussent les motifs, et quelque dût être le résultat, favorable ou défavorable à l'archevêque, la révision du procès ne pouvait être faite qu'en recommençant le procès lui-même avec contrôle de tous les instrumens de procédure, libelles d'accusation, interrogatoires, audition des dénonciateurs et des témoins, en un mot tout ce qui avait constitué l'instruction de l'affaire en première instance. Or, depuis six mois et plus que la sentence était prononcée, l'état de l'église de Constantinople avait subi de grands changemens, en partie par les épurations que l'archevêque avait opérées dans son clergé, en partie par d'autres circonstances. Certains des accusateurs avaient disparu ou s'abstenaient par crainte du peuple, se souvenant des menaces dirigées contre Théophile. Il en était de même pour les témoins, surtout pour les témoins ecclésiastiques. On se trouva donc de prime abord en face d'une grande difficulté, celle de recommencer le procès avec ses élémens primitifs : en entreprendre un nouveau avec des hommes et des griefs nouveaux, c'était s'écarter de l'objet de la convocation et se jeter dans des hasards périlleux. Puis venait la question des débats contradictoires. Chrysostome, qui n'avait point été entendu au concile du Chêne, prétendait bien l'être ici; or dénonciateurs et témoins n'osaient aborder sans trembler ses éloquentes colères, qui pouvaient les couvrir de confusion et d'opprobre. Les évêques de la cour durent s'inquiéter aussi, quoique un peu tard, des effets que produirait sa parole ardente sur un peuple qui l'idolâtrait. Toutes ces raisons firent que le concile traînait sans prendre un parti décisif, et perdait son temps dans des opérations préliminaires.

Les Égyptiens émissaires de Théophile, voyant la lassitude qui gagnait le synode, crurent le moment venu de démasquer leur front d'attaque. Ils s'étaient grossis sous main d'auxiliaires dont ils avaient su scruter la conscience et l'habileté : en première ligne étaient Léontius, métropolitain d'Ancyre, dans la petite Galatie, et Ammonius, évêque de Laodicée-la-Brûlée, dans la province de Pisidie. Tous deux passaient pour théologiens distingués, et Léontius avait même beaucoup de réputation dans son pays; mais ses qualités réelles étaient défigurées par une âme envieuse et une ambition impatiente. Il lui tardait de se montrer sur un autre théâtre que celui d'une obscure cité de Galatie, et il croyait avoir trouvé ce théâtre dans la lutte qui s'ouvrait alors à Constantinople contre le premier orateur de la chrétienté. Pour Ammonius, c'était au fond un homœu partial et brouillon, et on disait de lui que l'évêque de Laodicée-la-Brûlée n'était venu que pour mettre le feu à l'église. Autour d'eux se groupaient des personnages secondaires et les

théologiens familiers de la cour, Antiochus, Acacius, Cyrinus, Sévérien; les Égyptiens de Théophile se tinrent prudemment dans l'ombre pour ne point faire suspecter tout d'abord la proposition, si elle sortait de leur bouche. On se distribua les rôles : Léontius et Ammonius furent chargés de porter la parole devant le concile, et l'un d'eux, probablement Léontius, qui primait son collègue par le rang de son siége et par son importance comme théologien, exposa l'affaire à peu près en ces termes :

« Que sommes-nous venus faire ici, et pourquoi nous a-t-on convoqués? — Nous sommes venus pour réviser le jugement d'un synode qui a déposé Jean du siége épiscopal de Constantinople, et c'est Jean lui-même qui se pourvoit en nullité devant nous contre la décision de ce synode; mais pour nous la première chose à examiner est celle-ci : Jean est-il notre justiciable? A-t-il le droit de demander soit à nous, soit à tout autre tribunal ecclésiastique la réforme du décret qui l'a frappé de déposition? En un mot, Jean est-il un évêque déposé pouvant demander canoniquement sa réintégration? — Non, Jean n'est ni évêque, ni prêtre; en vertu de lois ecclésiastiques formelles, il n'appartient plus même à l'église. » Déployant alors le rouleau de pièces que les Égyptiens avaient apportées d'Alexandrie, l'orateur lut à haute voix deux canons d'un concile tenu dans la ville d'Antioche en 341, sous l'empereur Constance. Voici ce qu'ils contenaient :

4e canon. « Tout évêque déposé de son siége, soit justement, soit injustement, par un concile, et qui prendrait sur lui d'y remonter de sa propre autorité sans avoir fait purger sa condamnation par le même concile ou par un autre, et avoir été rappelé par ses juges à ses fonctions épiscopales, sera excommunié, sans qu'il lui soit permis de se justifier, et quiconque l'assisterait dans son intrusion ou communiquerait avec lui sera comme lui exclu de la communion de l'église. »

Le canon 5e ajoutait : « Si un prêtre ou un évêque mis hors l'église continue à exciter des troubles, qu'il soit réprimé par la puissance extérieure comme un séditieux. »

« Or, ajouta l'orateur en poursuivant son discours, que se passe-t-il dans le cas présent? Jean a été déposé de son siége par le synode du Chêne; il l'a repris de sa pure et seule volonté, subrepticement, sans qu'un jugement d'absolution l'y rappelât, et par ce seul fait il s'est mis hors des lois de l'église. Que nous demande-t-il maintenant? Il nous demande de se justifier des crimes qui ont motivé sa déposition, il veut plaider devant nous son innocence et nous prouver qu'il a été condamné injustement; mais qu'il l'ait été justement ou injustement, cela ne nous regarde pas. Jean a cessé d'être justiciable d'un tribunal religieux; Jean n'est plus évêque ni

prêtre, il est excommunié, et nous ne pouvons ni entendre sa défense, ni communiquer avec lui, sans encourir nous-mêmes la peine de l'excommunication : ainsi le veulent les canons que je viens de lire. — Notre marche dès lors est tracée : nous n'avons plus rien à faire dans ce procès que d'invoquer le secours de la puissance séculière pour mettre fin à une usurpation qui trouble et déshonore l'église; ainsi le prescrivent les mêmes canons. »

Tel était le plan d'attaque suggéré par le patriarche d'Alexandrie, plan vraiment diabolique, car, si ce système prévalait dans le concile, Chrysostome, par son ardeur même à vouloir démontrer son innocence, avait creusé l'abîme où il allait périr. En se déclarant incompétent pour réviser le procès du Chêne, dont la révision d'ailleurs était entourée d'impossibilités, le concile confirmait purement et simplement la condamnation, il y ajoutait même une pénalité considérable; de simple évêque déposé, Jean devenait un excommunié à qui il était interdit de réclamer son absolution. Théophile, il faut en convenir, s'était montré là digne de lui-même; jamais l'esprit du mal n'avait déployé plus de perversité dans la haine.

En entendant la lecture de ces canons ainsi appliqués à la cause de Jean, le concile, à l'exception des initiés, fut frappé d'une véritable stupeur. La plupart des évêques les ignoraient, parce qu'ils n'étaient point entrés dans le corps des lois ecclésiastiques, tel qu'il se composait au IVe siècle, et on en verra bientôt la raison; les autres ne les connaissaient qu'à titre de documens historiques, vaguement et en dehors de toute pratique, car on ne les appliquait point. Ils ne se trouvaient même pas généralement dans les archives des églises, les actes du concile d'Antioche ayant été presque aussitôt après la promulgation rescindés par un autre concile, celui de Sardique; mais Théophile avait pu se les procurer aisément dans le trésor de l'église d'Alexandrie : ils concernaient en effet le plus glorieux de ses prédécesseurs sur ce trône patriarcal, le grand Athanase, l'oracle du concile de Nicée et l'éloquent théologien de la consubstantialité. Nous entrerons ici dans quelques détails pour bien faire comprendre ce que c'était que ces canons d'Antioche, dans quelles circonstances ils étaient nés, et quelle pouvait en être la valeur quand on prétendait les appliquer à Jean Chrysostome.

Athanase, persécuté sans relâche par les adversaires de sa doctrine, banni par des princes trompés ou ariens eux-mêmes, avait trouvé un appui constant dans l'église occidentale. Quoique déposé canoniquement en Orient, il avait pu communiquer avec les évêques d'Italie, qui l'avaient traité en évêque. Pour enlever à l'opprimé ce dernier recours, le chef du parti arien, Eusèbe de Nicomédie, passé en 340 au siége de Constantinople, obtint de l'empereur

Constance la convocation d'une réunion d'évêques dans ville d'Antioche à l'occasion d'une dédicace d'église, et sut y entraîner l'empereur lui-même, dont il connaissait mieux que personne les prédilections pour l'arianisme. La réunion fut nombreuse et se constitua en concile : elle renfermait environ quatre-vingt-dix évêques, dont trente-six étaient ariens déclarés, et ceux qui ne l'étaient pas obéissaient aux intrigues d'Eusèbe, secondées par l'autorité de l'empereur. Le but réel du concile, compris par tous, était de porter un dernier coup au patriarche d'Alexandrie en l'empêchant de faire appel aux Occidentaux, et de trouver en Italie l'assistance qu'il y avait déjà rencontrée une fois. Le concile donc, après avoir confirmé la déposition d'Athanase, rendit les canons que nous avons relatés plus haut, lesquels, dans l'opinion d'Eusèbe, devaient intimider les évêques d'Occident, ou créer du moins en Orient une position difficile au patriarche déposé. Pourtant il n'en fut pas ainsi. La cause d'Athanase était si juste, la méchanceté de ses ennemis si manifeste, que ni le pape ni les évêques occidentaux ne s'arrêtèrent à des menaces d'excommunication : non-seulement ils communiquèrent sans hésiter avec Athanase fugitif, mais un premier concile réuni à Rome, puis un second à Sardique, relevant Athanase de sa déposition, condamnèrent les ariens et rescindèrent les actes d'Antioche. Par conséquent les articles de discipline imaginés par les pères de ce concile comme une arme contre Athanase restèrent frappés de nullité dans tout l'Occident, et en effet le pape Innocent, soixante ans plus tard, déclarait publiquement qu'il ne les reconnaissait pas. En Orient même, après la pacification des troubles d'Alexandrie, lorsque l'empereur Constance eut pris sur lui d'y ramener Athanase, les décrets d'Antioche, rendus précisément pour empêcher ce retour, tombèrent en désuétude, et on ne vit que postérieurement les compilateurs des canons disciplinaires y puiser certaines règles bonnes en elles-mêmes et que l'église universelle finit par adopter. Telles étaient les raisons qui firent qu'au concile convoqué pour juger Chrysostome la plupart des évêques ignoraient les canons d'Antioche quand on leur en donna lecture; elles expliquent aussi comment ces canons purent devenir l'objet de vives dissidences quand tout le monde les eut connus.

A cette nouvelle phase dans laquelle entrait son procès, Chrysostome comprit ce qu'avait de vraiment infernal cette habileté de Théophile, qui se servait de son désir même de se justifier pour lui dénier sa justification. Néanmoins il ne se laissa point abattre. Privé du droit de présenter lui-même sa défense en vertu de la prétendue loi invoquée contre lui, il la fit présenter par ses amis du concile, et nous en retrouvons les points principaux dans les *Dialogues* de Palladius, notre guide le plus sûr pour les événemens que

nous racontons. Chrysostome n'était pas moins versé que Théophile dans l'histoire des églises d'Orient, et les traditions de celle d'Antioche, dont il était un des enfans, lui fournirent de quoi émousser ou briser l'arme que Théophile avait aiguisée contre lui. Le plan de sa défense consistait à démontrer d'abord l'invalidité des décrets d'Antioche comme règles de l'église universelle, puis à prouver que, bons ou mauvais, ils ne s'appliquaient en rien aux incriminations de sa cause.

En premier lieu, Chrysostome prouvait, par les faits de l'histoire, que ces canons étaient ariens : ils émanaient d'une assemblée provoquée, dirigée par le chef des ariens; l'assemblée elle-même délibérait sous les yeux d'un empereur arien fanatique; enfin elle avait pour but non-seulement d'exclure de son siége, mais de frapper de mort ecclésiastique Athanase, le grand docteur de la foi consubstantialiste. Si ces preuves d'arianisme ne suffisaient pas pour caractériser le concile d'Antioche, on pouvait ajouter que ce concile, voulant formuler sa foi dans un symbole, n'avait abouti qu'à des déclarations d'une orthodoxie plus que douteuse, remplies d'artifices et de subterfuges ariens, et que l'église catholique avait rejetées. Eh bien! c'étaient les canons de cette assemblée hérétique, dictés par sa haine contre Athanase, qu'un concile catholique viendrait invoquer maintenant contre un évêque catholique dans une affaire qui ne touchait point au dogme! N'y aurait-il pas là quelque chose d'étrange, de révoltant, une iniquité contre laquelle Chrysostome avait le devoir de protester?

En second lieu, et en admettant la validité des canons d'Antioche, ils n'étaient point applicables dans sa cause. De quoi parlaient-ils? D'un évêque déposé par un concile qui serait rentré de sa propre autorité sur son siége, sans y avoir été rétabli canoniquement; mais Chrysostome n'avait point été déposé, jamais il n'avait cessé d'être évêque. L'assemblée qui avait prétendu le juger à Chalcédoine n'était point un concile, c'était un conciliabule formé de ses adversaires déclarés; les évêques fidèles aux lois de l'église avaient fait corps avec lui; quarante-deux ne l'avaient point quitté pendant son procès illégitime, et soixante-cinq, en restant dans sa communion après les décrets du conciliabule, avaient protesté contre la validité de ceux-ci. D'ailleurs aucune des règles de la procédure ecclésiastique n'avait été observée dans ce prétendu jugement. Chrysostome avait eu beau récuser comme juges certains personnages, ses ennemis reconnus, ils avaient été maintenus dans le tribunal; les accusations n'avaient point été discutées, on l'avait condamné sans l'entendre, et enfin la sentence de déposition ne lui avait point été signifiée. L'archevêque n'avait été informé de toutes ces choses qu'en recevant d'un officier de l'empereur l'ordre de quitter son église et

de partir pour l'exil; un autre officier impérial était venu l'en tirer le lendemain pour le rendre à son ministère. Quels rapports avaient de pareils faits avec le cas prévu par les canons d'Antioche? Aucun évidemment, et quelle que fût la valeur de ces articles, que d'ailleurs Chrysostome contestait, il n'avait rien à faire avec eux. Quant à cette circonstance que l'évêque Jean aurait sollicité de l'empereur la convocation d'un nouveau concile pour réviser son jugement, si l'on inférait de là qu'il reconnaissait ses premiers juges, on se tromperait. Condamné illégitimement par des évêques ses ennemis, il avait fait un appel régulier à des évêques ses frères pour protester de son innocence devant eux et devant le monde chrétien, confondre la malice des autres, et effacer jusqu'à l'ombre des souillures qu'on avait essayé d'attacher à son nom. En résumé, sa défense consistait en trois points : 1° les canons d'Antioche étaient des canons hérétiques qu'une assemblée catholique n'avait pas le droit d'invoquer; 2° en tout cas, ces canons ne lui étaient point applicables, car il n'avait point été déposé par un concile; 3° par la demande de convocation du synode actuel, il avait eu pour but non de se faire rendre des pouvoirs qu'il n'avait jamais perdus, mais de venger son innocence calomniée, obéissant ainsi au strict devoir d'un évêque.

Telles étaient l'attaque et la défense. Le débat s'engagea d'abord devant le concile sur la validité des actes d'Antioche, devenus dès lors tout le nœud de l'affaire. Chaque parti se présenta dans la lice avec ses argumens divers tirés des circonstances historiques du concile, les ennemis de l'archevêque soutenant comme orthodoxes les actes d'une assemblée en majorité catholique, les autres répondant qu'un synode de quatre-vingt-dix membres dans lequel on comptait trente-six hérétiques choisis par le chef de l'hérésie arienne, un synode sur lequel pesait l'influence passionnée de l'empereur, et qui d'ailleurs avait pour mission de frapper le grand Athanase, ne pouvait être qu'un synode hérétique. On soupçonnait même les actes, dont la copie était produite par Théophile, d'avoir été falsifiés. On se disputait, on s'opposait des démentis, on se perdait en subtilités, et le temps s'écoulait sans qu'on décidât rien. Le nom d'Athanase, si vénéré dans tout le monde chrétien, n'était pourtant pas sans produire quelque effet sur ceux des évêques qui n'étaient forts ni en théologie ni en histoire. De l'enceinte du concile, la discussion avait passé dans la ville et dans le palais impérial; on ne s'abordait plus sans se demander : « Le concile d'Antioche était-il arien, était-il catholique? » L'empereur lui-même prit part à la dispute, et, quoique autour de lui et de l'impératrice surtout un concile qui servait d'arme pour accabler Chrysostome dût être catholique au premier chef, Arcadius montrait des perplexités qui inquiétèrent les évêques de la cour.

Pour le raffermir dans leur opinion, Sévérien et ses amis lui proposèrent alors de trancher par lui-même la difficulté en convoquant dans son cabinet dix évêques de chaque côté de l'assemblée, lesquels discuteraient en sa présence. Ils espéraient bien tourner la conférence à leur profit, soit en intimidant leurs adversaires par le voisinage d'une cour hostile, soit en enveloppant dans leurs piéges habituels un prince fort ignorant en théologie, et qui croirait décider lui-même la question. Sur son consentement, le petit concile se réunit au palais. Le parti ennemi de Chrysostome était représenté par Acacius, Antiochus, Cyrinus de Chalcédoine, Sévérien, Léontius, Ammonius et quelques autres; l'histoire ne nomme parmi ses partisans que l'évêque Tranquillinus, dont le diocèse nous est inconnu, et Elpidius de Laodicée en Syrie. Celui-ci valait à lui seul toute une armée d'athlètes. C'était un vieillard d'un vaste savoir, d'un caractère net et ferme, d'une vie sans tache, et que son placide visage, encadré de longs cheveux blancs, recommandait tout d'abord au respect. Arcadius voulut qu'il parlât le premier. Elpidius se mit donc à dérouler les argumens par lesquels les amis de Chrysostome démontraient que l'archevêque ne tombait point sous l'application des canons d'Antioche, quelle que fût d'ailleurs la validité de ces canons, nulle dans l'opinion d'Elpidius. Il exposa la situation véritable de l'archevêque Jean au point de vue des règles canoniques, comment on ne pouvait pas dire qu'il eût été déposé, comment les nullités accumulées dans la procédure du Chêne réduisaient ce prétendu synode à néant, comment c'était l'empereur qui avait fait enlever l'archevêque de l'église par un de ses officiers, et l'empereur encore qui l'y avait ramené de sa propre autorité et volonté, ce qui faisait que Chrysostome, non déposé canoniquement, non parti ni rentré volontairement, n'avait point cessé d'être évêque aux yeux de la loi ecclésiastique. C'était donc contre tout droit et toute justice qu'on prétendait lui opposer ces canons qui ne le regardaient pas. Pendant que le vieillard parlait, mettant dans sa parole la chaleur de conviction qu'il avait au cœur, Sévérien et les autres l'interrompaient à chaque phrase par des exclamations et des démentis, haussant les épaules, faisant mille contorsions indécentes que ne réprimait pas la présence d'Arcadius, et couvrant même sa voix de leurs rumeurs. Elpidius supporta d'abord cette injure avec calme, puis, impatienté, il finit par dire au prince : « Empereur, nous abusons ici de ta bonté et te faisons perdre inutilement ton temps. Daigne ordonner à mes frères de faire silence, car j'ai quelque chose à proposer qui doit nous convenir à tous. Qu'Antiochus et Acacius déclarent ici par écrit qu'ils partagent la foi du concile dont ils approuvent les canons, et je me considérerai comme vaincu. La dispute sera terminée. » Cette proposition, em-

preinte d'une apparente franchise, plut au prince, qui se tourna vers Antiochus et lui dit en souriant : « Cela me paraît bon, il faut le faire. » A ces mots, les antagonistes d'Elpidius pâlirent. Autre chose en effet était de soutenir dans la majorité d'un concile la bonté de certains canons dont on avait besoin pour se défaire de Chrysostome, autre chose d'attester par sa signature, à la face de la chrétienté, qu'on était de la même communion que les gens qui avaient proscrit Athanase. Ils balbutièrent quelques paroles de consentement, renvoyant à un autre jour le libellé de leur déclaration, et partirent là-dessus. Oncques ne vit l'empereur Arcadius déclaration ni signature d'aucun d'eux.

Tandis que ces choses se passaient soit à l'intérieur du concile, soit au dehors, Chrysostome restait dans son église, vaquant à tous ses devoirs d'évêque, multipliant les instructions aux fidèles et accomplissant avec plus d'exactitude que jamais les cérémonies liturgiques, toujours calme et serein, comme s'il eût ignoré qu'à quelques pas de là on discutait tumultueusement sur son honneur et peut-être sur sa vie. Une seule chose semblait l'affliger, c'est que la haute société de Constantinople avait déserté son église, les femmes surtout, qui craignaient de déplaire à l'impératrice et d'être mal en cour, si elles assistaient à ses prédications. De toutes les tortures imaginées par ses ennemis, celle-ci lui parut la plus dure et la plus injuste d'empêcher les gens d'entendre la parole de Dieu pour blesser le prêtre qui la leur devait, de faire retomber en quelque sorte sur lui la responsabilité du péché des autres. On a dans le recueil de ses discours plusieurs homélies qui peuvent se rapporter à cette époque; nous en citerons deux dont l'intention ne saurait laisser aucun doute. La première regarde ses persécuteurs en général; elle est le développement de ces versets du psalmiste : « Les nations m'ont attaqué de toutes parts; mais au nom et par la puissance du Seigneur je les ai défaites et vaincues. — Elles m'ont tenu assiégé plusieurs fois; mais au nom et par la puissance du Seigneur elles ont été défaites et vaincues. — Elles m'ont assailli avec violence, comme des abeilles irritées, elles étaient animées d'une ardeur pareille à celle du feu qui brûle dans les épines; mais au nom et par la puissance du Seigneur je les ai défaites et vaincues. »

La seconde a trait à ces désertions imposées qui lui pesaient tant sur le cœur : elle s'adresse aux femmes du monde, et par elles à l'impératrice. « De même, disait-il, que c'est un plus grand crime de déchirer la robe de l'empereur que de prendre parti pour ses ennemis, et de même encore que ceux qui mettraient en pièces l'empereur lui-même commettraient un crime au-dessus de tous les sup-

plices : ainsi l'enfer dont Dieu nous menace est au-dessous du crime de ceux qui égorgent Jésus-Christ et le mettent en pièces par le schisme qu'ils introduisent dans l'église, car l'église est son corps et ses membres. » — Et il ajoutait : « S'il y a quelqu'un dans cette assemblée qui veuille me nuire, qui me souhaite du mal et ne se sépare de l'église que par vengeance contre moi, je lui apprendrai un moyen excellent de m'offenser sans se faire tort à lui-même, ou du moins, s'il n'est pas possible de se venger sans perdre son âme, je lui indiquerai un moyen moins préjudiciable pour son salut que celui dont beaucoup de gens se servent maintenant. Ce moyen, le voici : que quelqu'un de vous ose le prendre, qu'il se lève et s'approche de moi, qu'il me soufflette, qu'il me crache au visage publiquement, devant tout le monde, qu'il couvre mon corps de plaies, tant qu'il lui plaira !... Quoi ! femmes, vous frémissez quand je vous dis : donnez-moi des soufflets, et vous ne frémissez pas quand vous souffletez Jésus-Christ !... Vous déchirez les membres de votre Sauveur et vous ne tremblez pas !... Ne prenez point pour raillerie ce que je vais vous dire; mais voyez dans mes paroles l'expression sincère de ma pensée : oui, je voudrais que tous ceux qui ont quelque aigreur contre moi et qui se font tort par cette aversion en se séparant de l'église à cause du pasteur, je voudrais qu'ils vinssent là me frapper au visage, me couvrir d'ignominies, décharger sur moi toutes leurs colères, soit que je l'aie mérité ou non, plutôt que de se conduire comme ils font. Il n'y aurait rien d'étrange en effet qu'un homme de néant, un malheureux pécheur comme je suis, fût traité de la sorte, et moi-même, sous le coup de vos mauvais traitemens, rassasié de vos affronts, je prierais Dieu pour vous, et Dieu vous pardonnerait, non pas que je me flatte d'avoir autant de crédit près de lui, mais parce qu'un homme injurié, battu, bafoué, peut prier avec confiance pour ses ennemis, et espérer le pardon de ceux qui l'offensent. L'Évangile lui-même nous le conseille, nous le prescrit, et l'Évangile ne peut nous tromper. Si, moi qui ne suis rien, je pouvais douter que ma voix misérable pût être entendue, j'invoquerais des saints, je les prierais, je les supplierais d'intercéder pour mes bourreaux auprès de Dieu, et, j'en suis sûr, Dieu leur accorderait ce qu'ils auraient demandé; mais quand vous offensez Dieu, Dieu lui-même, à qui voulez-vous que je m'adresse? »

En l'absence de ce monde élégant auquel il destinait ces admirables paroles, elles descendaient brûlantes sur la foule de peuple qui ne cessait de l'entourer, et l'agitation était partout.

III.

Cependant le carême s'écoulait, « et déjà fleurissait (suivant l'expression du vieux biographe de Chrysostome) le grand jeûne dominical, ce printemps des chrétiens, » car l'année religieuse commençait alors aux octaves de Pâques. Nulle part dans la chrétienté la résurrection du Sauveur, cette fête des fêtes, n'était célébrée plus magnifiquement qu'à Constantinople et dans la métropole de Sainte-Sophie, où l'empereur se rendait en grande pompe avec sa famille et sa cour pour participer aux mystères. C'était un usage qui remontait à la fondation même de la Rome chrétienne, et auquel nul des successeurs de Constantin n'avait dérogé, à l'exception sans doute de Julien. Arcadius s'en était montré toujours fidèle observateur. La pensée de ce qu'il ferait aux prochaines fêtes de Pâques commençait donc à l'inquiéter, et on pouvait soupçonner à sa contenance et à ses propos qu'il méditait quelque secret dessein. La cour en fut alarmée. Poussés par l'impératrice, les évêques de la faction, Antiochus en tête, allèrent le trouver secrètement pour lui parler de Jean. « C'était son devoir, lui dirent-ils, d'écarter de l'église, à l'approche de ces saintes journées, un intrus déposé et excommunié; l'empereur ne pouvait ni communiquer avec cet homme ni laisser communiquer sa famille et le peuple des fidèles, dont il était responsable. » Ce n'est pas que la sentence du concile fût prononcée; mais les évêques, d'après la supputation des suffrages dans chaque parti, pensaient pouvoir affirmer que Jean était condamné. Ils l'affirmèrent, et l'empereur les crut. « En effet, ajoute le même historien, n'étaient-ce pas des évêques qui affirmaient? Or comment soupçonner le mensonge dans la bouche d'un évêque ou d'un prêtre chargé d'enseigner au peuple la parole de vérité? » Sur ces assurances, Arcadius fit signifier à l'archevêque par un de ses officiers qu'il eût à quitter l'église sur-le-champ. « Je ne puis le faire, répondit Chrysostome avec calme; j'ai reçu cette église de Dieu même, mon sauveur, pour y prendre soin de son troupeau, je ne la déserterai pas. » Et comme l'officier insistait, il dit encore : « Si l'empereur le veut, qu'il me fasse sortir de force, car la ville lui appartient. La violence sera mon excuse auprès de Dieu; mais jamais je ne partirai d'ici volontairement. »

La réponse était nette, et on connaissait le caractère inflexible de Chrysostome; l'officier alla la reporter à l'empereur. Il ne restait qu'un seul moyen, indiqué par l'archevêque lui-même, le faire prendre et chasser par des soldats. Arcadius n'en eut pas le courage; mais un moyen terme s'offrit à son esprit agité de mille perplexités. Il renvoya l'officier déclarer à l'archevêque que l'em-

pereur lui assignait pour prison son palais épiscopal, avec défense de paraître dans la basilique. Chrysostome obéit; il y avait là coercition morale, sinon matérielle, et l'évêque céda pour éviter un grand scandale en face du sanctuaire. L'idée d'Arcadius en imaginant ce moyen terme était au moins étrange. Se rappelant le tremblement de terre qui avait suivi immédiatement le premier exil de l'archevêque, il s'était dit : « Ou ce que les évêques me proposent plaît à Dieu ou Dieu le condamne. Si Dieu l'approuve, j'aviserai pour le reste. Si Dieu le condamne, il le fera voir par quelque signe miraculeux, et alors, n'ayant point commis de violences, ayant au contraire gardé Jean tout près de son église, je pourrai l'y réintégrer sans délai afin que tout soit réparé. » Un tel raisonnement était bien puéril, il faut en convenir; c'est pourtant celui que lui prêtent les historiens : le vieil enfant rusait avec la justice divine.

Le signe ne parut point, et l'empereur se rassura; mais l'archevêque, qui avait donné un demi-consentement en s'emprisonnant lui-même dans son archevêché, fut pris d'un remords de conscience. La grande semaine pendant laquelle avaient lieu les préparations à la pâque imposait des devoirs particuliers aux évêques, principalement le samedi saint, qui dans l'église primitive était, ainsi que la veille de la Pentecôte, consacré au baptême des catéchumènes. C'était l'évêque qui présidait ordinairement à cette initiation des néophytes à la vie chrétienne après les avoir formés par ses instructions durant toute l'année. Or Chrysostome savait que plus de trois mille catéchumènes devaient se présenter le samedi saint aux piscines de l'église métropolitaine pour y recevoir l'immersion baptismale. A mesure qu'approchait le moment solennel, il s'accusait plus vivement de manquer à un devoir sacré, de déserter la garde de son troupeau, pour lequel le bon pasteur doit donner sa vie, et, afin d'éviter un mal, en assumer sur lui un plus grand peut-être. Il résolut donc, après mûre réflexion, de se trouver le samedi saint dans son église et d'y vaquer aux fonctions épiscopales.

Le samedi saint en effet, dès le matin, l'archevêque, rompant sa captivité, se rendit à la basilique, où des milliers de catéchumènes rangés sous le péristyle attendaient l'heure du baptême. A son approche, les cérémonies liturgiques commencèrent. Ses gardiens, à qui la violence était sévèrement interdite, n'avaient pas osé le retenir malgré lui; mais ils coururent au palais prévenir les officiers de l'empereur, qui se montra fort troublé. Le respect dû à la paix de ce grand jour semblait lui défendre l'emploi de la force pour assurer son autorité; il craignait d'ailleurs quelque émotion dans le peuple, qui se pressait vers Sainte-Sophie de tous les points de la ville comme de la campagne. Il manda donc près de lui Antiochus et Acacius, les mit en quelques mots au courant de ce qui

se passait, et ajouta avec véhémence : « Vous voyez comme vous m'avez bien conseillé! Cherchez du moins ce qui me reste à faire. » Les évêques confus répliquèrent qu'ils n'avaient rien conseillé que de juste, que Jean n'était plus évêque, n'avait plus le droit d'administrer les sacremens, et, insistant sur sa condamnation, ils s'écrièrent : « Nous prenons sa condamnation sur nos têtes! » Les Juifs avaient dit à Pilate, en demandant le crucifiement de Jésus-Christ, « que son sang retombe sur nous et sur nos enfans! » C'était le même sentiment, sinon les mêmes mots. Leur déclaration rassura l'empereur, qui, se croyant déchargé par là de la responsabilité des actes qu'il allait commettre, ordonna qu'on allât sur-le-champ à l'église en arracher de force le prisonnier et le reconduire au domicile épiscopal. Des soldats partirent pour exécuter l'ordre.

La cérémonie cependant avançait dans l'enceinte de Sainte-Sophie. Les exorcismes avaient été prononcés, les huiles et les saintes eaux consacrées; les diacres et les diaconesses se tenaient à leur place, échangeant les vêtemens, et les catéchumènes se succédaient par ordre dans les fonts baptismaux, quand un tumulte effroyable se fit entendre aux portes, et une troupe de soldats, l'épée au poing, envahit l'intérieur de la basilique. Ils saisirent d'abord l'archevêque, qu'ils traînèrent rudement vers le cloître malgré ses protestations; se divisant ensuite en deux parts, les uns coururent aux baptistères, les autres se dirigèrent par la nef de l'église vers le chœur et les clôtures du saint des saints. Ceux qui entrèrent dans le baptistère des hommes firent évacuer les piscines à coups d'épée, frappant indistinctement les néophytes et les clercs : dans ce conflit, plusieurs furent blessés, « et les eaux de la régénération des hommes, nous dit un des témoins de ces violences, furent rougies de sang humain. » Dans le baptistère des femmes, la scène fut encore plus lamentable. Ces malheureuses à demi vêtues se dispersèrent çà et là dans l'église, effarées et poussant de grands cris; on en vit une qui, devenue folle de terreur, se fit jour dans la foule et s'enfuit toute nue à travers les rues de la ville. Les soldats qui s'étaient dirigés vers le chœur forcèrent les portes du sanctuaire et y commirent des profanations dont le souvenir indignait encore, un demi-siècle après, les auteurs ecclésiastiques qui nous les ont racontées. Beaucoup de ces grossiers soldats étaient païens : ils portèrent une main impie sur les saintes espèces, et le sang de l'eucharistie fut répandu sur leurs vêtemens. « Je me tais, s'écrie à ce sujet l'historien Sozomène, pour ne point révéler ici aux infidèles ce qu'il y a de plus redoutable dans nos mystères. » Les catéchumènes et les clercs chassés de l'église s'entendirent pour se rassembler ailleurs : on se donna rendez-vous aux thermes de Constance, où la cérémonie baptismale devait s'achever, et cet avertissement, passé de

bouche en bouche, y réunit bientôt un grand nombre de chrétiens de toutes conditions et de tout âge.

Le bain public dont on attribuait la construction à l'empereur Constance, fils du grand Constantin, était le plus spacieux de toute la ville, et desservait un des quartiers les plus populeux. Les catéchumènes s'y réfugièrent donc avec leurs prêtres et leurs diacres; on s'en empara, on bénit l'eau des bassins, on installa autour tout l'attirail liturgique, et le lieu profane fut transformé en église. Sur un autel construit à la hâte, on reprit la célébration des saints mystères à l'endroit où les violences armées l'avaient interrompue. Au chant des psaumes qui retentissaient au dehors, aux avis répandus de toutes parts, les chrétiens accouraient en masses pressées. Ceci déjoua les manœuvres de Sévérien et de ses complices, qui avaient voulu faire administrer le baptême par des clercs de leur communion, et rendait inutile l'invasion de Sainte-Sophie. Ils allèrent trouver le maître des offices pour lui demander de faire balayer par la force ces troupes de factieux que Jean, disaient-ils, avait provoqués à se réunir pour désobéir à l'empereur. « Il n'y a plus de prince, ajoutaient-ils, il n'y a plus de gouvernement; Jean est ici chef et souverain. » Le maître des offices, Anthémius, auquel ils parlaient, était un homme modéré et droit qui, tout en gardant fidélité à l'empereur, blâmait les cabales de la cour et restait attaché de cœur à Chrysostome. Le message des évêques lui déplut. « Il est tard, dit-il, la nuit va bientôt commencer; on dit que la foule du peuple est considérable, et l'emploi de la force peut amener bien des malheurs. » — « Mais si on ne les disperse, reprit aigrement Acacius, qui portait la parole, il faut que nous nous déclarions des imposteurs; nous les conseillers du prince, car nous n'avons cessé de lui affirmer, ce qui est vrai, que le peuple détestait Jean et ne voulait plus l'avoir pour évêque. Si l'empereur, sortant de son palais, trouve l'église déserte et le peuple assemblé ailleurs, il croira que nous l'avons trompé et nous tiendra pour gens de mauvaise foi. La chose à faire serait pourtant bien simple : ce serait de mettre fin à ce conciliabule factieux et de signifier à la foule, abusée par quelques hommes, que sa place est à la basilique, où on la forcera bien de retourner, coûte que coûte. » Anthémius savait de quel crédit Acacius et ses amis jouissaient près de l'impératrice, et combien dans la circonstance il pouvait être dangereux de leur tout refuser. « Faites donc comme il vous plaira, se contenta-t-il de leur dire, je vous en laisse responsables. Allez trouver un de mes officiers nommé Lucius, arrangez l'affaire avec lui; mais surtout qu'il n'y ait point de violences. »

Lucius commandait près de la cour un corps de ces gardes palatines qui portaient le nom de scutaires à cause des boucliers

qui faisaient leur ornement distinctif; ce corps venait de se renforcer de recrues thraces, paysans grossiers, presque barbares et pour la plupart païens : Lucius aussi professait le paganisme. C'était un soldat brutal, mais exact à son devoir. Les instructions d'Anthémius lui prescrivaient de ne point employer les armes contre des gens désarmés; il se contenta donc de haranguer la foule rassemblée dans les thermes, en laissant presque tous ses soldats à la porte. Il dit aux chrétiens réunis, le plus éloquemment qu'il put, « que ce n'était pas là une place convenable pour administrer le baptême et célébrer leurs mystères, qu'ils avaient des églises restées désertes où ils feraient bien de retourner avec leurs prêtres, que l'empereur le voulait ainsi. » L'improvisation du commandant des scutaires eut peu de succès. Les catéchumènes ne bougèrent point des piscines; le chant des psaumes continua, et la foule finit par se moquer de lui. Il sortit furieux et humilié, obéissant, quoi qu'il en eût, aux recommandations du maître des offices. Au palais, où il revint avec ses soldats, il trouva Antiochus, qui l'attendait. Antiochus ajouta ses sarcasmes aux humiliations de l'officier. « Quoi! lui dit-il, vous vous laissez jouer ainsi, et vous avez des soldats! et c'est un ordre de l'empereur que vous alliez exécuter! Quelle faveur voulez-vous donc en obtenir? » Il lui fit alors les plus belles promesses d'avancement, s'il se conduisait mieux; « il lui débita des paroles dorées, » suivant le mot du narrateur contemporain. En résumé, il le ramena à ses idées, il encouragea les soldats par des largesses, et fit consentir Lucius à une seconde expédition qu'il saurait rendre définitive.

Lucius néanmoins ne voulut point repartir sans avoir en tête de sa troupe des ecclésiastiques qui le dirigeraient et couvriraient sa responsabilité. Antiochus lui donna des diacres attachés à sa personne, et, sous ce commandement mixte d'officiers et de clercs, la troupe des scutaires reprit le chemin des thermes de Constance. Il n'y eut plus cette fois de préliminaires ni de harangue. Lucius, dont la tête s'était exaltée jusqu'à la fureur, sauta dans la piscine principale, armé d'un bâton ou d'une hampe de lance, écartant à droite et à gauche les catéchumènes; d'un coup assené sur le bras du diacre qui oignait les baptisés, il fit tomber le saint chrême dans les eaux, puis il assomma le prêtre qui prononçait les paroles sacramentelles. Le vieillard à son tour tomba, la tête fendue, et ensanglanta les fonts baptismaux : l'exemple était donné aux soldats, et il n'y eut plus de mesure dans les attentats. Les uns coururent au vestiaire des femmes et emportèrent leurs robes et leurs bijoux; les autres firent main basse sur l'autel, dont ils se partagèrent les tapis de soie et les vases sacrés; des prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux furent battus et foulés aux pieds, des femmes outra-

gées, des mères écrasées avec leurs enfans. A force de violences, toute cette foule fut expulsée, dispersée, poursuivie à coups d'épée jusque dans les rues; mais personne ne rentra dans les églises.

Cette funèbre journée du samedi saint présenta pourtant dans la matinée un spectacle plus consolant. Les quarante ou quarante-deux évêques qui formaient le parti de Chrysostome au concile tentèrent un dernier effort pour le sauver. Avertis que l'empereur et l'impératrice visitaient ordinairement *les martyres* l'un après l'autre (on appelait de ce nom dans la primitive église les basiliques et chapelles où étaient déposés les corps des saints morts pour la foi), ils épièrent le moment d'approcher l'empereur, et, se jetant à ses pieds, ils le conjurèrent avec larmes « d'épargner l'église du Christ, surtout en considération de la pâque et des catéchumènes qui attendaient le baptême, de leur rendre leur évêque. » L'empereur les écoutait; l'impératrice les éloigna avec hauteur. Alors un d'entre eux, Paulus, évêque de Cratie, se levant indigné, lui dit : « Eudoxie, crains Dieu et aie pitié de tes enfans; ne viole pas la sainte solennité du Christ par des effusions de sang. » L'impératrice passa outre. Les évêques consternés se séparèrent; chacun reprit avec tristesse le chemin de sa maison, ceux-ci pour aller pleurer sur les maux de l'église, ceux-là pour vaquer chez eux aux devoirs de la prière, craignant de se souiller dans les basiliques où régnaient les persécuteurs.

La dispersion des fidèles aux thermes de Constance avait eu lieu pendant la première veille de la nuit; les fidèles s'étaient ralliés dans diverses directions, et, appelant à eux d'autres catholiques, étaient allés par groupes dans la campagne continuer avec leurs prêtres l'office du samedi saint, qui, d'après l'ancien rituel, ne se terminait qu'au chant du coq. Un de ces groupes, composé de plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfans au milieu desquels se distinguaient les catéchumènes en robe blanche, s'établit dans un champ près du lieu appelé Pempton, parce qu'il contenait la cinquième borne milliaire à partir du forum de Constantinople. Le lendemain, jour de Pâques, de grand matin, l'empereur, allant faire sa promenade accoutumée hors des murs suivi de son escorte, aperçut, non sans étonnement, cette foule réunie dans un champ, et les robes blanches des catéchumènes qui semblaient resplendir aux premières clartés du soleil. « Qui sont ces gens-là? demanda-t-il avec curiosité à l'un des officiers qui l'accompagnaient. — Ce sont, répondit celui-ci, des fauteurs d'une secte hérétique qui se réunissent là pour braver l'église. — Eh bien! dit l'empereur, qu'on les chasse d'ici et qu'on saisisse leurs docteurs. » Puis il prit un autre chemin. Les soldats envoyés pour l'exécution arrivèrent au galop de leurs montures et fondirent sur cette masse dés-

armée comme sur une troupe ennemie : hommes, femmes, enfans, prêtres, laïques, tout fut bousculé, foulé aux pieds des chevaux, frappé à coups de lance ou d'épée; on s'empara des prêtres et des néophytes; les soldats, descendus de cheval, se mirent à piller, car il y avait là des gens riches et vêtus de leurs habits de fête. Ils enlevaient aux femmes leurs colliers et leurs pendans d'oreille « avec le bout de l'oreille pour aller plus vite, » nous dit le narrateur contemporain de ces scènes. On leur arrachait aussi leurs tuniques et leurs manteaux quand ils étaient d'étoffe précieuse. Une d'entre elles, belle et riche et femme d'un certain Éleuthère, citoyen opulent de Constantinople, se dépouilla elle-même de son vêtement pour prendre celui de sa servante, et s'enfuit à travers les champs, échappant par ce déguisement aux outrages des ravisseurs. Le pillage fini, l'escorte rentra dans la ville comme en triomphe, chargée de dépouilles opimes enlevées à des femmes, et traînant à sa suite des bandes de prêtres et de catéchumènes garrottés qui allèrent encombrer les prisons. Ce qui s'était passé à la cinquième borne arriva dans plusieurs autres lieux de la campagne, où les fidèles, toujours pourchassés, s'opiniâtraient à se réunir. Ils avaient imaginé de former leurs assemblées dans un grand cirque de planches construit hors des murs par Constantin, et qu'on appelait en grec *Xylokerke,* le cirque de bois. On les y assiégea comme dans un fort.

C'était la guerre civile qui éclatait, la guerre contre des gens qui ne se battaient pas. Aux expéditions militaires succédèrent les recherches et les tracasseries de police : on fouilla les maisons pour y surprendre des assemblées clandestines; on incarcéra sur le moindre soupçon les partisans déclarés de l'archevêque, qui commencèrent à porter dans les lois la dénomination de *joannites,* comme s'ils eussent formé une secte en dehors de l'église, et les prisons se peuplèrent d'une multitude de laïques et de clercs accusés de ce crime. Ils acceptaient avec courage la persécution pour le pasteur en qui se personnifiaient à leurs yeux la légitimité hiérarchique et la foi. A peine ces singuliers criminels se trouvaient-ils réunis dans les geôles, que le chant des psaumes commençait, et si un prêtre était présent, on procédait à la célébration des saints mystères. « Les prisons étaient alors, nous dit un contemporain, les vraies églises de Dieu, et les basiliques un lieu d'iniquité et de blasphèmes; » — les fidèles les fuyaient comme pestiférées, à moins qu'ils n'espérassent y rencontrer un clergé ami de Chrysostome.

IV.

Pendant que ces événemens préoccupaient tous les esprits dans Constantinople, le concile terminait sa session obscurément, sans

qu'on s'intéressât en quoi que ce fût à ses discussions ou à ses actes, car tout le monde savait d'avance ce qu'il devait décider. Il décida en effet que Jean, déposé, puis remonté subrepticement sur son siége, était excommunié par le fait, et qu'il appartenait à la puissance extérieure d'assurer contre lui l'exécution des canons ecclésiastiques. Après cette sentence, les évêques se séparèrent, ravis d'avoir donné satisfaction à l'impératrice par la confirmation pure et simple des décrets du Chêne en échappant eux-mêmes aux embarras d'une révision reconnue impossible. Ainsi donc l'archevêque était remis au bras séculier; mais, au moment d'agir, le bras séculier trembla. De nouvelles terreurs assaillirent Arcadius, et il laissa le condamné dans sa captivité actuelle, se contentant de la rendre plus étroite et moins supportable. Chrysostome avait été confiné dans son palais épiscopal aux approches des fêtes de Pâques; il y fut maintenu jusqu'à celles de la Pentecôte sans que l'empereur Arcadius osât ni le faire transférer dans une autre prison, ni l'envoyer en exil.

Que devenait, sous un coup si rude, quoique malheureusement trop prévu, cet homme, l'honneur de l'église orientale, pour la seconde fois livré par ses frères à d'implacables ennemis? Sans rien perdre de sa sérénité d'âme, il s'était convaincu qu'il n'avait rien à attendre désormais des évêques d'Orient, ni pour la justification de sa conduite, ni pour sa vie, qu'aucun recours ne lui restait contre l'oppression et la calomnie dans l'église où il était né; mais ses ennemis eux-mêmes semblaient lui avoir indiqué la voie qu'il avait à suivre en jetant le souvenir d'Athanase au milieu des débats de son procès. Athanase, comme lui en butte au ressentiment des princes, poursuivi par des haines jalouses de concile en concile, condamné, déposé, exilé par ses frères d'Orient, avait trouvé justice en Occident; il y était venu plaider sa cause, et avait obtenu une réparation éclatante, soit devant l'église romaine, soit devant le concile de Sardique. Voilà l'exemple qui s'offrit à l'esprit de Chrysostome. Toutefois les situations n'étaient pas les mêmes. Athanase, libre de sa personne, avait pu passer en Italie et faire entendre aux juges d'appel qu'il invoquait cette éloquence entraînante qui lui avait conquis autrefois à Nicée l'église universelle : Chrysostome était captif, partout on lui avait fermé la bouche; il n'avait pu se faire entendre ni à Constantinople ni au Chêne; ses persécuteurs triomphaient par son silence. Il n'aurait donc à faire valoir devant les évêques d'Occident qu'une défense écrite, et des adversaires aussi habiles que les siens pouvaient l'altérer ou la réfuter en son absence. Il prit pourtant ce parti, et forma son appel à l'église occidentale contre les décisions du concile de Constantinople et du conciliabule du Chêne. Il le fit avant que les quarante

évêques de son parti eussent quitté Constantinople, parce qu'il désirait qu'ils attestassent, comme témoins, les choses qui s'étaient passées devant eux. Il voulut en outre que deux diacres représentant le clergé de Constantinople allassent confirmer par leurs déclarations la vérité des faits énoncés dans son appel et le témoignage des évêques ses partisans. L'appel fut libellé dans la forme d'une lettre adressée en nom collectif à Innocent, évêque de Rome, à Vénérius, de Milan, et Chromatius, d'Aquilée, Aquilée et Milan étant les deux plus grands siéges de l'Italie après celui de la ville éternelle, le premier de l'Occident comme de tout le monde chrétien. Il ne nous est resté que l'ampliation destinée au pape Innocent; mais on voit par la teneur même que les deux autres devaient être exactement pareilles. Elle commençait ainsi :

A monseigneur le vénérable et très saint évêque Innocent, Jean, en Jésus-Christ, salut :

« Nous présumons qu'avant l'arrivée de cette lettre le bruit de l'attentat commis ici est parvenu aux oreilles de votre piété. La grandeur du crime est telle en effet qu'il n'est aucun recoin de l'univers qui n'ait été indigné à ce récit. Partout il a excité le deuil et un long gémissement; mais, attendu que de si odieux forfaits ne demandent pas seulement des regrets et des larmes, qu'ils réclament de prompts remèdes, et qu'il faut prudemment examiner comment peut se calmer cette tempête qui ébranle l'église, j'ai exhorté mes seigneurs les très honorés et très révérends prélats Démétrius, Pansophius, Pappus et Eugène à laisser là leur troupeau pour se confier à la mer, et après un long voyage recourir à votre charité, vous exposer les détails des choses, et solliciter de vos méditations un remède efficace à nos douleurs. Nous leur avons donné pour compagnons de ce voyage nos chers et honorés diacres Paulus et Cyriacus, qui, à défaut de lettres, présenteront verbalement à votre charité toutes les informations qu'elle désirera. »

Chrysostome entre ici dans le détail des faits. Il peint sous des couleurs saisissantes l'audace et l'impudence de Théophile d'Alexandrie, qui, mandé à Constantinople par le très pieux empereur pour s'y justifier de sa conduite envers les Longs-Frères (1), arrive avec une troupe d'Égyptiens embrigadés comme pour un combat, refuse de voir l'évêque, de prier, de communiquer avec lui, d'entrer même dans le saint lieu, et, passant outre à la basilique épiscopale, qui se trouve sur sa route, va s'héberger hors de la ville. Viennent ensuite les intrigues, les manœuvres coupables qui préparent au conciliabule du Chêne : toutes les lois canoniques violées, les clercs de l'évêque corrompus, désertant son église pour se porter ses ac-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1867.

cusateurs, l'assemblée synodale, composée de ses adversaires, dirigée par ses ennemis déclarés, son refus constant de reconnaître de tels juges, son appel à un futur concile; puis sa déposition, qui ne lui avait point été signifiée, non plus que les libelles d'accusation, son enlèvement par des soldats et bientôt son rappel par un notaire de l'empereur, et sa réintégration dans son siége; enfin la fuite honteuse de Théophile sur une fragile barque, au milieu de la nuit, pour échapper à l'indignation du peuple.

A cet exposé succède celui des événemens accomplis depuis son retour. Théophile est encore ici l'âme d'une nouvelle persécution. Devant un second concile qu'il avait lui-même sollicité pour y présenter sa justification, Chrysostome est accusé non plus des prétendus crimes pour lesquels on l'avait déposé au synode du Chêne, mais d'un fait nouveau et inoui, d'être rentré dans son église sans absolution synodale, et ceci contrairement à certains canons du concile d'Antioche, comme si ce concile n'était pas arien, comme si Chrysostome avait joui de sa liberté dans tous les actes qui s'étaient passés, comme si sa déposition eût été juridique, son exil légitime, sa réintégration opérée par une volonté coupable. La lettre exposait tout cela, et aussi les persécutions exercées contre lui et ses frères par les officiers du palais impérial à l'instigation de certains évêques de Syrie, instrumens et créatures de Théophile. Çà et là éclatent dans ces pages de beaux morceaux d'éloquence qui ne dépareraient point les homélies du grand évêque. Voici, par exemple, de quelle façon il retrace les scènes du samedi saint au baptistère de Sainte-Sophie.

« Comment, hélas! vous décrire des scènes devant lesquelles pâlirait la tragédie la plus lamentable? Quelle parole humaine suffirait à les raconter? quelle oreille humaine les écouterait sans horreur? Dans la journée du grand sabbat, lorsque déjà le jour inclinait vers le soir, une multitude de soldats envahit la basilique, chasse par la force tout le clergé qui nous entourait. Les sacrés autels sont assiégés, l'épée au poing; des femmes qui, à l'intérieur de l'église, avaient quitté leurs vêtemens pour recevoir le baptême, sont dispersées et s'enfuient presque nues, frappées d'une épouvante horrible qui leur fait oublier et la pudeur et l'honnêteté de leur sexe. Plusieurs de ces infortunées sont blessées dans le baptistère; leur sang même rougit les saintes eaux, et les sources salutaires de la régénération des hommes n'offrent plus que la couleur du carnage. Ce n'est pas tout. Les soldats forcent l'enceinte redoutable où les mystères sont cachés, et parmi ces hommes il y avait des païens; ils peuvent tout regarder, tout voir, et dans le tumulte le sang très sacré du Christ est répandu sur leurs habits. Qu'eût-on fait de plus dans une ville prise d'assaut par des barbares?... » La lettre finissait ainsi : « Que

dirai-je des autres églises, sinon qu'elles sont soumises à la même perturbation, aux mêmes déchiremens? car le mal ne se borne pas à Constantinople, il envahit l'Orient tout entier. En effet, comme dans le corps humain, lorsque des humeurs corrompues découlent de la tête, les membres sont facilement atteints, de même, lorsque dans cette grande cité le désordre et le crime jaillirent au dehors comme d'un gouffre puissant, ils eurent bientôt envahi les villes inférieures. Partout aujourd'hui l'émotion et les factions dominent; partout les clercs s'insurgent contre leurs évêques, et les fidèles sont retranchés du corps de l'église ou s'attendent à l'être; partout enfin cette peste pullule, et bientôt dans le monde entier on ne verra plus que ruines et attentats sacriléges. A la pensée de ces maux, ô mes seigneurs très heureux et très révérés, prenez une résolution énergique, digne de votre zèle, de votre force, de votre constance; écartez, écartez, nous vous en supplions, ce fléau qui envahit les églises, car si ce procédé passe en coutume de venir des régions les plus éloignées en la province d'autrui s'ingérer dans ses affaires, le chasser, le remplacer suivant son caprice, qu'en adviendra-t-il, sinon la guerre générale et un désastre universel?

« De peur donc que cette effrayante confusion ne s'étende partout, écrivez, je vous en supplie, déclarez par votre autorité que les injustices dont j'ai été l'objet en mon absence, et quand je ne déclinais pas un jugement véritable, sont nulles, sans force, sans valeur, et tombent d'elles-mêmes. Soumettez à la censure ecclésiastique ceux qui ont commis de telles iniquités, et moi qui suis innocent, qui n'ai été convaincu de rien, contre qui on n'a pu prouver aucune incrimination, ordonnez que je sois rendu à mon église, afin d'y jouir encore de la charité et de la paix qui m'unissaient à mes frères. Que si les auteurs de tant de maux veulent soutenir mes prétendus crimes, qu'on me communique les actes, que les libelles d'accusation soient mis sous mes yeux et sous les yeux de tous, que mes accusateurs se présentent et qu'un tribunal impartial et juste siége pour prononcer; je ne le récuserai pas, je ne le refuserai pas, je l'ai demandé, je le demande. Oui, qu'on me juge! Cela sera mon absolution, car tout ce qui a été fait contre moi l'a été contre toute raison, tout droit, toute règle, toute loi ecclésiastique. Une telle façon de juger est inconnue chez les barbares mêmes. Il n'y a pas de Scythes, il n'y a pas de Sarmates qui jugent un homme sans l'entendre, et dans l'absence d'un accusé qui demande des juges et mille s'il le faut, et non des ennemis, et affirme son innocence, et se dit prêt, en face de l'univers, à repousser toutes les imputations faites contre lui, nul homme au monde n'oserait le déclarer coupable.

« Daignez réfléchir à tout ceci que vous expliqueront plus longuement et plus clairement mes seigneurs les très révérends évêques, et faire ce qui appartient à votre zèle et à votre amour actif du bien. Par là, vous n'assisterez pas seulement moi qui vous écris, vous assisterez toutes

les églises, et Dieu vous en tiendra merci, lui qui fait toujours tout pour la paix des siens. Nous avons écrit les mêmes choses à Vénérius de Milan et à Chromatius d'Aquilée. Adieu dans le Seigneur! »

Ainsi que le disait Chrysostome dans sa lettre, quatre évêques de la minorité du concile, Démétrius de Pessinunte, en Galatie, Pansophius de Pisidie, Pappus de Syrie, Eugénius de Phrygie (on ignore le nom de leurs églises), s'étaient chargés de porter en Italie les trois ampliations de l'appel de l'archevêque, et il avait été convenu que les diacres Paulus et Cyriacus les accompagneraient au nom du clergé fidèle. On avait décidé en outre que la petite ambassade ne prendrait point la route de terre par crainte des embûches des évêques et des violences des magistrats; quoique la route de mer fût plus longue et plus fatigante, elle fut préférée comme plus sûre. Les envoyés se procurèrent donc comme ils purent un navire en partance pour l'Occident, et après y être montés secrètement ils cinglèrent joyeux et pleins d'espérance hors des eaux de Constantinople.

Pourtant, quelque diligence que Chrysostome eût mise à se concerter avec ses amis et à rédiger son appel, il avait été devancé à Rome par la haine de Théophile. A peine le patriarche d'Alexandrie avait-il connu le second décret qui maintenait la déposition de son rival et le mettait hors de l'église, qu'il s'était hâté d'en donner avis au pape Innocent, pour que celui-ci rompît immédiatement sa communion avec le condamné. Il avait à cet effet dépêché un lecteur d'Alexandrie, porteur d'une lettre par laquelle « le pape Théophile (c'est la formule dont se sert l'historien) avertissait le pape Innocent » de ce qui venait de se passer à Constantinople. Cette lettre, d'un ton impérieux jusqu'à l'insolence, ressemblait plutôt à une sommation qu'à un avis. Théophile y disait qu'il avait déposé Jean sans expliquer avec qui, pour quelle cause et de quelle façon, comme si c'eût été un acte de sa seule et suprême volonté. Innocent, en lisant cette lettre, fut étrangement surpris, se plaignit de l'arrogance des termes, et ne répondit pas. Il y avait alors à Rome un diacre de Constantinople nommé Eusébius, qui s'y trouvait pour quelques intérêts de l'église d'Orient. Ayant su ce que Théophile avait écrit à Innocent, il courut présenter à ce pape une requête où il le conjurait de ne rien précipiter, de ne point fixer encore son opinion sur les événemens dont on l'entretenait, attendu qu'il en aurait bientôt plus ample connaissance : effectivement Démétrius et ses compagnons arrivaient à Rome trois jours après.

Les lettres apportées par ces évêques et les explications qu'ils purent y joindre révélèrent au pape Innocent la profondeur de

l'abîme où l'église orientale était tombée. D'autres documens arrivés sur ces entrefaites achevèrent de l'éclairer : c'étaient les actes mêmes du conciliabule du Chêne et du concile de Constantinople que lui remirent deux émissaires de Théophile, Pierre, prêtre d'Alexandrie, et Martyrius, diacre constantinopolitain, du parti contraire à l'archevêque. Devant cette lumière soudaine, Innocent recula effrayé. Il vit qu'il ne s'agissait plus pour lui d'une question personnelle telle que le patriarche d'Alexandrie l'avait posée, à savoir si le pape de Rome retirerait ou continuerait sa communion à l'archevêque condamné; une question plus générale et qui tenait à la discipline de l'église universelle dominait la première. Les deux conciles dont Chrysostome appelant incriminait les décisions semblaient avoir accumulé, comme aveuglés par la passion, les irrégularités et les violences; leur procédure choquait les plus simples règles de l'équité; leurs jugemens, rendus sans contradiction et par des ennemis déclarés de l'accusé, choquaient encore plus celles de la conscience, et enfin de grands prélats orientaux y avaient joué un rôle indigne du caractère épiscopal; pour l'honneur de l'église, les actes de ces conciles devaient être à leur tour jugés. Puis, quelle scandaleuse violation des lois les plus salutaires de la hiérarchie ecclésiastique! Comment concevoir qu'un évêque, appelé régulièrement à gouverner une église par le libre choix de celle-ci et sous l'invocation du Saint-Esprit, puisse en être dépouillé par un autre évêque envieux, ameutant contre lui des haines jalouses et réunissant en concile, pour la satisfaction de ces haines, des évêques faibles ou corrompus, sous la pression de la puissance extérieure? Et que dire encore quand l'évêque dépouillé était le second du monde chrétien, celui de la nouvelle Rome? L'impunité de ces faits ouvrirait la porte à des désordres incalculables, ou plutôt l'église constituée par le Christ et ses apôtres n'existerait plus. Lorsqu'Innocent réfléchissait sur les remèdes applicables à ce mal, il n'en trouvait que dans un concile œcuménique qui annulerait les opérations des deux synodes de Constantinople et du Chêne, et ferait rentrer sous les strictes lois de la discipline l'église orientale dévoyée. Il lui semblait aussi que, dans le cas présent et en ce qui concernait Chrysostome, il fallait exclure du tribunal œcuménique les partisans déclarés de l'archevêque comme aussi ses adversaires déclarés, afin que le procès fût repris à nouveau par des esprits non prévenus et des consciences libres de tout engagement antérieur; il en excepta pourtant Théophile d'Alexandrie, l'âme de tout le complot et le meneur des deux synodes. En y appelant Chrysostome, il trouvait juste d'y placer en face de lui son ennemi, non comme juge, mais comme accusateur.

Honorius faisait alors dans la ville éternelle un de ces rares et

courts séjours qui signalèrent son principat. Il approuva de grand cœur la proposition d'Innocent en ce qui concernait la convocation des évêques occidentaux; mais, souvent inconsidéré, soit qu'il traitât ses propres affaires, soit qu'il s'ingérât dans celles des autres, il se porta fort pour son frère Arcadius, à qui il appartenait de convoquer les évêques d'Orient. La suite prouva qu'en prenant un tel engagement Honorius avait trop présumé de son influence fraternelle sur ce collègue, et pas assez de celle de l'impératrice Eudoxie. Tandis que le pape de Rome vaquait ainsi avec sa sagesse accoutumée aux préliminaires du concile, Vénérius de Milan et Chromatius d'Aquilée, armés des deux lettres de Chrysostome, travaillaient à lui gagner des amis parmi les évêques de la Haute-Italie. Les bons offices de Vénérius méritèrent les remercîmens du persécuté, qui lui écrivit deux fois du fond de son exil, et Chromatius reçut de son zèle à soutenir cette juste cause un témoignage plus éclatant encore dans un rescrit de l'empereur Honorius. Tout livré qu'il était aux soins matériels, Innocent ne négligeait point les moyens spirituels qui pouvaient appeler sur sa sainte entreprise l'appui et la bénédiction du ciel. Il ordonna un grand jeûne dans toute l'étendue de l'église romaine, et on le vit lui-même, donnant l'exemple, invoquer avec larmes au pied des autels la miséricorde de Dieu pour le retour de la justice parmi ses frères et le rétablissement de l'union dans les églises.

En même temps il écrivit deux lettres : l'une à Chrysostome en réponse au mémoire d'appel, l'autre à Théophile, lui signifiant sa prochaine convocation au concile œcuménique. La première est empreinte d'une réserve que l'on conçoit fort bien de la part d'un futur juge; toutefois, sous ces froides apparences, on voit percer une noble confiance dans le bon droit de l'accusé et une ardente compassion pour ses maux. « Il ne faudrait pas, mon très vénérable frère, lui écrivait-il, que l'affliction eût plus de force pour vous abattre que la bonne conscience pour vous consoler. Étant, comme vous êtes, maître et pasteur de tant de peuples, vous n'avez pas besoin qu'on vous remontre que les persécutions ne font qu'éprouver la vertu, quand la vertu se montre supérieure à leur violence. La bonne conscience en effet est un invincible rempart contre tous les accidens injustes, et ceux qui ne les savent point endurer patiemment et avec résignation découvrent, par cette lâcheté même, le mauvais état de leur âme... La vôtre, purifiée grâce à de longues souffrances, sera conduite au port par la miséricorde du Sauveur, qui vous regarde et vous considère du haut du ciel. »

La seconde, écrite d'un style tout différent, fait voir assez le peu d'estime d'Innocent pour le patriarche d'Alexandrie, et comment il appréciait déjà sa conduite. Elle était conçue en ces termes : « Mon

frère Théophile, nous avons résolu de recevoir dans notre communion vous et Jean notre frère, ainsi que nous vous l'avons déjà déclaré. Persistant dans le même sentiment et dans la même volonté, nous ne pouvons que vous répéter la même chose. Quand vous nous écririez là-dessus mille fois, il n'est pas possible que nous nous séparions de la communion de Jean, sinon après un jugement équitable et légitime, attendu que nous sommes instruit de ce qui s'est passé là-bas d'étrange et de condamnable. Si donc vous êtes sûr de votre conscience, rendez-vous promptement vous-même au concile qui doit se tenir bientôt en Jésus-Christ, et mettez-vous en état d'y procéder selon les canons et décrets du concile de Nicée, car l'église romaine n'en reçoit point d'autres en ces matières. » — Cette déclaration regardait les canons d'Antioche. — « Que la raison soit de votre côté, et je n'hésiterai pas à reconnaître l'excellence de votre cause. »

Cette lettre parvint sans encombre à Théophile; l'autre, confiée au diacre Cyriacus, n'eut pas le même bonheur : les événemens s'étaient précipités dans l'intervalle, et Chrysostome n'était déjà plus à Constantinople.

V.

Tandis que ces choses se passaient à Rome, la faction ennemie de Chrysostome, inquiète de ce qui pouvait arriver et irritée des lenteurs d'Arcadius, contre lesquelles se brisaient jusqu'aux volontés impérieuses d'Eudoxie, cherchait quel incident nouveau pouvait décider cet esprit flottant ou trancher l'affaire sans lui. Ce que redoutaient surtout Sévérien et les évêques ses complices, c'était une intervention de l'église romaine et de l'empereur Honorius, qui changerait leur querelle privée en question d'état; leur impatience d'en finir était devenue comme de la rage. Des hauts rangs de l'épiscopat, cette agitation haineuse descendait jusque dans les bas-fonds où le crime paraît un moyen naturel de dénouer une difficulté. Un homme faisant toutes les contorsions d'un possédé du diable alla s'établir un matin devant le palais où l'archevêque était détenu, épiant, au milieu de ses simagrées qui détournaient l'attention, le moment où les portes s'ouvriraient pour se précipiter dans la cour et gagner le vestibule. Il le fit en effet; mais on eut le temps de le saisir, et on le trouva armé d'un poignard. Nul ne douta qu'il n'eût le dessein de tuer Chrysostome, et la foule attirée par le bruit le conduisit devant le préfet de la ville pour qu'il y fût interrogé; Chrysostome, informé du fait, envoya demander aussitôt la grâce de cet homme. Le préfet ne se le fit pas dire deux fois.

Quelques jours après, la même aventure fut tentée par un autre

homme qu'avait encouragé peut-être l'impunité du premier. Celui-ci portait l'habit d'un esclave ou d'un domestique. On l'avait vu rôder près du palais, étudiant les habitudes des serviteurs qui depuis le récent événement semblaient être sur leurs gardes. Les portes ayant été ouvertes, il prit sa course de la rue où il était posté jusqu'à la demeure épiscopale, comme s'il eût été chargé de quelque missive importante pour l'archevêque. Un passant à qui ses allures parurent suspectes l'arrêta sur le seuil en lui demandant ce qu'il voulait; celui-ci lui répondit par un coup de couteau qui lui pénétra dans la poitrine. Aux cris du blessé, au sang qui jaillissait de la plaie , d'autres passans accourent, mêlés aux gens de l'archevêque; on entoure le meurtrier, qui se défend et frappe encore deux hommes; puis, brandissant son poignard ensanglanté, il se fait jour à travers la foule déjà nombreuse, et parvenait à s'échapper quand un habitant du quartier qui revenait du bain, averti par les cris, essaya de l'arrêter en le saisissant à bras-le-corps; mais il tomba à son tour percé de coups. Son attaque et sa chute ayant ralenti la course du meurtrier, la foule put enfin lui barrer le passage. On se rue sur lui, on l'enveloppe, on le terrasse, on le traîne au prétoire du magistrat, qui n'eut pas la peine de le mettre à la question, car le scélérat avoua tout, et quand on le fouilla, on le trouva muni de trois couteaux acérés. Il confessa qu'il avait eu l'intention de tuer Chrysostome, qu'il avait reçu pour cela cinquante pièces d'or dont il était porteur, qu'il était domestique d'un prêtre nommé Elpidius (ce prêtre avait figuré dans les rangs inférieurs parmi les ennemis les plus passionnés de l'archevêque), et qu'enfin c'était son maître qui l'avait poussé à ce crime. Le peuple exigeait qu'on fît bonne et prompte justice de ce misérable, qu'il eût voulu mettre en pièces sur-le-champ. Le magistrat promit qu'on procéderait, toute affaire cessante, à son jugement, le fit charger de fers et enfermer dans un cachot. En attendant, les victimes de cet homme, au nombre de sept, moururent l'une après l'autre, car les plaies avaient été dangereuses et profondes; on en enterra quatre le jour même ou le lendemain, et une multitude immense suivit les funérailles, faisant éclater son amour pour Chrysostome, son indignation contre des prêtres qui provoquaient à l'assassinat. Les révélations du meurtrier ne laissant aucun doute sur son compte, le magistrat n'avait plus qu'à rechercher ses complices et à donner un exemple éclatant de sévérité; il n'en fut pas ainsi, aucun complice ne fut découvert, et le coupable lui-même disparut de la prison sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Cette étrange conduite du juge, qu'il n'avait pu suivre qu'en vertu d'ordres supérieurs, poussa au plus haut degré l'irritation du peuple. Des rassemblemens eurent lieu dans les principaux quartiers de la ville; on s'organisa

pour former autour de l'archevêché des gardes de jour et de nuit. « Il faut bien veiller sur notre père, disait le peuple, puisque ses geôliers ne le gardent pas, et qu'on laisse échapper ses assassins. »

La solennité de la Pentecôte arriva sur ces entrefaites, et la foule s'amassa dans le quartier de Sainte-Sophie par groupes plus compactes et plus menaçans. On s'en alarma au palais impérial, ou l'on feignit de s'en alarmer et de croire que la vie de l'empereur était en danger. De connivence avec l'impératrice, les quatre évêques, instigateurs de tous les mauvais conseils, tentèrent une suprême démarche près d'Arcadius. « Prince, lui dirent-ils (l'histoire nous a conservé leurs paroles), tu as été constitué empereur par Dieu même pour que tu ne sois soumis à personne, que tous au contraire t'obéissent, et qu'il te soit permis de faire ce qui te plaît. Ne sois pas plus clément que les prêtres, plus saint que les évêques. Nous te l'avons dit en présence de tout le monde : que la déposition de Jean retombe sur nos têtes! réfléchis à cela, prince auguste, et n'accomplis pas notre perte à tous, afin d'épargner un seul homme. » Ils faisaient résonner pour la seconde fois à ses oreilles le seul argument qui lui touchât le cœur, leur responsabilité devant la justice divine; il n'avait plus peur, et se décida.

La Pentecôte tombait, en cette année 404, au 5 du mois de juin; quinze jours après, à l'aube naissante, de forts détachemens de troupes prenaient position en divers lieux autour de l'église et de l'archevêché. Vers midi ou un peu avant, un notaire du prince, nommé Patricius, se présenta devant l'archevêque avec un ordre ainsi conçu : « Acacius, Antiochus, Cyrinus et Sévérien ont pris sur leur tête la responsabilité de ta condamnation. Recommande donc tes affaires à Dieu, et sors d'ici sans délai. » Un tel ordre, qui indiquait par les termes mêmes que les appréhensions d'Arcadius avaient cessé, était clair, nous dit l'historien de cette scène, et ne supportait point de réplique. Jean fit signe à quelques évêques et quelques clercs qui se trouvaient là qu'il voulait passer dans la basilique. « Venez, leur dit-il, prions, et prenons congé de l'ange de cette église. » Entré dans le chœur, il s'y mit en prière, et pendant qu'il faisait ses oraisons, on lui remit une lettre que lui adressait un des principaux de la ville en qui il avait pleine confiance. « Hâte-toi, lui écrivait son ami; Lucius, cet homme à la face impudente et à l'audace sans mesure, est posté non loin d'ici, dans le bain public, tout prêt à te traîner et te chasser de force, si tu refuses ou si tu diffères ton départ. Or le peuple de la ville est dans une émotion extrême; hâte-toi de sortir en cachette, de peur qu'il n'y ait collision et effusion de sang entre lui et les soldats. » L'archevêque en effet pouvait entendre distinctement le murmure de la foule retentissant autour de la basilique, comme le bruit d'une mer agitée. Il

se leva aussitôt et ordonna à ses serviteurs de seller et caparaçonner son cheval et de le tenir en main à la porte occidentale, comme s'il devait bientôt sortir. S'approchant ensuite des évêques qui pleuraient, il en embrassa deux, et, détournant son visage baigné de larmes, il leur dit : « Je vous embrasse tous en la personne de ceux-ci; restez dans le sanctuaire afin que je reprenne un peu de calme avant de partir. » Il se dirigea alors d'un pas ferme vers le baptistère, où ses diaconesses étaient réunies. Appelant à lui Olympias, Pentadia, Ampructé et Silvina, celles d'entre elles qu'il aimait le mieux, il leur dit : « Venez, mes filles, et écoutez-moi bien. Pour ce qui me regarde, je sens que tout est fini : ma course est consommée, et peut-être n'apercevrez-vous plus mon visage. Je n'ai qu'une chose à vous recommander, c'est qu'aucune de vous ne s'écarte du respect qu'elle doit à l'église. Quiconque, conduit à l'ordination par le consentement de tous, sans brigue et sans ambition, deviendra mon successeur, soumettez-vous à lui comme à moi-même, car l'église ne peut être sans évêque. Obtenez par là miséricorde et souvenez-vous de moi dans vos prières. » Ces femmes, en l'entendant, s'étaient précipitées à ses pieds, qu'elles pressaient contre leurs lèvres en les inondant de pleurs. Appelant alors un des prêtres qui l'avaient suivi : « Éloignez-les, lui dit-il, de peur que leur affliction ne trouble le peuple. » Ses adieux étaient faits. Traversant rapidement la basilique, il gagna la porte orientale, où il se remit aux mains des soldats, qui l'entraînèrent en le cachant aux regards. « L'ange de l'église, nous dit le narrateur contemporain de cette touchante scène, partit avec lui. »

La présence du cheval ordinaire de Chrysostome près de la porte occidentale donna pendant quelque temps le change au peuple, qui attendit patiemment; il finit pourtant par soupçonner la vérité, et les uns coururent au port, où ils purent voir la barque qui contenait le prisonnier et quelques évêques et prêtres ses compagnons traverser le Bosphore pour gagner la côte de Bithynie; les autres, forçant une issue secrète du cloître, pénétrèrent par là dans l'église. Ils la trouvèrent gardée par des soldats qui l'avaient occupée au moment du départ de Chrysostome, et assuraient les clôtures des portes pour empêcher l'entrée de la foule. Ces soldats voulurent repousser les nouveau-venus, dont le nombre augmentait sans cesse; ceux-ci résistèrent, et on se battit sur les dalles, qui furent ensanglantées. La foule amassée sous le grand portique, entendant des cris et un cliquetis d'armes à l'intérieur, crut qu'on faisait violence à l'archevêque, et voulut enfoncer les portes principales; mais elles étaient solides et fortifiées en dedans, comme je l'ai dit, par des armatures en fer et des verrous. On dut en faire le siége : on apporta des leviers, on lança des blocs de pierre; les ais brisés vo-

lèrent en éclats, et le flot populaire fit irruption avec une irrésistible violence. Rencontrant en face de lui la colonne qui débouchait en sens opposé, ils se heurtèrent, se culbutèrent les uns les autres, et il s'ensuivit une confusion inexprimable. Des monceaux de gens étouffés, écrasés, encombrèrent bientôt la nef et les parties latérales de l'édifice. Les soldats mirent le comble au désordre en faisant usage de leurs armes. On n'entendait dans ce lieu sacré que juremens et malédictions, cris de menace et cris de douleur; des Juifs et des païens, que la curiosité avait amenés parmi la foule, en prenaient occasion pour blasphémer le Dieu des chrétiens jusque dans son sanctuaire. Il fallut du temps pour que la confusion cessât et qu'on pût tirer de l'église les morts et les mourans. Cependant ce désordre de la terre ne fut pas le seul : tandis qu'on était occupé à se battre, il se formait une de ces tempêtes soudaines, fréquentes en cette saison dans les parages de la Mer-Noire. Poussée vers la ville par un courant venu du nord, elle fondit sur Sainte-Sophie, qu'elle semblait vouloir ébranler jusqu'au faîte. On eût dit que le ciel et la terre s'étaient conjurés pour qu'aucun désastre ne manquât à cette sinistre journée.

La foule se retirait et la basilique était en partie évacuée, quand on vit une grande clarté jaillir subitement du trône d'où l'archevêque faisait ses instructions au peuple, puis des flammes, s'élevant comme des serpens autour des piliers du chœur, gagnèrent en un moment le plancher de l'église et la charpente. Une colonne d'étincelles et de fumée surmonta bientôt l'abside, et, rabattue par le vent, étendit l'incendie à tout le reste de l'édifice. Ce ne fut pas tout : les flammes, sorties de cette immense fournaise et toujours poussées par la tempête vers le midi, atteignirent le palais du sénat et menacèrent même celui de l'empereur, projetant au-dessus de la place comme un vaste pont sous lequel, si l'on en croit les historiens, on pouvait circuler sans danger. Au contact ardent de la flamme, le toit de la curie se liquéfia, et le plomb fondu, découlant par ruisseaux dans l'intérieur du bâtiment, fit éclater les colonnes, les murs de marbre, et calcina les statues. L'or, l'argent, le bronze, tous les métaux amalgamés ne présentèrent plus à l'œil qu'une masse informe ou des laves brûlantes, et l'édifice, privé de support, s'affaissa promptement sur lui-même. Des secours portés à temps garantirent à grand'peine le palais de l'empereur; quant aux splendides demeures qui formaient les côtés de la place, elles furent toutes réduites en cendres. Ainsi périrent les deux beaux monumens, l'un chrétien et l'autre païen, orgueil de la nouvelle Rome, sans qu'on espérât d'en relever jamais de pareils. La ville entière fut dans la consternation.

Ainsi qu'il arrivait toujours dans ce siècle d'exaltation religieuse,

la superstition vint se mêler à la douleur, comme elle l'eût fait à la joie publique. En voyant crouler dans les flammes ce chœur célèbre des Muses, ouvrage des grands artistes de la Grèce, enlevé de l'Hélicon par Constantin, les païens s'écriaient avec désespoir : « Qu'avaient à faire les Muses avec nos temps misérables? Il est bien juste qu'elles nous quittent! » Mais plus tard, lorsqu'en fouillant les décombres on découvrit, couchés par terre et intacts, les simulacres de Jupiter et de Minerve, anciens gardiens des portes du temple, le deuil se changea en allégresse. « Cette vue, nous dit un écrivain polythéiste, ranima le cœur de tout ce qu'il y avait de bon dans la ville; on augura que les dieux avaient résolu de ne point lui retirer leur sauvegarde, et l'espérance commença de renaître... Pourtant, s'empresse-t-il d'ajouter avec un sentiment de profonde amertume, que les choses adviennent comme il leur plaira! » — Les chrétiens aussi, du moins les catholiques partisans de Chrysostome, trouvèrent quelque consolation dans un fait merveilleux. Au milieu des ruines de la basilique et des palais voisins, une petite chapelle restait seule debout, à peine noircie par la flamme. C'était la sacristie particulière de l'archevêque, celle où il renfermait les plus riches ornemens de son église et les vases sacrés d'un trop grand prix pour l'usage journalier; en un mot, c'était le trésor épiscopal. En retrouvant ces objets vénérables entiers dans la chapelle intacte, et se rappelant que le vol du trésor de l'église avait été, au concile du Chêne, un des crimes articulés contre Chrysostome, ses amis virent dans cet accident, étrange assurément, un fait surnaturel, un témoignage que Dieu voulait donner au monde de l'innocence du persécuté et de l'infamie des persécuteurs. Deux clercs de Constantinople, le prêtre Germain et le diacre Cassien, qui comptaient parmi les fidèles de Jean, coururent sans retard faire leur déposition au palais de l'empereur, demandant qu'on dressât un inventaire authentique des objets retrouvés, tant en or et argent qu'en vêtemens, meubles et tentures, du domaine ecclésiastique. L'inventaire fut dressé en double devant Studius, préfet de la ville, Eutychianus, préfet du prétoire, Jean, intendant des largesses du prince, Eustathius, questeur, et quelques notaires. Une des copies resta entre les mains des magistrats; Germain et Cassien réclamèrent l'autre pour leur sûreté, et la portèrent l'année suivante à Rome. Tandis que ces choses se passaient à Constantinople, Chrysostome cheminait, sur la route de Chalcédoine à Nicée, avec son escorte de soldats prétoriens, deux évêques et quelques clercs qui avaient voulu le suivre.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La suite au prochain n°.*)

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVIII.

Une cellule assez vaste, longue de vingt pieds, large de douze, quatre murs gris, une lucarne garnie d'une double rangée de barreaux, une table boiteuse assujettie avec une cale, deux chaises, un poêle de fonte, une porte percée d'un vasistas, dans un coin un méchant grabat, voilà l'exact inventaire du logement que j'avais réussi à me faire octroyer par la libéralité du gouvernement russe. Je dus subir d'ennuyeuses cérémonies avant d'en prendre possession. Je fus interrogé, fouillé, écroué. Enfin on me fit parcourir une enfilade de lugubres corridors, j'entrai chez moi, et bientôt j'y fus seul. Ce que j'éprouvai alors, je ne sais comment vous en donner une idée. Du fond de ma poitrine jaillit un cri ou, pour mieux dire, un rugissement de joie sauvage qui dut bien étonner mes guichetiers et le factionnaire qui veillait à ma porte.

Elle était triste et sombre, ma pauvre cellule, qu'éclairait d'une faible lueur une chandelle fétide, où s'amassaient les champignons. C'était une vraie geôle; elle en avait le visage, elle en avait aussi l'odeur. On respirait dans l'air les longs ennuis, les mortelles langueurs d'une captivité sans terme, je ne sais quoi qui ressemblait aux écœuremens d'une âme qui moisit sur place. Bien des douleurs

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, et du 1er mai.

avaient habité avant moi cette cellule; elles avaient écrit leur histoire, gravé leurs souvenirs et leurs pressentimens sur les murailles, qui étaient barbouillées d'inscriptions, de noms propres, de vers, d'images, et ces mornes et prophétiques murailles ne savaient et ne racontaient que des arrestations nocturnes, des tortures, le knout, la Sibérie, la Pologne crucifiée.

Cependant, à peine eus-je fait le tour de ma prison, je tombai à genoux dans un transport frénétique; élevant mon âme à Dieu, je lui rendis grâce; puis je me mis à courir le long des murs, à les couvrir de baisers. Ils étaient mes sauveurs et mes protecteurs; ils montaient la garde autour de moi; ils tenaient le déshonneur à distance, ils me défendaient contre les lâchetés de mon cœur, contre les trahisons de ma conscience; ils me disaient : — Quand tu le voudrais, tu ne pourrais la revoir.

Le factionnaire, qui me guettait à travers le vasistas de la porte, crut que j'étais tombé en fièvre chaude. Il courut appeler le médecin de la prison, qui m'examina et m'interrogea. Je l'assurai que j'avais la tête parfaitement saine.

— Cependant, me dit-il, un homme qui manifeste une joie folle en entrant en prison...

— C'est un secret entre Dieu et moi, interrompis-je, et je lui demandai ironiquement s'il y avait une loi en Russie qui interdît aux prisonniers de baiser les murs de leur prison.

Il se retira en me disant : — Quand la marmite bout, elle fait danser son couvercle; bouillira-t-elle encore demain?

Il n'avait que trop raison. Les grands mouvemens de l'âme ne peuvent durer. Dès le lendemain, il se fit une réaction dans mon esprit combattu; j'étais en état de réfléchir, de calculer; je sentais à quel prix j'avais sauvé mon honneur, mes transports avaient fait place à une sombre exaltation, à une sorte d'inquiétude étonnée et fiévreuse, à des disputes de bête fauve avec sa cage. Les murs de mon cachot me protégeaient contre les défaillances de ma volonté et contre l'infamie, non contre l'emportement de mes regrets, contre le trouble dévorant de mes pensées. Ma solitude, mes oisivetés forcées, me livraient en proie à mes souvenirs; ils m'assiégeaient, ils me bloquaient. Je soupirais après des souffrances actives, après des douleurs qui fussent des occupations. J'étais résolu, si l'on peut appeler résolution une fougue aveugle de la volonté, à braver mes juges, à les provoquer, à les pousser à bout, à leur extorquer des rigueurs; il me fallait des tortures, des supplices; il me tardait que mon corps déchiré et saignant donnât de la besogne à mon âme, l'arrachât à ses rêveries, à ses retours sur le passé, à ses doutes, à ses *pourquoi*, à ses *mais* accablans, plus cruels cent fois que le knout et que des tenailles ardentes.

Malheureusement mes juges ne semblaient pas pressés de me juger, et je passai trois mortelles semaines en tête-à-tête avec moi-même, sans apercevoir d'autre visage humain que la face paterne du guichetier qui m'apportait mes repas. C'est à lui que je m'en prenais. Il était mon plastron, ma cible. Je le raillais, je l'injuriais, je me répandais en invectives contre lui et contre toute la sainte Russie, je le chicanais sur des vétilles, je m'ingéniais à l'irriter, à le faire sortir des gonds. J'y perdais mes peines; il prenait tout en douceur. L'habitude de son métier, aidée de la nature, l'avait enveloppé de la tête aux pieds d'un flegme imperturbable, épaisse carapace sur laquelle venaient s'amortir mes lardons et mes insultes. Quoi que je pusse lui dire, il dodelinait de la tête, haussait les épaules, ou bien sa large figure s'épanouissait de contentement; il riait aux éclats en me montrant sa bouche grande comme un four et ses trente-deux dents. A tous mes emportemens, il répondait par des proverbes : — Qui n'a patience n'a rien. — Petite pluie abat grand vent. — On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, ni la lune avec les dents. — Comme on fait son lit, on se couche. — C'est à celui qui a dansé à payer les violons. — J'avais pris en horreur sa face de papier mâché et surtout son dos cambré, car rien n'est plus odieux que le dos d'un homme qu'on n'aime pas.

Peu à peu je tombai dans le plus profond abattement, dans une morne et muette désespérance. La fin tragique de Lévitoux, de ce jeune prisonnier polonais qui s'était brûlé vif dans son lit, me revint à la mémoire. Je résolus d'imiter Lévitoux. Qu'avais-je encore à faire en ce monde et à quoi bon me survivre? Ce projet, qui se fortifia de jour en jour dans ma tête, finit par devenir une idée fixe. Mes fureusr, mes incartades, avaient été cause qu'on se défiait de moi, et que le factionnaire qui faisait perpétuellement sa ronde dans le corridor avait souvent l'œil à mon vasistas. Une nuit je crus l'entendre ronfler. Je cours à ma chandelle, je m'en saisis, je la place sous mon lit. Déjà ma paillasse flambait quand la porte s'ouvrit à grand bruit, et mon rusé surveillant s'élança vers mon lit avec un seau d'eau qui suffit à éteindre l'incendie. Depuis lors on ne me laissa plus de lumière pendant la nuit; mais d'heure en heure on entrait dans ma cellule pour s'assurer de ce que je faisais.

Enfin un soir je vis paraître un aide-de-camp accompagné de quatre soldats. Il m'annonça qu'il avait l'ordre de me conduire devant la commission d'enquête. Je ressentis une secousse électrique. J'étais couché sur mon grabat, je fis un bond et je découvris que j'étais encore en vie. L'aide-de-camp prit les devans; je le suivis, entouré de mon escorte.

J'arrivai dans une grande salle. Il y avait au milieu une table

longue couverte d'un tapis vert. Autour de cette table et de ce tapis siégeaient une dizaine d'officiers de tout grade, que présidait un général à cheveux blancs. Ces messieurs étaient de joyeuse humeur; ils fumaient, causaient, riaient, faisaient assaut de lazzis. Peu à peu le silence se rétablit; on me fit asseoir, et le vieux général Milef m'adressa la parole d'une voix assez douce. Je me promis que je le forcerais à changer de note.

Il me représenta que ma situation était grave, qu'il dépendait de moi de l'améliorer par la sincérité de mes aveux et de mon repentir. — Vous portez un nom honorable, me dit-il, et qui jusqu'à ces derniers temps était resté pur de tout reproche. Votre grand-père paternel, que j'ai connu, a laissé en Russie les meilleurs souvenirs. Il avait légué à son fils sa loyauté et sa sagesse. Malheureusement votre père s'est allié, par son mariage, avec une famille où le fanatisme est héréditaire. Il avait, paraît-il, un caractère faible. C'est votre mère qui lui dérangea la cervelle par des billevesées, qui lui persuada d'émigrer, qui l'empêcha de rentrer en Russie quand sommation lui en fut faite. C'est elle encore qui le força de s'enrôler dans l'armée de la révolution et qui l'envoya périr en Hongrie sur un de ces champs de bataille où le courage est un crime... Vous voyez que l'histoire de votre famille nous est connue.

J'aurais volontiers embrassé le général : il ne connaissait pas toute l'histoire de mon père. Je lui répondis : — Votre excellence daigne m'apprendre que mon père était un fou et que ma mère est une scélérate. N'a-t-elle pas autre chose à me dire?

Il se mordit les lèvres, mais il ne se fâcha pas. — Vous pouviez choisir d'être le petit-fils de votre grand-père, reprit-il en élevant la voix, c'est-à-dire un homme de bien et de bon sens. Vous avez trouvé plus beau d'être le fils de votre mère. Libre à vous... Cependant vous êtes bien jeune : vingt-trois ans à peine. Vous pouvez revenir à de meilleurs sentimens. Le tribunal est disposé à l'indulgence. Nous serions bien aises, je vous le confesse, de voir la brebis rentrer au bercail. Faites un retour sur vous-même. Que vos aveux réparent votre faute! Lors de votre premier interrogatoire, vous avez refusé de nommer vos complices. Nous vous avons laissé tranquille pendant trois semaines pour vous donner le temps de la réflexion...

— Mes complices! interrompis-je. Comment vous les nommerais-je? Je n'en ai point.

— Nommez-nous toutes les personnes que vous avez connues ici.

J'entamai la longue énumération de tous les officiers russes que j'avais rasés ou frisés. Il m'interrompit par un geste d'impatience.

— Vous avez fréquenté des maisons polonaises, vous y avez formé des amitiés secrètes...

— Je n'ai point d'amitiés secrètes. Je n'ai que des haines déclarées. On peut les lire dans mes yeux.

— Prenez-y garde, reprit-il après un silence. Vous aggravez comme à plaisir votre situation, vous découragez notre clémence... Nierez-vous que vous n'ayez été envoyé ici par la société démocratique, que vous ne soyez l'un de ses émissaires?

— Je n'ai reçu de mission que de moi-même; je n'ai pris conseil que de mon désir de revoir mon pays, de la résolution que j'avais formée de me battre un jour pour sa délivrance. J'ai cru que les temps étaient mûrs, que la Pologne ne tarderait point à se soulever. J'ai réussi à me procurer un passeport, j'ai passé la frontière, et j'attendais.

— Voilà des prévisions et des calculs bien imprudens... Il est certain que les fauteurs de désordres s'agitent. Les brouillons ne manquent pas dans ce pays. Croyez-vous par hasard que nous ayons peur de vous et de vos menées souterraines? Pour plus de sûreté, nous avons arrêté ces jours-ci une vingtaine de suspects. Je vais vous en donner la liste... Il se peut faire que nous ayons mêlé dans notre sac le bon grain et l'ivraie. Si nous avons arrêté quelques innocens avec les coupables, c'est à vous de réclamer en leur faveur. L'humanité vous y oblige.

— Le piége est trop grossier pour que je m'y laisse prendre, dis-je en levant les épaules.

Il ne laissa pas de lire à haute voix sa liste, s'arrêtant à chaque seconde pour me donner le temps de parler. Elle ne renfermait que peu de noms de ma connaissance et pas un seul de mes affiliés.

— J'aime à croire, m'écriai-je, que toutes les personnes que vous m'avez nommées sont coupables comme moi d'aimer leur pays et de haïr la tyrannie.

— Qu'espérez-vous de vos dénégations et de vos ignorances volontaires? reprit-il. Il faut cependant que votre cas vous paraisse bien grave, que les secrets dont vous êtes le dépositaire vous pèsent bien lourdement, pour que vous ayez tenté de vous dérober à notre enquête par le suicide?

— J'ai essayé de me tuer, repartis-je, parce que je ne pouvais me consoler d'avoir été mis dans l'impuissance de nuire aux bourreaux de mon pays.

A ce coup, il s'emporta; frappant un grand coup de poing sur la table : — Savez-vous à qui vous parlez, et que nous avons certains moyens de rappeler au respect les insolens qui s'oublient?... Qu'il vous souvienne de Konarski!...

Je me levai brusquement. — Je les connais, vos moyens, m'é-

criai-je. Dieu soit loué! vous avez en ce genre l'esprit inventif et l'imagination féconde. D'autres ont inventé le métier à bas, les chemins de fer, le télégraphe électrique, toutes les obéissances de la matière à l'esprit. Vous avez inventé, vous, les batogs, le knout, la déportation, cet hypocrite déguisement de la mort, tout ce qui abrutit l'âme, tout ce qui tue la pensée. Faites de moi ce qu'il vous plaira; je méprise vos verges et vos chevalets, vos kibitkas et toute votre Sibérie. Je suis arrivé en Pologne la tête pleine de rêves. C'étaient mes enfans; je les avais gorgés du plus pur de mon sang et de ma pensée. Mes aiglons sont morts avant d'avoir vu le soleil. Que m'importe de souffrir et de mourir? Quelque supplice que vous m'infligiez, il me sera doux au prix de la rage que j'éprouve à contempler mes deux bras désarmés et le creux de mes mains, d'où s'est échappée la vengeance.

A ces mots, il se fit un tumulte. Mes juges se levèrent de leurs siéges. Le général s'élança vers moi en roulant des yeux formidables. — Effronté petit drôle! s'écria-t-il, tu as dans le corps dix mille diables et tous tes aïeux maternels!... Ah! tu veux tâter de la torture? Qu'à cela ne tienne! Tu pourras te passer ta fantaisie.

Il appela l'aide-de-camp qui m'avait amené et lui parla quelques instans à l'oreille. On m'entraîna dans une autre salle. Là, on riva des fers à mes pieds et on lia mes mains de menottes si étroitement nouées que la corde entrait dans mes chairs et déchirait mes poignets. Cela fait, on m'emporta dans un cachot souterrain, ténébreux, si étroit et si bas que je ne pouvais m'y retourner ni m'y tenir debout, un vrai cabanon. J'y passai deux semaines, vivant d'eau panée et de croûtons.

Mon cachot me fut un séjour plus agréable que ma cellule. Je n'y étais pas seul. Mes chaînes, mes menottes, la faim, la soif, la fièvre, me tenaient compagnie; nous avions fait amitié ensemble, je leur parlais, elles me répondaient. Parfois je criais, je chantais, j'entonnais l'hymne : — Seigneur, rends-nous la liberté! et je m'interrompais pour dire :

Tu n'as pas su voir l'oiseau bleu,
Là bas, — ce n'était pas en Chine. —
Il était là
Et s'envola.

Je voyais la muraille s'entr'ouvrir, l'oiseau s'envoler, et je riais aux éclats. On me ramena trois fois devant la commission d'enquête; trois fois je me renfermai dans un mutisme obstiné; on ne put m'arracher une syllabe, et toujours on me redescendait dans mon cachot.

Un matin, ce fut une autre chanson. Un officier vint me chercher

à l'aube et me conduisit dans une petite cour entourée de hautes murailles. Là m'attendaient six soldats, l'arme au pied.

— J'ai l'ordre de vous faire exécuter, me dit l'officier. Toutefois vous obtiendrez un sursis et peut-être la remise de votre peine, si vous vous décidez enfin à faire des aveux.

— Dépêchez-vous, lui répondis-je, que vos hommes n'aient pas le temps de s'ennuyer!

On me banda les yeux. — Avant de commander le feu, reprit l'officier, je compterai jusqu'à vingt. Réfléchissez. Il vous suffit de dire un mot et vous avez la vie sauve.

Il se mit à compter, d'une voix lente et scandée. Quand il eut dit vingt : — En joue! cria-t-il; mais avant de dire : feu! je compterai encore jusqu'à dix... Je chantai à tue-tête :

Il était là
Et s'envola.

— Quel enragé! dit l'officier.

Je venais de savourer avec délices l'avant-goût de la mort; elle trompa ma soif. On me débanda les yeux, et malgré mes résistances on me remporta, criant et hurlant, dans mon cabanon; mais le soir de ce même jour j'en sortis pour n'y plus rentrer. Je fus ramené dans mon premier logement, dans cette cellule que je haïssais à l'égal de l'enfer : j'y avais connu cette chose honteuse qui s'appelle le repentir d'une généreuse action.

XIX.

Je passai la nuit étendu sur mon grabat, les yeux ouverts. Je me demandais ce qu'on allait faire de moi. Un spectre se tenait debout à mon chevet. C'était la Vie. — Tu m'appartiens encore, me disait-elle avec un rire féroce. Penses-tu que je lâche si facilement ma proie? Tu ne sais pas tout ce que je te réserve. Tu ne connais pas les meilleures pièces de mon sac. — Je me disais : — Recommencer à vivre! j'en ai perdu l'habitude, je ne m'en sens plus la force. — Et je pleurais comme un enfant à l'idée que ma santé épuisée et mes nerfs malades trahiraient peut-être mon courage, que mes bourreaux réussiraient par quelque embûche à surprendre ma bonne foi, à m'extorquer mes secrets. J'employais le peu de lucidité d'esprit qui me restait à me représenter les épreuves auxquelles on allait me soumettre, les périls qu'allait courir mon honneur. Qu'elle est courte et aveugle, l'imagination de l'homme! Qu'elle est ignorante de nos lendemains! La mienne se tournait aux quatre coins de l'horizon pour découvrir de quel côté allait venir l'ennemi. Il n'arrive jamais par le chemin que nous regardons, et

nous le cherchons encore des yeux qu'il est déjà debout derrière nous. De tous les périls que je prévoyais, aucun n'était à craindre pour moi : on m'aurait tué dix fois sans m'arracher une dénonciation; mais le déshonneur a tant de visages! J'étais loin de deviner celui qu'il prendrait pour ramper jusqu'à moi.

Le matin, vers dix heures, je reçus une visite à laquelle je ne m'attendais point. Un officier dont la figure m'était nouvelle, le major Krilof, entra dans ma cellule accompagné du guichetier et d'un maréchal ferrant. Il me fit délivrer de mes fers; on m'ôta mes menottes. Mes mains enflées et mes poignets saignans firent impression sur le major. Un médecin fut mandé, qui me fit un pansement. Il m'interrogea, je ne répondis mot. Dans l'état de faiblesse et de prostration où je me trouvais, je me défiais de tout le monde et de moi tout le premier; la curiosité la plus inoffensive, la bienveillance même, me semblaient couvrir des piéges; j'avais fait vœu de silence.

— Il a bien souffert, dit le major.

— Bah! lui répondit le docteur, il n'y a que le système nerveux qui ait pâti. Ce garçon a une tête et un coffre de fer. Donnez-lui des fortifians, des bouillons, de la grosse viande, et d'ici à trois jours il se portera comme un charme.

On me servit aussitôt une bisque qui me parut délicieuse, une large tranche de bœuf dont je ne fis qu'une bouchée, une bouteille de vin trempé que je vidai en un clin d'œil. Le major s'était retiré pour me laisser manger en liberté. Il reparut une heure plus tard et m'adressa plusieurs questions auxquelles je répondis sèchement et par monosyllabes. Il ne se rebuta pas. Il avait une douceur dans la voix, une grâce dans le sourire, qui contrastaient avec la raideur militaire de sa tournure et de son maintien. Sa figure commandait la confiance; elle portait l'empreinte d'une âme noble, comme il s'en trouve beaucoup, paraît-il, dans tous les rangs de l'armée russe. Cependant il eut de la peine à m'apprivoiser; je me raidissais contre la sympathie qu'il avait réussi à m'inspirer. Il pelota quelque temps en attendant partie, puis il me dit : — J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

A ces mots, je me redressai. — Venez-vous m'annoncer, m'écriai-je, que vous avez ordre de me faire exécuter dans les vingt-quatre heures? Ah! je vous bénirai comme mon sauveur; mais j'entends que cette fois on me fusille tout de bon. Je ne demande qu'à mourir; j'ai pris la vie en horreur. Assaisonnez ma mort, si cela vous plaît, de tous les supplices imaginables. Le poisson fera passer la sauce.

Il se leva et me dit tranquillement : — Vous avez les nerfs malades; vous avez besoin de rasseoir vos esprits. Je vous dirai ma

nouvelle quand vous serez plus calme. En attendant, je vais ordonner votre souper, et je tâcherai qu'il soit de votre goût. J'espère que la nuit prochaine vous dormirez bien. Nous causerons demain.

Il revint le lendemain matin; après s'être informé de ma santé : — Voulez-vous savoir ma nouvelle? me demanda-t-il.

Je lui répondis d'un ton de parfaite indifférence : — Dites-la-moi, si cela vous plaît; mais je ne suis pas curieux.

— On m'a chargé de vous apprendre, reprit-il, que la commission d'enquête a obtenu de la clémence impériale la grâce de douze des personnes arrêtées le mois dernier, et qu'il ne tient qu'à vous...

Je l'interrompis par un bruyant éclat de rire : — Vous venez m'offrir ma grâce? Quelle langue parlez-vous donc? On ne gracie que les criminels. C'est un crime d'aimer son pays? c'est une scélératesse d'être Polonais?

— Permettez, me répliqua-t-il, je ne suis pas venu ici pour causer politique avec vous... A quoi cela nous mènerait-il? Les questions de droit sont trop compliquées, on en peut raisonner longtemps. Eh! bon Dieu! il y a une justice russe et une justice polonaise. Le juge suprême pourrait seul décider entre nous.

— Et par quelles bassesses, s'il vous plaît, devrais-je acheter le pardon de la seule action méritoire que j'aie faite en ce monde?

— S'il s'était agi de vous proposer des bassesses, me répondit-il avec douceur, je me serais déchargé de ce devoir sur quelque autre. Tout ce qu'on vous demande, c'est de signer un papier par lequel vous déclarerez vous repentir d'avoir trempé dans une conspiration contre votre souverain légitime, et vous prendrez l'engagement de ne participer à l'avenir à aucune manœuvre ourdie contre son autorité...

Je fis un bond. — Parlez-vous sérieusement? Une telle déclaration, un tel engagement, me déshonoreraient à jamais. Qu'est-ce donc que l'infamie, si les menteurs et les lâches ne sont pas infâmes? Eh quoi! je reconnaîtrais me repentir d'avoir fait mon devoir, et je promettrais... Oh! brisons là. Jamais!

Il garda un instant le silence. — Ne vous emportez pas, reprit-il. Vos fougues vous ont déjà beaucoup nui; elles ont attiré sur vous des mesures de rigueur que je regrette. Et cependant vos juges sont bien disposés pour vous. Ils considèrent votre jeunesse, votre courage. Ils sont portés à ne voir dans votre coupable tentative qu'une étourderie, un coup de tête, l'erreur d'une imagination égarée par de mauvais conseils. Vous savez que le général Milef a été l'ami de votre grand-père. Il estime que bon sang ne peut mentir et que vous avez dans votre famille de qui tenir. On espère que vous finirez par entendre raison, que vous redeviendrez un vrai Bolski...

— Un vrai Bolski! m'écriai-je avec fureur. Pourquoi me rappeler

que j'ai besoin de réhabiliter ma famille ? Il y avait une tache sur mon nom, j'ai juré de la laver dans mon sang.

— Le malheur, répliqua-t-il avec un sourire triste, est que personne ne songe à vous tuer.

Et se levant : — Il n'y a rien qui presse. Vous réfléchirez. En attendant, si je puis vous être agréable en quelque chose, disposez de moi. Le temps doit vous paraître long. Rien n'est plus utile, pour tromper la solitude et l'ennui, que de bonnes lectures et de bons cigares. Permettez-moi de vous procurer ce double plaisir.

Une heure après, on me remit de sa part un paquet de tabac, du papier à cigarettes, deux volumes de l'histoire de Russie de Karamsine, et la biographie du général Munnich.

Le major ne reparut que deux jours plus tard. Il me tendit la main d'un air affectueux, me demanda si j'avais lu Karamsine et si j'avais eu du plaisir à fumer. Me regardant avec attention : — Vous êtes encore un peu pâle, mais vous avez bien repris. Voyons vos poignets... Oh! cela va à merveille. Le docteur avait raison : vous avez un fonds de santé à toute épreuve.

Et il ajouta : — A propos, avez-vous réfléchi ?

Je le saisis fortement par le bras, je le conduisis au fond de ma cellule, je lui montrai cette inscription, qu'une main inconnue avait crayonnée sur la muraille : *Dulce et decorum est pro patria mori.*

— Je suis de l'avis de l'inscription, me dit-il. Sans contredit, il est beau de mourir pour son pays. Je vois que c'est toujours là que vous en revenez. Mon Dieu, vous avez prouvé, il y a quelques jours, que vous méprisez la mort; mais veuillez considérer que de toute manière vous aurez la vie sauve. Vous avez à choisir entre la grâce qui vous est offerte et la déportation.

Je lui répondis : — Quand partirai-je? La kibitka est-elle attelée? Je suis prêt.

Il fit quelques tours dans la chambre. — Je comprendrais votre obstination, reprit-il, s'il vous restait quelque chance de servir de votre bras et de votre sang la cause qui vous est chère. Cela n'est pas ainsi. Je suppose, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il y ait d'ici à quelques mois une prise d'armes en Pologne. Où serez-vous? En Sibérie, condamné à de cruelles souffrances qui ne profiteront à personne et dont personne ne vous saura gré. Un long et inutile martyre, une mort obscure et ignorée, voilà ce qui vous attend.

— Que dites-vous là? lui répartis-je. Est-il des martyres inutiles? La seule semence qui ne trompe jamais les mains qui l'ont jetée en terre, c'est la douleur. Les vents qui soufflent de la Sibérie sont des semeurs invisibles qui répandent à pleines poignées une graine sanglante sur tous les sillons de la Pologne. Elle germe silencieusement, cette graine; un jour elle lèvera, et nos greniers ne suffiront

pas à notre glorieuse moisson. Êtes-vous donc chrétien pour parler comme vous faites de l'inutilité des souffrances?... Eh! n'est-ce pas un gibet qui a renouvelé le monde et détrôné les césars?

— Je pourrais vous répondre que qui sème le vent moissonnera la tempête; mais je préfère vous représenter...

Je l'arrêtai court en lui disant : — Il n'y a qu'un mot qui serve. Que feriez-vous à ma place?

Il hésita un instant; il me dit enfin : — Je suis chargé d'une mission, je m'en acquitte de mon mieux. Mes opinions personnelles n'ont rien à voir là dedans.

— Vous êtes un homme de cœur, lui répondis-je en lui serrant la main. A bon entendeur, salut. Et j'ajoutai : — Non, non, jamais. Qu'il n'en soit plus question entre nous!

— Comme il vous plaira, fit-il. Seulement j'ai l'ordre de vous laisser le papier que voici... Oh! prenez-le donc. Que craignez-vous? Il ne vous brûlera pas les doigts.

Ce papier qu'il me présentait était l'engagement que je devais signer pour obtenir ma grâce. — Il vous suffirait d'écrire au bas les quatorze lettres qui composent votre nom, me dit-il, et vous seriez libre. A votre âge, c'est une belle chose que la liberté.

Je pris le papier entre le pouce et l'index de ma main droite avec autant d'horreur que si j'avais touché les loques d'un pestiféré, et je l'enfouis, sans l'avoir déplié, dans le tiroir de ma table. Après tout, je n'étais pas fâché qu'il fût là. Ce papier, c'était la liberté, et huit jours durant je n'eus pas même la tentation de le regarder, de le toucher, de l'ouvrir.

Le major Krilof revenait chaque matin s'informer de ma santé; il fumait une cigarette avec moi, nous causions de mes lectures. A son air, à son accent, je sentais qu'avec sa pitié j'avais conquis sa sympathie et son estime. Il avait une manière de me toucher la main en m'abordant et me quittant qui signifiait : — Il ne m'est pas permis de vous dire tout ce que je sens pour vous; deux hommes de cœur s'entendent sans parler. — Sur la fin de la semaine, il fut deux jours sans venir, et je commençais à craindre qu'il ne fût malade; le surlendemain, il reparut vers quatre heures de l'après-midi. Il avait l'air préoccupé, et je devinai qu'il avait quelque chose à m'apprendre.

— Il faut que je manque aujourd'hui à ma parole, me dit-il, et que je vous reparle de ce papier. L'avez-vous signé?

— Vous voulez savoir si vous pouvez encore m'estimer. Rassurez-vous. Ce papier, si je ne l'ai pas déchiré, c'est par égard pour celui qui me l'avait remis; mais il pourrirait dans ce tiroir avant que je lui fisse seulement l'honneur de le regarder.

— Hélas! il n'aura pas le temps d'y pourrir. Si demain à huit heures du matin vous n'avez pas signé, le soir même vous vous mettrez en route pour la Sibérie.

— Ah! l'heureuse nouvelle! Je vous remercie. Cette cellule et Karamsine commençaient à m'ennuyer, il me tarde bien de voir autre chose.

— Patience! On m'a permis de vous donner aujourd'hui quelques renseignemens qui modifieront peut-être votre résolution. Je soupçonne que ce qui vous aide à refuser la grâce inespérée qui vous est offerte, c'est la rancune que vous gardez à certaines personnes. Vos juges vous ont fait expier sévèrement les audaces, dirai-je? ou l'insolence de votre langage, et vous avez juré de ne leur rien devoir. C'est un sentiment que je respecte; que diriez-vous cependant, si vous deviez votre liberté à l'intervention officieuse d'un tiers, et si ce tiers était une femme?

Je ne pus m'empêcher de tressaillir. — Une femme! Apparemment c'est une Russe.

— Eh! qu'importe? Vous ne voulez voir dans notre pauvre Russie qu'un pays de bourreaux et d'argousins. Je vous assure qu'elle produit aussi des femmes, de vraies femmes, tout ce qu'il y a de plus femme. Celle dont je parle,... peut-être son nom ne vous est-il pas inconnu, c'est la comtesse de Liévitz.

J'eus la force de lui répondre : — Je ne la connais point. — Heureusement ma figure était dans l'ombre, il ne put deviner le cri que je venais d'étouffer sur mes lèvres.

— Elle était arrivée depuis deux jours à K..., poursuivit-il, quand fut opérée votre arrestation suivie de vingt autres. Grand émoi dans la ville, comme vous pensez. Mme de Liévitz a, paraît-il, l'âme compatissante; elle joint un grand zèle de charité au goût et à l'entente des affaires; c'est une divinité bienfaisante. La fille d'un marchand qui venait d'être écroué eut l'idée de s'adresser à elle, d'implorer son intercession. Mme de Liévitz se mit aussitôt en campagne; elle se présenta chez le gouverneur, qui, malgré toutes ses sollicitations, refusa d'accéder à son charitable désir. Elle n'était pas femme à se rebuter si vite. Elle court à Varsovie; le lieutenant du royaume l'éconduit. Alors elle se dit qu'il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. Elle part pour Saint-Pétersbourg, obtient, grâce à des amitiés puissantes, une audience de l'empereur, lui expose les faits dans son style de femme, lui représente que des mesures de clémence seront plus efficaces que toutes les rigueurs pour apaiser la fermentation des esprits, et que sais-je encore? Elle ne nous a pas dit son secret. Bref, elle obtient de l'empereur, séance tenante, douze lettres de grâce, douze blancs seings qu'elle rapporte en triomphe. A sa demande, la commission d'enquête dé-

signe les douze prisonniers dont le cas lui semble le plus graciable. Il y avait dans le nombre des fanatiques tels que vous qui refusaient d'accepter leur grâce. C'est Mme de Liévitz qui s'est chargée de leur faire entendre raison... C'est une personne bien extraordinaire! ajouta-t-il en rallumant son cigare, qu'il avait laissé éteindre; un singulier mélange d'audace et de douceur. Hier elle entra dans une cellule voisine de la vôtre. Elle s'y trouva en présence d'un forcené qui, à peine eut-elle ouvert la bouche, se saisit d'un escabeau dont il la menaça. On voulait se jeter sur lui pour le désarmer; elle fit écarter tout le monde et harangua cet énergumène avec une éloquence si onctueuse et si pénétrante qu'il finit par tomber à ses genoux en pleurant... Peut-être fera-t-elle aujourd'hui un plus grand miracle encore. Je ne serais pas étonné que vous la vissiez entrer ici tout à l'heure.

A ces mots, je fis un geste d'épouvante, et perdant la tête : — Si vous me voulez quelque bien, m'écriai-je, empêchez que cette femme... Elle ici! chez moi! oh! cela ne se peut... Non, je ne veux pas la voir. Si je la vois, je suis un homme perdu... Le guichetier! où est le guichetier? Je veux lui parler... C'est un misérable, s'il ne l'empêche pas d'entrer... A quoi servent les prisons, si les femmes se mettent à y entrer?... Je me suis dénoncé volontairement; c'est moi qui leur ai dit : Arrêtez Ladislas Bolski!... J'ai voulu mettre mon honneur en sûreté. Ces murailles sont épaisses, cette lucarne est grillée; je ne pouvais pas deviner que cette femme entrerait par la porte... Oh! ma porte est à moi! Je saurai bien barricader ma porte...

Le major était comme perclus d'étonnement. — Qu'est-ce qui vous prend? qu'avez-vous? me dit-il en me secouant doucement comme pour remettre mes idées en place. Quelle terreur!.. Vous connaissez donc Mme de Liévitz?

— Non, lui répondis-je en faisant un effort sur mon angoisse. Je ne l'ai jamais vue. Où l'aurais-je vue? Mais je ne veux pas la voir... J'air peur des femmes, de toutes les femmes... On devient lâche en les regardant, on devient vil en les écoutant... Elles ont des pinces dans les yeux, du poison sur les lèvres; celui qui les aime a du bonheur, s'il ne perd que la moitié de son âme...

Il n'eut pas le temps de me répondre. La porte s'ouvrit, et la comtesse Sophie de Liévitz parut accompagnée du général Milef et de deux aides-de-camp. C'était son état-major. Je me retirai lentement, à reculons, jusqu'au fond de ma cellule, comme un lapin qui verrait entrer subitement une hyène dans son clapier, et je pressai de mon dos la muraille comme pour la forcer à me livrer passage.

Je vivrais deux cents ans que je n'oublierais pas la toilette qu'elle

portait ce jour-là. Elle avait une robe écossaise à carreaux blancs, verts et rouges, une casaque en velours garnie de ruches et d'effilés et serrée à la taille par une ceinture. Les brides de son chapeau étaient en velours noir bordé de dentelles et terminées par des bouts de satin pareils à sa robe. Ce chapeau formait sur le devant de sa tête un large bouillonné en forme de diadème, accompagné d'un liséré de fleurs qui se mêlaient capricieusement à ses cheveux. Elle tenait à sa main un éventail que je reconnus bien, je l'avais disputé jadis à un loup, et une fleur était plantée dans sa casaque à l'endroit du cœur. C'était son habitude, que je m'expliquai plus tard. Elle ne savait peut-être pas très bien où se tenait son cœur, et elle était bien aise d'en marquer l'endroit; comme cela, elle savait où le prendre, elle l'avait sous la main, elle pouvait dire : Le voici.

Elle s'avança jusqu'au milieu de la cellule et promena lentement ses regards autour d'elle. Le succès de son entreprise, le ministère de grâce qu'elle exerçait, l'autorité dont elle se sentait revêtue, cette forteresse qu'elle avait prise d'assaut, les déférences et les empressemens dont elle y était l'objet, ces longs corridors qu'elle franchissait d'un pas vainqueur, ces verrous qui tombaient devant elle, l'étonnement des guichetiers en la regardant passer, l'effarement des sombres murailles en entendant le frou-frou de sa robe de soie, il y avait bien là de quoi répandre de la joie sur son front. Son visage était radieux, sa bouche frémissante. Elle sourit. Il me sembla que mon cachot s'emplissait de lumière, que cette lumière était empoisonnée, et je fermai involontairement les yeux.

Quand je les rouvris, elle s'était retournée vers le général, et de cette voix délicieuse qui me faisait frissonner, elle lui dit : — C'est bien ici la cellule du comte Ladislas Bolski?

— Le voici en personne, lui répondit le vieux grognard. Une chienne de tête! C'est sa mère qui l'a bâti comme cela, et je ne lui en fais pas mon compliment. Que penserait de lui feu son aïeul paternel? Un brave homme, celui-là, et un bel homme! L'empereur Nicolas l'avait surnommé la fleur des Polonais.

Il allait s'espacer sur l'éloge de mon grand-père; elle plaça en travers son doigt sur sa bouche en faisant une moue qui voulait dire : — Vous êtes un fier maladroit. — Puis elle avança encore d'un pas, tandis que le général et les deux aides-de-camp se retiraient dans le fond de la chambre.

— Il est donc vrai, monsieur, me dit-elle, que vous refusez la grâce qui vous est offerte? Qu'y aurait-il de si honteux à l'accepter? Elle a été demandée par une femme qui ne vous connaissait pas et ne vous a point consulté; elle a été accordée par un homme qui est la bonté même et que vous ne pourriez vous empêcher d'aimer, s'il

était un simple particulier. Il est vrai qu'il est empereur. Après tout, ce n'est pas sa faute.

Je ne dis pas un mot, je ne fis pas un geste. — Oh! je respecte toutes les convictions, reprit-elle. Il n'y a rien de plus beau qu'une conviction, fût-elle absurde; mais à votre âge,... car vous êtes très jeune, n'est-ce pas? Bon Dieu! les jeunes gens prennent souvent pour des principes les déraisons du point d'honneur. Si vous acceptez, qui oserait se permettre de suspecter votre courage? Deux fois en deux mois vous vous êtes trouvé face à face avec la mort, et c'est elle qui n'a pas voulu de vous... Oui, certes, vous avez fait vos preuves, et vous les referez quand il vous plaira. Les occasions ne font jamais défaut à un homme de cœur... J'ai plus d'expérience de la vie que vous. Quel est donc votre âge?... Vous ne voulez pas me le dire? J'aurai bientôt vingt-huit ans, moi. Eh bien! je vous assure qu'à vingt-huit ans vous serez de mon avis. C'est une question d'années que la vérité. On apprend à se défier de ses scrupules. S'il en faut, il n'en faut pas trop. J'ai découvert, moi qui suis votre aînée, que les fausses pudeurs, la fausse dignité, le faux honneur, sont les plus grands obstacles au peu de bien que nous pouvons faire ici-bas. L'essentiel est de se rendre utile aux autres, aux idées et aux gens qu'on aime; mais pour cela il ne faut pas s'en aller en Sibérie... Oh! c'est si loin! c'est si froid! C'est la solitude, le silence, la nuit, c'est la mort avant la mort... Ne me parlerez-vous pas? Faudra-t-il donc que je parte sans avoir entendu le son de votre voix?... Répondez-moi : n'aimez-vous personne? C'est impossible. Il y a sûrement dans ce monde quelqu'un qui vous est cher, qui mourrait peut-être s'il vous savait à jamais séparé de lui. Croyez-moi, pensez un peu moins à vos scrupules, un peu plus à ce quelqu'un... Une grande actrice du siècle passé avait l'habitude en entrant en scène de chercher des yeux dans la salle un connaisseur, un seul, et c'était pour lui qu'elle jouait... Oh! le bon exemple! et qu'il mérite d'être suivi! Ne vous occupez pas de la galerie. Que vous importe l'opinion des sots et des badauds? Il est des heures troubles où la conscience se brouille, s'effare, balbutie. Alors il faut se servir de la conscience d'autrui. Pensez, vous dis-je, à ce quelqu'un que vous aimez et qui vous aime. Je suis sûre qu'il vous parlerait comme moi, qu'il vous dirait : Garde-toi de sacrifier ton avenir, toute ton existence à un emportement de désespoir ou aux subtiles vanités du point d'honneur... Nous autres femmes, nous sommes de bons juges en ces questions : nous nous y connaissons naturellement. Nous savons si une couleur tranche sur une autre, et nous savons aussi si une action fait tache dans une vie. Ce que femme dit, Dieu le veut.

Elle s'était encore rapprochée de moi. Je tenais les yeux baissés,

et je sentais son regard tournoyer au-dessus de moi comme le faucon qui décrit ses orbes avant de se rabattre sur l'oiseau. Je relevai la tête; mes yeux rencontrèrent ses yeux de proie, d'une profondeur et d'une lucidité effrayantes, pleins de promesses et de menaces, et qui me criaient : — Tu auras beau faire, tu ne m'échapperas pas. — Puis, avançant la tête et remuant à peine les lèvres, elle murmura ces mots que moi seul pus entendre : — Genève, hôtel de la Paix. Je vous attendrai...

Je sentis que j'étais perdu. Je me détournai brusquement et j'appuyai mon front contre le mur. L'instant d'après, je m'aperçus à je ne sais quelle détente de mes nerfs qu'elle n'était plus là.

Le major Krilof, qui était resté seul avec moi, me dit en souriant : — Eh bien! qu'avait de si redoutable cette entrevue? Savez-vous que Mme de Liévitz ne s'est pas mise pour vous en grands frais d'éloquence? Peut-être ne serait-elle pas fâchée que vous passiez la main à quelque autre qui l'intéresse plus que vous. Ne vous prêtez pas à sa petite combinaison et faites-lui le chagrin de vous raviser. En tout cas, vous avez encore une nuit pour réfléchir. C'est demain matin à huit heures que je viendrai chercher votre réponse.

Et là-dessus il me serra la main et se retira.

XX.

J'étais seul. Je restai un instant immobile, regardant autour de moi comme un homme qui se trouve en pays étranger et qui cherche à se reconnaître. Cependant tout ce qui m'entourait m'était bien connu. C'était le même plafond, le même plancher, la même table boiteuse, la même lucarne, le même poêle de fonte, le même grabat, et en apparence rien n'avait changé d'aspect ni de place; mais dans cette cellule qui n'avait pas changé, il s'était passé quelque chose, ou plutôt quelque chose y avait passé, et ce quelque chose était une femme. Je croyais apercevoir sur le plancher la trace de ses pas, et dans l'ombre des encoignures la lumière de son sourire. J'aurais bien voulu me persuader que je me trompais, que tout cela n'était qu'un rêve, que la porte ne s'était pas ouverte, qu'une femme n'était pas entrée, que je n'avais pas vu une robe à carreaux écossais, que personne ne m'avait parlé, que personne ne m'avait dit : — Genève, hôtel de la Paix. — Mais il y avait des témoins. Je regardais d'un œil hébété les quatre murs de ma prison; ils frémissaient, ils s'excusaient, ils parlaient à voix basse. — Nous avions promis de le garder, disaient-ils; nous avions compté sans l'imprévu. Qui pouvait deviner?...

Je me promenai en long et en large, et j'éprouvai alors pour la

première fois ce qui m'est souvent arrivé depuis : il me sembla qu'il y avait en moi deux hommes, que nous étions deux, moi et un autre. Cet autre avait habité ma cellule avant moi; je me demandais stupidement ce qu'il était devenu, où il s'en était allé, pourquoi j'étais seul. Je me laissai tomber sur ma chaise, je regardai mon lit; j'y étais resté couché une partie de l'après-midi, et mon corps y avait marqué son empreinte. — C'est l'autre qui était couché là, me disais-je. Ah! il était heureux, lui! On lui demandait : — Que préférez-vous de la Sibérie ou de la liberté? — Et il répondait : — La Sibérie, — sans hésiter. Il savait bien qu'il y emporterait son honneur, et que son honneur serait avec lui sur la kibitka, avec lui dans les neiges, et dans les mines, et dans la nuit, et dans le silence. Qu'eût-il fait de la liberté? Il n'avait rien à regretter. Il aimait une femme, mais elle ne l'aimait plus... Tandis que moi... Je sais qu'elle m'aime. C'est pour moi qu'elle est allée à Saint-Pétersbourg, c'est pour moi qu'elle a parlé à l'empereur, c'est pour moi qu'elle a fait l'impossible. Et si je partais pour la Sibérie, je l'y verrais partout, et je maudirais peut-être ma conscience. Est-ce ma faute? Qui osera me condamner?..

Tout à coup un frisson me prit, je me dressai sur mes pieds en criant : — Oh! cela n'est pas encore fait. — En ce moment, une horloge voisine frappa sept coups; je les comptai. Mes idées s'éclaircirent; je calculai que de sept heures du soir à huit heures du matin il y a treize heures. J'avais treize heures à moi, treize heures pendant lesquelles je restais maître de ma destinée. J'éprouvai un immense soulagement. On venait de me donner un trésor, il me paraissait inépuisable; je n'en verrais jamais le fond. Treize heures!.. Je me remis à marcher.

Le guichetier entra, m'apportant mon souper et de la lumière. Je n'avais pas faim, je me contraignis à manger. Pour résoudre le problème de ma destinée, j'avais besoin de toutes mes forces. Pendant que j'expédiais mon repas, le guichetier se promenait dans la chambre d'un air indifférent, l'air d'un homme qui est aujourd'hui ce qu'il était hier et ce qu'il sera demain, dont la vie d'habitude et d'obéissance est réglée comme un papier de musique, qui n'a jamais de parti à prendre ni à se décider sur rien. Je l'observais du coin de l'œil, et j'enviais de toute mon âme sa félicité. Il allait et venait d'un pas mesuré, traînant les pieds, avec je ne sais quoi de sempiternel dans la démarche. Sa face rougeaude, son œil terne, ses bras ballans, son épaisse encolure, la courbure de son dos, toute sa personne disait : — Ainsi ou ainsi, cela m'est bien égal. — Je sentais que, si j'avais collé mon oreille à son front rugueux et tanné, je n'y aurais pas entendu le bourdonnement d'une pensée.

— Cette nuit, me disais-je, il dormira. — Il me semblait que le bonheur suprême était de pouvoir dormir.

Quand j'eus fini de manger et qu'il eut desservi : — Par ordre du major, me dit-il, je vous laisse la chandelle, et, quand je dis chandelle, remarquez que c'est une bougie, une vraie bougie. C'est lui qui vous l'envoie. Quel gâte-métier! Ne faites pas de bêtises et rappelez-vous que demain à huit heures...

— Eh! je le sais bien! interrompis-je avec un geste de colère, et je lui montrai la porte.

Je m'accoudai sur la table, je contemplai quelque temps le vacillement de la bougie. Je fus tiré de ma contemplation par le trottinement d'une souris qui me rendait chaque jour des visites réglées et venait goûter les reliefs de mes repas. Je pris un morceau de pain, je l'émiettai sur le plancher; la souris courait de çà, de là, happant un morceau, puis l'autre, traversait la chambre comme un trait, disparaissait sous le poêle, et bientôt revenait et levait vers moi d'un air de connaissance sa petite tête cendrée. Je ne perdais pas un seul de ses mouvemens, et il me semblait qu'être assis et, sans penser à rien, regarder trotter une souris, c'est encore une des formes du bonheur ici-bas.

Quelqu'un passa dans le corridor, faisant sonner sur les dalles une paire de bottes ferrées. La souris s'enfuit dans son trou, je me retrouvai seul. Cette solitude me parut effrayante; j'essayai de fredonner une chanson de nourrice qui me revint à l'esprit. Cette chanson était quelqu'un, je me sentais moins seul; mais peu à peu ma voix devint chevrotante, elle s'assourdit, baissa et finit par mourir dans mon gosier. — Il faut que je me décide, pensai-je. C'est un enfer que l'incertitude. Une fois décidé, quelque parti que je prenne, je souffrirai moins.

J'ouvris le tiroir de la table, j'y plongeai la main, j'en ramenai un pli. Ce pli contenait une feuille de papier vélin. C'était la déclaration que je devais signer. — Il faut pourtant que je sache ce qu'elle dit, cette déclaration, pensai-je. — Il se pouvait faire qu'elle ne fût pas aussi terrible que je l'avais cru, que les promesses qu'on me demandait m'engageassent à peu de chose, que les mailles du filet fussent assez larges pour que mon honneur passât au travers. Je ne devais pas être trop difficile; j'avais un calice à boire : s'il n'était qu'amer, s'il n'y avait pas de poison dedans, eh! mon Dieu, je le boirais. La fierté et l'honneur étaient deux choses. Je pouvais faire à la rigueur le sacrifice de ma fierté, et de toute façon n'était-il pas inévitable, ce sacrifice? — Si je m'en vais en Sibérie, pensais-je, je n'y emporterai pas ma fierté. Quand j'aurai la tête rase, les fers aux pieds, à quoi ressemblerai-je? A un forçat, à un

galérien. Un garde-chiourme sera mon maître; je n'aurai plus de nom, je ne serai qu'un numéro, la balayure de la terre, et si je ne dévore pas ma fierté, c'est elle qui me dévorera... Non, point d'illusions! Le tout est de sauver mon honneur, et s'il y avait moyen...

Je dépliai le papier, je lus. La déclaration était rédigée en français; en voici la teneur :

« Je reconnais en mon âme et conscience avoir péché en pensée, en paroles et en action contre l'empereur, mon souverain légitime, de quoi j'exprime ici mon profond regret et mon fervent repentir. Et puisqu'il lui a plu, dans sa suprême clémence, de me pardonner mon crime et de me faire grâce du juste châtiment que j'avais encouru, je m'engage sur l'honneur à ne plus rentrer soit dans le royaume, soit en Russie, que de son aveu et avec son autorisation, m'engageant en outre à rompre tout pacte avec les ennemis de son autorité, à ne participer à aucune manœuvre ni à aucune entreprise contre son gouvernement, à professer autant d'horreur que de mépris pour tous ceux qui lui refusent obéissance, et à vivre désormais comme son loyal et fidèle sujet. De quoi j'atteste Dieu, dont il est le ministre et le lieutenant sur la terre. »

Une sueur froide me coula du front, et je crois que mes cheveux se dressèrent sur ma tête. La réalité dépassait tout ce que j'aurais pu craindre. Brûler ce que j'avais adoré et adorer ce que j'avais brûlé, renier ma foi, ma religion, mentir impudemment à ma conscience, et plus que cela, engager tout mon avenir, me lier à jamais les bras et le cœur, jurer sur mon honneur que désormais je vivrais en lâche et faire à la face du ciel un vœu irrévocable d'éternel avilissement, voilà ce qu'on attendait de moi, voilà le marché qu'on m'osait proposer. — Mais c'est la honte que ce papier! m'écriai-je; c'est l'infamie! Et si j'accepte, je mangerai cette infamie tous les jours avec mon pain! Si j'accepte, je ne sortirai pas vivant d'ici. Si j'accepte, je retournerai dans le monde, j'irai, je viendrai, je remuerai mes jambes et mes lèvres, j'aurai les yeux tout grands ouverts; cependant ceux qui me connaissent sauront que je suis mort et que je porte dans ma poitrine le cadavre d'une conscience... Oh! Tronsko, Tronsko! Que dira Tronsko?... — Je crus entendre son ricanement sauvage, et je crus voir dans le fond de la chambre sa main levée qui traçait sur la muraille ces mots flamboyans : un saltimbanque polonais!

Je ressentis une violente indignation contre moi-même. J'avais mis ce papier dans un tiroir et je l'avais gardé. J'aurais dû le brûler, en disperser les cendres aux quatre coins de ma cellule. Ce que je n'avais pas fait, je pouvais encore le faire. Je pris le papier, je l'approchai de la bougie, le tenant à la hauteur de la flamme. Avant de le brûler, je le relus, et après l'avoir relu je le

regardai. Il avait un visage, ce papier, — un visage abject, sournois, hideux, et je me rappelai avoir vu une figure qui ressemblait à celle-là. C'était un soir, vers onze heures, au coin de la rue Hauteville et de la rue de Paradis. Un homme m'avait arrêté et m'avait chuchoté à l'oreille : — C'est tout jeune, tout battant neuf. — Et je l'avais souffleté. Je revis l'endroit, la scène, la figure qu'avait faite l'homme en emportant le soufflet. Puis tout à coup je me dis : — Qu'est-ce que je fais là, le bras tendu, et qu'est-ce que c'est donc que ce papier?... Ah! oui, me répondis-je, j'ai souffleté l'autre et je veux brûler celui-ci. Il veut m'acheter ma conscience, que me promet-il en retour?... — Et je vis comme une vapeur lumineuse qui s'élevait du plancher, cette vapeur se condensa, prit une forme, j'aperçus une robe écossaise et deux yeux qui me regardaient. Mon bras droit devint lourd comme du plomb, il retomba à mon côté, laissant échapper la feuille, qui resta dépliée sur la table.

Alors j'entrai dans un amer désespoir. J'étais sur le point de perdre mon âme et de m'avilir. Pourquoi? Parce qu'il y avait dans le monde une femme, une certaine femme. Que cette femme n'existât plus, et ma destinée devenait claire, car ni la souffrance ni la peur ne pouvaient rien sur moi, et je me sentais capable de tout endurer, et je défiais les misères, les horreurs, les longues agonies de la déportation de m'arracher une larme ou un cri; mais cette femme existait... Renoncer à elle pour sauver ma conscience! — Il y avait en moi quelque chose ou quelqu'un qui disait : — C'est un marché de dupe.

J'eus peur de moi-même. Voilà donc où j'en étais! Une femme d'un côté, de l'autre ma conscience, et j'hésitais, je pesais le pour et le contre, je tenais dans mes mains une balance, je voyais tour à tour chacun des plateaux monter et descendre sans que je pusse deviner lequel l'emporterait. Et ces pesées impies ne me révoltaient pas! Et tout à l'heure j'avais voulu brûler un papier et je n'avais pu; mon bras était retombé comme frappé de paralysie; le papier était là, entier, intact, ouvert sous mes yeux... C'était ma honte qui me regardait, et qui m'attendait, et qui me disait : — Tu y viendras. Ta défaite est écrite d'avance dans ton cœur.

Il me prit une fureur contre cette femme qui me rendait lâche, et je m'écriai : — Qu'on me donne des tenailles, et je l'arracherai de mon cœur! — Je marchai rapidement dans la chambre; je me disais : — Elle n'est plus ici, je ne la vois plus, je ne l'entends plus. Elle n'est pour moi que l'un de ces fantômes que nous appelons nos idées. Ah çà! ne suis-je pas le maître de mes idées? Mon cerveau m'appartient-il, ou si c'est moi qui lui appartiens? C'est une chose à voir. Je me rappelai une anecdote que j'avais lue l'avant-veille dans l'un des livres du major, comme quoi, la peste s'étant

mise dans l'armée russe, le général Munnich publia un ordre du jour par lequel il interdisait aux soldats d'avoir la peste, déclarant que tous ceux qui contreviendraient à sa défense seraient enterrés vifs. Les soldats se le tinrent pour dit, et les pestiférés guérirent. — Voilà ce que c'est que la volonté! me dis-je. On peut s'empêcher d'avoir la peste, et je ne pourrais pas m'empêcher de penser à cette femme!

En cet instant, une horloge frappa douze coups... Minuit! Il ne s'agissait que de tenir pendant huit heures le fantôme à distance, et j'étais sauvé. Aussitôt s'engagea une lutte corps à corps entre moi et ma pensée. Je lui disais : — Je suis ton maître, tu m'obéiras. — J'étais comme un écuyer qui s'acharne à dompter un cheval rétif et vicieux, et qui le fouette jusqu'au sang pour châtier ses rébellions. Le cheval se cabre, rue, et tantôt se dérobe sous son cavalier, tantôt le désarçonne par ses haut-le-corps. Et comme lui ma pensée se cabrait, bondissait, et tantôt me glissait entre les mains, ou, se dressant brusquement, démontait ma volonté effarée. Je m'obstinais à cette lutte. Je contraignais mon imagination à me représenter la Pologne et les scènes de son histoire que je connaissais le mieux, Sobieski, Kosciusko, Poniatowski, les légionnaires, les belvédériens, les émissaires, Konarski s'écriant sur l'échafaud : La Pologne vit encore, Dombrowski, l'homme aux déguisemens et aux cent visages, fourvoyant par ses ruses tous les limiers lancés à sa poursuite, Wolowicz pendu à Grodno, Winnicki fusillé à Kalisz, Dsiewicki s'empoisonnant dans la prison de Lublin, Tronsko trompant la mort et s'arrachant à son bagne de glaces, tous ces héros qui ont prouvé à la terre que la foi fait encore des miracles, tous ces martyrs qui ont reculé les bornes des douleurs humaines, tous ces gibets qui racontent des histoires de sang et d'espérance, tous ces tombeaux qui parlent d'immortalité et qui crient dans le vent ces paroles du prophète : — J'ai tendu mon dos à ceux qui me frappaient, je n'ai point dérobé mon visage à l'ignominie; mais l'Éternel m'a aidé, et un jour il consolera Sion de toutes ses ruines, il rendra son désert semblable à l'Éden et sa solitude pareille aux jardins des cieux.

Hélas! il se faisait dans ma pauvre tête affolée des changemens à vue plus surprenans que ceux qu'opère la baguette d'un machiniste d'opéra. Quand je m'appliquais à suivre du regard un proscrit traqué par les cosaques dans l'épaisseur d'une forêt, les halliers, disparaissant tout à coup, faisaient place à deux épaules nues inondées d'une chevelure châtaine où se plongeaient avidement mes mains tremblantes. Quand je contemplais un gibet, les montans de l'échafaud se transformaient en deux bras d'une délicieuse blancheur qui s'enlaçaient autour de mon cou. Quand je rêvais d'un champ de neige taché de sang, ces taches de sang s'animaient, je

croyais voir des lèvres vermeilles qui appelaient les miennes et venaient les chercher. Quand je m'agenouillais devant le tombeau d'un martyr, la pierre s'entr'ouvrait, les ténèbres s'éclairaient d'un sourire de femme, et du fond de l'éternelle nuit deux yeux, s'allumant comme des étoiles, me regardaient fixement. En vain je me débattais avec rage contre cette impitoyable sorcellerie. J'avais beau me frapper le front de mes poings crispés, changer de place, détourner mes regards, partout, sur le plancher, sur les murailles, dans l'air, partout je retrouvais ces épaules, ces cheveux, ces bras, ce sourire et ces yeux.

Ce combat désespéré contre les révoltes de ma pensée épuisait mes forces; ma tête était brûlante, les artères de mes tempes battaient, je suais à grosses gouttes. Je m'accroupis près du poêle, mes coudes posés sur mes genoux et mon visage enfoui dans mes mains, m'enfonçant dans la nuit comme un enfant qui se cache dans la robe de sa mère. Mes paupières devinrent transparentes, je revis le fantôme accroupi devant moi, ses genoux touchaient les miens, son souffle courait sur mes joues, ses grands yeux fixes buvaient ma vie et mon cœur. J'essayai de prier; je m'écriai : — Seigneur, ayez pitié de moi! — Je ne pouvais dire avec David : — O Dieu, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier. — Mon cœur s'enfuyait lâchement, et je ne le pouvais ressaisir.

Je me redressai. M'appuyant contre la muraille, les bras croisés, je me mis à causer avec ce fantôme triomphant qui se jouait de mes refus : — Qui donc es-tu, lui dis-je, pour que je t'aime ainsi? J'ai vu des femmes plus belles que toi, et quand mes yeux ne les voyaient plus, mon cœur les oubliait. Qui donc es-tu pour que j'aie la folie de croire en toi? Ton visage n'est que mensonge. Il y a sur ton front comme une auréole de lumière, et pourtant je sais que tu n'es pas une sainte. Tes lèvres respirent une grâce voluptueuse, elles provoquent le désir, elles sont de feu, et cependant tu es toujours maîtresse de toi-même. Il n'y a de vrai que tes yeux, qui ont des excès de lumière inquiétans et d'effrayantes profondeurs. Tu n'es qu'arrogance et caprice, ton cœur est de glace, et tu ne m'aimes pas. Mes désertions et mes fuites ont irrité ton orgueil, tu as juré de me reprendre et de m'avilir... Elle me répondait : — Tu te plains que mon front dise une chose et ma bouche une autre. C'est que jusqu'ici j'ai cherché ma destinée sans la trouver, et que j'ai vécu à l'aventure sans savoir à quoi me prendre. J'étais née pour aimer, et je n'aimais personne. J'essayai de tromper mes ennuis par d'ambitieuses chimères, par le travail inquiet de mes pensées. Pour remplir le vide de mon âme, il me fallait tour à tour des affaires d'état, des intrigues politiques, des malades à guérir, des pauvres à nourrir; mais ne m'as-tu pas entendu dire que je

t'aimais comme je n'avais jamais aimé? C'en est fait, je ne veux plus vivre que par le cœur. Il y a là, dans mon sein, tout un trésor de passion, auquel personne n'a touché; je te le réservais, je te le donne tout entier. Dieu l'a voulu ainsi, il a mis dans chacun de nous l'éternel bonheur de l'autre. — Il y avait dans la voix du fantôme une divine mollesse, et en pensant à certaines choses je frissonnais de la tête aux pieds, et je sentais mon cœur se fondre dans ma poitrine.

Quand j'eus reconnu que je n'étais pas le maître de ma pensée, que je ne pouvais vaincre son obstination, que je ne pouvais l'empêcher de retourner à son idée pas plus qu'on n'empêche la vague de retourner à son rivage, que décidément elle était plus forte que moi et que j'avais perdu la partie, le sentiment de mon irréparable défaite m'arracha un éclat de rire qui dut retentir au loin dans la prison. Le factionnaire colla son visage au vasistas et me cria d'une voix rude : — Si vous n'avez pas sommeil, du moins n'empêchez pas les autres de dormir.

Cette apostrophe, qui me fit tressaillir, me tira brusquement de la rêverie fiévreuse où j'étais plongé. — Eh! oui, pensai-je, il y a des gens qui dorment. Dormir, c'est ne plus se voir, c'est oublier son visage et son nom! — J'étais anéanti, j'avais la tête meurtrie, mes nerfs étaient tendus comme la corde d'un arc quand le trait va partir; il me semblait qu'ils allaient se rompre et ma tête éclater comme une bombe. — Oh! que cela fait mal! — dis-je en passant ma main sur mon front. Et j'ajoutai : — Il faut en finir. Que se passera-t-il d'ici à huit heures qui puisse me faire changer d'avis?

Je retournai m'asseoir à la table; la bougie tirait à sa fin. Je regardai le papier que je devais signer, et je le regardai sans horreur; j'étais vaincu. Mon cœur s'était apprivoisé avec ma honte; mais quel est l'homme qui ne cherche pas à colorer ses défaites et ses lâchetés? Nous portons tous en nous un impudent sophiste dont l'éloquence est à l'affût des occasions et qui attend, pour se montrer, le signe que lui fait notre conscience aux abois... Oh! nous ne sommes pas des criminels. Nous n'égorgeons pas notre vertu un couteau à la main; nous lui présentons du poison, et le sophiste lui persuade de le boire. Ce n'est pas un meurtre, c'est un suicide; ce n'est pas un attentat, c'est un malheur. Et quand elle a succombé, nous ignorons comment cela s'est passé; nous nous demandons quel vertige l'a prise, ce qui a bien pu lui arriver, et nous lui reprochons de nous avoir abandonné. Pendant ce temps, le sophiste fait le mort : de quoi lui parlez-vous? Il n'a rien vu.

Voilà pourtant ce qu'il m'avait dit : — Après tout, nous n'y pouvons rien. C'est une fatalité... Ah! me répétais-je, c'est une fatalité. Est-ce ma faute si j'ai rencontré cette femme une première

fois à Paris, une seconde fois à Genève? Je ne la cherchais pas, elle ne me cherchait pas non plus... Elle allait se donner à moi, j'ai fui. Elle m'a retrouvé, j'ai fui encore, et j'ai mis entre elle et moi les murs d'une forteresse. Dès que les destinées s'en mêlent, qui suis-je pour leur résister?

— Et d'ailleurs, reprenait le sophiste, n'as-tu pas fait ton devoir, tout ton devoir?... Eh! certainement, répétais-je après lui, j'ai fait mon devoir. N'ai-je pas risqué ma tête pour venir dire à certaines gens ce qu'on m'avait commandé de leur dire? J'aurais pu repartir le lendemain, j'avais rempli ma mission. Je suis resté parce que je prévoyais un soulèvement et que je n'entendais pas qu'on se battît sans moi. Ainsi tous mes malheurs me sont venus d'avoir voulu faire plus que mon devoir. Et depuis que je suis en prison, ai-je forfait à l'honneur? Mes secrets sont encore là, dans ma tête; en sortant de cette prison, je les emporterai avec moi. Qui osera prétendre que mon honneur n'est pas sauf?

— Aussi bien, poursuivait le sophiste, ils ont raison : si tu allais en Sibérie, à qui profiteraient tes souffrances?... Et je répondais : — Hélas! cela n'est que trop vrai. Pourquoi disais-je l'autre jour qu'aucune douleur n'est inutile? Ce sont là des phrases creuses. Pendant qu'on se battrait en Pologne, je serais au bout du monde, dans un désert, au fond d'une mine, me rongeant les poings. Qu'y gagnerait la Pologne? Qu'a-t-elle besoin qu'il y ait ici-bas un galérien de plus? Tandis que, si j'accepte ma grâce, je puis espérer qu'un jour... car enfin l'engagement que voici ne me lie qu'envers un homme, cet homme est mortel, et s'il mourait demain, demain je serais dégagé de ma parole, demain j'aurais le droit de mourir pour mon pays... C'est un cas de conscience. S'il me restait un scrupule, je trouverais bien un casuiste pour m'en délivrer...

Et bientôt je ne raisonnai plus; j'attirai à moi le papier. Cependant j'hésitais encore. Je pressai ma tête entre mes deux mains, et je la secouai pour en faire jaillir la vérité. Mon instinct de joueur se réveilla; je voulus mettre ma volonté à couvert et je chargeai le hasard de prononcer; je résolus de jouer ma destinée à pile ou face. J'arrachai avec mes ongles l'un des boutons de mon gilet; sur ce bouton en corne blanche, j'écrivis d'un côté : Sibérie, de l'autre : Sophie, — et aussitôt que l'encre eut séché, je le jetai en l'air. Il retomba à mes pieds, je le ramassai, je lus : Sophie. Alors je n'hésitai plus; je pris la plume; ma main se raidit, elle résistait; je soufflai la bougie, et ce fut dans l'obscurité, sans y voir, à tâtons, que je traçai au bas de ce papier maudit les quatorze lettres de mon infamie.

Cela fait, je courus me blottir dans mon lit et je ramenai la couverture sur mon visage. Mes dents claquaient, je grelottais. Peu à

peu je me calmai, je m'engourdis. Trois fois je fus sur le point de m'assoupir; trois fois je me réveillai en sursaut : j'avais cru entendre quelqu'un qui, penché sur mon lit, poussait un profond et lugubre soupir. Apparemment ce quelqu'un, c'était moi, et ces soupirs sortaient du plus profond de mes entrailles. Cependant le sommeil finit par venir; ce fut d'abord un de ces sommeils couleur de plomb, où l'on ne voit rien. Sur le matin, je fis un rêve.

J'étais dans une rue avec mon père. Je ne l'avais jamais vu si beau ni si charmant. Il avait aux lèvres son fier sourire de paladin. Ce qui m'affligeait, c'est qu'il ne me parlait pas comme parle un père à son fils; il me traitait en camarade et me faisait des confidences qui me causaient un indicible malaise. En vain je redoublais de respects et de déférences pour lui rappeler qu'il était mon père. — Appelle-moi Stanislas, me disait-il. Je suis aussi jeune que toi. — Dans la rue où nous passions, il y avait beaucoup de monde; les gens faisaient la haie pour nous regarder, et je m'apercevais en retournant la tête qu'ils nous montraient du doigt et ricanaient. Mon père me disait en riant : — On se moque de nous. C'est que nous sommes vraiment de drôles de corps. Les Bolski sont des Bolski. — Il me conduisit dans une maison suspecte, me fit entrer dans une salle où il y avait une table ronde couverte d'un tapis noir, et sur ce tapis un jeu de cartes : — Nous allons jouer, me dit-il. Si je perds, je te donnerai mon plumet. — Il le tira de sa poche, le posa sur la table. Tout en jouant, il me contait ses campagnes et une grande bataille où il avait tué de sa main trente cosaques. Mon cœur se serrait dans ma poitrine parce que je ne croyais pas un mot de ce qu'il me disait; je faisais semblant de tout croire. Il perdit, me présenta le plumet, et me dit : — Tu ne le montreras pas à Tronsko. C'est un plumet volé. — Je levai les yeux sur lui en frissonnant; je ne vis plus qu'un homme sans visage, qui me cria : — Tu es encore plus mort que moi. — Alors je m'élançai vers une glace qui était au fond de la salle et je m'y regardai attentivement. Il me sembla d'abord que j'étais vivant; mais bientôt j'aperçus au fond de mes yeux je ne sais quoi d'effroyable qui ressemblait à l'épouvante du tombeau, et je tombai à la renverse.

XXI.

Ma chute imaginaire me réveilla. Je me mis sur mon séant. L'horrible vision flottait devant mes yeux; je les tins attachés sur la lucarne pour les purifier dans la lumière. J'entendis un léger bruit sur le plancher. Je tressaillis, je me penchai, j'aperçus la souris qui trottait menu autour de la table. — C'est singulier, me dis-je, elle ne vient d'ordinaire qu'après mes repas et quand le

guichetier s'est retiré. Quelle heure est-il donc? Me suis-je couché tard? — Et tous mes souvenirs me revinrent à la fois : — Ah! mon Dieu! j'ai signé; mais je puis encore en appeler. — Je m'élançai d'un bond vers la table; le papier n'y était plus; il y avait à la place une gamelle qui contenait un potage à demi refroidi. Le guichetier venait d'entrer, m'apportant ma pitance du matin; il m'avait trouvé endormi, avait laissé la gamelle et emporté le papier.

Je passai deux heures à contempler face à face mon aventure. Je faisais la part de ma volonté, la part du destin. Quand j'avais signé, j'étais à demi fou. Était-ce ma faute, si je m'étais réveillé trop tard? Je décidai que le hasard avait presque tout fait. J'étais dans cet état de calme plat, de stupeur, qui suit les crises et les tempêtes. Au fond, j'éprouvais un sentiment de délivrance. Le doute était un supplice pour mon esprit décisif, pour mon caractère entier. J'étais affranchi de mes perplexités; je n'avais plus à me débattre contre moi-même. J'attendais l'événement, je m'abandonnais d'avance à l'avenir, comme l'hirondelle au vent qui l'emporte. Seulement je secouais par instans la tête pour en chasser quelque chose.

Vers midi, le guichetier me servit mon dîner. Il avait l'air guilleret. — Dans quelques heures, me dit-il, on vous donnera la clé des champs. C'était bien la peine de vous faire tirer l'oreille. Moi, je savais bien que vous signeriez. Que diable! la Sibérie n'est pas une bagatelle, et vous n'êtes pas un enragé comme ce prisonnier qui loge là-bas au bout du corridor. On lui avait remis un petit papier tout pareil au vôtre. Ce matin, il l'a mis en bouchon et me l'a jeté à la figure... Sainte mère de Dieu! vous connaissez le proverbe : un conseil de femme n'est pas grand'chose, mais celui qui ne l'écoute pas est un fou.

Je le regardai fixement; je ne sais ce que je mis dans ce regard; pour la première fois je lui fis peur, et il se retira sans ajouter un mot.

Sur le soir, je vis arriver le major Krilof, qui m'apportait la liberté. Je remarquai dans ses manières, dans son accent, une froideur hautaine, une nuance de sécheresse et de morgue à laquelle il ne m'avait point accoutumé. Il me remit mon argent, ma montre, tout ce qu'on m'avait enlevé à mon entrée en prison, puis des papiers, un permis de sortie, un passeport pour l'Allemagne, enfin un double de l'engagement que j'avais signé. — Ce double, me dit-il, est destiné à rafraîchir vos souvenirs, si jamais vous étiez tenté d'oublier ce que vous avez juré sur l'honneur. — Il m'annonça que je trouverais tous mes effets dans le garni que j'avais habité jusqu'à mon arrestation. Il me demanda quand je comptais partir. — Le plus tôt possible, lui répondis-je. — Vous pourrez prendre le premier train demain à sept heures. Un agent de

police sera là pour constater votre départ. C'est du reste bien inutile; nous nous fions à votre parole. — Et il ajouta : — Vous êtes un homme d'honneur. — A ces mots, il ouvrit la porte et me fit signe de sortir. Je passai devant lui, il ne me tendit point la main, il sourit. Il y avait dans ce sourire du mépris pour l'homme d'honneur que j'étais.

Je traversai le corridor, je descendis l'escalier, j'arrivai dans le préau. Là on me dit d'attendre un instant, qu'il y avait encore une formalité à remplir. Dans un coin de ce préau, qui est spacieux, j'aperçus un homme, un nouveau prisonnier, dont un maréchal, assisté d'un gendarme, était occupé à river les fers. Cet homme tourna vers moi son visage, et je reconnus Casimir, qu'on venait d'arrêter pour je ne sais quelle imprudence. Je me hâtai de m'éloigner et de mettre entre lui et moi toute la largeur de la cour. Si j'avais eu l'air de le reconnaître, peut-être aurais-je aggravé les charges qui pesaient sur lui. Ce qui est certain, c'est qu'il me faisait peur. Lui aussi m'avait reconnu, il ne me quittait pas des yeux; son regard me poursuivait, me pourchassait, me perçait le dos comme une vrille et m'entrait dans le cœur.

Tout à coup il s'écria d'un ton sardonique : — J'atteste le ciel que Ladislas Bolski ne survivra pas à la défaite de la liberté. — Le gendarme lui donna une bourrade pour le faire taire. Au même instant, on m'avertit que je pouvais sortir; mais, pour gagner la galerie voûtée qui conduit à la porte, je devais passer près de Casimir. Je traversai le préau les yeux baissés. Quand je ne fus plus qu'à deux pas de lui, il cracha par terre, étendit le bras et prononça ce mot terrible : — C'est toi qui m'as dénoncé.

— C'est une calomnie infâme, lui répliquai-je avec violence.

Le gendarme se plaça entre nous. — Quand on est dans le bourbier, reprit Casimir, il importe peu qu'on en ait jusqu'au menton ou jusqu'à la bouche. — Et, malgré le gendarme qui l'avait pris au collet et le secouait : — Il y a encore des Polonais, s'écria-t-il d'une voix tonnante. Vive la Pologne!

Cependant la porte s'était ouverte, je me trouvai dans la rue; bientôt elle grinça sur ses gonds et se referma derrière moi pour toujours. Je la regardai, et je me pris à rire. Le sourire du major Krilof m'avait déchiré le cœur comme eût fait une pointe de poignard; mais l'outrageante injustice de Casimir m'avait soulagé. J'étais en colère, la colère est une ivresse, et puis je pensais que je n'étais pas tombé si bas qu'on ne pût encore me calomnier. — Quand je serais Brutus, me disais-je, Cassius me reprocherait de l'avoir vendu à César. Si j'étais en Sibérie, ces gens-là m'accuseraient d'y cueillir des roses dans la neige. — Cet accès de bien-

faisante indignation dura peu; ce fut comme une bouffée qui s'évapora dans l'air. J'ai l'âme droite, c'est un irréparable malheur. Quand j'essaie de me mentir à moi-même, je ne me crois pas longtemps... Je mis ma tête dans mes mains, en me disant: — Oh! que ce Casimir est heureux!

On était au commencement de mai. La douceur de l'air annonçait le printemps. La nuit tombait. Quelques étoiles s'allumaient au ciel. Je les reconnus, je baissai les yeux. Il n'y avait personne sur la place; je fis quelques pas, et je m'arrêtai. Mes jambes flageolaient sous moi. Avaient-elles désappris à marcher? Ce n'est pas cela : elles traînaient un invisible boulet. Je retournai la tête du côté de la forteresse, dont la formidable silhouette se découpait sur le ciel; il me sembla que j'y avais laissé ma liberté, qu'être libre c'est porter des chaînes qu'on peut voir et toucher. Je m'adossai contre un arbre. Je ne sentais pas seulement à mes pieds le poids d'un boulet, je sentais dans ma poitrine un fardeau, une pesanteur, quelque chose d'inerte qui à chacun de mes mouvemens se laissait aller et ballottait avec un bruit sourd. Je posai ma main sur mon cœur, et je me dis : — Il y a un mort là dedans... Quel mort? Un certain Ladislas Bolski qui croyait à la vie, qui aimait le soleil, la gloire et la Pologne, qui avait juré d'être un héros. Faudra-t-il que je porte toujours et partout ce mort avec moi? — Et le dernier baiser que m'avait donné ma mère me revint aux lèvres, ma bouche se remplit d'amertume, je me pris à pleurer, et je répétai : — Oh! que ce Casimir est heureux! — Mais une fureur s'empara de moi; je frappai la terre du pied, je m'écriai : — Ce qui est fait est fait. Bien fou qui s'en souvient! — Et je réussis à m'enfuir, traînant mon boulet et emportant mon mort.

J'entrai dans l'hôtel garni que j'avais habité. On eut peine à me reconnaître; j'avais beaucoup maigri et pâli, et mes manières aussi avaient changé. J'avais le verbe haut, le ton sec, impérieux, cassant; je bourrais tout le monde, j'attaquais pour n'avoir pas à me défendre, je prenais l'offensive du mépris. Mes hôtes, qui étaient de braves gens, paraissaient avoir pitié de moi; ils essayèrent de me faire conter mon histoire. Je les traitai avec hauteur, et je me sauvai dans ma chambre en chantant :

Dis plutôt : si tu peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

J'empilai dans mon havre-sac mes nippes, mon argent. J'aurais voulu partir sur l'heure, à pied; mais j'aurais dû prendre le chemin par lequel j'étais venu cinq mois auparavant. Qu'aurais-je dit aux arbres qui m'avaient vu passer, aux cailloux de la route qui avaient

senti l'allégresse de mon pas, aux corneilles qui m'avaient entendu chanter? Qui sait? A travers l'obscurité de la nuit, j'aurais reconnu peut-être l'endroit où je m'étais agenouillé, cette motte de terre que j'avais baisée, et ce Dieu des Sobieski et des Kosciusko à qui j'avais parlé et qui m'avait répondu. Je n'osai pas tenter cette aventure. Je me jetai sur mon lit, je ne dormis pas. Peut-être Casimir dormait-il!

Dès six heures, j'étais à la gare; à sept heures, je partis. Je me serrai dans un coin du wagon, mon chapeau enfoncé sur mes yeux. Je n'osais pas les ouvrir. Il me semblait que les arbres faisaient des gestes, que les murs des maisons me regardaient, et qu'il y avait dans la campagne un silence à cause de moi.

Enfin j'atteignis la frontière, et quand je l'eus dépassée, je me sentis renaître, je rouvris les yeux, je respirai, je me remuai, je parlai... Grâce à Dieu, la Pologne avait une frontière; la Pologne finissait quelque part. Il y avait dans le monde autre chose que la Pologne!... Le train s'était remis en marche; mes doutes et mes épouvantes étaient restés là-bas; on les avait retenus au passage; je les défiai de me poursuivre, de me rejoindre, d'empoisonner mon bonheur. J'étais sur terre allemande; à la station suivante, le wagon se remplit d'Allemands qui parlaient allemand. Je mis la tête à la portière, je regardai derrière moi. Aussi loin que s'étendait ma vue, une brume épaisse enveloppait l'horizon; cette brume montait la garde autour de la Pologne et la rendait invisible. Était-il bien sûr qu'il y eût une Pologne?... Bientôt nous traversâmes une forêt de sapins. Ce n'étaient pas des sapins polonais; c'étaient des étrangers, des inconnus; on ne leur avait rien dit, ils ne savaient rien. En sortant de la forêt, je regardai le soleil; mes yeux renouèrent amitié avec lui, il me promit des jours heureux. Peut-être était-ce un autre soleil; le monde me paraissait rajeuni, je lui trouvais un air de nouveauté... Oh! que mon âme est légère! et qui m'a fait ainsi? Je me sentis capable d'anéantir le passé et de recommencer la vie. Je ne voyais plus que l'avenir, mon imagination le façonnait et le pétrissait à sa guise, elle ordonnait les fêtes de mon amour, et j'oubliais ce mort qui ballottait dans ma poitrine.

XXII.

En arrivant à Munich, j'écrivis à Mme de Liévitz. Ma lettre ne contenait que ces mots : « Dans six jours. » Quelle que fût l'impatience de mes désirs, je me voyais forcé de leur demander un délai. J'étais dans un piteux équipage; je portais des habits fripés, flétris, la défroque de Wilson. Ce n'était pas la livrée de l'amour, et puis ces hardes fanées avaient vu bien des choses et s'en souvenaient. Je

m'arrêtai quatre jours à Munich. Mon escarcelle était à peu près vide. Il me répugnait de recourir à un banquier : il aurait fallu me nommer. Heureusement j'avais emporté de Paris, cachées dans la doublure de mon havre-sac, deux bagues de prix qui avaient échappé à toutes les perquisitions. Je passai l'une à mon doigt, je vendis l'autre à un orfévre, qui m'en donna quinze cents francs.

Quand je me fus remis à neuf de pied en cap, je me sentis plus digne de mon bonheur. J'arrivai à Genève le surlendemain vers midi et je descendis à l'hôtel de la Paix. J'appris que Mme de Liévitz n'avait pas trouvé à s'y loger à sa convenance, qu'elle venait de se transporter dans une pension d'étrangers, appelée La Solitude et située sur la route de Fernex, à vingt minutes de la ville. Je courus à La Solitude. C'est une grande maison carrée, entre cour et jardin, qu'entoure un verger bordé d'un côté par la grande route, de l'autre par un chemin de charroi qui conduit dans les champs et qu'on appelle, je ne sais pourquoi, le chemin *des Pas-Perdus.* Mme de Liévitz était sortie; on ne put me dire où elle était allée. Je laissai ma carte et retournai à l'hôtel. J'y passai quelques heures l'œil au guet, l'oreille aux écoutes; tout bruit de pas dans l'escalier me faisait tressaillir. La nuit tombait. On frappe. Je n'ai pas la force de répondre. La porte s'entr'ouvre; une voix me crie : « Puis-je entrer? » Et je vois flotter une robe dans le crépuscule. Je me laisse glisser sur mes genoux. Un rire mal étouffé m'avertit de ma méprise, et je me relevai précipitamment.

— Vous trouvez donc que je lui ressemble? me dit Hélène en se rengorgeant. Que votre péché vous soit pardonné! Il fait presque nuit.

— Vous avez la même taille, lui dis-je avec confusion.

— Et la même voix?

— Que sais-je?

— Au fait, c'est possible. Elle et moi, nous sommes sœurs de lait, et le docteur Meergraf assure qu'il y paraît.

— Que m'importe votre docteur Meergraf? interrompis-je d'un ton colère. Quel message m'apportez-vous?

— On vous attendra vers dix heures.

— Ah! m'écriai-je avec transport, que désirez-vous pour votre récompense?... J'ai cru m'apercevoir que vous aimez les colliers?

Elle fit un geste dédaigneux : — J'ai bien affaire de vos cadeaux. Si je lui demandais des perles, elle m'en donnerait; mais je ne lui demande rien. Il y a quatre ans, je fus malade à en mourir. Elle m'a veillée quinze nuits de suite... J'aime mieux ça qu'un collier.

— Vous êtes donc toujours prête à vous jeter au feu pour elle?

— Elle s'y jetterait pour moi, me répondit avec fierté cette fanatique caméristé; puis se mettant à rire : — Tout à l'heure vous

tâcherez d'avoir des yeux et de ne plus vous tromper. — Et là-dessus elle s'envola.

Dès neuf heures, je courus au rendez-vous. Chemin faisant, je me disais : — Elle se fait adorer de tout ce qui l'approche. Que ne fera-t-elle pas pour l'homme qu'elle aime? — Quand j'arrivai, le cœur me battait si fort que je dus m'arrêter quelques minutes sur le perron. Enfin je sonnai. Le valet de chambre qui m'ouvrit me dit que Mme de Liévitz n'était pas seule; il parut même douter qu'elle pût me recevoir. Il me pria d'attendre un instant et s'en fut présenter ma carte. J'entendis qu'elle répondait : — Mais certainement. Faites entrer.

J'entrai. Il y avait auprès d'elle, dans un salon tendu de jaune, deux inconnus, une Irlandaise haute de six pieds et un jeune peintre de peu d'avenir auquel Mme de Liévitz, par bonté d'âme, avait commandé un tableau l'année précédente. Ce tableau, qu'il venait d'apporter, était là, sur une table. Elle l'examinait; c'était pour le moment sa principale affaire. Toutefois elle me tendit la main d'un air cordial, en me disant : *I am glad to see you well, master Wilson.* Je demeurai confondu. — Que pensez-vous de ce paysage? — me demanda-t-elle. Je ne trouvai pas un mot de réponse. J'étais comme pétrifié. Elle se retourna vers le peintre.

— Je n'ai, monsieur Tolain, qu'un reproche à vous faire, lui dit-elle. Vous finissez trop. Votre peinture est trop précieuse, trop léchée. Regardez cet arbre, on pourrait en compter les feuilles. C'est un calcul qu'on est tenté de faire, et il est fâcheux que vous m'en donniez l'envie. Après cela, peut-être ai-je tort; mais il me semble que la principale utilité de l'art est de nous faire oublier la vie et ses inexorables précisions. Dans la vie, le détail abonde, et presque toujours il est odieux. Faites-moi oublier, vous artiste, qu'un arbre se compose de feuilles et que les heures se composent de minutes. Rien n'est plus sot qu'une addition. J'en fais tous les jours en réglant mes comptes; je demande autre chose à la musique et à la peinture. Monsieur Tolain, que vos arbres soient vrais! mais d'une vérité imaginée, et c'est avec mon âme que je les regarderai. Ils me rappelleront les sapins et les poiriers que j'ai vus; mais il y aura derrière je ne sais quoi que vous aurez senti et que vous me ferez sentir. Je me dirai : — Voilà un arbre qui a l'air de quelqu'un, — et le cœur me battra... Oh! ne craignez pas de mentir, pourvu que je vous croie. Qu'est-ce que l'art? Un doux mensonge qui se fait croire, un mystère qui nous rend heureux, l'escamotage du détail par une harmonie divine qui nous fait rêver.

Elle était ravissante : elle portait sur son visage cette harmonie divine qui fait rêver. Tolain, debout devant elle, l'écoutait d'un air

tour à tour chagrin et béat; peut-être le sermon lui déplaisait-il, à coup sûr la prêcheuse l'enchantait. Elle s'interrompait par instans pour me dire : — *Give me right, master Wilson.* — Je me tenais à quatre pour ne pas crever du poing cette méchante croûte, qui la rendait éloquente.

L'Irlandaise eut une heureuse inspiration. Elle estimait qu'on ne peut trop soigner le détail, et le tableau lui paraissait charmant. Elle témoigna au jeune peintre un vif désir de prendre des leçons de lui et l'emmena dans le fond du salon pour arranger cette affaire. Pendant quelques minutes, je me trouvai presque en tête-à-tête avec Mme de Liévitz. Je me penchai vers elle et la regardai fixement.

— Eh bien! me dit-elle, que pensez-vous de mon jeune homme? Il se pourrait faire que ce ne fût qu'un barbouilleur; mais que voulez-vous? Ce pauvre garçon a commis la folie de se marier, il a deux enfans et rien pour faire aller la marmite.

— Que ne suis-je l'un de vos pauvres! lui répondis-je avec amertume. Je maudirais moins vos bonnes œuvres.

— Plus bas! me dit-elle, plus bas! Puis me regardant avec des yeux qui pétillaient de malice, et se dressant sur la pointe des pieds pour me parler à l'oreille : Grand nigaud!

J'allais répondre; elle mit son doigt devant sa bouche : — Tout à l'heure vous sortirez avec lui...

— Je ne sortirai pas, dussé-je faire du scandale!

Elle se mit à rire : — Oh! que vous êtes violent! Vous sortirez, mais je ne vous empêche pas de revenir. — Et d'une voix plus basse encore : — Au milieu de la voie charrière, il y a une petite porte. Je ne vous empêche pas de l'ouvrir. Peut-être Hélène sera-t-elle là. Je ne vous défends pas de la suivre, mais je vous défends de vous agenouiller devant elle.

A ces mots, elle me tourna le dos, se rapprocha de M. Tolain, et se remit à causer avec lui. Il se retira vers onze heures. Je l'accompagnai jusqu'à la ville. En traversant un carrefour, il prit à droite, je pris à gauche, et je revins sur mes pas. J'éprouvais une joie fiévreuse, mêlée d'inquiétude et d'une sorte d'épouvante. — Quand on aime, me disais-je, se rend-on maître à ce point de sa volonté, de son cœur, de son visage, de sa voix et de ses regards?

Minuit sonnait lorsque j'atteignis l'entrée de la voie charrière. J'avançai, buttant à chaque pas contre des cailloux et des ornières. C'était une nuit sans lune et sans étoiles, noire comme un four. Le chemin était bordé à gauche par un mur, auquel succéda une palissade, et bientôt je sentis sous ma main les ferremens d'une petite porte à claire-voie. Elle céda. J'aperçus à quelques pas devant

moi une blancheur, et une voix murmura : « Par ici. » Une main saisit la mienne. Cette fois j'étais prévenu, je ne baisai pas cette main. Précédé par Hélène, je suivis un sentier sinueux qui serpentait à travers des massifs de verdure. Mon guide me conduisit à une porte entre-bâillée, me fit traverser une pièce où l'on ne voyait goutte, souleva une portière, poussa une seconde porte, et je me trouvai sur le seuil de ce salon tendu de jaune où j'étais déjà entré.

Avec quelle rapidité toutes mes terreurs s'évanouirent! Mme de Liévitz m'attendait debout, la tête légèrement penchée en avant, pâle, les lèvres frémissantes, s'appuyant d'une main sur la cheminée, dont ses ongles égratignaient le marbre. Une émotion profonde était empreinte sur tous ses traits. La passion avait vaincu sa volonté, le masque était tombé, et je contemplais un visage, celui d'une femme qui savait aimer. Elle ne put dire que ce mot : « enfin ! » Dans ce seul mot, il y avait toute une âme, tout un cœur, un avenir tout entier.

Nous restâmes un instant immobiles; puis je fis un pas, elle en fit un, elle prit mes deux mains dans les siennes : — Il est donc vrai que vous voilà ! me dit-elle. Il est donc vrai que j'ai gagné mon procès ! Ah ! j'ai eu de la peine. Vous enfuirez-vous encore?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil, et je vis des larmes, de vraies larmes descendre lentement le long de ses joues.

Il se fit au fond de mon cœur une subite révolution. Tout à l'heure, en la contemplant debout devant moi, tous mes sens s'étaient allumés, j'avais ressenti une fureur d'étreindre dans mes bras son corps souple et charmant, de le meurtrir de mes baisers; il m'avait semblé que la respiration, la pensée, tout allait me manquer, si je ne prenais aussitôt possession de mon rêve, et que j'avais à choisir ou de perdre la raison ou de confondre à l'instant mon souffle avec le souffle de cette femme et sa vie avec la mienne. Et tout à coup la violence de mon transport fit place à un douloureux attendrissement, ma mémoire endormie se réveilla en sursaut, je me souvins que j'avais dû me décider entre une femme et la Pologne; ma blessure, que je croyais cicatrisée, se rouvrit, et je la sentis saigner dans ma poitrine : avant d'être heureux, j'avais besoin d'être consolé. Je me précipitai aux pieds de Mme de Liévitz, je posai ma tête sur ses genoux, j'enfouis mon visage dans sa robe, et je me pris à sangloter.

Dès que je pus parler : — Tout à l'heure, lui dis-je, j'étais l'homme qui vous aime et que vous aimez. Que s'est-il passé? Je ne veux plus être que l'un de ces pauvres que vous aidez à vivre, l'un de ces malades que vous aidez à ne pas mourir. Moi qui mau-

dissais vos bonnes œuvres! c'est de votre pitié que j'ai besoin. Vous me guérirez, n'est-ce pas?... Vous savez qui je suis, ce que j'avais rêvé de faire, ce que j'ai fait. J'avais du courage autrefois, il y a longtemps. Vous m'attendiez un soir; je me suis sauvé. Je suis allé là-bas, en Pologne, car il y a une Pologne, et je l'aimais passionnément, cette Pologne. Oh! si vous saviez ce que j'avais alors dans le cœur! Le jour où la mitraille a tué un enfant à mes côtés, il m'est venu dans l'âme un divin mépris de la vie. Qu'est-il arrivé depuis? C'est la faute du hasard, c'est la faute de Dieu. Nous nous sommes revus, et me voilà. J'ai dû choisir entre la Pologne et vous; mais elle, je ne la voyais pas. Avais-je passé mes mains dans ses cheveux? Il est vrai qu'elle chuchotait tout bas je ne sais quoi;... mais elle ne m'a pas baisé sur la bouche... Je vous le jure, ce n'est pas la Sibérie qui m'a fait peur. Je me moque bien de la Sibérie! Ce qui m'épouvantait, c'est la vie sans vous. Je n'ai pas osé affronter ce désert; j'ai dit : impossible!... Ah! nous avons longtemps causé, ma conscience et moi. Elle me disait que j'avais le choix entre une inconsolable souffrance et un inconsolable bonheur. J'ai préféré le bonheur. Vous êtes là, vous le consolerez, mon bonheur. Vous savez des paroles qui guérissent, vous me guérirez... car enfin l'honneur est sauf; vous me l'avez dit un jour. C'est qu'apparemment vous en étiez sûre. Tantôt, quand je suis entré, vous n'avez pas aperçu de tache sur mon front, ni au fond de mes yeux, ni sur cette main, qui a signé?... Il faut que je vous dise... Il y a deux hommes qui m'ont bien fait souffrir : l'un a souri : il y avait du mépris dans ce sourire. L'autre m'a regardé. C'est un nommé Casimir, un fanatique, un méchant fou. Il m'a semblé que c'était la Pologne qui me regardait, et ce regard m'a traversé le cœur comme une épée;... mais, Dieu soit loué! vous voici. Voilà vos genoux, voilà ma tête, et je sens à mes joues une chaleur qui vient de vous. Ils auront beau sourire et me montrer du doigt, je ne les verrai pas, je cacherai mon visage dans votre robe, et je vous donnerai ma conscience à garder; vous la bercerez jusqu'à ce qu'elle s'endorme. Vous n'êtes pas seulement la beauté, vous êtes la bonté, la miséricorde. Vous serez à la fois ma maîtresse et ma sœur grise...

J'avais parlé ainsi tout d'une haleine, sans la regarder, ne m'interrompant que pour baiser le bas de sa robe. D'abord elle avait tenu sa main posée sur ma tête et ses doigts jouaient avec une boucle de mes cheveux, puis elle avait retiré sa main. Que faisait-elle? A quoi pensait-elle? Je m'effrayai de son silence, de son immobilité. Je relevai les yeux; mon sang se glaça. Elle avait changé de visage; c'était une figure de marbre; elle avait un pli menaçant entre les deux sourcils et aux lèvres je ne sais quel gonflement su-

perbe; elle attachait sur moi un regard froid et dur comme l'acier; il me sembla que ses yeux n'aimaient rien.

Au frisson d'épouvante qui me saisit, elle répondit par un léger tressaillement. Sa figure se radoucit, sa pâleur se ranima; elle se pencha sur moi, et, me frappant trois petits coups sur la joue : — Pauvre enfant! dit-elle. — Il y avait de la pitié dans son accent, il y avait aussi de l'amertume et de la hauteur.

— Grand Dieu! murmurai-je en tremblant, dites-moi toute la vérité. Vous aurais-je offensée?

— Offensée! dit-elle. Vous m'avez affligée. Ah! si j'avais pu deviner... Je vous croyais plus fort. A quoi peuvent bien servir les regrets, les remords? Il faut savoir ce qu'on veut, et, quand on a voulu, rejeter le passé derrière soi comme un haillon et n'y plus penser.

Elle avait doucement repoussé ma tête et reculé son fauteuil. Elle se leva, s'éloigna de quelques pas, se croisa les bras. Une de ses nattes s'était défaite et pendait sur sa joue. Elle fit un mouvement de tête pour la chasser. Ses cheveux se dénouèrent et se répandirent sur ses épaules. Je sentis tous mes désirs se rallumer, et je ne compris plus rien à cet attendrissement qui m'avait jeté à ses pieds, à ces larmes dont j'avais mouillé sa robe, à ce jaillissement de sanglots qui m'étaient venus aux lèvres comme une folie.

A mon tour, je me relevai. — Je suis un misérable fou! lui dis-je. Je mets des fantômes entre le paradis et moi.

Je courus vers elle, je cherchai à l'attirer dans mes bras. Elle se dégagea. — A quoi pensez-vous? me dit-elle avec une ironie amère. Je ne dois être pour vous qu'une sœur grise.

— Je mentais, repris-je, je suis guéri. Je n'ai besoin de la pitié de personne. Qui osera me soutenir en face que je ne suis pas heureux? Je méprise leurs regards, leurs sourires, je méprise le passé, je méprise la honte. Qui osera me soutenir que je n'aurais pas dû signer? Je leur dirai : La voici, c'est elle. Regardez ses cheveux. Est-il un seul de vous qui n'eût commis vingt lâchetés pour avoir cette femme?... C'est ma maîtresse, elle est à moi.

Je la saisis par la taille et la pressai sur mon cœur, elle me repoussa encore. — Demain, plus tard, fit-elle d'un ton suppliant.

— Je ne sortirai pas d'ici, lui répondis-je avec fureur, avant que vous soyez ma maîtresse.

Elle me jeta un étrange regard qui semblait venir de très loin et comme sortir d'un abîme; puis, couvrant ses yeux de ses deux mains, elle pencha la tête et demeura quelques instans dans une attitude rêveuse. Elle avait l'air de se consulter. J'attendais. Enfin

elle releva la tête, tourna son visage vers moi, et je vis passer sur ses lèvres un sourire étincelant dans lequel s'évanouirent ses derniers refus.

Elle s'approcha de la cheminée, souffla l'une des bougies qui éclairaient le salon, prit l'autre dans sa main gauche, et, s'appuyant sur mon bras, elle m'emmena dans cette chambre que j'avais traversée pour venir. — Silence! me dit-elle à demi-voix en me montrant du doigt le plafond et les murs pour m'avertir qu'il y avait des oreilles autour de nous. — Et là-dessus elle s'enfuit en emportant la lumière, rentra dans le salon, le traversa, disparut par une autre porte. Je demeurai seul dans la nuit, appuyé contre une causeuse, n'osant faire un mouvement, de crainte de heurter un meuble et d'éveiller un écho indiscret. J'attendis pendant vingt minutes ou pendant un siècle. Mon cœur palpitait avec une telle violence qu'il me semblait que toute la maison devait retentir de ses battemens; je le pressais de mes deux mains pour le forcer à se taire, et je comptais les secondes, et je frissonnais d'impatience, et par instans j'avais peur. Enfin j'entendis le faible cri d'une porte qu'on entr'ouvrait avec précaution, puis le glissement d'un pas sur le tapis du salon, le frôlement d'une étoffe et de deux mains qui tâtaient les murailles. J'étendis les bras devant moi, je murmurai : — C'est ici. — Le pas se rapprocha. Bientôt je saisis la manche flottante d'un peignoir dont je pressai les dentelles sur mes lèvres. — Oh! quel supplice de ne pas vous voir! dis-je tout bas.

Elle me répondit plus bas encore : — Pas un mot!

Durant quelques secondes, ses bras, raides comme du fer, me tinrent à distance; mais ils furent pris d'un tremblement, leur résistance mollit; elle se laissa venir à moi, je sentis qu'elle s'abandonnait à mes caresses, je l'entraînai, et j'osai tout.

Il était deux heures, je crois, quand je poussai l'un des battans d'une porte de bois qui s'ouvrait sur le jardin. Cette porte était bien dressée; on lui avait fait sa leçon; elle tourna sans bruit sur ses gonds savonnés. Le ciel avait dépouillé sa calotte de nuages; il était plein d'étoiles; une lueur grise entra dans la chambre. Je retournai la tête pour regarder la femme qui m'avait signé une promesse d'inconsolable bonheur et qui venait de me donner comme à-compte une heure de transports aveugles et silencieux. Elle s'était évanouie comme une apparition.

Je me glissai à travers le jardin ; je cherchai la petite porte à claire-voie; ne la pouvant retrouver, j'enjambai la palissade, et l'instant d'après je courais les champs. J'étais ivre, mon cerveau bouillonnait, débordait de joie. Je marchais à grands pas, tournant le dos à la ville. C'est à peine si je trouvais en rase campagne assez

d'air pour que ma folie pût respirer. Peu à peu la nuit s'éclaircit. Je pris un chemin montant, qui conduit au village de Pregny. J'avisai un banc de pierre, au pied d'un vieux mur dégradé sur lequel se penchait un cerisier en fleur. Je m'étendis sur ce banc. Il y avait dans l'air une odeur de violettes, de printemps, de séve montante, de vie nouvelle, de renaissance. Le cerisier fleuri formait un dais au-dessus de ma tête, et au travers de cette vague blancheur je voyais scintiller des étoiles d'or, qui s'éteignaient l'une après l'autre à mesure que le jour grandissait. De l'autre côté du chemin, un rossignol, perché sur la cime d'un marronnier, chantait à tue-tête et d'une gorge éperdue; dans mon extase, je croyais entendre chanter mon cœur, que toute la terre écoutait. Quand je distinguai mieux ce qui m'entourait, les crevasses du mur, les cailloux de la route, les arbres des vergers voisins, je recouvrai la faculté de réfléchir. Je comparai ce que je ressentais avec les plus grandes joies du ciel et de la terre, avec tout ce qui est possible ici-bas et ailleurs, et je me dis : — Qu'est-ce que tout cela? Non, il n'y a de vrai que l'amour, que les enchantemens de la passion; il n'y a de vrai que cette femme, sa beauté, ses caresses, ses baisers, ses bras nus enlacés autour de mon cou, les agonies de la volupté, les délices de cette nuit d'ivresse et de toutes celles qui la suivront. Le reste est mensonge, chimère, vanité, néant. — Un frémissement passa dans l'air, le cerisier répandit sur moi comme une pluie ses fleurs blanches et parfumées. Je les ramassai dans le creux de ma main, je les pressai follement sur mes lèvres affamées de baisers, j'en bus la rosée, et je sentis la séve d'un printemps éternel descendre et couler dans mon cœur. Bientôt l'aube parut. Je me rappelai qu'un jour j'avais vu l'aurore se lever sur les montagnes du Valais et que j'avais cru lire au ciel en caractères de feu la promesse de mon bonheur. L'aurore avait tenu sa parole. J'avais du bonheur devant moi, de quoi ensoleiller toute une vie.

Je me secouai, je pris congé de mon banc, de mon cerisier, de mes rossignols, et je me mis en marche pour retourner à la ville. Je roulais dans ma tête un projet. — Il faut que je lui propose un voyage en Italie, en Espagne, en Algérie... Et pourtant ne sommes-nous pas bien ici? — Je ne sais, mais je ressentais une hâte fiévreuse de voir un autre ciel, de m'en aller au midi, dans les pays du soleil, et je m'aperçus qu'il entrait dans mon impatience de partir comme une idée de fuite et le besoin de m'éloigner de quelque chose. Je me pris à dire tout haut : — Ah! oui, je ne me sens pas encore assez loin d'*elle*... Elle! Qui donc? Je découvris qu'*elle*, c'était la Pologne!... Je fus épouvanté. Je n'étais donc pas guéri! Combien me faudrait-il de nuits pour délivrer à jamais mon âme de

ses syndérèses? — Bah! repris-je, je suis en convalescence; mais il ne faut plus que mon médecin me quitte. Il y a déjà des siècles que je ne l'ai vu. Là-bas je l'aurai à moi tout entier.

Je me souvins que depuis quelques heures je portais à ma main gauche une amulette. Avant de quitter Mme de Liévitz, j'avais voulu faire un troc avec elle. Je lui avais donné ma bague d'or garnie de diamans, et je lui avais ôté du doigt, un peu malgré elle, un anneau que j'avais passé à l'annulaire de ma main gauche. Il était entré sans peine; on m'a toujours dit que j'avais des doigts de femme. En regardant cet anneau, j'éprouvai un mouvement de surprise. J'étais le fils de mon père, je me connaissais en bijoux. — C'est du similor, me dis-je, et les perles du chaton sont fausses. Cela vaut quarante sous. Cependant elle y a fait graver ses initiales et ses armes. Apparemment elle a reçu cet anneau en présent de quelque pauvret qui ne savait comment lui témoigner sa gratitude. Il n'en a que plus de prix : il m'avertit que ma maîtresse est une guérisseuse. — Et je le baisai dévotement.

En rentrant à l'hôtel, je me jetai sur mon lit tout habillé. Je me réveillai vers midi. Quel réveil! Je fis un bond, je traversai la chambre en courant, j'ouvris la fenêtre et je m'écriai à pleine tête : Elle est à moi! Le quai était désert; mais sans doute les nuages, ces passans de l'air, m'entendirent. Je fis en hâte ma toilette, je déjeunai sur le pouce et je partis pour La Solitude. Je me disais en marchant : — Je ne la connaissais pas avant cette nuit. Quelle douceur étrange! Qu'avait-elle fait de son orgueil, de sa volonté? Elle n'était plus que l'esclave de mes caprices. Ah! que n'ai-je pu voir son visage! Ce devait être une autre femme. L'amour l'a domptée. C'est la première fois qu'elle aime. — Les fumées du bonheur flottaient devant mes yeux comme un nuage. Je ne marchais pas, je volais; il me semblait que la terre rebondissait sous moi comme un tremplin. Je buvais le vent. Je ne voyais, je n'entendais rien. Je m'aperçus cependant, en traversant une place, qu'un petit mendiant courait après moi, sa casquette à la main. Je fouillai dans mes poches et je lui jetai une poignée d'or.

J'arrive, je sonne. La porte s'ouvre.

— Mme de Liévitz est-elle visible?

— Non, monsieur, me répond le valet de chambre, et pour cause. Elle est partie.

— Vous dites?

— Je dis à monsieur que Mme la comtesse est partie.

— Partie? Vous voulez dire qu'elle est sortie, qu'elle est à la promenade.

— Non, monsieur. Elle a reçu ce matin une lettre, et elle est

partie par le train de huit heures, tout ce qu'il y a de plus partie. Elle a dit qu'elle reviendrait peut-être dans huit jours.

— Vous confondez. Je vous parle de Mme de Liévitz.

— Oh! j'ai bien entendu.

— Et vous prétendez... C'est impossible.

— C'est comme je le dis à monsieur.

— Elle n'a rien laissé pour moi?... Pas de lettre?

— Rien du tout.

En ce moment, l'Irlandaise de la veille traversa l'antichambre. Elle me reconnut et vint à moi. — Vous demandez Mme de Liévitz? me dit-elle. Elle a plié bagage ce matin, sans tambour ni trompette, et sans me faire ses adieux. Je la regrette beaucoup; c'est une charmante femme. Je ne lui reproche qu'une chose : elle n'aime pas qu'un tableau soit trop fini. On ne peut jamais trop finir un tableau. Cela n'empêche pas que ce ne soit une femme d'un esprit tout à fait supérieur.

Je lui répétai stupidement : — Elle n'a point laissé de lettre pour moi?...

— Je ne pense pas; elle a laissé mille francs que je suis chargé de remettre au jeune peintre que vous avez vu hier. C'est le prix du tableau. Un charmant tableau, quoi qu'elle en dise, car enfin les détails...

Je poussai un éclat de rire. — En partant, interrompis-je, elle a pensé à M. Tolain, mais elle m'a oublié... Elle méprise les détails...

Le coup était trop violent. Si fort que je sois, je tombai raide sur le carreau. Ce fut la charitable Irlandaise qui me fit respirer des sels et me tira de mon évanouissement. Quand j'eus repris mes sens, je lui dis je ne sais quoi, que j'avais marché trop vite, que le soleil m'avait incommodé.

— Oh! le soleil du printemps est très dangereux, me dit-elle. Savez-vous quel est le meilleur antidote? Avant de sortir, il faut se frotter le visage avec de l'eau salée.

Elle voulait envoyer chercher une voiture. Je la remerciai et je me sauvai.

— Que je suis fou! me disais-je. Elle m'a écrit par la poste. Je vais trouver une lettre à l'hôtel.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

PHILOSOPHIE ET RELIGION

UN APOLOGISTE CHRÉTIEN.

L'un des plus intéressans spectacles que présente notre temps est celui de l'inépuisable vitalité de quelques hommes illustres qui, sur des théâtres et à des titres divers, occupent encore le premier rang, quoique par les années ils semblent appartenir à un autre âge. Celui-ci, qui, voilà plus de quarante ans, écrivait l'histoire la plus populaire de la révolution française, dont la jeune et verte polémique chassait du pays les vieux Bourbons, est encore aujourd'hui un des chefs de l'opposition libérale; chacun de ses discours est un événement, et tout le pays est suspendu à cette parole noble et familière, organe du bon sens et de la liberté. Celui-là fondait la critique de la nouvelle école littéraire et fut comme le Boileau du romantisme (autant du moins que le romantisme pouvait avoir un Boileau); puis, de la polémique passant à l'érudition, il réveillait avec une merveilleuse intelligence les ombres endormies de l'austère Port-Royal; enfin, se renouvelant encore une fois d'une manière plus surprenante, il donnait le rare exemple d'un écrivain qui commence par l'affectation et finit par le naturel, il devenait le chef et le maître de la jeunesse sceptique, comme il avait été le porte-drapeau des générations poétiques et enthousiastes de la restauration. Cette autre plume, féminine et virile à la fois, dont les traits enflammés pénétraient jusqu'au fond des cœurs et y portaient le feu de la passion, cette plume, dont la fougue n'a jamais oublié la noblesse et qui savait conserver le naturel dans l'exaltation et la grâce jusque dans la

fièvre, s'est conservée jeune et fraîche, retrouvant toujours de nouveaux traits moins ardens, mais plus purs, moins téméraires, mais plus aimables. Que dirai-je de l'illustre absent qui plus qu'aucun autre a usé du privilége accordé au génie de joindre l'absurde au sublime, et qui n'a jamais peut-être poussé plus loin l'un et l'autre que dans une œuvre mémorable, trop exaltée et trop oubliée, et qui est sans aucun doute l'une des œuvres les plus étonnantes de notre temps?

A ces exemples si remarquables s'en ajoute un dont la pensée se présente à tous les esprits. Voici un écrivain qui a débuté dans les lettres il n'y a pas loin de soixante ans, qui a reçu les encouragemens de Mme de Staël, qui déjà jouait un rôle politique important sous la première restauration, qui pendant les quinze années du gouvernement des Bourbons fut à la fois un publiciste populaire et un professeur éminent, déployant avec une égale énergie son activité dans les luttes de la politique et dans les recherches ardues de la science, qui plus tard, après 1830, passant de l'opposition au pouvoir, se révélait comme l'un des plus grands orateurs politiques de son temps, dépensait chaque jour pendant une lutte de dix-huit ans toutes les forces réunies de l'éloquence et du caractère contre le flot toujours montant de la révolution, et qui enfin un jour était emporté par elle! Qui n'aurait cru que cette âme, haute et passionnée, minée par le travail et vaincue par les événemens, allait plier sous la défaite et s'éteindre dans le désespoir? Non, il n'en fut rien. Personne ne sait sans doute ce que dans la crise a pu penser et souffrir cette nature d'airain; mais, le flot passé, nous avons vu reparaître le vieil athlète avec la même sérénité, la même inflexibilité, la même foi en lui-même qu'auparavant. Une existence patriarcale, la vie domestique la plus noble, des amis fidèles, un corps merveilleusement sain qui semble ne rien connaître des infirmités humaines, surtout l'étude, le travail, une ardeur inépuisable pour les grandes choses, ont fait à cet homme illustre une vieillesse respectée, presque enviée de ceux qui l'ont vaincu.

Mais comme on ne peut se mêler à la vie sans en affronter les combats, M. Guizot, en revenant prendre part aux luttes contemporaines, a retrouvé dans ses vieux jours, comme au temps de sa maturité, des adversaires ardens, et sans doute l'on ne se tromperait pas beaucoup en supposant qu'il n'en a pas été trop fâché. Les hommes faits aux champs de bataille ne peuvent plus se plaire aux plates et modestes jouissances de la vie contemplative : il leur faut l'odeur de la poudre et le fracas des glaives. Ainsi M. Guizot, après avoir tant souffert des luttes politiques, n'aurait pu cependant revenir paisiblement aux froides contemplations de la science

qui avaient charmé sa jeunesse. Il avait, pour soutenir sa vie nouvelle, deux sentimens énergiques et également puissans, le souvenir du passé et le besoin d'action. L'un lui dicta ses mémoires, l'autre l'engagea dans la lutte religieuse, si vive aujourd'hui, et où il s'est placé au premier rang dans le camp des orthodoxes. Il a eu le bonheur de pouvoir achever ces deux grandes entreprises, l'histoire de sa vie et son apologie chrétienne.

Les *Méditations chrétiennes* de M. Guizot ont été à plusieurs reprises l'objet des études de la *Revue*, à mesure que les différens volumes paraissaient; mais aujourd'hui que l'ouvrage peut être considéré comme complet, au moins dans sa partie philosophique (1), il sera intéressant de l'étudier dans son ensemble, et il devient plus facile d'en apprécier la portée. Nous voudrions nous livrer à cet examen avec le respect qui est dû à la haute intelligence de l'auteur, mais aussi avec la liberté qui est le devoir de la science et de la pensée.

I.

On ne peut nier que M. Guizot ne pose la question chrétienne comme elle doit être posée de nos jours. Il demande au christianisme d'accepter les conditions nouvelles dans lesquelles la société est entrée depuis trois siècles, et qui sont la science libre, la conscience libre, la pensée libre. Il demande que le christianisme ne se contente pas seulement de tolérer ces principes, comme Moïse tolérait le divorce chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur; il lui conseille au contraire de les proclamer comme les développemens légitimes de l'Évangile. Il voit avec raison les plus grands périls dans le défi porté par certains actes, certaines paroles, à la société moderne. Cette société en est arrivée à croire à ses principes comme à des articles de foi, et l'on a bien raison de dire qu'elle a aussi son *credo*. Liberté de conscience et liberté de pensée avec leurs conséquences sont des principes que la société moderne n'examine plus, mais auxquels elle adhère avec une passion incroyable, avec la même passion que les croyans apportent à soutenir leurs symboles. Que l'église se mette en hostilité ouverte avec ces principes, c'est foi contre foi, et l'on sait ce qui résulte d'une guerre de croyances : le fanatisme s'y met de part et d'autre, et des maux incalculables peuvent être la conséquence d'une lutte si imprudemment engagée. La tentation d'une victoire possible peut entraîner

(1) Il y aura un quatrième volume, consacré aux questions de critique et d'exégèse, mais il ne changera rien évidemment à l'ensemble des vues de M. Guizot.

quelques imaginations égarées; cette tentation est décevante. La société de la révolution ne sera point vaincue, on peut l'affirmer sans hésiter; il n'y a que les ennemis du christianisme qui puissent souhaiter de le voir se livrer à une aussi chimérique entreprise.

M. Guizot accepte entièrement le principe de la discussion libre et tous les autres principes de la société moderne. Il veut que le christianisme s'arrange pour vivre au sein de cette société, sache s'y faire sa place, qu'il en accepte les conditions librement et de bon cœur. En revanche, il demande à la société moderne d'accepter le christianisme, non pas comme un joug qui s'impose par l'autorité, mais comme une lumière, comme une force à laquelle l'âme se soumet librement. En un mot, c'est à l'examen qu'il en appelle, et il s'engage, au nom du christianisme, à avoir raison. Il est évident que l'esprit moderne, quand on ne lui conteste pas ses principes et ses droits, n'a aucune raison de se refuser à l'examen qu'on lui demande. Tant qu'il peut croire que c'est sa ruine que l'on exige, il se refuse à tout entendre, comme un peuple ne consent point à traiter avec qui ne commence point par reconnaître son indépendance; mais dès que l'on accepte de part et d'autre les conditions libres de la discussion, le débat est possible, il est légitime, il est nécessaire. Or M. Guizot croit pouvoir établir démonstrativement ces trois propositions qui composent toute son apologétique chrétienne. Il y a des problèmes naturels et universels qui se posent nécessairement dans toute âme humaine; — la science ne résout pas ces problèmes; — la religion, c'est-à-dire le christianisme, les résout. Telle est dans ses traits essentiels la pensée fondamentale de M. Guizot, et il faut reconnaître qu'elle est conçue avec une vigueur et une précision dignes de cet éminent esprit.

Quels sont ces problèmes, aussi vieux que l'humanité, aussi répandus qu'elle sur la surface du globe, problèmes que se pose inévitablement chacun de nous aussitôt qu'il commence à penser? C'est l'origine et la destinée de l'homme, l'origine et la fin de l'univers; c'est la liberté et la Providence, et leurs rapports; c'est le mal, c'est le salut. Pourquoi la douleur? pourquoi la prière? pourquoi tant de misère, pourquoi tant de grandeur? De tels problèmes ont toujours existé jusqu'ici. Existeront-ils toujours? Il est des écoles qui ne le pensent pas. L'école positiviste, par exemple, croit qu'il n'y a pas lieu de les poser, parce que nous n'avons aucun moyen de les résoudre. Il faut déraciner ces problèmes de son cœur pour se borner à l'étude du monde tel qu'il est; mais en même temps qu'on croit les écarter comme insolubles, on les tranche néanmoins

dans un sens ou dans l'autre, et l'on prouve par là même qu'ils sont indestructibles.

Il y a donc des problèmes. Qui les résoudra? La science s'y applique, mais sans succès; ce domaine, quoi qu'elle fasse, est en dehors de ses méthodes et au-dessus de sa portée. M. Guizot s'appuie ici sur l'autorité d'un savant théologien anglais dont il accepte pour son compte la doctrine. Les limites du monde fini, pour l'un et pour l'autre, sont les limites de la science. Le monde fini seul, physique et moral, est à la portée de la méthode scientifique. C'est dans ce monde seulement que l'esprit humain se saisit pleinement des faits, les observe dans toute leur étendue et sous toutes leurs faces, en reconnaît les rapports et les lois, qui sont aussi des faits, et en démontre ainsi le système. C'est le travail et la méthode scientifiques; les sciences humaines en sont les résultats. A la vérité, l'homme porte en soi-même des notions et des ambitions qui s'étendent bien au-delà et s'élèvent bien au-dessus du monde fini, les notions et les ambitions de l'infini, de l'idéal, du complet, du parfait, de l'immuable, de l'éternel. Ces notions et ces ambitions sont elles-mêmes des faits que reconnaît l'esprit de l'homme; mais en les reconnaissant il s'arrête. Elles lui font pressentir, ou, pour parler plus exactement, elles lui révèlent un ordre de choses autre que les faits et les lois du monde fini qu'il observe; mais, s'il a de cet ordre supérieur l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science. C'est la sublimité de sa nature que son âme entrevoit l'infini et y aspire; c'est l'infirmité de sa condition actuelle que sa science se renferme dans le monde fini où il vit.

M. Guizot, en déclarant la science impuissante en dehors des choses finies, proclame par là même l'impuissance de la philosophie ou de la métaphysique, car la métaphysique est précisément la science qui croit pouvoir résoudre les problèmes du monde invisible. Pour prouver cette impuissance, M. Guizot s'appuie, et c'est de bonne guerre, sur l'aveu des philosophes eux-mêmes, qui reconnaissent que la philosophie est divisée en systèmes éternellement opposés, éternellement les mêmes, qu'elle tourne toujours dans le même cercle, sans jamais avancer, variant les expressions et les formes de ses hypothèses, mais retombant toujours dans les mêmes hypothèses. Ces systèmes fondamentaux et immortels ont été réduits par M. Cousin à quatre, qui sont le sensualisme et l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme. Pourquoi ces systèmes ont-ils apparu dès les temps les plus anciens et se sont-ils depuis reproduits partout et toujours? Pourquoi l'esprit humain a-t-il, sur ces questions suprêmes, atteint de si bonne heure à des essais de solution qui l'ont épuisé sans le satisfaire? Pourquoi la métaphy-

sique est-elle restée stationnaire? Le fait qui soulève ces questions en donne la réponse. « L'homme a reçu sur l'objet fondamental de la métaphysique des lumières primitives, dot de la nature humaine plutôt que conquête de la science humaine : elle a dans l'homme même son point de départ profond et assuré; mais son point de mire est en Dieu, c'est-à-dire au-dessus de sa portée. » Telle est la stérilité de la science philosophique en général. On la prouvera mieux encore en examinant chacun des grands systèmes philosophiques de notre temps en particulier. Ces systèmes sont : le spiritualisme, le rationalisme, le positivisme, le panthéisme, le matérialisme, le scepticisme.

Le spiritualisme du XIXe siècle a naturellement dans M. Guizot un sympathique admirateur. Comment n'aimerait-il pas une philosophie qui a eu pour maître et fondateur son propre maître, Royer-Collard? Il reconnaît donc hautement tous les mérites de l'école spiritualiste. Elle a fondé, dit-il, la psychologie scientifique, ce qui est même, selon nous, beaucoup trop dire, car cette sorte de psychologie avait été fondée par Locke et les Écossais; l'école française y a peu ajouté. Cette école a défendu l'idée du devoir et l'a fortement séparée de l'intérêt personnel. Elle a défendu la liberté humaine au point de vue philosophique, moral et politique. Tels sont les mérites du spiritualisme contemporain; mais, forte dans la psychologie et dans la morale, cette école a été faible dans la théodicée, dans la métaphysique, dans la philosophie religieuse en général. Elle a été à la fois timide et orgueilleuse, timide en écartant systématiquement tous les problèmes cosmologiques (origine de l'homme, origine des êtres vivans), orgueilleuse en se refusant à l'idée d'une révélation dont elle trouvait cependant la preuve manifeste chez l'homme lui-même, dans ces principes spontanés et universels appelés principes *a priori*, qu'elle accepte comme des faits, mais sans en chercher l'origine.

Du spiritualisme, M. Guizot distingue le rationalisme. Le spiritualisme est timide et silencieux à l'égard du surnaturel; mais il ne le nie pas expressément. Le rationalisme est ouvertement négatif. Ce qui caractérise surtout le rationalisme, selon M. Guizot, c'est de ne voir dans l'esprit humain que la raison, d'exclure le cœur, de mutiler l'homme. Il retranche ainsi de l'homme des faits qui appartiennent à la nature humaine, par exemple le besoin du surnaturel. En outre il aspire à étendre la science au-delà de ses limites légitimes en voulant soumettre à ses prises le monde de l'infini, qui lui échappe nécessairement.

L'une des formes du rationalisme, c'est le positivisme. Pour le positivisme, toute croyance religieuse et toute doctrine spiritualiste sont mises à l'écart comme hypothèses arbitraires et transi-

toires, qui ont pu servir au développement de l'humanité, mais que la raison humaine doit maintenant rejeter, ainsi qu'on repousse du pied l'échelle à l'aide de laquelle on a atteint le sommet. Pour appeler les choses par leur nom, le positivisme n'est autre chose que le matérialisme et l'athéisme, acceptés plus ou moins explicitement. Sur quoi maintenant se fondent les positivistes pour établir que la matière et ses forces sont le seul objet du savoir humain? Sur deux argumens, l'un philosophique, l'autre historique. D'une part, ils soutiennent avec Condillac que toutes nos idées viennent des sens, et par là ils sont logiquement conduits à nier tout ce qui est au-delà; de l'autre, ils invoquent une prétendue loi historique d'après laquelle l'homme passerait de l'état théologique à l'état métaphysique, et de l'état métaphysique à l'état positif. Ces deux argumens succombent, l'un devant la philosophie, qui avec Kant et Leibniz découvre dans l'esprit humain des idées supérieures aux sens, l'autre devant l'histoire, qui nous montre les trois états d'Auguste Comte, non pas successifs, mais contemporains. L'esprit humain subsiste toujours tout entier.

Le panthéisme dépasse le cercle étroit où le positivisme veut enchaîner la raison. Il s'élance jusqu'au principe même des choses, et prétend l'atteindre par une méthode absolue. Son rêve, c'est l'unité universelle. De l'unité de la vérité, il conclut à l'unité de l'être; il confond l'idée et la réalité, la science et l'existence, et abolit tous les êtres en les concentrant dans un seul, lequel n'est plus qu'une notion impersonnelle, un nom stérile qui tombe à son tour dans le néant. La conséquence inévitable du panthéisme, c'est l'idolâtrie humaine, l'anéantissement de toute personnalité, de toute individualité, de toute liberté. Fondé sur une méthode arbitraire, niant résolûment l'expérience, le panthéisme vient échouer devant la conscience et les instincts éternels du cœur humain. Telle est du moins cette espèce de panthéisme, que l'on peut appeler idéaliste, où Dieu se réduit à l'idée de l'être universel, c'est-à-dire à une pure abstraction. Une autre forme plus concrète, plus conséquente et plus simple est le panthéisme matérialiste, en d'autres termes l'athéisme, solution claire et commode en apparence, mais qui, au lieu d'expliquer le problème, le supprime. Le problème, c'est la complexité, la dualité de l'être humain, physique et moral, âme et corps. Le matérialisme lui-même commence par reconnaître cette distinction. Matière et force, dit-il; donc la force est autre chose que la matière; puis il confond ce qu'il a distingué, et croit avoir expliqué le problème en considérant comme inséparables deux éléments distincts. Au fond, le matérialisme, comme le panthéisme, explique tout par une abstraction.

Il reste encore un grand système : c'est le scepticisme, qui s'at-

taque à la puissance même de l'esprit humain et le déclare incapable de connaître le fond des choses, la réalité en soi. Suivant M. Jouffroy, l'homme croit par instinct et doute par raison. On serait tenté de croire que M. Guizot adhère à cette parole, qui semble n'être sous une autre forme que sa propre doctrine; mais il ne consent point à nommer instinct cette intuition de la réalité intérieure et extérieure qui est le fait primitif de la connaissance. Ce fait élémentaire est méconnu par les sceptiques, comme la dualité de l'homme par les matérialistes, comme la personnalité par les panthéistes, comme le cœur et ses instincts spontanés par le rationalisme, comme l'élément surnaturel par le spiritualisme.

Ainsi tous les systèmes de philosophie mutilent la nature humaine, pas un seul ne résout les problèmes posés par le genre humain. Aux obscurités, aux contradictions, aux lacunes des solutions philosophiques, M. Guizot oppose la clarté, la fécondité des solutions chrétiennes. Il n'est pas de ceux qui croient que la religion ne doit satisfaire que le cœur. L'homme demande à la religion autre chose que des jouissances nobles et pures : il lui demande la lumière en même temps que la sympathie. Si elle ne résout pas ces problèmes moraux qui assiégent la pensée de l'homme, elle peut être une poésie; elle n'est pas une religion.

Les solutions chrétiennes des problèmes humains, ce sont les dogmes. M. Guizot ne prétend pas faire un traité de théologie : il n'exposera donc pas tous les dogmes chrétiens. Il reconnaît d'ailleurs qu'une part humaine s'est mêlée à l'élaboration de ceux-ci. Le christianisme a eu ses pharisiens et ses sadducéens. M. Guizot même nous donne à entendre que, si nous n'étions pas dans une période de crise, il pourrait bien, lui aussi, dire ce que dans la théologie chrétienne il ne défend pas, il n'accepte pas; mais il ne convient à aucun chrétien de toucher aux parois extérieures du temple lorsque les fondements mêmes sont ébranlés. Il ne parlera donc que des dogmes essentiels, c'est-à-dire de ceux qui sont communs à tous les chrétiens. Ils sont au nombre de cinq, la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Ce qui caractérise ces dogmes pour M. Guizot, c'est d'être des explications, des solutions. Le dogme de la création explique l'origine du monde et l'origine de l'homme. La providence explique l'instinct et le besoin de la prière, cet instinct si universel de l'humanité. Le péché originel explique le mal. L'incarnation et la rédemption expliquent le mystère de notre destinée. Par ces dogmes, l'homme sait d'où il vient, où il va; il sait ce qui le détourne du chemin du salut et ce qui l'y ramène. Le système est grand, complet, bien lié et puissant. Voyons maintenant s'il est vrai.

La création est démontrée, suivant M. Guizot, par ce fait capital, que le monde n'a pas toujours été tel qu'il est; la vie a commencé sur la surface du globe; les espèces animales ont aussi commencé; l'homme a commencé également. Or, à moins d'admettre que la vie est le résultat des forces de la matière, et que l'homme, comme toute espèce animale, est le produit d'une lente élaboration des siècles et d'une transformation progressive des êtres, on est obligé d'avoir recours à la puissance surnaturelle du créateur; mais d'une part la doctrine de la génération spontanée, de l'autre la doctrine de la transformation des espèces, sont des hypothèses arbitraires, repoussées par la science. Donc la création est nécessaire. Sans vouloir mêler ici prématurément la critique à l'exposition, il est impossible cependant de ne pas être frappé de cette imprudence, au moins apparente, qui fait reposer le dogme fondamental de la religion et l'espoir de l'humanité sur des opinions scientifiques. Les deux questions dont parle M. Guizot sont deux questions à l'étude; ce ne sont pas des questions résolues. Il semble fâcheux qu'une doctrine qui doit résoudre tous les problèmes commence par s'appuyer sur des faits contestés, et qu'après avoir d'abord déclaré que la science est ici absolument impuissante, on fasse maintenant reposer tout l'édifice sur ce qu'il y a de plus controversé dans la science.

La création est donc, selon M. Guizot, démontrée par les faits. Il en est de même de la providence. Ici, le fait, la preuve, c'est la prière. La prière est un fait humain, nécessaire, universel; mais ce fait est inexplicable dans l'hypothèse d'une providence générale ou abstraite qui se serait contentée de donner des lois générales à l'univers. Non, le besoin de la prière nous prouve une providence paternelle, accessible, vivante, intervenant dans la vie de l'homme comme le père dans la famille. Sans doute il y a des lois générales, mais ces lois ne sont elles-mêmes que la volonté toujours agissante du créateur. Les lois de la nature ne s'imposent pas à la volonté humaine : il y a un domaine où l'homme est maître de ses actes. Dans ce domaine, Dieu agit autrement que dans le monde physique; il agit par une action toute morale, tout individuelle : voilà l'idée de la Providence chrétienne. Le comment de cette action reste un mystère; l'action est certaine et répond au besoin de l'âme. Cependant le mal est sur la terre. Comment l'expliquer sans mettre en péril la bonté et la justice de Dieu? Le chrétien résout ce problème par le dogme du péché originel. M. Guizot ne craint pas de donner à ce dogme son vrai caractère. « C'est, dit-il, l'hérédité de la responsabilité humaine. » Sans doute c'est la liberté qui fait la responsabilité; sur ce point, pas de débat; seulement la question est de savoir si la responsabilité est exclusivement personnelle et

limitée à l'auteur du péché lui-même, ou si elle peut être contagieuse et héréditaire. Voici les raisons que donne M. Guizot, après bien d'autres théologiens, en faveur du péché originel. Tous les peuples ont eu l'idée d'un âge d'or, d'un état primitif de parfaite paix et de parfaite innocence : n'est-ce point là le sentiment secret et comme le souvenir de l'état dans lequel ont été créés nos premiers parens? La transmission héréditaire des conséquences du péché est un fait qui s'accomplit tous les jours sous nos yeux. Entre l'innocence première et la première faute, il y a un abîme dont nul ne peut sonder la profondeur. Qui peut dire quelle révolution profonde la première faute a apportée dans le monde? On se plaint du péché originel; mais que l'on pousse donc plus loin l'objection, et que l'on se plaigne du mal en général et de la manière inique dont il est réparti parmi les hommes. Voilà ce qui condamnerait la Providence, si la doctrine du péché originel ne nous autorisait à rejeter la responsabilité de Dieu sur l'homme. Le péché originel n'a rien d'étrange ni d'obscur, car c'est un fait d'expérience que tous les jours le péché se transmet par contagion.

Le christianisme explique le mal. Donne-t-il le remède? Ce remède, c'est Dieu fait homme. Les textes théologiques mis à part, voici les raisons de M. Guizot en faveur de l'incarnation. Toutes les religions ont cru à l'incarnation de Dieu dans l'homme (1) : ce n'est pas que toutes ces incarnations soient vraies; mais elles prouvent la tendance de l'humanité à voir et à sentir Dieu en elle. L'homme lui-même n'est-il pas une incarnation divine? L'incarnation est donc possible. Maintenant elle est vraie, car la révolution opérée par Jésus-Christ n'est comparable à aucune révolution humaine. Il a changé le monde; il a régénéré l'âme humaine. En même temps que l'incarnation témoigne de la puissance divine, la rédemption témoigne de la bonté de Dieu. Le péché exige l'expiation; mais est-il nécessaire que l'expiation soit individuelle? Dans tous les temps, on a cru à la réversibilité du dévoûment, et souvent des victimes innocentes se sont offertes pour sauver les coupables. Ce sentiment mal entendu a entraîné souvent des conséquences odieuses, les sacrifices humains sont une de ces conséquences; pourquoi cependant le sacrifice volontaire de l'innocent pour le coupable n'aurait-il pas une vertu qui nous échappe? La solidarité humaine a ses secrets. C'est sur ce sentiment universel de l'humanité qu'est fondé le grand mystère de la rédemption, Dieu s'étant payé à lui-même par un sacrifice volontaire la rançon du péché des hommes.

Ainsi l'apparition subite de la vie, des espèces animales, de

(1) Il faut en excepter le judaïsme, si je ne me trompe.

l'homme sur la terre, prouve la création. L'universalité de la prière prouve la Providence. L'existence du mal, dont Dieu ne peut pas être responsable, prouve le premier péché. La croyance universelle des religions prouve ou du moins confirme le dogme de l'incarnation, suffisamment établi d'ailleurs par le texte sacré. Enfin la croyance aux vertus du dévoûment volontaire prouve et justifie la rédemption.

Tous ces dogmes ont un caractère commun; ce sont des vérités surnaturelles, qui sont fondées sur des faits d'un caractère spécial, des faits surnaturels. Le surnaturel est l'intervention immédiate et personnelle de Dieu dans la nature : c'est ce qui excède les forces naturelles. La croyance au surnaturel est universelle : quand on la croit éteinte dans l'esprit des hommes, elle reparaît sous une autre forme. Le surnaturel est l'essence même des religions; toutes l'invoquent. On objecte les lois de la nature, qui seraient immuables; mais c'est ce qui est en question : elles sont permanentes, non nécessaires. Dieu, qui les a faites, peut les suspendre. Quiconque admet la liberté humaine peut et doit admettre au moins la liberté divine. L'athéisme seul et le panthéisme sont conséquens en niant les miracles. Le spiritualisme, admettant la personnalité divine, n'a pas le même droit. S'il admet en outre, comme il le fait en général, la création immédiate de l'homme et des autres êtres vivans, il accepte par là même implicitement le surnaturel. Quant à cette manière de nier les miracles qui consiste à en contester l'authenticité historique, ce n'est qu'une attaque indirecte et détournée qui implique l'autre. En apparence, c'est la preuve testimoniale que l'on demande; en réalité, c'est la possibilité même du surnaturel que l'on nie. Ainsi, selon M. Guizot, nier les miracles historiquement, c'est les nier métaphysiquement. Les nier métaphysiquement, c'est nier la liberté divine et entrer à pleines voiles dans le panthéisme et le fatalisme. On voit à quel dilemme M. Guizot réduit ceux d'entre ses adversaires qui veulent être conséquens. Il n'y a pas de milieu pour lui entre le christianisme et l'athéisme.

Tel est, en faisant abstraction de beaucoup de développemens et, par exemple, du bel épisode qui ouvre le second volume sur le réveil chrétien au XIXe siècle, l'ensemble des idées spéculatives qui composent ce que j'appelle la philosophie chrétienne de M. Guizot. C'est l'objet des deux premiers volumes. Le troisième, dont nous ne dirons que deux mots parce qu'il a été tout récemment l'objet d'une étude dans la *Revue* (1), comprend surtout les questions pra-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1869, *le Christianisme et la Société française*, par M. Albert de Broglie.

tiques, le christianisme et la liberté, le christianisme et la morale, le christianisme et la science, la vie chrétienne. Dans ce dernier volume, M. Guizot revient à son point de départ : le christianisme a besoin de la liberté; la liberté a besoin du christianisme. M. Guizot, qui n'a pas craint de défendre en beaucoup de circonstances la cause de l'église catholique, se croit aussi le droit de signaler dans la conduite de cette église ce qu'il appelle « un certain manque de clairvoyance religieuse autant que de prudence politique, » et il reconnaît que, « tant que le gouvernement de l'église n'aura pas accepté et accompli cette œuvre de conciliation, les amis de la liberté auront sujet et raison de se tenir envers ce gouvernement dans une réserve vigilante, au nom des principes moraux et libéraux qu'il désavoue. » Cette défiance toutefois n'est autorisée qu'envers une seule église. Depuis longtemps, le protestantisme s'est mis d'accord avec les principes de la société moderne, et d'ailleurs l'église catholique elle-même, si elle est bien inspirée et si elle suit les conseils de ses vrais amis, de ses plus généreux adhérens, se hâtera de faire disparaître les causes de cette fâcheuse défiance en s'alliant hardiment et librement avec l'esprit nouveau.

II.

Pour suivre l'ordre même des idées de M. Guizot, et pour commencer par la pensée qui est la première et la dernière de son livre, disons quelques mots de cette réconciliation espérée et désirée par l'auteur entre l'église et la liberté. On ne peut qu'approuver ce noble désir, et nous ne sommes pas de ceux qui, par haine du christianisme, espèrent et souhaitent qu'il reste en hostilité déclarée avec les principes de la société moderne dans la pensée qu'on en aura plus aisément raison. Notre société est assez large pour tout contenir, et le catholicisme lui-même y pourrait vivre à l'aise, s'il le voulait. Le voudra-t-il? Voilà la question.

Sans doute nous savons que quelques-uns des esprits les plus éclairés de notre temps font tous leurs efforts pour engager l'église dans cette voie de liberté et de progrès, dans cette voie de réconciliation avec les principes fondamentaux de l'esprit moderne. Nous croyons que des cœurs chauds et purs (car pour nous tous les catholiques ne sont pas des hypocrites ou des inquisiteurs) se consacrent à cette œuvre de salut; mais qu'importe, et quelle valeur peuvent avoir ces efforts purement individuels? Ces hommes, si éminens qu'ils soient par l'esprit et le caractère, que sont-ils dans l'église? Ils ne sont rien, absolument rien. Ils ne sont pas même ce que sont nos électeurs sous notre régime réglementé de suffrage universel.

L'église catholique n'est point une république où l'on recueille les avis des citoyens, et où l'opinion générale se forme par le débat contradictoire des opinions particulières, où l'on peut arriver à persuader le corps tout entier en persuadant successivement chacun de ses membres. Non, les membres de l'église ne sont pas des citoyens : ce sont des sujets. On ne leur demande pas leur avis. Ils n'ont qu'une chose à faire, croire et obéir. L'église catholique est une monarchie, et elle tend de plus en plus à la monarchie absolue. La vérité y vient d'en haut et non d'en bas. Le catholicisme n'est pas à Paris; il est à Rome. C'est Rome qu'il faut convertir. Or, sur ce terrain, la réconciliation désirée par M. Guizot et par les catholiques les plus clairvoyans, cette réconciliation a-t-elle fait un pas depuis le jour où l'abbé de Lamennais eut cette grande pensée qui pouvait sauver l'église, et où il fut frappé d'une si rude déception? Rome a-t-elle fait un pas, je ne dis pas vers la tolérance, mais vers l'intelligence des conditions sur lesquelles repose la société européenne? L'église catholique tolère cette société quand elle y est forcée; mais elle la tolère, selon l'expression de M. Guizot, comme Moïse tolérait le divorce chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur. Or la société moderne prétend ne pas être tolérée ainsi. Elle se croit une société juste et vraie, plus juste et plus vraie que la société artificielle du moyen âge. Elle veut non être subie comme un mal, mais acceptée comme la meilleure et la plus raisonnable que les hommes aient encore connue. Qu'elle ait tort ou raison en cela, peu importe; seulement, comme on ne risque pas beaucoup de se tromper en prophétisant que cette société ne sera pas vaincue, il semble bien que le plus sage serait d'en accepter de bon cœur les conditions nouvelles, au lieu de l'anathématiser et de ne s'y soumettre que comme à une nécessité douloureuse, quand il est tout à fait impossible de faire autrement. Or Rome n'est point jusqu'ici entrée dans cette voie d'accommodement raisonnable, et tant qu'elle n'a point parlé, ou plutôt tant qu'elle parle dans le sens contraire, les plus nobles paroles des plus nobles esprits sont absolument non avenues : aucun d'eux n'a mission pour traiter au nom de l'église (1).

Laissons au reste ces questions, qui sont d'intérêt contemporain, pour aller, avec M. Guizot, au fond des choses. Au-dessus des questions de conduite, de sagesse, je dirai même de politique, il y a quelque chose de plus grave et de plus imposant : c'est la vérité elle-même. Tout le livre de M. Guizot, avons-nous dit, peut se ramener à trois propositions. Il y a des problèmes naturels, indes-

(1) Les évêques seuls auraient ce droit dans une certaine mesure; mais l'on sait comment ils sont traités par Rome lorsqu'ils se permettent d'être un peu trop accommodans envers les principes de la révolution.

tructibles dans toute âme humaine. La philosophie ne résout pas ces problèmes; la religion les résout. L'apologie chrétienne de M. Guizot a donc pour fondement la négation de la philosophie.

Il y a eu en effet dans tous les temps deux manières d'entendre les rapports de la philosophie et de la religion : ou bien nier la philosophie, la déclarer radicalement impuissante, c'est ce que font Tertullien, Luther, Pascal, Lamennais et en général les croyans absolus et extrêmes, ou bien la considérer comme une préparation à la religion, un premier étage sur lequel s'édifiera plus tard le dogme chrétien : telle est la pensée de saint Clément d'Alexandrie, de saint Augustin, de saint Anselme, de Fénelon, et, dans l'église protestante, de Mélanchthon et des esprits tempérés. De ces deux manières d'entendre la philosophie, M. Guizot, nous l'avons vu, préfère la première. Il nie expressément la philosophie, ou du moins la métaphysique, la philosophie première, et par là même la théologie naturelle. Il lui refuse le titre de science, c'est-à-dire toute valeur démonstrative. Il lui oppose ses systèmes éternellement les mêmes, ses dissentimens, ses contradictions; à ses obscurités et à ses doutes, il oppose avec sécurité les certitudes et les lumières du dogme chrétien. Lorsque parut le premier volume des *Méditations* de M. Guizot, je pris la liberté d'adresser à l'illustre écrivain quelques objections : ces objections me procurèrent la bonne fortune d'une réponse des plus intéressantes que je suis autorisé à publier, et qui peut servir de commentaire à la pensée de l'auteur sur le rôle et la valeur de la science philosophique.

« Je prendrais un grand plaisir, monsieur et cher confrère, à causer un peu à fond avec vous des questions qui, malgré la diversité de nos occupations habituelles, nous préoccupent également l'un et l'autre. Je suis entré dans la vie de la pensée par l'histoire et la philosophie de l'histoire. J'ai donné mes plus fortes années aux affaires publiques. Ce qui m'est resté appartient aux questions religieuses. Je ne songe plus qu'à recueillir les souvenirs de ma vie politique et les raisons de ma foi. Dans le volume que je vous ai envoyé, il n'y a que des titres de chapitres; à chacune des quelques idées qu'il contient manque le développement, c'est-à-dire la lumière qui justifie une idée en l'éclairant dans tout son cours, depuis son principe jusqu'à ses dernières conséquences. Je n'ai garde de prétendre y suppléer aujourd'hui et dans une lettre; mais je tiens à vous dire tout de suite quelques mots sur les deux points auxquels vous avez touché en m'écrivant.

« Je ne veux et ne crois rien accorder à l'école positiviste quand je dis que ce qui dépasse le monde fini dépasse le domaine de la science humaine. Au-delà du monde fini, l'école positiviste nie qu'il y ait quelque

chose. Ce n'est pas seulement la science, c'est la réalité au-delà du monde fini qu'elle conteste; selon elle, ce n'est pas l'inconnu qui est au-delà de cette limite, c'est le néant. Quand elle fait à ce néant l'honneur de l'appeler l'inconnu, c'est par complaisance et respect humain. Le matérialisme est le fond des idées de cette école, et quand elle ne se dit pas matérialiste, c'est qu'elle est inconséquente ou pusillanime.

« J'affirme au contraire : 1° que, si les limites du monde fini sont celles de la science humaine, elles ne sont pas celles de la réalité; 2° que l'homme porte en lui-même non-seulement des désirs et des ambitions, mais des instincts et des notions qui lui révèlent des réalités au-delà du monde fini, et que, si l'homme ne peut pas avoir la science de ces réalités, il en a la perspective; 3° que, sous l'impulsion et le légitime empire de cette perspective, l'homme poursuit dans sa vie intellectuelle la connaissance de ces réalités, qu'il ne peut que reconnaître, comme il poursuit dans sa vie pratique la perfection morale, qu'il ne peut atteindre.

« Je ne désarme donc point l'école spiritualiste dans ses efforts pour prouver, comme vous le dites, l'existence d'un ordre invisible. Cette noble école poursuit et saisit l'existence du monde invisible; ce qu'elle ne peut atteindre, bien que ce soit son honneur de le poursuivre, c'est la science de l'ordre invisible.

« N'est-ce pas ce que vous dites vous-même quand vous dites : « Je ne crois pas ma pensée adéquate à l'essence des choses? » Il n'y a de science que là où la pensée est adéquate à l'objet qu'elle étudie, quand il y a connaissance effectivement et possiblement complète et claire des faits et de leurs lois, de l'enchaînement des causes et des effets; à ces conditions seulement, la science existe, et l'esprit scientifique est satisfait. Permettez-moi de vous renvoyer à la quatrième méditation (*les Limites de la science,* p. 130-140). La notion de science n'y est pas étudiée et définie; mais le sens que j'y attache est celui que je viens d'indiquer, et qui est, je crois, pour les philosophes comme pour le public, son vrai sens.

« J'ai reproché aux systèmes philosophiques non leur éternelle opposition, mais leur éternelle similitude. Les quatre grands systèmes dans lesquels se résument tous les autres se rencontrent aux débuts de la philosophie, et se reproduisent dans tout le cours de son histoire, toujours les mêmes au fond, quelle que soit la variété des développemens et le plus ou moins de perfection de la forme. Cette immobilité prouve à la fois les lumières primitives que l'esprit humain a reçues et les limites de son travail scientifique.

« Je ne saurais admettre la parité que vous établissez entre l'opposition des systèmes philosophiques et celle des religions. Les systèmes philosophiques sont essentiellement divers et opposés. Toutes les religions ont un fond commun, la croyance au surnaturel, quelque divin et ab-

surde qu'il soit; mais elles n'ont pas toutes également tourné autour de ce fond commun. La plupart, en se mêlant soit aux rêveries et aux passions humaines, soit aux systèmes philosophiques, l'ont prodigieusement altéré et corrompu; deux seulement, la juive et la chrétienne, sont restées fidèles au fond commun religieux primitif en le développant progressivement selon le plan et l'action de Dieu sur le genre humain. C'est par là que ces deux religions diffèrent essentiellement des autres, et révèlent une origine divine. »

Cette lettre remarquable, d'une si belle clarté et d'un si ferme esprit, commente et développe heureusement quelques-uns des points de la doctrine philosophique de M. Guizot. Elle ne détruit pas, à notre avis du moins, la difficulté que nous avions eu l'honneur de lui proposer. Cette difficulté portait sur le singulier accord que nous avions cru remarquer entre la pensée de M. Guizot et celle de l'école positiviste à propos de la nature et des limites de la philosophie. M. Guizot repousse cette assimilation en affirmant que le positivisme nie non-seulement la science, mais la réalité même de tout ce qui est au-delà du fini. Les positivistes sont, nous dit-il, des matérialistes inconséquens. Nous ne pouvons consentir à accepter cette explication. Sans doute il arrive dans la pratique que les positivistes s'expriment souvent comme les matérialistes eux-mêmes, souvent aussi ils sont purement et simplement des matérialistes; mais c'est qu'alors ils sont, selon nous, des positivistes inconséquens. Le positivisme, dans son esprit, dans son idée vraie, dans la pensée d'Auguste Comte, son fondateur, se distingue essentiellement du matérialisme. L'idée-mère du positivisme, c'est que la science doit s'abstenir de toutes recherches sur les causes premières et sur l'essence des choses; elle ne connaît que des enchaînemens de phénomènes; tout ce qui est au-delà n'est que conception subjective de l'esprit, objet de sentiment, de foi personnelle, non de science. Or une telle théorie exclut aussi bien le matérialisme que le spiritualisme. Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que l'essence de l'esprit, pas plus l'essence de l'esprit que l'essence de la matière. Les origines et les causes nous sont inaccessibles. En dehors de la chaîne et de la série des phénomènes, il n'y a qu'un vaste inconnu que l'on peut appeler comme on veut, selon les tendances de son âme, mais qui est absolument indéterminable par aucun procédé scientifique.

Telle est la véritable idée du positivisme, comme il serait facile de le prouver par un grand nombre de passages empruntés aux maîtres de l'école. Je n'en citerai qu'un, qui est explicite et décisif. « Ceux qui croiraient que la philosophie positive nie ou affirme

quoi que ce soit là-dessus se tromperaient : elle ne nie rien, elle n'affirme rien, car nier ou affirmer, ce serait déclarer que l'on a une connaissance quelconque de l'origine des êtres et de leur fin. Ce qu'il y a d'établi présentement, c'est que les deux bouts des choses nous sont inaccessibles, et que le milieu seul, ce que l'on appelle en style d'école le *relatif*, nous appartient (1). » Devant une déclaration aussi expresse, il est impossible d'imputer au positivisme une autre doctrine que celle que nous venons d'exposer; mais alors je cherche vainement en quoi cette manière d'entendre la philosophie diffère de la pensée de M. Guizot. Que dit-il en effet? Voici ses propres paroles : « Le docteur Chalmers dit vrai; les limites du monde fini sont celles de la science humaine; jusqu'où elle peut s'étendre dans ces vastes limites, nul ne saurait le dire. Le monde fini seul est à sa portée, et c'est le seul qu'elle puisse sonder... L'homme porte en lui-même des notions et des ambitions qui s'étendent au-delà;... mais de cet ordre supérieur il n'a que l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science... L'esprit sait qu'il y a des espaces au-delà de celui que les yeux parcourent; mais les yeux n'y pénètrent pas. »

Plus je médite ces belles paroles, moins je vois la différence qui les sépare de la pensée de M. Littré. « Ce qui est au-delà, dit M. Littré dans un langage qui rappelle même pour la forme la page que nous venons de citer, est absolument inaccessible à l'esprit humain; mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité, tant matérielle qu'intellectuelle, tient par un lien étroit à nos connaissances, et devient par cette alliance une idée positive du même ordre; je veux dire que, en les touchant et en les bordant, cette immensité apparaît sous son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. C'est un océan qui vient battre notre rive, et pour lequel nous n'avons ni barque ni voiles, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. »

Je l'avoue, je m'étonne que M. Guizot, citant cette belle page, d'un accent presque religieux, saisisse précisément cette occasion de refouler le positivisme dans le matérialisme et dans l'athéisme. J'ai de la peine à me faire à cette méthode qui consiste à toujours précipiter les gens dans l'erreur, et à les y plonger de plus en plus, même quand ils essaient d'y échapper. Est-il donc si avantageux d'exagérer l'erreur, d'élargir l'abîme qui sépare les hommes? Au lieu de chercher par où les autres pensent comme nous, ce qui est une garantie pour notre raison, devons-nous toujours chercher par où ils ne pensent pas comme nous, ce qui est une arme pour le

(1) Littré, *Paroles de philosophie positive*, p. 52.

scepticisme, et cela sous prétexte de logique, comme si nous étions toujours sûrs d'être nous-mêmes d'infaillibles logiciens?

Or, quelque effort que je fasse, il m'est impossible ici de ne pas voir une seule et même pensée chez M. Guizot et chez M. Littré. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a de science que du monde fini. Pour l'un comme pour l'autre, il y a quelque chose au-delà du fini : c'est l'infini selon M. Guizot, c'est l'immensité selon M. Littré. Selon M. Guizot, nous en avons la perspective; selon M. Littré, nous en avons la vision. « C'est un océan où nous n'avons ni barque ni voiles, » dit l'un. « C'est un espace où nos yeux ne pénètrent pas, » dit l'autre. « Nous y croyons, dit encore M. Guizot ; mais il ne nous est pas donné de le saisir et de le contrôler. » « Elle nous apparaît, dit M. Littré, avec son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. »

Mais, dira-t-on, l'école positiviste rejette Dieu et l'âme comme des hypothèses arbitraires et provisoires. Oui, sans doute, mais en tant que ces hypothèses se présentent comme scientifiques, et à ce point de vue vous les rejetez vous-même, puisqu'il n'y a de science que du monde fini. L'école positiviste ne rejette pas ou ne peut pas rejeter la *foi* à ces vérités, car la foi est un état subjectif de l'âme, que l'on éprouve ou que l'on n'éprouve pas, mais qui ne peut être l'objet ni d'une démonstration ni d'une réfutation. L'infini n'étant pas objet de science selon M. Guizot, on ne peut le démontrer; on ne peut donc réfuter ceux qui le nient. D'ailleurs, nous venons de le voir, l'école positive ne nie pas l'infini. M. Littré l'affirme au contraire dans des termes presque magnifiques; il ne nie ou plutôt il n'écarte que tel ou tel attribut de l'infini. Or c'est ce que fait également M. Guizot, lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de science de l'infini. Si en effet nous pouvons dire, par exemple, avec certitude, que Dieu est intelligent, qu'il est libre, comment soutiendrait-on que cet objet échappe absolument aux prises de la science humaine?

Si donc, dans le livre de M. Guizot, nous mettons le christianisme à part, il nous est impossible de voir dans sa philosophie autre chose que le positivisme. En d'autres termes, s'il n'était pas chrétien, il serait, il devrait être positiviste : d'où l'on peut conclure encore que quiconque n'est pas chrétien doit être positiviste. Ce n'était donc pas sans raison que nous avions pris la liberté d'objecter à M. Guizot qu'il désarme la philosophie spiritualiste devant ses adversaires, car l'objection d'impuissance dirigée contre la philosophie porte contre le spiritualisme aussi bien que contre les autres doctrines. S'il n'y a pas de science de l'infini, toute doctrine est impuissante, y compris la nôtre. Qu'avons-nous donc de mieux à

faire qu'à laisser là cette science inutile, et à nous rejeter soit dans le positivisme, soit dans la foi?

M. Guizot affectionne un procédé de discussion qui consiste à pousser son adversaire à l'extrême, en lui reprochant d'être trop timide et de ne pas accepter hardiment toutes les conséquences de sa pensée. J'oserais presque lui faire le même reproche, quoique l'on sache que ce ferme esprit ne pèche point par timidité. Ici, il n'a pas osé dire toute sa pensée : c'est que la philosophie spiritualiste est aussi impuissante que les autres. J'aurais voulu, je l'avoue, le voir aller jusque-là; j'aurais voulu le voir réfuter les preuves de l'existence de Dieu données dans les écoles spiritualistes, les preuves de la providence données par Socrate et Platon, la justification de la providence dans Leibniz et dans Malebranche, les raisons en faveur de la vie future développées dans le *Phédon*. Il eût été étrange de voir M. Guizot engager une telle polémique, et jouer, ne fût-ce qu'un moment, le jeu des athées. Cependant non-seulement cela eût été conséquent, mais c'était même nécessaire pour justifier la thèse générale de l'impuissance scientifique et démonstrative de la philosophie; s'il y a en effet quelque part de bonnes preuves de Dieu, de la providence et de la vie future, pourquoi dire qu'il n'y a pas de science de l'infini?

Peut-être en disant que la philosopbie n'est pas une science, qu'elle n'est pas adéquate à son objet, M. Guizot n'a-t-il voulu dire que ce que nous avouons nous-mêmes les premiers, à savoir que la métaphysique n'a pas la rigueur démonstrative des mathématiques ou de la physique; ce qui n'empêcherait pas qu'elle ne pût faire valoir en faveur de telle doctrine des raisons solides et considérables, propres à entraîner la conviction. Quelle est donc alors la différence de la philosophie et de la religion? A quel titre conclure de l'impuissance de la première à la nécessité de la seconde? Est-ce que l'apologie chrétienne de M. Guizot, si forte qu'elle soit, peut avoir la prétention d'une démonstration scientifique? est-ce qu'elle est fondée sur autre chose que des raisons, des considérations plus ou moins fortes, plus ou moins plausibles, plus ou moins décisives? Et s'il se décide en faveur de ces raisons parce qu'elles lui paraissent bonnes, pourquoi ne pourrions-nous pas, avec un droit équivalent, nous décider pour nos propres raisons parce qu'elles nous paraissent également telles? Que la philosophie soit ou ne soit pas une science, cela ne fait rien à la question, puisque la religion n'en est pas une non plus. Cette objection est bonne pour les positivistes; elle ne l'est pas pour les chrétiens. La philosophie ne résout pas les problèmes, dites-vous; mais par la même raison je dirai que la religion ne les résout pas davantage, car

c'est le même esprit humain, usant de part et d'autre des mêmes procédés, qui se résout à lui-même ces problèmes, soit par la religion, soit par la philosophie. Par exemple, les philosophes spiritualistes admettent certains principes nécessaires ou vérités premières, et sur ces principes ils fondent la démonstration de l'existence de Dieu. M. Guizot admet les mêmes principes, les mêmes vérités, et il s'en sert pour prouver la révélation. Or, si la preuve de l'existence de Dieu par ces principes n'a nulle valeur démonstrative, comment se pourrait-il que la preuve de la révélation par les mêmes principes en eût une? Réciproquement, si l'on est autorisé à se servir de ces principes pour prouver la révélation, comment ne serait-on pas autorisé à s'en servir pour prouver Dieu? En deux mots, comment pourrait-on nous obliger à accepter le plus, c'est-à-dire la révélation, sous prétexte que nous serions impuissans à démontrer le moins, c'est-à-dire l'existence de Dieu?

Ce qui donne à supposer que la foi résout des questions que la philosophie ne résout pas, c'est que la foi, quand elle est acceptée, a un caractère de confiance absolue qu'une opinion philosophique, quelle qu'elle soit, ne comporte pas. D'un côté c'est Dieu qui parle, et de l'autre c'est l'homme; mais on ne voit pas que la question est précisément de savoir si c'est Dieu qui parle, et, toute grâce surnaturelle mise à part, la croyance que c'est Dieu qui parle est fondée sur des raisons, c'est-à-dire sur des opinions, qui ont exactement le même caractère de certitude relative que les opinions philosophiques. Ces raisons après tout ne sont que des raisons humaines, tirées de la nature de notre intelligence et fondées sur des raisonnemens tout humains. Les miracles, dira-t-on, sont divins: soit; mais les raisons de croire aux miracles sont des raisons humaines, du même ordre que celles que l'on donne pour n'y pas croire. Celui qui croit aux miracles, aux prophéties, à l'authenticité des Écritures, ne croit donc en définitive qu'à sa propre raison, et cette raison, en tant qu'elle se prononce pour, n'a pas plus d'autorité qu'en tant qu'elle se prononce contre. Vous n'avez donc pas le droit d'invoquer contre la philosophie sa prétendue impuissance; l'apologétique chrétienne n'a sous ce rapport aucune prérogative, aucun avantage sur la philosophie, et n'est elle-même qu'une certaine sorte de philosophie.

Enfin n'oublions pas que cette confiance absolue que donne la foi, elle la donne dans toutes les religions du monde : on sait bien que le mahométan, le brahmaniste, le bouddhiste, l'israélite, sont aussi tranquilles dans leur foi, aussi assurés qu'elle résout tous les problèmes que le peut être le chrétien. Cette confiance absolue peut donc se rencontrer avec l'erreur, et n'est point par consé-

quent un signe de vérité. Si maintenant vous affirmez l'incontestable supériorité du christianisme sur toutes les autres religions, vous n'aurez d'abord rien prouvé; supériorité ne signifie pas vérité absolue. La religion des Turcs est supérieure à celle des nègres; ce n'est pas cependant la vraie religion. En outre cette supériorité ne peut être prouvée que par des argumens historiques et philosophiques du même ordre que ceux que l'on a déclarés impuissans quand ils sont employés par les philosophes. Enfin, il est vrai, la religion est surnaturelle; mais les preuves de la religion ou, si vous voulez, les preuves de ces preuves n'ont aucun caractère surnaturel, et sont de même ordre que les preuves philosophiques en général.

En un mot, il n'y a que deux états d'esprit qui donnent la certitude absolue : la foi et la science. D'une part, la certitude de la foi n'est pas incompatible avec l'erreur, comme le prouve l'exemple des fausses religions; d'autre part, la science n'est pas plus le caractère de la religion que de la philosophie (1). Or entre la science (au sens strict) et la foi il n'y a que l'opinion. L'apologétique chrétienne ne se fonde donc que sur l'opinion tout aussi bien que l'apologétique philosophique. Entre M. Guizot et les philosophes, il n'y a qu'une question d'opinion. Il a ses opinions comme les philosophes ont les leurs. Les doctrines philosophiques ne le satisfont pas; mais les philosophes ne sont pas satisfaits davantage par ses propres doctrines. Il n'y a donc pas lieu d'argumenter d'une prétendue impuissance de la philosophie, comme si l'on avait un *criterium* qui nous manque; il n'y a pas lieu d'établir entre le philosophe et le croyant une inégalité qui ne se fonde sur aucun titre. L'un et l'autre cherchent, l'un et l'autre se persuadent par des raisons toutes personnelles, l'un et l'autre essaient d'entraîner les hommes en présentant ces raisons sous le meilleur jour possible. Lorsque M. Guizot nous dit : — La philosophie ne résout pas les problèmes, la religion les résout, — nous pourrions tout aussi bien renverser les termes, car la religion résout les problèmes pour les croyans, et la philosophie les résout pour les philosophes. Si l'on demande quelle philosophie? je puis demander aussi quelle religion? Et l'on verra que tout revient à cette proposition : chaque opinion résout les problèmes pour celui qui l'adopte; en d'autres termes, l'on est toujours de sa propre opinion, car, si on ne pensait pas que cette opinion résout les problèmes, on ne l'aurait pas adoptée. Laissons donc de côté cette accusation générale d'impuissance dirigée

(1) La religion, une fois acceptée pour vraie, peut prendre la forme scientifique; mais il en est de même de toute philosophie.

contre la philosophie, et voyons maintenant si la théologie chrétienne, plus heureuse que la philosophie, résout les problèmes que celle-ci ne résoudrait pas.

III.

Je me représente, je l'avoue, un mode d'apologétique chrétienne différent de celui qu'a choisi M. Guizot. Au lieu d'insister sur l'impuissance scientifique de la philosophie et sur la supériorité des explications chrétiennes, je comprendrais que l'on fît valoir surtout l'efficacité pratique du christianisme. C'est par là que le christianisme peut trouver encore un large et sûr accès dans beaucoup d'âmes. En montrant et surtout en faisant sentir vivement la consolation que la religion apporte à l'âme dans les chagrins, la force qu'elle lui prête dans le combat des passions, on se placerait, je crois, sur un terrain inexpugnable, sur le terrain de l'expérience intérieure, où chacun est seul juge de ce qu'il éprouve. Comment contester ses consolations à qui se sent consolé, le sentiment de sa force à celui qui l'a éprouvée? Contre cette expérience, quelle objection peut prévaloir? Le meilleur médecin est celui qui guérit. Ce n'est pas pour des raisons spéculatives et en croyant à la médecine comme science que les hommes s'adressent à elle; c'est par un instinct irrésistible qui, dans les maux de ceux qui nous sont chers et dans les nôtres, nous pousse à chercher des secours. Pourquoi dans les maux de l'âme, dans la douleur, dans la passion, n'aurions-nous pas recours au médecin? La preuve spéculative ne peut pas être donnée, il est vrai; mais elle est inutile. S'il est permis de comparer le sacré au profane, et les mystiques l'ont fait souvent, celui qui croit à la fidélité de la femme aimée n'y croit pas sur un fondement scientifique; non, sans doute : il croit, et tout est dit. Le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas. Que faut-il donc pour prouver le christianisme de cette manière? Il faut une âme chrétienne parlant à des âmes chrétiennes. Tant qu'il y aura des âmes chrétiennes, il y aura un christianisme, et les preuves, si faibles qu'elles puissent être, seront toujours assez fortes. Quand il n'y aura plus d'âmes chrétiennes, il n'y aura plus de christianisme, et les preuves, si fortes qu'elles soient, seront toujours trop faibles. Enfin le christianisme ainsi compris inspirera le respect à tous ses adversaires. Qui donc en effet aurait le courage, au nom d'un intérêt abstrait de la raison, d'arracher sciemment à l'un de ses semblables sa consolation dans ses misères, son arme dans la bataille de la vie?

Ce n'est point par ce côté que M. Guizot a cru devoir défendre

le christianisme. Il ne veut pas seulement que la religion soit une source d'émotions pour l'âme; il veut aussi qu'elle soit une source de lumière pour la raison. Il veut confondre la philosophie et l'humilier devant la religion. A la pauvreté et à l'obscurité de nos systèmes, il oppose la plénitude, la richesse et la clarté des dogmes chrétiens. Il dit aux philosophes : Vous êtes les ténèbres, et voici la lumière. Cette manière hardie de poser le problème est bien celle qu'on devait attendre du mâle esprit de M. Guizot : il ne se contente pas aisément des situations vagues et banales. Toutefois, précisément parce que cet esprit aime les situations tranchées, il comprendra que les philosophes n'acceptent pas aussi volontiers pour la philosophie l'humiliation qu'il lui impose, et qu'eux-mêmes à leur tour, avec respect, mais avec fermeté, lui demandent librement : Quelle lumière nous proposez-vous?

C'est ici le lieu d'expliquer par quelles raisons nous prenons la liberté de nous avancer ici sur un terrain sacré, au bord duquel la philosophie spiritualiste s'est généralement arrêtée. Nous ne sommes animés d'aucune mauvaise intention contre les croyances d'un si grand nombre de nos semblables; si elles sont la vérité, nous sommes les premiers à désirer qu'elles reconquièrent le domaine des âmes, comme on prétend qu'elles le font en effet. Nous ne demandons pas mieux, et nous sommes tout prêts à dire au Seigneur du fond du cœur : *Adveniat regnum tuum;* mais chacun a ses croyances, et nous demandons que toutes les croyances aient le même droit de s'exprimer hautement et librement. Il importe au succès même de la vérité que chacun dise ce qu'il pense, tout ce qu'il pense. Le mariage équivoque de la philosophie et de la théologie, qui a été recommandé pendant longtemps, n'a servi en rien à la cause de la religion, et il a gravement compromis la cause de la philosophie, surtout de la philosophie spiritualiste. Dès qu'on a été persuadé de l'existence d'un traité secret entre le spiritualisme et l'église, toutes les objections et toutes les préventions dirigées contre l'une ont en même temps porté sur l'autre. Le spiritualisme est devenu, aux yeux de la plupart de ses adversaires, une opinion théologique, et c'est ainsi que l'athéisme a réussi à faire de sa cause la cause de la libre pensée. Nous croyons que, dans l'état actuel des opinions, le spiritualisme doit à la vérité et se doit à lui-même de se séparer de la théologie aussi nettement que de l'athéisme.

Les lecteurs des *Méditations chrétiennes*, à quelque doctrine qu'ils appartiennent, ont été généralement frappés d'une lacune étrange. L'auteur parle énergiquement et éloquemment en faveur du christianisme; mais de quel christianisme s'agit-il? Ne sait-on pas qu'il y

en a deux essentiellement distincts, et, jusqu'à nos jours du moins, profondément hostiles : l'un qui admet entre Dieu et l'homme des intermédiaires sacrés, représentans immédiats de la Divinité, et qui soumet le sens propre et la conscience religieuse de chacun à une autorité infaillible; l'autre qui supprime de tels intermédiaires, ne reconnaît d'autre autorité que l'Écriture, et donne à chaque individu le droit absolu de décider en matière de foi? On sait de plus qu'indépendamment de cette différence fondamentale il y a des différences de dogme ou de pratique importantes entre les deux églises. Pour n'en citer qu'une seule, ce n'est pas une petite différence que celle qui consiste à admettre ou à rejeter la présence réelle et la confession.

Lorsque M. Guizot nous parle de la supériorité du christianisme sur la philosophie, nous avons donc le droit de demander : De quel christianisme est-il question? Il montre en effet une telle impartialité entre les deux églises, il emprunte si souvent ses exemples à l'église catholique, on sait en outre qu'il s'intéresse si vivement à la question la plus pressante de l'église catholique au temps où nous sommes, que l'on ne peut pas considérer son livre comme plus protestant que catholique. D'un autre côté, il est clair que ce livre n'a pas un caractère dogmatiquement catholique. Évidemment l'auteur veut nous laisser le choix entre les deux églises, et, pourvu que l'on soit chrétien, peu lui importe comment on l'est. Son christianisme est une moyenne entre les diverses églises chrétiennes; c'est un minimum de christianisme dont il se contente pour échapper au rationalisme.

C'est ici qu'on ne peut s'empêcher d'arrêter l'illustre penseur. Quand il s'agit d'opinions humaines, d'écoles philosophiques, de partis politiques, je comprends très bien que l'on prenne une moyenne entre des doctrines diverses, que l'on puisse s'entendre sur un *minimum* d'opinions dans une profession de foi. Dans le domaine de la vérité relative ou humaine, il y a du plus et du moins, du vrai et du faux, du certain et de l'incertain; il y a à prendre et à laisser. Le domaine de la religion est d'une tout autre nature; c'est la vérité absolue. Il n'y a qu'une vraie religion, il n'y en a pas deux. On ne peut pas être chrétien en général; il faut être ou catholique ou protestant. Si l'une des églises est dans le vrai, l'autre se trompe, et réciproquement. Dira-t-on qu'il faut laisser les querelles dans l'ombre parce que le temps n'est pas opportun? Je le veux bien pour ceux qui ont fait un choix, et qui savent à quoi s'en tenir; mais ceux que l'on veut ramener, car je suppose que l'on n'écrit pas pour les convertis, ceux que l'on appelle de la philosophie au christianisme, ont le droit de dire : A quel

christianisme nous appelez-vous? Rester en suspens entre l'un et l'autre, c'est être sceptique et non chrétien.

Il est difficile d'admettre que M. Guizot, malgré sa sympathie évidente pour l'église romaine, soit le moins du monde disposé à reconnaître la vérité du dogme catholique. Il ne défend le catholicisme qu'au point de vue chrétien. C'est donc, quoiqu'il ne le dise pas expressément, le christianisme réformé qui pour lui est la vérité. Dès lors pourquoi ne pas résoudre les difficultés qui s'élèvent contre la doctrine réformée? Pourquoi ne pas répondre aux objections catholiques? On défend le dogme orthodoxe contre le rationalisme protestant; mais voilà bien longtemps que les catholiques ont signalé cette conséquence extrême du principe de la libre croyance, du libre examen. La philosophie, à laquelle on reproche les incertitudes de la science, peut demander, au nom de Bossuet et de Rome, si l'église de Luther et de Calvin offre plus de sécurité, de fixité, de doctrine. Si nous n'avons pas d'autorité, vous n'en avez pas davantage, et vous tombez dans une contradiction qui au moins nous fait défaut : c'est qu'il y a un livre sacré et divin auquel vous devez vous soumettre, et ce livre, c'est vous qui le jugez. Vous appelez Dieu à votre propre tribunal; vous jugez en dernier ressort de la parole sainte!

On accuse, dans le camp des libres penseurs, M. Guizot d'intolérance dogmatique et d'étroite orthodoxie. On serait plutôt frappé, en lisant son livre, du caractère rationaliste de sa philosophie chrétienne. Il est évident que le protestantisme le plus orthodoxe se dégage de plus en plus des liens dogmatiques. Quelle différence subsiste-t-il aujourd'hui, autre qu'une différence administrative, entre l'église de Luther et celle de Calvin? On sait cependant à quel point ces deux églises ont été ennemies. L'accord où elles sont arrivées, au moins en France, ne peut s'expliquer que par un esprit de transaction dogmatique, qui a été la conquête du bon sens sur la théologie. M. Guizot accepte pour son propre compte la célèbre doctrine des dogmes fondamentaux, si souvent et si justement critiquée par l'église catholique. Qui dira en effet ce que c'est qu'un dogme fondamental? Qui est-ce qui distinguera ce qui est fondamental et ce qui ne l'est pas? Là où toute autorité fait défaut, toute déclaration d'articles de foi est arbitraire. M. Guizot, par exemple, admet cinq dogmes fondamentaux dans le christianisme : la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette table pour voir combien elle est artificielle, arbitraire, insuffisante, à un point de vue rigoureusement chrétien.

On peut être étonné d'abord de voir la providence donnée comme

un dogme chrétien. Tout le monde sait en effet que la croyance à la providence est antérieure au christianisme, et qu'elle se trouve exprimée dans les termes les plus précis chez Socrate et Platon. Socrate disait : « Sachez quelle est la nature et la grandeur de la Divinité, qui peut à la fois tout voir, tout entendre, être présente partout et prendre soin de tout ce qui existe! » Et Platon : « Avoue donc que les dieux connaissent, voient, entendent tout, et que rien de ce qui tombe sous les sens et l'intelligence ne peut leur échapper. » La providence n'est donc pas un dogme exclusivement chrétien, ni même exclusivement religieux; c'est en même temps une doctrine philosophique. On pourrait tout aussi bien compter l'existence de Dieu parmi les dogmes chrétiens.

Si l'on s'étonne de voir au nombre des dogmes chrétiens une doctrine toute philosophique, on s'étonne aussi de certaines omissions singulières dans le *credo* dogmatique présenté par M. Guizot. Comprend-on par exemple que le dogme de la trinité n'y soit pas mentionné? Qu'est-ce que le christianisme sans la trinité? Qui est-ce qui distingue le christianisme du judaïsme ou du mahométisme, si ce n'est précisément la trinité? Sans elle, l'incarnation et la rédemption sont impossibles. Voilà bien, il faut l'avouer, un dogme fondamental. Cependant non-seulement M. Guizot l'omet dans la table des cinq dogmes essentiels, mais je ne crois pas me tromper en disant que dans tout l'ouvrage ce dogme n'est nulle part mentionné. Dira-t-on qu'il est implicitement contenu et affirmé dans le dogme de l'incarnation? Soit pour le Père, qui envoie son Fils, soit encore pour le Fils, qui est envoyé par le Père : voilà bien deux personnes de la sainte trinité; mais où est la troisième? Que devient le Saint-Esprit dans cette théologie? Il n'est pas, que je sache, nommé une seule fois. On peut donc s'en passer sans trop d'inconvéniens. Où est alors l'égalité entre ces deux personnes, dont l'une remplit le livre de son nom et de son esprit, et dont l'autre est complétement absente? Et, si l'égalité des trois personnes divines n'est pas un dogme fondamental, pourquoi l'égalité de deux d'entre elles en serait-elle un?

On est encore étonné de voir M. Guizot passer entièrement sous silence le grand débat qui a mis l'Europe en feu au XVIe siècle, pour lequel, dans les deux églises, tant de grands hommes sont morts martyrs de leur foi, le débat sur la présence de Jésus-Christ dans l'hostie. Eh quoi! au point de vue chrétien, il serait indifférent de croire à la présence corporelle ou à la présence spirituelle de Jésus dans l'eucharistie! Je pourrais être chrétien, non de spéculation, mais de cœur, d'âme et de pratique, et ne pas savoir si, en approchant de la sainte table, c'est Jésus-Christ lui-même, corps et

âme, que je vais m'assimiler, ou si au contraire l'hostie n'est qu'un symbole d'une assimilation toute spirituelle! On n'est pas moins étonné de voir M. Guizot renvoyer aux théologiens le débat de la grâce et du libre arbitre, de la foi et des œuvres. Encore une fois, qu'est-ce que le christianisme, si la doctrine de la grâce, la doctrine de la justification, sont des doctrines lâches et arbitraires dont on prend ce qu'on veut, et que l'on accommode suivant les temps aux exigences profanes du sens commun, abandonnant le dogme lui-même dans sa précision et dans sa rigueur au pédantisme théologique? Qu'est-ce donc qu'une telle foi, sinon une philosophie?

Pour M. Guizot, tout protestant libéral est un rationaliste, tout rationaliste un panthéiste, tout panthéiste un athée. On sait que ce mode de déduction à outrance, que Leibniz appelait l'argument *ad vertiginem* (1), a été inventé par l'abbé de Lamennais dans son *Essai sur l'indifférence;* mais on oublie qu'il le faisait remonter bien plus haut, et qu'il disait du protestantisme lui-même en général ce que M. Guizot dit du protestantisme libéral. Lorsqu'on voit en effet à quel point la théologie de M. Guizot est latitudinaire, avec quelle liberté il fait son choix entre les dogmes, laissant de côté ceux qui peuvent être les plus désagréables à l'imagination de notre siècle (le diable, les peines éternelles, le petit nombre des élus...), pour ne conserver que ce qui lui paraît le strict nécessaire, il est difficile de voir dans cette théologie choisie et triée autre chose qu'un demi-christianisme logiquement entraîné au rationalisme.

Prenons cependant tel qu'on nous le présente ce christianisme rudimentaire, avec ses cinq dogmes fondamentaux : création, providence, péché originel, incarnation et rédemption. De ces cinq dogmes, les deux premiers ne sont pas, à proprement parler, des dogmes chrétiens. Nous n'en voulons d'autre preuve que le témoignage de M. Guizot lui-même, pour qui l'on cesse d'être chrétien en niant la divinité de Jésus-Christ, lors même qu'on continue de croire à la providence et à la création. Restent donc, pour constituer essentiellement le christianisme, trois dogmes fondamentaux : péché originel, incarnation et rédemption. De ces trois dogmes, les deux derniers sont évidemment les conséquences du premier. En effet, sans péché, point de rédempteur, et sans la rédemption point d'incarnation. Ainsi le christianisme tout entier est contenu dans le dogme de la chute originelle.

C'est ici qu'il faut admirer avec quelle facilité les esprits les plus vigoureux et les plus solides arrivent à abonder dans leur propre

(1) Argument qui consiste à vous pousser à un abîme, en vous faisant voir les conséquences extrêmes de vos idées.

sens, lorsqu'une fois ils ont pris un parti, et combien il est aisé en logique, aussi bien qu'en morale, de voir la paille dans l'œil de son voisin sans voir la poutre qui est dans le sien. M. Guizot est on ne peut plus sévère pour la philosophie; il la déclare impuissante, remplie d'hypothèses chimériques, obscures, contradictoires. Il déclare qu'aucun philosophe ne l'a jamais satisfait sur le problème du mal. Ainsi la doctrine de l'épreuve, la doctrine de l'optimisme, les belles et profondes considérations de Platon, de Leibniz et de Malebranche sur la question du mal, tout cela mérite à peine l'honneur d'une discussion. Prenons au contraire la doctrine du péché originel : quelle clarté ! quelle simplicité ! quelle consolation pour le cœur ! quelle délivrance pour l'esprit ! Comme Dieu est déchargé de la responsabilité du mal ! comme sa bonté et sa justice sont mises à l'abri de toute objection ! En vérité, je comprends que l'on s'écrie avec saint Paul : « Le pot n'a pas le droit de dire au potier, pourquoi m'as-tu fait? » Je comprends le silence, l'humiliation de l'esprit et de l'âme devant des problèmes insondables. Je comprends l'impérieux besoin d'espérer et de croire acceptant l'impossible, pour ne pas dire plus; mais nous présenter cet impossible comme la lumière, c'est nous demander plus que ne peut accorder un esprit libre, qui n'a aucun goût malsain pour la révolte, qui ne peut cependant, sans abdiquer, renoncer à tous les droits de la conscience et du bon sens.

On donne le péché originel comme l'explication du mal; mais lui-même est un mal, le plus grand mal, et il reste toujours à expliquer l'explication. On s'appuie, pour autoriser l'hypothèse du péché originel, sur des analogies empruntées à l'ordre physique ou à l'ordre moral. Voyez, dit-on, dans l'ordre physique, le mal naître du mal, la maladie se transmettre de génération en génération. Voyez, dit-on encore, l'opinion humaine faire descendre la responsabilité, soit en bien, soit en mal, du père aux fils, et l'infamie se perpétuer héréditairement (1). De ces deux raisons, la première ressemble fort à ce que nous appelons en logique un cercle vicieux; pour la seconde, c'est purement et simplement un préjugé, et même un préjugé odieux. L'hérédité physique des maladies est certainement un fait; mais ce fait est lui-même une partie du problème qu'il s'agit de résoudre, à savoir le problème du mal. Cette transmission du mal du père aux enfans est précisément un des scandales qui révoltent le plus le cœur humain, l'un de ceux qui suscitent le plus de doutes, et les doutes les plus amers,

(1) M. Guizot, il faut le dire, a renoncé à ce second argument; mais il continue à être donné dans les écoles catholiques, on l'enseigne même aux petits enfans!

les plus douloureux. C'est un de ces faits dont vous nous demandez, dont nous vous demandons l'explication. S'en servir pour rendre plausible et vraisemblable l'hypothèse que vous nous proposez, c'est supposer ce qui est en question. Si je demande comment il se fait qu'un enfant innocent hérite des infirmités d'un père coupable, comment croire que l'on répond à cette question en transportant à l'origine de l'humanité ce fait lui-même qui me remplit de pitié et d'horreur? On aura beau établir que le péché originel est un fait, on n'aura pas prouvé par là que c'est un fait juste. Si l'on dit que d'un Dieu bon et parfait tout est bon, je n'en disconviens pas; mais c'est là précisément l'explication philosophique que l'on a déclarée insuffisante, et cette explication, une fois admise, rend inutile toute autre hypothèse, y compris celle du péché originel.

J'ajoute que l'analogie tirée de l'hérédité des maux physiques est très imparfaite dans le cas qui nous occupe, car la source de ces maux n'est pas toujours coupable. On voit un père aliéné ou phthisique transmettre à ses enfans la phthisie ou l'aliénation, sans qu'on puisse le considérer lui-même comme coupable du mal dont il est la source : autrement il faudrait bientôt transformer toutes nos maladies en crimes; mais s'il est des cas où l'hérédité du mal a lieu sans péché et par une simple loi de la nature, n'est-il pas évident que c'est la même loi qui s'applique dans les autres cas, et que par conséquent il y a là, non un châtiment héréditaire, mais une simple communication du mal suivant des lois données, d'où il n'y a rien à conclure en faveur du dogme en question?

La doctrine de la chute n'explique rien de ce qu'il s'agit d'expliquer; par exemple, elle n'explique pas une grande partie du mal qui couvre la terre, la douleur chez les animaux; leur appliquera-t-on la doctrine du péché originel, et, pour rappeler le mot de Malebranche, « ont-ils donc mangé du foin défendu? » Je sais que quelques pères n'ont pas craint de faire rejaillir jusque sur les animaux et même sur la nature matérielle en général les conséquences du péché primordial (1), et les théologiens réformés ont été extrêmement loin dans cette voie. Chez quelques-uns, c'est presque un dogme que le mal chez les animaux est une conséquence du péché de l'homme. Une extension aussi exorbitante de la doctrine du péché ne peut être avancée que par un fanatisme aveugle. Que devient d'ailleurs dans cette hypothèse la doctrine de la contagion

(1) Saint Théophile d'Antioche considère comme conséquence du péché la férocité des animaux sauvages, Tatien le poison des plantes vénéneuses, saint Augustin les naissances monstrueuses, saint Isidore l'affaiblissement de la lumière du soleil et de la lune. (*Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens,* par Henri Klée, traduction française de l'abbé Mabire, t. Ier, p. 423.)

héréditaire? Ce n'est point par hérédité en effet que le mal s'est transmis de l'homme aux animaux. De plus, chez les animaux, les conséquences du péché ne pourraient être que des conséquences physiques et non morales : qui oserait les rendre responsables du péché d'Adam? Dès lors, si le mal est le résultat de certaines lois physiques nécessaires, pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'humanité, et que devient la responsabilité héréditaire? M. Guizot porte un défi aux philosophes, c'est d'expliquer l'inégalité et la distribution en apparence capricieuse des maux dans cette vie. Nous ne prétendons pas expliquer ce fait; mais la doctrine du péché originel ne l'explique pas davantage. Si tous les hommes ont péché en Adam, ils ont péché également; pourquoi la punition est-elle inégale? Y aurait-il donc une aristocratie dans le péché? y a-t-il des familles privilégiées dans le mal et qui se rattacheraient à Adam d'une manière plus directe? Voilà une noblesse à laquelle personne de nous ne tiendra vraisemblablement; il y a donc là encore un fait inexpliqué, et sur ce point la solution n'est pas une solution.

Le péché originel n'explique donc pas le mal physique dans le monde; il n'explique pas davantage le mal moral, car il est lui-même le mal moral dans son essence. On s'étonne qu'il y ait du mal dans le monde, et le premier, le principal de tous ces maux, c'est le vice, c'est le péché. Or comment l'expliquez-vous? Par le péché. N'est-ce pas le sophisme que l'on appelle en logique *idem per idem?* Je demande comment Dieu, dans sa bonté et dans sa justice, a pu permettre que les hommes pèchent. C'est, dites-vous, parce qu'Adam a péché; mais pourquoi Dieu a-t-il permis qu'Adam péchât? Parce qu'il était libre. Si la liberté d'Adam explique le premier péché, pourquoi la même liberté n'expliquerait-elle pas tous les péchés ultérieurs? D'ailleurs ce péché primitif lui-même, comment eût-il été possible sans tentation, sans passions, c'est-à-dire sans vices? C'est l'orgueil, dit-on, c'est la curiosité indiscrète, c'est l'esprit de révolte, c'est la complaisance de l'homme pour la femme, Qu'est-ce que tout cela, si ce n'est la concupiscence elle-même? La concupiscence, que l'on considère comme une des conséquences du péché, en est donc en réalité la source; c'est elle qui l'explique au lieu d'être expliquée par lui. Un penseur sérieux, qui a soutenu récemment à un point de vue tout philosophique la doctrine de la chute, M. Ernest Naville (1), a très bien vu la portée de cette objection et a essayé de la résoudre. Il y a, dit-il, une première tentation inévitable et inhérente à la liberté elle-même, c'est la tentation d'user de la liberté. Cette ex-

(1) *Le Problème du mal*, par M. Ernest Naville, Genève 1869.

plication est ingénieuse; mais elle ne remédie à rien, car l'homme pouvait user de sa liberté pour le bien comme pour le mal, et il aurait eu également conscience de sa liberté dans les deux cas. Pourquoi s'est-il cru plus libre en faisant le mal? C'est ce qu'il faut expliquer. On ne le peut qu'en supposant déjà une tendance vers le mal; mais, s'il y avait une tendance innée vers le mal dans le premier homme, pourquoi pas dans le second, dans le troisième, et ainsi de suite? Alors le péché inné rend inutile l'hypothèse du péché transmis.

Ainsi la doctrine de la chute, présentée comme une solution au mystère de notre destinée, n'explique rien, absolument rien. Bien plus, elle multiplie les objections, et devient elle-même un problème beaucoup plus obscur que le problème primitif; c'est un abîme où toute idée de justice et de responsabilité va s'engloutir. M. Guizot établit fortement que toute responsabilité suppose la liberté, et aussitôt après il se demande si la responsabilité ne peut pas être héréditaire. Est-ce que ces deux propositions ne sont pas contradictoires? Si la responsabilité dépend de la liberté, comment puis-je être responsable d'une action que non-seulement je n'ai pas faite librement, mais que je n'ai pas même faite du tout?

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

A moins d'admettre ou la préexistence des âmes ou une sorte de panthéisme humanitaire, comment comprendre cette expression théologique que tous les hommes ont péché en Adam? Si je puis être responsable d'un péché qui m'est transmis par une action à laquelle je ne puis avoir volontairement contribué, car je n'ai pas contribué à ma naissance, pourquoi ne serais-je pas responsable, selon les idées des matérialistes, des fatalités de mon cerveau et des impulsions maladives de mon organisation? C'est de part et d'autre remplacer la responsabilité morale par la responsabilité physique; c'est de part et d'autre le règne de la fatalité.

Ce qui fait que tant d'esprits, sans aucune prévention hostile contre le christianisme, et même animés pour cette grande religion de cet amour respectueux que l'on a pour la foi de sa famille et la foi de son enfance, résistent cependant et résistent invinciblement au dogme chrétien, c'est qu'ils croient avoir dans leur âme une idée de justice supérieure à celle qu'on leur propose. Une morale qui rend les enfans responsables des fautes de leur père est une morale que l'on peut proprement appeler barbare; une théologie qui encore aujourd'hui considère les Juifs comme responsables du péché de leurs ancêtres, une théologie qui enseigne un Dieu poursuivant les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième géné-

ration est une théologie barbare dont l'atrocité primitive est recouverte par les prodiges qui plus tard ont fleuri sur cette racine amère. Le dogme si enivrant pour l'imagination et pour la sensibilité d'un Dieu mort pour les hommes a attiré à lui toute la pensée et toute la foi; l'on a oublié que ce miracle d'amour n'était possible que par un miracle de cruauté. Si l'on dit qu'il y a une justice pour Dieu autre que pour les hommes, on ruine par la base les principes de toute croyance, soit morale, soit philosophique, car qui m'assurera qu'il n'y a pas aussi une vérité pour Dieu et une vérité pour les hommes? Là est la racine d'un septicisme irrémédiable. J'admets une justice surhumaine, c'est-à-dire une justice plus juste que la mienne, et qui pèse dans des balances infiniment délicates ce que je ne puis peser que dans des balances grossières, une justice qui se confond avec la miséricorde, et qui ne fait pas payer aux hommes le péché d'être né; mais quant à cette justice qui punit les innocens pour les coupables et qui déclare coupable celui qui n'a pas encore agi, c'est la vendetta barbare, ce n'est pas la justice des hommes éclairés. Elle n'est pas au-dessus de mon idée de justice, elle est au-dessous. Sur ce point, soyez-en sûrs, nous avons aussi une foi, une foi aussi ferme que la vôtre. Ce n'est pas pour des raisons de critique plus ou moins contestées entre les savans, c'est pour des raisons morales, c'est par respect pour le saint nom de la Divinité que nous nous refusons à cette théologie. Nous aurions honte d'imputer à Dieu ce dont nous aurions des remords nous-mêmes, si comme législateurs humains nous avions porté une pareille loi.

Comme la raison, selon nous, doit rejeter le fondement même et le principe de tout le système théologique de M. Guizot, nous n'avons pas besoin de discuter les considérations, intéressantes d'ailleurs, que M. Guizot fait valoir en faveur du surnaturel. Peu importe la possibilité métaphysique du surnaturel, peu importe la question de savoir si la possibilité des miracles est ou n'est pas contenue dans le principe de la personnalité divine. La première condition d'une religion vraie, c'est l'accord avec la conscience morale; sur ce point, nous sommes et nous devons être inflexibles. Il n'y a pas de miracle qui me force à déclarer juste ce qui ne l'est pas, car je puis me défier du témoignage de mes sens, et l'on ne réussira jamais à me prouver que l'extraordinaire soit le miraculeux; mais je ne puis me défier du témoignage de ma conscience morale sans mettre tout en question. Bossuet dit quelque part avec cette candeur de foi qu'on ne saurait trop admirer : « Nous avons tous dans le cœur l'impression naturelle de cette justice qui punit le père sur les enfans. » Que ceux qui ont cette impression naturelle dans le cœur se tiennent pour satisfaits de cette belle théologie,

nous n'y trouvons rien à redire; mais ceux qui trouvent dans leur cœur une impression naturelle absolument contraire à celle-là ont le droit de préférer les faibles lumières de la philosophie aux trompeuses clartés qu'on leur propose de si haut.

Pour nous résumer sur les trois propositions fondamentales qui composent la démonstration de M. Guizot, nous accordons la première, mais nous ne pouvons consentir aux deux autres. Oui, il y a des problèmes naturels, universels, indestructibles, et nous considérons comme une chimère la prétention de les abolir dans l'âme humaine, d'en détourner à jamais l'esprit et le cœur de l'homme. Non, il n'est pas vrai que la philosophie soit absolument impuissante dans la solution de ces problèmes, et, si elle l'est, toute théologie l'est également, car on a cent fois démontré que toute religion révélée suppose la religion naturelle. Si je suis incapable de me démontrer qu'il y a un Dieu, comment serais-je capable de me démontrer que Jésus-Christ est Dieu? Non, il n'est pas vrai que la théologie chrétienne explique ce que la philosophie n'expliquerait pas, car tout l'édifice du dogme chrétien repose sur un postulat inacceptable, la responsabilité sans liberté.

Est-ce à dire que nous méconnaissons la grandeur et la beauté de la théologie chrétienne, et que nous ne voyons dans ses dogmes et dans ses rites que des fictions arbitraires et des superstitions ridicules? Non, sans doute; mais ses dogmes et ses cérémonies ne sont pour nous que de grands symboles, dont la valeur est précisément dans les vérités métaphysiques que ces cérémonies expriment et que ces dogmes recouvrent. Pris à la lettre, le dogme du péché originel est, nous l'avons dit, une doctrine barbare : entendu symboliquement, c'est une forte et hardie expression de la solidarité humaine et de cette mystérieuse sympathie qui unit tous les hommes en un seul corps, et les fait tous souffrir des souffrances d'un seul. Entendue à la lettre, la doctrine de l'incarnation est une contradiction dans les termes, et Spinoza a pu dire qu'un Dieu fait homme n'est pas plus intelligible qu'un cercle qui se ferait carré; mais, entendu symboliquement, ce dogme merveilleux exprime admirablement l'union intime de l'infini et du fini dans la création, la présence intérieure de Dieu dans l'homme et la vie de l'homme en Dieu. Pris à la lettre, le dogme de la rédemption est inadmissible, car comment n'y a-t-il qu'une partie de l'humanité qui ait été rachetée, et pourquoi tant de grandes âmes païennes ont-elles été privées de cette voie de salut, et, si elles ont pu s'en passer, pourquoi n'en serait-il pas encore de même aujourd'hui? Prise symboliquement, la rédemption a un sens touchant et profond. Qui pourrait nier que le sang du Dieu-homme n'ait racheté l'humanité de bien des misères morales et physiques; qui pourrait sans

émotion, parmi ceux que le christianisme a nourris et formés, contempler le signe sacré qui conserve vivant pour nous le souvenir du supplice honteux et glorieux du Fils de l'homme? La trinité prise à la lettre est un dogme dangereux, car, si l'unité de substance est conciliable avec la pluralité des personnes, que répondre au panthéisme, qui prétend précisément que la diversité des personnes ne prouve pas la pluralité des substances? Entendue symboliquement, comme l'ont bien souvent expliqué les pères et Bossuet en particulier, la trinité représente admirablement dans leur source divine les trois grandes forces de l'âme, puissance, intelligence et amour, indivisiblement unies, se pénétrant en se distinguant, s'opposant en s'identifiant, comme en nous-mêmes; elle exprime enfin l'unité multiple que Platon a démontrée nécessaire à l'origine des choses, pour que le monde ne s'abîme pas dans l'unité immobile de l'être ou dans la dispersion infinie du non-être. Pris à la lettre enfin, le dogme de la grâce, lié à celui de la prédestination, est un dogme révoltant; il nous représente l'idée d'une faveur arbitraire ou d'une condamnation non moins arbitraire, d'un choix qui, précédant les actes et n'étant pas guidé par l'idée de la justice, ne se distingue en rien de la fatalité; c'est aussi une doctrine qui tend à détruire en l'homme toute liberté et toute responsabilité personnelle. Entendue symboliquement, la doctrine de la grâce représente l'appui que l'âme trouve pour le bien dans l'amour, dans l'enthousiasme, dans les nobles sentimens, sans lesquels le libre arbitre serait misérablement pauvre et insuffisant. Seulement ces sentimens d'amour, nous n'avons pas à les attendre passivement d'un acte arbitraire de libéralité gratuite; c'est à nous-mêmes à les produire, à les développer en nous et chez les autres hommes par l'effort de la liberté. En un mot, nous ne voulons pas sacrifier la philosophie au christianisme; mais nous serons volontiers les premiers à reconnaître que le christianisme lui-même est une grande philosophie.

N'oublions pas enfin que le christianisme à l'origine a été une doctrine pratique plutôt que spéculative, que le Christ est venu racheter les âmes misérables et pécheresses beaucoup plus que proclamer des dogmes. La théologie dogmatique est une grande chose, c'est la métaphysique de la religion; ce n'est pas la religion. Jésus-Christ lui-même l'a dit : « Aimez Dieu par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-mêmes; voilà toute la loi. » Cette loi est la nôtre, et il n'en faut pas d'autre pour être chrétien. C'est ce que pensent aujourd'hui beaucoup d'hommes pieux et éclairés. Nous le pensons avec eux.

PAUL JANET.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

VI.

LES RÉVOLUTIONS DE 1842 ET DE 1858. — LE PRINCE MICHEL OBRENOVITCH, LE PRINCE KARA-GEORGEVITCH. — LE RETOUR ET LA MORT DE MILOSCH.

Dans la première moitié de notre siècle, l'Orient a vu paraître de tragiques figures dont la grandeur a étonné le monde : sur le trône des sultans, un Sélim, un Mahmoud; en Égypte, Méhémet-Ali avec son fils Ibrahim; en Serbie, Kara-George et Milosch. S'il s'agit simplement de puissance et d'audace en dehors de toute moralité, ne faut-il pas ajouter à cette liste le génie même de l'ambition et de la ruse, l'odieux Ali de Tébélen, pacha de Janina? De ces personnages, qui à des titres divers ont si vivement frappé les imaginations, plusieurs ont déjà disparu au moment où nous sommes parvenus dans ce récit; Sélim est tombé en 1808 sous les coups des janissaires, irrités de ses réformes; Kara-George, en 1817, a eu la tête tranchée par un des siens qui voulait le soustraire à la vengeance des Turcs; Ali de Tébélen, égorgé par les soldats de Mahmoud, a expié en 1822 ses horribles forfaits; deux des plus grands, des plus dignes d'intérêt à coup sûr malgré les fautes qu'ils ont commises, Mahmoud et Milosch, quittent la scène presque en même temps. Le 13 juin 1839, à la suite des événemens que nous avons racontés (1), Milosch, prince héréditaire des Serbes, abdique en faveur de son fils; trois semaines après, le 1er juillet, Mahmoud, qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

occupait le trône depuis trente et un ans, succombe à la maladie qui le dévorait (1).

Les voilà donc emportés à la fois, celui-ci par une révolution, celui-là par la mort, ces deux hommes si différens que rapprochaient des analogies singulières, et qui, placés dans des camps ennemis, éprouvaient l'un pour l'autre une sorte d'admiration et de respect. Que Milosch, en arrachant à Mahmoud l'indépendance de la Serbie, ait conçu la plus haute idée du padischah devenu son suzerain, il n'y a pas lieu d'en être surpris; on s'étonnerait davantage que l'altier padischah ait éprouvé des sentimens de sympathie pour l'ancien porcher des forêts serbes, si l'on ne se rappelait quelles épreuves furent infligées à Mahmoud pendant la longue durée de son règne. Le sultan giaour avait vu l'empire ottoman menacé de disparaître au moment même où, d'une volonté si forte, d'une main si terrible, il accomplissait les réformes destinées à en retarder la chute. C'est sous lui qu'avait commencé le démembrement de l'empire. A Bucharest en 1812, à Andrinople en 1828, à Londres en 1830, ses représentans avaient dû faire des sacrifices immenses pour sauver Constantinople. Tour à tour adversaire ou allié de la Russie et plus menacé peut-être par la protection du tsar que par son hostilité directe, tour à tour défendu par Méhémet-Ali contre une partie de l'Europe ou par une partie de l'Europe contre Méhémet-Ali, le sultan Mahmoud, pendant trente et un ans, avait traversé des situations extrêmes. Que de fois il avait vu s'entr'ouvrir l'abîme! que de fois il avait paru retrouver le prestige des anciens jours! Un tel homme était fait pour apprécier l'étonnante destinée de Milosch, et l'histoire a le droit de rapprocher ces deux noms à l'heure où ils disparaissent du théâtre qu'ils ont si puissamment agité.

Il y a seulement une différence que ce rapprochement même va faire éclater avec plus de force. Les destinées de Milosch ne sont pas encore finies. Mahmoud est mort, Abdul-Medjid le remplace; son règne n'est plus qu'un souvenir et un exemple. Tout autre est le sort du prince des Serbes; renversé par une révolution qui l'exile et met son fils à sa place, renversé une seconde fois, pour ainsi dire, dans la personne de ce fils par une dynastie rivale qui détrône les Obrenovitch, Milosch est toujours là. Éloigné pendant dix-neuf ans du pays qu'il a sauvé, du trône qu'il a élevé, son image est continuellement présente au peuple serbe. La diplomatie euro-

(1) Sur la maladie et les derniers instans de Mahmoud, voyez les curieux détails donnés par M. le baron Juchereau de Saint-Denys, ancien ministre de France en Grèce, ancien directeur du génie militaire de l'empire ottoman : *Histoire de l'empire ottoman depuis 1792 jusqu'en 1844*. Paris, 1844, t. IV, p. 198-204.

péenne croit que la Serbie est engagée désormais en des voies régulières qui chaque jour la séparent davantage de son ancien chef; Milosch lui-même, dans l'ardeur qui le dévore, semble par momens tourner d'un autre côté son ambition aventureuse; regardez-y de plus près : ni la Serbie n'a renoncé à Milosch, ni Milosch n'a renoncé à la Serbie. Son souvenir domine les événemens. Avant qu'une période nouvelle, période de paix, de labeurs, de légalité, succède d'une manière utile aux œuvres puissantes, mais désordonnées, de la dictature des premiers jours, il faut que la réconciliation soit faite entre le dictateur et la nation, il faut que Milosch soit revenu mourir sur son trône. Telle est de 1839 à 1860 l'histoire que nous avons à retracer. Ce sera le dernier de ces tableaux.

I.

Milosch ayant abdiqué le 13 juin 1839, son héritier, aux termes du *hatti-chériff* de 1830, était son fils aîné, le prince Milan. Hélas! le prince Milan, dans la fleur de la jeunesse, souffrait d'une maladie qui ne laissait aucune espérance. Ramené de Semlin à Belgrade par sa mère Lioubitza, il occupa sans le savoir le trône d'où son père venait d'être renversé. Milan Obrenovitch II, c'est ainsi qu'on l'appelait, ignora toujours sa dignité; il ignora même la révolution du mois de juin; la moindre émotion l'aurait tué. Il demandait à voir son père; on lui disait qu'il était en voyage et ne tarderait pas à revenir. Pendant ce temps, une régence instituée par la Porte avait pris le gouvernement. Elle se composait des trois hommes qui avaient le plus contribué à la chute de Milosch : Abraham Petronievitch, Thomas Voutchitch et le frère même du dictateur, le faible et ambitieux Éphrem. Un mois ne s'était pas encore écoulé que le jeune malade expirait dans les bras de sa mère (8 juillet 1839). Il avait à peine vingt et un ans.

A qui revenait le trône? Évidemment au second fils de Milosch, au prince Michel, qui allait accomplir sa seizième année. Ce ne fut pas l'avis des deux régens Voutchitch et Petronievitch. En renversant Milosch, ils avaient voulu enlever le trône à sa famille, et s'étaient arrêtés à contre-cœur devant le *hatti-chérif* de 1830. Le jeune Milan étant mort, n'y avait-il pas moyen d'équivoquer avec le texte du *hatti-chérif?* Le sultan n'avait mentionné que l'ordre de primogéniture, disaient les deux régens; le prince Michel n'avait donc pas de droits à invoquer, et le peuple serbe devait être appelé de nouveau à élire son souverain. Ce fut le signal d'une scission entre les deux régens hostiles aux Obrenovitch et le frère de Milosch; Éphrem comprit enfin qu'on s'était servi de son nom pour détrôner plus aisément le fondateur de la principauté serbe, et qu'il

n'avait rien à attendre de ses complices. Leurs promesses n'étaient que des piéges. La seule chose qu'il eût à faire pour réparer sa faute était de défendre le principe de l'hérédité dans la famille des Obrenovitch; pour lui et les siens, comme pour la patrie, le salut était là. Malheureusement, sous l'action impatiente de Voutchitch et de Petronievitch, le parti révolutionnaire avait pris les devans. Une commission parcourait les campagnes, afin d'expliquer aux paysans les termes du statut organique; c'étaient tous des personnages hostiles à la dynastie de Milosch, et ces commentaires de la loi qu'ils portaient de village en village avaient pour but de préparer les esprits à une transformation de la chose publique.

Il y avait parmi eux des hommes très divisés d'intérêt, mais animés par le même désir de l'inconnu. Écarter les Obrenovitch, c'était ouvrir le champ à tant d'espérances! Les partisans du fils de Kara-George, les ambitieux qui voulaient fonder une dynastie nouvelle, ceux qui rêvaient je ne sais quelle démocratie en vue de leur intérêt propre, dût la liberté serbe y périr à jamais, étaient associés à cette œuvre ténébreuse. Eurent-ils occasion de se connaître, partant de se défier les uns des autres, ou bien faut-il croire que le nom seul des Obrenovitch, ce nom si cher au peuple des campagnes, opposa aux intrigues des commentateurs de la loi une résistance victorieuse? Une chose certaine, c'est que Voutchitch et Petronievitch n'osèrent pas aller jusqu'au bout de leur pensée. Ils avaient soutenu que le droit de succession n'appartenait qu'au fils aîné du prince, et que, ce fils mourant sans héritier, le droit se trouvait éteint; tout en maintenant cette doctrine, ils craignirent de heurter le sentiment populaire, et le sénat élut prince des Serbes le jeune Michel, second fils de Milosch.

Quel fut le résultat de cette belle tactique? La ruine de l'une des plus précieuses conquêtes de la nouvelle Serbie, la destruction de ce droit héréditaire arraché à la Porte-Ottomane par la politique de Milosch, et qui préparait, qui assurait pour l'avenir la pleine indépendance du pays. En voyant les Serbes renoncer eux-mêmes à un droit si chèrement acheté, le divan de Constantinople éprouva une joie facile à concevoir. Le jeune prince, conseillé par sa mère, avait beau prendre le titre de Michel Obrenovitch III, ce n'était pas comme héritier de Milosch Obrenovitch, c'était comme élu du sénat qu'il était appelé au trône. Or la victoire que le sénat paraissait remporter en s'attribuant le droit d'élire le souverain était en réalité un désastre pour la Serbie. Les Serbes ayant renoncé eux-mêmes à cette concession d'une principauté héréditaire, la Porte reprenait ses droits; il lui appartenait désormais d'accorder ou de refuser l'investiture aux élus du sénat, et chaque changement de règne lui fournissait une occasion légale de se mêler des affaires de

Serbie. La Porte s'empressa donc de confirmer l'élection du prince Michel; constater solennellement l'élection accomplie par le sénat, c'était constater l'abandon du droit d'hérédité. Il est inutile de dire que le mot de *prince héréditaire* ne se trouve pas dans le *bérat* qui donna l'investiture au prince Michel; une chose plus curieuse à signaler, c'est qu'il n'y est pas même question d'une souveraineté à vie. La déchéance de la Serbie suivait de près la victoire des ennemis de Milosch.

Le prince Michel était encore à Bucharest, auprès de son père exilé, quand un commissaire turc vint lui apporter le diplôme. Milosch refusa d'abord de laisser partir son fils. Était-ce pour lui un moyen de punir son pays? Voulait-il soustraire un enfant aux embûches d'une situation si grave, voulait-il aussi protester contre la suppression de ce principe d'hérédité, l'une des plus sûres garanties de l'indépendance nationale? On devine que tous ces sentimens s'unissaient dans l'âme du prince déchu. Il finit cependant par consentir au départ de son fils. La politique, après tout, ne permet pas qu'on se dessaisisse de son arme, fût-elle à demi rompue. Quand la cognée nous échappe, ce n'est pas le moment de jeter le manche. Le prince Michel se rendit à son poste, et bientôt, accompagné de sa mère, escorté des principaux personnages de la Serbie, il alla recevoir à Constantinople des mains du nouveau sultan Abdul-Medjid son *bérat* d'investiture. Singulière investiture! on reconnaît ici la main des hommes qui accompagnaient le jeune prince. C'étaient les amis de Voutchitch, de Petronievitch, par conséquent des ennemis de Milosch et de sa famille. Sous prétexte de faire honneur au jeune prince, ils étaient venus à Constantinople pour livrer au divan une partie de ses prérogatives. Abaisser à tout prix la maison des Obrenovitch, tel était le rôle de ces intègres conseillers. Ils n'eurent pas de peine à réussir. La Porte, tout en reconnaissant la majorité du prince, lui imposa deux tuteurs chargés avec lui de la direction des affaires. Pourquoi des tuteurs, si le prince, à peu près du même âge que le jeune sultan, avait été déclaré majeur et apte à ses fonctions? Pourquoi ce triumvirat dont ne parlaient ni le *hatti-chérif* de 1830 ni le statut organique de 1838? N'était-ce pas au prince qu'il appartenait de choisir ses ministres? La nomination de ces deux tuteurs, de ces deux régens associés au prince, était une véritable usurpation de la Porte. Faut-il ajouter que les deux tuteurs du prince Michel étaient choisis de manière à rendre inévitable une révolution nouvelle, c'est-à-dire un nouvel abaissement de la Serbie sous la main des Ottomans? Les hommes chargés de venir en aide au prince Michel étaient les mêmes qui avaient renversé Milosch, Thomas Voutchitch et Abraham Petronievitch.

De quelles ressources disposait le jeune prince pour faire face à tant de périls ? C'était un esprit grave, attentif, naturellement droit et bienveillant. Né en 1823 à Kragoujevatz (1), il avait passé son enfance tantôt dans sa ville natale, où résidait son père, tantôt à Smédérévo, où sa mère aimait à se retirer. Plus tard, confié à un précepteur russe nommé Zoritch, puis en 1837 à un jeune Grec appelé Ranos, il avait mis sérieusement à profit les leçons de ses maîtres. Il allait parcourir l'Europe pour achever son éducation quand son père fut renversé du trône. A vrai dire, c'était encore un enfant. Qu'on se le représente, au mois de mars 1840, arrivant de Constantinople à Belgrade et apprenant tout à coup les dispositions de ce *bérat* d'investiture que le divan vient de lui accorder. Les chefs de l'intrigue, c'est-à-dire les ministres mêmes qui l'accompagnaient, lui avaient laissé ignorer les termes du diplôme tant qu'il n'avait pas quitté le sol turc. A peine arrivé en Serbie, il apprend tout, il sait qu'il n'a droit qu'à une souveraineté nominale, et que les ennemis de sa race ont le pouvoir en main. Déjà on vient d'éloigner sa mère. Le voilà seul au milieu des hommes qui veulent le perdre. Si le libérateur de 1815, si le chef à la main de fer a succombé, que fera un enfant sans titre, sans force, sans expérience?

C'est peut-être sa faiblesse même qui l'a sauvé tout d'abord, je dis sa faiblesse politique unie à l'innocence de son âge et à une certaine fermeté de bon sens. Milosch eût été mieux défendu, si le souvenir de ses violences n'eût déconcerté un grand nombre de ses amis en même temps que les remords paralysaient son bras. Rien de pareil chez le prince Michel; sa loyauté, sa candeur, éveillèrent immédiatement les sympathies. Le jeune prince ayant protesté dès le premier jour contre les tuteurs que lui donnait la Porte, la Serbie se leva pour le soutenir. C'est le 15 mars 1840 qu'il avait fait son entrée à Belgrade; la *skouptchina* réunie par ses ordres quelques semaines après dirigea les accusations les plus graves contre les régens : elle demanda qu'ils rendissent leurs comptes, affirmant que 8 millions de piastres manquaient aux caisses de l'état; elle demanda aussi que le gouvernement fût transporté de Belgrade à Kragoujevatz, afin d'arracher le prince à l'influence du pacha. C'était dire que Voutchitch et Petronievitch se mettaient volontiers

(1) *L'Almanach de Gotha* fixe la date de la naissance au 4 septembre 1825; des documens que nous avons lieu de croire plus exacts le font naître deux ans plus tôt, en 1823. Même, selon certains voyageurs, c'est en 1822 que serait né le prince Michel. M. de Pirch, officier prussien qui visita Milosch en 1829, nous dit que son fils Michel avait sept ans à cette date; M. Blanqui, en 1841, l'appelle un jeune homme de dix-neuf ans. Nous adoptons comme plus probable la date de 1823; il est certain en tout cas, malgré l'*Almanach de Gotha* et les écrivains qui l'ont suivi, que le prince Michel avait deux ou trois ans en 1825.

sous la protection des Turcs pour continuer à assouvir leurs vengeances aux dépens de la cause serbe. Comme dernier vœu, la *skouptchina* réclamait le rappel de Milosch. Sur ce point, le prince Michel répondit que « le retour de son père dépendait de la Porte-Ottomane, non de sa volonté propre. » Il agréa les deux autres demandes, se déclarant tout disposé, en ce qui le concernait, à se conformer aux désirs de l'assemblée. Les régens refusèrent avec hauteur : ils n'avaient pas de comptes à rendre et entendaient maintenir le gouvernement à Belgrade. Dès que cette réponse fut connue, plusieurs milliers d'hommes parurent en armes sous les murs de Belgrade, résolus à obtenir par la force les concessions demandées par l'assemblée du peuple. Le prince, pour les calmer, se porta de sa personne au milieu d'eux, accompagné du métropolitain, du consul russe et d'un commissaire ottoman. Toutes ses paroles furent inutiles. L'émeute bienveillante insista pour l'arracher à ses tuteurs; il fallut qu'il partît pour Kragoujevatz, escorté par la foule qui allait grossissant de village en village. Cet événement qui caractérise si bien la Serbie un an après la chute de Milosch s'appelle l'émeute du 6 mai 1840.

Installé à Kragoujevatz, le jeune prince est au cœur même de la contrée; paysans et kmètes pourront désormais le défendre. C'est précisément ce que ne voulaient pas ses tuteurs. Obligés de fuir devant l'émeute serbe, Voutchitch et Petronievitch se retirèrent dans la forteresse de Belgrade, d'où ils adressèrent une plainte à Constantinople. C'était le prince Michel, disaient-ils, qui avait provoqué cette révolte pour se soustraire aux conditions du *bérat* impérial. La Porte envoya aussitôt à Belgrade un commissaire chargé de faire une enquête et de rétablir le gouvernement. C'était un diplomate renommé, Moussa-Effendi, homme de sens et de vigueur; il dut s'incliner devant l'opinion. La *skouptchina*, consultée par lui, déclara que le prince Michel avait agi légalement, et demanda l'exil des deux régens. Il y avait là une première revanche contre les usurpations de la Porte. Condamnés par la voix du peuple, ceux-ci quittèrent la Serbie, emmenant une quarantaine de leurs partisans; où allaient-ils? A Constantinople avec Moussa-Effendi. Nouvel exemple des difficultés sans cesse renaissantes contre lesquelles le jeune état serbe était obligé de se défendre. En 1839, c'était en Russie que les conspirateurs trouvaient un refuge; en 1840, c'est auprès de la Porte. Pressés entre le *protecteur* et le *suzerain*, les Serbes ont eu besoin de la persévérance la plus obstinée, du sens politique le plus droit, pour obtenir l'indépendance qu'ils possèdent aujourd'hui, et préparer leur avenir.

Une fois débarrassé de la surveillance ottomane, le jeune prince, revenu à Belgrade, s'occupa des réformes intérieures. Il avait pour

auxiliaires des Serbes autrichiens animés d'intentions excellentes, mais dont les empressemens indiscrets firent souvent plus de mal que de bien. C'est le défaut des réformateurs de ne pas tenir compte du temps. On ne transforme pas un peuple à coups de décrets. Encourager l'instruction, rien de mieux; vouloir bon gré mal gré conduire à l'école tous les habitans d'un pays encore à demi sauvage, c'est un zèle excessif et irritant. Bien des bévues semblables étaient commises chaque jour. Le jeune prince Michel, qui approuvait des idées justes, ne pouvait en surveiller l'exécution. L'inexpérience d'un prince de dix-huit ans donnait beau jeu à des agens prétentieux et brouillons. C'était fort bien fait assurément de travailler à la régénération de l'église, d'assurer au clergé séculier une existence plus digne, d'obliger les popes à ne plus vivre comme autrefois de la vie du paysan et du mercenaire; élever ces pauvres gens pour qu'ils fussent à leur tour les instituteurs du peuple des campagnes, la tentative était digne d'éloges. Rien de mieux encore que d'examiner de près toutes les misères et de calculer toutes les ressources du pays; mais pourquoi compromettre de si bonnes choses par des procédés pédantesques? Pourquoi dresser ce cadastre avec une solennité inquiétante? Pourquoi effrayer le libre paysan des forêts par l'appareil de la statistique? Surtout était-ce le moment d'augmenter l'impôt? Et que dire des financiers qui, pour enrichir le trésor public, ne craignirent pas de modifier, si légèrement que ce fût, la valeur consacrée des monnaies? La plupart des réformes administratives accomplies par les ministres du jeune prince semèrent le mécontentement et la défiance dans les rangs de cette population rustique jusque-là le meilleur appui des Obrenovitch.

Les amis se refroidissant, les ennemis reprenaient de l'assurance. Les exilés de 1840 avaient un certain nombre de partisans qui s'apitoyaient sur leur sort et réclamaient leur grâce. Soit pitié, soit faiblesse, le doux prince Michel les rappela en Serbie. On dit qu'il espéra par cette mesure calmer l'hostilité persistante de la Porte; il ne réussit qu'à introduire au sein de la place les plus acharnés des hommes qui en faisaient le siége. Son excuse, c'est en effet cette hostilité de la Porte, hostilité entretenue malgré lui par les personnes qu'il respectait le plus. Une insurrection très menaçante venait d'éclater en Bulgarie (1841). Les chrétiens de Vidin, de Nissa et des contrées environnantes s'étaient soulevés contre les pachas, en appelant à grands cris leurs frères du pays serbe. La Turquie ne pouvait ignorer que la mère du prince Michel, l'ardente Lioubitza, avait encouragé par tous les moyens la révolte des raïas de Bulgarie, soit qu'elle vît dans cette levée d'armes une occasion de ramener le prince Milosch sur le théâtre des événemens, soit que sa ferveur chrétienne ne lui permît pas de rester indifférente aux appels dés-

espérés des Bulgares. Elle voulut même engager son fils dans cette insurrection. Les ministres du prince résistant à cette politique aventureuse, Lioubitza conçut le dessein de les renverser, après quoi, rappelant son mari ou dominant son fils, elle eût mis les forces de la Serbie au service de la révolution bulgare. C'était toute une conspiration. Le frère de la princesse, Gaya Voukomanovitch, était à la tête des conjurés. Les détails nous manquent sur ce singulier épisode; nous savons seulement que le complot fut découvert et que le prince Michel se trouva sur le point de faire arrêter sa mère afin de protéger ses ministres.

Les observations d'un voyageur français qui visita Belgrade au lendemain de ces mystérieux événemens nous aident à les comprendre. Lorsque M. Blanqui, en 1841, entra dans le *konak* du prince Michel, il fut surpris de trouver « un jeune homme de dix-neuf ans, grand, pâle, timide, dont la contenance trahissait à un très haut degré l'embarras et l'ennui. » Il parlait peu, s'exprimait lentement et par monosyllabes. « Était-ce défiance de lui-même ou contrainte? ajoute M. Blanqui. Je l'ignore. L'entretien ne fut pas long, et je m'aperçus bientôt que le véritable souverain du pays n'était pas devant moi; mais il n'était pas loin. Au moment où j'entrais dans le salon du prince, j'avais vu s'ouvrir et se refermer mystérieusement la porte d'un appartement contigu au sien : c'était celui de sa mère, la princesse Lioubitza, femme de Milosch. » M. Blanqui avait bien vu; seulement il ne pouvait s'expliquer comme nous l'embarras du jeune prince sous les yeux de sa mère. Il y avait ici autre chose que la timidité d'une âme douce dominée par un génie ardent et résolu; comment ne pas y remarquer avant tout la tristesse du jeune chef, qui, voulant faire son devoir, est obligé de résister à la personne la plus noble, la plus digne d'amour et de respect? On s'explique aisément le sombre ennui du prince Michel quand on le voit entre ses ministres et sa mère, les uns lui affirmant qu'à secourir les Bulgares il perdra la Serbie, l'autre, en son exaltation, lui reprochant la mort des chrétiens bulgares égorgés par les Turcs. Dès qu'il s'agissait des chrétiens d'Orient et de l'oppression musulmane, la princesse Lioubitza était en proie à une fièvre sainte. Écoutons M. Blanqui.

« Cette femme héroïque, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de la Serbie, me reçut avec une sorte d'effusion pleine de dignité, d'empressement et de curiosité. Elle savait que j'avais pour mission de venir constater la situation des chrétiens de la Bulgarie, et son horreur des Turcs lui faisait supposer qu'un chrétien comme elle ne pouvait pas avoir moins de haine pour eux. Qu'on se figure une femme de cinquante ans, d'une physionomie martiale, rêveuse et austère, aux traits fortement

prononcés, au regard sombre et fier, la tête nue et couronnée par une natte de cheveux gris tressés de petits rubans noirs : telle était la princesse serbe. Ses bras vigoureux étaient découverts jusqu'aux coudes, d'où flottaient, pour tout ornement, des manchettes de dentelle de couleur noire comme le reste de son costume, plutôt d'une religieuse que d'une princesse régnante, car c'est elle qui régnait en effet ou qui essayait de régner au milieu des périls sous le nom de son fils. Elle me fit un salut plein de grâce et de noblesse, et me pria de m'asseoir auprès d'elle. — Je sais, monsieur, me dit-elle, que vous êtes un Français chargé par votre gouvernement de venir voir ce que les Turcs font ici des chrétiens... Pas ici, reprit-elle, car nous sommes chez nous, et nous ne nous laisserions pas faire. Je suis bien aise de vous voir. Vous allez juger de ce que les barbares ont fait en Bulgarie. Vous ne saurez pas tout, mais vous en verrez assez pour que l'Europe apprenne la vérité. Ah! si tous ces hommes n'étaient pas des femmes, ou s'ils étaient des femmes comme moi, notre religion serait bientôt débarrassée de ses oppresseurs. Vos femmes sont bien heureuses en Europe! On ne les insulte pas, on ne les outrage pas impunément; mais est-ce qu'on ne leur parle jamais de ce que souffrent les femmes chrétiennes de l'Orient? Est-ce que les Serbes ne sont pas vos frères? — Il est impossible de rendre l'expression des traits de cette noble femme et surtout le son de sa voix pendant cette allocution saisissante... La conversation continua sur ce ton pendant près d'une heure, et sa ferveur était si vive que je craignis de l'exciter jusqu'à l'exaltation en demeurant plus longtemps. Je lui donnai des nouvelles du prince Milosch, que j'avais vu à Vienne. — *De mon maître,* dit-elle tristement. *Il doit bien s'ennuyer!* — Et elle me congédia avec la majesté bienveillante et naturelle d'une reine (1). »

Rien de plus noble assurément que cette sympathie de la princesse Lioubitza pour les chrétiens de Bulgarie; il faut reconnaître pourtant que la princesse jouait gros jeu, si des vues politiques se mêlaient à ses généreuses ardeurs. M. Blanqui a-t-il raison de nous la représenter, dans sa résidence de Belgrade, « séparée par une simple cloison de bois des appartemens de son fils, qu'elle surveillait d'un regard sombre et triste, comme l'usurpateur du trône de son père? » Des informations précises nous manquent sur ce point délicat; mais certainement, si la femme de Milosch en soutenant les chrétiens bulgares avait songé aux intérêts des Obrenovitch, elle hasardait sur une telle entreprise ou bien la restauration de son mari ou la ruine de son fils. C'était tout ou rien. Malheureusement on était plus près de la ruine de Michel que du retour de Milosch. La Serbie se désorganisait. A l'inexpérience du chef ajoutez les

(1) *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841,* par M. Blanqui, membre de l'Institut de France; 1 vol. Paris 1843, p. 69-71.

divisions de sa famille, la méfiance croissante de la nation, les intrigues des anciens régens si imprudemment rappelés, la colère du gouvernement turc, qui accusait les Serbes d'entretenir la révolte des Bulgares, vous comprendrez quels périls menaçaient la jeune principauté. Obligé de se défier de sa mère, le prince ne comptait guère plus sur ses ministres. Il ne pouvait cependant se séparer d'eux quand la Porte lui enjoignait de les destituer; il les conservait donc par point d'honneur, et les ministres continuaient d'exciter le mécontentement du pays par des réformes inopportunes. Il arriva un jour que le sentiment public se trouva d'accord avec la politique ottomane pour demander le changement du ministère. C'est ce moment qu'attendait Voutchitch pour venger sa défaite; celui que la *skouptchina* de 1840 avait chassé comme un traître à la patrie devient en 1842 le représentant de la cause populaire. Il parcourt les districts, excite les plaintes, envenime les griefs, et, sans parler de révolution, provoque un grand rassemblement du peuple qui obligera le prince à renvoyer ses ministres. Changer l'administration, il ne demande pas autre chose; qui donc refuserait de le suivre?

On le suivit en effet; le rassemblement populaire eut lieu sur presque tous les points du territoire. Voutchitch était au centre, à Kragoujevatz, avec un certain nombre de canons; ses amis occupaient l'est et l'ouest. A peine informé de ce mouvement, le prince Michel monte à cheval, et à la tête d'un faible détachement se dirige sur Kragoujevatz. Sa mère est auprès de lui. Partout où ils passent, des milices, des paysans, les gens de la montagne, viennent grossir la troupe du prince. Est-ce une foule hostile? Non certes. Amie? Pas tout à fait. C'est surtout une foule curieuse. On apprend chemin faisant que les insurgés ont été battus dans plusieurs districts et que leurs chefs ont passé la frontière. On avance toujours en se recrutant de village en village. Le prince avait près de 10,000 hommes autour de lui quand il arriva devant Kragoujevatz, où Voutchitch s'était retranché avec 2,000 soldats et de l'artillerie. Voutchitch lui envoie une députation; il mettra bas les armes dès qu'on lui accordera ces trois choses : destitution des ministres, diminution de l'impôt, convocation d'une assemblée nationale. Si Michel eût consenti, les cris de révolte se seraient changés aussitôt en acclamations enthousiastes, c'eût été comme un nouveau règne, un règne débarrassé de ses entraves et revêtu d'une consécration meilleure. Il ne crut pas que l'honneur lui permît de céder à une requête présentée les armes à la main; n'avait-il pas d'ailleurs autour de lui une armée populaire accourue pour le soutenir? Cette illusion ne dura guère. Pendant que Voutchitch négociait, ses troupes avaient eu le temps de s'entendre avec les paysans dont se composait l'armée du prince. Au premier coup

de feu, les 10,000 hommes se débandèrent, refusant de se battre contre des gens qui défendaient la cause du peuple. Il n'y eut pas de combat, il n'y eut pas de défaite; ce fut une désertion générale. Le fils de Milosch était parti de Belgrade le 19 août 1842, confiant dans sa cause et assuré de vaincre; huit jours après, il avait dû se réfugier en Autriche.

C'est une noble et douloureuse figure que celle du prince Michel Obrenovitch III. Jeté par une révolution sur un trône environné d'embûches, condamné à une tâche à laquelle rien ne le prépare, tout jeune, sans expérience, sans instruction, hésitant et timide plutôt par loyauté de conscience que par faiblesse de caractère, il va rejoindre son père en exil avant d'avoir atteint sa vingtième année; puis, lorsqu'il a terminé son éducation, lorsque l'enfant est devenu homme, lorsqu'il a parcouru toutes les capitales de l'Europe, étudiant la politique et les lois, lorsqu'il s'est préparé à mieux servir son pays le jour où les circonstances l'y ramèneront, il est rappelé en effet par une révolution nouvelle; il revient en Serbie en même temps que Milosch, lui succède et suit une voie toute différente; il réforme les institutions barbares, il développe les ressources du pays, il résout des questions pendantes depuis un demi-siècle, il met la dernière main à l'affranchissement de la Serbie, il oblige les Turcs à quitter les forteresses, et, au moment où il jouit du succès de son œuvre, il tombe frappé à mort par de lâches assassins. A l'heure où finit si tristement le premier règne du prince Michel, nous n'avons pu résister au désir d'anticiper sur les dates et de marquer en quelques traits le caractère bienfaisant de son second règne. Assurément, du mois de juillet 1839 au mois d'août 1842, le prince Michel n'a déployé aucune des qualités dont il a fait preuve dans la suite; il en a du moins fourni les indices dans l'épreuve prématurée que le sort lui imposait. On lui a reproché son indécision; c'était précisément chez un homme de cet âge la preuve d'une droiture naturelle et d'une parfaite honnêteté. Son ignorance l'avait perdu; c'est par l'étude et la méditation qu'il est devenu, vingt ans plus tard, un des libérateurs du peuple serbe.

II.

Dès que le prince Michel eut quitté la Serbie, Voutchitch, prenant le titre de chef militaire de la nation, entra dans Belgrade et organisa un gouvernement provisoire. Il s'était adjoint ses deux amis, les adversaires les plus acharnés de Milosch et de sa famille, Abraham Petronievitch et Stoïan Simitch. Ce titre de *chef militaire du peuple serbe* annonçait-il l'intention de préparer les voies à une troisième dynastie? C'était sous ce nom que Kara-George, au mo-

ment des grandes luttes, avait pris le commandement du pays. Si l'impétueux Voutchitch en eut la pensée, il dut sentir bientôt que cette complication nouvelle avait peu de chance de succès. Mieux valait pour lui-même comme pour l'accomplissement de ses vengeances appeler au trône le fils de Kara-George. Les Obrenovitch disparaissant, il n'y avait qu'un Kara-Georgevitch qui pût occuper leur place. C'était ce grand souvenir national qu'on avait mis en avant pour ébranler le prince Michel; la coalition qui avait amené la catastrophe du mois d'août 1842 n'aurait pu réunir ses élémens épars, si l'on ne s'était servi d'un lien comme celui-là pour assembler le faisceau. Bien plus, les conjurés avaient fait sortir de sa retraite la veuve de Kara-George; elle était venue ardente, implacable, accusant Milosch du meurtre de son mari et maudissant la race du meurtrier. Comme il s'agissait de porter le dernier coup aux Obrenovitch dans la personne du prince Michel, rien n'était mieux combiné que cette évocation des vieilles haines et des vieilles calomnies pour frapper les imaginations populaires. Il fallait donc, en dépit des ambitions secrètes de Voutchitch, que l'héritier de Kara-George recueillît bon gré mal gré le bénéfice des événemens.

Le prince Alexandre Kara-Georgevitch était un homme de trente-six ans lorsque la révolution de 1842 lui donna le trône de Serbie. Il était né en 1806, pendant ces luttes formidables où son père transformait les bandits en héros et arrachait les Serbes au joug le plus odieux qui fut jamais. Comment n'avait-il pas gardé la flamme de ces grands jours? Il n'avait que sept ans, je le sais, lorsque son père avait fui le théâtre de sa gloire, il avait onze ans lorsque le fondateur de la principauté serbe eut la tête tranchée, et la plus grande partie de sa vie s'était écoulée dans l'exil; il semble pourtant que de tels souvenirs auraient dû éveiller en lui des ambitions plus hautes. Soit qu'il voulût servir son pays sous les Obrenovitch, soit qu'il aimât mieux réserver son avenir, il aurait dû montrer que le fils de Kara-George comprenait la valeur et les devoirs d'un titre comme celui-là. On ne rencontre chez le prince Alexandre aucune trace de tels sentimens. Certes nul ne peut lui reprocher d'avoir prêté la main au renversement du prince Michel. Tout cela s'est fait en dehors de lui. Est-il bien sûr qu'il ait désiré le pouvoir? On ne saurait l'affirmer. Les événemens l'ont pris par la main, il s'est laissé conduire (1). Ayant désiré rentrer en Serbie après la chute de Milosch, il avait obtenu sans peine l'agrément du prince Michel, qui l'avait admis auprès de sa personne à titre d'aide-de-camp; quelque temps après, il se trouva prince de Serbie. Froideur, indiffé-

(1) Un témoin des événemens, M. le docteur Patzech, très dévoué, il est vrai, à Michel Obrenovitch, va jusqu'à dire du prince Alexandre : « Il fut élu, emmené et salué prince, sans avoir eu le temps de comprendre parfaitement ce qui se passait. »

rence, inertie, tels sont les traits du prince qui allait recueillir à son tour le pesant héritage de Milosch et reprendre les réformes du prince Michel.

Nous serions désolé d'être injuste pour un homme qui, pendant une période de seize ans, a dirigé honnêtement les affaires de son pays, a opéré d'utiles réformes, a obtenu plus d'un résultat précieux, et sur qui pèse en ce moment même une accusation capitale. Il faut bien cependant marquer les traits de cette physionomie lorsqu'elle apparaît pour la première fois à la clarté de la vie publique. On la retrouvera jusqu'au dernier jour telle que nous la signalons à cette date. La froideur et l'indifférence du prince Alexandre n'étaient point après tout des conditions trop défavorables, si l'on songe à l'état où se trouvait la Serbie après la révolution de 1842. A la dictature violente de Milosch, l'heure était venue de faire succéder un régime légal et civilisateur. Le prince Michel avec ses nobles instincts l'avait bien compris de la sorte, mais il avait été desservi par des brouillons. La froideur du prince Alexandre le préservera des empressés; il laissera bien des choses s'organiser d'elles-mêmes, il aura des auxiliaires qui imiteront sa réserve, en un mot il gouvernera peu, et jusqu'au jour où la Serbie s'apercevra que ses viriles traditions sont compromises par la somnolence du prince, il aura donné au pays le temps de s'acheminer tout doucement vers la liberté constitutionnelle des états européens. Tel est, si je ne me trompe, le résumé fidèle des seize années pendant lesquelles le prince Alexandre Kara-Georgevitch a occupé le trône de Serbie.

La première année de cette période est remplie par des conflits diplomatiques où la personne du prince Alexandre ne joue qu'un rôle très secondaire, mais qui jettent un jour assez vif sur la politique russe en Orient. La Russie, on l'a vu, avait contribué à renverser Milosch; c'est elle pourtant qui parut le plus irritée de la révolution de 1842 et de la chute du prince Michel. Le tsar Nicolas écrivit de sa main au sultan Abdul-Medjid pour protester contre l'élection d'Alexandre Kara-Georgevitch. Comment expliquer cela? C'est que la Turquie avait concouru à la ruine du prince Michel afin d'écarter la princesse Lioubitza et de consolider la pacification de la Bulgarie. Or c'étaient là autant d'intérêts moscovites. Si la Russie ne veut pas qu'il y ait dans l'Europe orientale un état assez fort pour se passer de son appui, elle ne veut pas non plus que les causes d'agitation chrétienne au sein de l'empire ottoman disparaissent ou diminuent. La princesse Lioubitza, qui entretenait l'agitation bulgare, servait sans le vouloir les desseins de la Russie, tandis que d'un autre côté le prince Michel, si doux, si timide, pouvait longtemps encore occuper le trône de Serbie sans inquiéter le ca-

binet de Saint-Pétersbourg. M. Blanqui, dont le témoignage a tant de valeur ici, puisqu'il a pu interroger les Russes et les Ottomans à la veille de la révolution de 1842, ne nous laisse aucun doute sur ce point. C'est bien le rôle de la princesse Lioubitza dans l'insurrection bulgare qui a excité la colère des Turcs. « Sa main était partout visible, écrit M. Blanqui; elle avait parcouru la frontière sous différens prétextes pour prêcher la croisade contre les Turcs; elle attendait d'un mouvement général des chrétiens la restauration de son mari, et en effet lui seul eût été capable de diriger avec succès une telle entreprise. Les Turcs ne s'y sont pas trompés, et cette conviction a dû beaucoup influer sur la politique qu'ils viennent de suivre en Serbie. Pour moi, je considère l'expulsion du prince Michel et de la famille Obrenovitch comme une garantie que les Turcs ont voulu se donner contre le retour de l'insurrection de 1841. La princesse Lioubitza a cru travailler dans l'intérêt de son époux, et elle a provoqué la chute de son fils. Son absence dispensera les Turcs d'entretenir une armée de 20,000 hommes. » Agiter les provinces chrétiennes de l'empire turc, voilà le service que la mère du prince Michel rendait à la Russie, et c'est aussi pour cela que le remplacement du jeune prince devait soulever les protestations de Saint-Pétersbourg.

La Russie soutenait que la chute ou plutôt l'abandon du prince Michel n'avait été qu'une surprise, que la nation n'avait pas été loyalement consultée, qu'il y avait lieu de revenir sur une procédure si fort irrégulière; elle proposait donc de nommer une commission mixte, une commission formée de diplomates russes et ottomans qui jugerait l'administration du prince Michel. Si le jugement était favorable au prince, les deux puissances le replaceraient sur le trône. La Turquie, afin de déjouer les intrigues russes, déclarait s'en tenir aux faits accomplis; l'Autriche l'appuyait avec vigueur, et le conflit prenait déjà des allures inquiétantes quand la diplomatie russe battit en retraite. On convint seulement d'un moyen terme. L'élection du prince Alexandre avait été faite au lendemain de la révolution, dans une *skouptchina* effarée, en présence des vainqueurs et du pacha de Belgrade; on décida que Voutchitch, Petronievitch, Stoïan Simitch, ainsi que le gouverneur de la forteresse, Kiamil-Pacha, s'éloigneraient du territoire serbe, et qu'une élection nouvelle aurait lieu. Ce n'était plus qu'une formalité; le 13 juin 1843, la *skouptchina*, présidée par la commission mixte, ratifia les événemens accomplis dix mois auparavant. Peu de temps après, le prince Kara-Georgevitch reçut de Constantinople son *bérat* d'investiture qui lui conférait la dignité de prince des Serbes comme une fonction révocable au gré du divan de Constantinople, puisqu'elle n'était accordée ni à titre héréditaire, ni même simple-

ment à vie. Quelle série de déchéances pour l'état serbe depuis la chute de Milosch ! La principauté n'existait plus. Le haineux Stoïan Simitch était-il encore disposé à dire : « La Serbie a reculé de cent ans par la chute de Milosch, mais nous nous sommes vengés ? »

Si la Serbie, pour se relever peu à peu, avait besoin d'appeler à son aide la politique la plus circonspecte, les graves et tranquilles allures du prince Kara-Georgevitch répondaient bien aux nécessités du moment. Les amis de son gouvernement signalent pourtant autre chose qu'une sagesse timide dans les actes de cette période. De grands événemens ayant fourni aux Serbes l'occasion d'agir hors de leurs frontières, le prince Alexandre, disent-ils, n'eut garde de la laisser échapper. Jusqu'en 1848, la Serbie n'avait existé, n'avait donné signe de vie et de force que comme province de l'empire ottoman. Ses révoltes, ses guerres, ses victoires, la constitution de son indépendance, tout cela s'était passé au sein de l'empire; pour la première fois en 1848 elle prit part aux événemens du dehors, elle exerça le droit de paix et de guerre en son propre nom, elle fit acte de souveraineté. A quelle occasion ? Dans la guerre de l'Autriche contre la Hongrie.

On sait quelles vieilles haines séparent les Slaves et les Magyars. Il y a des Serbes en Hongrie, des Serbes longtemps opprimés, qui protestaient contre le despotisme des Hongrois, comme les Hongrois protestaient contre le despotisme des Allemands. Si des événemens séculaires n'avaient pas introduit les Magyars au cœur même des Slaves du sud, comme un coin au tronc du chêne, les Slaves de l'Autriche et de la Turquie, Tchèques, Esclavons, Croates, Serbes, Bulgares, domineraient aujourd'hui l'Europe orientale; mais les Hongrois sont là depuis mille ans, il est un peu tard pour discuter le droit d'Arpad et de ses compagnons. N'importe, on comprend la colère qui s'empare des Slaves toutes les fois qu'ils songent à cette usurpation de territoire qui brise aujourd'hui leurs mouvemens et entrave leurs destinées. Comment donc s'étonner que les Slaves d'Autriche aient saisi avec fureur l'occasion des luttes de 1848 pour se jeter sur l'ennemi? Ce n'était pas la révolution que combattaient les Croates du ban Jellachich, c'était le Magyar détesté. Ces cris de guerre retentirent en Serbie; des bandes s'organisèrent, et le prince Alexandre s'enhardit jusqu'à favoriser le mouvement. Qui sait? n'était-ce pas une occasion de reprendre aux Hongrois la voïvodie serbe? Ne pouvait-on pas espérer du moins que l'Autriche la céderait à ses auxiliaires? Si ce fut une illusion, la pensée était audacieuse, et ce curieux épisode a droit à un souvenir.

L'assemblée nationale de Pesth s'était plainte de la mollesse avec laquelle on réprimait l'insurrection. « Entre la Lisza et le Danube, sur les frontières de la principauté de Serbie, et plus loin, à l'est et

à l'ouest, vers la Transylvanie et la Croatie, habite, mêlée à des Magyars, à des Allemands, à des Roumains et à des Croates, une population assez inculte, mais vigoureuse et guerrière, les Rasciens ou Serbes hongrois (1). » Ce sont ces Rasciens ou Serbes hongrois qui, au lendemain de notre révolution de février, dès les premiers coups portés à l'Autriche de M. de Metternich, se levèrent contre la Hongrie en réclamant leur indépendance. L'agitation avait commencé au mois d'avril 1848; le 13 mai, une assemblée nationale serbe fut convoquée à Karlovitz par l'archevêque métropolitain Joseph Raïachitch. Après une délibération sur la place publique, on vota d'enthousiasme les décisions suivantes : rétablissement de la dignité de patriarche conférée à Joseph Raïachitch, rétablissement de la dignité de voïvode conférée au colonel Étienne Schuplikatz, proclamation de l'indépendance des Serbes sous le sceptre de la maison d'Autriche, délimitation de leur territoire sous le titre de voïvodie serbe, union politique de cette voïvodie avec le royaume de Croatie, Slavonie et Dalmatie. Cette déclaration de droits était un appel à des principes que la Hongrie devait respecter, puisqu'elle les réclamait pour elle-même. Les Magyars, croyant voir là une intrigue autrichienne, une manœuvre de la contre-révolution, s'apprêtèrent à répondre par les armes. Un général hongrois chargé de rétablir l'ordre sur le Danube eut l'imprudence de dire à des envoyés de la diète de Karlovitz : « Je ne connais pas de nation serbe sur la carte de Hongrie. » Cette malheureuse parole mit le feu aux poudres. On niait la nation serbe, elle se leva. « Des volontaires, écrit M. Iranyi Daniel, accoururent des confins militaires, et même, — chose fort grave diplomatiquement, — de la principauté de Serbie. »

Les historiens hongrois ne peuvent pardonner aux Serbes de la principauté leur intervention dans les affaires hongroises. Ils oublient que ces affaires hongroises étaient en même temps des affaires serbes. Si la Hongrie a de bonnes raisons pour défendre l'unité de sa constitution politique, les Serbes ont bien le droit de chercher à rétablir leur unité nationale. Pourquoi reprocher injurieusement aux Serbes ce que la Hongrie faisait à son point de vue? Pourquoi crier à la trahison, à la déloyauté? Il n'est pas une des invectives des Hongrois contre les Serbes qui n'ait été à cette époque répétée par l'Autriche contre la Hongrie. Si les règles diplomatiques ont été violées, c'est un tort grave sans doute; ces scrupules toutefois ont quelque chose d'étrange, si l'on se rappelle qu'il s'agit d'un temps de révolution, et que chez les Serbes comme chez

(1) *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, par MM. Daniel Iranyi et Charles-Louis Chassin. Paris, 1859, t. Ier, p. 237.

les Magyars la passion nationale avait brisé ses freins. Au surplus, qu'on approuve ou qu'on blâme l'intervention de la principauté serbe dans les affaires hongroises de 1848, il est impossible de ne pas attribuer cette politique au prince Kara-Georgevitch, puisque tous ceux qui ont raconté ces événemens, amis et adversaires, y reconnaissent sa main. Ce que les uns revendiquent pour lui comme un honneur, les autres le lui reprochent comme un acte déloyal. « Le devoir, dit M. Iranyi, commandait au prince Kara-Georgevitch de garder la plus stricte neutralité. Au contraire, dès l'origine, il *laissa faire;* plus tard, il *agira.* Nous le verrons sans aucun motif avouable, sans déclaration de guerre, expédier un corps d'armée auxiliaire aux Serbes insurgés de la Hongrie. En vain le cabinet de Buda-Pesth adressa au prince les réclamations les plus justes contre cette violation flagrante du droit des gens. Le représentant accrédité par la Hongrie près de la Porte-Ottomane protesta-t-il à cet égard à Constantinople? Nous n'avons pas de renseignemens positifs sur ce point; mais nous savons que les Serbes de Turquie, envoyés en Hongrie par Kara-Georgevitch, y restèrent jusqu'au moment où on les en chassa par la force des armes (1). »

Avant d'être chassés, ils firent plus d'une fois trembler les Magyars. On cite surtout, parmi les épisodes de cette guerre, les journées des 18 et 19 août 1848. Attaqués par l'armée hongroise sous les murs de Szent-Tamas, les Serbes repoussèrent l'ennemi avec une vigueur héroïque. Les Hongrois eux-mêmes ont rendu hommage à l'étonnante énergie de ces bandes indisciplinées. M. Iranyi raconte que, manquant de cavalerie pour lutter contre les hussards hongrois, elles y suppléèrent avec une merveilleuse audace. A travers des tourbillons de poussière, on voyait tout à coup surgir des milliers d'ennemis montés sur des chariots légers; c'était la cavalerie serbe. « Ils se jetaient sur les avant-postes, les enlevaient, prenaient les vivres, les munitions, les troupeaux, et disparaissaient au galop de leurs attelages avant que l'ennemi averti eût pu les atteindre. »

Est-il vrai que la haine des Serbes pour les Magyars se soit manifestée dans cette guerre par d'atroces barbaries? C'est ce que les Hongrois ont prétendu dès le premier jour, et ce que bien des plumes ont répété; mais un écrivain allemand fort désintéressé, ce me semble, entre les deux partis a prononcé une sentence toute différente. J'emprunte cette page à M. Siegfried Kapper, qui a visité les pays serbes au lendemain des guerres de 1848. « Les mémoires des généraux hongrois, les récits des derniers événemens de Hon-

(1) *Histoire politique de la révolution de Hongrie,* t. Ier, p. 343.

grie, contiennent des descriptions sans fin des barbaries commises par les Serbes. C'est la mode aujourd'hui, c'est une manière sûre d'obtenir son brevet d'homme bien pensant, que de rejeter sur les seuls adversaires des Magyars toutes les cruautés de cette lutte. Les journaux hongrois des années 1848 et 1849 ont donné le ton; désormais quiconque traite ce sujet est tenu de glorifier l'humanité, la générosité chevaleresque des Magyars dans la conduite de la guerre et de flétrir la barbarie des Serbes. Comment en faire un crime à des écrivains qui, n'ayant rien vu par eux-mêmes, ont dû se former une opinion d'après les rapports qu'ils ont lus? Mais visitez la Hongrie méridionale, examinez les pays hongrois où ont passé les Serbes, les pays serbes où ont passé les Hongrois, et vous vous sentirez obligé d'annuler un verdict qui menace d'introduire un mensonge dans l'histoire. Je l'atteste, bien que ce soit pour des milliers de gens un article nécessaire de toute profession de foi libérale que de soutenir par serment l'humanité des Magyars, oui, je l'atteste ici, et je donnerai mes preuves : du degré d'inhumanité où s'est portée l'armée hongroise dans les provinces serbes, l'Autriche, l'Allemagne, le monde, n'en peuvent avoir l'idée (1). »

Il faut espérer que ces tristes souvenirs s'évanouiront; les Slaves et les Magyars seront bien obligés de s'entendre, puisqu'ils doivent vivre les uns à côté des autres. Ni la Hongrie ne disparaîtra pour laisser le champ libre aux Slaves de l'Europe orientale, ni les Slaves de l'Europe orientale ne pourront être arrêtés par les succès actuels des Hongrois dans l'accomplissement de leurs destinées. L'histoire cependant ne pouvait rejeter dans l'ombre un épisode qui a fait tant de bruit en Orient, et dont les conséquences dernières ne sont pas encore connues. Terminons du moins ce récit par des circonstances qui en marquent la signification. Si l'union des Serbes de Hongrie et des Serbes de la principauté n'a pas été réalisée par les armes dans la crise de 1848, elle l'a été, on peut le dire, dans l'ordre des sentimens et des idées. Le chef des Serbes était un jeune homme de vingt-six ans, George Stratimirovitch, qui avait servi comme lieutenant dans l'armée autrichienne, et qui était accouru au premier appel de ses frères. George Stratimirovitch a aujourd'hui sa place dans la poésie serbe comme les Lazare et les Marko. M. Siegfried Kapper nous a conservé un chant d'une beauté sauvage qui met en scène un Hongrois célèbre, M. Moritz Perczel, et le jeune chef de l'insurrection serbe. Le héros, le vainqueur, on le pense bien, c'est George Stratimirovitch; Moritz Perczel, qui l'a provoqué à une lutte à mort, s'enfuit pour éviter ses coups jusque

(1) *Südslavische Wanderungen*, von Siegfried Kapper, 2 vol. Leipzig 1853, t. II, p. 238-239.

sous les remparts de la ville. On dirait une scène du xve siècle. Ce poème et bien d'autres encore inspirés des mêmes événemens se chantent, dit M. Kapper, dans tous les pays serbes, en Turquie comme en Autriche, dans la principauté comme dans la voïvodie. Kara-George, en 1809, avait renoué les liens séculaires entre les Serbes de la principauté et les Serbes de la Bosnie et du Monte-negro; Kara-Georgevitch, en 1848, soit qu'il ait laissé faire, soit qu'il ait favorisé les corps francs, a renoué aussi les fraternelles relations des Serbes de son pays avec les Serbes du pays des Magyars.

III.

Un autre épisode très digne d'intérêt sous le règne de Kara-Georgevitch, ce fut l'attitude de la Serbie pendant la guerre de Crimée. On se rappelle la fastueuse ambassade du prince Menchikof à Constantinople, ses allures impérieuses, ses paroles menaçantes; ce n'étaient pas seulement les conseillers d'Abdul-Medjid que le représentant du tsar voulait intimider, il tint la même conduite avec le gouvernement serbe. Le prince Alexandre venait d'appeler au ministère des affaires étrangères un personnage justement estimé, esprit libéral, caractère ferme, l'un des hommes d'état les plus considérables de la Serbie, M. Élia Garachanine. Ce ministère avait été occupé jusque-là par le vieil Abraham Petronievitch, l'un des auteurs de la révolution de 1842. Petronievitch, également sensible aux séductions des Russes et aux flatteries des Ottomans, ayant tour à tour servi la cour suzeraine et la cour protectrice, ne faisait ombrage ni aux uns ni aux autres. Ce n'est pas lui que le prince Menchikof aurait eu besoin d'intimider. Tout autre était M. Garachanine. Personne à cette date ne représentait mieux ce qu'on appelait le parti national, ce parti qui, indifférent aux questions dynastiques, ne songeait qu'à servir la cause serbe. M. Garachanine, étant venu compléter son éducation politique en Occident, y avait trouvé un accueil empressé; cela seul suffisait pour qu'il eût auprès du gouvernement russe la réputation d'un esprit dangereux. Ces idées occidentales qui font échec aux projets du panslavisme, le cabinet de Saint-Pétersbourg les appelle des idées subversives et révolutionnaires. M. Garachanine était donc suspect au prince Menchikof, qui envoya de Constantinople à Kara-Georgevitch l'injonction de destituer son ministre. Cette injonction, transmise par le consul-général de Russie à Belgrade, était faite dans la forme la plus impérieuse. Le prince avait vingt-quatre heures pour se décider; passé ce terme, s'il n'avait pas obéi, le consul avait ordre d'amener son pavillon. Le prince Alexandre, qui n'a jamais brillé par la résolution, eût souhaité que M. Garachanine se retirât

volontairement. Le ministre s'y refusa; le prince fut obligé de consommer lui-même sa honte et de destituer sous la menace des Russes l'homme qui faisait le plus d'honneur à son gouvernement.

Le sentiment national des Serbes fut profondément blessé. Le sénat rédigea une adresse respectueuse, mais dont les formules officielles laissaient percer une protestation très vive contre l'acte de faiblesse qui affligeait le pays. « La destitution de M. Élia Garachanine, y lisait-on, enlevé au poste supérieur où l'avait appelé la confiance de votre altesse et dans lequel il s'était distingué par tant de qualités éminentes, a causé au sénat la plus profonde douleur... Le sénat aurait tort, s'il doutait le moins du monde de la sollicitude de votre altesse pour la défense et le maintien de ces droits précieux que le peuple serbe a acquis au prix de tant de sacrifices. Votre altesse, le sénat en est convaincu, comprend mieux que personne combien le peuple serbe serait consterné, combien il serait frappé dans ses sentimens légitimes, dans sa dignité nationale, si son gouvernement fléchissait sur la question du respect et de la défense des droits qui forment la base de notre existence politique. Le sénat sait bien que votre altesse, dans sa haute sagesse, a déjà pris et est toujours prête à prendre les mesures nécessaires pour préserver notre pays et ses droits de la moindre atteinte, de la moindre violation; il ne vient donc pas lui proposer des mesures pour la solution de ces difficultés extraordinaires, il vient uniquement l'assurer que, d'accord avec elle, d'accord avec la nation entière, il sent la nécessité de prêter à notre constitution et à nos droits nationaux l'appui dont ils ont besoin, et qu'il est prêt à soutenir votre altesse unanimement, par ses actes comme par ses paroles, dans tout ce qu'elle jugerait bon d'entreprendre. » Ne devine-t-on pas ici sous la forme d'un encouragement la plus énergique des remontrances? Le prince feignit de n'y voir qu'un témoignage d'adhésion. « Je suis heureux, répondit-il, de me sentir entouré d'un conseil si dévoué au bien du pays. » Quant au gouvernement russe, il comprit bien que cette solennelle démarche du sénat était la ruine de ses prétentions. S'il avait réussi à écarter M. Garachanine, il n'était point parvenu à réduire son parti au silence. En même temps que le sénat envoyait cette adresse au prince, il votait pour le ministre destitué une pension égale à son traitement.

Ces avertissemens ne furent point perdus. Le prince avait été mis en demeure de défendre les droits du pays, il conforma sa politique à son devoir. Qu'on fasse honneur de sa conduite aux admonitions de l'esprit public, nous le voulons bien; encore faut-il reconnaître que, une fois averti et redressé, il marcha d'un pas sûr à travers les difficultés de la crise orientale. Il avait d'abord cédé à

la Russie, qui ne l'aimait point; il résista bientôt et à la Russie, dont il se défiait, et à la Turquie, dont il était l'obligé, et à l'Autriche, qu'il avait soutenue naguère contre les Hongrois. Pendant toute l'année 1853, au moment où la Russie et la Turquie se préparent à la lutte, le prince Kara-Georgevitch, malgré toutes les obsessions en sens contraire, maintient résolûment la neutralité du pays serbe. C'est l'Autriche d'abord qui, aux approches de la guerre, conçoit le projet d'occuper militairement la Serbie et tâche d'amener le prince à cette idée : la Serbie entière proteste, et l'Autriche recule (juillet 1853); puis c'est la Russie qui s'efforce d'associer le prince Alexandre à ses intérêts, le menaçant, s'il résiste, d'une révolution populaire et du retour des Obrenovitch : soutenu par la diplomatie française à Constantinople, le prince dédaigne ces menaces. Plus tard, c'est la Porte-Ottomane qui veut l'engager sous sa bannière; le prince sait que la Serbie veut rester neutre, il obéit à sa consigne. Le 28 octobre 1853, le jour même où Omer-Pacha traverse le Danube à Vidin et se dirige contre les Russes, qui ont envahi les principautés roumaines, le sultan somme le prince de Serbie de s'expliquer sur la conduite qu'il prétend tenir dans le conflit qui commence. On connaît la réponse de Kara-Georgevitch. « Le gouvernement serbe ne saurait prendre part à la lutte qui a éclaté entre les deux puissances protectrices de la Serbie. Il observera la plus stricte neutralité, et dans aucune occasion, sous aucun prétexte, ne permettra qu'un corps d'armée, à quelque parti qu'il appartienne, viole les frontières de son territoire. » La lutte grandit, chacun prépare ses armes; le 27 décembre, le sultan Abdul-Medjid abolit le protectorat de la Russie sur la Moldavie, la Valachie, la Serbie, en maintenant tous les priviléges des trois principautés. Cet acte, qui modifie si profondément les conditions politiques de la Serbie, cet acte peut-être indifférent aujourd'hui, peut-être dangereux demain, comment les Serbes le jugeront-ils? Ils remercieront les Turcs et feront leurs réserves. Le 4 février 1854, un commissaire de la Porte, Éthem-Pacha, étant venu apporter à Belgrade le *hatti-chérif* du 27 décembre, le prince fit solennellement la réponse que voici : « La confirmation des priviléges de la Serbie est acceptée avec reconnaissance; toutefois la Serbie désire le maintien des traités turco-russes de Bucharest, d'Akermann, d'Andrinople, et elle est bien résolue à conserver la position que les traités lui assurent vis-à-vis de la Russie comme vis-à-vis de la Porte. »

Cette persistance dans une politique aussi honnête que ferme est un titre d'honneur pour le gouvernement du prince Kara-Georgevitch. Les Serbes en furent récompensés. Lorsque les plénipotentiaires des grandes puissances signèrent à Paris le 30 mars 1856 le traité qui mit fin à la guerre d'Orient, les conquêtes de Kara-

George et de Milosch reçurent une éclatante consécration. La Serbie continuait à relever de la Porte; mais ses immunités, ses priviléges, ses droits, étaient placés désormais sous la garantie collective des grandes puissances européennes. Pendant un demi-siècle environ, elle avait été ballottée sans cesse de la Turquie à la Russie, de la puissance suzeraine à la puissance protectrice; désormais elle pouvait se mouvoir plus librement. « En conséquence, dit l'article 28 du traité de Paris, ladite principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté du culte, de législation, de commerce et de navigation. » L'article 29, il est vrai, contenait certaine disposition qui pouvait devenir, qui est devenue en effet une cause de conflits entre les Serbes et les Turcs; il maintenait le droit que s'était attribué la Porte de tenir garnison en Serbie. Heureusement l'espérance d'un progrès décisif sur ce point, espérance qui tenait si fortement au cœur des Serbes, ne leur était pas interdite par le traité de Paris. Le protocole n° XIII contenait cet appendice indiqué et maintenu dans le texte définitif : « Sa majesté le sultan s'engage à rechercher, de concert avec les hautes puissances contractantes, les améliorations que comporte l'organisation actuelle de la principauté. » Ainsi plus de suzeraineté défiante occupée dans l'ombre à retirer ses concessions, plus de protection exclusive et intéressée, disant : Je veux que tu vives, je ne veux pas que tu grandisses. C'est dans l'atmosphère de la civilisation européenne que cette terre de Serbie, hier encore héroïquement barbare, est appelée à vivre et à grandir.

Pendant que le gouvernement serbe, guidé par l'esprit national, maintenait ainsi sa ligne en des circonstances si périlleuses, d'utiles réformes s'accomplissaient dans le domaine de la législation. On cite une série de lois édictées sous le règne de Kara-Georgevitch au grand profit de l'ordre et de la sécurité publique. Jusque-là, c'étaient encore les vieilles coutumes qui servaient de règle aux tribunaux, et, quelle que fût la fidélité des Serbes aux traditions de leur pays, on devine à quels abus devait conduire un pareil système dans une société en proie à tant de secousses. Il était bien temps de donner une base solide au droit commun. Ce travail avait été entrepris sous Milosch; les commissions nommées par le prince Alexandre en réalisèrent la meilleure partie. C'est ainsi que le code de procédure criminelle fut promulgué en 1850, le code de procédure civile en 1853; d'autres lois encore, qui appartiennent à la même période, sont signalées comme ayant mis fin à l'incertitude des justiciables et à l'arbitraire des juges (1). Comment donc un

(1) Voyez dans le répertoire si riche de M. F. Kanitz (*Serbien. Historisch-ethnographische Studien aus den Jahren 1859-1868*, Leipzig 1868) l'intéressant chapitre sur la justice, p. 635.

gouvernement qui avait si bien conduit sa politique étrangère sans renoncer aux réformes intérieures est-il tombé peu de temps après sous la réprobation unanime du pays? Il faut bien reconnaître ici ce que nous soupçonnions tout à l'heure, à savoir que l'esprit public avait eu la part principale dans les actes du gouvernement serbe. Sauf le jour où Kara-Georgevitch destitua M. Garachanine pour obéir aux injonctions du prince Menchikof, son vrai mérite fut de se conformer à la volonté populaire si clairement manifestée. Il est probable que, sans les crises de la guerre de Crimée, le prince Alexandre ne se serait pas maintenu si longtemps sur le trône. Ce furent ces crises qui le soutinrent, précisément parce qu'elles empêchaient le pays de donner une longue attention aux fautes personnelles du prince et de juger son administration à la clarté du soleil. Les grandes émotions patriotiques faisaient oublier les griefs particuliers. On était inquiet pour demain, on ne pensait plus aux choses d'hier. Une fois la paix assurée, la situation intérieure fut éclairée tout à coup d'une lumière impitoyable.

Quel que soit chez l'historien le désir d'être impartial et vrai, il est des cas où l'entière franchise est impossible. Dieu nous garde d'oublier, en traçant ces lignes, quel est aujourd'hui le sort du malheureux fils de Kara-George! Accusé de complicité dans le meurtre du noble fils de Milosch, jugé par contumace à Belgrade, jugé en personne à Pesth (car ce long procès se poursuit sur deux théâtres à la fois), il défend son nom et sa vie contre des adversaires redoutables. Certes ce n'est point le moment d'apprécier en toute liberté le caractère du prince Alexandre. Ses torts, s'il en a eu, les influences de son entourage, s'il est vrai qu'on puisse les lui reprocher, ne sont-ce pas là autant d'élémens dont une accusation passionnée s'empresserait de tirer parti? Souvenons-nous donc que les paroles les plus inoffensives sont exposées en pareil cas à devenir une arme meurtrière. Bien loin de prêter main-forte à l'accusation, si notre voix avait quelque autorité dans ce débat, l'intérêt de la Serbie nous engagerait à recommander l'extrême prudence, l'extrême modération, ces garanties de toute justice, particulièrement nécessaires à la justice politique. Cela dit, nous devons pourtant remplir en conscience nos obligations d'historien et résumer les documens qui nous semblent les plus dignes de foi. Or ce qu'on reprochait à Kara-Georgevitch, ce qui avait fini par le rendre absolument impopulaire, c'était d'un côté l'accaparement de toutes les places par les membres de la famille du prince, de l'autre sa soumission complète à l'influence autrichienne.

On se rappelle sans doute ce Jacob Nenadovitch, un des héros de l'insurrection de 1806, un de ceux qui avaient rivalisé avec Kara-George pour l'affranchissement du pays et qui lui disputaient le

titre de prince des Serbes. Le fils de Kara-George avait été marié à une Nenadovitch. C'était cette famille, si puissante de 1806 à 1813, infidèle à son poste au moment de la grande déroute, réfugiée dans les principautés roumaines, revenue en Serbie pendant le règne de Milosch, mais privée alors de toute influence, qui prenait enfin sa revanche sous Kara-Georgevitch, grâce à la faiblesse du prince. Ce mariage la rapprochant du trône, elle en occupait toutes les avenues. Chez un peuple jeune, plein de séve, où le patriotisme éveille à la fois l'ambition et le talent, cet abandon des principaux emplois aux membres d'une seule famille était une insulte de tous les jours. Il y avait usurpation et tyrannie. On étouffait. Ajoutez à cela l'attitude si humble de Kara-Georgevitch en face de la réaction autrichienne. C'était le moment où l'Autriche, à peine remise des secousses de 1848, prétendait soumettre tous les peuples de l'empire à une centralisation inflexible. Slaves et Hongrois subissaient le même joug. Les Serbes de Stratimirovitch, les Croates de Jellachich, naguère encore les auxiliaires de l'Autriche, étaient courbés sous le sceptre des Habsbourg aussi bien que les Magyars du comte Széchenyi. Pour imposer un système si dur, si révoltant, un système, on l'a bien vu à Sadowa, si funeste à l'Autriche elle-même, il fallait empêcher que la vie politique ne fît trop de bruit sur les frontières chez des peuples de même race. Les Serbes de Turquie donnaient un mauvais exemple aux Serbes d'Autriche. La voïvodie, l'Esclavonie, la Sirmie, le Banat, toutes ces provinces habitées par des Serbes ne sont séparées de la principauté que par la Save et le Danube; le libre développement de la principauté, cette lutte constante avec le suzerain, ce perpétuel qui-vive, ces *skouptchinas* qui élevaient et déposaient les chefs du peuple, toutes ces scènes d'une vie nationale et indépendante, ne serait-ce pas là pour les Serbes autrichiens un douloureux contraste, c'est-à-dire une provocation incessante? Le cabinet de Vienne s'empara du prince Alexandre Kara-Georgevitch, et pendant une période de dix années il n'y eut pas une *skouptchina* en Serbie. Le congrès national consacré par les siècles, les libres rassemblemens dont l'usage s'était perpétué jusque sous le joug des Turcs, la *skouptchina*, qui avait entretenu la vie nationale et sauvé le pays, la *skouptchina* des Douchan et des Lazare était abolie par un fils de Kara-George! On murmura d'abord, on finit par conspirer.

Le 9 octobre 1857, la police découvrit un complot qui menaçait la vie du prince. Plusieurs sénateurs, le président même du sénat, étaient au nombre des conjurés. Dès les premières arrestations, le prince voulut profiter de la crise pour supprimer le sénat, dont la surveillance l'inquiétait. C'était toujours ce même sénat organisé contre Milosch par le statut de 1838; c'était toujours cette même

loi qui, partageant le pouvoir entre le prince et le conseil, établissait de l'un à l'autre des rapports mal définis. Qu'il y eût sur ce point des réformes à faire, les amis de la cause serbe en étaient persuadés; seulement le prince Kara-Georgevitch était moins en mesure qu'un autre de tenter cette réforme, lui qui depuis dix ans refusait de convoquer l'assemblée nationale. Se défiant du peuple, hostile au sénat, sur qui s'appuyait-il? On le voyait trop bien, sur les influences extérieures. C'était l'Autriche qui dirigeait le gouvernement serbe. Fort de cet appui, le prince n'hésita point à se débarrasser des sénateurs. Ceux qui étaient restés en dehors du complot furent pressés de donner leur démission sous peine d'être arrêtés comme complices; la plupart obéirent, et le procès commença. On a vu plus haut qu'un des actes les plus honorables du gouvernement du prince Alexandre était la promulgation de certaines lois qui mettaient fin à l'arbitraire. A quoi bon ces lois sagement réglées, si l'on n'en tenait pas compte? Les accusés du complot tramé contre le prince Kara-Georgevitch au mois d'octobre 1857 ne furent protégés par aucune des garanties qui venaient d'être données à la justice. L'instruction demeura secrète : point de débats publics, nul contrôle de l'opinion. Était-on bien sûr que les agens du prince ne leur eussent pas arraché des aveux par des privations et des violences? Ces doutes circulaient dans le pays, de sourdes colères s'éveillaient, et quand on sut que les accusés étaient condamnés à mort, peu s'en fallut que Belgrade ne fût ensanglantée par l'émeute. Sans l'intervention des puissances signataires du traité de Paris, la lutte était inévitable. Les puissances demandaient que l'exécution de la sentence fût au moins suspendue, et bientôt un ordre exprès de la Porte obligea Kara-Georgevitch de commuer la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité. Quelques jours après, on vit les hommes les plus considérables de la Serbie, les fers aux pieds et aux mains, vêtus de la livrée du bagne, traverser les rues de Belgrade sur des charrettes. A ce spectacle, on le pense bien, l'émotion redoubla. Sous quel régime vivait-on, puisque les lois étaient ainsi violées? Si Milosch Obrenovitch agissait en despote, du moins était-ce un despote serbe, dévoué à la cause serbe. Pouvait-on supporter plus longtemps ce personnage équivoque, pacha turc ou préfet autrichien, qui, pour conserver son poste, sacrifiait de jour en jour plus visiblement l'indépendance et les lois de la principauté? La Porte-Ottomane, qui ne voulait point de révolution à Belgrade, intervint encore pour calmer les esprits. Elle envoya un commissaire, Éthem-Pacha, qui se fit remettre toutes les pièces du procès; c'est à la suite de cette révision que les accusés furent affranchis des travaux forcés et condamnés simplement à l'exil. Ainsi, dans un état chrétien, la

Turquie avait dû s'interposer entre les juges et les justiciables afin de rétablir les garanties du droit! Les diplomates, qui s'efforçaient d'étouffer en Serbie toute cause de trouble, firent une chose plus importante encore; ils décidèrent deux des chefs du parti national, M. Élia Garachanine et le vieux Voutchitch, à se rapprocher du prince Alexandre. Le prince, qui ne les aimait point, dut accepter leurs services; M. Garachanine eut le ministère de l'intérieur, M. Voutchitch la présidence du sénat.

Il n'y avait pas de nom plus populaire alors que celui de M. Élia Garachanine; il représentait à la fois les idées de légalité que la Serbie voulait substituer aux caprices de la dictature et le principe de l'indépendance nationale, que l'on s'indignait de voir si mollement défendu. Son premier soin fut de définir plus nettement les rapports du prince et du sénat; dans ce travail, les prérogatives du prince furent diminuées, et l'Autriche eut beau s'opposer de toutes ses forces à cette modification de la loi de 1838, le gouvernement turc y consentit. N'est-il pas singulier de voir l'Autriche soutenir ici les prérogatives du prince, comme si le prince était lui-même incapable de prendre sa cause en main? Cessez de vous étonner: l'Autriche défend sur le trône de Serbie l'homme qui seconde la réaction autrichienne en s'obstinant à ne pas convoquer la *skouptchina*. Sur ce point, M. Garachanine essaya vainement de vaincre sa résistance; il fallut que des événemens graves, faisant éclater à tous les yeux la responsabilité si lourde assumée par le prince, l'obligeassent à des concessions tardives.

D'après le *hatti-chérif* de 1830, les forteresses de la frontière devaient rester aux mains des Turcs. On a vu dans nos précédentes études qu'une interprétation très fausse du texte, interprétation infligée au prince Milosch par le ressentiment de la Porte et le mauvais vouloir de la Russie, avait autorisé les Turcs à garder non-seulement la forteresse de Belgrade, mais une partie de la ville. Turcs et chrétiens se trouvaient constamment en face les uns des autres. De là des complications continuelles et souvent de périlleux conflits. Tous les voyageurs qui ont visité depuis cette date les contrées du Danube, M. Saint-Marc Girardin en 1836, M. Blanqui en 1841, M. Siegfried Kapper en 1849, ont signalé les embarras et les périls d'une loi qui donnait aux Turcs les forteresses, aux Serbes les campagnes et les villes. « Au premier coup d'œil, dit M. Saint-Marc Girardin, les Turcs qui sont à Belgrade, à Semendria, à Orschova, semblent un corps d'occupation; ils ont l'apparence de vainqueurs et de maîtres. En fait, ce sont des prisonniers et des otages. » Et après les avoir peints vivement en quelques traits, après les avoir montrés « enfermés dans leurs forteresses, ne pouvant rien posséder au dehors, réduits à la plus profonde misère, privés de ces fiefs, de

ces dîmes, que la victoire des Serbes a supprimés, et que le sultan a oublié de remplacer par un revenu ou par une paie, » le voyageur signale une différence déjà visible à cette date entre les Turcs de Belgrade et ceux des autres forteresses. « Pauvres et en petit nombre au milieu d'une population étrangère, les Turcs à Semendria et à Orschova ont senti leur faiblesse et s'y sont résignés. Ils ont abjuré cet orgueil ottoman qui les avait rendus odieux aux Serbes, et ils vivent en bonne intelligence avec leurs anciens sujets, devenus aujourd'hui les arbitres de leur sort. Aussi la haine des Turcs devient chaque jour moins vive en Serbie, car des Turcs les Serbes ne haïssaient que la tyrannie; il y a du reste dans les mœurs simples et guerrières des Turcs quelque chose qui convenait au caractère des Serbes. A Belgrade, dit-on, les Turcs ne se sont pas résignés à leur faiblesse. Ils sont plus pauvres peut-être et plus misérables encore qu'à Semendria et à Orschova; mais ils sont plus fiers (1)... » Rien de plus juste. M. Saint-Marc Girardin écrivait cela en 1836, et pendant les trente années qui ont suivi, jusqu'au jour où le fils de Milosch a eu l'honneur de faire rendre à la Serbie la garde de ses forteresses, on a vu ces Turcs de Belgrade accroître sans cesse leurs positions en dehors des lieux qu'on leur avait assignés, empiéter dans la ville sur les quartiers voisins, s'emparer de plusieurs portes, y mettre des sentinelles, s'établir même dans la campagne, si bien que les occasions de conflit pouvaient se produire à chaque instant. Tout cela devait aboutir au bombardement de Belgrade en 1862.

Dès l'époque où nous sommes parvenus dans ce récit, on pouvait pressentir une catastrophe à voir l'irritation des Turcs éclater de temps à autre par de stupides violences. Le 7 juin 1858, dans la soirée, M. de Fontblanque, consul-général d'Angleterre à Belgrade, est assailli par un soldat turc, et, sans le secours de quelques Serbes, il serait tombé sous les coups de l'assassin. A la suite de cet acte sauvage, le consul arbore son pavillon. Les Turcs, irrités de ce rappel à l'ordre, envoient une dizaine de soldats pour abattre le drapeau anglais. L'Angleterre, si insolemment outragée, aurait pu exiger une réparation éclatante; elle se contenta de demander le changement de la garnison de Belgrade et le jugement des coupables devant les tribunaux de Constantinople. Peu de temps après, le nouvel ambassadeur du cabinet de Londres auprès du sultan, sir Henry Bulwer, passait par Belgrade en se rendant à son poste; il fit saluer son pavillon par le canon de la forteresse, et toute la garnison turque, aussi bien que les troupes serbes, vint lui

(1) Saint-Marc Girardin, *Souvenirs de voyages et d'études*, 1 volume. Paris 1852, p. 193-194.

rendre les honneurs militaires. Satisfaction était donnée au droit des gens; mais le principe du mal persistait toujours. De tels faits auraient été impossibles, si la présence d'un gouverneur turc, non-seulement dans la forteresse, mais dans un des quartiers de Belgrade, n'eût amené des conflits de juridiction entre la Porte et le gouvernement serbe. C'était à la justice serbe de punir un crime commis en pays serbe; au lieu de cela, le gouverneur de la forteresse réclamait l'accusé, qui souvent demeurait impuni. On cite plus d'un fait de ce genre sous le règne de Kara-Georgevitch. L'attentat du 7 juin 1858 était d'une nature si grave que M. Garachanine réussit cette fois à faire comprendre au prince quelle responsabilité il assumait devant l'Europe comme devant le peuple serbe en tolérant une situation d'où provenaient de tels désordres. Milosch n'avait cessé de protester contre la violation du *hatti-chérif* de 1830; le mal s'accroissant toujours, était-ce le moment de garder le silence? Que le prince s'adressât du moins à l'opinion publique, qu'il fît partager aux représentans du peuple cette responsabilité trop lourde pour un seul homme, voilà ce que le bon sens exigeait. Ces argumens de M. Garachanine triomphèrent de la résistance ou, si l'on veut, de l'inertie obstinée de Kara-Georgevitch. Il fut décidé que la *skouptchina* serait convoquée d'après une nouvelle loi électorale qui régulariserait la vieille coutume nationale.

Cette loi, votée par le sénat au mois de novembre 1858, établissait tout un système représentatif; nous en citerons les dispositions fondamentales. « Tout Serbe est électeur à l'âge de vingt-cinq ans, éligible à trente. Les ecclésiastiques et les employés ne sont ni électeurs ni éligibles. L'élection est directe dans les campagnes, à deux degrés dans les villes. Les députés sont les représentans, non d'une localité, mais de l'ensemble de la nation. Font partie de droit de l'assemblée les présidens de la cour de cassation, des tribunaux d'appel et de cercle, les archiprêtres des cercles, quatre archimandrites des couvens et quelques autres hauts fonctionnaires. Les députés sont inviolables pendant la session, et on ne peut les rendre par la suite responsables de leurs votes. Le vote est public. L'assemblée délibère sur les propositions du gouvernement; elle a aussi le droit d'initiative. Ses décisions ne sont valables que lorsqu'elles ont été sanctionnées par le sénat et par le prince. L'assemblée nomme son président et le reste du bureau (1). »

Les événemens marchent dès-lors avec une rapidité singulière. En vain la Porte-Ottomane essaie-t-elle de protester contre la réunion de la *skouptchina*, en vain envoie-t-elle un commissaire à Belgrade pour surveiller les événemens ; la nation veut être représentée, elle

(1) Nous empruntons ce résumé à l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. IX, p. 725-726.

le sera. La loi électorale a été votée dans le courant de novembre 1858; le 28, les élections ont lieu; le 30, l'assemblée se réunit. Son premier acte est de voter des remerciemens aux puissances qui, par le traité de Paris, ont garanti les droits du peuple serbe; puis, dans une adresse à la Porte, elle réclame contre l'opposition que la Turquie vient de faire à la convocation de la *skouptchina*, contre l'envoi d'un commissaire, surtout contre l'intention que manifestait ce personnage d'assister aux séances de l'assemblée. Ces points réglés, les représentans de la Serbie peuvent donner toute leur attention aux affaires intérieures. Il convient de remarquer ici que la *skouptchina* de 1858 n'était plus, comme autrefois, un de ces congrès tumultueux où se pressaient des milliers de Serbes, et qui, incapables d'une délibération, ne pouvaient que répondre par des cris, par des *oui* ou par des *non*, à des demandes préparées d'avance. Les anciennes *skouptchinas* ne duraient guère plus de quatre jours; celle-ci se compose de quatre cent trente-sept députés qui peuvent traiter librement toutes les questions. Voilà donc le système représentatif introduit chez ce petit peuple, instruit déjà par tant d'épreuves, et savez-vous quel est le premier vote de l'assemblée nationale? Savez-vous quel acte va sortir de ce premier appel à la conscience du pays? Un acte d'accusation contre le prince Kara-Georgevitch. C'est le prince qui est cause de l'abaissement du pays; le prince s'est séparé du sénat et de la nation, le prince n'a jamais eu avec le sénat que des rapports irréguliers, et depuis dix ans il a refusé de convoquer la *skouptchina* malgré des promesses solennelles, le prince livre toutes les places aux parens de la princesse sa femme, le prince est l'exécuteur des volontés de l'Autriche; que de réfugiés politiques livrés par Kara-Georgevitch à la police des Habsbourg! que de taches à l'honneur du pays serbe! Tout cela était dit sans violence, simplement et naturellement, comme s'il eût été impossible de tenir un autre langage, comme si la conscience du pays n'eût fait que se soulager par cette publique expression de ce qui remplissait toutes les âmes. La conclusion est originale. Cette espèce de grand jury, qui voulait remédier au mal sans recourir à la force, somme le prince d'abdiquer; dix-sept membres de l'assemblée, représentant chacun un des dix-sept districts de la Serbie, se rendent chez Kara-Georgevitch, et l'invitent à déférer au vœu de la nation. Il répond qu'avant de rien décider il veut consulter ses ministres, s'entendre avec le sénat; mais le sénat était en ce moment même saisi de la question par l'assemblée nationale. Effrayé de la marche rapide des choses, le prince chercha un refuge dans la forteresse occupée par les Turcs. Le lendemain 23 décembre, l'assemblée déclara qu'Alexandre Kara-Georgevitch avait cessé de régner, et proclama prince de Serbie

l'ancien libérateur de 1815, le dictateur tombé en 1839, le vieux Milosch, dont le nom signifiait toujours affranchissement des Serbes, indépendance et fierté nationales. Il y eut dans la journée du 24 quelques démonstrations insignifiantes en faveur du prince déchu; ses partisans, ses créatures, un petit nombre de sénateurs, essayèrent de relever sa cause. Ces vains efforts ne firent que mettre en relief l'unanimité du mouvement. Le sénat ne tarda guère à se déclarer d'accord avec l'assemblée. Il fallut bien que le prince, malgré la froide obstination de sa résistance, se résignât à signer son abdication et à quitter la forteresse.

IV.

Le sens de la révolution accomplie si paisiblement à Belgrade le 23 décembre 1858 était tout entier dans ces paroles de la *skouptchina :* « nous nommons prince de Serbie Milosch Théodorovitch Obrenovitch, *avec l'hérédité à lui accordée autrefois par la Porte-Ottomane.* » Le prince Alexandre avait laissé amoindrir entre ses mains les droits de la principauté; on rappelait Milosch pour relever le trône et la nation. En attendant sa réponse, l'assemblée, qui s'était déclarée investie elle-même du pouvoir souverain, avait institué une administration provisoire, à la tête de laquelle était M. Garachanine. Le premier acte du gouvernement fut de notifier la révolution au sultan et à Milosch. Le 27 décembre, deux adresses furent signées par les quatre cent trente-sept députés; l'une, adressée à Abdul-Medjid, racontait les derniers événemens et réclamait l'investiture pour l'élu de l'assemblée avec l'hérédité dans la ligne masculine; l'autre, destinée à Milosch, l'informait du vote de la nation, et lui annonçait le départ d'une députation qui allait le chercher à Bucharest.

Milosch ne pouvait hésiter devant cet appel de la Serbie. Malgré ses soixante-dix-huit ans, il en ressentit une joie toute juvénile. N'était-ce pas ce qu'il attendait depuis 1839? Du fond de l'exil, à Vienne ou à Bucharest, il avait sans cesse les yeux sur les Serbes, il suivait la marche des affaires, épiait les mouvemens de l'opinion, guettait les circonstances propices, et, persuadé que son jour viendrait, il éprouvait pourtant une impatience fébrile à voir les heures si lentes. Jamais il n'avait pu se résigner à l'inaction. Dès le lendemain de sa chute, quand les passions soulevées contre lui étaient encore si furieuses, il avait conçu l'ambition de reprendre son rôle sur un plus vaste théâtre. Affranchir les chrétiens de Bulgarie et de Bosnie, rassembler les Serbes dispersés dans les provinces turques, réaliser le rêve de ses plus audacieux compatriotes, rétablir

la grande Serbie, la Serbie de Douchan le Fort, puis rentrer vainqueur et ce magnifique présent à la main dans la principauté qui l'avait abandonné à ses ennemis, voilà quelles visées grandioses exaltaient l'imagination de l'exilé. C'était en 1839, au moment où la France soutenait Méhémet-Ali contre la Porte. Milosch espéra un instant que la France l'aiderait à faire dans le nord de l'empire ce que le pacha d'Égypte faisait à l'extrémité opposée. Il demanda des entrevues secrètes à M. Adolphe Billecocq, notre consul-général à Bucharest. Cette curieuse anecdote a été révélée ici même il y a dix-neuf ans par un de nos collaborateurs, M. Hippolyte Desprez, qui occupe si dignement aujourd'hui l'un des premiers postes au ministère des affaires étrangères. « Tout cela, dit M. Desprez, se passait aux heures les plus sombres de la nuit. Milosch y apportait d'autant plus de persévérance et de ténacité que l'agent français y avait dû mettre d'abord plus de défiance. Le prince exilé déployait dans ces entrevues tout ce que son éloquence orientale savait emprunter d'argumens spécieux et de pensées caressantes. Capable de s'émouvoir et surtout de paraître ému, il développait ses plans avec cette chaleur qui, chez les Orientaux, est souvent le voile de la finesse. Il parlait abondamment des sentimens et des forces politiques qui s'éveillaient dès lors au sein des trois grandes puissances slaves de Serbie, de Bulgarie et de Bosnie, entremêlant au tableau des vertus guerrières de ces peuples ce que lui-même avait fait naguère d'expéditions hasardeuses à l'aide de leurs bras. D'ailleurs il n'oubliait pas la mise en scène. Lorsqu'il pensa que ces entrevues pouvaient être moins mystérieuses sans inconvénient, il y fit quelquefois intervenir sa dévouée et digne compagne, la princesse Lioubitza, « celle qui plus d'une fois, disait-il, entourée de ses femmes, avait tenu pendant les engagemens nocturnes des Serbes contre les Turcs les torches qui devaient servir de signaux de ralliement à l'armée serbe. » Or quelle était la conclusion de tous ces discours? Invariablement cette pensée que, si la France y voulait consentir, Milosch était prêt à prendre au sein de la Turquie d'Europe le rôle que Méhémet-Ali jouait alors avec tant d'éclat apparent dans la Turquie d'Asie (1). » Deux ans plus tard, en 1841, M. Blanqui, traversant Vienne, où se trouvait alors le prince Milosch, eut avec lui une longue entrevue grâce à l'entremise de l'ambassadeur de France, M. le marquis de Sainte-Aulaire; il fut stupéfait de la verve avec laquelle le proscrit parlait de son rôle à venir. Quel feu! quelle *furia!* quels flots d'éloquence

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1850, les pages où M. Desprez examine la brochure du prince Michel, *Milosch Obrenovitch, ou Coup d'œil sur l'histoire de la Serbie de 1813 à 1839.*

sauvage! L'interprète était un Bulgare; animé des mêmes passions, en extase devant son maître, très souvent il oubliait de traduire, et le prince continuait toujours, ardent, impétueux, intarissable. Qu'importe? Les choses que le voyageur n'entendait pas furent aussi instructives pour lui que celles qu'il put saisir. Le ton, le regard, le geste, tout parlait chez Milosch. Son ambition et son espoir éclataient en toute sa personne. Et plus tard, pendant les seize années du règne de Kara-Georgevitch, que de fois il avait appelé avec impatience le signal des événemens! Non certes, il ne pouvait hésiter à reprendre le commandement des Serbes. Sous ses cheveux blanchis s'agitait la même flamme.

L'entrée de Milosch à Belgrade, le 2 janvier 1859, fut un véritable triomphe. De toutes parts, la foule était accourue pour saluer l'illustre vieillard. On avait oublié ses violences, sa rapacité, le joug de fer sous lequel il avait courbé le pays; on ne voyait en lui que le défenseur de l'indépendance nationale. Lui au contraire, il se souvenait de ses fautes, et, pensant que plus d'un peut-être se demandait tout bas si les anciennes exactions n'allaient pas recommencer, sa première parole fut une promesse de désintéressement. « J'obéis, disait-il, à l'appel impérieux du peuple serbe, » et tout à coup, comme pour rassurer ceux qui avaient conservé certains souvenirs, il ajoutait : « Je n'ai plus de frères vivans. Dieu et ma nation m'ont comblé de toute espèce de biens; je n'ai donc plus besoin de me mettre en peine le moins du monde pour moi et ma famille. » Franchise ingénue qui peint l'homme et le pays! Si le prince avait eu encore besoin d'enrichir sa famille, d'accroître son propre trésor, il n'eût répondu de rien; la meilleure garantie de l'équitable gestion des finances, c'était, aux yeux de Milosch, la fortune assurée de Milosch. Il n'avait plus désormais aucune préoccupation de ce côté; aussi voyez comme il insiste, persuadé que ce point seul vaut une charte. « Mon unique soin à l'avenir sera de vous rendre heureux, vous qui êtes mes seuls frères, — et vos enfans, qui sont aussi mes enfans, et que j'aime autant que mon fils unique, votre héritier présomptif du trône, le prince Michel. » On avait pu sourire des naïvetés de cette proclamation; la fin du moins relevait tout. Proclamer l'hérédité du trône, que les révolutions de 1839 et de 1842 avaient sacrifiée aux ressentimens de la Porte, la proclamer simplement, hardiment, comme un droit acquis, comme un titre inaliénable, sans attendre, sans demander même la permission du sultan Abdul-Medjid, c'était bien un de ces actes où la Serbie reconnaissait Milosch Obrenovitch.

Malgré les promesses du vieux prince, on vit bientôt reparaître le despotisme. Les hommes tels que Milosch ne sauraient se ré-

former. Il fallait toujours que sa volonté fût la loi. Chacun devait plier. Que cette volonté fût honnête et toujours préoccupée de l'intérêt commun, c'est fort bien sans doute; mais ce qu'on avait supporté jadis comme une nécessité de salut, alors que le dictateur avait besoin de rassembler dans ses mains toutes les forces du pays, on trouvait dur de le subir en des conditions régulières. On raconte qu'un jour, aux bains de Banja, très peu de temps avant sa mort, le vieux prince, se promenant dans la campagne et voyant des champs mal tenus, fit venir le maître et lui dit : « Si je vois encore ton domaine en si mauvais état, je te ferai atteler toi-même à ta charrue; tu la tireras sous le fouet. » Et sachez bien qu'il l'eût fait sans hésiter. Or il y avait déjà vingt ans que la Serbie était émancipée de ce régime despotiquement patriarcal. Pendant le long exil de Milosch, une génération nouvelle était née; l'élite de la jeunesse serbe avait visité l'Occident; Belgrade et Smédérévo, Kragoujevatz et Krouschevatz avaient envoyé à Vienne, à Berlin, à Paris, de jeunes esprits avides de savoir (1). Représentez-vous leur tristesse lorsque, revenant de ces grandes écoles, ils trouvaient installés dans leur patrie les anciens *momkes* de Milosch, vrais barbares qui avaient tout intérêt à perpétuer le règne de la barbarie. Milosch du moins avait toujours en vue l'utilité publique; ses lieutenans, espèces de pachas, n'appréciaient guère dans son régime que l'usage du fouet. On peut voir là-dessus des détails significatifs dans les récits de M. Kanitz, observateur impartial, qui n'est pas suspect d'hostilité à l'égard de la dynastie de Milosch. M. Kanitz a visité la Serbie en 1859 avec un de ces agens de l'ancien régime dictatorial, un de ces momkes dévoués à Milosch et traitant les gens du peuple comme des esclaves; le capitaine Ilja Antonievitch, si bien mis en scène par le voyageur allemand, est le type des partisans revenus au pouvoir avec Milosch, alors que la civilisation entrait à flots dans la Serbie nouvelle (2).

Heureusement cette Serbie nouvelle avait son représentant et son chef dans le fils même du vieux despote, le prince Michel. Lui aussi, comme les jeunes Serbes dont nous parlions tout à

(1) On lisait l'an dernier dans un recueil allemand : « Près des tombeaux de Fichte et de Hegel, dans le vieux cimetière des communes Friederichswerder et Dorotheenstad à Berlin, se trouve le tombeau d'un jeune Serbe avec cette inscription en serbe et en allemand : « Ci gît la dépouille mortelle d'un jeune homme venu de Serbie à Berlin pour y satisfaire sa soif de science dans les hautes écoles, et qui a succombé à l'âpreté du climat. C'est une consolation pour ses condisciples, pour toute la jeunesse studieuse de son pays natal, de savoir qu'il repose auprès des plus grands penseurs de l'Allemagne. » Voyez *Magazin für die Literatur des Auslandes*. Berlin, 4 juillet 1868.

(2) *Serbien. Historisch-ethnographische Reisestudien aus den Jahren 1859-1868*, von F. Kanitz. Leipzig 1868, p. 236-245.

l'heure, il avait parcouru l'Europe, il avait vu Paris, Londres, Berlin; il avait interrogé les maîtres de la science et de la politique; son esprit s'était initié aux conditions d'une société prospère, aux lois du progrès et de la culture libérale; la génération qui souffrait sous Milosch était rassurée par le prince Michel. On savait qu'il désapprouvait les procédés tyranniques du gouvernement, on savait qu'ayant essayé en vain de ramener le prince à des idées plus justes il avait résolu de se tenir à l'écart, ne voulant ni contredire son illustre père, ni trahir sa conscience. Au mois d'octobre 1859, M. Kanitz fut témoin d'un fait très caractéristique. Il se trouvait depuis peu de temps en Serbie lorsque le prince Michel, après avoir accepté le commandement supérieur des forces militaires à Kragoujevatz, donna sa démission pour les raisons que nous venons de dire, et s'en revint à Belgrade. Ce retour fut une fête, un triomphe, et M. Kanitz, décrivant dans un journal allemand cette explosion cordiale des sentimens du pays, ajoutait : « Plus les mesures violentes du vieux prince assombrissent l'horizon de la Serbie, plus se dégage brillante l'image du prince Michel, étoile d'espérance, promesse d'avenir. Milosch gouverne en despote, sans souci du sénat ni de l'assemblée. Toute instruction lui est suspecte, soit que l'étranger l'ait apportée, soit qu'elle ait une origine nationale; il n'aime que les vieilles choses, les coutumes des temps de barbarie. Il a déclaré la guerre à l'intelligence. Sans elle pourtant, l'état le plus fort ne se soutiendrait point, et son secours est particulièrement nécessaire à un état qui poursuit une politique de propagande chez des peuples de même race. Ce principe des nationalités, qu'on porte si haut aujourd'hui, n'est pas assez puissant pour entraîner même des peuples frères vers un état où règne le despotisme pur. Si le prince Milosch aime sérieusement son pays, qu'il se contente de remplir la place d'honneur dans toute une période de l'histoire des Serbes, période glorieuse dont il a été l'âme et la vie; qu'il n'oublie point qu'entre cette période et l'heure présente bien du temps s'est écoulé, que des germes nouveaux ont été confiés aux sillons, que le pied pesant du despotisme les écraserait, qu'il faut les cultiver délicatement pour les faire épanouir. Ce sera la tâche d'une autre force, de la force intelligente et libérale après la force guerrière et despotique... Oui, l'accueil que le prince Michel a reçu à Belgrade à son retour de Kragoujevatz a une signification profonde, et, nous en avons la conviction, le jeune prince Michel remplira toutes les espérances que le parti du progrès a placées sur sa tête. »

On voit clairement ici les deux périodes de l'histoire de Serbie au XIXe siècle, d'un côté la période héroïque et barbare, de l'autre

la période politique et libérale, la première illustrée par Kara-George, par Milosch Obrenovitch, la seconde qui s'annonce aux derniers jours du vieux despote et qui salue d'avance son chef. Il ne serait pas équitable pourtant de rester sur ce souvenir au moment où Milosch va disparaître de la scène. Si son administration a soulevé de graves reproches, sa politique étrangère a été jusqu'à sa dernière heure aussi habile que hardie. Au mois de mai 1860, Milosch envoie à Constantinople une députation chargée de demander à la Porte trois choses également importantes : 1° la confirmation des lois récentes émanées de la *skouptchina* qui établissaient le principe d'hérédité souveraine et réglaient la succession au trône; 2° l'exécution du firman de 1830, qui interdisait aux Ottomans le séjour de la Serbie, réserve faite des forteresses de la frontière; 3° l'abolition complète du firman de 1838, qui entravait l'administration intérieure du pays. Ce mémorandum est daté du 7 mai 1860. A ces demandes si nettes appuyées d'argumens très forts, la Porte fait des réponses évasives; conciliante sur les questions de fait, elle refuse de proclamer des principes qui pourraient gêner son action dans l'avenir. Ainsi, pour obéir au vœu du peuple, elle a reconnu dans le prince Michel le futur héritier de la couronne; aller plus loin, ajoute-t-elle, proclamer d'une façon définitive le principe de l'hérédité souveraine, ce serait porter atteinte aux droits de la nation serbe. On ne s'attendait guère à rencontrer chez les ministres du sultan un respect si scrupuleux de la volonté des raïas. Même jeu, même duplicité, finalement même déni de justice en ce qui concerne l'exécution du firman de 1830 relatif au séjour des musulmans et la suppression des entraves qui paralysent l'administration intérieure. Que fait Milosch ? Par un acte solennel, en date du 22 août, il déclare que jamais ni lui, ni le peuple serbe, ne cesseront de regarder toutes les dispositions contenues dans le mémorandum du 7 mai 1860 comme des droits irrévocablement acquis (1). C'est à peu près la réponse que Kara-George avait faite

(1) Sans entrer dans trop de détails, il faut citer au moins parmi ces droits la loi de succession au trône telle qu'elle fut édictée par le prince, d'après le vœu de l'assemblée populaire et le consentement du sénat. En voici les dispositions principales, que j'emprunte encore à l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. IX, p. 730. « La dignité princière est héréditaire dans la descendance mâle de la famille Obrenovitch. Si cette famille s'éteint, le dernier des Obrenovitch transmettra la dignité à un fils adoptif qui devra être Serbe de naissance, d'une famille honorable et de la communion grecque. L'héritier du trône est majeur à dix-huit ans révolus. Pendant la minorité, la régence est exercée par un triumvirat que la *skouptchina* choisit parmi les ministres, les sénateurs, les conseillers de la cour de cassation et de la cour d'appel. Si le prince régnant n'a pas d'héritier et meurt sans avoir désigné de successeur, la *skouptchina* élit un Serbe pour prince. » C'est en vertu de cette loi que MM. Blasnovatz, Ristitch et Gavrianovitch exercent aujourd'hui la régence pendant la minorité du prince Milan.

aux envoyés de Sélim dès le début des guerres de l'indépendance : « vous demandez nos armes, venez les prendre ! » Le mémorandum devenait un ultimatum. Ce fut le dernier acte de Milosch; un mois après, le 26 septembre, il s'éteignait, âgé de quatre-vingts ans.

La mort du prince Milosch est une date importante dans l'histoire de la Serbie. L'époque héroïque est finie, l'époque libérale commence. Bien que cette dernière ait déjà réalisé de grandes choses, elle est encore trop voisine de nous pour qu'il soit possible de la juger équitablement dans un tableau d'ensemble. La disparition de ce puissant personnage marquera donc aujourd'hui le terme de nos études. C'est maintenant aux acteurs mêmes du drame, aux publicistes qui l'ont suivi de scène en scène, aux voyageurs qui en ont recueilli les traces, c'est enfin aux investigateurs plus rapprochés que nous et des lieux et des hommes qu'il appartient de rassembler les documens en vue de l'histoire à venir. Les réformes législatives du prince Michel, les conflits nouveaux provoqués par la présence illégale des Ottomans en Serbie, le bombardement de Belgrade par la garnison turque (1862), la restitution des forteresses à la principauté par le sultan Abdul-Aziz (1867), l'organisation de la milice, l'idée toujours plus populaire de reconstituer la grande Serbie, enfin l'assassinat du prince à Topchidéré (10 juin 1868) et en ce moment même le procès de l'ancien souverain, Alexandre Kara-Georgevitch, accusé de complicité dans le meurtre, voilà bien des sujets qui méritent une sérieuse enquête. Bornons-nous à résumer ce qu'un demi-siècle de luttes et d'épreuves a produit pour la nation serbe, indiquons aussi en peu de mots ce qui lui reste encore à conquérir.

Affranchi par Kara-George et ses compagnons dans une série de campagnes héroïques, le peuple serbe, après le traité de Bucharest, allait être exterminé; Milosch le sauve, il le sauve deux fois, par la ruse d'abord, ensuite par les armes. Le libérateur de 1804 était une grande figure malgré sa sauvagerie; plus grand encore est le libérateur de 1815, car il arrache ses frères à une mort certaine, et toujours à l'œuvre, toujours sur la brèche, aussi habile que résolu, il transforme cette province en une principauté indépendante, que la Turquie et la Russie, diversement jalouses, sont obligées de respecter. Il n'y a guère là qu'un million d'hommes; qu'importe? Le poète l'a dit :

. . . . . Dieu n'a pas fait les peuples au compas.
L'âme est tout; quel que soit l'immense flot qu'il roule,
Un grand peuple sans âme est une vaste foule.
Du sol qui l'enfanta la sainte passion
D'un essaim de pasteurs fait une nation.

Une goutte de sang dont la gloire tient trace
Teint pour l'éternité le drapeau d'une race.

Le drapeau serbe flotte désormais en toute sécurité sur le sol où dorment tant de héros. Sous sa bannière teinte d'un noble sang, ce petit peuple a grandi de jour en jour; terrible dans la bataille, il est devenu grave, mesuré, circonspect; il a eu l'esprit de conduite autant que le goût de la civilisation; il s'est tourné vers l'Europe, et l'Europe lui a répondu; pressé longtemps entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, obligé de se défendre contre des prétentions très différentes, mais également hostiles, il est protégé aujourd'hui par les hautes puissances signataires du traité de Paris. Enfin la révolution pacifique de 1858 et le rappel du vieux Milosch ont assuré son indépendance en rétablissant l'hérédité du trône; il possède maintenant une loi de succession souveraine qui le met à l'abri de toute ingérence étrangère. Voilà ce qu'ont fait, dans l'espace de cinquante-six ans, ces raïas méprisés qui, courbés sous le joug, faisaient paître les troupeaux de porcs dans les forêts de la Schoumadia, ou bien, révoltés contre l'odieux spahi, allaient rejoindre les bandits de la montagne. A la date où s'arrête notre récit, quand le vieux Milosch rend le dernier soupir, au mois de septembre 1860, quel programme ont-ils encore à exécuter? Un programme qui, sauf les dispositions spéciales, est celui de tous les peuples civilisés, et qui peut se résumer en quelques mots : achever l'expulsion des Turcs, reprendre les forteresses, affermir les institutions nationales, encourager l'instruction populaire, favoriser le travail, déployer les ressources du pays, assurer l'ordre par la liberté, assurer la liberté par l'ordre, enfin devenir un exemple, c'est-à-dire un vivant appel aux enfans dispersés de la famille serbe, et, sans rien faire pour provoquer la transformation de l'Europe orientale, se tenir préparés à tous les événemens, se placer au niveau de toutes les chances de la fortune. Grande tâche assurément et qui exige de virils efforts! La Serbie saura la remplir. On doit être sans inquiétude pour le peuple sur lequel ont passé en vain cinq cents ans d'une servitude écrasante, et qui, sortant tout à coup des ombres du tombeau, s'est élevé si vite non-seulement de la mort à la vie, de l'esclavage à l'indépendance, mais, chose plus laborieuse encore, de la barbarie héroïque à la civilisation libérale.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

SOUVENIRS

D'UN

DIPLOMATE ANGLAIS

A Memoir of the right honourable Hugh Elliot, by the countess of Minto.
Edinburgh 1868.

Il est de mode aujourd'hui dans une certaine école politique de répéter que la diplomatie a fait son temps, que le droit nouveau ne s'accommode plus de son intervention, que d'ici à peu les plus grandes affaires seront traitées directement et par le télégraphe de ministre à ministre. C'est là certes aller un peu vite en besogne. N'eussent-ils pour se défendre d'autre appui que celui de la tradition et de la routine, les diplomates pourraient compter sur de longs jours. A plus forte raison le peuvent-ils, si, comme il y a lieu de le croire, leur assistance dans les momens de crise est encore nécessaire. Ce qui cependant ne saurait être mis en doute, c'est que les conditions d'existence de la diplomatie se sont profondément transformées. Autrefois il n'y avait qu'une porte par où l'on pût entrer dans la carrière, celle de la faveur; mais une fois qu'elle s'était ouverte, on n'avançait point comme aujourd'hui à pas comptés. Qu'un homme fût de bonne compagnie, qu'il eût de l'esprit avec du savoir-faire, et d'emblée on l'envoyait, quel que fût son âge, dans un poste où son mérite pouvait se déployer à l'aise. Là, autant pour prendre pied que pour faire honneur au souverain qu'on représentait, la première condition était de tenir un grand état de maison, et comme il n'y avait aucune proportion entre la rétribution et les

charges, on ne connaissait point de moyen plus sûr et plus expéditif pour ruiner un homme que deux ou trois ambassades. On envisageait pourtant de bonne grâce cette extrémité, dont nos pères prenaient leur parti avec plus de gaîté que nous, et on allait bravement jusqu'au bout de ses ressources. Le service du roi l'exigeait ainsi. On eût trouvé pédant d'écrire de trop longues et trop fréquentes dépêches; mais on aurait cru manquer aux devoirs de son emploi, si l'on n'avait mené grand train et galante vie. Tout cela était beaucoup moins frivole et beaucoup plus calculé qu'on ne pourrait le croire. Au XVIIIe siècle principalement, presque tous les pays de l'Europe étaient ainsi gouvernés, que les conseils des ministres se tenaient dans les salons. C'était donc là qu'il fallait avant tout acquérir de l'influence, du prestige, et comment y prétendre, si dans ces salons on ne faisait soi-même brillante figure? Les événemens n'avaient point alors cette brusquerie qui de nos jours déconcerte l'attente et déjoue les prévisions. Au lieu d'éclater comme des coups de théâtre, ils se dégageaient d'une situation donnée comme d'une pièce bien conduite se dégage le dénoûment. Aussi, sous peine de se trouver surpris, fallait-il suivre d'un œil vigilant la marche de la pièce, attentif à s'éclairer des moindres indices, prompt à saisir, dès qu'on le voyait apparaître, le fil le plus ténu d'une trame qui s'ourdissait peut-être devant vous et contre vous. Pour s'aider dans cet art véritablement divinatoire, rien de ce qui fait le succès de l'homme du monde ne demeurait absolument inutile au diplomate, pas même le don de plaire et d'inspirer de tendres sentimens. Si la main d'une femme avait noué la chaîne de quelque intrigue, quel triomphe plus grand que de ravir au désordre d'un entretien passionné la révélation d'un secret d'état?

Il ne faudrait pas cependant s'imaginer que l'observance de ces faciles préceptes remplît tout entière la vie d'un diplomate. Cette vie avait aussi ses jours de crise et de bataille. Parfois un accident imprévu troublait l'ordre et la succession naturelle des événemens. Il fallait alors prendre un parti, et le prendre avec rapidité. La rareté des communications laissait souvent sans instructions récentes; l'éloignement empêchait d'en recevoir à temps de nouvelles. Agir toutefois était urgent, et c'est ainsi que les décisions les plus graves se trouvaient prises, les affaires irrévocablement engagées, par le fait et sous la responsabilité d'un seul homme s'aventurant au loin sans ordres et sans conseils. C'étaient là de grandes et fortes émotions qui devaient retremper les âmes, et dont la seule attente suffisait à prévenir l'insouciance ou l'affaissement.

Les habitudes de la société moderne tendent de plus en plus à modifier ce régime. De nos jours, la diplomatie est devenue une

carrière ouverte à tous, avec ses places, ses règles d'avancement, ses salaires et jusqu'à ses pensions de retraite. On y fait son chemin lentement, sûrement, moins au choix qu'à l'ancienneté. C'est une filière qu'on suit, et le jour où l'on s'y engage on est assuré que moyennant un peu de persévérance on arrivera au rang le plus honorable. En un mot, les diplomates sont aujourd'hui de véritables fonctionnaires publics, ils en ont la dépendance et un peu la raideur. Ajoutons à leur louange qu'ils en ont pris aussi les mœurs graves et dignes. Ils sont moins hommes de plaisir et plus hommes d'affaires : avec le temps, ils ont perdu de leurs grâces; mais ils se sont rangés.

A un autre point de vue, ce qui doit troubler un peu les diplomates, c'est la diminution de leur influence et de leur responsabilité. L'indiscrète ingérence des assemblées délibérantes dans la conduite des affaires, en élargissant le cercle où se débattent les grands intérêts publics, affaiblit d'autant leurs moyens d'action personnelle sur les hommes. L'ascendant s'acquiert plus facilement sur les habitués d'une coterie que sur les membres d'un parlement, et les salons sont un théâtre plus favorable à l'intrigue que les couloirs d'une chambre. D'un autre côté aussi, tout chemin de fer qui s'ouvre, toute ligne télégraphique qui s'établit, raccourcissent encore de quelques anneaux la chaîne qui entrave leur liberté d'allures. Sorte de préfets à l'étranger, c'est aux circulaires ministérielles qu'ils doivent demander leurs inspirations; à chaque courrier, ils sont tenus de rendre leurs comptes, et, si quelque difficulté surgit, la prudence et l'habitude les portent à s'en référer sur-le-champ au supérieur hiérarchique. Le plus souvent c'est au-dessus de leurs têtes que se passent les événemens; au lieu de les préparer comme autrefois, il les reçoivent tout faits, et leur seul privilége demeure d'être les premiers et les mieux renseignés. Si les circonstances n'ont point permis qu'il en fût ainsi, ou si par manque d'égards on ne les a point tenus au fait, leur habileté consiste à ne jamais témoigner la moindre surprise, et à conserver toujours, quoi qu'il leur en puisse coûter, l'apparence de l'homme bien informé. Autrefois c'étaient les ambassadeurs qui compromettaient leurs gouvernemens, aujourd'hui ce sont les gouvernemens qui compromettent leurs ambassadeurs.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit en parcourant un livre récent où la comtesse de Minto nous a raconté la vie de son grand-père, l'honorable Hugh Elliot, ministre d'Angleterre à Munich, à Berlin, à Copenhague, dans les dernières années du XVIIIe siècle. Ce qui distingue avant tout ce livre, c'est la bonne grâce et la liberté parfaite avec lesquelles il est écrit. Certains traits du carac-

tère d'Elliot et certains détails de sa biographie auraient rendu la tâche assez délicate, si l'on avait expressément tenu à ne pas dépasser les bornes de ce respect un peu conventionnel dans lequel les enfans se plaisent à envelopper comme en un suaire la mémoire de leurs aïeux. Pour se tirer d'affaire, il a fallu un tact et un art infinis. Point de dissimulations inutiles et point non plus de ces détails trop précis qui sont toujours malséans sous la plume d'une femme. Rien de trop explicite, rien de trop clair, et rien non plus qui défende de supposer que les choses aient pu aller parfois un peu plus loin qu'on ne l'indique. Ajoutez à cela une pointe de malice, beaucoup de finesse dans la peinture des caractères, beaucoup de vivacité dans la mise en scène des personnages, et vous aurez l'idée d'une œuvre très agréable. Lady Minto avait à sa disposition des matériaux précieux, et elle a fort bien su en tirer parti.

La vie de ce diplomate de l'ancien régime est en effet curieuse à plus d'un titre, et, à la voir se dérouler devant soi, on goûte un peu le même genre de plaisir et d'attrait qu'on éprouverait à feuilleter un recueil d'estampes qui reproduirait fidèlement les modes et les costumes d'un autre âge. Les anecdotes piquantes du livre de lady Minto, complétées par le témoignage des documens contemporains, vont nous initier à l'existence dissipée et brillante qu'on menait dans les principales villes de l'Europe à la veille du grand ébranlement de la révolution française. C'est d'ailleurs un caractère intéressant à étudier que celui de ce ministre anglais, fier et flegmatique comme les enfans de sa race, brillant et léger comme les enfans de la nôtre, auquel les entraînemens du plaisir n'ont jamais fait oublier les devoirs de sa charge, et qui s'est toujours tiré à son honneur des situations les plus délicates en sachant appeler à son aide l'esprit et la dignité. Ce sont là deux armes dont la trempe est toujours bonne, et dont sous tous les régimes devraient bien se munir les diplomates.

I.

Par une faveur exceptionnelle en tout temps et en tout pays, Hugh Elliot, qui n'était que cadet d'une bonne famille écossaise, fut nommé ministre plénipotentiaire à Munich à l'âge de vingt-deux ans. Engagé volontaire dans l'armée russe, il s'était illustré sous les murs de Silistrie par un brillant fait d'armes qui avait attiré sur lui l'attention de George III. Pour l'en récompenser, et pour le dédommager de ce qu'une lieutenance dans l'armée anglaise lui avait été autrefois refusée, ce souverain capricieux en fit du jour au lendemain un diplomate, sans consulter ses aptitudes ni son inclination. La famille

d'Elliot dut peser lourdement sur lui pour le déterminer à accepter cet emploi inespéré, et à partir pour Munich, où l'Angleterre se trouvait depuis longtemps sans représentant. Il s'en fallait de beaucoup alors que les chancelleries fussent encombrées de ce personnel passablement oisif et inutile qui y végète aujourd'hui. Le ministre composait souvent à lui seul toute la légation, et, s'il jugeait à propos d'emmener avec lui quelque auxiliaire, c'était à son choix et à ses frais. C'est ainsi que le prédécesseur d'Elliot à Munich n'avait auprès de lui qu'un petit garçon qui lui servait de copiste. Elliot lui-même s'adjoignit comme secrétaire un certain M. Liston, son ancien précepteur. C'est dans les lettres de ce serviteur dévoué, auquel il laissait volontiers la tâche de correspondre avec sa famille, que nous allons trouver le journal fidèle de la vie de son maître. Avant d'ouvrir cette correspondance, jetons d'abord un coup d'œil sur l'intérieur de cette cour où Elliot allait faire ses débuts diplomatiques.

L'ennuyeux baron de Pöllnitz, dans les lettres sèches et pédantesques qu'il a laissées, signale déjà en 1728 la cour de Munich « comme étant sans contredit la plus galante et la plus polie de l'Allemagne, » et il s'appesantit longuement sur les plaisirs qu'il y a goûtés. Les années n'avaient pas amendé cette cour, et au moment où Elliot y fit son apparition, c'est-à-dire en 1774, elle avait encore en Europe renom d'élégance et de joyeuseté. L'électeur Maximilien était un prince cultivé et d'humeur agréable, mais d'une frivolité incurable pour tout ce qui concernait le gouvernement de ses états. Comme Louis XV, il nourrissait deux passions dominantes, la chasse et la galanterie, et aussi bien à l'une qu'à l'autre il ne se faisait point faute de donner ouvertement satisfaction. Mme de Torring-Seefield, femme d'un des plus grands seigneurs du pays, était l'objet de son culte assidu. C'était elle qui régnait véritablement à la place de l'électrice, princesse disgraciée de la nature, à laquelle son mari ne témoignait qu'indifférence et dédain. Cela n'empêchait pas du reste qu'on ne lui rendît extérieurement les plus grands honneurs. Sa suite ne comprenait que des demoiselles de noble maison, qui, n'étant point surveillées de près, ne se montraient pas toujours très soucieuses de leur vertu, et conservaient souvent leur titre de filles d'honneur longtemps après qu'elles avaient perdu tout droit à cette dénomination. L'électeur n'ayant pas d'enfans, l'héritier présomptif était le prince Maximilien de Deux-Ponts, qui n'aspirait nullement comme Louis XVI à être appelé le Sévère. Sa passion pour une belle jeune femme de la cour et les traverses que lui opposait un mari jaloux étaient le sujet de toutes les conversations. On peut penser que le reste de la société

ne se faisait pas faute de se régler sur l'exemple que donnait la famille princière. Le lieu où se nouaient et se dénouaient les intrigues était le palais de Nymphembourg, dont Pöllnitz nous vante avec emphase les agrémens. Trois fois par semaine, durant l'été, l'électrice y recevait grande compagnie. Pendant que des tables dressées dans les galeries du palais retenaient les joueurs autour de leurs tapis verts, d'autres divertissemens étaient offerts à ceux qu'attirait dans ces mêmes lieux l'attente d'émotions plus douces. Des gondoles pavoisées d'étoffes brillantes étaient amarrées au bord d'un lac que la main de l'homme avait creusé. Parfois l'une de ces gondoles se détachait du rivage et glissait silencieusement sur l'eau, entraînant au loin un couple amoureux de la solitude. De légères voitures, disposées pour recevoir seulement deux dames et deux cavaliers, attendaient aussi tout attelées, et deux poneys emportaient bientôt dans les profondeurs obscures du parc ceux et celles qui y avaient pris place. Gondoliers et promeneurs se réunissaient pourtant à heure fixe autour d'un magnifique souper. Souvent la nuit se terminait dans les danses, et suivant une mode alors très en faveur on continuait sous le masque le roman commencé sur les eaux du lac ou à l'ombre des bosquets.

Pendant qu'on se divertissait ainsi à la cour, les misères et les souffrances du peuple étaient poussées à la dernière extrémité. De fréquentes famines dévastaient le territoire; mais le gouvernement de l'électeur s'en inquiétait peu, et ne prenait, de son propre aveu, aucune précaution pour en prévenir le retour. On avait découvert un moyen radical de combattre le fléau. On construisait de grands radeaux sur le Danube, et on y embarquait de gré ou de force un nombre plus ou moins grand d'habitans, puis on les abandonnait au fil de l'eau; l'Autriche recueillait ces malheureux et les incorporait dans ses armées, où il y avait, disait-on, plus de soldats bavarois qu'il n'en fallait pour conquérir tout l'électorat. Le ministre des finances ne s'en applaudissait pas moins d'avoir trouvé cet ingénieux expédient. Des réformes que les états voisins se préoccupaient déjà d'introduire dans leurs lois et leurs institutions, il n'était pas question à Munich. La torture, qu'on était à la veille d'abolir en France, demeurait encore l'unique moyen d'instruction criminelle. Qu'un philanthrope étranger recommandât au premier ministre la lecture du chapitre de l'*Esprit des lois* où Montesquieu s'élève contre cette coutume barbare, le ministre répondait qu'il avait bien entendu parler de ce livre, mais qu'il n'aimait pas les « esprits forts. » On n'était en effet rien moins qu'esprit fort en Bavière. Pendant qu'il n'était bruit dans le peuple que d'un certain Gassner, qui exorcisait le diable pour le plus grand bien des sujets de l'élec-

teur, les personnes réputées savantes s'occupaient encore à chercher la pierre philosophale et à découvrir le moyen de produire de l'or à volonté. Qui n'avait besoin d'or en effet? Il en fallait pour le jeu, il en fallait pour les toilettes, il en fallait pour payer jusqu'aux valets de chambre de l'électeur. Il y avait cependant à la cour un petit parti de réformateurs; mais tous leurs efforts venaient se briser contre le mauvais vouloir des courtisans. « On fait des projets d'économie, écrivait une des filles d'honneur de l'électrice. M. de Bercheim les conduit tant bien que mal à leur fin. Tout le monde se borne à le maudire et à désirer le voir pendre, et nous autres, femmes de la cour, nous sommes de ce nombre. » Désordre, frivolité, ignorance, corruption, telle était à cette époque la devise de la cour de Bavière.

Au fur et à mesure que, grâce aux indiscrétions de la correspondance d'Elliot, le voile qui recouvrait ce petit coin assez obscur de l'Europe se soulève à nos yeux, une réflexion vient assaillir et embarrasser l'esprit. Combien de fois n'a-t-on pas déclamé contre les scandales que présentait le spectacle de l'ancienne cour de France et contre les mœurs dissolues de notre ancienne société! Combien de fois n'a-t-on pas voulu chercher dans ces scandales l'explication et l'excuse des excès de la révolution! Voici cependant une cour et une société qui certes n'étaient pas moins profondément gangrenées, et qui présentaient avec la cour et la société françaises plus d'une frappante ressemblance. Cet électeur qui étale effrontément au grand jour ses amours adultères, n'est-ce pas Louis XIV ou Louis XV? Cette épouse trahie et délaissée, n'est-ce point Marie-Thérèse ou Marie Leckzinska? Mme de Torring, n'est-ce pas Mme de Montespan ou la duchesse de Châteauroux? Ces fragiles filles d'honneur ne nous remettent-elles pas en mémoire ces suivantes d'Anne d'Autriche, les La Mothe-Houdancourt, les Pons, les Mortemart, dont la maréchale de Navailles jugeait prudent de faire griller les fenêtres? Ces ministres frivoles qui prennent des expédiens pour des remèdes ne nous font-ils pas penser aux Maurepas et aux Calonne, tandis que ces réformateurs qu'on désire voir pendre nous rappellent les Turgot et les Necker. Eh bien! en dépit de ces scandales, la Bavière n'a point vu le sang de ses souverains couler sur la place publique, ni l'échafaud, dressé en permanence, moissonner la fleur de sa noblesse. Elle n'a point eu ses révoltes, ses guerres civiles, ses proscriptions. Elle n'a ressenti que le contre-coup affaibli du grand ébranlement dont le sol de la France tremble encore. Qu'en faut-il conclure, sinon que dans les affaires humaines il y a toujours un inattendu qui déjoue les calculs, et une disproportion entre les effets et les causes qui déconcerte la raison? Sachons nous en convaincre,

et n'essayons pas après coup de prévoir l'imprévu et d'expliquer l'inexplicable.

Assurément la cour de l'électeur Maximilien, telle que nous venons de la dépeindre, était un dangereux séjour pour un ministre de vingt-deux ans; ajoutons que le caractère d'Elliot en augmentait pour lui les périls. Romanesqué et inconstant, énergique et entraînable, indolent et chevaleresque, voilà comment il nous est représenté par sa petite-fille, et comment il nous apparaît dans les lettres de M. Liston. Ainsi nous apprenons que dès son arrivée il fut en butte « aux obsessions brutales et véritablement masculines de toutes les femmes de la cour, » et Liston lui fait compliment, non point d'avoir résisté à toutes, mais d'avoir su ménager la vanité de celles dont il avait repoussé les avances. Il ne faudrait donc pas trop se fier à ce qu'Elliot écrivait à la même date. « Il est fort heureux, disait-il, qu'il n'y ait pas en Bavière une seule femme un peu passable, sans quoi j'aurais dû apprendre à parler en *pastor fido;* ici c'est la langue de tout le monde. » Jolies ou non, une volumineuse correspondance avec les dames de la cour paraît avoir principalement rempli les journées d'Elliot durant les trois années qu'il passa en Bavière. De dépêches, peu ou point. Il est vrai de dire que cette oisiveté diplomatique avait son excuse dans le calme qui régnait alors en Europe au lendemain et à la veille des plus violentes tempêtes. Parmi ces lettres que le hasard a conservées, et qui certes n'étaient point faites pour la publicité, il en est beaucoup signées d'un nom mystérieux, Delta, qui servait, à ce qu'il paraît, à cacher une des filles d'honneur de l'électrice. Elles sont toutes en français et du tour le plus agréable. On regrette que lady Minto n'en livre pas davantage à notre curiosité. Les commérages y tiennent naturellement une grande place. La belle Adelaïde (c'est ainsi qu'on appelait Mme de Torring) était alors malade et triste à mourir; on commençait à parler de sa retraite. Delta s'indigne à cette pensée, et jure qu'elle est encore bien trop jolie pour cela. Les liaisons royales ne sont pas les seules qui la préoccupent. « Les amours de B... et de C... sont finies quant à l'extérieur; ils s'aiment encore, mais n'osent le dire. Le directeur de C... la porte à renoncer à son inclination pour M..., qui la demande en mariage. Elle déclare qu'elle renonce à lui; la bouche le dit, le cœur ne le pense pas; ils s'aiment toujours, et n'en sont que plus malheureux. Les amours du gros L... et d'Y... sont finies, mais assez mal, car ils n'ont pu venir à l'amitié après leur rupture; ceux de M... et de R... sont plus *tranquils...* »

Cet usage constant des initiales produit un effet assez singulier. On dirait, remarque spirituellement lady Minto, que les lettres de

l'alphabet se sont mises à mener tout à coup une vie désordonnée. Il paraît cependant que l'abondance des documens permet de trouver la clé de ces hiéroglyphes; mais lady Minto s'est fait scrupule d'en trahir le secret. Les divertissemens de la cour tiennent aussi une grande place dans les lettres de Delta. Ils étaient des plus variés. On s'occupait beaucoup de musique en Bavière. De même qu'à Paris, où les querelles des gluckistes et des piccinistes divisaient si bien la société, il y avait à la cour deux partis, le parti des étrangers, des Italiens, qui étaient en possession d'une faveur séculaire, et le parti des patriotes, qui « brûlaient, pour emprunter les expressions du plus illustre d'entre eux, d'aider la musique nationale allemande à prendre son essor sur la scène. » A la tête de ces patriotes était Mozart, alors chef d'orchestre du prince-archevêque de Salzbourg aux gages de 27 francs par mois. A force de protection, il parvenait à faire représenter à la cour un opéra, *la Finta Giardiniera*, dont le succès était si grand qu'Elliot, jusque-là rebelle à la musique, sortait du théâtre converti, et dès le lendemain commençait de s'exercer sur la flûte; mais lorsque Mozart demandait comme récompense une place de chef d'orchestre à la cour on lui répondait : « C'est trop tôt. Vous êtes trop jeune. Allez en Italie. »

Parfois on passait des plaisirs à la pénitence. Bon gré mal gré, il fallait prier : ordre de l'électeur. L'électrice parcourait à pied en procession les rues de la ville, suivie de toutes ses dames, qui, ce jour-là, s'habillaient à la mode des religieuses, mais tout en blanc, et sans négliger de combattre par un peu de rouge l'effet fâcheux que cet ajustement aurait pu produire sur leur teint. Puis la scène change de nouveau, et nous trouvons la cour tout en émoi de l'apparition inopinée d'une comédie où les scandales du palais et les vices de la noblesse étaient audacieusement flagellés. Cette comédie, dont le nom même est oublié aujourd'hui, atteignait du premier coup à une popularité que *le Mariage de Figaro* devait à peine obtenir en France quelques années plus tard. L'enthousiasme croissait à chaque représentation. Le parterre interpellait les acteurs. « C'est vrai, s'écriait l'un. — On m'a fait cela, » disait l'autre, et les applaudissemens suspendaient la marche de la pièce. On prenait bien le parti de défendre toute nouvelle représentation; mais le coup était porté. Aussi pendant quelque temps les réformateurs recouvraient crédit. Delta tombait dans le désespoir. « Des réformes, grands dieux! écrivait-elle; mais que fera-t-on de nous? »

Au sein de cette vie agitée et brillante, le dégoût envahissait cependant l'âme d'Elliot, et ses regards, ses pensées, se tournaient vers la mère-patrie. Tantôt il formait avec quelques-uns

de ses jeunes compatriotes, qui se trouvaient de passage à Munich, une sorte de société secrète dont le but était d'introduire d'importantes réformes dans la constitution de l'Angleterre; tantôt il demandait instamment l'autorisation de s'engager comme volontaire dans l'armée que le ministère se préparait à envoyer en Amérique avec l'espoir d'écraser la colonie rebelle. Pour mettre obstacle à son dessein, il ne fallait rien moins qu'un refus formel de lord Suffolk, le chef du *foreign office*. Les jours où le jeune ministre se sentait le plus particulièrement mélancolique, c'étaient ceux où il était serré de trop près par ses nombreux créanciers. Les embarras d'argent furent toujours pour Elliot une plaie secrète que des habitudes incorrigibles de jeu et de prodigalité rendaient chaque jour plus cuisante. Ces divers soucis, se joignant peut-être à des mécomptes d'une autre nature, furent cause que durant tout l'hiver de l'année 1776 il demeura en proie aux accès de la plus sauvage misanthropie. Lui, l'homme à la mode dont les dames de la cour se disputaient les vieux habits pour en garder des lambeaux, il abandonna Munich, et, laissant à Liston le soin d'expédier les affaires courantes, il alla se fixer à Ratisbonne, dont le séjour n'avait pourtant rien d'attrayant. Il choisit pour retraite une petite maison située dans une île au milieu du Danube, et il se mit à mener la vie sauvage et frugale d'un ermite, partageant ses journées entre la lecture, l'étude et de solitaires promenades sur les collines boisées qui couronnent le fleuve. Cette disparition, comme on peut penser, fit grand bruit, et on ne manqua pas de l'attribuer à quelque chagrin d'amour. Le ton ordinaire des lettres qu'Elliot écrivait du fond de sa solitude donnait beaucoup de crédit à cette explication. Elles n'étaient remplies que de déclamations sur la perfidie et la fragilité des femmes. Quelle était l'ingrate qui avait porté le trouble dans ce cœur, jusque-là si peu fait aux dédains? N'en accusons point Delta, car Elliot ne cessait de correspondre avec elle, et il lui écrivait de longues lettres où il développait avec feu la supériorité de l'amitié sur l'amour. « Tout cela est fort bon à dire, fait remarquer lady Minto; mais il n'y en a pas moins des minutes où, pour ne pas oublier tout à fait la distinction, il faut avoir la tête bien solide. » C'était aussi l'avis de Delta, du moins à en juger par sa réponse. « Vous êtes vraiment bien singulier! Bien éloignée de vous taxer d'impolitesse, votre lettre et la belle franchise qui y règne m'ont fait beaucoup de plaisir; du reste, j'oubliais de vous faire des remercîmens des conseils que vous me donnez. Je les trouve grands et beaux, et vous avez raison; mais on s'ennuie parfois avec toutes ces combinaisons. Que je voudrais vous entendre discourir! quelles réflexions! Et tout cela avec Liston et votre chien pour seuls audi-

teurs. » D'autres femmes se mêlaient aussi de le moraliser. « Je suis résolue de vous gronder, et cela tout de bon, lui écrivait une de ses belles correspondantes. Allons! justifiez-vous. Pourquoi fuyez-vous le monde? pourquoi vivez-vous comme une taupe dans un trou? pourquoi maltraitez-vous les femmes? Que vous ont-elles donc fait, ces pauvres femmes? Vous ne les haïssiez pas trop autrefois! Si c'est humeur, il ne faut pas se la passer; si c'est mélancolie, il faut faire effort pour s'en tirer; si c'est chagrin, il faut se dissiper; si c'est une passion tendre, c'est trop, fi! Je ne veux pas le croire; il faut une raison plus essentielle et plus sérieuse pour un changement comme celui-là... Quand on ne trouve rien dans ce globe digne de la peine de l'étreindre, quand on laisse éteindre ses passions plutôt que de les diriger, et qu'alors on manque de l'aiguillon que la nature nous a donné pour nous faire agir, on reste dans une oisiveté qui finit par nous rendre coupable. Quant aux femmes, j'en demande pardon à mon sexe, mais j'aime bien mieux qu'on ne parle à aucune que de s'occuper uniquement de toutes. Je ne connais rien dans la nature de plus méprisable qu'un homme qui en fait son unique affaire. »

L'humeur sombre d'Elliot devait pourtant se dissiper avec le printemps, mais non pas uniquement sous l'influence des beaux jours qui renaissaient. La tenue de la diète fit venir à Ratisbonne les représentans de toutes les puissances germaniques et parmi eux le comte Neipperg, envoyé d'Autriche. Sa femme était sœur de la belle princesse d'Auersperg, qui fut pendant de longues années la rivale heureuse de Marie-Thérèse, et c'est elle probablement qui a donné le jour à ce comte Neipperg dont la séduisante figure devait frapper l'imagination de Marie-Louise enfant et lui faire plus tard oublier Napoléon. Le hasard ou les devoirs de sa charge amenèrent Elliot en présence de la comtesse Neipperg. Adieu projets de réforme, studieuse retraite, promenades solitaires! Celui qu'on n'appelait déjà plus que le sauvage Elliot devint le commensal de la maison Neipperg, et l'on peut penser si la médisance eut beau jeu. Pas de fêtes dont il ne fût l'ordonnateur ou le héros. Dans l'une de ces fêtes, on organisa un tir à l'arc, et pour complaire à Elliot on disposa en guise de cible un mannequin qui représentait l'Amérique. Ce fut une des flèches lancées par la comtesse Neipperg qui vint frapper en pleine tête l'effigie grossière par laquelle on avait voulu personnifier une puissance alors ennemie de l'Angleterre. La belle comtesse fut transportée de plaisir, et son adresse provoqua, nous dit-on, les applaudissemens malins de ses hôtes.

Ce fut au milieu de ces occupations agréables qu'Elliot reçut l'ordre de revenir en Angleterre. Croyant que son rappel était une

mesure provisoire, il laissa derrière lui le fidèle Liston, qui devait veiller à l'expédition des affaires. Liston était chargé en outre d'une mission plus délicate, celle de remettre en mains propres à Munich les lettres qui lui seraient expédiées de Londres et de recevoir des mêmes mains des lettres qu'il ferait parvenir en Angleterre. L'échange ne s'opérait pas toujours régulièrement. Pas un courrier ne partait de Munich sans qu'on vînt en cachette apporter au secrétaire d'Elliot une volumineuse enveloppe qu'on recommandait expressément à ses soins; mais il arrivait fréquemment que deux ou trois courriers de Londres se succédaient sans que Liston eût à effectuer en retour la remise d'aucune lettre. Son embarras était grand quand à chaque fois il lui fallait forger un nouveau prétexte pour excuser la coupable négligence de son chef. Là ne se bornaient pas seulement les services qu'on réclamait de lui; pour tromper les ennuis de l'absence, et plus encore pour ménager au retour une tendre surprise, on résolut d'apprendre l'anglais, et ce fut encore à l'inépuisable bon vouloir de Liston qu'on eut recours. « Je ne m'en plaindrais pas trop, disait-il, si le mari n'était toujours là, prenant intérêt à la leçon, et me poussant de questions sur la grammaire anglaise. »

Heureux encore si ces seules amours eussent réclamé son entremise; mais les plus hauts personnages sollicitaient de lui la continuation des bons offices qu'avant son départ Elliot leur avait prêtés. « Voilà, s'écriait Liston avec un désespoir comique, la dix-neuvième lettre que le prince me charge cette semaine de remettre à sa chère Caroline. » Parfois au contraire les lettres du prince se faisaient attendre, et c'était alors la chère Caroline qui venait en personne importuner Liston, beaucoup plus embarrassé qu'elle de se trouver ainsi dans la confidence. Ce n'eût été rien encore, si certaine duègne dont la belle se faisait accompagner ne s'était avisée d'essayer sur Liston le pouvoir de ses charmes surannés, et n'avait entrepris de lui persuader que le rôle d'entremetteur n'était pas le seul auquel il pût prétendre. « Je ne suis pas aussi dédaigneux que vous, écrivait-il alors à son ministre; mais cela, c'est par trop fort. » Si bon que fût le cœur de Liston, on peut donc supposer qu'il vit sans trop de regrets la catastrophe à la suite de laquelle d'un côté le mari jaloux emmena sa femme à la campagne, et de l'autre le prince, après avoir menacé plusieurs fois de se percer de son épée, partit finalement pour rejoindre son régiment. Plus satisfait encore dut-il être, selon toute apparence, quand il apprit qu'Elliot venait d'être nommé ministre à la cour de Frédéric II. On ne nous dit point l'impression causée à Munich par cette brusque nouvelle; mais ce que nous savons, c'est que plusieurs années après

on reprochait encore à Elliot d'avoir proclamé bien haut avant son départ que le jour où il quitterait définitivement Munich serait le plus heureux de sa vie.

II.

Autant la cour de l'électeur Maximilien paraissait à Pöllnitz galante et polie, autant les amis du plaisir avaient toujours dû trouver celle de Frédéric le Grand triste et maussade. Même au temps de sa jeunesse, ce roi philosophe avait toujours manifesté une horreur profonde pour les fêtes et pour les dépenses dont elles étaient l'occasion. S'il répandait l'argent à pleines mains quand il était question de pourvoir à l'entretien de son armée ou aux travaux du nouveau Sans-Souci, en revanche il se montrait d'une avarice sordide quand il s'agissait de faire face aux moindres frais de représentation, mesurant lui-même la quantité d'huile et de chandelles qui devait être employée, et s'emportant contre les domestiques qui allumaient trop tôt les lumières. L'âge, la sauvagerie croissante et par-dessus tout la nécessité de combler les vides faits dans le trésor par les dépenses excessives de la guerre de sept ans n'avaient pas médiocrement contribué à augmenter ses habitudes parcimonieuses. Rien n'égalait la tristesse et l'abandon du palais de Schönhausen, où la reine de Prusse, épouse négligée et docile du plus impérieux des maris, attendait les rares visites dont son seigneur et maître voulait bien l'honorer. Durant l'ambassade d'Elliot, il n'y avait qu'une fois par an grande réception à Schönhausen; c'était le jour de naissance de la reine. Ce jour-là, Frédéric quittait par extraordinaire ses bottes et son uniforme pour chausser des bas de soie noire qui, n'étant pas attachés au genou, formaient des bourrelets autour de ses jambes, et pour endosser un habit de cérémonie bleu de ciel ou rose tendre. Dans cet accoutrement, il se tenait debout auprès de la reine, et voyait défiler devant lui les femmes de la cour, faisant à haute voix des réflexions sur les ravages plus ou moins grands dont le temps avait offensé leurs charmes. Ce jour excepté, bien peu de visiteurs venaient troubler la solitude de Schönhausen. Parfois la reine faisait à quelques habitans de Berlin l'honneur de les convier à s'asseoir à sa table; mais, grâce à l'exiguïté des sommes allouées au grand-maître de sa maison, l'ordinaire du dîner royal, bien différent de ceux que Frédéric se faisait servir à lui-même, était si modeste que les invités avaient soin de commander à Berlin un bon souper, pour apaiser au retour leur appétit mal satisfait. Sur la fin même, ces invitations étaient devenues si rares qu'un Français qui séjournait à Berlin en

même temps qu'Elliot pouvait dire : « Il doit y avoir grand gala à Schönhausen ce soir. J'ai vu une vieille lampe allumée dans l'escalier. »

Ils étaient loin aussi, ces jours brillans de Potsdam, dont, au plus fort de son irritation contre Frédéric, Voltaire parlait parfois avec regret, et ces petits soupers durant lesquels un feu croisé de reparties s'échangeait entre ces deux rois, dont aucun ne pouvait souffrir de rival. Un temps bien long s'était écoulé depuis que Voltaire et Frédéric, également las l'un de l'autre, s'étaient séparés, on sait avec quel éclat, si long qu'ils s'étaient même réconciliés depuis, et que, peu après l'arrivée d'Elliot à Berlin, Frédéric jugeait convenable ou plaisant de faire célébrer une messe pour le repos de l'âme de Voltaire. C'était en vain que, cherchant à combler le vide laissé par Voltaire à sa cour, Frédéric avait pressé d'Alembert de remplacer Maupertuis à la tête de l'académie de Berlin. D'Alembert, un instant séduit, fasciné, n'avait pu se résoudre à abandonner définitivement le petit entre-sol de Mlle de Lespinasse pour entrer en possession de cet héritage lointain. C'était vainement aussi qu'il avait offert à Rousseau une petite maison près de Schönhausen, « avec un jardin et un pré, de quoi nourrir une vache et quelques volailles. » Rousseau avait répondu à ses offres par cette boutade de fierté républicaine : « vous me parlez de liberté; oubliez-vous donc que vous êtes roi et que vous avez une épée? » D'un autre côté, comme les goûts et l'on peut dire les manies littéraires de Frédéric ne l'avaient pas abandonné, il vieillissait entouré d'écrivains ou de savans de second ordre, qu'il prenait plaisir à écraser de sa supériorité. « Les anciens amis de Frédéric avaient disparu de ce monde les uns après les autres, nous dit Thiébault dans ses mémoires sur la cour de Berlin. Il n'était entouré que de souvenirs, et n'avait plus que la société de quelques plastrons, sur lesquels il avait usé tous ses bons mots depuis longtemps, et celle de quelques anciens serviteurs, moins intéressans par eux-mêmes que par les souvenirs que leur présence semblait rappeler. » Dans quelle catégorie faut-il ranger Thiébault, dont les mémoires vont nous être d'un fréquent secours, Thiébault que, dans son histoire de Frédéric, Carlyle traite tout uniment de stupide, et que M. Sainte-Beuve, moins dédaigneux avec plus de droits de l'être, qualifie d'estimable et de bon grammairien? Ancien serviteur? il n'y pouvait prétendre; plastron? il ne paraît pas qu'il se soit jamais abaissé jusqu'à ce rôle. Occupait-il donc une place à part? Oui, il faut bien le dire, celui qu'on pourrait appeler d'un commun accord l'insignifiant Thiébault fut l'oracle littéraire de la cour durant les dernières années de Frédéric le Grand. C'est avec

Thiébault que se plaisait de préférence à converser ce prince qui avait tenu tête à Voltaire et séduit d'Alembert. C'était Thiébault qu'il faisait venir alors que, couché sur un grabat et en proie aux plus atroces souffrances, les bottes aux jambes, un mouchoir noué sous son chapeau, avec son manteau pour toute couverture, il cherchait à tromper les longueurs de l'insomnie par des entretiens sur la littérature ou la métaphysique. Thiébault avait acquis sur son esprit une si grande autorité qu'il ne réclamait pas quand, pour la correction du langage, l'inexorable grammairien mettait l'abbé d'Olivet au-dessus de Voltaire!

Heureux encore ceux qui pouvaient approcher d'aussi près le capricieux monarque, et qui avaient la bonne fortune de le trouver en belle humeur. Les gens de lettres étaient sous ce rapport plus favorisés que les ministres étrangers. Le corps diplomatique résidait à Berlin, où Frédéric ne faisait que de rares et solennelles apparitions. Autant le roi de Prusse était spirituel et gracieux dans les conversations familières, autant il était terne et maussade dans les réceptions d'apparat. Il s'amusait par exemple à demander pendant douze années de suite au ministre de Hollande des nouvelles d'un accès de goutte que celui-ci avait eu le lendemain de son arrivée. A Berlin même, il n'y avait ni mouvement ni élégance. L'aristocratie, généralement pauvre et de plus ruinée par la guerre de sept ans, vivait à part. Les ministres étrangers étaient traités, disait un ami d'Elliot, à la vénitienne, et les maisons qui s'ouvraient à eux devenaient suspectes au gouvernement. Du reste, ils n'avaient pas grand'chose à regretter, s'il faut du moins en croire le jugement singulièrement sévère d'un diplomate qui a laissé dans son pays une haute réputation de sagacité, sir James Harris, premier comte de Malmesbury, le prédécesseur immédiat d'Elliot à Berlin. « Berlin, écrivait sir Harris en 1770, est une ville où je ne crois pas qu'on puisse trouver ni un homme honnête ni une femme chaste. La corruption morale la plus profonde règne dans toutes les classes de la société. Les hommes ne pensent qu'à trouver des ressources pour subvenir aux extravagances de leur vie. Les femmes sont des harpies débauchées qui prostituent leurs personnes au plus offrant. Tout ce qu'on peut dire pour les excuser, c'est que le roi lui-même leur a enseigné l'irréligion et le mépris de tous les devoirs. C'est son exemple qui les a perdus. » Qu'aurait dit Frédéric, s'il avait appris que le représentant d'une puissance détestée parlait aussi irrévérencieusement de ses sujets et de lui-même?

Elliot arrivait à Berlin au printemps de l'année 1777. Thiébault nous signale en ces termes son apparition. « Après la mort de Mitchell (il aurait dû dire après le départ d'Harris), l'Angleterre nous

envoya M. Elliot, homme d'esprit et délié, de plus assez bel homme, très vif et très aimable, original sans doute, on n'est point Anglais sans cela. Un jour que nous dînions chez lui, il nous soutint que Shakspeare était vraiment sublime bien plus souvent que Corneille, et que Racine ne l'était jamais. » Carlyle de son côté nous apprend que, comme homme du monde et comme original, on parle encore d'Elliot à Berlin, où, ajoute-t-il, il a laissé meilleure réputation que dans son propre pays. C'est donc l'originalité d'Elliot qui le fit d'abord remarquer, et nous craignons fort qu'il ne se soit rendu coupable d'excentricités plus fortes que celle de préférer Shakspeare à Racine. Quant à lui, il semble dès le début avoir pris en assez bonne part sa nouvelle existence. « On n'est pas du tout obligé d'être aimable, écrit-il, et rien n'est plus commode pour un Anglais. De temps en temps, un officier français nous arrive la jambe en l'air, chantant, voltigeant, contant toutes les plaisanteries de l'année passée à Paris. Nous en sommes ravis. Nous chantons, nous voltigeons et nous contons à notre tour, un peu moins légèrement il est vrai; mais on est assez bon pour nous trouver charmans ce jour-là et pour en citer l'agrément le reste de l'année. » Cette facilité d'humeur de la part du capricieux Elliot aurait lieu de nous étonner, si lady Minto ne se hâtait de nous donner le véritable mot de l'énigme.

Assez froidement accueilli par Frédéric, Elliot avait trouvé dès son arrivée un protecteur et un ami dans la personne du prince Henri de Prusse. Homme de guerre et homme d'esprit tout à la fois, plus artiste, plus rêveur, plus Allemand que son frère, ce prince tenait au château de Rheinsberg une petite cour où l'on prenait volontiers le contre-pied de ce qui se faisait à celle de Frédéric. L'embellissement de ses jardins, où il élevait des monumens en l'honneur des guerriers qu'il aimait, le dessin, la peinture, la poésie, occupaient les momens du prince Henri, et il s'étudiait à rendre le séjour de Rheinsberg aussi agréable que possible. Tandis qu'à Sans-Souci Frédéric parlait tout seul, on causait à Rheinsberg, on y philosophait même, ou bien on y représentait des comédies dont le prince était l'auteur et des opéras dont il avait fourni les motifs. En un mot, il menait une existence « à la Conti, » comme a dit encore de lui M. Sainte-Beuve, et l'on venait à Rheinsberg pour fuir Sans-Souci, comme on venait autrefois à Chantilly pour se délasser de la contrainte de Versailles. Il y avait là un petit coin favorisé et comme une verte oasis au milieu des landes sablonneuses de la Poméranie. Or il advint que, durant l'été de l'année 1777, Elliot se rencontra sous le toit du prince Henri avec une Mme de Verelst, veuve d'un ancien ministre des Pays-Bas, qui avait d'un

premier mariage une fille unique, héritière de sa beauté. Charlotte de Krauth, bien qu'à peine âgée de seize ans, avait déjà, par une coïncidence singulière, fait une vive impression sur sir James Harris, le prédécesseur d'Elliot. L'austère et caustique censeur de la société de Berlin avait su cependant se dérober à ses séductions, et peut-être l'expérience d'un amant désabusé lui avait-elle dicté l'avertissement laconique qu'en partant il avait donné à Elliot : fuyez toutes les femmes en général. Quoi qu'il en soit, l'avis fut perdu pour son successeur, qui, à peine installé à Rheinsberg, tomba éperdument amoureux de Mlle de Krauth. Au début de cette inclination, Elliot s'imaginait peut-être qu'il serait question d'une liaison fugitive, comme s'il s'était encore agi d'une fille d'honneur de l'électrice de Bavière. Il dut bientôt s'apercevoir de son erreur. C'était au mariage que l'on tendait. Naguère encore, Elliot y répugnait autant qu'homme du monde. « Il n'y a, écrivait-il au marquis de Bombelles, que deux métiers dans ce monde : détruire ou procréer. Les deux ont leur danger; mais il est vrai que, si nous sommes malheureux dans le second, ce sont du moins nos amis qui en profitent. » Pour l'amener à cette extrémité redoutable, il fallut donc de la part de Mme de Verelst des prodiges d'habileté, prodiges d'autant plus grands qu'Elliot opposa une belle résistance. Dans cette lutte de deux années engagée entre l'adresse d'une femme et la perspicacité d'un diplomate, ce fut naturellement la femme qui triompha. Pour forcer la main à Elliot, il fallut cependant recourir au dernier moment à un expédient suprême, celui de tout rompre en déclarant que l'honneur de Charlotte était compromis par d'aussi longues hésitations. Le mariage fut enfin conclu dans le courant de l'année 1779. Nous aurons plus tard à en raconter les fâcheuses conséquences. Pour le moment, nous allons laisser de côté l'homme privé, et c'est le diplomate qui va entrer en scène.

Les débuts d'Elliot à Berlin n'avaient pas été très heureux. Il s'était mis dans le cas d'être accusé d'une violation brutale du droit des gens et presque de la probité. Voici le fait, qui en son temps a fait du bruit en Europe. Les colonies d'Amérique, en guerre avec l'Angleterre, avaient envoyé en Prusse deux délégués chargés de solliciter une alliance. Durant leur séjour, on pénétra dans leur chambre, on força leur secrétaire, et on leur enleva leurs papiers les plus secrets, qui le lendemain furent trouvés dans les mains d'Elliot. Celui-ci fut naturellement accusé d'avoir été l'instigateur du vol, et il est certain qu'il avait dans cette affaire sa part de responsabilité. Cependant il est assez difficile d'en déterminer l'étendue en présence de la différence des versions. S'il fallait en croire

Thiébault, le rôle joué par Elliot serait véritablement odieux. Il aurait accueilli à bras ouverts les deux envoyés américains, affectant de les traiter comme des compatriotes malgré la guerre qui séparait les deux pays. Il se serait peu à peu insinué dans leur familiarité, les suivant partout comme leur ombre, et aurait profité pour faire exécuter le vol de ce qu'ils étaient retenus à une soirée où lui-même les avait conduits. Au dire de Carlyle, le vol aurait bien été commandé par Elliot, dont, ajoute-t-il, « un peu d'espionnage était la principale occupation diplomatique; » mais il ne s'y serait résolu qu'avec répugnance et sur les ordres exprès de son gouvernement. Pour assurer le succès de l'entreprise, il aurait donné commission à un voleur de profession, et il aurait eu en même temps la prudence de faire disparaître au lendemain de l'attentat un serviteur de l'ambassade, afin de pouvoir en attribuer la responsabilité à l'excès de zèle d'un subalterne. Enfin, suivant lady Minto, une troisième explication, donnée par Elliot au gouvernement prussien, serait la véritable, et son unique tort aurait consisté dans une imprudence. Il aurait dit légèrement à table qu'il paierait son pesant d'or la cassette qui contenait les papiers des envoyés américains, paroles irréfléchies qui auraient déterminé un de ses domestiques à tenter l'aventure dans l'espoir d'une bonne récompense. Quelle que soit la version qu'on veuille adopter, il est certain que l'aventure avait produit à Berlin un déplorable effet. Frédéric essaya d'étouffer l'affaire; mais depuis lors il fit toujours mauvais visage à Elliot.

C'était là au reste le moindre des soucis du ministre anglais, et il était homme à prendre légèrement son parti de la mauvaise humeur du roi. Ce qui le préoccupait bien autrement, c'était l'état embarrassé et par instans critique des affaires de son pays. Jamais en effet l'Angleterre n'avait traversé une crise aussi menaçante que durant les quelques années du séjour d'Elliot en Prusse, alors qu'elle était seule à lutter contre les efforts réunis de l'Amérique et de la France. Les nouvelles les plus fâcheuses se répandaient sur le continent, et arrivaient à Berlin, colportées et grossies par la malveillance de l'opinion publique, alors déchaînée contre l'Angleterre. Toujours impassible et confiant, Elliot faisait tête à l'orage. Quelque désastre qu'on vînt lui annoncer, il déconcertait par la fierté de son attitude l'attente des malveillans qui épiaient sur son visage le moindre signe de trouble. Il devait lui en coûter d'autant plus de conserver cette apparence inébranlable, qu'au fond du cœur il croyait l'Angleterre sur le penchant de sa ruine, et qu'il était en proie à de véritables angoisses. Ce qui rendait de plus son rôle véritablement pénible, c'était que les gazettes du conti-

nent reproduisaient à l'envi les discours des membres de l'opposition, où la situation était peinte sous les plus noires couleurs. Les embarras de la politique anglaise y étaient révélés, commentés, amplifiés même parfois pour les besoins de la polémique quotidienne, et les ennemis de l'Angleterre triomphaient de ces révélations. Rien n'égalait alors la rage d'Elliot contre ces orateurs indiscrets, et dans ces momens-là il aurait fait volontiers bon marché des vieilles franchises et libertés de sa patrie. Il ne faut pas oublier que, la Grande-Bretagne offrant alors le spectacle unique en Europe d'un gouvernement dont les affaires étaient publiquement discutées, cette particularité glorieuse condamnait Elliot à une sorte d'infériorité vis-à-vis de ses collègues en diplomatie. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner s'il expliquait le langage de l'opposition par l'ardeur aveugle de gens du dehors (*outs*) qui voudraient bien être gens du dedans (*ins*). Il ne se doutait guère qu'aux yeux de l'histoire les efforts patriotiques de cette même opposition transformeraient presque en une période de gloire cette période de revers, et que la postérité oublierait les faiblesses de North et les défaites de Burgoyne pour ne plus se rappeler que les discours des Burke, des Fox, des Chatham.

Elliot ne savait pas seulement opposer à la joie triomphante des ennemis de sa nation l'attitude impassible d'un homme qui excellait à ne rien laisser paraître sur son visage de ce qu'il éprouvait au fond de son cœur. Quand on le serrait de trop près, il devenait agresseur à son tour, et par la vivacité de ses ripostes faisait souvent repentir ceux qui l'avaient provoqué. Qu'à la nouvelle du traité conclu entre le gouvernement de Louis XVI et les colonies d'Amérique un Français mal appris vînt lui dire avec un rire méprisant : « Voilà un fameux soufflet que la France donne à l'Angleterre, » Elliot le frappait en plein visage, et ajoutait tranquillement : « Voilà le soufflet que l'Angleterre rend à la France. » Qu'un Prussien officieux s'inquiétât devant lui du renfort que cette alliance apportait à l'Amérique et de l'abaissement que ferait éprouver à l'Angleterre l'établissement d'une grande puissance indépendante de l'autre côté de l'Atlantique, Elliot ne se troublait pas et répondait : « Le pis qui puisse nous arriver, c'est de n'être plus que la seconde puissance du monde après avoir été la première. » Et la Prusse, quel rang cet orgueilleux Anglais lui assignait-il donc? Parfois même Elliot avait à porter plus haut ses coups. Alors que les hostilités étaient imminentes entre la France et l'Angleterre, la reine, personne ordinairement bien inoffensive, s'étonnait avec insistance qu'il eût osé revenir de Londres en passant par Paris sans crainte d'y être arrêté. « Oh! madame, disait négligemment Elliot,

il y a longtemps que la France est un pays civilisé où l'on n'arrête plus personne. » Adressée à l'épouse du souverain qui avait fait arrêter Voltaire avec tant de fracas, la repartie était piquante, et le trait fut vivement senti.

De tous les adversaires d'Elliot, celui avec lequel les escarmouches lui semblaient le plus redoutables, c'était le roi lui-même. Frédéric, qui n'avait jamais pardonné à l'Angleterre son abandon au cours de la guerre de sept ans, était de plus très mal disposé pour Elliot. Il n'y avait donc à attendre de lui ni bonne grâce ni courtoisie. Ce philosophe, qui ne savait pas résister au plaisir de diriger une épigramme contre les gens dont il faisait profession de cultiver l'amitié, qui se moquait de Maupertuis avec Voltaire et de d'Alembert avec Thiébault, n'était assurément pas homme à ménager un ennemi, fût-il à terre, à plus forte raison s'il avait la hardiesse de lever la tête. Il avait feint d'abord avec Elliot de porter à l'Angleterre un prodigieux intérêt. — « Eh bien! monsieur, lui disait-il quelque temps après son arrivée, voilà donc l'Angleterre aux prises avec ses colonies. — Sire, il y a encore lieu d'espérer que nous nous raccommoderons. — Je le souhaite sincèrement, monsieur; mais c'est un terrible moyen de se raccommoder que de se faire la guerre. » D'autres fois, sous forme de conseils et de recommandations, il prenait un malin plaisir à lui énumérer toutes les difficultés que présentait l'entretien d'armées considérables par-delà les mers. « Monsieur, ajoutait-il, croyez-en un vieux praticien qui par malheur a tant eu à s'occuper de guerre qu'il lui peut être permis d'avoir à ce sujet des opinions bien prononcées. Pourvoir une armée de tout ce qu'il lui faut, quand cette armée est au bout du monde, c'est le chef-d'œuvre de la prudence humaine. » Frédéric ne se tenait pas toujours dans les bornes de cette ironie, qui du moins n'avait rien de blessant. A mesure qu'il avançait en âge, son humeur s'aigrissait, et dans ses dernières années il était sujet à de véritables colères séniles. Aussi s'abandonnait-il de plus en plus à son mauvais vouloir contre l'Angleterre. Pour témoigner de ses rancunes, il s'avisa de rappeler de Londres son ministre, le comte Maltzahn, qui y était fort aimé, et de le remplacer par un certain comte Lusi, homme perdu de réputation. Quelque temps après, il demandait à Elliot : « Eh bien! monsieur Elliot, que pense-t-on à Londres de mon nouveau ministre? — Sire, répondait immédiatement Elliot en s'inclinant jusqu'à terre, on pense que c'est un digne représentant de votre majesté. » Frédéric avait l'épiderme trop sensible pour ne pas sentir vivement de pareilles blessures; mais il savait dissimuler et remettre sa vengeance à un instant plus propice. Il se contentait de témoigner à Elliot sa mau-

vaise humeur en passant et repassant plusieurs fois devant lui aux réceptions officielles sans paraître l'apercevoir. Il attendait avec impatience que quelque nouveau revers de l'Angleterre lui fournît l'occasion désirée. Cela ne tardait jamais bien longtemps. « Monsieur Elliot, demandait un jour Frédéric à brûle-pourpoint, qui donc est cet Hyder-Ali qui arrange si bien vos compatriotes aux Indes? — Sire, c'est un vieux despote qui a beaucoup pillé ses voisins; mais heureusement qu'il commence à radoter. » — « Monsieur, disait le lendemain Elliot à l'un de ses collègues, j'ai goûté là une vengeance que Satan aurait enviée. » Elliot n'avait pas toujours aussi beau jeu, et parfois, quand il venait imprudemment provoquer le vieux lion, celui-ci lui faisait sentir sa griffe à son tour. Hyder-Ali ayant été mis en déroute par sir Eyre Coote, Elliot ne manqua point d'apporter au roi le rapport envoyé par ce général à son gouvernement. Dans ce rapport, suivant une habitude très respectable des documens officiels anglais, il était rendu grâces à Dieu et à la Providence. Frédéric, après avoir parcouru le rapport, le rendit à Elliot en disant : « Il est beaucoup question de Dieu là dedans; je ne vous connaissais pas cet allié-là. — Nous comptons cependant beaucoup sur lui, sire, bien que ce soit le seul que nous n'ayons jamais payé (1). — Aussi vous en donne-t-il généralement pour votre argent, » retorquait sur-le-champ Frédéric.

Il y avait plus de cinq années qu'Elliot s'escrimait ainsi de son mieux pour l'honneur de la vieille Angleterre quand, à la suite d'une crise ministérielle amenée par la chute du cabinet de lord North, il reçut ses lettres de rappel. Quelques mois après, en septembre 1782, il fut nommé ministre à Copenhague. Cette nomination, qui au point de vue de l'ambition diplomatique le satisfaisait médiocrement, eut la plus funeste influence sur son bonheur domestique. Un peu par sa faute, la lune de miel n'avait pas été de longue durée, et maintes fois déjà il avait eu à souffrir des violences et des légèretés de sa femme. Au moment de partir pour Copenhague, Charlotte Elliot invoqua le mauvais état de sa santé et la saison avancée pour demeurer à Berlin avec son enfant, s'engageant à rejoindre son mari au retour de la belle saison. Durant l'hiver, la volage Charlotte ne prenait que rarement la peine d'écrire, et c'était à Mme de Verelst qu'Elliot était réduit à s'adresser

(1) Cette réponse est prêtée par Thiébaut à Mitchell, le prédécesseur d'Harris à Berlin. Lady Minto affirme de son côté qu'elle l'a toujours entendu attribuer à son grand-père. En général, nous croyons lady Minto mieux informée que Thiébault, qui, rassemblant des souvenirs déjà lointains, est tombé parfois dans des erreurs faciles à relever. Nous devons dire cependant que Harris fait également honneur à Mitchell de cette réponse.

pour avoir de ses nouvelles. Les lettres qu'il recevait de sa belle-mère n'étaient pas de nature à lui laisser beaucoup d'illusion sur le sort qui l'attendait. « Ma fille se porte bien, s'occupe de sa musique et bien plus longtemps de sa toilette. Je ne crois pas qu'elle vous aime comme par le passé. Non, mais je me flatte qu'elle a de l'amitié pour vous. Elle sentira qu'une femme n'est estimée qu'autant qu'elle est bien avec son mari. »

Le printemps étant arrivé, Elliot pressa sa femme d'accomplir sa promesse. La réponse à ses sollicitations fut une lettre par laquelle non-seulement elle déclarait ouvertement qu'elle ne s'expatrierait pas, mais encore elle inaugurait la guerre en se livrant à une série de récriminations dont le peu de fondement égalait la violence. Cette lettre donna fort à réfléchir à Elliot. « Sachant bien, dit Thiébault, que sa femme n'était pas capable d'en rédiger une où il y eût tant d'ordre, de suite et de développement, il fut dès lors convaincu qu'elle avait un aide. » Cette conjecture se trouvant encore fortifiée par divers avertissemens qu'un ami fidèle lui faisait parvenir, Elliot prit un parti énergique. Il quitta Copenhague sur un petit bâtiment marchand et se fit débarquer sur la côte de Prusse. De là, il partit seul à cheval pour Berlin, et descendit en secret chez l'ami dont les avertissemens l'avaient fait entrer en campagne. Celui-ci le mit au courant de la situation, et, gardant moins de ménagemens qu'il n'avait fait jusque-là, il alla jusqu'à lui donner le nom de l'homme que la chronique scandaleuse de Berlin accusait d'avoir pris sur Charlotte Elliot un ascendant illimité. C'était un de ses cousins, aide-de-camp du prince Henri, connu dans le monde sous le nom du beau Kniphausen. Il n'y avait pas de temps à perdre. Elliot songea d'abord à son enfant. Profitant de ce que sa femme avait été invitée à souper à la cour, il s'établit aux alentours de sa maison pour y guetter le retour de la voiture qui allait revenir vide. Il s'en empare malgré la résistance du cocher. Des chevaux de poste y sont attelés; un domestique de confiance y monte avec l'enfant, et l'équipage ainsi transformé prend à toute vitesse la route du petit port où Elliot était venu débarquer.

Cette première partie de l'entreprise heureusement terminée, Elliot entra dans la maison. Il commença par enfermer tous les domestiques dans une chambre, avec menace de traverser de son épée celui qui serait assez hardi pour aller donner l'alarme; puis, pénétrant dans les appartemens de sa femme, il força son secrétaire et emporta tous ses papiers, qu'il passa la nuit à dépouiller. Une des premières pièces qui tomba sous ses yeux fut, écrit tout entier de la main du beau Kniphausen, le brouillon de la dernière lettre qu'il avait reçue de sa femme. Cette pièce convaincante et quelques au-

tres billets fort tendres ne laissèrent à Elliot aucun doute sur l'outrage qu'avait subi son honneur. Sur-le-champ il écrivit à Kniphausen une lettre des plus hautaines où il prenait soin de l'avertir qu'obligé de retourner à Copenhague pour veiller à l'installation de sa fille il ne serait pas longtemps sans lui donner de ses nouvelles. Cette même nuit, Elliot franchissait de nouveau les portes de Berlin. Au chef du poste qui, refusant de le laisser sortir, lui demandait son nom, il répondit à haute voix : Elliot, ministre plénipotentiaire de sa majesté le roi d'Angleterre à la cour de Copenhague, et il profita de la stupéfaction de l'officier pour s'éloigner à toute bride.

L'aventure, comme on peut penser, fit du bruit. Le prince Henri, sous le toit duquel cette intrigue s'était probablement nouée, essaya de s'interposer; mais la belle, irritée des procédés d'Elliot, déclara qu'elle n'aspirait qu'à une chose, divorcer avec lui pour épouser son cousin, ajoutant que, si le divorce n'était pas prononcé, il n'en serait ni plus ni moins qu'auparavant, et qu'au surplus Elliot n'avait depuis longtemps rien à perdre. Pendant ce temps, Kniphausen faisait le glorieux, hantait les salles d'armes, et ne parlait que de pourfendre ce mari importun. Néanmoins, quand au bout de quinze jours Elliot reparut à Berlin, Kniphausen jugea prudent de prendre la route du Mecklembourg. Elliot s'élança immédiatement sur ses traces. Après plusieurs jours de poursuites infructueuses, il s'arrêta un soir dans une auberge isolée au bord d'une grande route. L'hôte lui fit assez mauvais accueil et lui dit qu'il n'avait qu'à s'en aller, toutes les chambres ayant été retenues par un grand seigneur qui voulait être seul. Un secret pressentiment indique à Elliot qu'il a trouvé son homme. Il prend une canne d'une main, un pistolet de l'autre, une épée sous son bras, et se présente inopinément à la porte de la chambre où le beau Kniphausen se délassait des fatigues du voyage. Celui-ci refuse d'accorder sur-le-champ satisfaction à Elliot, qui, perdant patience, casse sa canne sur le dos de Kniphausen et se met ensuite à sa disposition pour le lendemain matin. Vain espoir : Kniphausen repart dans la nuit pour Berlin, où il va partout jetant les hauts cris et déblatérant contre Elliot, qui, dit-il, l'a fait tomber dans un guet-apens. Il faut les menaces d'un des parens de Kniphausen, qui parle de lui brûler la cervelle, pour le déterminer à affronter le combat. Sur le terrain, il pose une condition : si au cours de l'engagement, l'un des deux champions se tient pour satisfait, il aura le droit de le témoigner en portant la main à son chapeau. Kniphausen tire et manque. La balle d'Elliot effleure au contraire l'oreille de Kniphausen et va se loger dans un arbre à la hauteur de sa tête. Aussitôt Kniphausen porte la main à son chapeau. Il est satisfait, très

satisfait. Elliot proteste qu'il ne l'entend point ainsi, à moins que Kniphausen ne consente à signer une lettre où il lui adressera des excuses de ses impertinences, et déclarera calomnieux les bruits par lui répandus au sujet du prétendu guet-apens. Après deux heures de pourparlers, le combat recommence. Cette fois Elliot est blessé. Avant qu'il n'ait eu le temps de riposter, Kniphausen s'écrie qu'il signera tout ce qu'on voudra. Elliot ne permet point qu'on examine sa blessure avant que tout soit terminé. Kniphausen signe, et veut ensuite embrasser Elliot. « Monsieur, lui dit celui-ci, je vous souhaite toute sorte de bonheur; mais d'amitié entre vous et moi, il ne saurait y en avoir. » De retour à Berlin, on examine la blessure d'Elliot, qui ne laisse pas d'être assez grave, et le retient plusieurs jours au lit. « N'avais-je pas dit, s'écria le roi en apprenant cette histoire, qu'il ferait un excellent soldat. » Quelques semaines après, le divorce entre Elliot et sa femme était prononcé, et il reprenait seul la route de Copenhague.

Cette affaire si gaillardement menée lui fit en Europe beaucoup d'honneur. De nos jours, si galamment qu'un mari se fût conduit en pareille occurrence, l'idée ne viendrait assurément à personne d'aller lui faire compliment. On tiendrait que ce sont là de ces sujets délicats sur lesquels, si le silence est d'or, on ne peut même pas dire que la parole soit d'argent. On n'en jugeait pas ainsi au XVIIIe siècle, où la vie était aussi peu murée que possible. Les témoignages de sympathie et les félicitations vinrent chercher Elliot au fond du Danemark. Princes et princesses du sang lui écrivirent à l'envi les lettres les plus flatteuses, et ses amis lui faisaient savoir qu'il était pour la garnison de Potsdam l'objet d'un véritable enthousiasme. Quelque consolation qu'Elliot dût puiser dans cette sympathie et dans cet enthousiasme, les premiers temps de son séjour en Danemark n'en furent pas moins assez mélancoliques. Il fallut, pour dissiper sa tristesse, l'attrait d'événemens importans qui devaient bientôt passer sous ses yeux.

III.

Something is rotten in the state of Danmarck (1)

dit un vers célèbre de Shakspeare. Si jamais ces sombres paroles exprimèrent fidèlement l'état de cette intéressante et malheureuse contrée, c'est bien durant le règne du roi Christian VII, l'époux de l'infortunée Caroline-Mathilde, le bourreau de Struensée. Ce prince

(1) Il y a quelque chose de pourri dans l'état de Danemark.

imbécile a gouverné despotiquement le Danemark pendant plus de vingt années sans que le secret de sa démence ait été ouvertement connu par d'autres que par ses familiers. Les historiens, qui font volontiers de lui un monstre, attribuent le désordre de ses facultés aux excès dans lesquels il se jeta dès son plus jeune âge. La vérité est que l'intelligence de ce malheureux, plus digne de pitié que de haine, était profondément altérée bien avant qu'il ne fût parvenu à l'âge de mal faire. On ne peut conserver aucun doute sur ce point quand on a lu les mémoires de Reverdil, de ce Suisse honnête, ancien précepteur de Christian, dont Voltaire disait : On peut avoir autant d'esprit que Reverdil, mais pas davantage. La pitié saisit quand on lit dans ces mémoires les détails de l'éducation qui fut donnée à Christian VII. Il avait pour gouverneur un certain comte de Reventlow, homme fantasque et bizarre, qui, s'étant avisé de demander à Rousseau de composer une série d'instructions en vers à l'usage du jeune prince, s'attira de lui cette réponse hautaine, « que, n'ayant pas fait de vers depuis longtemps, il avait complétement oublié cette petite mécanique, et que d'ailleurs il n'avait point l'art de mettre en chansons ce qu'il fallait dire aux princes. » M. de Reventlow croyait probablement se conformer aux préceptes que lui aurait donnés Rousseau en surchargeant de travail son malheureux élève, en l'accablant de coups et de mauvais traitemens, de même qu'il se flattait d'abaisser son orgueil en l'appelant sa royale poupée. Cette éducation à l'*Émile* pratiquée par un Scandinave n'avait pas seulement fait de Christian VII un enfant maladif et sournois, elle avait porté atteinte à son intelligence débile et développé en lui les germes d'une folie précoce. L'esprit troublé par une croyance superstitieuse qu'il avait puisée dans les légendes de la féerie allemande, ce malheureux prince s'était imaginé qu'avec le temps son corps acquerrait la dureté du diamant, et qu'une fois arrivé à ce bienheureux état il deviendrait insensible aux coups de verges qui formaient le principal moyen d'éducation du comte de Reventlow. Dans cette persuasion, il tâtait fréquemment sa personne pour s'assurer « s'il avançait vers la dureté. » En même temps, par un instinct de révolte contre les formalités de l'étiquette dont on opprimait son enfance et contre la morgue empesée des courtisans qui l'environnaient, il caressait un certain idéal de vie libre, gaie, brillante, que dans son langage incohérent il désignait par ces mots : être leste. Être dur, être leste, voilà quelles étaient les préoccupations quotidiennes du prince qui, en 1766, à l'âge de dix-neuf ans, devait être appelé à monter inopinément sur le trône de Danemark. Devenu l'époux de la sœur de George III, de la belle et gracieuse Caroline-Mathilde, dont il s'était follement épris sur la vue de son

portrait, Christian s'était dégoûté d'elle au bout de quelques mois de possession, et il était tombé aux mains des plus obscurs favoris. Le seul d'entre eux qui ait laissé un nom dans l'histoire, c'est le malheureux Struensée. On connaît l'aventure de ce médecin du Holstein dont une cure heureuse opérée sur la personne de la comtesse de Rantzau fit la fortune, et qui durant deux années, maître de l'esprit du roi et du cœur de la reine, se servit de son immense pouvoir moins pour travailler à sa fortune personnelle que pour réaliser un peu au hasard en Danemark les réformes dont il avait puisé l'idée dans les ouvrages de Mably et de Montesquieu. On connaît aussi sa fin tragique et la mélancolique destinée de la jeune reine qu'il entraîna dans sa ruine, de cette Marie Stuart du nord dont le théâtre et le roman ont poétisé l'existence sans que l'histoire ait pu en toute sûreté de cause donner raison à ses adversaires ou tort à ses défenseurs. Le contre-coup de cette double catastrophe se faisait encore ressentir à Copenhague au moment où Elliot y fit son apparition. Incapable de se gouverner lui-même, le roi Christian VII n'avait échappé à la domination de Struensée que pour tomber sous la main de fer de sa belle-mère, la princesse Julie de Brunswick. Cette princesse, par un souvenir de haine contre Mathilde l'Anglaise, avait jeté le Danemark dans les voies d'une politique tout opposée à celle de la Grande-Bretagne. C'était grâce à elle que, durant la guerre d'Amérique, le Danemark était entré, avec la Suède et la Russie, dans cette grande ligue des neutres fondée sous les auspices de Catherine II, qui est demeurée célèbre dans l'histoire pour avoir proclamé la première, à l'encontre des tyranniques prétentions de l'Angleterre, les véritables principes du droit international des mers. Le Danemark, ouvertement hostile à l'Angleterre, formait avec les deux grandes puissances du nord une triple alliance dont le résultat pouvait être de fermer d'un jour à l'autre aux Anglais l'entrée de la Baltique. Dénouer les liens de ce faisceau redoutable était donc l'objet des recommandations pressantes que l'Angleterre adressait à ses représentans, et les dépêches qu'à une époque correspondante Fox, alors chef du *foreign-office*, échangeait avec lord Malmesbury, nous montrent qu'il considérait une alliance de l'Angleterre avec le Danemark et la Russie comme un des événemens les plus favorables à la politique qu'il dirigeait.

Depuis que l'autorité de la princesse de Brunswick avait succédé à celle de Struensée, l'aspect de la cour n'était pas moins profondément changé que celui des affaires. Durant le temps que Struensée avait passé au pouvoir, on eût dit qu'un rayon de la gaieté française, dissipant les brouillards du nord, était venu éclairer le ciel sombre de Copenhague. Struensée voulait tout réformer, jus-

qu'aux divertissemens. Aussi avait-il créé un département des menus-plaisirs dont il avait confié la direction à son compagnon de fortune, le comte de Brandt. De concert avec lui, il s'étudiait à introduire sans cesse à la cour de nouveaux amusemens ou à renouveler l'aspect des anciens. La chasse, cet antique divertissement des adorateurs d'Odin, n'avait jamais cessé d'être en honneur à la cour de Danemark; mais Struensée avait augmenté l'éclat des chasses royales en déterminant la reine à monter à cheval, chose inconnue jusque-là pour les femmes, et à y prendre part. On vit l'imprudente Mathilde, revêtue d'un habit d'homme, galoper côte à côte avec Struensée dans les allées des bois. En même temps on faisait venir des acteurs de France et des chanteurs d'Italie. A la cour, on jouait *Zaïre*. Christian représentait Orosmane. On affublait Reverdil du rôle de Nerestan, et quand il s'agissait ensuite de tramer la perte du seul favori honnête que Christian ait jamais eu, on persuadait à Orosmane que Nerestan s'était raillé de son jeu. On introduisait également à la cour l'usage italien des bals masqués, qui faisaient fureur en Europe, et, mêlant les affaires aux plaisirs, on se servait de la liberté qui régnait dans ces bals pour ourdir mystérieusement des complots. Struensée ne négligeait pas de faire participer le peuple à ces divertissemens : divertir les sujets du roi et, suivant ses ennemis, les corrompre était un des principes de sa politique. Pour y parvenir, il obtenait qu'à certains jours les jardins royaux fussent illuminés et ouverts à tous ceux qui voudraient y entrer en masque. On établissait aussi dans ces jardins une banque de pharaon dont les profits devaient, il est vrai, revenir à l'hospice des enfans trouvés, objet de la sollicitude constante de Struensée, mais où le menu peuple n'en venait pas moins perdre en quelques minutes le fruit de ses épargnes. Aussi la misère la plus profonde régnait-elle à Copenhague, et le spectacle de cette misère, dont on se plaisait à rendre Struensée responsable, paraissait encore plus choquant à côté des folles prodigalités de la cour. Rien ne pouvait cependant enlever à Christian l'admiration de Voltaire, qui, s'il aimait fort les rois qui font des vers, aimait encore davantage ceux qui débitaient les siens. Aussi Christian, lui ayant envoyé quelque argent pour les Calas, recevait-il de lui les vers suivans :

Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
Des cœurs infortunés que l'injustice opprime?
C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes états.

La catastrophe de Struensée transforma subitement l'aspect de

la cour de Copenhague. Le même mouvement de haine aveugle qui renversa les meilleures de ses réformes s'attachait à proscrire tous les plaisirs qu'il avait inaugurés. On remettait en honneur les rigueurs pesantes de l'étiquette allemande, dont, sous l'influence de Struensée, on avait commencé à s'affranchir. Pour donner une idée de ce que ces rigueurs pouvaient être, il suffira de dire qu'en vue de régler l'ordre des préséances une ordonnance royale avait autrefois divisé les gens titrés en catégories au nombre de cent et une. On désignait toujours les gens non par leur nom, mais par leur titre; on était M. le conseiller, M. le chambellan, M. le fournisseur des provisions de terre et de mer. Naturellement les membres de chaque classe avaient un secret mépris pour ceux de la classe inférieure. On comprend qu'une société ainsi réglementée ne dût pas facilement ouvrir son sein aux étrangers. Un des prédécesseurs d'Elliot, le colonel Keith, assure dans ses mémoires que chaque grande famille danoise, après avoir invité une fois à dîner les ministres étrangers, se croyait dispensée de toute autre politesse, et qu'il n'était plus possible de remettre les pieds dans la maison où l'on avait été engagé. La cour était donc le seul lieu de réunion. Keith nous dit que de son temps il était d'étiquette de rassembler deux fois par semaine au palais d'Hirscholm les membres du corps diplomatique et de leur offrir un magnifique repas, auquel le roi et la reine assistaient en personne. Cet usage, dernier souvenir de l'antique hospitalité scandinave, était tombé en désuétude au temps d'Elliot. Le palais d'Hirscholm lui-même, magnifique demeure où les tableaux et les glaces étaient encadrés d'argent massif, de cristal de roche et de perles, avait été abandonné au lendemain de la mort de Struensée. Ses jardins, qui rivalisaient en magnificence avec ceux de Versailles, étaient devenus déserts, et le voyageur Coxe, qui visitait le Danemark durant le séjour d'Elliot, nous parle du lierre qui grimpait aux murailles et de l'herbe qui poussait dans les allées des parterres. La désolation de la royale demeure n'était que l'emblème de la tristesse de Copenhague sous la domination de l'austère et vindicative Julie de Brunswick.

Lors de l'arrivée d'Elliot à Copenhague, il y avait plus de dix ans que cette princesse ambitieuse et son favori Guldberg tenaient d'une main ferme les rênes du pouvoir. Il existait cependant un parti de mécontens, à la tête duquel était le comte de Bernstorff, de cette grande famille des Bernstorff dont le nom revient si souvent dans l'histoire des cours du nord. Tenu systématiquement à l'écart, le parti Bernstorff avait ajourné ses espérances jusqu'à l'époque où le prince royal, fils de Caroline-Mathilde, serait appelé par son âge à siéger dans le conseil des ministres. Ce prince,

qui devait régner plus tard sous le nom de Frédéric VI, avait, comme son père, expérimenté les bienfaits de cette éducation facticement rustique dont grâce à Rousseau la mode s'était établie jusque dans ces contrées lointaines. Par application des principes de l'*Émile*, on tenait toute l'année le pauvre enfant sans bas ni souliers; on le forçait par les plus grands froids à se précipiter dans une cuve d'eau glacée. On ne le nourrissait que de légumes, d'eau et de laitage. On lui laissait pour unique compagnon un enfant de son âge qu'on instruisait à le traiter d'égal à égal, et on s'applaudissait que le prince fût battu et maltraité par lui. Qu'il faille ou non en attribuer le mérite à ce singulier système d'éducation, le prince royal était à quatorze ans un enfant d'une intelligence et d'une vigueur de caractère peu communes, en état d'entretenir avec Bernstorff une correspondance secrète sur les sujets les plus graves. A seize ans, la loi constitutionnelle du Danemark lui donnait le droit de siéger au conseil; mais ses partisans redoutaient que les favoris de la reine-mère n'allassent jusqu'à la violence pour l'en écarter. Ils s'adressèrent à Elliot. Celui-ci avait ordre du cabinet britannique de se tenir à l'écart et de ne se mêler de rien; mais il n'était pas homme à s'embarrasser des instructions de ses chefs quand il les croyait contraires aux véritables intérêts de son pays. Aussi ne se fit-il pas scrupule de promettre son appui aux conjurés. Quelques jours avant sa majorité, le jeune prince reçut le sacrement de confirmation dans la chapelle royale. Publiquement interrogé sur les articles de sa foi, il étonna tous les assistans par la fermeté et la lucidité de ses réponses. La gravité de sa contenance, son air doux et recueilli, attirèrent tous les regards. On fut frappé de sa ressemblance avec sa mère, la belle et infortunée Caroline-Mathilde, dont on avait oublié les torts, et dont on ne se rappelait plus que la bonté. Les larmes coulaient de tous les yeux, et les partisans de la reine-mère eurent le pressentiment que leur règne touchait à sa fin. Quelques jours après, le prince royal s'asseyait pour la première fois à la table du conseil. Sans laisser à personne le temps de prendre la parole, il donna lecture d'un mémoire où l'administration de la reine-mère était vivement critiquée, et il présenta au roi un projet de décret d'après lequel tous les ministres étaient congédiés, et tous les ordres devaient être désormais contre-signés par le prince royal. Ce fut une scène curieuse. Le roi, surpris, hébété, confondu qu'on lui demandât une détermination quelconque, regardait de tous les côtés comme pour demander conseil. Guldberg, en joueur avisé qui sent la partie perdue, gardait un profond silence. Les autres ministres s'agitaient. « Votre altesse n'entend certainement pas, s'écria l'un d'eux,

que le roi accepte une si grave résolution sans prendre conseil, » et en même temps il s'efforça d'arracher aux mains du prince le projet de décret qu'il tenait déplié devant le roi. « Monsieur, s'écria fièrement ce conspirateur de seize ans, ce n'est pas à vous à donner des conseils au roi, c'est à moi, qui suis l'héritier du trône, et responsable devant la nation. » Vaincu par ce ton d'autorité, le roi signa. Les ministres se retirèrent, au comble de la colère, et sans la fermeté d'Elliot le sang aurait coulé le lendemain. Par une heureuse coïncidence, quelques vaisseaux de guerre anglais se trouvaient à l'ancre dans le port de Copenhague. Elliot déclara publiquement que, s'il y avait du trouble dans la ville, il ferait prendre terre aux équipages de ces vaisseaux, et que, se mettant à leur tête, il marcherait au secours du prince royal. La reine-mère comprit qu'elle avait affaire à trop forte partie. Elle abandonna Copenhague et se retira dans son palais de Frederiksborg, dont elle ne devait plus sortir. Guldberg fut éloigné et Bernstorff mis à la tête des affaires. L'entreprise terminée, Elliot écrivit à son gouvernement pour lui rendre compte de sa conduite. Tout était pour le mieux. Le prince royal avait publiquement remercié Elliot, et il avait déclaré qu'il était à moitié Anglais. Elliot ne reçut donc que des éloges. Les choses eussent-elles tourné autrement, il aurait probablement subi l'affront d'un désaveu public. Il n'aurait pas été en droit de se plaindre, puisqu'il avait agi à l'encontre de ses instructions; mais par sa hardiesse à les enfreindre il avait rendu à son pays un service signalé. Nous croyons les diplomates de notre âge trop bien dressés pour se rendre aussi utiles.

Cette promptitude de décision et cette indépendance d'allures qui marquaient l'originalité d'Elliot devaient, à quelques années de là, le signaler de nouveau à l'attention européenne, et nous allons admirer une seconde fois la façon singulièrement libre dont les diplomates de l'ancien régime en usaient avec leurs gouvernemens. En 1788, l'aventureux Gustave III, qui troublait le nord de l'Europe par ses manies guerrières et conquérantes, avait imprudemment tenté de profiter des embarras que des démêlés avec les Turcs causaient à la Russie pour reprendre sur elle les provinces anciennement ravies à la Suède. Un traité secret obligeant le Danemark à soutenir la Russie dans ses guerres avec la Suède, une armée danoise était entrée immédiatement dans les états de Gustave du côté de la Norvége. La situation du malheureux roi était critique. Le démembrement de la monarchie suédoise allait ravir à l'Angleterre un utile allié. Elliot vit le péril et résolut de le conjurer. Ses instructions portaient qu'il devait par tous les moyens s'appliquer à tenir égale dans le nord la balance des pouvoirs, rien de plus. Par le vague

même de ces instructions, il se crut autorisé à tenter une démarche singulièrement hardie. Il quitta furtivement Copenhague, et, traversant la Baltique, vint aborder à Stockholm. Il trouva la ville en révolution. On ne savait où était Gustave, qui, voyant le sénat et la noblesse mal disposés à la guerre, s'était mis à parcourir les campagnes en appelant les paysans aux armes. De village en village, Elliot partit à sa recherche, et finit par le rejoindre au fond de ces mêmes contrées sauvages de la Dalécarlie où le héros légendaire de la Suède, Gustave Wasa, avait jadis cherché un refuge. Gustave était là, seul, sans escorte, haranguant les ouvriers des mines. On peut juger quelle fut sa surprise en voyant apparaître Elliot, et la vivacité des propos qui s'échangèrent entre eux. Elliot le pressait d'accepter la médiation de l'Angleterre, qu'il prenait sur lui d'offrir. Le roi refusait de croire à ses assurances et parlait de se jeter dans les bras de la France. « Sire, s'écria Elliot, prêtez-moi votre couronne, et je vous la rendrai avec éclat. » Le ton convaincu d'Elliot triompha des hésitations du roi, et tous deux, retournant sur leurs pas, se prirent à courir la poste à cheval pour aller se jeter dans la ville de Gothenbourg, que l'armée danoise se préparait à investir. En quelques jours, la place fut mise en état de défense, grâce à l'activité d'Elliot, qui, rappelant ses souvenirs du siége de Silistrie, visitait les remparts en compagnie du roi et surveillait les travaux des fortifications comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie. Quelques jours après, l'armée danoise déployait ses rangs au pied des murailles de Gothenbourg. Le moment était venu pour Elliot de s'interposer, et assurément le prince royal, qui se trouvait dans l'armée danoise, eût été en droit de faire un singulier accueil à ses offres de médiation. Sans ordres, sans instructions, il avait quitté la cour du souverain auprès duquel il était en mission pour se mettre au service d'un prince ennemi. Il ne s'était pas contenté de prendre moralement fait et cause pour lui, il s'était enfermé dans la place assiégée, et il avait paru dans les rangs des troupes chargées de la défendre. Aussi lady Minto se fait-elle quelques illusions quand elle attribue uniquement à l'habileté, à l'influence, à l'autorité morale de son grand-père l'heureuse issue de l'étrange et délicate mission dont il s'était chargé. Si les mémoires du général danois Falckenskiold lui étaient tombés sous la main, elle y aurait vu que les fatigues d'une longue marche, les rigueurs de la saison, la maladie, la famine, avaient réduit l'armée des assiégeans à une position non moins critique que celle des assiégés. Aussi, quand Elliot apparut inopinément dans les rangs des Danois, un projet d'armistice à la main, il fut salué par eux comme un dieu sauveur tout comme il l'avait été par Gustave au fond de la

Dalécarlie. Durant les lenteurs de la négociation, Elliot entretint habilement chacune des deux armées dans l'erreur où elle était plongée au sujet des véritables ressources de l'autre, persuadant tantôt à Gustave et tantôt au prince royal qu'un armistice était leur unique moyen de salut, et, tandis qu'en réalité il travaillait uniquement dans l'intérêt de son pays, parvenant à leur faire croire à tous les deux qu'il n'avait d'autre objet en vue que le bien de la Suède et celui du Danemark. Un traité fut signé en sa présence, sous ses auspices; mais il dut avoir quelque peine à réprimer un sourire quand dans l'effusion de leur reconnaissance les deux princes lui donnèrent solennellement le titre « d'ami commun du nord. » Ajoutons cependant qu'Elliot profita de son crédit momentané sur l'esprit de Gustave pour lui adresser une lettre dans laquelle il l'exhortait, dans le style un peu ampoulé du temps, « à prendre désormais pour guide son cœur noble, généreux, sensible, et à faire le sacrifice de cette malheureuse gloire, qui ne s'écrit qu'en lettres de sang et ne s'éternise que par le souvenir de la dévastation des provinces et de la désolation des peuples. » La récompense d'Elliot ne se borna pas aux remercîmens chaleureux de Gustave et aux éloges qu'il reçut après coup du cabinet anglais. Le bourgmestre de Gothenbourg fit tout exprès le voyage de Copenhague pour lui apporter une médaille accompagnée d'une lettre en latin qui débutait ainsi : « La postérité, monsieur, se ressouviendra toujours avec admiration du rôle glorieux que vous avez joué au siége de Gothenbourg. » La postérité oublieuse a sigulièrement trompé l'attente du brave bourgmestre. Que ce soit du moins notre excuse pour nous être arrêté si longtemps sur ce singulier épisode.

Elliot quitta Copenhague en 1790. Nous ne le suivrons pas plus loin dans sa carrière diplomatique, et nous ne l'accompagnerons ni à Dresde, où il passa obscurément dix années, ni à Naples, où il s'efforça vainement de faire passer dans l'âme de la reine Caroline et du pusillanime Ferdinand quelque chose de son indomptable énergie. Avant de prendre congé de lui, il faut qu'on nous permette de revenir ici un peu en arrière pour donner tout son développement à l'un des épisodes les plus curieux du livre de lady Minto, celui des relations de Hugh Elliot et de son frère aîné Gilbert avec Mirabeau.

Ces relations remontaient pour tous trois jusqu'aux jours de leur enfance. Hugh et Gilbert avaient été élevés en France dans une pension semi-militaire, semi-ecclésiastique, tenue par un certain abbé Choquart, où le marquis de Mirabeau avait fait enfermer « son rude fils » sous le pseudonyme de Pierre Buffière. C'est cependant sous son véritable nom que Mirabeau, trop vain sans doute

pour garder le secret de sa naissance, est désigné dans les lettres des deux jeunes Elliot. Ils ont de l'amitié pour lui, bien qu'ils le trouvent *suffisant*, et bien que ses intolérables prétentions fassent naître parfois des querelles entre Hugh et lui. Leur éducation terminée, les deux Elliot retournèrent en Angleterre, et toute relation entre eux et Mirabeau demeura interrompue jusqu'au jour où, ses fautes, ses malheurs et l'éclat de ses procès ayant valu à ce dernier les prémices d'une réputation européenne, Hugh Elliot, alors ministre à Copenhague, saisit l'occasion du passage d'un voyageur français pour faire parvenir à son ancien condisciple l'assurance de sa sympathie et des offres de service assez vagues. Mirabeau s'enflamme, et écrit à Elliot une longue lettre que nous voudrions pouvoir citer ici en entier. Après s'être écrié en commençant : « Croyez, homme noble et généreux, que je ne prendrais pas encore le nom sacré de votre ami, si j'en étais indigne, » il raconte à sa manière toute son histoire, attribuant ses malheurs à « une aventure honorable et d'éclat, mais qui heurtait le gouvernement dans son opération favorite, la révolution parlementaire » (l'enlèvement de Mme de Monnier, sans doute). Il demande ensuite conseil à Elliot sur la direction qu'il convient de donner à sa vie, et déclare en terminant qu'il ne lui serait point agréable de vivre en Angleterre, parce que, son nom y étant déjà connu, « il y sera nécessairement un homme de convention, et qu'il ne lui sera point permis d'y être l'homme de la nature, ce qui est un grand malheur pour quiconque se sent un peu au-dessus des rêves de la vanité humaine. » Nous l'y trouvons néanmoins quelques mois après, et cette fois c'est à l'amitié de Gilbert Elliot qu'il fait appel. Dans les lettres écrites par Mirabeau à cette date, il parle avec emphase de l'intérêt touchant que lui porte Gilbert Elliot et de son dévoûment vraiment fraternel. Il eût été assez médiocrement flatté, s'il avait pu lire ce que de son côté Gilbert écrivait à son frère Hugh. « Mirabeau est aussi tranchant en conversation, aussi étrange dans ses manières, aussi laid, aussi sale, et avec tout cela aussi suffisant qu'il l'était il y a vingt ans, lorsque nous l'avons connu. Je l'ai amené ici avec moi l'autre jour. Aussitôt arrivé, il s'est mis à faire la cour à Henriette comme s'il s'attendait à lui tourner la tête en huit jours; il a clos la bouche de ma femme, qui, en vraie John Bull, ne comprend rien au caractère français; il a fait crier mon petit garçon en voulant le caresser, il s'est emparé de moi depuis le déjeuner jusqu'au souper, il a jeté tous nos amis dans la stupéfaction; en un mot, il s'est comporté de telle sorte que j'ai eu de la peine à faire prendre patience à tout le monde. Fort heureusement il a été rappelé à Londres ce matin, car ma

femme était à bout, non pas seulement d'amabilité, mais de politesse. » Combien lady Elliot n'eût-elle pas été plus scandalisée, si elle avait su que ce qui rappelait probablement son hôte à Londres, c'était la présence de Mme de Nehra, cette gracieuse et fidèle compagne des mauvais jours de Mirabeau, à laquelle M. de Loménie a consacré ici même une étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont assurément pas oubliée.

En 1790, Hugh Elliot fut envoyé par Pitt en mission auprès de Mirabeau. Ici, tout est obscur, la nature, la durée, le résultat de la mission. Nous savons cependant qu'elle eut une heureuse issue, à en juger par cette phrase extraite d'une lettre adressée à Elliot : « si vous pouvez conduire cette entreprise avec autant de bonheur que votre mission auprès de Mirabeau... » Lady Minto déclare que les papiers de son grand-père ne lui ont appris rien de plus que le simple fait de cette mission. C'est vainement que de notre côté nous avons cherché à nous éclairer ailleurs. Le nom de Hugh Elliot est bien cité deux fois dans la correspondance de Mirabeau avec La Marck, mais sans commentaires. Nous ne l'avons point rencontré ailleurs, et nous prenons ici la liberté de recommander ce point de recherches à plus habile et plus érudit que nous. Si l'on parvenait à établir qu'au moment où Mirabeau entretenait des intelligences avec la cour il avait noué d'un autre côté des relations avec l'Angleterre, ce serait une révélation historique qui ne manquerait certes pas d'intérêt. Elliot était assurément l'homme qu'il fallait pour entamer une négociation de ce genre. A l'appui de cette conjecture, nous avons relevé les deux indices suivans. Dans les premières notes rédigées par Mirabeau à l'adresse de la cour, il attire souvent l'attention sur les armemens de l'Angleterre et dénonce avec chaleur ses desseins hostiles; mais dans une note qui porte la date du 28 octobre 1790, et qui est postérieure de quinze jours seulement à un billet où le nom d'Elliot se trouve mentionné pour la première fois, il affirme péremptoirement « que l'Angleterre et surtout le cabinet de Saint-James ne veulent point la guerre,... que cette pensée vague a été réchauffée par quelques circonstances particulières qu'il serait trop long de déduire, mais qu'au fond ils ne sont point décidés à la guerre, et que même ils penchent fortement à la paix. » En second lieu, Dumont, dans ses souvenirs, s'est fait évidemment l'écho d'un bruit du temps lorsque après avoir cherché à défendre Mirabeau contre le reproche de vénalité, il ajoute : « Si l'Espagne et l'Angleterre l'ont acheté, que sont devenues les sommes qu'il a reçues? » Nous donnons cette conjecture pour ce qu'elle vaut, et nous laissons aux panégyristes ou aux détracteurs du grand tribun le soin de poursuivre l'enquête.

La seconde moitié de l'existence si brillamment commencée d'Elliot s'écoula dans l'obscurité et dans une sorte de disgrâce dont il n'est point aisé d'expliquer l'origine. Il avait épousé après son divorce une ravissante jeune fille d'humble naissance, dont lady Minto ne nous donne ni le nom ni la nationalité. Peut-être cette mésalliance eut-elle pour résultat de lui rendre peu agréable le séjour de l'Angleterre et celui du continent. Quoi qu'il en soit, à son retour de Naples, il accepta le gouvernement d'un petit groupe des Antilles, et plus tard celui de la ville de Madras. Elliot passa onze ans sous ces climats meurtriers, et, quand il en revint, ce fut pour vivre dans une retraite absolue jusqu'à sa mort, qui arriva au mois de décembre 1830. Il avait vu mourir Louis XV, et Louis-Philippe monter sur le trône.

Ce fut une génération singulièrement vivace et féconde par toute l'étendue de l'Europe que celle dont les premières années de notre siècle ont marqué l'âge mur. Cette génération n'a pas produit seulement des hommes de guerre et des hommes d'état tels que peut-être le monde n'en avait point encore vu; elle a enfanté aussi une race de politiques qui, sans s'imposer de si haut à l'admiration de la postérité, soutiennent aujourd'hui la comparaison avec les plus grandes figures de leur temps, de même qu'autrefois ils ont soutenu sans faiblir la lutte de l'esprit avec le génie. Elliot appartenait à cette race dont les Talleyrand, les Metternich, ont été les types les plus brillans, et bien que ce soit peut-être singulièrement le grandir, nous lui trouvons avec M. de Talleyrand de frappantes ressemblances: même esprit, même sang-froid, même détermination, même tenacité patriotique dans les momens de crise diplomatique. Un tact moins sûr, une volonté moins ferme, une vue moins perçante, ont empêché Elliot de s'élever aussi haut que l'ancien ministre de Napoléon. Peut-être aussi faut-il tenir compte de ce qu'en Angleterre la constitution se prête assez mal à l'emploi de ces talens moins vigoureux que déliés, en même temps que l'opinion publique ne voit pas de très bon œil leur élévation. Cependant cette opinion se laisse parfois fléchir, et la longue domination de lord Palmerston est un exemple de ses rares indulgences. Ajoutons qu'en parcourant l'étude complaisante consacrée naguère à la mémoire de M. de Talleyrand par un diplomate de l'école de lord Palmerston, on arrive bien vite à se convaincre que la race des Elliot n'est pas encore perdue en Angleterre.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE SPIRITUALISME

DANS LA SCIENCE

Conséquences philosophiques et métaphysiques de la thermodynamique,
par M. G. A. Hirn. Paris 1868.

La science n'est, à proprement parler, ni spiritualiste ni matérialiste; elle s'occupe uniquement des modes et des qualités de la matière, soit inorganique, soit organisée. Dans le monde infini des phénomènes, elle cherche les causes médiates et non les causes premières; elle classe, elle groupe les êtres sans s'informer de l'origine de l'être; elle ramène tous les mouvemens à une dynamique gouvernée par des forces, elle n'essaie point de pénétrer l'essence même de ces causes inconnues que nous appelons des forces. Il n'est pas étonnant que les esprits accoutumés aux recherches scientifiques finissent par oublier qu'il y a quelque chose derrière ce grand horizon qu'ils embrassent sans cesse; l'inconnu, le je ne sais quoi qui se tient caché derrière tout axiome, toute définition, toute loi, s'évapore, pour ainsi dire, et disparaît pour toujours; au sein du relatif, on néglige l'absolu. La méthode expérimentale exige de ses adeptes plus de patience et de pénétration que d'étendue dans l'esprit; les intelligences qui planent très haut et qui montent jusqu'à la philosophie s'oublient volontiers à des contemplations stériles, et ne descendent pas souvent au rôle d'ouvrières. Les observations, les analyses, les expériences, qui seules peuvent enrichir la science, la rivent à la matière; le chimiste est lié à l'atome, le naturaliste à la plante, à l'animal, le physiologiste aux tissus vivans, l'astronome aux grands corps sans vie qui traversent l'uni-

vers. La science demeure, en face des systèmes philosophiques, à l'état de neutralité désarmée quand on ne cherche point à l'inquiéter, armée quand on entreprend de menacer son indépendance. Elle reste insensible aux critiques et aux lamentations des écoles métaphysiques et théologiques ainsi qu'aux adulations naïves de ce matérialisme qui ne lui demande que la satisfaction des intérêts les plus bas et des passions les plus vulgaires. Elle cherche le vrai, mais elle le cherche toujours dans des phénomènes tangibles, visibles, mesurables.

Je ne sache pas que jamais un savant ait entrepris la démonstration scientifique de l'existence d'un principe spirituel. Pour les philosophes, ils n'abordent point l'étude de l'âme par le dehors; ils s'y placent du premier coup, comme dans un centre et une citadelle. Toutes leurs théories, leurs spéculations, dérivent du phénomène initial de la pensée, de la conscience. C'est la méthode cartésienne, celle qui ancre en quelque sorte la philosophie sur le moi intérieur, sur ce moi qui est notre vie, notre amour, notre tout, qu'aucun doute ne peut atteindre, aucune négation étouffer. La philosophie dit à la science : Garde pour toi le monde et ses merveilles, le grand infini matériel; je garde l'âme humaine, où je sens remuer un autre infini. Observe avec les sens, mesure avec le compas, pèse avec la balance, moi j'observe la pensée.—Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette méthode, constatons seulement que la métaphysique spiritualiste va toujours de l'âme au monde, de l'esprit à la matière. Peut-on aller au contraire de la matière à l'esprit? Peut-on, s'élevant des choses tangibles et des mouvemens aux forces et des forces à un principe psychique, fonder le spiritualisme sur la science elle-même? Un savant dont l'ouvrage vient de paraître a tenté de le faire. M. Hirn a une doctrine complète, une métaphysique sans doutes et sans nuages, un dernier mot sur la matière, sur la force, sur l'âme, sur la vie. On s'étonne de trouver tant de foi chez un savant, une foi si jeune, si pleine, si triomphante. M. Hirn présente sur les phénomènes du monde un système complet. Quel est donc ce métaphysicien nouveau qui semble ignorer aussi bien les angoisses et les hésitations de la psychologie moderne que les réserves systématiques de la philosophie positive? M. Hirn est l'un de ceux qui ont jeté les fondemens de cette grande théorie scientifique connue sous le nom de l'*équivalence* ou de la transformation des forces. Cette théorie, qui, on peut le dire, a renouvelé la science, s'est appuyée d'abord sur la thermodynamique ou sur l'étude des relations de la chaleur et du travail mécanique. On sait aujourd'hui que nul effort, nul travail matériel, nul transport de masses corporelles, ne peuvent être obtenus qu'au prix d'une certaine dépense de chaleur, d'électricité ou d'affinité chimique.

La vapeur d'eau qui sort d'une machine après avoir usé sa tension sur l'organisme de cette machine ne possède plus la même quantité de chaleur qu'au moment où elle y est entrée, et ce qu'elle en a perdu est en proportion rigoureuse avec l'effort qui a été obtenu. C'est ce qui fait dire que la chaleur s'est métamorphosée en travail. Réciproquement le travail peut se métamorphoser en chaleur; cette transformation a lieu, par exemple, quand on frotte deux corps l'un contre l'autre. Ce qui est vrai du calorique l'est aussi de l'électricité, du magnétisme, des affinités chimiques. Tous les phénomènes du monde matériel sont les métamorphoses d'une force, d'une énergie indestructible, qui se manifeste seulement par des modes divers. Cette grande loi est devenue aujourd'hui presque aussi familière aux philosophes qu'aux physiciens; le principe de la transformation des forces n'est plus d'ailleurs une simple hypothèse, il est fondé sur des expériences précises, directes, parmi lesquelles on doit citer celles que M. Hirn a faites sur la transformation de la chaleur vitale en travail. « Figurons-nous, dit-il, renfermés dans une guérite obscure et hermétique, obligés de respirer et d'exhaler l'air des poumons à travers un tube de caoutchouc, et obligés pendant une heure et demie, sans répit, de monter sur une roue qui tourne et dont les échelons fuient sans cesse sous nos pieds. » Voilà certes une méthode expérimentale peu attrayante; mais en pareille matière on ne regarde qu'aux résultats, et l'on est assuré aujourd'hui que tout travail mécanique de l'homme correspond à une dépense de chaleur vitale.

Je ne rappelle ces expériences que pour montrer que M. Hirn est un savant dont les titres et l'autorité sont bien reconnus; il a été toutefois pris d'une ambition plus haute que celle du physicien ordinaire. La thermodynamique l'a mené jusqu'à la métaphysique; les machines à vapeur, les calorimètres, les grossiers instrumens du travail mécanique, n'ont pas tenu sa pensée prisonnière, et du fond d'une usine alsacienne elle s'est jetée sur les plus hauts problèmes avec une ardeur où l'on sent quelque chose de la passion germanique pour les chimères en même temps qu'une décision toute française.

I.

Le spiritualisme psychologique distingue deux élémens dans le monde : la matière et l'esprit, le corps et l'âme. A ce dualisme, M. Hirn substitue une trinité nouvelle; il distingue l'atome, la force et l'âme. L'être, suivant lui, a trois formes : la forme matérielle et finie, la forme dynamique et la forme spirituelle. Distinguer la matière et la force, c'est assurément une conception philosophique et

scientifique des plus étranges et des plus audacieuses. Or cette distinction est la pierre angulaire du système nouveau, qui place le principe dynamique entre les corps et les âmes comme un principe intermédiaire seul capable de les mettre en rapport, et toutefois différent des uns et des autres.

La mécanique rationnelle étudie le mouvement, mais elle n'analyse point la nature de la *force;* elle la définit « la cause du mouvement » sans examiner d'ailleurs ce que peut être cette cause. Par une abstraction hardie, elle figure toutes les forces par des pressions ou tensions linéaires qui s'exercent sur des points, de telle sorte que les dessins où ses raisonnemens se symbolisent montrent seulement quelques flèches dirigées en des sens divers. Que représentent ces flèches? Des forces. Et que représentent ces forces? Tous les physiciens répondront qu'elles représentent l'action d'une substance matérielle. M. Hirn soutient que ces forces sont indépendantes de toute substance physique. Pour la plupart des esprits, l'idée de force ne se sépare pas de l'idée d'un corps fort. L'idée d'affinité chimique se lie invinciblement à celle des atomes, l'idée de cohésion à celle de substances cohérentes, l'idée de magnétisme à celle des aimans, l'idée de gravité à celle des graves. La force est comme une puissance occulte que nous logeons dans les corps et que nous ne concevons pas en dehors d'eux.

Si toutefois on analyse avec un peu d'insistance la notion de la force, on se heurte à de singulières difficultés. Même en jugeant de ce qui est hors de nous, nous ne pouvons jamais faire abstraction de nous-mêmes. La notion de force se présente à notre intelligence sous la forme d'un effort, d'une pression, d'une tension. Quand notre main soulève un poids, nous avons conscience que nous exerçons notre force musculaire; mais notre main touche alors, saisit et soulève le poids. Que voulons-nous dire pourtant quand nous affirmons que le soleil attire la terre et que la terre attire la lune? Point de contact ici; c'est à travers l'espace immense et vide que la force se fait sentir; où est la main qui retient ces globes immenses, la corde qui les fait tourner comme dans une fronde? Par quel intermédiaire le pôle terrestre remue-t-il l'aimant et l'oblige-t-il à se tourner toujours de son côté? Il semble qu'il y ait comme une volonté inquiète dans les molécules de l'acier. Quand un courant passe dans un circuit électrique, c'est à la faveur d'une certaine continuité dans les élémens matériels du circuit; mais comment un circuit voisin se trouve-t-il tout d'un coup comme ému et traversé par un de ces courans dits induits qui ne naissent d'aucune action de contact? Attirer, repousser, ces mots n'ont plus de sens précis sitôt que nous ne voyons plus la chaîne qui se tend ou se détend. Là même où nous parlons de contact, y a-t-il contact en

réalité? Ne savons-nous pas que tous les corps sont des systèmes de molécules, que les molécules sont des systèmes d'atomes, qu'il n'y a de continuité véritable ni dans le cristal, ni dans la pierre, ni dans les tissus vivans? Si l'œil humain ne pénètre point dans les méandres de la géométrie atomique, si nul microscope ne peut sonder ces infiniment petits, les phénomènes lumineux, calorifiques, chimiques, nous fournissent à chaque instant la preuve manifeste que ce que nous nommons la matière est composé de parties. Toute variation dans un corps correspond à des mouvemens de ces parties; elles s'approchent, elles s'éloignent, se cherchent, se fuient. Comment concevoir qu'elles agissent les unes sur les autres? L'attraction d'un atome sur l'atome voisin se fait à distance, absolument comme l'attraction d'un soleil sur un autre soleil. Faut-il supposer un vouloir inconscient dans ces petites monades?

On explique, il est vrai, les actions moléculaires, qui sont des actions à distance, à l'aide d'un fluide intermédiaire qu'on appelle l'éther, fluide universel, condensé dans les corps, mais répandu aussi dans le vide qui sépare les planètes et les soleils. La physique repousse aujourd'hui l'hypothèse usée des fluïdes calorifiques, lumineux, électriques; elle accepte encore le fluide éthéré. C'est sur cette mer sans rivages que passent incessamment les ondes qui, venant frapper notre planète, s'y convertissent en lumière et en chaleur. La lumière n'est plus considérée comme une matière lancée du soleil jusqu'à nos yeux avec une vitesse inouie; c'est un mouvement qui des atomes du soleil se transmet à l'éther infini, et que l'éther communique ensuite aux atomes terrestres. On ne croit plus au vide absolu; quelque chose remplit le monde, porte la lumière de soleil en soleil, joint les pôles des grands corps célestes, et en transmet docilement les moindres oscillations. L'éther est-il une matière atténuée, impondérable ou du moins si légère qu'elle nous semble sans poids? Conserve-t-il des qualités chimiques? Est-il simple, est-il composé? Autant de questions qu'il est presque oiseux de poser, parce qu'il est impossible d'y répondre. Nous ne le considérons en ce moment que comme le véhicule des actions moléculaires, comme un lien réel entre les atomes. Toutefois la présence de cette substance intermédiaire facilite-t-elle beaucoup l'explication des attractions, des répulsions? On ne peut guère imaginer l'éther pareil à une sorte de bloc compacte, tout d'une pièce, sans flexibilité, sans mobilité propre. Si on suppose que des mouvemens intérieurs s'y puissent produire, il faut bien qu'il s'y trouve des parties séparées analogues à des molécules. Nous n'avons donc fait que reculer la difficulté, car il n'est pas plus facile d'expliquer comment une force se communique d'une partie à l'autre de la substance éthérée que d'un atome matériel à un atome matériel

voisin. La science antique avait horreur du vide; la dynamique moderne, on peut le dire, recule devant le plein. Elle ne saurait comment remplir un infini absolument dénué d'élasticité de ces mouvemens incessans qui sont la lumière, la chaleur, la vie même du monde; mais sitôt qu'elle s'arrête à des particules quelconques, éthérées ou matérielles, elle se heurte à ce problème : d'où vient l'action d'une particule sur une autre particule, d'une monade sur une autre monade?

La force est-elle dans les atomes ou en dehors des atomes? C'est sous cette forme que M. Hirn pose cette grande question métaphysique. La science contemporaine ne recherche pas la cause du mouvement, il lui suffit d'en connaître les lois; le mouvement naît du mouvement même : il y a dans l'univers une quantité d'énergie en puissance, invariable dans sa totalité, indestructible, qui se dépense ici dans le transport de masses formidables, ailleurs en giratations et en frémissemens atomiques. La force vive qui anime notre système solaire ne peut se perdre; si le soleil et son chœur de planètes étaient tout d'un coup arrêtés à travers l'espace, toute cette force vive se convertirait du même coup en chaleur, et se retrouverait en entier sous cette forme nouvelle dans le système retourné à l'état de nébuleuse. Si la vie universelle n'est qu'une perpétuelle métamorphose, il est peut-être inutile de chercher la cause du mouvement, ou du moins la science peut abandonner cette recherche. Voyons cependant par quels argumens M. Hirn prétend démontrer que la force est une chose séparée de la matière, indépendante des corps, un principe absolument distinct. Le premier est tiré du phénomène de la gravité.

Voilà deux corps séparés par un intervalle, deux globes ou deux atomes; quelque chose les pousse l'un vers l'autre. D'où naît ici le mouvement de l'attraction? On a supposé que l'espace est sillonné d'une infinité de petits atomes animés d'une excessive vitesse; si ces atomes sont lancés de toutes parts comme des flèches sur les deux corps, ceux-ci se serviront l'un à l'autre d'écran, et, ne recevant pas de flèches sur les deux côtés qui se regardent, ils vont se trouver poussés l'un vers l'autre dans la direction de la ligne qui les joint, ils s'attireront. Les choses peuvent-elles bien se passer ainsi, et peut-il y avoir quelque réalité dans ces pluies atomiques qui rappellent les tourbillons de Descartes? Remarquons que l'attraction s'exerce toujours avec la même puissance, que l'intervalle entre les deux corps soit plein de matière ou vide; toute l'épaisseur de notre globe n'altère en rien l'attraction d'une pierre sur la pierre placée à l'autre extrémité du diamètre terrestre. La gravité est absolument indépendante de ce qui s'interpose entre les corps graves; si elle était due à des chocs de particules, comment expliquer ce

fait? Après avoir signalé cette première difficulté, M. Hirn cherche un second argument dans le phénomène de l'élasticité. On donne ce nom à la force qui, au sein d'un corps, ramène les molécules à leur place après qu'elles ont été momentanément dérangées, soit par un choc, soit par une pression, soit par une tension. Je laisse tomber, par exemple, une boule d'ivoire sur une table polie; la boule s'écrase légèrement; les molécules, violemment rapprochées, s'écartent de nouveau, et la force élastique qui les repousse fait rebondir la boule. Y a-t-il pourtant ici création de force? Non, car au moment où la boule s'arrête, le mouvement visible dont elle était animée se change en mouvement invisible des particules d'ivoire; il n'y a qu'une transformation de mouvement. Voilà comment la science moderne interprète ce phénomène si simple en apparence, en réalité si complexe; elle n'y voit qu'une action de la matière sur la matière, qu'un choc d'atomes ou de molécules. C'est ici que M. Hirn intervient et se demande pourquoi, lorsqu'un atome à l'intérieur de la bille est précipité sur un autre atome, rebondit-il lui-même et revient-il à sa place primitive? Il y a un moment où la vitesse de cet atome est nulle : c'est celui où change le sens de son mouvement. Comment de ce repos le mouvement peut-il sortir? Pourquoi le mouvement renaîtrait-il dans un atome tombé sur un autre atome, si les atomes n'étaient pas élastiques et capables de repousser d'autres atomes propulseurs?

Or M. Hirn affirme et prétend démontrer que les atomes matériels sont invariables en volume et ne jouissent d'aucune élasticité. La démonstration qu'il en donne se fonde sur les lois nouvellement découvertes de la thermodynamique, et nous ne pouvons la reproduire ici; nous nous bornerons à exposer les conclusions de M. Hirn. Suivant lui, la force ne peut exister dans les atomes mêmes, et ceux-ci ne possèdent en eux-mêmes rien qui soit capable d'attirer ou de repousser d'autres atomes. Ce qui est vrai des atomes emprisonnés à des distances infiniment petites dans un corps l'est aussi de ces corps immenses que séparent les cieux. Jamais le mouvement ne naît du mouvement par suite d'un simple contact matériel; la science est impuissante à expliquer par un mouvement atomique le moindre phénomène d'attraction ou de répulsion, qu'il s'agisse de gravité, de magnétisme ou d'élasticité. Outre la substance matière, divisée en unités finies nommées atomes, il faut donc qu'il y en ait une seconde qui n'ait rien de commun avec la première, mais qui ait la puissance de la mouvoir. Cette seconde substance, c'est la force; celle-ci, répandue à travers l'infini, sert de lien à toutes les parties de l'univers. La force est comme une mer où baignent tous les corps. Le vide des machines pneumatiques, des baromètres, des solitudes interstellaires, n'est qu'un espace purgé

de matière, mais toujours rempli de cette chose sans forme, sans parties, qui se manifeste à nous comme force. « Le principe intermédiaire, dit M. Hirn, échappe par sa nature même aux conditions finies du temps et de l'espace. Toute idée de masse, de densité, de divisibilité, de compressibilité, qu'on essaierait d'y ajouter, mène droit à l'absurde. En aucun sens, ce principe ne peut être comparé, même à titre de pure image, à un gaz dilué. En aucun sens non plus, on ne doit le confondre avec ce qui avait été appelé jusqu'ici l'éther... L'élément intermédiaire constitue la force elle-même. »

On peut trouver que dans cette conception l'éminent observateur s'est laissé entraîner hors du domaine scientifique; qu'est-ce que la science positive peut nous apprendre sur un élément qu'il déclare « transcendant, » c'est-à-dire indépendant de toutes les conditions finies du temps et de l'espace? Il défend même à l'imagination de chercher une représentation quelconque de ce principe et des qualités qui le constituent. Ayant posé ces prémisses, il lui est très facile de transporter en quelque sorte toutes les lois de la dynamique moderne sur ce principe nouveau; il suffit pour cela de substituer aux ondulations des atomes des variations périodiques dans l'intensité du principe intermédiaire. « Une onde transcendante n'est autre chose qu'un espace dans lequel varie périodiquement l'intensité d'une force qui ne s'exerce pas actuellement sur deux points matériels. » Quand cette onde vient toucher les corps matériels, le *dunamis* se change en force proprement dite, et il se manifeste un accroissement ou une diminution dans les tensions qui sollicitent ces corps. Jamais le casuisme théologique n'a mieux joué avec les idées et les mots. Il est facile de concevoir que, dès qu'on attribue aux ondes transcendantes toutes les propriétés des ondes matérielles, on puisse se donner la double satisfaction d'être complétement d'accord avec la science, et d'avoir inventé un principe transcendant. On ne se contente même pas d'un seul, on en crée plusieurs; par des raisons du reste excellentes, on distingue le principe gravifique ou la gravité, le principe calorifique et le principe électrique (auquel sont attribués tous les phénomènes chimiques). Ces trois forces ou principes transcendans remplissent l'infini; ils se mêlent sans se troubler : ne sont-ils pas indépendans de l'espace? De même qu'il y a plusieurs espèces d'atomes, pourquoi n'y aurait-il pas plusieurs espèces de forces? Maintenant d'où vient que ces forces soient de nature si différente, que la première, la gravité, soit toujours et constamment semblable à elle-même, qu'un corps ne soit jamais plus ou moins lourd, tandis qu'il est plus ou moins chaud, plus ou moins électrique? La force gravité, répond simplement M. Hirn, est une force sans vie propre, sans variation, tandis que la chaleur et l'électricité sont sans cesse en

mouvement. On ne s'explique guère une différence aussi radicale dans des espèces qui font partie du même genre; mais voici l'objection capitale qu'on peut faire à la doctrine. Comment expliquer la transformation de l'énergie du principe intermédiaire en force capable de remuer les atomes? Est-il plus difficile de concevoir l'action à distance d'un atome sur un atome que l'action de la force sur l'atome, si l'atome et le principe intermédiaire sont choses absolument dissemblables, le premier matériel, le second transcendant, le premier esclave du temps, de l'espace, le second indépendant de l'un et de l'autre, le premier fini, le second infini?

Dès que l'on admet que le monde est composé de deux élémens distincts, l'élément matière et l'élément dynamique, — l'harmonie qui se révèle à tout moment entre les mouvemens et les forces est une sorte d'harmonie préétablie. De même que la sensation est le lien entre l'intelligence et le monde, la force sert de lien aux parties corporelles; mais d'où part le mouvement? La force l'imprime à l'atome; or la force, en tant qu'agent de mouvement, ne naît que sur l'atome. Avant de prendre, pour ainsi dire, un corps, elle n'existe qu'à l'état transcendant; chaque fois donc que remue un atome, il faut invoquer une sorte de miracle; chaque fois que bouge une molécule, il s'opère une transformation d'énergie dynamique qui échappe à toute investigation scientifique, je dirai plus, à toute conception de l'imagination humaine. Était-ce bien la peine d'échafauder à grand'peine un système qui ne jette aucune lueur sur les obscurités où la science cherche prudemment un chemin? Il n'est que trop aisé de triompher des imperfections de la physique moderne, de faire ressortir le caractère nécessairement borné de ses synthèses; mais il est moins aisé de dépasser les provinces où elle est souveraine et de conquérir des empires nouveaux à l'intelligence humaine.

On conçoit aisément qu'en face des phénomènes de l'âme, de la volonté, de la liberté, l'homme sente le besoin de croire à autre chose qu'à la matière tangible, à des mouvemens atomiques, à des forces serviles. On peut même trouver naturel qu'il éprouve cette nécessité quand il cherche simplement à résoudre le problème de la vie, car l'esprit est frappé du premier coup par l'étonnant contraste entre les fatalités du monde physique, entre l'inaltérable sérénité de ses modes immortels et les luttes dramatiques de la volonté, la liberté de la pensée, les agitations de la conscience. Nous sentons remuer en nous un je ne sais quoi qui se joue du temps, de l'espace, qui se précipite sur l'infini, qui semble échapper à toute règle, qui proteste au moins contre toutes les tyrannies matérielles. La philosophie tend donc à remonter jusqu'à un principe spirituel,

mais c'est quand elle se trouve jetée hors de la matière : elle n'invoque le Dieu inconnu que quand elle n'a plus d'autre ressource. Quelles passions, quels nobles intérêts pourra-t-on rattacher à l'existence d'un principe supérieur qui n'est ni l'âme ni le corps, à cette énergie qui n'a rien de commun avec notre propre énergie? S'il nous faut croire à autre chose qu'à ce qui tombe sous les sens, au moins voulons-nous que notre foi s'incline devant quelque chose de grand, de puissant et de libre.

Le système métaphysique de M. Hirn est en somme le suivant : il y a des atomes, il y en a plusieurs espèces, et il est fort probable que les corps admis jusqu'ici comme élémens sont en effet des corps simples. Les atomes matériels sont inélastiques et indivisibles. En dehors de la matière divisée en particules, il y a trois principes transcendans : la gravité, qui agit sur la masse, sur la totalité de l'atome matériel; la chaleur, qui n'agit que sur la périphérie des atomes, et qui est indépendante de la masse et de la nature de ceux-ci; l'électricité, qui agit de même sur les atomes, indépendamment de toute notion de masse, mais dont l'action est en quelque sorte élective et dépend de la nature propre de ces atomes. Ces trois principes coexistent dans les corps, chacun s'y manifeste par des phénomènes spéciaux. Un corps est donc, à proprement parler, une collection d'atomes matériels, immuables en volume, tenus à des distances variables par les principes intermédiaires manifestés comme forces, et qui, remplissant également l'espace infini, servent de trait d'union entre toutes les parties de la matière. Le mouvement d'un atome ne peut se communiquer directement à un autre atome; l'intervention du principe intermédiaire est nécessaire. L'un des caractères de l'élément intermédiaire est d'être soustrait aux conditions finies du temps et de l'espace. « La vitesse de propagation de ce que nous appelons l'attraction universelle, celle des attractions électriques, magnétiques, est infinie, ou plutôt cette vitesse n'existe pas. » L'élément dynamique échappe à toute sensation, à toute détermination. Si l'on en admet l'existence, on se condamne à regarder les points matériels comme des centres géométriques de force, à considérer l'atome comme une sorte de Dieu.

II.

Les théories de M. Hirn sur l'âme le cèdent à peine en originalité à ses théories sur la matière. Si puissant qu'il soit, son principe dynamique transcendant n'a pas sous son gouvernement direct les êtres animés. A la force appartiennent les froids domaines inorga-

niques. Tout ce qui jouit soit de la volonté, soit même de cette volonté qui s'ignore et se nomme l'instinct, tout ce qui revêt les formes de l'organisation renferme un autre principe transcendant comme le premier, comme lui lié à la matière, mais indépendant de la matière, qui s'appelle l'âme. Pour établir l'existence et l'indépendance de la force, M. Hirn a tenté de démontrer que force et matière sont deux choses différentes; pour établir l'existence et l'indépendance du principe animique, il cherche à prouver que le rôle de ce dernier est distinct de celui de la force. Cette partie de sa tâche est plus facile que la première, car dès qu'on remonte des phénomènes inorganiques aux phénomènes vitaux et psychiques, l'impuissance de la physique, de la chimie, éclate à tout instant. « Nous avons nettement limité les attributs de la matière, dit avec quelque assurance M. Hirn, cela est certain; mais ce que nous lui avons vu perdre en puissance est allé directement accroître les attributs d'un autre élément constitutif, de l'élément intermédiaire, de la force. Tandis que nous avons pu assigner à l'atome matériel le caractère essentiel du fini dans l'espace et dans le temps, nous avons vu l'autre élément prendre un caractère tout à fait transcendant. La question qui maintenant se présente presque spontanément à l'esprit est celle-ci : les forces du monde inanimé ne nous suffisent-elles pas pour expliquer complétement les phénomènes du monde organique, de la vie? » En d'autres mots, les forces vitales ne sont-elles qu'une manifestation particulière des autres forces, et peut-on expliquer la vie par le dynamisme et l'âme elle-même par la vie?

Un grand nombre de physiologistes modernes considèrent la vie comme l'œuvre simultanée de forces physiques ordinaires, et ne croient pas à une force vitale qui appartienne en propre aux êtres organisés. Ils regardent le corps, l'animal, comme l'ouvrage des forces moléculaires aussi bien que le sucre, par exemple, ou le cristal de roche. La chaleur animale, à leurs yeux, ne diffère point de la chaleur d'un foyer ordinaire, les mouvemens des organes de ceux d'une machine quelconque; la correspondance entre le travail et la dépense de chaleur est la même dans l'un et dans l'autre cas. Les affinités chimiques ne sont point suspendues à l'intérieur de l'organisme; ils n'admettent pas que la vie ait le pouvoir de les modifier. Si on leur montre dans ses ouvrages la marque évidente d'une intention, d'une puissance directrice qui fait passer la matière dans des moules inaltérables, qui s'en sert comme d'un instrument et le plie à ses desseins, ils demandent s'il n'y a pas aussi dans le simple cristal une force directrice qui construit avec les molécules ces petits édifices géométriques dont les formes sont aussi invariables, plus invariables même que les espèces végétales ou animales.

Le vitalisme, il faut l'avouer, n'est pas aujourd'hui en grande faveur parmi les savans; il n'en est plus guère qui croient que la vie soit une essence, une entité particulière aux organismes. Tous les progrès de la physiologie sont dus à ceux qui cherchent patiemment dans tous les phénomènes l'action de forces définies, chimiques, électriques, mécaniques. Quand on n'incline pas à rattacher la vie, en tant que principe agissant, créateur, aux corps mêmes par des liens matériels, on se trouve forcément poussé vers l'animisme, et l'on arrive à la considérer comme une sorte de gouvernement inférieur de l'esprit. C'est à cette dernière tendance que M. Hirn a cédé; pour lui, la vie et l'âme ne sont qu'une seule et même chose, l'envers et l'endroit d'une même étoffe mystérieuse. C'est la science qui le pousse jusqu'à l'animisme pur de Stahl. L'âme, à l'en croire, bâtit les organes, règle toutes les fonctions animales, répare sans cesse son œuvre d'un jour. Seulement elle n'a point de prise directe sur les atomes, elle est comme un souverain dont les ordres sont exécutés par un ministre; ce ministre, c'est la force, c'est le principe intermédiaire, et de là même lui vient ce nom que nous lui avons donné jusqu'ici sans explication. L'âme ne connaît la matière, le monde externe que par cet intermédiaire. La volonté veut-elle remuer un muscle, il faut qu'elle provoque un changement dans l'état électrique des nerfs qui vont à ce muscle. L'âme n'exécute aucun travail mécanique; elle commande seulement à l'énergie des forces, la diminue ou l'augmente, et ces variations ne peuvent se produire sans que les corps les ressentent. Quand nous voulons, la dépense de force ne se fait que dans l'instrument matériel de cette volonté. La force s'use; mais dans ce système la volonté ne s'userait pas. On peut faire à cette doctrine les objections cent fois répétées contre celle de Stahl, demander comment une âme si savante de fait, capable de construire et d'embellir cette œuvre d'art qui s'appelle un être vivant, n'a en aucune façon conscience des procédés qu'elle emploie; comment elle ignore jusqu'à la nature et au nombre de ces serviteurs si dociles qui lui livrent tous les trésors du monde matériel, comment elle peut diriger le travail de la vie, puisqu'elle ne découvre qu'avec les plus grands efforts les premiers linéamens du plan sublime qui éclate dans la création. A tout cela, l'on n'a rien à répondre, sinon que la conscience, que le *savoir*, ne sont pas nécessaires à la volonté; on nous affirme qu'il peut se faire dans l'esprit une « digestion intellectuelle » dont nous restons aussi inconsciens que nous le sommes chaque jour du travail latent de la digestion stomacale; on assure que nous pouvons penser sans savoir que nous pensons, vouloir sans savoir que nous voulons.

Consciente ou non, la vie possède une puissance directrice. Sans

cesse en lutte contre les puissances matérielles, elle protége, elle achève, elle orne sa demeure; mais, puisque cet architecte a pour ouvriers les forces, M. Hirn nous dira-t-il en quoi diffèrent ces ouvriers et cet architecte? La force est un principe transcendant, l'âme de même. Ces deux principes n'ont-ils rien de commun? qu'est-ce qui les distingue et les sépare? Il va nous l'apprendre. « L'attribut essentiel et typique de l'élément dynamique, c'est d'être répandu partout dans l'espace infini. L'élément vital au contraire est bien évidemment confiné dans l'instrument à l'aide duquel il exécute son évolution en ce monde. » Le principe animique se distingue donc de la force en ce qu'il est localisé dans les êtres; il n'y occupe pas, bien entendu, une place définie, un espace borné, un lieu. Chez l'homme, l'âme n'est pas plus dans le cerveau que dans la main ou dans le pied; on ne peut dire d'aucun organe qu'il en soit le siége. Une lésion qui produit la mort ne la détermine que parce que, directement ou indirectement, elle interrompt une fonction essentielle. L'âme est localisée dans les êtres vivans, et pourtant elle est indépendante de l'espace; elle n'est pas étendue, bien qu'elle soit liée à une chose étendue. Il n'est point facile assurément de comprendre ce mariage; mais M. Hirn réprouve les écarts de l'imagination quand elle cherche à en obtenir une sorte de figure et de représentation. La partie pensante de l'être n'a point une forme définie; toutefois elle est localisée, et en cela elle diffère de la force.

Ne pourrons-nous lui assigner un autre caractère qui lui appartienne en propre? L'élément animique a la notion du temps, c'est-à-dire de la succession des phénomènes. Cette œuvre de coordination qui se nomme la mémoire, et qui est indispensable à tout raisonnement, s'opère, il est vrai, primitivement sur des sensations; mais les sensations resteraient sans lien dans la pensée, si le moi pensant ne les soudait en quelque sorte, s'il n'avait pas l'idée du temps. Il le mesure dans les phénomènes physiques et en sent le flux constant et régulier dans le corps même, qui lui apporte les sensations; il en est en même temps indépendant par essence, et il joue librement dans le passé et dans l'avenir. « Que la notion du temps, dit M. Hirn, soit innée ou un résultat de l'expérience, elle constitue un phénomène purement psychique; elle appartient en propre à l'élément animique, et ne relève point de la structure organique... La seule notion du temps est une pleine réfutation de toutes les théories matérialistes, car elle ne peut appartenir ni à la matière, ni à la force, ni à aucune des manifestations de ces élémens réunis. » Nous avons vu aussi que M. Hirn identifie l'âme et la vie, et subordonne tous les phénomènes de l'organisation à une puissance directrice et de nature supérieure. Partout donc où il y a un

être vivant, une unité organique complète, une âme est présente. M. Hirn donne des âmes aux espèces animales les plus infimes, il en attribue même une à la plante. Il ne croit pas que la flamme qui anime l'homme soit d'une autre nature que l'élément inconnu qui vivifie les formes organiques des deux règnes. Le règne humain, créé par quelques naturalistes, lui semble une chimère de notre vanité. Il cherche à montrer que l'instinct animal confine à l'intelligence, que la bête est libre, qu'elle possède la conscience et la connaissance de ses actes; elle sait aimer, haïr, elle connaît ces passions si humaines, l'orgueil, l'envie; elle ne parle pas, mais elle use de signes, et les paroles ne sont après tout que des signes d'idées. L'animal a donc, suivant lui, une âme, non pas identique à la nôtre, mais analogue; il y a des espèces parmi les âmes, comme les naturalistes en distinguent dans les formes organiques. Les différences spécifiques visibles correspondent à des différences animiques. L'âme d'un chien n'est pas la même que celle d'un chat ou celle d'un lièvre.

En dépit de certaines différences spécifiques, toutes les âmes animales sont toutefois de la même famille. Les âmes végétales du moins sont-elles d'une autre race, d'une autre essence? M. Hirn croit retrouver dans les muettes espèces du monde végétal, dans les arbres, les fleurs, tous les attributs psychiques de l'animal, amoindris seulement et dans une sorte de sommeil. Il parle des plantes en poète plus qu'en naturaliste, leur accorde des instincts, une façon de volonté sourde et qui s'ignore, une espèce de sensibilité touchante et délicate. Peut-on les gratifier aussi de la mémoire, dont nous avons vu qu'il fait un attribut essentiel du principe animique? La plante se souvient-elle, a-t-elle conscience du temps, du passé? Sait-elle aujourd'hui quel vent remuait ses feuilles hier? Rien qu'à poser ces questions, il semble qu'on entre dans le pur domaine de l'imagition. Ce qui est certain et digne de remarque, c'est que du moment qu'on attache l'âme et la vie par un lien des plus étroits, dès qu'on retire aux forces physiques et chimiques le pouvoir de régenter les phénomènes de l'organisation, on est forcé de mettre un principe spirituel partout où règne la vie la plus humble; on n'a plus le droit de soustraire au surnaturel ni ces humbles animaux qui ne semblent pas avoir de vie individuelle, qui vivent en masses agglomérées, pareils aux grains de sable qui forment les rochers, ni les plantes, qui, comme les animaux, naissent, se développent, grandissent, dépérissent et meurent.

Quand on tient que tout être vivant doit la vie et la forme et ses caractères spécifiques à un principe animique spécial, il semble peu naturel d'admettre la transformation des espèces, car la façon dont Darwin et ses adeptes comprennent cette transformation ne

met guère en jeu, avec le temps, que des actions purement matérielles. Aussi n'est-il pas étonnant que M. Hirn ne se montre pas favorable à ces idées nouvelles. Admettre la transformation des espèces, c'est du même coup admettre implicitement une transmutation, une métamorphose continuelle du principe animique. La doctrine de M. Hirn est encore plus contraire à la génération spontanée, car, si l'organisation n'est l'œuvre que d'un principe animique, on ne peut admettre que la vie sorte spontanément de la nature inerte, d'un assemblage quelconque de molécules sollicitées par n'importe quelles forces. Le germe pourtant, avant d'être fécondé, n'est qu'une collection d'atomes; comment la vie va-t-elle y pénétrer? Comment cette petite fraction de matière va-t-elle devenir le logement d'une âme? M. Hirn, on le pense bien, n'explique point ce grand mystère; il n'hésite même pas à invoquer le miracle. « La fécondation d'un germe ne peut, dit-il, être considérée que comme un appel fait à une unité animique, soit préexistante, soit relevant d'un acte immédiat du Créateur. » Quand une molécule de chlore rencontre une molécule d'hydrogène sulfuré, il naît une molécule d'acide chlorhydrique; mais quand se rencontrent les particules d'un germe avec les particules qui le fécondent, un élément nouveau, mystérieux, apparaît; le principe animique se fixe sur ce petit agrégat matériel et lui fait don de la vie. Les âmes sont comme des puissances en disponibilité qui cherchent toujours un corps, ce sont de véritables germes transcendans, doués déjà de caractères spécifiques, qui se trouvent toujours à point nommé où on les appelle, quand on les appelle. Elles sont les hôtes temporaires des prisons matérielles qu'elles construisent; attachées à une substance divisible, variable, éphémère, elles restent unes, indivisibles, immortelles.

Nous avons fini d'exposer cette étrange métaphysique qui commence par la science et finit par la cosmogonie; elle crée dans l'univers une sorte de trinité nouvelle. Le nom de matière n'est laissé qu'aux atomes pondérables, indivisibles, finis, aux corps simples de la chimie : ces atomes, inertes eux-mêmes, sont le jouet perpétuel des principes dynamiques qui sont répandus dans l'espace infini. Chaleur, magnétisme, électricité, affinité, gravité, sont les manifestations d'une énergie incréée et indestructible, la force, qui donne aux corps le mouvement et par conséquent toutes les qualités qui ne sont que des formes particulières du mouvement. Enfin, outre le principe dynamique, il y a un principe animique qui, s'isolant dans les germes et les êtres, donne naissance à tous les phénomènes physiologiques et psychiques. Les forces servent d'intermédiaire entre les corps et les âmes; elles sont le trait d'union perpétuel entre les atomes et la pensée; elles nous révèlent

l'espace, l'infini, la variété merveilleuse du monde. On ne songe pas à établir une hiérarchie entre ces trois principes, le matériel, le dynamique, l'animique; on ne cherche pas davantage à en expliquer les mutuelles relations. Tous les argumens que M. Hirn invoque pour en démontrer l'existence ont un caractère négatif : s'il croit à la réalité indépendante de la force, c'est qu'il ne découvre rien dans la matière qui puisse expliquer les lois et la propagation de la chaleur, de la gravité; s'il croit au principe animique, c'est qu'il ne trouve pas moyen d'expliquer les phénomènes de la vie par le jeu des forces ordinaires. On est ainsi poussé comme à reculons du naturalisme dans le surnaturel; mais, surnaturel pour surnaturel, nous aimons mieux l'ancien que le nouveau, déjà vague, informe et sans limites. On est surpris de rencontrer dans le livre de M. Hirn un ton d'assurance et de démonstration que ne comportent pas de pareilles matières, et que ne justifie pas le résultat auquel parvient l'auteur. Les problèmes les plus délicats, ceux dont la formule elle-même se noie dans les limbes incertains de la pensée, sont traités à la façon de théorèmes. Il annonce et développe son système comme on expose quelque irréprochable théorie. On éprouve une sorte de défiance invincible devant tant de confiance; les esprits ne sont pas encore pliés à se porter de la thermodynamique à la théodicée, des lois les plus ordinaires de la physique aux plus effrayans problèmes de la destinée humaine. Si la science doit mener à la philosophie, il ne nous semble pas que ce soit par les chemins où la conduit M. Hirn; tout son spiritualisme est attaché à un point, à une sorte de nœud qui est la distinction fondamentale entre la matière et la force. Or, sur cette question capitale, il ne réussit point à convaincre. La force assurément figure dans nos calculs et nos raisonnemens comme une abstraction; mais en fait elle tient toujours la place d'une réalité.

Quand on parle de l'attraction d'un aimant sur un autre aimant, c'est comme si on supprimait l'aimant pour mettre à la place une tension unique. Prenons un corps quelconque; ce qui retient une moitié contre l'autre, nous le résumons d'un mot et nous l'appelons la cohésion. Imaginer des forces qui soient tout autre chose que les corps, des mouvemens qui naissent non d'un autre mouvement, mais d'une simple variation dans l'intensité de je ne sais quel principe transcendant, c'est jeter la pensée scientifique hors des domaines où elle peut chercher quelque certitude, et quand on échafaude le spiritualisme sur une semblable doctrine, on risque de ne persuader ni les savans ni les philosophes. La science au reste ne doit se mettre à l'avant-garde d'aucune école philosophique. Elle n'a point à se préoccuper des querelles que susciteront toujours ces mystères que nous nommons âme, conscience, volonté, destinée

humaine; elle cherche le vrai sur un terrain étroit et limité, avec des méthodes rigoureuses; il ne lui est point permis de s'aventurer. Elle n'avance que pas à pas, comme une armée en péril qui s'environne d'éclaireurs. Elle aborde d'abord les sujets les plus humbles, les plus simples; elle a du moins cet avantage de ne jamais reculer. Si elle cessait d'être désintéressée, elle cesserait d'être vraie. Elle ne cherche que des enseignemens immédiats; ses inductions prudentes ne se précipitent point vers les extrémités où l'imagination humaine se porte si facilement. On peut s'irriter contre tant de sagesse et de retenue, blâmer cette indifférence aux passions et aux intérêts qui agitent les sociétés humaines; mais, s'il peut se dégager une philosophie des sciences, ne doit-elle pas en revanche avoir d'autant plus d'empire qu'elle sera plus inconsciente et pour ainsi dire moins voulue? Cet ordre, cette régularité, qui se révèlent dans tous les phénomènes de la nature et de la vie, ne seront-ils pas mieux sentis quand on en aura poursuivi l'application dans les plus menus détails de l'univers? Pense-t-on que le savant ne s'arrête jamais dans sa tâche, qu'il soit comme un ouvrier toujours occupé à traîner, à soulever des pierres, et qui ne jetterait jamais un regard sur son œuvre grandissante? Quelque chose qu'il étudie, il cherche une loi sous les phénomènes, il devine un mystère sous ses découvertes. L'inconnu, l'insondable, l'intangible, enveloppent sans cesse la science; elle y pénètre toujours par un côté, et touche pour ainsi dire du doigt ces formidables barrières que le vulgaire n'aperçoit que dans le lointain. Il n'est chose si simple, la chute d'une pierre, la forme d'un cristal, une roue de moulin qui tourne, un nuage qui passe, le rayon d'une étoile, la mort d'une fleur, qui ne plongent celui qui sait le peu que sait la science humaine en une méditation sans fin, sans issue, sans espoir. Ce n'est point d'un effort volontaire que la science s'élève vers les hautes pensées qui occupent la philosophie. Elle ne se place pas du premier coup dans l'absolu, elle ne se donne point la vision de l'éternel; mais elle sort facilement et forcément des choses contingentes pour en trouver la source immortelle. Les lois particulières qu'elle s'applique à étudier lui donnent l'intuition d'une loi qui embrasse tous les corps, tous les temps, toutes les manifestations que peuvent saisir nos sens imparfaits. Plus elle s'achève, s'enrichit, étend son domaine, et plus aussi cette intuition devient claire, plus ferme devient la croyance dans un ordre universel.

AUGUSTE LAUGEL.

LA GRÈCE EN 1869

Quoique les populations se renouvellent insensiblement, il y a aujourd'hui dans la société grecque trois générations distinctes, sans compter les enfans, qui feront la quatrième. La première a combattu dans la guerre de l'indépendance ou en a vu les derniers actes; elle se compose de palikares, de vieux marins et de quelques politiques des premiers jours. La seconde a rebâti les villes, rédigé la constitution et créé les écoles; elle est au gouvernement et occupe la plupart des hautes fonctions dans l'état, la banque et le commerce. Enfin il y a les jeunes hommes, qui ne tarderont pas à jouer les principaux rôles. La vieille génération est presque épuisée, ses représentans s'éteignent tous les jours; mais quand il lui arrive de se montrer dans les affaires publiques, elle se croit encore au temps des Turcs, et suit une politique de pachas. La génération moyenne, qui a le rôle actif, est désespérée. Elle a compté sur une extension de l'indépendance hellénique, sur un abandon de la Crète et sur une amélioration de la situation générale; elle n'a pas reculé pour cela devant de grands sacrifices. Après le verdict de la conférence de Paris, il lui a fallu faire une sorte de liquidation. Alors elle s'est vue en face d'un trésor vide et endetté, d'une société appauvrie et obsédée par le brigandage, d'administrateurs corrompus et poursuivis par la voix publique, d'une chambre artificielle qui venait d'abdiquer en deux mots entre les mains d'un ministère devenu impossible, enfin d'une puissance qui, d'adversaire de la Grèce, était devenue son juge, et qui, de concert avec toute l'Europe, prononçait contre elle une condamnation. Quand je dis que cette génération d'hommes, la plupart dévoués à leur pays, est aujourd'hui désespérée, je traduis le mot grec qui retentit de tous côtés à mes

oreilles, ἀπηλπισμένοι. Je veux donc examiner sans passion d'aucun genre les élémens constitutifs de cette société hellénique, et voir si ce désespoir est légitime, ou s'il n'est que l'effet d'une crise passagère d'où la nation grecque sortira; je chercherai en même temps à quelles conditions elle en pourra sortir.

I.

La religion joue dans le Levant un rôle plus intime que dans les pays catholiques. Si les principes annuellement énoncés et sans cesse pratiqués par l'église de Rome ne mettaient pas celle-ci en lutte avec nos lois politiques et civiles, nous tenons en réalité si peu à ses vieux symboles à peu près incompris, que la morale générale, soutenue par les codes, pourrait régler à elle seule notre activité. C'est la lutte de l'église et de l'état qui partage les âmes et en retient un grand nombre dans le camp de la foi; quelques-unes y restent par éducation et par habitude, d'autres s'y enrôlent par politique et par intérêt; réunies, elles forment un corps d'armée qui fait illusion et donne une apparence religieuse à une société qui au fond ne l'est pas. Rien de semblable dans la société grecque. Ici l'église est faible et la religion forte : l'église n'a point une unité comparable à celle de la monarchie presque absolue du pape. Non-seulement les communautés chrétiennes sont indépendantes les unes des autres, et ne relèvent que de leurs évêques, qui eux-mêmes ne peuvent rien sans les synodes; mais le clergé ordinaire est marié, les prêtres sont des pères de famille fort peu théologiens, plus occupés d'assurer des alimens à leurs femmes et à leurs enfans que de se concerter entre eux pour résister à la loi ou pour l'éluder. Ces prêtres font donc partie de la société civile au même titre que les autres citoyens. Ce qui achève de les assimiler aux laïques, c'est qu'ils ne peuvent attendre de l'église ni honneurs ni richesses : l'accès aux hautes fonctions religieuses leur est fermé; celles-ci sont réservées au clergé régulier et non marié, de sorte que les couvens, qui chez nous forment de petites sociétés dépendantes du pape beaucoup plus que de l'empereur, sont les retraites où les futurs chefs des églises d'Orient vont étudier la théologie et se préparer à l'administration des diocèses. Sans doute les couvens ne laissent pas d'avoir des inconvéniens dans la société grecque : célibataires, les moines cherchent souvent, dit-on, hors du royaume un point d'appui dans le nord de l'Europe et se font les propagateurs du panslavisme. C'est aux chefs du clergé à se défendre contre cette accusation; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que leur influence est en réalité bien faible et qu'elle diminue de jour en jour.

S'il était vrai que le haut clergé demande son mot d'ordre à la Russie, comme le nôtre à Rome, les Grecs savent très bien et répètent sans cesse que ce serait pour eux un extrême malheur de trouver un pape à Pétersbourg après s'être pendant quinze cents ans défendus contre celui qui siége à Rome.

L'indépendance des églises et le mariage des prêtres donnent à la foi des laïques un caractère de religion personnelle qui la rapproche beaucoup du protestantisme. Si les dogmes sont fixés, et n'ont pas varié depuis bien des siècles, chacun tire de ces formules les idées qu'il croit y voir, et conserve dans l'interprétation philosophique une grande liberté. Au fond, tout en pratiquant des cérémonies traditionnelles, on se préoccupe fort peu de la théologie. A cet égard, la religion joue dans la société grecque un rôle fort analogue à celui des anciennes religions païennes. C'est un grand avantage pour les Grecs : tout en demeurant religieux, ils échappent ainsi au fanatisme, sentiment à la fois ardent et coupable produit par le mélange de la religion et de la politique.

L'absence d'alliances politiques au dedans fait que le clergé grec ne s'occupe guère que de ses fonctions sacrées, et épargne à l'état cette hostilité que les clergés latins montrent en tant d'occasions. Les couvens sont quelquefois riches; les prêtres mariés sont le plus souvent pauvres et par conséquent peu éclairés. Il y a aujourd'hui en Grèce des personnes qui voudraient les voir rétribués par l'état et chargés des écoles primaires. Cela aurait moins d'inconvéniens que chez nous, puisqu'ils sont pères de famille et n'ont point de pape; mais ce serait introduire la politique dans le clergé, constituer à son égard un privilége et mettre dans la société grecque un élément de discorde dont elle est exempte. Ce qui se passe au sein des nations catholiques doit instruire ces publicistes : ne s'efforcent-elles pas de rendre l'église indépendante de l'état, afin que l'état soit lui-même indépendant de l'église? Quand on jouit de cette séparation si désirée, n'est-ce pas une grande faute que de la vouloir mettre en péril?

L'église grecque est encore chargée au contraire de certaines fonctions qu'il serait temps de rendre à l'état. C'est elle, par exemple, qui fait et défait les mariages. Que le prêtre aille dans une maison privée baptiser un enfant et pratiquer sur lui ses cérémonies purificatoires, c'est affaire de religion pure; l'état n'a pas à s'enquérir si un homme est d'une religion ou d'une autre. Quant au mariage, ce n'est pas simplement un acte religieux; on pourrait même soutenir que l'Évangile ne s'en est pas vivement préoccupé. C'est un acte civil au premier chef, puisqu'il assure l'avenir des enfans, divise ou unit les héritages, et donne naissance à une foule de lois

et d'usages qui n'ont rien de commun avec la religion. Au fond, le mariage devant le prêtre est une union mystique qui n'est indissoluble que par convention, et que l'antipathie des conjoints rend par le fait illusoire. L'église romaine, pour des raisons tirées de sa politique, a cru devoir déclarer cette union perpétuelle comme les vœux monastiques. L'église orthodoxe n'a point admis cette doctrine, et s'est tenue plus près de la nature. Au temps de la domination turque, on n'éprouvait pas le besoin du mariage civil, qui était impraticable; mais aujourd'hui l'absence d'union civile produit des effets désastreux. Le prêtre unit les hommes et les femmes avec une facilité incroyable; on divorce fréquemment et sans motifs sérieux; il se fait des échanges de maris entre femmes, de femmes entre maris, au grand détriment des enfans et des bonnes mœurs, au préjudice aussi des fortunes. Comme en se mariant on a toujours devant les yeux la possibilité d'un divorce, le régime dotal est à peu près exclusivement pratiqué : la femme conserve le libre usage de sa fortune, le mari ne peut l'empêcher d'en jouir à sa guise et même de la dilapider. Aussi, malgré les efforts et les exhortations des pères de famille, le luxe venu d'Europe a-t-il envahi avec une rapidité extrême la société hellénique.

Il est démontré aux yeux des hommes de loi de la Grèce que le mariage par-devant le prêtre ne suffit pas dans une société qui aspire à se civiliser, et que la religion n'est pas un frein assez fort pour en empêcher la décomposition. Ils voient autour d'eux trois manières de constituer la famille : celle des musulmans, où la femme est achetée comme une esclave et traitée comme telle; celle des Grecs, où la monogamie a pour base le mariage religieux avec le divorce, qui la rend presque illusoire; enfin celle des peuples civilisés d'Occident, où la loi civile intervient avec la rigueur de ses formules et son esprit de conservation. On peut dire que chez les mahométans la famille n'est pas constituée, qu'elle l'est à moitié chez les Grecs et chez ceux des catholiques où ne règne pas encore la loi civile, qu'elle l'est complétement là seulement où cette dernière a toute son énergie. C'est un des plus grands progrès que la société hellénique ait à réaliser que de constituer la famille par la réduction, sinon par la suppression des divorces. Elle rencontre pour cela des facilités dont ne jouissent pas les peuples catholiques, comme on en peut juger par l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, où les clergés se révoltent contre ce qu'ils appellent les usurpations de la loi. Chez les Hellènes, le clergé n'a point l'habitude de rien tenter contre ce qui peut améliorer le sort de la patrie; les prêtres, la plupart mariés, ont eux-mêmes intérêt à ce que la famille se consolide, et tous comprendront vite que ce progrès est un de ceux qui

peuvent le mieux marquer leur supériorité en face des musulmans.

Cette supériorité s'affirme de plus en plus par les progrès de l'instruction publique chez les Grecs. On peut dire qu'ici toutes les voies lui sont ouvertes et qu'elle n'a aucun obstacle sérieux à redouter. J'ai entendu des Athéniens se plaindre que l'enseignement est superficiel et ne peut pas entrer en comparaison avec ce qu'on trouve en Allemagne, en Angleterre et en France. Jusqu'à présent en effet, les Grecs n'ont guère contribué à l'avancement général de la science : il ne suffit pas pour atteindre ce but qu'une ville renferme un homme instruit dans chaque partie; il faut à ce savant un milieu où il se retrempe sans cesse, où ses idées se développent et se rectifient en se communiquant. Ce milieu n'existe pas encore : il se forme, il se complétera, et cela d'autant plus vite que les communications avec l'Occident seront plus faciles, plus rapides et plus nombreuses; mais, avant d'en venir là, nous comprenons fort bien que les hommes instruits de la Grèce aient eu autre chose à faire que de viser à des découvertes. Au sortir de la guerre de l'indépendance, quelle instruction y avait-il dans ce pays, combien de colléges et d'écoles, combien de professeurs et de maîtres? Où en était, je ne dirai pas le savoir, mais la langue elle-même? Quelle éducation avaient reçue non-seulement les femmes, mais les hommes? On peut répondre aucune, si l'on excepte les personnes qui avaient vécu à l'étranger, en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre ou même en Russie. Tout était donc à faire : en 1830, la Grèce était comme une solitude parcourue par des klephtes victorieux et ignorans. Il fallut d'abord organiser un état politique quelconque et constituer un peuple. On ne songea guère sérieusement à l'instruction publique qu'après l'arrivée du roi Othon et des Bavarois. Cependant dès 1847, à l'époque où nous vînmes fonder notre école d'Athènes, nous trouvâmes des écoles nombreuses, des lycées, une université régulièrement organisée (1), un observatoire, et dans la société hellénique une extrême ardeur à s'instruire. Durant ces vingt dernières années, le progrès de toutes ces institutions a été constant. Il y a des écoles primaires dans toute la Grèce, écoles où l'on apprend non-seulement à lire, à écrire et à compter, mais où le plus souvent, à côté de la langue usuelle, on étudie la langue ancienne, qui lui sert de correctif et de complément. Les lycées d'enseignement secondaire se sont développés et multipliés; on en trouve dans les principales villes. L'université d'Athènes, organisée à peu près sur le modèle de celles de l'Allemagne, attire

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1847, *l'Université d'Athènes et l'Instruction publique en Grèce*, par M. Ch. Lévêque.

autour de ses chaires des jeunes gens de toutes les parties du monde hellénique; elle compte plus de douze cents étudians, répartis entre les sciences, les lettres, le droit et la médecine. Ce foyer de lumière rayonne de tous côtés.

L'état fait-il ce qu'il peut pour entretenir et améliorer l'enseignement public? Il est certain que jusqu'à ce jour il a fait peu de chose, et qu'il a, comme tant d'autres, donné à la guerre des ressources qui eussent été mieux employées autrement. Là-dessus, je ne sais trop ce que l'Europe pourrait reprocher aux Hellènes; mais chez eux, comme dans tout l'Orient, l'initiative privée est fort généreuse : elle fonde les établissemens, elle les dote, elle construit les édifices où ils doivent être installés. En ce moment, on en élève ou on en achève dans Athènes qui auront coûté plusieurs millions. Cependant on ne peut pas espérer que les particuliers ou les sociétés connues sous le nom d'*hétairies* feront toujours les frais de l'enseignement; il est de toute nécessité que l'état se mette en mesure de remplir son devoir, qu'il règle ses comptes avec les professeurs et les maîtres, qu'il rouvre les établissemens que le dernier ministère avait fermés par une mauvaise économie, et qu'il en crée de nouveaux. Il y est d'autant plus obligé qu'il a la haute main sur toute l'instruction publique et qu'il en est le directeur effectif : c'est lui qui fait ou autorise les programmes pour toutes les écoles; son autorité en cela est si grande qu'elle s'étend jusque sur l'enseignement ecclésiastique. Il y a aux portes d'Athènes une maison tenue par des prêtres et où s'enseigne la théologie; les élèves y portent le costume sacerdotal; c'est une sorte de grand séminaire. Or les programmes y sont donnés par le ministre de l'instruction publique, ses inspecteurs y font des tournées, sans que le clergé songe à s'y opposer en aucune manière. Cette puissance de l'état, qui est soumis à une constitution où la liberté des cultes est proclamée, donne à la Grèce une position excellente, que de grands peuples, plus avancés qu'elle en beaucoup de choses, pourraient envier. Cette puissance s'exerce sans conteste, et, se rencontrant dans une société où la religion n'est point centralisée, peut avoir sur l'avenir de la nation la plus heureuse influence.

C'est une des choses que les Grecs ont le mieux comprises du jour où ils ont été maîtres d'eux-mêmes. Ils ne savaient certainement pas que l'Arya l'emporte sur toutes les autres races par son développement intellectuel, qui n'a d'autres limites que celles de la vie; mais, Aryas eux-mêmes, ils ont toujours eu le sentiment de leur supériorité en face des races asiatiques et septentrionales. S'instruire est pour eux le signe qui doit distinguer un Hellène d'un musulman. Ils ont donc couru avec passion aux écoles : le mouve-

ment s'est étendu dans tous les pays où il y a des Grecs, en Égypte, en Asie, à Constantinople et dans beaucoup de villes de la Turquie d'Europe. En Grèce, à l'instruction des hommes s'est ajoutée celle des filles. Il faut insister sur ce point, car c'est un des traits les plus caractéristiques et en même temps les plus honorables de l'esprit grec. Les Hellènes savent très bien qu'en Orient les femmes chrétiennes, c'est-à-dire libres, doivent, par leur éducation, être placées au-dessus des femmes de harem, être élevées au niveau des femmes d'Occident, être mises en communauté d'idées avec leurs pères, leurs maris et leurs frères. Quand l'instruction de ceux-ci se développe, il faut que la leur s'améliore aussi. On a donc dès 1835 fondé dans Athènes une première école de filles (1). Cette maison a langui pendant quelques années; puis, les dons, les legs et les secours d'une hétairie active et intelligente étant venus, on a pu bâtir un grand édifice, y appeler les filles de toute classe, y avoir des pensionnaires pour les familles éloignées, y créer des bourses, y former des institutrices et des maîtresses d'école pour les provinces. Aujourd'hui l'Arsakion est un établissement modèle, très semblable à nos lycées, et où les filles reçoivent une instruction qui ne le cède en rien à celle des garçons. Elles y sont au nombre d'environ neuf cents, divisées en sections et en classes. Tout l'enseignement y est donné par les professeurs de l'université d'Athènes à la satisfaction des mères de famille et aux applaudissemens du clergé. On peut dire qu'il y a là une des forces les plus puissantes et les plus actives de la civilisation dans le Levant.

Il est maintenant nécessaire de mettre au jour, afin qu'on s'applique à le corriger, un vice inhérent à la société hellénique et qui provient du genre d'éducation qu'elle se donne. L'instruction de la jeunesse est entièrement théorique, et les applications de la science n'ont pas encore commencé à s'y produire; la Grèce, sauf de bien rares exceptions, est dépourvue d'industrie. L'agriculture y a fait des progrès en ce sens que l'étendue des terres cultivées s'est accrue; mais les procédés ne se sont guère améliorés, le traitement des produits est encore presque partout ce qu'il était il y a trente ans. Il est peu de pays où l'olivier et la vigne croissent avec autant de facilité et donnent des récoltes aussi belles et aussi abondantes. Eh bien! l'huile est si mal préparée qu'elle ne peut se vendre à l'étranger dans des conditions avantageuses; le vin a continué d'être assaisonné de résine, procédé venu de Lyon avant l'époque de Plutarque, et qui transforme un jus alcoolique et savoureux en une sorte de vernis. Il y a même eu à l'égard de l'agriculture une incu-

(1) Cet établissement porte le nom d'Arsakion, du nom du fondateur, Arsace.

rie qui a ressemblé à du mauvais vouloir; la plaine d'Argos possédait une ferme-école dont l'influence était fort heureuse, elle a cessé d'être soutenue, et elle est tombée; la reine Amélie, femme du roi Othon, avait créé près d'Athènes un établissement modèle qui n'est plus qu'une ruine. Les routes que le dernier gouvernement avait commencées n'ont pas été continuées; les transports se font encore à grands frais sur des mulets et sur des ânes, comme dans les pays turcs les plus abandonnés. Bien plus, on a rendu il y a quelque temps une loi affectant certains centimes à la construction de chemins. Ces centimes, assure-t-on, ont été perçus, mais les chemins n'ont pas été faits; l'argent passe à la guerre et à l'intrigue. Voici, pour que le lecteur en puisse juger, un exemple des effets produits par cet état de choses : à la dernière récolte, dans le Péloponèse, le vin se vendait 2 centimes le litre, et beaucoup de vignes n'ont pas été vendangées; il est évident que, si la préparation eût été améliorée et qu'il y eût eu des voies nombreuses aboutissant aux ports de mer, tout ce vin aurait pu être exporté, et qu'une somme d'argent considérable serait entrée dans le Péloponèse.

Au progrès de l'agriculture se rattache étroitement celui des industries qui en dépendent. Le pays produit assez de coton, de laine et de soie pour vêtir tous ses habitans, il est fécond en matières tinctoriales; mais il n'y a pour ainsi dire pas de fabriques d'étoffes de soie, de laine ou de coton. Des tissages domestiques se font encore dans certaines provinces au moyen de petits métiers dont les produits sont solides, mais fort chers, et employés principalement par les gens qui ont gardé les anciens costumes. Quant aux autres, dont le nombre s'est accru depuis vingt ans dans une grande proportion, ils achètent les draps, les calicots et les soieries de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. La Grèce vend donc à l'étranger ses matières premières pour les racheter plus cher quand on les lui rapporte manufacturées; si elle n'avait pas une autre source de revenus dont nous parlerons tout à l'heure, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus une drachme en circulation dans toute la contrée.

Quant aux autres industries, elles sont nulles ou à peu près. Dans Athènes, ville de 50,000 habitans et capitale d'un royaume, on ne trouve pas à faire, je ne dirai pas fabriquer, mais réparer une lampe ou une montre, ou construire un appareil, même très simple, exigeant quelque précision. Les grandes industries sont à créer. Si elles n'existent point, ce n'est pas que la force manque ou qu'elle soit coûteuse : outre celle qu'on peut toujours produire avec du combustible, la Grèce a des chutes d'eau perpétuelles dans ses montagnes; à Livadie, l'Hercyne développe plus de mille chevaux

de force qui ne sont pas utilisés. Elle a des réservoirs naturels qui peuvent alimenter des usines au-dessous d'eux : citons le seul lac de Phénéos en Arcadie, qui est à 760 mètres au-dessus de la mer, et dont les émissaires naturels entretiennent la rivière abondante du Ladon.

Ainsi la nature ne manque point à l'homme, et d'un autre côté la Grèce est peuplée d'hommes manifestement intelligens; mais jusqu'à présent le Grec a dédaigné ou maltraité la nature qui s'offre à lui. Il a étendu le désert au lieu de le repeupler; il a couru aux villes et aux écoles, où il a reçu une éducation qu'il croit à tort la plus libérale, parce qu'elle s'acquiert sans qu'il soit besoin du secours des mains. Il en est résulté une rupture d'équilibre dans les forces morales de la nation : les villes et tout le pays manquent d'ingénieurs, de contre-maîtres et d'ouvriers; mais elles regorgent d'avocats sans causes, de médecins sans malades, d'officiers inutiles, de gens vaniteux et de politiques qui cherchent fortune dans le renversement des ministères, dans les troubles publics et les révolutions. Si l'agriculture et l'industrie étaient honorées et encouragées comme elles le méritent, ces oisifs intelligens et instruits trouveraient des occupations honnêtes et lucratives, par lesquelles ils contribueraient à la prospérité de leur patrie en s'enrichissant eux-mêmes.

Les moyens d'atteindre ces résultats n'ont point à être cherchés bien loin : la Grèce a trois protectrices dont deux au moins peuvent lui être d'un grand secours. De plus, en se soumettant tout récemment à un jugement sévère de l'Europe, elle a acquis le droit de dire à tous les peuples qui se sont faits ses juges : « Vous me condamnez à demeurer inactive sur un angle de terre où vos pères m'ont confinée, et qui dans l'état présent ne peut pas même me nourrir; donnez-moi donc les moyens d'y vivre en paix et d'y jouir de la sécurité du lendemain. » Eh bien! il y a deux moyens également praticables dans l'emploi desquels l'Europe ferait tout pour aider les Hellènes : qu'ils attirent chez eux les étrangers, et qu'ils envoient eux-mêmes leurs fils étudier chez nous l'agriculture, les industries et les métiers.

L'accueil fait en Grèce aux industries étrangères est moins qu'encourageant; il importe à ce pays de changer de système, car jusqu'à ce jour les industriels venus du dehors n'ont guère éprouvé que des déboires, témoin la compagnie anglaise, toute nouvelle encore, du chemin de fer d'Athènes au Pirée : est-il un ennui qu'elle n'ait essuyé, un obstacle qu'on n'ait mis devant elle, une perte de temps et d'argent qu'elle n'ait eu à subir? Elle a lutté et vaincu, son chemin est ouvert, elle fait des recettes merveilleuses; ce-

pendant elle n'a pas encore conquis le repos. Les Grecs devraient comprendre que les industries venues du dehors sont pour eux autant de bienfaits et souvent des actes de courage, sinon de dévoûment. Quand ils auront appris comment on les fonde, comment on les exploite et comment on travaille, alors ils n'auront plus besoin des étrangers. Pour les aider à y parvenir plus vite, nous avons en Occident mille écoles d'industrie, mille exploitations agricoles et un nombre infini de manufactures où ils peuvent envoyer leurs enfans en apprentissage. Il n'est pas un gouvernement qui ne fût heureux de les encourager dans cette voie; les chefs d'établissemens privés le seront d'enseigner leur art à des jeunes gens qui reviendront exploiter leur propre pays, et avec lesquels ils resteront en rapports d'affaires. Je connais des industriels français, anglais et allemands qui échangent entre eux leurs fils et se les rendent après deux ou trois ans, habiles et tout formés. Un tel échange ne peut exister avec la Grèce, où tout est à créer; mais le bon vouloir qu'on a pour elle et le désir de la voir prospérer en tiendront lieu. Que ne fonde-t-elle de son côté des hétairies agricoles et industrielles, comme elle en a fondé pour la création d'écoles et de maisons de bienfaisance? Ces sociétés entretiendraient des jeunes gens en Europe en même temps qu'elles organiseraient, pour leur retour, des établissemens agricoles et industriels.

Comment donc la Grèce a-t-elle vécu jusqu'à ce jour? Par la marine et par la banque : elle ne produit pas, mais elle transporte et elle échange les valeurs des différens pays de production. Sur 1 million 1/2 d'habitans que renferment la Grèce libre et ses îles, on compte aujourd'hui de 28 à 30,000 marins, qui sont les plus sobres et les plus habiles de la Méditerranée. Leurs nombreux bâtimens à voiles se construisent généralement dans le pays et à peu de frais, quoiqu'une partie des matériaux vienne de l'étranger. Ils peuvent faire les transports à des conditions plus avantageuses que les autres marines, parce qu'à la modicité des prix ils ajoutent la sécurité sur mer. La marine à vapeur locale s'est bien développée depuis vingt ans : en 1850, il n'y avait encore dans les mers grecques qu'un petit service gréco-autrichien par l'isthme de Corinthe; aujourd'hui toutes les côtes de terre ferme et la plupart des îles sont desservies par une compagnie hellénique de navigation à vapeur qui est loin d'avoir atteint la perfection, mais qui fait de bonnes affaires. Quand les services de ses bateaux seront plus réguliers et plus rapides, l'installation meilleure, les prix moins élevés et la police du bord mieux faite, elle pourra lutter avec les grandes compagnies du dehors.

La Banque nationale partage avec la Banque ionienne le prin-

cipal mouvement financier du monde hellénique dans ses rapports avec les étrangers. Une foule de Grecs sont banquiers, ou font la banque tout en ayant un commerce particulier. Il en résulte pour eux un accroissement quelquefois rapide de leur avoir. Au sortir de la guerre de l'indépendance, on peut dire qu'il n'y avait pas en Grèce un seul homme riche; depuis ce temps, il s'est formé un grand nombre de fortunes, dont quelques-unes sont considérables. Beaucoup de capitaux ont été immobilisés dans les constructions des villes; mais la plupart sont restés engagés dans la marine et dans la banque, où ils produisent souvent de forts intérêts. Malgré la catastrophe dont un ministère aux abois l'a menacée l'hiver dernier, la Banque nationale a distribué 13,75 pour 100 à ses actionnaires. Elle est organisée sur le modèle de la Banque de France; elle est dirigée avec prudence et honnêteté; elle est la pierrre fondamentale du royaume grec, et l'on peut dire qu'elle serait un des meilleurs établissemens financiers de l'Europe, si elle était sûre de n'être jamais mise au pillage par quelque mauvais gouvernement.

La marine et la banque sont les deux mamelles de la Grèce contemporaine : les bénéfices qu'elles réalisent se répandent dans le pays et servent à y entretenir l'agriculture, le commerce et les petites industries qu'on y rencontre. Si elles venaient à manquer, la Grèce ne tarderait point à être affamée, la caisse de l'état ne tirerait pas une drachme des habitans appauvris. Or un peuple méditerranéen, turc ou autre, pourra toujours, quand il le voudra, tarir ces sources de revenus jusqu'au jour où la Grèce sera devenue agricole et industrielle, et pourra vivre par elle-même. C'est ce qu'a failli prouver par les faits la mesure prise par le sultan à l'égard des Grecs avant la réunion de la conférence. Par là ils ont pu comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être marins, banquiers, avocats, médecins, professeurs ou soldats, parce que tout cela n'assure pas le nécessaire de la vie, et peut manquer en un seul jour.

II.

Le grand développement de l'instruction, joint aux instincts naturels du peuple grec et à une réaction énergique contre l'absolutisme des sultans, a eu pour conséquence une constitution politique plus libérale qu'aucune de celles de l'Europe : un roi qui règne, mais qui ne gouverne pas, et ne pourra jamais gouverner sans une révolution, une seule chambre qui fait les lois et qui tient les ministres sous son influence immédiate, voilà les deux et à peu près les uniques rouages de cette constitution. Cela ne veut pas dire que le roi n'exerce aucune action sur la direction des affaires : c'est lui

qui choisit ses ministres responsables, et il peut dissoudre la chambre; par là, il adresse au peuple et à ses représentans une sorte de remontrance qui peut changer le cours des idées. Toutefois cette action du roi est limitée, et en cas de conflit prolongé le dernier mot reste toujours à la nation. Il arrive donc nécessairement, si la constitution est respectée, que la nation finit par avoir les ministres qu'elle veut et par marcher dans la voie qu'elle préfère. Il n'y a en Europe que la république helvétique où l'on puisse trouver une liberté aussi grande; même il existe en Suisse des élémens de contradiction qui n'existent pas en Grèce et qui laisseraient l'avantage réel à cette dernière, si la Suisse n'avait pas appris à ses dépens à se bien gouverner elle-même. La Grèce au contraire fait son apprentisage en cela comme en tout le reste, et s'accoutume au travers des périls à la pratique de la liberté, dont ses publicistes lui donnent tous les jours la théorie.

Ces périls et cette turbulence de passions et d'idées ont soulevé dans ces derniers temps en Europe et même en Grèce la question de savoir si ce pays ne profiterait pas mieux sous un gouvernement absolu, et s'il est réellement capable de supporter une telle dose de liberté. C'est là une idée venue du dehors et contre laquelle les Grecs doivent se tenir en garde. Pour moi, je considère ce seul problème comme un rêve, et la tentative qu'on pourrait faire de le réaliser comme funeste et impraticable. Si la Grèce était un peuple de cultivateurs et que sa tribune politique, comme le Pnyx des trente tyrans, fût tournée du côté des terres, on pourrait peut-être l'asservir. Il n'en est pas ainsi, elle regarde la mer; la marine est un adversaire naturel de l'absolutisme; elle veut la liberté de ses mouvemens et de ses transactions; c'est pour soustraire la leur à l'absolutisme musulman que les Grecs ont combattu pendant sept années, lutte où la marine marchande s'est changée tout à coup en marine de guerre. Pourquoi encore est-ce la Crète et non la Thessalie qui s'est récemment soulevée? Un absolutisme qui n'interviendrait pas dans les transactions commerciales et qui n'aurait pas dans sa main la marine ne serait que nominal, et, s'il l'avait, il la ruinerait ou serait ruiné par elle.

Il en est de même de la banque : on la voit naître et grandir avec la liberté. Si elle est sous l'autorité de quelque pouvoir absolu, elle perd avec sa sécurité la confiance publique, qui est sa force vitale. La Grèce en a fait l'expérience tout récemment. Le capital de sa Banque nationale est représenté par les dépôts des particuliers et par des legs et donations faits au profit d'établissemens auxquels elle en paie le revenu. Un peu avant la réunion de la conférence, le ministère ayant demandé à une chambre élue sous son influence un vote de confiance en présence des périls qui, disait-il, mena-

çaient le pays, deux mots introduits dans la formule du vote donnèrent à ce ministère une puissance dictatoriale. Le premier usage qu'il en fit fut de tenter un coup de main sur l'encaisse de la banque; celle-ci se retrancha dans la légalité, et ne parvint à conjurer sa ruine qu'en souscrivant un prêt le couteau sur la gorge. Tous les Grecs le savent, et comprennent, je pense, ce qu'un gouvernement absolu pourrait faire en pareille occurrence.

L'absolutisme d'ailleurs n'a pas un seul point d'appui dans ce pays : il ne peut saisir l'homme que dans sa personne ou dans ses biens. Or le Grec est insaisissable dans ses montagnes; tout l'empire turc a été impuissant contre le Magne pendant quatre siècles; que pourrait donc faire un roi ou un usurpateur régnant dans Athènes ou dans Nauplie? Quant à leurs biens, on sait que jusqu'à présent les propriétés des Hellènes ont peu de valeur, et qu'eux-mêmes sont au besoin d'une sobriété qui assure leur indépendance. De quoi ont vécu les Crétois depuis deux ans? Néanmoins ils ne se sont soumis que du jour où ils ont vu l'Europe les abandonner.

Si les Grecs avaient ici besoin d'un conseil, ce que je ne crois pas, il faudrait leur dire de conserver leur liberté et leur constitution en l'améliorant dans la pratique. C'est comme peuple libre qu'ils contrastent avec les états de l'Asie, et qu'ils attirent à eux les hommes de leur race encore soumis à l'absolutisme musulman. Si le peuple hellène avait voulu continuer de vivre sous ce joug, aurait-il avant 1830 intéressé l'Europe comme il l'a fait? Croit-on qu'on eût livré la bataille de Navarin pour établir un petit prince absolu à côté du grand? C'est donc à cause de son libéralisme qu'il a trouvé tant d'amis en Occident. A quel moment lui arrive-t-il de les perdre ou de les voir se refroidir? C'est quand on le croit d'accord avec les Russes, non parce que ces derniers sont Russes, mais parce que, seule en Europe, la Russie représente aujourd'hui le principe des gouvernemens absolus.

Puisque nous sommes sur ce sujet, je dois dire que, si le tsarisme a des partisans sincères parmi les Grecs, ils sont bien peu nombreux et bien impuissans. Le Grec est avisé; il écoute toujours, en vrai marin, de quel côté souffle le vent. Or il sait très bien que, s'il se donnait une monarchie absolue, abandonné de toute l'Europe libérale, il tomberait aussitôt sous la domination de la Russie; il aurait le tsar pour souverain et pour pape, la Sibérie pour prison, la Pologne pour consolatrice et Constantinople pour capitale; seulement cette capitale ne serait pas là sienne. C'est donc sa constitution libérale qui le défend contre cette absorption, dont le centre est heureusement éloigné. C'est elle aussi qui lui permet d'entrer, quand il le voudra, dans le concert des nations civilisées.

On dit que cette constitution est trop libérale, qu'elle divise les

Grecs entre eux, qu'elle leur ôte toute action commune, et qu'elle arrête tout progrès. On pourrait d'abord demander lequel vaut le mieux de la division dans la liberté ou de l'unité dans la servitude. Qu'il n'y ait ici d'ailleurs aucune communauté d'action, c'est ce qui est démenti par la guerre de l'indépendance et par l'affaire de Crète, où l'opinion publique et l'unité d'action et de sentimens se sont montrées d'une manière si évidente. Les luttes de chaque jour sont la condition même de la liberté; l'ordre n'est pas le silence; le progrès consiste non à faire taire les hommes, mais à exécuter la loi selon la justice, à écarter ainsi les violences et à déjouer les révolutions. C'est là une question de temps et d'éducation politique. Quand les forces morales auront trouvé en Grèce leur équilibre par les moyens que j'ai indiqués, on verra l'ordre s'établir peu à peu sans que le peuple ait besoin de renoncer aux biens qu'il a conquis. On peut observer que les républiques antiques de la Grèce, et notamment celle d'Athènes, ont été livrées à des agitations perpétuelles précisément parce que cet équilibre dont nous parlons s'y était rompu de bonne heure et n'avait jamais pu s'y rétablir, car elles se composaient des mêmes élémens que le peuple grec d'aujourd'hui, et n'avaient pas dans l'agriculture et l'industrie le contre-poids que celui-ci est à même de se donner. Si les Grecs, comme ils paraissent en sentir la nécessité, veulent s'appliquer à développer chez eux les forces industrielles et agricoles dont ils disposent, on verra les oisifs trouver des occupations honnêtes et les gens turbulens devenir des citoyens paisibles. C'est en effet ce qui arrive dans tous les pays de l'Europe : l'immense besoin de paix qui s'y fait sentir n'est dû ni à une opposition à l'impérialisme, ni à un abaissement des cœurs, ni à une théorie quelconque; elle est due à la condition même des citoyens, que leurs intérêts bien entendus et leur juste solidarité ont rendus de plus en plus amis du repos public. Il n'y a aucune raison pour qu'un phénomène tout semblable ne se produise pas chez les Grecs; peu d'hommes ont le caractère aussi doux et s'accoutument plus aisément à jouir du repos que la paix procure. Ceux de nos diplomates et de nos marins qui ont vu de près les Crétois s'accordent à regarder ce peuple comme le plus facile et le plus docile qui se puisse rencontrer. Par conséquent, ce qui doit préoccuper les esprits, soit en Grèce, soit ailleurs, ce n'est pas de soumettre les hommes de cette race à une répression insupportable, c'est de réaliser parmi eux les conditions de la paix.

La situation du royaume grec à l'égard des peuples qui l'entourent procède de ce que la Grèce est un état libre. Si elle était soumise, soit à un petit monarque absolu, soit au tsar, cette situation

serait absolument changée : ce sont les Crétois qui veulent devenir Grecs et non les Grecs qui veulent devenir Crétois. Il importe peu aux populations helléniques que le prince soit à Athènes, à Constantinople ou à Pétersbourg; ce qui leur importe, c'est d'être soustraites à tout pouvoir absolu, quel qu'il soit, parce qu'aucun de leurs élémens sociaux ne peut se développer sous l'absolutisme. Il y a une apparence de paradoxe à dire que les Grecs n'ont ni haine pour les Turcs, ni amour pour les Russes : c'est cependant la vérité. Ce qu'ils reprochent à la Turquie, c'est son absolutisme; ce qu'ils reprochent aux Turcs, c'est leur engourdissement, qui les livre, eux et les raïas, à des satrapes oppresseurs, et qui rend toute réforme illusoire. Si les races « éveillées » de l'empire turc étaient appelées à l'égalité des droits et pouvaient y exercer l'influence à laquelle elles peuvent prétendre, l'absolutisme du sultan diminuerait, sa puissance réelle deviendrait plus grande, et ces races songeraient moins à se détacher de lui et à se tourner contre lui. Ce changement est-il possible, et, s'il l'est, sera-t-il réalisé avant qu'un ébranlement général ait disloqué l'empire turc? C'est ce que l'avenir décidera.

Pour le moment, il est certain que l'indépendance de la Grèce exerce sur les populations homogènes une attraction très puissante, et que l'état grec se trouve à leur égard dans une situation qu'il est impossible de changer. L'effort de sept années qui fut fait entre 1820 et 1830 n'aboutit qu'à la création d'un petit centre de libéralisme; cependant toutes les populations helléniques du continent et des îles y avaient participé. La lutte fut générale, le résultat fut localisé; la race grecque le considéra donc comme incomplet, et depuis ce temps elle n'a plus cessé de croire qu'elle aurait tôt ou tard à recommencer le combat. Quand on dit que la Grèce ne se suffit point à elle-même et qu'elle ne peut vivre, cela ne signifie pas seulement qu'elle est petite et pauvre, cela veut dire surtout qu'elle est inachevée et attractive. Plus son état intérieur s'améliorera, plus cette force d'attraction sera énergique, et d'un autre côté, si la Grèce ne réalisait à l'intérieur aucun progrès et restait habitée par des klephtes et des palikares, elle serait à perpétuité un foyer de révoltes, de brigandage et de piraterie. On ne voit pas qu'il soit possible aux politiques d'échapper à cette alternative; mais, des deux partis, le premier est incontestablement le meilleur, et la Turquie même est intéressée à accepter et presque à favoriser le mouvement libéral qui attire les Hellènes les uns vers les autres.

Le royaume grec est à beaucoup d'égards dans la situation où était le Piémont avant 1859. Les Grecs avaient eu plus d'une fois leur Novare; les Italiens trouvèrent leur Navarin à Solferino; nous

verrons tout à l'heure à quelle condition la Turquie pourra éviter un Sadowa. La race italienne a beaucoup plus largement profité de Solferino que la race grecque n'a profité de Navarin, car l'indépendance ne fut donnée ni à la Thessalie, ni à l'Épire, ni à la Macédoine, ni aux plus belles îles, tandis que l'Italie chassa l'absolutisme de tout son sol, à l'exception de Venise et de Rome. Sadowa affranchit Venise, il ne reste plus que Rome; mais celle-ci sera réunie à son tour à l'Italie, sans combat, espérons-le, et par la force des choses, attendu qu'elle est italienne. Si Navarin avait eu toutes ses conséquences, les provinces du nord et les îles auraient fait partie du royaume de Grèce; les choses ayant été réglées autrement, ces pays sont devenus, comme disent les Allemands, l'objectif que les Hellènes ont sans cesse devant les yeux. Au terme de la route, plusieurs entrevoient Constantinople, comme les Italiens voient Rome; mais il n'est pas probable que Constantinople appartienne de longtemps ou même jamais à la Grèce, tandis que le destin de Rome est de devenir la capitale de l'Italie. Constantinople n'a jamais été plus qu'une colonie grecque; ce ne sont pas les Grecs qui en ont fait le centre d'un empire, ce sont les césars romains; ces derniers y introduisirent leur administration et leurs administrateurs. La ville n'a pas même un nom grec; quand elle perdit son vieux nom thrace de Byzance, ce fut pour prendre le nom latin d'un empereur de Rome. Sa population fut un mélange de toutes les nations, mélange où les Grecs ne furent probablement jamais en majorité et où leur belle langue se transforma en un véritable jargon. Aujourd'hui elle est encore habitée par des hommes de toutes les races : sa population s'élève, dit-on, à 1 million d'âmes dont 1/10e à peu près est grec ou grécisé. Ainsi ni l'histoire ni la race n'autorisent les Grecs à revendiquer Constantinople; si ce droit leur appartenait, ils pourraient à plus juste titre réclamer Alexandrie, la Sicile, Naples, Gênes, Nice et Marseille même, qui se vante encore d'être habitée par des Phocéens. Il reste donc la religion; mais, si le patriarche de Constantinople est le premier évêque d'Orient ou a la prétention de l'être, il n'en est pas le pape : la conquête politique de cette ville ne saurait rien ajouter à son autorité, à moins qu'elle n'eût pour conséquence la création en sa faveur d'un souverain pontificat et d'un papisme oriental. Si cela devait être, les Grecs seraient les premiers à regretter la conquête de Constantinople, car elle produirait chez eux ces luttes intestines de la religion et de l'état qui fatiguent et épuisent les peuples latins.

Constantinople n'est donc en aucune manière à l'égard des peuples grecs dans la même situation que Rome à l'égard des Italiens. Les Hellènes commencent à le comprendre : la « grande idée » perd

du terrain et se transforme; ils voient que Constantinople ne pourrait devenir leur capitale que par une conquête, et que cette conquête est de plus en plus impossible. Elle ne le serait pas, si cette ville était véritablement grecque; mais elle ne l'est point, et il n'y a vraiment aucune justice à ce que les Grecs la possèdent à l'exclusion des autres nations et des possesseurs actuels. Du reste ce n'est pas seulement cette conquête qui est une chimère : la Grèce ne peut pas même songer dans son état présent à conquérir une seule province, une seule île. C'est ce que vient de démontrer l'insurrection crétoise; l'hellénisme tout entier lui a envoyé des secours; elle en a reçu de l'Occident et de l'Orient; le royaume grec l'a non-seulement aidée de ses hommes, de ses munitions et de son argent, mais il a recueilli et nourri pendant deux ans plus de 30,000 femmes et enfans réfugiés. Cependant le jour où l'insurrection a entendu la désapprobation de l'Europe, elle a cessé. Alors le royaume grec a calculé ses ressources, et s'est vu dénué d'approvisionnemens, de soldats disponibles, d'argent et de crédit.

La Grèce sait très bien qu'elle ne peut rien par elle-même. Comme elle ne peut pas non plus se soustraire au besoin d'indépendance qui est sa condition d'être, elle a été forcément conduite à chercher un appui au dehors et à profiter des occasions. Le lecteur remarquera que l'Italie s'est trouvée dans la même situation, et qu'elle s'y trouve même encore, quoiqu'elle s'en dégage. Quand elle a voulu « faire par elle-même, » elle s'est fait battre; mais quand elle fut assurée du concours de la France, elle se remit en campagne et fut victorieuse à Solferino. La France s'étant retirée avant la fin de la lutte, l'Italie chercha une autre alliance : la guerre de 1866 ayant éclaté, elle affranchit la Vénétie avec le concours de la Prusse. Si cette dernière venait à se brouiller avec nous, la France pourrait avoir l'Italie contre elle, à moins qu'elle ne livrât Rome, parce qu'aux yeux des peuples le besoin d'être l'emporte toujours sur la reconnaissance. Il y a des personnes qui voient dans les Grecs des amis dévoués de la Russie : quelle illusion! Comme tout autre peuple, les Grecs s'aiment eux-mêmes. Ils sont avec la Russie quand les nations de l'Occident sont contre eux, on est contre eux quand on semble protéger la Turquie à leurs dépens, et comme la Russie est toujours contre les Turcs, elle est toujours avec les Grecs. On crut après Sadowa qu'une grande guerre allait éclater en Europe, que la Prusse et la Russie seraient d'accord et tiendraient en échec les forces des autres états : le moment parut bon pour soulever les populations helléniques et procéder au démembrement de la Turquie. La Crète s'insurgea, l'Épire fut sur le point d'en faire autant; mais une réaction puissante de l'esprit de paix en Europe

détourna le cours des événemens. La France et la Prusse ne firent point la guerre; la Russie fut isolée et réduite à l'impuissance; on signa une trêve, et l'on immola la victime qui d'elle-même était venue s'offrir à l'autel.

Les contestations de ce genre sont toujours celles qui peuvent amener la Russie vers le sud. Tant que les Grecs n'ont vu en elle qu'une alliée de même religion qu'eux et qu'ils l'ont crue désintéressée, ils ont espéré en elle, ont compté sur son appui. Cette dernière affaire les a singulièrement détrompés. D'une part, la Russie n'a rien fait pour eux que des articles de journaux, elle ne leur a rien donné que des conseils qui ont tourné à leur détriment et à leur humiliation; avec ses 60 millions d'habitans, elle n'a pas envoyé un homme à leur secours; tous ses semblans d'amitié n'ont abouti qu'à de vaines paroles. D'une autre part, son habileté diplomatique a été déjouée par celle de l'Europe, qui s'appuyait sur le droit, sur la justice et sur le besoin d'avoir la paix. A la fin, la Russie fut forcée de voter avec l'Europe dans une réunion qu'elle avait elle-même provoquée et dont elle espérait certainement une autre issue : elle abandonna ses bons amis, et se vit battue dans leur personne, car les Grecs ont très bien vu que ni l'Angleterre, ni la France, ni aucun peuple libéral ne leur était hostile, et qu'à la Russie seule on voulait imposer des bornes. Cette puissance a donc subi dans l'orient de l'Europe un échec qu'elle aura de la peine à réparer; le panslavisme, vaincu une première fois dans les provinces du Danube par la chute du ministère Bratiano, l'était une seconde fois à Paris, et cela au moment où un allié de la Russie venait d'être militairement repoussé non loin du fleuve Caboul, dont les eaux descendent à l'Indus. Enfin, au temps même de la conférence, les journaux russes annoncèrent que le shah de Perse marchait sur Constantinople. Le shah n'a pas marché, et, s'il comprend ses intérêts, non-seulement il ne marchera pas, mais il se gardera des excitations qui peuvent lui venir du nord.

La Russie mine l'empire ottoman sur toutes les frontières. Cette situation, bien loin de favoriser les tentatives des Grecs, les rend impuissantes, car il est inadmissible que la Russie s'empare de pays musulmans sur lesquels elle n'a aucun droit; l'Europe ne peut point accepter qu'elle s'installe à Constantinople, domine la Méditerranée et s'empare de la grande route de l'Orient. Par la même raison, on ne la laissera pas s'étendre jusqu'au Golfe-Persique, et les Anglais l'arrêteront du côté de l'Inde avant qu'elle ait pris le Caboul, qu'elle descende à Attock et menace Delhi. L'Europe a intérêt à ce que la Russie reste chez elle; on a vu par deux fois qu'elle est assez forte pour l'y contraindre au besoin. C'est aux Grecs de

régler leur avenir d'après ces principes, au succès desquels ils sont eux-mêmes intéressés.

La situation des peuples et les événemens se résument en une double formule : les Grecs ne peuvent occuper Constantinople sans le secours de la Russie, la Russie ne peut ni ne veut la leur donner. Or le « panhellénion » est fait, l'unité morale des populations helléniques existe; mais ce n'est point par la guerre et par la conquête qu'elle peut se réaliser politiquement. Ceux qui rêvaient encore, il y a quelques mois, Constantinople pour capitale, qui voulaient voir au jour de l'an prochain le roi George « salué par le patriarche du haut des marches de Sainte-Sophie, » ont déjà renoncé à cette coupable chimère, et comprennent que, le roi George ne pouvant régner sur le Bosphore, il vaut mieux pour eux y voir le sultan que le tsar. En réalité, ce n'est pas Constantinople qui est le centre de l'hellénisme, c'est Athènes; Athènes en est le milieu géographique, le vrai siége historique; par la force des choses et en s'aidant un peu, elle en deviendra avant peu d'années le centre maritime, commercial et industriel. Si les Grecs veulent absolument rattacher leur nouvelle histoire à celle des anciens, ce n'est pas aux Constantins qu'ils devraient songer, c'est à Périclès.

III.

Si l'on admet que la Grèce possède tous les élémens d'un peuple complet et qu'il manque uniquement à ses forces morales ce contrepoids que les nations de l'Europe trouvent dans leur agriculture et leur industrie, il ne restera plus qu'à examiner si la marche des choses pourra la conduire dans cette voie, ou si elle demeurera toujours à l'écart du mouvement européen. Il est bon de remarquer que dès à présent elle est en relation avec toute l'Europe par sa marine, ses banques et ses négocians, tandis que d'un autre côté elle se tient au courant de nos sciences et s'assimile de plus en plus à nous par l'instruction. Il est bien difficile d'admettre qu'avec leur esprit éveillé et leur activité physique les Grecs s'en tiendront toujours à des théories et achèteront toujours en Europe ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes en les appliquant. La réaction en ce sens est aujourd'hui très énergique : les journaux, qui avant la conférence de Paris ne parlaient que de guerre et de conquêtes, ne demandent plus que l'encouragement de l'agriculture, la répression du brigandage, l'ordre dans les finances, l'apprentissage des arts et des métiers, la construction des routes, des chemins de fer et des canaux. Il ne suffit pas de parler, il faut agir, et pour cela les Grecs ont besoin du concours des Occidentaux. On ne peut donc

voir encore dans ce qui se dit parmi eux qu'un symptôme favorable et une bonne disposition qu'il faut seconder.

Quand les Grecs se mettront résolûment à l'œuvre, que l'expérience et les capitaux de l'Europe viendront les aider, on verra leur pays se civiliser, s'enrichir et se transformer en peu de temps; la Grèce et en particulier Athènes sont dans une des positions géographiques les meilleures de toute l'Europe. Le mouvement général de l'ancien continent suit trois routes principales qui se dessinent de plus en plus nettement, et qui sont déterminées par la direction des fleuves, des montagnes et la forme des rivages. Ces trois routes sont parallèles et vont du nord-ouest au sud-est : c'est ce dont tout le monde peut s'assurer en jetant les yeux sur une carte d'Europe et d'Asie. La première part d'Angleterre et de France, perce les Alpes, descend en ligne droite de Turin à Brindes, traverse la Grèce, la Méditerranée, le canal de Suez, la Mer-Rouge, et par là gagne le sud de l'Inde, l'Australie, la Chine et le Japon. La seconde suit les grands fleuves; elle part de la Hollande et du Danemark, remonte le Rhin ou l'Elbe, passe à Vienne et descend le Danube jusqu'à l'endroit où il s'infléchit vers le nord; de là elle s'avance droit vers Constantinople, traverse le nord de l'Asie-Mineure par les vallées du Sangarius et de l'Halys, atteint l'Euphrate, suit le cours fertile de ce fleuve sur une longueur de 300 lieues, et aboutit au Golfe-Persique; enfin elle gagne par mer l'Indoustan et les bouches de l'Indus. La troisième part de la Baltique, parcourt les immenses plaines de Russie par Moscou et Novgorod, traverse la Caspienne, et, remontant la longue et magnifique vallée de l'Oxus, aboutit aux cols du Caboul, à la porte nord-ouest de l'Inde, éternel chemin du commerce et des invasions.

De ces trois routes, la première est terminée jusqu'au Mont-Cenis, et quand le souterrain de cette montagne s'ouvrira (1871), elle le sera jusqu'à Brindes; la malle anglaise ira de ce port à Londres en trente heures. Dans l'état présent des choses, les relations ont lieu surtout par mer; tout le monde sait que Marseille et son chemin de fer doivent leur étonnante prospérité à ce qu'ils font partie de la grande voie méridionale de l'Orient; bientôt les voyageurs et les marchandises qui exigent un transport rapide s'embarqueront à Brindes.

La voie centrale est encore loin d'être réalisée; c'est pourtant un des plus pressans intérêts du sultan de l'exécuter. Il y a des compagnies qui travaillent en Hongrie et, dit-on, dans la Turquie d'Europe (1); mais il faudrait se hâter, parce que le commerce du

(1) En ce moment, on s'occupe activement de la confection des routes dans le vilayet d'Andrinople, comme cela ressort d'un discours prononcé récemment par le gouverneur de ce pays.

monde ne change pas facilement les directions qu'il a une fois adoptées. La traversée de l'Asie se fait encore par le moyen des caravanès, procédé grossier, lent et coûteux, qui n'offre pas au négoce la sécurité dont il a besoin. Il y a quelques années, une société s'était formée sous le nom de Compagnie du chemin de fer de l'Euphrate; mais elle n'a pas persisté dans ses projets, parce qu'une telle voie ne peut être lucrative, si elle n'est pas continuée jusqu'à Constantinople et rattachée sans interruption aux lignes du Danube. Si elle existait, une grande partie du commerce de l'Inde centrale et celui de toute l'Asie occidentale y descendraient, et viendraient passer à Constantinople ou s'embarquer à Smyrne; mais il faudrait pour cela que le sultan et le shah construisissent des routes aboutissant à cette voie comme mille ruisseaux aboutissent à une grande rivière. Ajoutons que cette voie à travers l'Asie peut seule donner une grande valeur à celle qui va unir Vienne à Constantinople. Cette dernière ville en effet n'est ni centre de production ni centre de consommation, c'est une ville de négocians et de banquiers; mais son commerce de transit pourra croître démesurément en quelques années, si le sultan sait s'y prendre et s'il est secondé.

Quant à la troisième route parallèle, la Russie sait mieux que nous le parti qu'elle en peut tirer. Tout ce qui se passe dans ce pays est enveloppé de mystère et rien ne s'y fait à ciel ouvert. Quand elle voudra, elle aussi, entrer dans le mouvement général du monde et en profiter, il ne suffira pas qu'elle construise des chemins de fer et des routes stratégiques : il faudra d'abord qu'elle renonce à des intrigues bonnes pour des émirs et des pachas du vieux temps, et qu'elle joue franc jeu comme les nations civilisées, car la première condition d'une voie commerciale, c'est que le négociant y trouve la sécurité. Il y a des compagnies qui vont ouvrir des chemins de fer jusqu'au rivage de la Caspienne; on parle d'une autre société qui continuerait cette voie du côté de l'est en remontant l'Oxus par Khiva et Boukhara; on gagnera ainsi la frontière de l'Inde, que de l'autre côté les voies anglaises atteindront bientôt. Il est vrai que les Anglais n'expédieront pas un colis par cette route, lors même qu'elle serait la plus parfaite, la plus rapide et la moins coûteuse, parce que ce colis ne serait pas en sûreté, tandis que les voies indiennes n'offrent aucun péril, que de Bombay à Marseille les risques de mer sont couverts par des assurances, et que de Marseille à Londres le monde entier pourrait circuler, sans avoir de comptes à rendre à personne, sous la protection équitable de notre civilisation. Pourtant, si un jour cette dernière venait à prévaloir en Russie, et s'il était jamais démontré que cet empire n'ambitionne plus ce qui ne peut lui appartenir, la grande voie du nord deviendrait importante, parce qu'une partie des produits de l'Inde, du

Tibet et de la Chine, sans compter ceux des Russies, la suivraient.

Quand les peuples rangés sur une de ces trois lignes ont une politique commune, ils prospèrent, parce que leurs intérêts sont les mêmes. Si l'un d'eux veut prendre pied sur la ligne contiguë, il en trouble la sécurité sans profit pour lui-même. Si un peuple de la ligne septentrionale fait une alliance offensive avec un des peuples du sud, celui qui est entre les deux court des risques dans son indépendance; l'interruption de mouvement qui en résulte est ressentie sur toute la ligne, et pousse les peuples à s'allier entre eux contre les agresseurs. Les alliances du sud au nord sont de vraies coalitions, aussi contraires à la morale qu'à la saine politique, mais dont les effets sont considérables. Les alliés naturels de la Grèce sont l'Italie; la France, l'Angleterre, même la Turquie et l'Égypte. Ceux du sultan sont la Perse et l'Angleterre au sud-est, les peuples danubiens, l'Autriche, la Prusse et encore l'Angleterre au nord-ouest. La Russie est à peu près seule, et sa solitude ira croissant jusqu'au jour où elle aura prouvé qu'elle ne convoite aucun point de la ligne centrale. Jusque-là les Grecs ne sont pas moins intéressés que les Turcs à se tenir en garde contre ses empiétemens. La ligne transversale de navigation formée par la Mer-Noire, les détroits et la mer Égée coupe les deux grandes lignes méridionales du vieux continent; si les frégates russes l'occupaient, la Grèce, après le sultan, serait la première anéantie, ses ports serviraient de refuge à cette marine, toujours en guerre avec l'Occident, une incroyable perturbation se produirait dans le commerce du monde. On ne peut donc trop louer l'intelligence et la rectitude d'idées des hommes qui rédigent le *Néologos* de Constantinople, et qui se sont donné pour tâche d'arrêter les progrès du panslavisme en préparant une alliance entre la Grèce et la Turquie. Je constate que cette idée, fortement appuyée par les derniers événemens, fait des progrès rapides dans le monde grec; il est probable que d'ici à peu de temps elle prévaudra, car elle est la seule vraie.

L'avenir de la Grèce exige donc impérieusement qu'elle cherche son point d'appui en Occident, et qu'elle agisse d'accord avec la Turquie : la Turquie est sa préservatrice vers le nord; l'Occident est le lieu d'où la science, avec ses applications et avec la richesse qu'elle engendre, doit lui venir; elle ne peut pas les créer, et elle ne peut pas non plus les chercher ailleurs. Les expériences qu'elle a faites sont assez nombreuses, le moment est venu pour elle d'entrer dans le grand courant de civilisation pratique où sa position géographique l'a placée. Le temps du palikarisme est passé : trois générations se sont succédé depuis quarante ans. La première était brave et ignorante, elle a combattu pour la liberté et conquis l'in-

dépendance; c'était la période des héros. La seconde a fondé un gouvernement régulier, une constitution libérale, elle a bâti des villes, créé une marine, ouvert des comptoirs et des écoles. C'est à la génération nouvelle de faire le reste.

Or Athènes, avec son triple port spacieux et bien abrité, se trouve sur la voie la plus fréquentée du commerce et la plus avancée en civilisation. La ligne droite qui va du Mont-Cenis à Suez traverse l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie, et, longeant la côte du Péloponèse, atteint l'isthme de Corinthe et enfin le Pirée. L'opinion publique en Grèce et à Constantinople commence à se préoccuper de cette idée, car elle contient manifestement une bonne partie de l'avenir de la Grèce. Arrêtons-nous donc un moment sur cet important sujet. Il est possible, en partant du Pirée, de gagner l'isthme de Corinthe, dont le col est à 80 mètres au-dessus des deux mers; de ce point, on ne rencontre sur toute la côte de Morée aucun obstacle; c'est un rivage fertile, et le port très fréquenté de Patras est à la sortie du golfe; les deux promontoires qui font de ce dernier une sorte de lac sont à 1,800 mètres l'un de l'autre; on peut franchir cette distance soit sous la mer, soit au-dessus. Au-delà, une suite de lacs, de plaines et de golfes conduit à la ville d'Arta; d'Arta, une vallée monte vers le nord-ouest dans la direction de Janina, d'où une autre vallée, longue, étroite et fertile, celle de l'Aoüs, descend dans la même direction jusqu'au port d'Avlona en Albanie. Le col qui sépare ces deux cours d'eau est à une faible hauteur au-dessus de la mer; avec un souterrain de quelques centaines de mètres, la pente moyenne depuis Arta serait à peu près de 2 millimètres par mètre; du côté d'Avlona, elle serait de 1 millimètre et demi environ. Cette voie ferrée paraît donc s'offrir dans les conditions d'une entreprise réalisable. Si elle était exécutée, Athènes serait à dix heures d'Avlona, port spacieux, rade excellente, qui a joué un rôle important durant tout le moyen âge. De là jusqu'à Brindes, les navires à vapeur mettraient cinq heures pour traverser l'Adriatique : ce serait le seul espace de mer que l'Occident aurait à franchir pour se rendre au Pirée, point de l'Europe le plus avancé vers l'Orient. On ne peut guère douter que la malle, les voyageurs et les marchandises rapides ne prissent cette voie, qui en moins de trois jours les conduirait d'Athènes à Paris. Le port du Pirée deviendrait l'un des principaux points d'attache du mouvement maritime de l'Orient et l'une des plus importantes têtes de ligne des grands chemins de fer de l'Europe.

Il en résulterait pour le pays un avantage immédiat, qui rendrait son avenir plus facile, car une telle voie ne peut être faite qu'avec les capitaux de l'Europe; mais le travail serait exécuté par les in-

digènes. Si la dépense s'élevait à 80 millions, il en resterait au moins 40 dans le pays, c'est-à-dire à peu près cinq fois le numéraire qui circule en Grèce aujourd'hui. Le bien-être des populations s'en ressentirait, et avec lui la sécurité publique et la paix. Quant à Athènes, elle deviendrait en peu d'années le centre effectif de l'hellénisme, et la question d'Orient se trouverait singulièrement allégée. L'Europe entière est intéressée à ce qu'une œuvre de cette nature s'accomplisse; si les gouvernemens lui prêtaient leur aide, ce serait pour eux la meilleure manière de prouver qu'ils sont vraiment les protecteurs de la Grèce. Les Hellènes doivent faire les premiers pas, et pour cela s'entendre avec le sultan.

Des spéculateurs belges sont venus, il y a quelque temps, proposer au gouvernement grec une autre entreprise, celle d'un chemin de fer qui mènerait d'Athènes et même de Sunium par la Béotie et la Thessalie à Salonique, et qui plus tard se rattacherait aux chemins du Danube. L'affaire serait avantageuse pour les Grecs; cependant on ne voit pas quel commerce pourrait suivre cette voie, car elle irait droit au nord. Elle serait utile aux provinces danubiennes; mais le commerce de l'Autriche ne la prendrait pas, et l'Occident moins encore, parce que c'est une voie détournée. Si elle se rattachait à Avlona, il en pourrait être autrement; pour cela, il faudrait qu'elle franchît le Pinde, dont le col le plus fréquenté est celui de Mezzovo, à 1,225 mètres d'altitude. La compagnie belge paraît avoir renoncé à son entreprise.

Enfin l'opinion publique en Grèce se préoccupe fort en ce moment d'un canal qui doit couper l'isthme de Corinthe. Tout le monde est d'accord que ce serait une bonne et féconde entreprise, car elle unirait par mer les deux rivages de la Grèce, elle épargnerait au commerce les dangers et les retards causés par les caps du Péloponèse, elle abrégerait de plus de quatorze heures le voyage de Marseille et de Naples à Constantinople, et de plus de vingt heures celui de Trieste ou de Venise à cette même ville. Le Pirée prendrait une importance nouvelle. A l'heure présente, c'est une des œuvres qui semblent devoir s'exécuter le plus prochainement; on estime qu'elle coûtera une douzaine de millions, quoique la traversée de l'isthme ne soit que de 5 kilomètres et que la tranchée faite par Néron puisse encore être utilisée. Si les Grecs n'avaient pas honte de se servir de leurs mains, c'est un travail qu'il leur serait aisé de faire sans le secours de personne et à moins de frais que les étrangers : l'état grec a 13,000 soldats presque oisifs, dont la moitié pourrait être employée à ce travail d'utilité publique moyennant une simple augmentation de solde. Les Grecs savent bâtir, ils savent faire les digues, les jetées, les quais et les terrassemens. L'état trouverait

là une source de revenu croissante et indéfectible. De nombreux projets encore commencent à circuler dans la société hellénique, desséchemens de marais, exploitations de mines et de carrières, colonies agricoles d'Européens. L'important n'est pas de rêver un grand nombre d'entreprises, c'est d'en exécuter quelques-unes, de s'aider soi-même et de réclamer au besoin l'appui de l'Europe, intéressée à la prospérité de la Grèce.

Nous avons dit en commençant que es hommes de la génération moyenne sont désespérés; ils sont dans l'état d'un père qui voit son enfant souffrir d'une de ces crises que la croissance amène de temps en temps; il est certain qu'elles sont quelquefois mortelles, mais la plupart ne le sont pas. Le peuple grec s'est nourri pendant un temps des alimens malsains que le nord lui a fait prendre; il ouvre enfin les yeux, et probablement il va changer de régime. Comme il a d'ailleurs en lui tous les élémens d'une bonne et saine organisation, le besoin de vivre lui enseignera ce qu'il doit faire pour les développer et pour parvenir à l'âge adulte où les nations de l'Europe l'ont précédé. Quand il aura grandi, à son tour il deviendra utile aux autres et nécessaire à quelques-uns. Il ne possédera peut-être pas ce château en Espagne qu'on appelle Constantinople; mais le sultan sera le premier à vouloir se servir des Hellènes, qui sont les hommes les plus intelligens de son empire. Quand la paix de ce côté lui sera assurée, rien ne l'attachera plus à certaines îles ou à certaines provinces qui sont sur la grande voie méridionale et non sur celle qui passe par sa capitale; les forces morales les donneront à la Grèce comme elles donneront Rome à l'Italie. Le sultan comprendra un jour que, si, les peuples d'Occident étant occupés de leurs propres affaires, la Russie en profitait pour lui déclarer la guerre, il pourrait trouver dans ces provinces ou ces îles ce que la malheureuse Autriche a trouvé dans la Vénétie : la Crète occuperait ses navires, l'Épire et la Thessalie ses soldats, et il ne lui resterait plus que la moitié de ses forces pour se défendre au nord. Au contraire, s'il avait les Grecs pour amis, nul n'aurait plus d'intérêt que lui à les satisfaire et à les fortifier. Ainsi l'espoir de la Grèce est dans la paix : elle n'a plus besoin de guerres ni d'insurrections; ce sont les violences au contraire qui la retiendraient dans son exiguïté et qui l'arrêteraient sur le chemin de l'avenir.

ÉMILE BURNOUF.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1869.

Décidément l'agitation envahit Paris et la France, la fièvre gagne les esprits, l'effervescence passe dans les discours. C'est bien le cas ou jamais de reprendre le mot des grands joueurs : *alea jacta est*. Nous voilà livrés à la fortune du scrutin. Dix millions d'hommes vont se rencontrer un de ces jours pour mettre sur quelques noms leurs vœux, leurs volontés et leurs espérances.

Il y a peu de temps encore, on ne voyait les élections qu'à distance, comme une lutte vers laquelle on marchait avec une curiosité dégagée; un décret nous a jetés tout d'un coup en face de cette épreuve décisive, et maintenant d'heure en heure le mouvement s'anime, se précipite. Les manifestes fourmillent de toutes parts, les réunions électorales se multiplient et se prêtent aux exhibitions oratoires les plus fantastiques. Les candidatures s'entre-choquent, les uns poursuivant leur chemin, les autres roulant déjà dans la poussière sans aller jusqu'au bout sur ce *turf* d'une nouvelle espèce; les incidens éclatent et révèlent les conflits ou le chaos des opinions. C'est partout un cliquetis étrange et assourdissant fait pour tenter un musicien de l'avenir qui voudrait le mettre en symphonie, et la partie grotesque n'y manquerait même pas. Que les ambitions, les vanités, les puérilités, les candides extravagances, se démènent en effet dans ce tourbillon et se mêlent à ce que le patriotisme a de plus vivace, de plus sérieux, c'est assez évident. Il suffit d'assister aux réunions électorales d'aujourd'hui pour comprendre ce que la nation la plus spirituelle du monde peut produire d'étonnans spectacles en certains momens. Il n'est pas moins clair que le mouvement actuel, grave par les circonstances dans lesquelles il s'accomplit et par les conséquences qu'il peut avoir, a cela de caractéristique surtout, qu'il offre une saisissante mesure du réveil de la vie politique, de la marche des choses sous

le second empire. C'est pour la quatrième fois depuis dix-sept ans que le suffrage universel va parler. La première fois, en 1852, on ressentait la stupeur des événemens. C'était l'époque du repos et du silence, de l'abdication et de l'unanimité dans le corps législatif. En 1857, un léger souffle s'élevait déjà; l'esprit public commençait à murmurer vaguement, et dans la chambre nouvelle entrait ce groupe des *cinq* personnifiant une renaissance de vie politique à peine sensible encore. On cessait de s'abstenir. En 1863, on se mettait à l'œuvre avec une vivacité croissante; on rentrait dans une arène à demi entr'ouverte, et les cinq se multipliaient. L'esprit de discussion et de contrôle allait en se fortifiant. Aujourd'hui, dans ces élections de 1869, la lutte est partout vivante, animée, bruyante, tumultueuse. Ainsi d'étape en étape le mouvement a grandi et s'est accentué; la France s'est remise en marche. Le gouvernement lui-même y a aidé quelquefois de son initiative; les fautes ou les déceptions de la politique officielle n'y ont pas peu servi; des hommes anciens ou nouveaux se sont rencontrés en même temps pour réchauffer le vieil instinct du pays, pour remettre en honneur les idées, les garanties, les conditions d'un régime libre. Le résultat est ce que nous voyons, — des élections où toutes les opinions peuvent se produire, même quand elles affirment qu'elles n'ont pas la liberté de se manifester. L'essentiel, il nous semble, serait de ne pas perdre l'esprit et de ne pas jouer l'avenir, un avenir inévitable et prochain, dans des aventures de fantaisie, au moment où on retrouve peu à peu les moyens de faire pénétrer dans la politique tous les progrès, toutes les réformes qui restent à réaliser.

C'est là le problème de ces élections dont nous approchons et de cette agitation qui grandit d'heure en heure jusqu'au jour où il ne restera plus qu'à compter les morts et les blessés. Quel sera le résultat matériel et définitif de ce solennel scrutin du 23 mai? C'est ce qu'il serait parfaitement oiseux de chercher à deviner, d'autant plus qu'il y a un fait dont il faut tenir compte et qui est très propre à remettre le sang-froid dans les esprits; ce fait bien simple et à peu près invariable, c'est que Paris n'est pas la province, c'est que, si Paris a l'avantage de l'électricité morale dont il est le foyer et qu'il répand de toutes parts, la province à son tour garde pour elle la supériorité de son poids, de son immense majorité, et que la masse du pays, si émue qu'elle puisse être, n'est point évidemment montée au ton des réunions électorales parisiennes. Le résultat numérique du scrutin peut dépendre de ce fait et de bien d'autres faits moins saisissables; mais ce qu'il est facile d'observer dès ce moment, ce qu'on peut regarder en face, c'est le caractère nouveau de ces élections qui se préparent. Jusqu'ici, tous les partis intéressés à revendiquer la liberté s'étaient unis pour combattre ensemble; ils ne mettaient pas toujours dans leur alliance la meilleure grâce du monde, en fin de compte ils ne se séparaient pas, ils prolongeaient tant bien que mal un

mariage de raison qui était après tout une œuvre de nécessité. Ce n'est plus ainsi aujourd'hui. L'union libérale bat de l'aile un peu partout, il n'y a plus que quelques braves provinciaux qui lui gardent leur foi. C'est à qui lèvera un drapeau de fantaisie et formera un camp nouveau. On se croit sans doute si bien assuré de la victoire qu'on fait déjà tout ce qu'on peut pour la perdre. Les jeunes font la guerre aux vieux, les anciens pairs de France, devenus socialistes sur le retour, ouvrent la campagne contre M. Thiers; les chroniqueurs, armés à la légère, descendent dans la lice, probablement pour que tout soit représenté au besoin dans le prochain corps législatif. Vieux et jeunes, médecins et avocats, se culbutent dans la mêlée. Ce serait un spectacle assez réjouissant, s'il ne s'agissait en vérité des choses les plus sérieuses, des destinées mêmes du pays. Au fond, le phénomène frappant du mouvement actuel, c'est cette décomposition d'où se dégage cette nouveauté souveraine qui s'appelle la démocratie radicale, et qui refuse de s'appeler l'opposition révolutionnaire.

La démocratie radicale, puisque ainsi elle se nomme, a donc aujourd'hui le haut bout à Paris, elle aspire à régner. Elle se sépare, bien entendu, des libéraux, et elle flétrit rétrospectivement la révolution de 1830 avec un à-propos plein de goût. Jusque dans son propre camp d'ailleurs, elle ne laisse pas de se montrer ombrageuse et difficile. M. Carnot avec son vieux nom révolutionnaire ne lui suffit pas; il est mis à la retraite comme étant hors d'âge, peut-être aussi comme n'étant plus à la hauteur des circonstances, et M. Jules Favre lui-même, malgré toutes ses candidatures, n'est visiblement supporté qu'avec peine. M. Jules Favre rencontre des schismatiques prêts à le renier, on ne le lui dit pas encore crûment, on le couvre de fleurs; mais il est clair qu'on le traite en académicien, en beau parleur, et qu'il a beaucoup de choses à se faire pardonner. Quant à M. Émile Ollivier, il y a longtemps qu'il ne compte plus, et qu'il est devenu le bouc émissaire de toutes les haines démocratiques. C'est celui-là qu'il faut abattre tout d'abord. On envoie contre lui en province, dans le Var, un jeune avocat du barreau de Paris, M. Clément Laurier, et à Paris même il a pour adversaire M. Bancel, un jeune démocrate de 1848 qui compte toujours dans la jeunesse de 1869. Il n'est rien de tel que la démocratie pour prolonger la jeunesse, demandez à M. Raspail, qui fait en ce moment concurrence à M. Garnier-Pagès, réputé, lui aussi, trop vieux. En général, ce qu'on reproche à cette opposition élue à Paris en 1863 et qui reparaît aujourd'hui devant ses juges, c'est d'avoir été trop modérée, trop parlementaire, de n'être pas entrée en conquérante dans l'enceinte du corps législatif, de n'avoir pas tout saccagé du premier coup. C'est assez puéril, mais c'est ainsi. Assurément ce ne sont pas les mots de démocratie radicale qui nous effraient, et d'un autre côté nous ne sommes nullement disposés non plus à mettre en

doute la nécessité d'appeler dans la politique des hommes nouveaux, des hommes qui n'ont pas encore servi. Le rajeunissement incessant est la loi des partis et même des gouvernemens qui tiennent à ne pas mourir. Nous serions assez curieux cependant de savoir ce que c'est que cette démocratie radicale au nom de laquelle on entre si belliqueusement en scène, ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit et comment elle entend réaliser son programme. Les nouveaux candidats ont beaucoup parlé jusqu'ici et ont facilement enlevé des auditoires incandescens; ils ont répété qu'ils étaient du peuple, qu'ils étaient les enfans de la révolution, de la démocratie, les amans de la liberté, etc. Le fait est qu'on n'est guère plus avancé sur le fond des choses.

Ils sont étonnans de naïveté et de superbe, ces jeunes Sicambres de la démocratie radicale, et dans tous les cas ce n'est point par la modestie qu'ils se perdront. On dirait, à les entendre, que jusqu'à eux rien n'a été fait, qu'on s'est borné à plier indignement sous le joug, et que dès leur apparition tout va changer de face, qu'il n'y a qu'à prendre la liberté, si on ne la donne pas, qu'il n'y a qu'à les nommer députés pour qu'ils agitent « devant une majorité satisfaite l'éternel remords et l'impitoyable revendication. » Et quand ils ont parlé ainsi, croient-ils par hasard qu'ils nous ont conduits bien loin? Avec un peu plus de réflexion ou plus d'instinct politique, ils sentiraient que la liberté ne se prend pas de cette façon, ou que si on la prend par la violence, on est exposé à la perdre par une surprise de la force, et que les 2 décembre surviennent quelquefois comme un douloureux *erratum* des 24 février; ils comprendraient que, puisqu'ils sont jeunes, puisqu'ils ont eu la fortune de ne pas connaître les luttes d'autrefois, le mieux serait pour eux de tourner leurs regards vers l'avenir au lieu de remuer sans cesse des souvenirs irritans et de se perdre dans des représailles rétrospectives; ils se diraient que dans une situation nouvelle il faut une politique nouvelle de libérale et supérieure équité, et non la perpétuelle, la stérile évocation de certaines époques, de certaines dates qui ne sont plus que du passé. Tout compte fait, si l'on fouille tous ces programmes et ces discours par lesquels on veut échauffer le zèle des électeurs, nous voilà placés entre toute sorte de dates vers lesquelles il faut retourner absolument, si nous voulons être dans la vérité. M. Clément Laurier, lui, est modéré; il ne s'en prend qu'au 2 décembre; c'est le 2 décembre qu'il faut effacer du livre de notre existence, contre lequel il faut protester sans cesse, et tout ce qui s'est passé depuis ce jour est apparemment considéré comme non avenu. M. Bancel, pour sa part, éprouve le besoin de remonter plus haut, il veut que nous nous empressions de « renouer les traditions interrompues au 19 brumaire; » mais à côté de M. Bancel et de M. Laurier, voici d'autres démocrates plus orthodoxes encore qui veulent que nous remontions à 1794! Et ceux qui, sous prétexte d'élections et de revendi-

cations, se livrent à ces jeux puérils ne s'aperçoivent pas qu'ils perdent le droit de sourire des émigrés de 1815 prétendant effacer la révolution, de Louis XVIII datant ses actes de la dix-neuvième année de son règne. Que l'histoire juge les dates et les époques, soit; faites des conférences qu'on ira ou qu'on n'ira pas écouter, le monde ne marchera pas moins; devant des électeurs, quand il s'agit des intérêts les plus pressans, les plus actuels du pays, faites de la politique avec des réalités, non avec des mots et avec des ombres. Or justement sous ce rapport, quel est le programme de la démocratie radicale? C'est le point qui reste toujours enveloppé d'obscurité, et M. Gambetta, le belliqueux concurrent de M. Carnot dans la première circonscription de Paris, ne l'éclaircit certainement pas en proposant comme logogriphe à ses électeurs cette déclaration, que le principe de la souveraineté du peuple « scientifiquement appliqué peut seul achever la révolution française, fonder pour toujours l'ordre réel, la justice absolue, la liberté plénière et l'égalité véritable. » Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après cette déclaration solennelle le candidat se croise les bras en demandant à ses électeurs parisiens « une commission nette et précise. » Une commission nette et précise sur quoi?

La vérité est que ce jeune radicalisme qui reparaît aujourd'hui avec une recrudescence d'humeur militante se place dans une situation fausse, qui n'est qu'une impossibilité révolutionnaire déguisée sous un masque trompeur de légalité ou une inconséquence étrange sous le voile d'une audace de langage plus bruyante que décisive, et en réalité c'est plus probablement de l'inconséquence. La démocratie radicale est inconséquente lorsque, pour se donner une raison d'être, elle prétend rompre avec le libéralisme, et qu'en définitive elle ne promet rien, elle ne peut rien promettre qu'un vrai et sérieux libéralisme ne puisse réaliser mieux qu'elle. Elle serait au moins dans la logique des tendances révolutionnaires, si elle allait jusqu'aux doctrines socialistes qui fleurissent depuis quelque temps dans les réunions publiques; mais elle s'en défend avec une honorable fermeté, elle refuse de s'engager dans ces régions où la liberté court trop de périls, et alors que représente-t-elle réellement? Une effervescence d'imagination peut-être, le ressentiment d'une ancienne défaite, une dernière protestation en faveur de la république de 1848; ce n'est évidemment pas assez. La jeune démocratie radicale n'est pas moins inconséquente dans sa conduite lorsqu'elle se donne en apparence une attitude d'énergie qui deviendrait un reproche pour l'ancienne opposition parlementaire, et qu'en fin de compte elle ne fait rien, elle ne peut rien faire de plus que ce qu'a fait l'opposition du dernier corps législatif. Allons au fond des choses. Il ne suffit pas de dire comme M. Gambetta qu'on n'acceptera d'autre mandat que celui d'une « opposition irréconciliable, » ou, comme M. Laurier, qu'on secouera la torche

« des revendications impitoyables, » ou, comme M. Bancel, que « la démocratie est défiante et doit refuser les présens d'Artaxercès. » Ce ne sont là que des mots. La protestation radicale, absolue, « l'opposition irréconciliable » n'a qu'une forme, l'abstention, quand on n'est pas décidé à recourir aux moyens héroïques de l'insurrection, et, si l'abstention n'est pas le mode le plus efficace d'action politique, c'est du moins un refuge pour la dignité et la fidélité de certains hommes. Le jour où l'on a cessé de s'abstenir, où l'on s'est plié aux conditions d'un régime public, où l'on a prêté un serment, ce jour-là on a mis le pied sur le terrain des faits accomplis, on a plus ou moins accepté les présens d'Artaxercès, on n'est plus dans l'opposition irréconciliable, puisqu'on a invoqué les bénéfices d'une légalité politique existante. On a beau faire, on est obligé de transiger avec une situation, on est enveloppé de toutes parts, et ce serait bien plus sensible encore, si ces jeunes adeptes de l'opposition irréconciliable et des impitoyables revendications entraient au corps législatif. Ils sont bien superbes, et ils ne feraient pas plus que n'ont fait leurs devanciers. Ils parleraient, ils s'emporteraient, ils proposeraient de démolir toutes les lois ou de rétablir la république; ils seraient arrêtés par le président, et ils finiraient bientôt par reconnaître que la parole a d'autant plus d'autorité, pour aider aux véritables réformes, qu'elle sait mieux se modérer elle-même. Le seul député de Paris qui a jusqu'ici l'heureux privilége de n'avoir aucun concurrent et qui mérite cette exceptionnelle fortune par la fermeté de son bon sens autant que par la vivacité indépendante de son esprit, M. Picard, a donné l'autre jour dans une réunion publique une plaisante leçon à ces foudres de guerre. On l'accusait, lui aussi, de n'être pas assez violent, d'être trop parlementaire, et on se mettait déjà en devoir de lui montrer comment il fallait manier la parole, lorsque le professeur d'éloquence démocratique, à peine au début de son discours, a été brusquement arrêté par le commissaire de police. « Vous voyez, a dit le spirituel député de Paris, qu'il y a des manières de dire les choses. » Et du coup M. Picard a été porté en triomphe. Tout ceci prouve en définitive que la démocratie radicale est assez mal inspirée quand elle croit emporter tout d'assaut, qu'elle est placée dans cette alternative de se rendre impossible par des protestations inutiles, si elle va jusqu'au bout de ses paroles révolutionnaires, ou de se faire simplement libérale, si elle veut rester dans le vrai pratique, de chercher comme tout le monde les moyens d'action dans l'opposition légale, si elle veut être sérieuse.

C'est qu'en effet tout est là. A quoi sert aujourd'hui de lever à grand bruit un drapeau démocratique et révolutionnaire dans un pays où la démocratie est tout, où l'égalité est la loi souveraine, où le gouvernement lui-même se fait honneur d'être une émanation de la volonté populaire, où tout est possible, si on le veut, par l'action régulière du suffrage uni-

versel? Ce n'est point dans ses instincts démocratiques que la France se sent atteinte; elle souffre d'une longue restriction de liberté ou d'une incertitude des garanties publiques. C'est le libéralisme, c'est-à-dire la revendication de toutes les garanties essentielles, de toutes les libertés nécessaires, qui est le mot de cette situation. Un honorable avocat de Paris, dont la candidature aurait dû avoir une meilleure fortune, et qui a écrit une profession de foi remarquable par la netteté autant que par la largeur des idées, M. Allou, montrait récemment que la démocratie radicale n'est qu'une sédition inutile ou qu'elle se confond avec le libéralisme, et il ajoutait il y a peu de jours encore : « On prétendait autrefois que la France était *centre gauche,* on peut dire aujourd'hui qu'elle est libérale. » Rien n'est plus certain, et ce qui est vrai aussi, c'est qu'avec le libéralisme seul on peut arriver par degrés, dans la mesure du possible, à la solution de tous ces problèmes sociaux qui tourmentent les esprits, parce que le libéralisme, c'est l'étude, c'est la discussion, c'est la transaction incessante entre tous les intérêts, c'est la possibilité de tous les progrès et de toutes les réformes sans révolution, dans la paix intérieure.

La question est de savoir aujourd'hui qui l'emportera de cette force régulière et légale d'un libéralisme grandissant ou de la démocratie radicale doublée d'une opposition révolutionnaire. C'est précisément cette lutte, il ne faut pas s'y tromper, qui fait de la réélection de M. Émile Ollivier à Paris une affaire importante, un vrai drame aux émouvantes péripéties. C'est le choc violent de deux politiques. M. Émile Ollivier, nous ne le méconnaissons pas, s'est attiré des inimitiés ardentes par ses évolutions d'idées, par cette position qu'il a prise à un certain moment comme plénipotentiaire de la liberté auprès de l'impérial auteur de la lettre du 19 janvier 1867. Le député de la 3e circonscription de Paris devait naturellement trouver des difficultés dans son passé, dans ses relations anciennes, et à ces difficultés il en a ajouté d'autres qui tiennent peut-être à son caractère. M. Émile Ollivier, il n'y a point à le nier, a des excès et des travers de personnalité; il n'a certainement pas montré toujours le tact le plus parfait dans ses démarches et dans sa manière de les expliquer. Il est peut-être un peu trop persuadé qu'il est le grand et unique promoteur de la renaissance libérale actuelle. Somme toute cependant, s'il n'est pas le seul qui ait travaillé à cette renaissance, il a été l'un des premiers à entrevoir le but et à se mettre en marche. Avant tous, il est rentré dans la vie publique, où il n'a été suivi que plus tard par ceux qui se réfugiaient jusque-là dans l'abstention. Ce droit de réunion, dont on se sert aujourd'hui si passionnément contre lui et qui s'exerce en définitive avec une assez grande liberté, il a contribué plus que tous à le faire revivre. Si la presse a échappé au pouvoir discrétionnaire, il n'y est point étranger. S'il s'est trompé, ce n'est point certainement par excès d'habileté captieuse et d'ambition vulgaire.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Le crime de M. Émile Ollivier aux yeux de certaines personnes, c'est d'avoir rompu avec les oppositions évolutionnaires, d'avoir cru qu'on pouvait s'entendre avec Artaxercès; mais c'est là précisément son mérite d'avoir travaillé à dégager la cause libérale des compromissions révolutionnaires, et, une fois qu'il a eu pris son parti, d'avoir accompli sa résolution avec une honnêteté qu'on ne peut pas contester, avec un courage qu'il montre encore aujourd'hui en face de toutes les irritations déchaînées contre son nom. Son titre aux yeux de qui veut être juste, c'est d'avoir replacé la question politique dans ses vrais termes, c'est cette renaissance libérale qu'il n'a pas créée assurément, mais dont il a été un des plus fermes complices, et qui reste désormais indépendante de sa fortune électorale.

Quoi qu'il arrive en effet de la candidature de M. Émile Ollivier et même en général de ces élections qui vont se faire dans quelques jours, l'impulsion est donnée. La vie publique s'est réveillée en France; la faveur de l'opinion est visiblement à qui marche en avant. De toute cette confusion qui précède le scrutin, il n'y a qu'un mot qui se dégage bien distinctement, c'est le mot de libéralisme, exprimant la nécessité de garanties sérieuses, d'un contrôle de plus en plus actif, d'une participation croissante du pays à la direction de ses propres affaires. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque les candidats officiels eux-mêmes n'hésitent plus à se dire libéraux, puisque de son côté l'administration s'abstient de combattre d'anciens députés qui, sans être, il est vrai, d'une opposition bien marquée, se sont néanmoins montrés indépendans dans certaines circonstances essentielles. On dit qu'un des hommes les plus éclairés du gouvernement aurait résumé, il y a peu de jours, le sens des élections prochaines dans ces mots : « pas de révolution et développement continu des libertés publiques. » C'est là certainement un diagnostic intelligent porté par un esprit prévoyant et sagace qui connaît le pays, qui démêle sa pensée intime. Que la France ait au fond peu de goût pour des révolutions nouvelles, c'est ce qu'il est bien facile de distinguer en voyant comment, même au milieu des excitations les plus passionnées et les plus confuses des réunions publiques, l'auditoire garde un certain sens pratique et peut-être assez sceptique qui se fait jour de temps à autre. Que le pays tienne essentiellement désormais au développement des libertés nécessaires, c'est ce qui éclate sous toutes les formes, de mille manières. On le sent dans l'air, on le voit aux allures de l'opinion.

Le mouvement est commencé, il ne peut plus s'interrompre. Le gouvernement fît-il triompher matériellement au scrutin ses candidats les plus obéissans, les mieux disposés à voter tout ce qu'on leur présentera, il ne peut plus se méprendre. Il y a des nécessités qui s'imposent, il y a dans la situation actuelle une logique irrésistible, il y a des prérogatives

d'omnipotence qui ne sont plus dans le courant des choses, il y a des garanties de responsabilité qui deviennent une condition inévitable. Tout se tient, et un ancien président de la chambre de commerce de Lyon le disait l'autre jour avec un grand bon sens, avec un sens très pratique devant des négocians assemblés pour lui faire fête : « il est des états où, comme en Amérique, la constitution politique doit amener la liberté économique; il en est d'autres où la liberté économique appelle et précède la liberté politique; c'est que, messieurs, la liberté est bonne partout. » Le meilleur programme pour le gouvernement sera certainement désormais le plus large; le gage le plus efficace de sécurité contre les oppositions révolutionnaires sera une initiative hardie, sérieuse, continue, dans ce mouvement qui ramène la France vers la liberté après des épreuves où elle a été quelquefois prise de doutes poignans, où elle a paru par instans près de s'abandonner, mais où en fin de compte elle a retrouvé sa virilité et sa foi. Ces élections seront, nous n'en doutons pas, une révélation pour le gouvernement et pour le pays. On se battra encore le lendemain sur les résultats, comme on se bat la veille sur l'inconnu de ce scrutin. N'importe, le sentiment libéral de la France éclatera à travers tout. Il sera la force de ceux qui sauront le satisfaire et le diriger, comme il serait la faiblesse de ceux qui auraient la mauvaise inspiration de lui résister.

Tout est pour le moment à cette solennelle et décisive épreuve, devant laquelle l'Europe elle-même reste attentive. Les affaires du dehors se noient dans ce mouvement intérieur. Les questions de politique extérieure n'occupent même pas une grande place dans les discussions électorales. C'est à peine si dans certaines réunions on a parlé jusqu'ici de nos rapports avec la Prusse et avec l'Allemagne, de l'Italie, de l'occupation de Rome, et il est à remarquer que toutes les fois qu'on a touché aux affaires de Prusse, à la guerre de 1866, il y a un sentiment public qui a semblé souffrir. Quant à se demander où en sont ces épineux problèmes, ce qui arrivera demain, quel peut être le rôle de la France en Europe, on n'est pas allé jusque-là. Les auditoires populaires ont l'instinct de certaines choses, ils ne comprennent pas ces obscures complications d'intérêts, d'influences, qui font quelquefois de la politique extérieure une indéchiffrable énigme. Elles suivent cependant leur cours, ces terribles questions d'où s'échappe à certains momens la guerre entre les peuples. Tandis que nous en sommes à nos élections, l'Allemagne en est à ses polémiques, à ses problèmes d'organisation, à tous les embarras d'une transformation qui à la longue finit par devenir plus difficile et plus embarrassante qu'on ne le croyait d'abord. Les journaux prussiens poursuivent plus que jamais l'Autriche d'une implacable guerre, toujours au sujet de cette fameuse dépêche de M. de Bismarck à M. de Goltz, où se dévoilent si complétement à la vérité les préoccupations purement annexionistes de la Prusse dans les négociations de Nikolsbourg. Plus que

jamais aussi, l'Allemagne du sud s'interroge elle-même sur sa situation présente et sur son avenir. Cette affaire des traités militaires avec la Prusse, soulevée il y a quelques jours, on l'examine, on la remue dans tous les sens pour finir par se laisser aller à un sentiment qui n'est pas précisément de la confiance. Il est parfaitement visible que l'œuvre ne marche pas; elle ne marche ni en Prusse, ni dans les provinces annexées, ni dans les états du sud. C'est toujours la même question qui revient : M. de Bismarck a-t-il été l'homme d'état attendu de l'Allemagne? n'a-t-il été au contraire qu'un joueur audacieux tentant la fortune au nom de l'ambition prussienne et se moquant parfaitement du reste? Le malheur de M. de Bismarck dans tous les cas, c'est d'avoir été un politique très incomplet et de n'avoir pas compris que la liberté était pour lui une complice nécessaire en Allemagne. A l'origine et quand il s'agissait de gagner l'alliance de tous les instincts nationaux, il a paru sans doute un moment vouloir entrer dans cette voie libérale, il a multiplié les parlemens. Le vieil homme n'a pas tardé à reparaître en lui, il reparaît chaque jour d'une façon plus sensible, à mesure que les difficultés s'accroissent et mettent à l'épreuve cette nature irritable.

En réalité, aujourd'hui comme hier, M. de Bismarck est un de ces aimables despotes qui sont fort libéraux tant qu'on fait leur volonté; c'est un annexioniste prussien, un architecte de l'hégémonie prussienne par l'autocratie, ce n'est rien moins qu'un patriote libéral; il n'a pas su se saisir de ce puissant levier moral à l'aide duquel il pouvait soulever l'Allemagne et la rallier autour de lui. C'est là précisément ce qui fait sa faiblesse. Qu'a-t-il à offrir aux autres états comme prix de leur autonomie indépendante, puisqu'il ne s'inquiète guère de leur donner la liberté? On comprend dès lors la recrudescence des sentimens particularistes. Et d'un autre côté, l'agrandissement matériel de la Prusse est-il une garantie suffisante pour l'Allemagne? C'est ce qu'on met plus que jamais en doute; c'était le sujet de cette brochure d'un officier wurtembergeois, M. Streubel-Arkolay, qui fait encore pousser des cris d'aigle à Berlin, parce qu'elle met à nu les faiblesses d'une situation qui reste pour ainsi dire en l'air, qui a perdu ses défenses naturelles. Exclure l'Autriche du système germanique pour rester seule maîtresse et dominatrice, c'est ce qui a été la pensée principale de la Prusse; mais en sortant de l'Allemagne l'empire autrichien a cessé d'être le protecteur des états du sud, qu'il domine pourtant stratégiquement, de telle sorte que dans une guerre l'Autriche, sans même prendre parti, n'aurait qu'à rester immobile et armée pour énerver la défense de l'Allemagne du sud, en attendant de devenir une menace plus redoutable par une intervention directe, si les événemens la provoquaient. Contre ce danger, quel secours peut porter la Prusse? La Prusse est loin, et elle aurait bien assez de se défendre elle-même; elle aurait à disputer sa frontière sur le Rhin. Elle a voulu être une puissance maritime, elle aurait à protéger ses côtes

contre un débarquement possible, contre une alliance vraisemblable de la France et du Danemark, dont elle retient encore les territoires malgré le traité de Prague. Elle aurait à se tenir en garde sur la frontière de Bohême, peut-être aussi à occuper les provinces annexées pour empêcher des soulèvemens; mais alors, en présence de toutes ces nécessités de la défense prussienne, les traités militaires que le cabinet de Berlin dans sa victoire a infligés aux états du sud ne sont plus pour ceux-ci qu'un leurre, une charge désastreuse et compromettante. L'Allemagne, au lieu d'être fortifiée, se trouve singulièrement affaiblie. Elle est moins bien garantie qu'elle ne l'était par l'ancienne confédération. Ainsi vont les esprits, et en définitive les intérêts distincts reparaissent, les sentimens s'aigrissent, les antagonismes se réveillent. Nous ne disons pas qu'on recule sur le chemin qui conduit à l'unité, on n'avance pas tout au moins, et la question reste indécise. Il y a toujours un problème dans ces contrées rhénanes si longtemps disputées, où un jeune et patriotique voyageur, l'auteur d'*une Visite à quelques champs de bataille dans la vallée du Rhin,* a suivi la trace de nos armées de tous les temps, de Condé, de Turenne, de Moreau, de Saint-Cyr. Ces récits, ces souvenirs, qui ne sont pas de la politique, quoiqu'ils y touchent de près et qu'ils y ramènent aisément, ont de la vivacité, du feu, une bonne grâce toute militaire, et surtout on y retrouve le sentiment d'un cœur fidèle à toutes les traditions françaises. C'est ainsi que l'exil s'ennoblit par les études de l'esprit, se conciliant avec les plus généreuses inspirations du patriotisme.

Et maintenant, en dehors de cette Allemagne où s'agite la plus grosse question du temps, une question qui n'est pas près d'être résolue, qui ne le sera peut-être que par la toute-puissance fatale des armes, et à laquelle l'Europe tout entière est intéressée, où en sont les autres pays? L'Espagne, qui est en ce moment occupée à discuter l'article de la constitution consacrant la forme monarchique, l'Espagne touche-t-elle au terme de ses aventures à la recherche d'un roi? Il le paraîtrait d'après certains indices. On dirait que les Espagnols ont fait un long détour pour revenir au prince qui dès les premiers temps de la révolution semblait avoir le plus de chances, au duc de Montpensier. On se hâterait, dit-on, aussitôt après avoir décrété de nouveau l'existence de l'institution monarchique, d'élire le roi destiné à ceindre cette couronne qu'il faudra peut-être défendre. Ce qui est certain, c'est que tout récemment, dans une séance des cortès, le général Prim a renouvelé pour la dixième fois la déclaration qu'une restauration de la reine ou de son fils était impossible, que pour lui personnellement on le calomniait en lui prêtant l'ambition d'une royauté que ses frères d'armes ne l'aideraient certes pas à conquérir ou à soutenir, et l'Espagne en est là.

Si l'Espagne fait quelquefois des révolutions, l'Angleterre fait ses affaires; elle peut trouver des incidens sur son chemin, elle sait tourner les écueils ou triompher des difficultés. Depuis quelques mois, le par-

lement est presque exclusivement absorbé par la discussion du bill de l'église d'Irlande. Le sort définitif du bill n'est plus aujourd'hui en doute. Quelque vigueur et quelque persévérance que l'opposition ait mises à disputer le terrain, le ministère est resté en définitive victorieux dans tous les votes essentiels; il garde une majorité fidèle et compacte. L'acte libéral de M. Gladstone ne suffit pas cependant, à ce qu'il paraît, pour désarmer l'Irlande. L'agitation irlandaise s'est ravivée depuis quelque temps sur certains points, elle s'est manifestée par des meurtres, et elle a même été récemment marquée par un incident assez curieux. Le maire de Cork, M. O'Sullivan, a cru pouvoir, dans une réunion, tenue il y a quelques jours, faire l'éloge de plusieurs fenians qui venaient d'être mis en liberté; il a été applaudi, acclamé avec enthousiasme, et dans le feu de l'improvisation il ne s'est plus arrêté, il est allé jusqu'à exalter cet Irlandais qui l'an dernier essayait de tuer le duc d'Édimbourg en Australie. Pour le coup, le gouvernement n'a plus entendu raillerie. L'attorney-général a mandé M. O'Sullivan devant la chambre des communes pour se voir dépouiller juridiquement de son titre de maire et de juge de paix de Cork. M. O'Sullivan, appuyé par la population irlandaise, a paru un moment vouloir opposer quelque résistance et accepter la lutte; puis il a réfléchi, il a pensé, en bon commerçant, que les frais de justice étaient chers, qu'il aurait de nombreux témoins à payer, s'il était condamné, et il a prudemment donné sa démission sans attendre l'acte de la chambre des communes. Ce n'est là du reste qu'un de ces incidens intérieurs comme il y en a souvent en Angleterre. Il reste aujourd'hui un fait plus grave et plus délicat qui pèse sur les relations de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Le traité que M. Reverdy Johnson, ministre américain, avait signé avec le cabinet de Londres au sujet de la vieille question de l'*Alabama* vient d'être rejeté par le sénat de Washington, et ce qu'il y a de plus sérieux, c'est que ce vote a eu pour préliminaire un discours de M. Charles Sumner qui est un véritable acte d'accusation contre l'Angleterre. Les Américains ne restreignent pas cette affaire à une pure question d'indemnité, ils l'élèvent fort au-dessus, et ce qu'ils mettent en cause, c'est la conduite de l'Angleterre pendant la guerre de la sécession. Ils veulent faire payer aux Anglais la rançon de leur sympathie pour les rebelles du sud. Cette politique de récriminations, si elle allait plus loin, ne serait pas évidemment sans danger pour les rapports des deux pays, mais entre l'Angleterre et les États Unis il y a d'autres liens, il y a d'autres intérêts, faits pour dominer les humeurs passagères, pour rester l'efficace garantie d'une paix durable entre les deux peuples.

Un événement d'une certaine gravité et d'une nature entièrement favorable semble sur le point de s'accomplir à Florence. Depuis quelques années, la politique italienne souffrait d'une faiblesse intime, du fractionnement des partis, surtout de cette division qui, à la suite de la

convention du 15 septembre 1864 et du changement de capitale, avait jeté les Piémontais dans un camp d'hostilité chagrine. Aujourd'hui ces divisions vont cesser par la reconstitution d'un ministère où entrent un chef de la fraction piémontaise, M. Ferraris, un membre du tiers-parti, M. Mordini, et même un des signataires de la convention du 15 septembre, M. Minghetti. Le général Ménabréa et M. Cambray-Digny restent dans le cabinet renouvelé. C'est là certes une crise salutaire d'où le gouvernement de Florence sort avec une force nouvelle qui lui permet de faire face à toutes les difficultés, et les Italiens prouvent une fois de plus qu'ils n'ont pas épuisé cet esprit politique par lequel ils sont devenus une nation.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS : *JULIE*, drame en trois actes, de M. OCTAVE FEUILLET.
LE POST-SCRIPTUM, comédie en un acte, de M. ÉMILE AUGIER.

Le drame que M. Octave Feuillet vient de faire représenter au Théâtre-Français est une des œuvres les plus délicates et les plus fermes qu'ait produites cette heureuse imagination. Ce qui nous y frappe surtout, c'est la nouveauté de certains détails et comme les indices d'un art qui se transforme. L'auteur de *la Clé d'or* et du *Cheveu blanc*, de *Dalila* et de *Sibylle*, de *Montjoie* et de *M. de Camors*, l'inventeur privilégié à qui nous devons tant de figures aimables ou de créations puissantes, a traversé plusieurs phases depuis ses premiers débuts. D'abord timidement gracieux, initié à toutes les délicatesses féminines, à toutes les nuances de la vie mondaine, bientôt ému, passionné, violent même, plus tard énergique et redoutable, mais se possédant toujours, le jeune maître, accoutumé à vivre avec les colombes, avait fini par descendre sans peur dans la fosse aux lions. C'est l'éloge que lui donnait notre collaborateur et ami, M. Émile Montégut, dans une étude excellente sur *M. de Camors*. Ainsi, depuis vingt ans et plus que M. Feuillet poursuit ses dramatiques peintures de la passion, il a su se renouveler bien des fois; jamais peut-être il n'avait montré autant de simplicité, ou du moins une simplicité aussi vraie, aussi nette, aussi magistrale que dans son drame de *Julie*.

Composer un drame douloureux et terrible avec un tout petit nombre de personnages, mettre en jeu les passions les plus fortes, faire éclater une crise où succombera la vertu, jeter le désespoir, précipiter la mort dans une maison qui la veille encore semblait si paisible, accumuler sur un être digne des meilleures sympathies toutes les pitiés comme toutes les terreurs de la tragédie domestique, et faire cela le plus simplement du monde, en quelques traits, en quelques scènes, sans une parole de

trop, voilà le problème que s'est posé M. Octave Feuillet. Nous croyons ne rien exagérer en disant qu'il l'a résolu : non pas certes qu'il n'y ait des objections à faire, des invraisemblances à signaler, certaines crudités de réalisme à regretter; nous disons seulement que l'impression générale de l'œuvre est bien celle que l'auteur a voulu produire. Dans un temps où, sous prétexte de déployer sa force, l'esprit des inventeurs se livre si souvent à des contorsions risibles, où les talens même les mieux doués craignent de paraître faibles, s'ils ne forgent sur l'enclume les traits de leur fantaisie, où le poète n'est rien s'il n'a de la *poigne* (c'est un terme nouveau dont s'est enrichi l'argot du moment), il est bien qu'une imagination pleine de ressources ait osé se dire : Je produirai les émotions les plus vives par les moyens les plus simples. La sobriété dans la vigueur est un mérite qui devait tenter M. Octave Feuillet. Parmi les écrivains d'imagination, il n'en est pas aujourd'hui qui soit plus attentif à se surveiller, à se compléter, qui se montre plus respectueux de son art, qui prodigue plus de soins à son œuvre,

Amoureux de l'ensemble et de chaque contour.

Ce progrès nouveau devait donc éveiller l'ambition d'un écrivain qui, malgré bien des soirées brillantes, n'avait pas encore égalé au théâtre les succès de ses romans. Il faut ajouter que dans ses œuvres précédentes mainte scène, mainte page, et cela dès le début même de sa carrière, attestaient ce qu'il pourrait faire le jour où il voudrait donner, non plus à un épisode seulement, mais à une œuvre tout entière, cette concision nerveuse dont nous parlons. Qu'on se rappelle la scène du chiffonnier dans *M. de Camors,* qu'on se rappelle aussi dans ce petit drame d'*Alix,* publié ici même il y a vingt et un ans, l'instant où la jeune fille, après avoir poussé son amant à conspirer contre le tyran, s'aperçoit qu'elle aime ce tyran détesté dont elle voulait la mort. Nous n'avons donc pas été surpris lorsque nous avons vu l'auteur de *Julie* essayer de ce système pendant trois actes, et enfermer l'extrême passion dans le cadre le plus simple.

Nous avons indiqué le système, il faut examiner l'œuvre. On connaît le but, voyons les personnages. Il y en a trois au premier plan, deux au second; rien de moins compliqué. Au premier plan, voici M. et Mme de Cambre, Maurice et Julie, avec leur ami et voisin de campagne Maxime de Turgy. Au second plan, voici une toute jeune fille, Cécile, l'enfant de la maison, et une personne bien différente, Mme de Cressey, qui n'a qu'une scène dans toute la pièce. Maurice de Cambre a épousé Julie il y a dix-sept ou dix-huit ans; c'est un homme aimable selon les jugemens du monde, c'est-à-dire, disait spirituellement Duclos dans ses *Considérations sur les mœurs,* un des hommes les moins dignes d'être aimés. Au fond, c'est un parfait égoïste. Léger, frivole, libertin, il a des maîtresses parce qu'il en a toujours eu, et il ne saurait comprendre que sa femme ne soit

point la femme la plus heureuse du monde; n'a-t-elle pas des diamans, des dentelles, un grand train de maison, hôtel en ville et château à la campagne? Que lui manque-t-il donc, et que peut-elle désirer? Maurice lui a-t-il refusé jamais aucune des choses qui font la vie brillante? Nous le savons, nous, dès les premières scènes, ce qui manque à Julie et ce que M. de Cambre lui refuse depuis dix-sept ans. Mariée à Maurice, qu'elle eût voulu aimer, Julie n'a trouvé aucune affection dans ce cœur égoïste. Abandonnée chaque jour pour des rivales indignes, est-elle mariée? est-elle veuve? Mieux vaudrait qu'elle fût veuve; c'est le divorce, le froid divorce qui s'est installé dans sa maison sous le déguisement du mariage. Et le mari est toujours gai, souriant, heureux de la vie et satisfait de lui-même. Rien ne le gêne, rien ne l'inquiète. Pourtant cette femme si belle, si aimante, si digne d'amour, ne craint-il pas que l'abandon et l'ennui ne la poussent au mal? Non, c'est le trait commun de ces libertins infatués que de se croire sur ce point à l'abri de tout péril. Celui-ci d'ailleurs, outre la confiance de la fatuité, a une théorie particulière sur cette question : il a remarqué dans le monde que jamais il n'arrivait malheur aux maris d'allure triomphante, à ceux qui ont des aventures et que des rivales se disputent; la femme d'un tel homme n'oubliera jamais ses devoirs, elle place trop haut son seigneur et maître. Ce sont les simples, les naïfs, les gens de vertu bourgeoise et d'existence régulière qui sont exposés à devenir ridicules; on fait d'eux si peu de cas! Maurice a tort; ce ne sont pas ses triomphantes allures, ce n'est pas une sotte admiration du libertinage cavalier qui a préservé Mme de Cambre. Julie est restée pure parce qu'elle a le respect d'elle-même, c'est une âme noble et vaillante. Que d'autres s'encouragent par des sophismes et invoquent la peine du talion contre l'indigne mari qui les torture, jamais l'ombre de cette pensée n'a effleuré cette conscience délicate. Elle souffre, elle pleure, elle voit s'enfuir les années, elle se dit qu'elle aura espéré en vain l'ineffable bonheur d'une affection vraie; tristesse courageuse! affliction sans défaillance! aucune pensée mauvaise ne s'est mêlée jusqu'ici à ses regrets. Mais, quoi! ne peut-il arriver un jour où la pauvre femme sentira ses forces épuisées dans cette lutte, où elle verra tout secours lui manquer et le sol se dérober sous ses pas? Si ses enfans étaient là, quelle sauvegarde! Non, M. de Cambre a pris soin de les éloigner. Le fils est à Brest, où il apprend son métier de marin, la fille passe l'année au couvent, où se prolonge son éducation, et c'est aux vacances seulement qu'elle vient passer quelques semaines auprès de sa mère. Pauvre mère! pauvre femme! pauvre âme abandonnée! elle a beau se raidir contre les tristesses de cet abandon, que deviendra-t-elle, si quelque jour une voix lui dit : « Non, Julie, non, ne croyez pas que vous soyez seule au monde, sachez que vous avez été aimée, éperdument aimée. »

Cette voix, c'est celle de Maxime de Turgy, un ami de Maurice de

Cambre. Maxime est un galant homme, un cœur tendre et viril, qui n'a pu voir sans une pitié profonde les malheurs de Julie. Pendant bien des années, ami du mari, voisin de campagne, hôte intime de la maison, il a été, non pas d'abord le confident des douleurs de Mme de Cambre, mais le témoin de sa vie. Sans qu'elle lui ait rien dit, il sait ce qu'elle souffre, et elle aussi, sans que Maxime ait parlé, elle sait que le cœur de Maxime lui appartient. Un rigide moraliste, les voyant si nobles tous deux, jetterait un cri d'alarme : — fuyez, dirait-il, séparez-vous, ce n'est pas assez de réprimer vos paroles, de mettre un frein à votre langue; vos yeux parlent, votre âme parle, Julie sait trop qu'elle est aimée. — Et que Maxime de Turgy ne compte pas sur la noblesse de ses propres sentimens, sur le désintéressement de son amitié; il y a des pages célèbres de l'un des maîtres du XVIIe siècle sur ces « amitiés sensibles et prétendues innocentes. » Nous pardonnera-t-on de rappeler des paroles de Bourdaloue à propos d'une œuvre toute passionnée? Pourquoi non? Ces moralistes austères avaient vu de près bien des drames analogues à celui qui est placé ici sous nos yeux, et c'est une chose piquante après tout que de rencontrer chez de tels maîtres le commentaire de M. Octave Feuillet. Maxime de Turgy est l'âme la plus droite, la plus chevaleresque; « quel sujet y aurait-il donc de s'en défier? — ainsi parle le moraliste, interprétant les sentimens secrets des personnages, — et quel péril peut-il y avoir à entretenir une connaissance fondée sur de si excellentes qualités, sur la probité, l'ingénuité, la candeur d'âme, les bonnes mœurs, le mérite? C'est ainsi qu'on se rassure; mais cela même où l'on pense trouver sa sûreté, c'est justement ce qui doit inspirer plus de défiance. Il est certain qu'une personne d'une vertu équivoque serait beaucoup moins à craindre. On s'en garderait, on s'en dégoûterait... » N'est-ce pas là l'explication des sentimens qui agitent la vertueuse Julie de Cambre et le loyal Maxime de Turgy? C'est pourtant du Bourdaloue. J'entendais dire autour de moi que Maxime était depuis trop longtemps l'ami de Julie pour devenir son amant, que la chute de la malheureuse abandonnée s'expliquerait mieux par une explosion de délire, par une ivresse soudaine de l'imagination et du cœur, et qu'il fallait là, non pas un ami de longue date, mais un étranger, une apparition imprévue. Je ne suis pas de cet avis. C'est précisément cette longue intimité, où la droiture a eu le rôle principal, où l'estime a été si vraie de part et d'autre, qui prépare une âme comme celle de Julie aux suprêmes défaillances. Interrogez encore sur ce point le maître vigilant que nous écoutions tout à l'heure, voici ce qu'il répond : « Cet ami qu'on estime touche d'autant plus le cœur qu'il paraît plus estimable et qu'il l'est; on s'y attache, et si l'attache devient réciproque, eût-on d'ailleurs les intentions les plus pures, on ne peut plus guère compter ni sur cette personne ni sur soi-même. »

Parole bien grave, si on se donne la peine d'en pénétrer le sens. Le premier acte de *Julie* est le développement dramatique de ce que le mora-

liste a exprimé à mots couverts. Mme de Cambre ne peut plus compter ni sur M. de Turgy ni sur elle-même. Je suis perdue! s'écriera-t-elle à la dernière scène de ce premier tableau; elle pourrait, si elle voyait clair au fond de sa conscience, laisser échapper cet aveu dès le commencement. L'heure de la crise a sonné. La pauvre femme sent bien que l'amitié de Maxime, cette amitié d'abord si secourable, est devenue insensiblement pour elle le plus grave des périls. Le seul moyen d'échapper serait de garder sa fille auprès d'elle. « Sa présence, dit-elle, me serait si douce, si nécessaire! » Mais voici les vacances qui finissent, et M. de Cambre a décidé que Cécile rentrerait au couvent. Cécile tente un dernier effort auprès de son père, et pendant ce temps Mme de Cambre, à demi folle déjà, déjà vaincue plus qu'à demi, attend son arrêt. Elle dit bien; c'est son arrêt, un arrêt de vie ou de mort. Elle n'a d'ailleurs aucun espoir, elle ne se fait aucune illusion, elle sait que Cécile devra partir, Cécile qui seule pouvait la sauver; aussi voyez comme elle glisse sur les pentes de l'abîme! Il lui échappe des paroles dont elle eût rougi autrefois, elle joue avec l'amour de Maxime, elle le provoque par des coquetteries, elle raille ses froideurs, ses réticences, les étranges mystères de sa vie, cette obstination à ne pas vouloir se marier, ces projets de voyage en Égypte annoncés sans cesse depuis six ans et sans cesse ajournés... Est-ce bien Julie qui parle? est-ce bien la noble Mme de Cambre si saintement résignée? Non en vérité, c'est une autre personne; Julie ne peut plus « compter sur elle-même, » et tout ce qui la soutenait a disparu, puisque Cécile vient de rapporter la réponse du père, c'est-à-dire l'arrêt trop prévu qui d'avance bouleversait l'épouse délaissée. Cette transformation de Julie, ces manéges inattendus, cette coquetterie douloureuse, ce ton bref, tout cela étonne et trouble M. de Turgy. Si Maxime n'était qu'un séducteur vulgaire, quelle occasion à saisir au vol! Non, sa première pensée est de courir au secours de la chère victime, et noblement, généreusement, de la recommander à son mari. « Maurice, crois-tu que ta femme soit heureuse? » Et il le sermonne en ami loyal, en homme d'honneur qui voudrait sauver trois personnes à la fois. « Ce n'est pas avec du luxe, avec des diamans et des dentelles qu'on s'acquitte envers une si noble créature. Ne la traite pas comme tes maîtresses, elle a droit à ton affection. Ne la paie point, aime-la. » La scène est hardie, elle toucherait à l'inconvenance sans l'art merveilleux de l'auteur, qui s'arrête juste à point, à la dernière limite, aussi maître de sa parole que de sa pensée. On ne saurait être plus téméraire avec plus de naturel et d'aisance. Maxime, nous l'avions bien deviné, plaidait sa propre cause en même temps qu'il réclamait pour Julie l'affection de Maurice. Julie, heureuse dans la joie de son foyer, eût cessé d'être pour lui cette tentation continuelle qu'il voulait fuir depuis six ans de peur de forfaire à l'honneur, et qui toujours le retenait malgré lui. Maurice n'a rien compris de tout cela; il répond par des sarcasmes,

et ce qui le préoccupe en ce moment si grave, c'est une intrigue avec une jeune aventurière, Mme de Cressey, qui vient de s'installer dans les environs. Voilà Maxime de Turgy aussi éperdu que Mme de Cambre; il sent, lui aussi, que sa force lui échappe. Devoir, vertu, honneur, qu'est-ce que cela quand l'amour a commandé? Sa passion éclate avec transport; vainement Julie veut lui fermer la bouche, l'obliger à fuir, vainement elle lui demande grâce; chacune des paroles, chacun des cris de Maxime pénètre au fond de son âme. Un instant il semble qu'elle va se rattacher encore à son devoir; M. de Cambre est venu adresser quelques bonnes paroles à sa femme. Serait-ce l'influence du sermon de Maxime? Julie entrevoit une lueur d'affection, elle se relève, elle ne veut pas tomber; mais bientôt M. de Cambre la prie de vouloir bien recevoir une voisine, une jeune femme très digne d'intérêt et que des amis communs lui ont fort recommandée, Mme de Cressey. C'est sa maîtresse, Julie ne l'ignore point. Cela dit, Maurice s'en va, toujours frivole, toujours souriant, uniquement occupé de ses plaisirs et laissant à son ami Maxime le soin d'accompagner Mme de Cambre dans une promenade à cheval. Alors s'échappe du cœur de la malheureuse le cri qui est sur ses lèvres depuis le commencement du drame et que tous les spectateurs ont deviné : Je suis perdue!

Elle est perdue en effet, et le châtiment va commencer. C'est à ce terrible passage du premier acte au second que l'auteur a eu besoin de toute son adresse. Une promenade à cheval, un orage qui éclate, une halte forcée dans une maison de garde, le garde tenant les chevaux, Maxime et Julie réfugiés sous l'humble toit, il n'en faut pas davantage pour amener la catastrophe :

> Ille dies primus lethi, primusque malorum
> Causa fuit.

Ce jour, cette heure, ont produit pour eux la misère et la mort. C'est Virgile qui s'exprime de la sorte au quatrième livre de l'*Énéide,* car il est impossible de ne pas se rappeler ici la grotte de Didon, et il faut bien remarquer en même temps combien il y a loin de la scène du poème à celle du drame; mais il ne s'agissait pas pour M. Octave Feuillet d'embellir les circonstances de l'adultère comme le chaste Virgile a poétiquement raconté la chute de Didon. Il n'y a rien ici qui remplace les feux étincelans, l'éther enflammé, la nature entière complice de la faute, et les nymphes hurlant au sommet des montagnes (*summoque ululârunt vertice nymphæ*). L'auteur du drame n'a pas reculé devant ces réalités vulgaires que le théâtre moderne dissimule volontiers sous une poésie de convention. La poésie de l'adultère n'est plus qu'un ridicule mensonge; j'aime mieux la rude franchise de l'auteur de *Julie.* On sait d'ailleurs que les plus vives audaces chez M. Octave Feuillet n'excluent jamais la délicatesse de l'art; deux mots timides, honteux, de

Maxime de Turgy, deux simples jeux de scène très heureusement imaginés suffisent pour expliquer aux spectateurs dans quelle phase nouvelle est engagée l'action. M. de Cambre a été ramené au château par l'orage avant que Maxime et Julie soient revenus de leur promenade; lorsque Maxime rentre le premier dans le salon, Maurice lui tend sa main comme à l'ordinaire, et Maxime n'ose la prendre. L'homme d'honneur se sent déchu. Un instant après, Julie arrive, et, voyant Maxime avec son mari, elle recule épouvantée comme devant une apparition formidable. C'est déjà le devoir qui se venge.

Une idée très dramatique de ce second acte, c'est que M. de Cambre, touché des reproches de Maxime, y a sérieusement réfléchi, et que, prenant la résolution de s'amender, il se relève de fort bonne grâce, lui, le frivole, le libertin, au moment même où Maxime et Julie viennent de succomber. Représentez-vous la honte de M. de Turgy, quand M. de Cambre lui fait part de ce projet. Julie aussi est châtiée dès le second acte en attendant l'expiation suprême. Écrasée sous la honte, elle ne se résignera jamais à installer l'adultère au foyer domestique; mieux vaut fuir en compagnie de Maxime, mieux vaut afficher sa passion avec désespoir que de la cacher dans l'ignominie d'un mensonge de tous les instans. Elle est donc résolue à fuir, et comment pourrait-elle hésiter? Mme de Cressey se fait annoncer chez Mme de Cambre; c'est une nouvelle occasion pour Julie de sentir et de dévorer sa honte. Elle n'a plus le droit de mépriser cette créature, elle lui parle avec douceur, avec pitié, elle la traite comme une sœur plus malheureuse peut-être que coupable, et la folle pécheresse, ne comprenant pas d'abord ces délicatesses exquises, lui jette de sottes réponses ou des questions inconsidérées qui mettent Julie à la torture. Non, elle ne vivra pas plus longtemps dans l'hypocrisie d'une situation insoutenable, il faut qu'elle parte; mais quelle est cette voix fraîche et joyeuse? C'est Cécile qui revient; M. de Cambre a envoyé un contre-ordre pendant qu'elle regagnait le couvent; l'enfant restera près de sa mère. C'est le premier gage que le mari repentant donne à Mme de Cambre; est-il besoin d'éloigner Cécile, maintenant que l'ordre est rentré dans la famille? Ainsi chaque incident est un nouveau supplice, chaque mot est un coup de mort qui frappe Julie au cœur. Le coup le plus terrible, c'est la confidence naïve que Cécile va lui faire : Cécile aime M. de Turgy. Ce n'est pas là, nous le savons, une situation très neuve; il faut reconnaître du moins, toute critique réservée, que les scènes même les plus contestables de la pièce sont traitées avec un art accompli. Le châtiment de Julie ne serait pas complet, si elle n'était pas obligée de désoler le cœur de la pauvre enfant en lui apprenant qu'il faut renoncer à ce rêve, que ce serait le malheur de sa vie, que M. de Turgy n'est pas libre et ne se mariera jamais. Julie ne s'enfuira donc pas avec son amant, elle attirerait sur elle le mépris et la haine de sa fille; c'est Maxime qui va s'éloigner subitement. Que

d'angoisses, que de catastrophes en quelques heures! que d'existences brisées!

Un an s'est écoulé. M. de Cambre, qui n'a jamais pu s'expliquer le brusque départ de son ami, reçoit tout à coup une lettre de Maxime annonçant son retour à Paris. Le soir même, Maxime sera au château. M. de Cambre avait soupçonné l'an passé le naïf penchant de sa fille pour M. de Turgy, et ce mariage lui causerait une joie très vive; serait-ce pour cela que M. de Turgy se serait éloigné si vite? Mais alors pourquoi reviendrait il avant que Cécile fût mariée? Bref, il interroge l'enfant, il lui dérobe ses candides secrets, et bientôt il apprend que Cécile a renoncé à M. de Turgy sur l'ordre formel de sa mère. C'est un trait de lumière, il devine tout. Alors a lieu une scène terrible entre Maurice et Julie, une scène d'inquisition et de torture. Jamais misérable corps de condamné, aux âges de barbarie, n'a été tourmenté par les tenailles du bourreau comme l'âme palpitante de la femme adultère est tourmentée ici par l'homme qui est en définitive la cause première de sa chute. C'est navrant, c'est horrible. La femme se révolte enfin quand elle croit que Maxime est mort et n'a plus rien à craindre de la vengeance de Maurice. Elle jette à M. de Cambre l'écrasante accusation qu'il mérite, elle l'insulte, elle le maudit, elle le rend responsable de tout, elle lui crie enfin avec la fureur du dégoût et du remords : « Tuez-moi, je vous ai trompé. » A ce moment, on annonce M. de Turgy, et Julie tombe sans connaissance. Voilà les deux adversaires face à face; comment l'auteur va-t-il dénouer cette situation? Par un duel? par un meurtre? Non, ce serait une banalité; il termine tout en deux mots. M. de Turgy, qui n'a vu en entrant que Mme de Cambre évanouie, s'est penché sur elle, inquiet, effaré, immobile de stupeur. Maurice lui crie avec rage : « Tu sais que je te tuerai. » Maxime répond : « Tu sais qu'elle est morte? »

Cette fin si brève, si brusque, convient à un drame où l'action n'est pas moins rapide que simple. Il n'y a guère qu'une douzaine de scènes dans ces trois actes, et chacune d'elles est dessinée avec précision, conduite avec sobriété, d'une main sûre et nerveuse. A ce point de vue, c'est un plaisir de lettré que de considérer l'art de l'auteur, d'apprécier le choix de ses pensées, la propriété de son langage, de le voir s'avancer hardiment et s'arrêter à point, risquer les choses les plus scabreuses et tout aussitôt ramener à soi l'auditoire qu'il n'a pas craint de blesser. Si l'on voit la pièce deux fois, c'est surtout le second soir qu'on goûte ces jouissances de raffiné; on s'occupe moins alors de la conduite de l'ensemble, on s'attache aux détails, et c'est par le détail que *Julie* est une œuvre remarquable. D'où vient donc que le drame de M. Octave Feuillet, malgré des qualités si rares, ne produit pas une émotion plus sympathique? D'où vient que le public hésite parfois, et que peut-être, sans l'admirable talent de Mlle Favart, sans le jeu très habile de MM. Lafontaine et Febvre, sans l'ingénuité charmante de Mlle Reichemberg, il

demeurerait un peu froid? C'est que précisément *Julie* est une de ces œuvres rares qui valent mieux le second jour que le premier, c'est que l'auteur a plus songé peut-être à la perfection de chaque scène qu'à l'intérêt de l'ensemble. Si M. Feuillet s'était plus préoccupé de l'impression générale, il n'aurait pas fait de Mme de Cambre une personne déjà mûre dont la fille est sous nos yeux, dont le fils va demain être un officier de marine. Au lieu de la rivalité entre la mère et la fille, il eût trouvé un autre châtiment pour la mère coupable. Chaque scène, je l'ai dit, est merveilleusement conduite, si on l'examine à part; ne serait-ce pas cette perfection du détail qui aurait fait illusion à l'auteur? Triompher à force d'adresse et de tact des difficultés qu'il s'était imposées à lui-même, c'est une victoire sans doute; il fallait quelque chose de plus à un maître tel que M. Feuillet, il fallait qu'en frappant fort il songeât à émouvoir davantage. Délicatesse et vigueur, simplicité et sobriété, ce ne sont pas là des mérites ordinaires; il ne suffit pas de plaire aux lettrés, aux raffinés, aux artistes: l'auteur de *Julie* est de force à s'emparer de la foule par des œuvres conçues avec autant d'ampleur que son roman de *M. de Camors*. Et puisque nous avons pris la liberté de donner un conseil à M. Octave Feuillet, pourquoi ne pas ajouter qu'il lui appartient de laisser à d'autres ce sujet de l'adultère? L'auteur de *Julie* a essayé fort heureusement de renouveler sa manière en se proposant ces deux choses si rares, la concision et la simplicité; c'est surtout en changeant de domaine que les inventeurs renouvellent leurs forces. L'amour coupable est-il donc le seul qui convienne au drame? L'amour même, coupable ou non, est-il le seul sentiment qui puisse fournir au poète des scènes émouvantes? La sensibilité n'est pas tout l'homme; ne supprimons pas ces autres facultés maîtresses, intelligence et volonté. L'homme, l'homme tout entier, l'homme qui pense et qui veut, aussi bien que l'homme qui aime, voilà le grand sujet de la littérature dramatique.

Avec le drame de *Julie,* dont le succès promet une longue série de soirées brillantes, la Comédie-Française vient de donner une très spirituelle fantaisie de M. Émile Augier. C'est une simple conversation au coin d'une cheminée entre M. de Lancy et Mme de Verlières. M. de Lancy est le propriétaire de la maison qu'habite Mme de Verlières, une veuve jeune encore, dont la beauté charmante est relevée par l'esprit le plus aimable. M. de Lancy occupe l'entre-sol, Mme de Verlières le premier étage. Qu'est-ce que M. de Lancy? Un gentilhomme d'une quarantaine d'années, désabusé de bien des choses, grand chasseur aujourd'hui, et qui a pris dans ses bois un tour d'esprit fort original avec une familiarité de langage où se retrouve toujours l'homme du meilleur monde. M. de Lancy a remarqué Mme de Verlières, et tout à coup il s'est souvenu qu'il cherchait une femme digne d'être sérieusement aimée. Il vient donc, un peu timidement, — car on est timide quand on aime une honnête femme et qu'on n'a encore cherché ses affections que dans le camp des

irrégulières, comme les appelle M. de Lancy, — il vient donc, en hésitant beaucoup, faire sa demande à sa belle voisine; singulière demande en vérité, confuse, tortueuse, entortillée, un imbroglio à n'y rien comprendre. Il commence par déclarer à Mme de Verlières qu'il est obligé de lui donner congé. Il veut se marier, il a besoin de ce premier étage, c'est la demeure qu'il réserve à Mme de Lancy. Vous voyez venir la requête du gentilhomme des bois; Mme de Verlières n'a qu'à changer de nom pour conserver son appartement. « Mais, je crois, Dieu me pardonne, — s'écrie la belle veuve avec une surprise profonde, — que vous m'intentez une demande en mariage! » Pourquoi non? M. de Lancy est un esprit sympathique autant qu'original, et ses bizarreries ne lui font aucun tort. On l'écoute donc, on lui répond, on le console, car on serait fâché de lui causer un chagrin trop vif; mais quoi! Mme de Verlières attend aujourd'hui même un sien ami, M. de Mauléon, qui revient des Indes pour l'épouser. Dans le va-et-vient de la conversation, un problème délicat se trouve tout à coup sur le tapis : un homme est-il bien coupable si, revoyant sous des traits altérés ou vieillis la femme qu'il voulait épouser, il cesse d'aspirer à sa main? « Très coupable, » dit Mme de Verlières avec feu, et comme M. de Lancy ne partage pas cette indignation, elle le gronde vertement. C'est elle pourtant qui tout à l'heure, après avoir revu M. de Mauléon, rompra sans beaucoup de façon avec lui. Pourquoi cela? Parce que M. de Lancy est plus aimable? parce que la belle veuve ne se résigne point à quitter son appartement? Il y a bien des raisons peut-être pour ce revirement subit; la raison décisive, celle que Mme de Verlières n'a indiquée que vers la fin, et voilà précisement le *Post-Scriptum,* c'est que M. de Mauléon est revenu tout chauve de son voyage des Indes. M. de Lancy est deux fois vainqueur; il a prouvé sa thèse et gagné la main de Mme de Verlières. Mais pourquoi raconter ce qui échappe à l'analyse? Il faut assister à ce duo charmant où l'esprit étincelle, où l'imprévu éclate, où les mots pétillent, où les rôles changent subitement de la façon la plus naturelle, surtout il faut entendre Bressant dans le rôle du gentilhomme et Mme Arnould-Plessy dans le rôle de la belle veuve. Si l'art de la causerie parisienne était menacé de se perdre, comme le répètent des esprits moroses, on le retrouverait à la Comédie-Française. Nous adressons particulièrement cette louange à Mme Arnould-Plessy. Dans un ouvrage plus important de M. Augier, dans cette vive pièce de *l'Aventurière,* reprise dernièrement avec un légitime succès, Mme Plessy a montré les ressources d'une comédienne accomplie; c'est la même diction de plus en plus châtiée qui fait valoir l'ingénieuse bluette intitulée le *Post-Scriptum.*

Nous ne voulons pas terminer cette revue sans dire quelques mots d'une comédie représentée ces jours derniers au Gymnase : *le Filleul de Pompignac* ne se recommande ni par l'élévation des idées ni par la nouveauté des situations; il s'agit d'un jeune homme qui se trouve avoir

deux pères, celui *quem nuptiæ demonstrant*, et celui qui a porté le trouble, il y a une vingtaine d'années, dans un humble ménage bourgeois. Le troisième acte, très dramatique, très émouvant, qui met les deux pères en présence, renferme une scène hardie, conduite avec une rare habileté. On y reconnaît la main d'un maître. Malheureusement, pour amener cette scène décisive, il a fallu des explications qui n'occupent pas moins de deux actes. Certes l'esprit et la gaîté n'y manquent pas; est-ce bien assez toutefois pour soutenir l'intérêt de ce long imbroglio? L'auteur a éprouvé le même doute que nous, puisqu'il a jugé convenable de déguiser sa signature. Le jour où le spirituel écrivain exprimera des idées qui lui appartiendront en propre, il retrouvera un succès de meilleur aloi. Sa pièce n'est que divertissante et curieuse; il visait plus haut jusqu'ici, et ses conceptions théâtrales, qu'elles fussent vraies ou fausses, obligeaient la critique à de sérieuses discussions. F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Institutions médicales aux États-Unis, rapport présenté au ministre de l'instruction publique par le Dr Th. de Valcourt. Paris 1869, Adrien Delahaye, éditeur.

Il se fait depuis quelques années dans nos opinions usuelles une espèce de révolution lente à laquelle on ne prête pas peut-être toute l'attention qu'elle mérite. L'ancien système de la centralisation française, que, suivant une phrase consacrée, l'Europe nous envie, et auquel nous payons toujours, par habitude, le tribut d'une admiration banale, est à présent battu en brèche par la plupart des esprits éclairés. Si la liberté fait peu de progrès dans nos institutions politiques, elle en fait de très grands dans nos idées et dans nos mœurs. Le champ de ses applications pratiques s'étend et s'agrandit tous les jours. On la considère de plus en plus comme la solution la meilleure d'une foule de questions administratives ou sociales qu'on ne croyait autrefois pouvoir résoudre que par une réglementation minutieuse et par l'intervention souveraine de l'état. L'éducation, l'industrie, les professions libérales, tendent à s'affranchir peu à peu de la tutelle administrative, en même temps qu'elles renoncent à une protection particulière de la société. Nous ne faisons en cela qu'obéir aux nécessités de la civilisation moderne et aux principes d'égalité que toute vraie démocratie porte avec elle.

Mais ces modernes applications de la liberté sont généralement combattues par les hommes spéciaux. Cela se conçoit de reste. Protégés dans l'exercice de leurs professions par les restrictions mêmes qui en défendent l'accès, les hommes spéciaux ne consentent pas volontiers à rouvrir la porte à la concurrence et à faire rentrer dans le domaine commun des priviléges qu'ils ont chèrement acquis. Il faut savoir gré de leur libéralisme à ceux qui savent secouer les préjugés naturels de toute éducation

professionnelle, et qui acceptent hardiment les nouvelles conditions d'existence que leur prépare la société.

Tel est l'exemple libéral et sage que leur donne le docteur de Valcourt dans son livre sur *les Institutions médicales des États-Unis*. Chargé par le ministère de l'instruction publique de faire une enquête sur la grave question de la liberté de l'enseignement médical, l'auteur de ce livre intéressant et utile est allé chercher la solution du problème dans le pays traditionnel de toutes les libertés. Il a visité en détail les principales universités et les grands écoles médicales des États-Unis ; il en a étudié l'organisation, comparé les programmes, interrogé les professeurs et les élèves. Il s'est rendu compte des méthodes suivies, de la manière dont se font les examens, de la façon dont les médecins américains remplissent les devoirs de leur profession, et malgré la trop grande précipitation des études, malgré la trop grande indulgence des examinateurs, malgré l'esprit de spéculation qui s'introduit dans l'enseignement, malgré les facilités données au charlatanisme ignorant par un régime de liberté sans bornes, sa conclusion est définitivement favorable au système de la concurrence. L'état, suivant lui, ne doit intervenir que pour exercer une surveillance générale et conférer des diplômes, l'enseignement lui-même demeurant absolument libre. « La conclusion, dit-il, à laquelle nous nous arrêtons, c'est que le meilleur mode d'enseignement consiste à allier, en ce qui concerne la médecine, la liberté avec le contrôle de l'état. »

La liberté, en cela comme en toute chose, fournit elle-même un remède efficace à ses propres excès. La nécessité s'est fait sentir de mettre un peu d'ordre au milieu même de cette anarchie dont le Dr de Valcourt nous présente le curieux tableau. On a éprouvé le besoin de former un corps médical dont les membres fussent unis par un lien de confraternité et de surveillance mutuelle, d'établir des garanties sérieuses qui pussent rassurer le public et lui permettre de distinguer les véritables savans dans la foule des spéculateurs et des charlatans grossiers. Or c'est la liberté même qui en a fourni le moyen. Grâce à elle ont pu se fonder de grandes associations médicales où l'on n'est admis que sur des titres sérieux, et qui exercent sur leurs membres un véritable droit de police. Ce sont comme des académies qui font subir aux candidats des examens sévères, et qui règlent dans tous ses détails l'exercice de la profession médicale; quelques-unes imposent même à leurs membres des tarifs obligatoires, et un manquement à la règle commune doit être puni de l'expulsion. Au-dessus de toutes les sociétés locales est placée l'*Association médicale américaine*, composée des délégués de toutes les autres. De cette façon, les médecins honorables se protégent eux-mêmes contre la concurrence des praticiens vulgaires, et le public est mis en garde contre les piéges des charlatans.

Il en est de même du régime intérieur des écoles médicales. Là encore

la liberté a de nombreux avantages à côté de nombreux inconvéniens. Les universités américaines ne sont trop souvent que des fabriques de diplômes. La concurrence des écoles entre elles ne permet pas de retenir les élèves pendant un nombre d'années suffisant pour acquérir une forte éducation médicale. Les examens sont d'une facilité excessive, à tel point qu'on n'ose pas les rendre publics. En revanche, un grand nombre de jeunes docteurs, après avoir amassé quelque argent, reviennent s'asseoir sur les bancs pour compléter leur éducation. La concurrence d'ailleurs stimule le zèle des professeurs par l'espoir de la renommée et aussi par l'espoir d'un gain légitime. Ils ne s'endorment pas dans leurs chaires inamovibles comme des sénateurs sur leurs chaises curules. Ce que l'enseignement perd en profondeur, il le regagne en clarté, en vivacité, en intérêt. Même au point de vue de l'installation matérielle des écoles, l'industrie et la générosité privées font beaucoup plus que ne peuvent faire les dotations si restreintes que nous accordons à l'instruction publique sur les deniers publics.

Si à cette heureuse influence de la liberté nous ajoutions celle d'un contrôle régulier du gouvernement, nous aurions réuni les avantages des deux systèmes; nous aurions relevé l'enseignement médical sans cependant l'asservir aux règles officielles et sans en faire un monopole. Les diplômes seraient conférés par des commissions nommées par l'état, sans que la liberté de l'enseignement souffrît cependant la moindre contrainte. Ces jurys d'examen tiendraient leurs assises à certaines époques et se transporteraient de ville en ville, comme ceux qui prononcent sur l'admission des candidats aux écoles spéciales. Tel est le système à la fois libéral et régulier que le Dr de Valcourt nous recommande, en s'appuyant sur l'expérience et sur l'opinion même du corps médical américain. Il nous semble que ses conclusions sont vraies, et nous conseillons la lecture de son livre instructif et judicieux à ceux de nos lecteurs que ce résumé trop court ne suffirait pas à convaincre.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

Madame Gervaisais, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, 1 vol. in-8°; Librairie internationale.

Le dernier roman de MM. de Goncourt reproduit les qualités et les défauts de ses devanciers. Les qualités, c'est dans les détails qu'on les rencontre, dans les nombreux épisodes, dans les descriptions qui le remplissent. Les défauts frappent principalement quand on considère l'ensemble de la composition, quand on analyse la thèse que les auteurs ont voulu défendre, les ressources d'invention dramatique qu'ils ont mise à son service. Ce livre est comme un opéra dont la musique n'est pas mauvaise et dont le *libretto* n'est pas bon. L'intrigue ne se pique pas de vraisemblance, elle languit, on ne la suit pas sans peine dans ses contradictions et ses méandres. En revanche, on a de temps en temps

un morceau de bravoure, une ariette réussie, qui ranime l'attention et délasse la pensée. Ces morceaux de bravoure eux-mêmes ne sont point irréprochables. Ils sont déparés par une affectation d'autant plus regrettable qu'elle est volontaire et réfléchie. Une critique bienveillante doit avertir les auteurs du tort que ce travers leur inflige, car il dépend d'eux de s'en corriger. Quant aux reproches qui s'adressent à la conception et à la conduite de l'action, ils sont plus sérieux, et peut-être le mode même de travail adopté par MM. de Goncourt n'est-il pas tout à fait étranger au manque d'unité qu'on peut signaler dans leurs livres. Toute collaboration offre à l'esprit un assez singulier problème, du moins lorsqu'il est question de faire œuvre d'artiste. S'il s'agit d'un mélodrame, d'un vaudeville ou de quelque autre besogne de même force, nulle difficulté sans doute. Un auteur à court de bons mots ou d'aventures va tout naturellement réclamer l'assistance d'un confrère mieux en fonds. Dès qu'on aborde un genre plus élevé, ces sortes d'associations sont moins aisées à comprendre. Qu'est-ce qu'un roman, un livre, sinon la manifestation d'une pensée personnelle? Quand on se trouve, et cela ne laisse pas d'arriver de temps en temps, en présence d'un ouvrage bien conçu, homogène, harmonieux, et pourtant issu de plusieurs pères, il a pour la curiosité le piquant d'une gageure heureuse et l'attrait d'un phénomène. On en constate les mérites, et on se demande aussi comment il peut avoir des mérites de ce genre et n'être pas plus décousu. Avec MM. Edmond et Jules de Goncourt, le lecteur ne songe point à se poser ces questions. Ce qu'ils nous présentent sous le nom de roman, c'est une suite de paysages, de descriptions et de croquis. On conçoit très bien qu'on se mette à deux, on concevrait à la rigueur qu'on se mît à dix pour bâtir des livres sur ce modèle. Faut-il voir dans cette façon d'écrire l'application des règles d'une esthétique nouvelle, ou bien cet expédient leur aurait-il été suggéré par le désir de concilier tant bien que mal les exigences de la production littéraire avec les satisfactions du travail collectif? Peu importe, le procédé existe; acceptons-le comme un fait, et jugeons-le par ce qu'il produit.

On se doute déjà qu'il ne peut produire de très bons romans. Voulez-vous des églises, des cimetières, des jardins, des intérieurs variés, tout cela vous le trouverez à profusion dans les auteurs voués à la méthode descriptive. Malheureusement tout cela ne constitue pas plus un roman que des décors ne constituent un drame. Si vous désirez pénétrer dans une âme, voir agir la personne humaine, assister à la lutte des passions, adressez-vous à d'autres guides qu'à ces paysagistes à la plume. Sans doute ce n'est pas un crime d'avoir plus de goût pour l'observation de la nature extérieure que pour la psychologie; mais alors pourquoi ne pas rester sur le terrain que l'on préfère? En s'aventurant au-delà, en ne se contentant pas d'être pittoresque et en voulant se montrer profond, on s'expose à tirer mauvais parti des qualités que l'on possède et à mettre

ses défauts dans un jour fâcheux. MM. de Goncourt en ont fait l'expérience. Ils ont été pris du désir de dépeindre à leur façon la ville éternelle. Jusque-là rien de mieux. L'entreprise rentrait parfaitement dans leurs aptitudes; mais voilà qu'à ce projet fort sensé ils en adjoignent un autre qui gâte tout. Ils ont l'ambition d'écrire, eux aussi, un traité sur l'action des milieux, sur les rapports du physique et du moral. Pour montrer combien ils ont eu tort d'obéir à cette inspiration, il suffit de résumer en quatre mots le récit qui sert de cadre et de prétexte à cette petite dissertation d'histoire naturelle.

La théorie des influences du milieu est fort à la mode et on ne peut plus propice à la description. On conçoit qu'elle tente beaucoup de gens. Seulement il ne faut pas en attendre plus qu'elle ne peut donner. Dans le cas présent, il se trouve que la poésie grave des ruines, les aspects désolés et superbes de la campagne romaine, la contemplation assidue de chefs-d'œuvre de tous les temps, les pompes de la semaine sainte à Saint-Pierre, toutes ces impressions tombant dans une intelligence élevée et ferme, aboutissent à quoi? A jeter Mme Gervaisais dans une dévotion étroite, extatique et maniaque. Certes nous avons vu l'action du milieu se prêter à l'explication de phénomènes bien bizarres; elle ne saurait pourtant rendre raison d'un changement pareil. Il faut pour qu'il devienne plausible avoir recours à quelque chose de plus radical. La physiologie fournit à cet égard des ressources presque illimitées. Les malades sont, paraît-il, dispensés de logique. Leur intelligence et leur volonté dépendent uniquement des variations que subit leur organisme. Le procédé est sommaire. Va-t-il mettre MM. Edmond et Jules de Goncourt à l'aise, va-t-il leur permettre d'obtenir ce *minimum* de vraisemblance dont on n'a pu encore supprimer la nécessité dans une fiction destinée à intéresser les lecteurs? Nullement; les contradictions de la conduite de Mme Gervaisais en arrivent à déconcerter même ses intrépides historiographes. Ils font appel alors à « une action inobservée, voilée, jusqu'ici ignorée de la médecine, et dont un grand physiologiste de ce temps travaille en ce moment à pénétrer le mystère. » Tranchons le mot, ils se réclament de la médecine de l'avenir. Le grand physiologiste dont il est ici question ne peut manquer de devenir la providence des conteurs dans l'embarras. Rien de plus aisé désormais que de se tirer galamment d'une histoire mal engagée. Si la manière dont vous avez posé vos personnages vous gêne, vous n'avez qu'à les changer de la tête aux pieds. L'opération sera très simple dès qu'on aura démontré que dans certaines affections la tête « se vide, pour ainsi dire, des notions et des acquisitions des années vécues. »

Une affection de ce genre amène d'abord Mme Gervaisais « sur cette lisière à peine définissable qui sépare la vie illuminative de cette vie unitive qu'on pourrait appeler le grand *toujours* de l'âme en Dieu. » Ceci signifie que Mme Gervaisais s'élève à une exaltation de ferveur farouche.

Elle a des hallucinations, elle torture son fils et se macère elle-même avec une inconsciente férocité. Cette affection vraiment extraordinaire nous réserve bien d'autres étonnemens. Au premier juron de son frère, accouru à Rome, celle qui en est atteinte redevient femme raisonnable, sœur soumise, mère dévouée, puis meurt de mort subite le lendemain dans une visite au Vatican. Son fils, qui était presque idiot de naissance, cesse de l'être au moment de la catastrophe. Ce sont encore là, si je ne me trompe, des effets « jusqu'ici ignorés de la médecine. »

Telle est en gros cette histoire. Le lecteur n'a point à se plaindre qu'on se soit montré envers lui avare de surprises. Ces changemens à vue n'ont qu'un malheur : ils ne sont pas motivés, ou, ce qui revient au même, ils le sont d'une façon si cavalière qu'ils découragent l'attention au lieu de la réveiller. N'avions-nous pas raison de dire en commençant que MM. de Goncourt auraient été mieux inspirés en se bornant à faire une série de vues stéréoscopiques de Rome? Les petits tableaux qui parsèment ce livre, et qui en sont manifestement la partie la plus choyée, auraient gagné à être présentés tout seuls. Les auteurs ont un sentiment très particulier de la nature, un sentiment curieux, raffiné, fureteur, qui ne laisse pas d'avoir son originalité. On peut citer parmi les pages les mieux venues celles consacrées à décrire les fêtes de Pâques et l'intérieur encombré, luxueux, rococo, d'une église des jésuites à Rome. Ce qui manque à ces morceaux détachés, c'est précisément ce qui a manqué au livre pour former un tout cohérent, c'est l'art de la composition. Les frères de Goncourt ne voient presque jamais un site, un monument, une scène, d'un coup d'œil d'ensemble, et ne s'attachent guère à en saisir les aspects essentiels, à en traduire l'impression générale. Ce serait là sans doute une préoccupation entachée de métaphysique. Ils promènent attentivement la loupe sur les objets qu'ils veulent dépeindre, et consignent l'apparition de chaque détail à mesure qu'il se présente à eux.

Ce procédé, qu'ils ne sont pas les seuls à employer, a été prôné comme permettant d'atteindre à une minutieuse exactitude. En réalité, ce n'est pas la précision qu'il engendre d'ordinaire, c'est la confusion. S'il n'en est pas toujours ainsi dans *Madame Gervaisais*, c'est que l'instinct de MM. de Goncourt vaut mieux que leurs théories. Parfois, sous le coup de l'émotion que quelque coin de Rome a fait naître en eux, ils sont amenés à leur insu à dégager les traits caractéristiques du spectacle qui les a frappés. Ils peignent au lieu de photographier. Quand ils arrivent à exprimer d'une manière exacte et saisissante ce qu'ils ont senti, ce n'est pas en vertu, c'est en dépit de la méthode qu'ils ont la prétention d'appliquer avec rigueur. Le plus souvent, cette méthode porte ses fruits naturels, et ils tombent alors dans la surcharge. En somme, il est difficile, après avoir lu ce livre, d'encourager MM. de Goncourt à s'essayer encore dans le roman. L'observation morale, l'analyse, l'invention, ne sont pas les côtés par où ils brillent. Ils possèdent des qualités

d'une autre sorte, une acuité particulière de sensation en présence de la nature matérielle, une grande patience d'examen microscopique. En dirigeant bien ces facultés, ils peuvent devenir de fins miniaturistes; mais les grands tableaux ne sont pas leur fait. ALFRED ÉBELOT.

Études sur la Poésie latine, par M. Patin, de l'Académie française, 2 vol. in-18. Hachette, 1869.

Après avoir enseigné pendant plus de trente ans la poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, dont il est aujourd'hui doyen, M. Patin, en descendant de sa chaire, laissait regretter à de nombreuses générations d'auditeurs fidèles que ses leçons n'eussent pas été recueillies. Élèves et maîtres auraient voulu retrouver dans un livre cet enseignement qui ne vivait plus que dans leur mémoire. Sans doute M. Patin avait publié d'importantes et délicates études sur les poètes latins dans la *Revue*, dans le *Journal des savans*; de plus, il faisait imprimer ses discours d'ouverture; mais ces rares exemplaires offerts à l'amitié n'arrivaient pas à une publicité véritable. Les articles dispersés dans les recueils n'étaient point faciles à retrouver, et, par cette dispersion, perdaient un peu de leur prix. Discours et articles sont aujourd'hui réunis, rangés dans un ordre méthodique et lucide; ils se tiennent, se suivent et forment, à part certaines lacunes inévitables en un pareil ouvrage, une histoire à peu près complète de la poésie latine sous la république et au siècle d'Auguste.

Le premier volume, qui renferme surtout des discours, retrace le mouvement général et la marche de la poésie romaine depuis ses origines jusqu'au moment où elle touche à sa perfection avec Lucrèce, Catulle, Virgile et Horace; le second volume contient des études plus détaillées sur Ennius, les tragiques, les comiques, sur Lucilius, c'est-à-dire sur les ouvriers qui façonnèrent et préparèrent lentement la langue et l'art dont les grands poètes des âges classiques furent les heureux héritiers. L'ouvrage entier nous montre ainsi sous deux faces différentes ce que fut l'enseignement de M. Patin à la Sorbonne. Le savant professeur avait transformé l'étude de la poésie latine; il y avait porté, avec les rares qualités personnelles de son esprit et de son goût, une méthode nouvelle. Avant lui, dans les plus hautes chaires, on se bornait à étudier les chefs-d'œuvre poétiques de Rome, on les jugeait à la lumière de certaines règles traditionnelles, on en célébrait les beautés avec une admiration convenue et trois fois séculaire, on les proposait comme modèles, et même, dit-on, un peu de déclamation ne nuisait pas au succès et passait pour la chaleur d'un noble enthousiasme. Ne médisons pas trop de cette critique ancienne, qui a été utile, qui réveillait le culte du beau, entretenait dans les jeunes esprits le respect de l'art, mais dont les redites prévues, incomplètes, arbitraires, ne pouvaient plus convenir à un temps curieux, plus avide d'histoire précise que de théories littéraires, et qui avait mis en pièces les codes poétiques. M. Patin, sans renoncer à l'interprétation des chefs-d'œuvre, où il excellait, se proposa surtout de constituer à la longue l'histoire de la poésie latine, qui n'existait pas en France, et, profitant des savantes monographies qu'on faisait en Allemagne sur les plus vieux auteurs romains, il les éclaircit les

unes par les autres, saisit la filiation des talens, marqua les influences diverses qu'ils avaient subies, éclaira l'histoire littéraire par l'histoire politique, et de proche en proche, de fragmens en fragmens, qui étaient pour lui comme des pierres milliaires, il retrouva avec beaucoup de vraisemblance le chemin parcouru par la poésie latine. Tout cela fut fait sans esprit de système, sans témérité, avec cette discrétion de la critique française qui n'attache de prix qu'aux résultats les plus certains.

Ce n'était pas une petite entreprise de faire l'histoire de la poésie dans les premiers siècles littéraires de Rome, d'une poésie dont il ne reste que des vestiges épars. A travers ces ruines, ces courts fragmens, ces vers brisés, il ne suffit pas de tracer un grand chemin, il faut en ouvrir mille, selon les questions qui se présentent, selon le but qu'on se propose; il faut revenir sur ses pas, retraverser ses propres traces, aller d'un vers d'Ennius à un vers de Lucilius, retourner de celui-ci à celui-là,

..... Perplexum iter omne revolvens
Fallacis silvæ.....

Il en est d'une littérature confuse comme d'une forêt dont il faut battre tous les buissons pour la connaître. On ne s'y retrouve, on ne peut s'en faire le tableau que si on l'a souvent parcourue en tout sens. C'est par des explorations répétées faites dans les directions les plus diverses que M. Patin nous a fait comprendre une histoire que d'autres travaux pourront compléter, mais qui n'est plus à faire.

Une érudition si industrieuse, si pleine de détails, qui ne pouvait se composer que d'élémens dispersés, aurait risqué de décourager des auditeurs français, si elle n'avait été servie par une éloquence facile et légère, errant sans s'égarer, capable de se répandre en utiles détours, entraînant dans son cours aisé ce qui devait être cherché au loin à travers le temps et l'espace, allant de Rome à la Grèce, d'Homère à Ennius ou à tel autre poète des premiers âges, sans jamais perdre de vue le point où il s'agissait d'aboutir.

Le livre nous donne sous une forme plus condensée la substance solide de ce cours plein d'idées justes et de vues neuves. Si quelques-unes de ces vues semblent avoir perdu aujourd'hui de leur nouveauté, c'est que le succès même de l'enseignement de M. Patin les a rendues plus ou moins familières à tout le monde. A cela sont exposés tous ceux qui ont eu de l'autorité dans la science. Leurs idées passent de main en main, entrent dans les écoles, des maîtres se communiquent aux disciples, qui les répandent à leur tour sans en connaître la première origine. Plus un professeur a de talent et de science, plus il travaille, selon le mot de Fontenelle, à se rendre inutile. Aussi n'est-il que juste, à propos de ce livre, de témoigner au professeur émérite, auquel le public est depuis si longtemps redevable, une reconnaissance dont l'hommage n'est point déplacé ici, puisqu'il s'adresse, non-seulement à un éminent érudit, mais à un des plus anciens collaborateurs de la *Revue*. MARTHA.

L. BULOZ.

INDUSTRIE, LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS

Bulletin de Commerce, paraissant les 1er et 15 de chaque mois

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

La vingt-huitième année du JOURNAL DES ÉCONOMISTES commence avec le numéro de janvier 1869. Il est peu de recueils qui aient vécu un si long laps de temps, plus du quart d'un siècle, et qui aient conquis graduellement une autorité plus considérable. C'est en France et à l'étranger, partout où la civilisation moderne se développe régulièrement, la Revue *économique* la plus consultée et le fondement de toutes les bibliothèques d'étude. Le JOURNAL DES ECONOMISTES doit la faveur dont il jouit dans le monde de la science et des affaires à la valeur personnelle de ses nombreux rédacteurs et à la variété comme au choix de ses articles: Tous les sujets qui occupent l'attention publique y sont traités par les écrivains les plus compétents, et ce qui ajoute un grand prix à tant d'excellentes études de théorie et de pratique, c'est que le journal est l'organe de la Société d'économie politique dont il publie tous les mois les discussions.

Nous voyons qu'on y a examiné les questions suivantes: *La question monétaire; Historique du mouvement actuel; Le franc d'or.—La grève et l'association internationale des travailleurs à propos de la grève de Genève. — De la direction des grandes associations de capitaux et des causes de leur insuccès. — La grève du milliard a la Banque de France. — De l'utilité d'un domaine pour l'Etat. — Du meilleur système d'impôts et de la justice en matière d'impôt. — La douane considérée au point de vue fiscal. — De l'intervention de l'Etat en matière de petites assurances sur la vie ou contre les accidents pouvant atteindre les personnes. — De la méthode historique en économie politique.* — On sait que cette Société compte parmi ses membres des hommes d'Etat de tous les partis, des publicistes éminents et la plupart des personnages distingués de la politique spéculative.

Les articles qui ont été récemment publiés par le JOURNAL DES ECONOMISTES sont signés de MM. Hippolyte Passy, Michel Chevalier, Jules Simon, De Parieu, Louis Reybaud, Wolowski, Renouard, Léonce de Lavergne, H. Baudrillart, Pierre Clément, Levasseur, membres de l'Institut; et de MM. Joseph Garnier, *rédacteur en chef*, de Molinari, Courcelle-Seneuil, Paul Boiteau, Horn, Jules Duval, Block, V. Modeste, A. Cherbuliez, Pascal Duprat, Legyot, Lehardy de Beaulieu, Theureau, Paillottet, Clamageran, Clément, Lamé-Fleury, Batbié, Bénard, Fr. Passy, Ott, Du Puynode, de Fontenay, F. Véron, Cieszkowski, Paul Coq, Mannequin, Clavé, Léon Say, Juglar, Mlle Royer, etc.

Le JOURNAL DES ECONOMISTES, revue mensuelle de la science économique et de la statistique, paraît le 15 de chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 36 fr. par an pour la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Italie (pour les autres pays étrangers, la surtaxe en plus).

Les abonnements partent du 15 janvier ou 15 juillet.

On s'abonne à la librairie GUILLAUMIN et Ce, 14, rue Richelieu.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX, par le DOCTEUR FANO, PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. 2 vol. in-8°. 152 *figures intercalées* dans le texte et 20 *dessins en chromo-lithographie.* Prix : 17 fr. LIBRAIRIE DELAHAYE, *place de l'Ecole-de-Médecine*, PARIS.

MACHINES A COUDRE pour familles et pour ateliers. CALLEBAUT, inventeur-constructeur, 105, BOULEVARD SÉBASTOPOL. Paris.

LE CHRIST BUSTE D'APRES UN CAMÉE AUTHENTIQUE (*Médaille d'or* de sa S.S. PIE IX). 1/3 de la grandr nature; bronze, 60 fr., en stéarine, 10 fr. — Dessin sur acier, 1 fr. T. P. — ***LA VIERGE***, d'après S. LUC, même prix. — S'adr. 83, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, à M. Van Clef.

HUMANN, 83, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, *Tailleur des Princes et de la Noblesse.* — SPÉCIALITÉ D'AMAZONES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA

SOCIETE ALGERIENNE

du 12 Avril 1869,

L'assemblée générale des actionnaires de la Société algérienne a eu lieu le 12 avril. M. Fremy, président de la société, dans le compte-rendu des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1868, qu'il a présenté au nom du conseil d'administration, a annoncé que les résultats de l'exercice per-

mettaient de distribuer aux actionnaires un dividende de 11 fr., ce qui représente environ 9 0/0 du capital versé. En à-compte de 5 fr. ayant été payé le 1er novembre 1868, la somme de 6 fr. formant le complément du dividende sera payée à partir du 1er mai 1869.

Les bénéfices nets de l'année se sont élevés à 701,436 fr. 99 c. La réserve statutaire, augmentée du 10e de cette somme, qui est de 70,443 fr. 70 c., est actuellement de 140,693 fr. 20 c. L'assemblée ayant adopté la proposition qui lui était faite de porter à une réserve extraordinaire la somme de 127,853 fr. 36 c.; le total des réserves constituées est de 267,946 fr. 56 c.

Avant de passer à l'examen des opérations de la Société algérienne, M. Fremy a très-nettement fait ressortir le caractère nouveau et original de la Société qui, en agissant à la fois en France et en Algérie, favorise l'introduction des capitaux français dans notre colonie, faisant ainsi cesser l'isolement financier dans lequel elle a trop longtemps vécu. Il a fait remarquer que cette liberté d'action qui permet à la Société de ne pas se consacrer exclusivement aux affaires algériennes était en définitive aussi favorable aux intérêts bien entendus de la colonie qu'à ceux de la société qui est encore dans la phase de préparation en Algérie; et que, sans cette liberté d'action indispensable, surtout dans les premières années, il aurait été impossible de distribuer aux actionnaires le dividende dont on allait leur demander la répartition. La Société se propose de prêter son concours le plus actif pour procurer à l'Algérie ce qui lui fait le plus défaut : l'argent, l'eau, les bras. Mais la question de l'irrigation et celle du peuplement se compliquent de problèmes difficiles à résoudre que l'Etat s'est posé depuis bien des années, et dont la Société ne peut improviser à elle seule la solution. Elle a rendu à l'Algérie le service qu'on pouvait lui rendre immédiatement, celui de diminuer la pénurie de capitaux qui contribue à y rendre le taux de l'intérêt de l'argent beaucoup plus élevé qu'en France. C'est ce motif qui a déterminé, l'année dernière, la création de trois comptoirs d'escompte, à Alger, Constantine et Oran, et cette année l'ouverture de celui de Bone.

Opérations de Crédit. Exposé.—Passant à l'exposition des opérations financières, M. Fremy, a fait connaître que les effets présentés à l'escompte ou remis à l'encaissement dans les divers établissements de la Société s'étaient élevés pendant l'année 1868, à 57,388,277 fr. 92, que le mouvement particulier aux effets de l'Algérie avait été de 36,266, 500 fr. 06 dont 22,405,704 fr. 49 c., remis à l'escompte en Algérie, et que les escomptes, changes et commissions, prélevés sur ces effets, s'élevaient, pour Paris et les comptoirs, au chiffre brut de 328,580 fr. 33 c. Le montant des effets présentés à l'escompte en Algérie, qui est de 14,948,047 fr. 01 pour le premier trimestre de 1869, fait prévoir pour cette année un résultat encore plus satisfaisant.

La Société a organisé un service de bons de caisse et de dépôts en compte courant, qui a commencé à Paris dans les derniers mois de 1868. Les bons de caisse, en circulation au 31 mars 1869, s'élevaient à 1,757,450, dont 293,000 en Algérie. Les dépôts en compte courant montaient, à la même date, à 4,501,564 fr. 20, dont 1, 740,568 fr. 25 en Algérie.

Sur le prêt fait en 1867, avec le concours du Crédit foncier, aux tribus arabes et à plusieurs communes de la province d'Oran, lequel s'est élevé à 3,425,844 fr. 50 c., il a été effectué divers remboursements en 1868 et 1869, montant ensemble à 886, 734 fr. 06 c. Ce prêt, qui était consenti pour deux ans, sera, vu les apparences de la récolte en Algérie, très-probablement remboursé intégralement cette année.

La Société a opéré les versements qu'elle devait effectuer sur le prêt de 100 millions à l'Etat, qui est une des obligations qui résultent pour elle de la convention du 18 mai 1865. Ils s'élèvent aujourd'hui à 54,166,666 fr. 66, en y comprenant le dernier qui a été fait le 1er avril 1869.

M. Fremy a fait connaître à l'assemblée la répartition de ce prêt de 100 millions entre les diverses catégories de travaux publics à exécuter par l'Etat en Algérie, qui est arrêté par une commission spéciale, après avoir entendu les observations de la Société. Voici cette répartition : *Ports et phares* 36,65,000 fr.; *routes impériales, provinciales, etc.* 47,093,000 fr.; *desséchements et assainissements*, 3,127,000 fr.; *barrages, irrigations, recherches d'eau*, 8,250,000 fr.; *reboisements de montagnes, routes forestières, lignes télégraphiques entre la France et l'Algérie* 5,425,000 fr. *Total fr.* 100,000,000.

La Société émet, pour réaliser les sommes qu'elle avance à l'Etat, des obligations remboursables en 50 ans, qui ont comme gage spécial les annuités de l'Etat. Les obligations en circulation au 31 mars 1869 s'élevaient à la somme de 50,125,430. La Banque de France a été autorisée, par un décret du 13 janvier 1869, à comprendre ces obligations au nombre des valeurs sur lesquelles elle fait des avances.

Exploitation en Algérie. — M. Fremy a fait ensuite connaître à l'assemblée la situation actuelle des diverses entreprises agricoles et industrielles de la Société en Algérie.

Aux termes de la convention du 18 mai 1865, l'Etat avait promis de vendre à la Société 100,000 hectares de terre au prix de vente de 1 fr. de rente par hectare et par an. Par suite de cette convention, la Société était devenue propriétaire, au printemps de 1868, de 82,177 hectares, et, au mois d'octobre de la même année, de 98,593 hectares. Elle l'est actuellement de 99,333 hectares.

Le montant des locations des 82,177 hectares que la Société possédait en 1868, s'est élevé à 182,522 fr. 20 c., dont à déduire pour la rente de 1 fr. à l'Etat et les frais d'exploitation 105,349 fr. 25 c.; le produit net a donc été de 77,172 fr. 95 c.; le montant des locations pour 1869 est de 220,419 fr. 45 c.; la location pour 1868 ayant été de 182,522 fr. 20 c., ce produit s'est donc élevé de 37,897 fr. 25 c.; mais cet accroissement n'est en réalité dû qu'au plus grand nombre d'hectares possédés par la Société, le prix de location étant à peu près resté le même pour les deux années.

Parmi les entreprises agricoles et industrielles de la Société figurent la création de villages sur les terres qui lui ont été vendues par l'Etat, la plantation d'eucalyptus sur les bords du lac Fetzara, l'exploitation du jardin d'essai d'Alger, des carrières de marbre de Fil fila, l'exploitation de forêts, le desséchement du lac Fetzara, le projet de création d'une société de recherches de mines, et enfin l'exécution de barrages avec le concours de l'Etat.

La Société va tenter une nouvelle expérience de colonisation par la création de villages, en appelant prochainement les colons dans un des immeubles qu'elle possède dans les environs de Bone, à l'oued Besbès. L'état général du pays dans cette circonscription permet, dès aujourd'hui, de pro-

mettre le succès aux émigrants laborieux qui viendraient s'établir avec un petit capital. La sécurité est aussi complète qu'en France ; le climat est généralement salubre, la terre est très-propre à l'engraissement du bétail, à la production des céréales et aux cultures industrielles ; la vente des produits est assurée par le voisinage d'une ville prospère et d'un grand port, qu'un service régulier de bateaux à vapeur met en communication constante avec l'Europe. Autour de Bone, le sol enrichit ceux qui le cultivent avec persévérance. Les routes qui doivent rattacher le village en question à la mer et aux centres voisins seront prochainement terminées. La Société, dès qu'elles le seront, a l'intention d'offrir aux colons qui voudront s'y fixer, de construire à leur convenance des fermes au milieu de lots de 30 à 50 hectares et de leur vendre le tout moyennant annuités. Ce mode d'acquisition leur permettra de ne pas immobiliser le petit capital qu'ils apporteront en Algérie et de le conserver comme fonds de roulement.

On sait que les terres en Algérie sont généralement dénuées d'arbres. C'est ce qui a porté la Société à entreprendre des plantations d'eucalyptus, arbre d'Australie, qui pousse très-rapidement et dont le bois devient très-dur. — Il a ceci de particulier qu'il exerce une influence favorable sur la salubrité des contrées où on le multiplie.

Parmi les questions sur lesquelles la Société a porté son attention dès qu'elle a été constituée, celle des barrages est à la fois une des plus importantes et des plus difficiles. La création des barrages est en Algérie une œuvre d'utilité publique. Eux seuls peuvent fertiliser d'immenses espaces que le manque d'eau rend presque improductifs. Mais la construction et l'exploitation de ces gigantesques retenues sont partout soumises, et plus encore en Algérie qu'ailleurs, à des éventualités telles qu'on ne peut songer à les entreprendre qu'avec le concours de l'État. La Société espère que les propositions qu'elle a faites seront acceptées et qu'elle pourra prochainement se mettre à l'œuvre. — Ses études sont complétement terminées pour huit barrages-réservoirs, pouvant contenir ensemble cent quarante millions de mètres cubes d'eau.

En terminant ce compte rendu, M. Fremy a fait remarquer que les résultats obtenus étaient un encouragement à continuer l'œuvre de la Société, que, sur son titre seul, les détracteurs de l'Algérie avaient condamnée d'avance à l'insuccès, que ce titre, après tout, ne paraissait pas lui avoir porté malheur ; que, dans tous les cas, la Société ne pouvait assurer son avenir qu'en repoussant énergiquement des entreprises hasardées, aboutissant à des échecs souvent mérités et servant d'argument à ceux qui prétendent que le génie colonial nous manque ; il a insisté sur ce fait que la réussite des Anglais et des Irlandais, dans leurs colonies, a été due surtout à leur persévérance.

Le mouvement commercial, ainsi que celui de la population, témoigne d'ailleurs du résultat obtenu. Le commerce extérieur, qui n'était que de 7 millions en 1831, s'élevait en 1866 à 274 millions. La population européenne, qui en 1831 était de 2,300, s'élevait en 1866 à 235,000. Ce noyau déjà important se développe tous les jours de lui-même par l'excédant des naissances sur les décès et tout fait espérer qu'une colonie à 3 jours de Paris, où le sol est riche, où la sécurité est parfaite, et où la vie sera bientôt aussi facile qu'en France, ne peut pas ne pas grandir, et avec elle, ceux qui s'associent à ses destinées.

COMPAGNIE CENTRALE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ. LEBON PÈRE, FILS ET Ce, 11, rue Drouot.

Fondation de 1847.—Fusion continue.—Capital social émissible, 25 millions.

Usines en activité : *Alexandrie (Egypte), Alger, Alméria, Barcelone, Bernay, Blidah, Cadix, Chartres, Dieppe, Fécamp, Granville, Grenade, Honfleur, le Caire, Morlaix, Murcie, Oran, Quimper, Santander, Saint-Brieuc, St-Malo, St-Servan, Yvetot.* — En construction. . . . . .

Moyenne des priviléges en cours : 45 ans. — Dividende distribué pour 1868 : 8,40 °/.

BULLETIN MENSUEL

		Mars.	3 1ers mois.	Recette de un an à fin Février 1869.
Recettes brutes de gaz comme terme de comparaison :	1869.....	195.782 81	641 411 54	
	1868.....	165 677 90	555.412 06	
	Augmentation.	30 104 91	85 999 48	2.149.379 72

REVUE DE LA MODE

Voici le moment où toutes les nouveautés sont en vente ; la belle saison est bien décidément en pleine floraison.

Nous enregistrons avec plaisir les succès obtenus par les charmantes nouveautés en robes de foulard des magasins de la **Malle des Indes**, 24 passage Verdeau. La *Malle des Indes* compte dans sa clientèle, S. M. l'Impératrice, plusieurs cours étrangères ; elle est fournisseur breveté de S. A. I. Mme la princesse Mathilde; il lui faut donc à chaque saison se tenir au niveau de la plus haute élégance.

Parmi ses nouveautés de la saison, il faut citer : les tissus en crépon de Chine de toutes teintes ; le foulard *Céleste Empire*, le Tusso et le foulard Oriental.

Ces étoffes conviennent aux toilettes riches avec jupes à traîne ; on remarque ensuite les séries de tissus en foulard uni, rayé ou à petites dispositions que l'on choisit pour robes de voyage et de campagne et dont les assortiments sont considérables.

Les directeurs de la *Malle des Indes* expédient leurs échantillons *Franco* ; ils nous prient de faire savoir aux personnes éloignées de Paris que toutes les coupes sortant de leurs fabriques sont *estampillées* sur les deux bouts pour garantie de la *qualité* et du *métrage*.

L'ingénieux inventeur du *jupon Parisien* breveté; **Mr de Plument-Dugé**, *rue d'Aboukir*, *N°* 9 a inauguré sa saison d'été par un corset qui fera époque dans l'industrie, c'est le *corset-cage* composé en treillage à quadrille avec garnitures de rubans et flèches en soie.

Ce modèle ravissant amincit la taille, il est très-souple et laisse circuler l'air. Il convient spécialement aux costumes d'été, son prix le met à la portée de toutes les femmes. Il suffit pour se le procurer d'envoyer à la maison de Plument Dugé les mesures que l'on demande ordinairement pour la confection d'un corset.

L'eau et la pommade *Sève Vitale*, **maison Gargault**, *boulevard de Sébastopol*, 106, ont acquis un succès qui se maintient malgré toutes les concurrences.

Ces produits destinés à la recoloration graduelle de la chevelure sont préparés avec des plantes orientales toniques et vivifiantes; leur emploi exempt de tout inconvénient assure une réussite complète à toutes les personnes qui persévèrent quelques jours dans l'application de ces cosmétiques.

Une brochure spéciale ayant pour titre: *de la Beauté des cheveux*, se vend maison Gargault au prix de 60 centimes en timbres poste.

C'est un guide certain pour les soins de la chevelure; nous engageons nos lecteurs à se le procurer.

Comtesse F. DE BEAUMONT.

Nous insistons auprès de toutes nos lectrices, pour qu'elles exigent chez tous leurs fournisseurs qu'on leur montre les nouvelles cages THOMSON, à DOUBLE TOURNURE pour les modes actuelles.

La **Maison Seugnot** (successeur de *Delafolie*), fournisseur de plusieurs cours étrangères, 28, *rue du Bac*, si connue de l'aristocratie, a une vieille réputation de loyauté et d'élégance, aussi est-elle connue de tous. Nous prévenons les familles qui n'habitent pas Paris que *M. Seugnot* expédie en France et à l'étranger dans les meilleures conditions possibles. Il suffira d'une simple énumération des principaux produits qu'on trouve chez lui pour faire apprécier notre recommandation :

Parmi les *bonbons* les plus en vogue, n'oublions pas de signaler les : Bonbons fondants à la crème, au café, au chocolat, à la vanille, à la pistache, à l'ananas, aux mille fruits; Kaluga au café (bonbon russe); sucre de paille Napolitain (bonbon des enfants); Bromelias Seugnot (bonbon glacé à la rose); Dattes farcies, fruits trempés de glace de sucre; Boîtes de Nice, aux fruits orientaux glacés, marrons glacés à la vanille ou au café; Bonbons mousseline dans des coquilles de dentelles; fruits, chocolats, caramels et dragées de toutes sortes, etc., etc.; créés par la *Maison Seugnot;* le Pompadour à la crème de Chantilly, le Parisien, le Rutaut à l'Orange, le Breton, le Napolitain, le Richelieu et l'Oriental, etc.

On lit dans une chronique du Monde élégant:

« Il y a quelque temps, on s'entretenait partout de l'installation princière de la maison « *Violet*, *boulevard des Capucines*, *rotonde du Grand Hôtel;* aujourd'hui on cite ses produits « comme les plus magnifiques; ses boîtes en porcelaine de Sèvres et du Japon, renfer- « mant les crêmes de beauté : la crème Pompadour, le blanc des fleurs de Lys, le rouge de « Chine et le noir indien qui donne au regard ce long reflet oriental. Dans les salons somp- « tueux de *la Reine des Abeilles* se trouve ménagé un boudoir mystérieux où l'on s'identifie « avec les talismans concernant la beauté du soir; on essaie également le miroitement de « l'éventail, car telle nacre est rubis ou or le jour, et le soir on est étonné de la voir changer « de reflet; toutes ces questions ont été hautement combinées par *Violet*, *le fournisseur de* « *l'Impératrice et de la reine d'Espagne*; lui seul a compris que la beauté d'un éventail ne « consistait pas seulement dans la dentelle ou dans sa riche monture, aussi c'est surtout « chez *Violet*, autant dans l'éventail que dans le sachet brodé, dans les bibelots de toilette « en écaille et en ivoire, que se prouve le goût du grand artiste, qui a respecté le ton de « l'harmonie dans chaque spécialité où il est passé maître. . . . . »

Ensemble, 14 forts et beaux volumes in-8° à 7 fr. 50 cent., ci..... 105 »

— **L'Église et l'État**, 2 forts volumes in-8°. 15 »

HIPPOLYTE LUCAS. **Histoire philosophique et littéraire du Théâtre français** jusqu'à nos jours, 3 vol. Charpentier..... 10 50

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

PARIS-GUIDE. — [illegible] gravures, ... 20 »

ALEX. DUMAS. **Les Crimes célèbres**, 4 vol. in-18... 8 »

EDGAR QUINET. **Histoire de la Révolution**, 2 vol. in-8°..... 15 »

DARGAUD. **Histoire d'Olivier Cromwell**, 1 vol. in-8° 7 50

Histoire d'Elisabeth d'Angleterre, 1 vol in-8°..... 7 50

PELLETAN. **La Famille. — La Mère**, 1 vol. in-8°. 5 »

DUCRAE SUD. **du Peuple**, 3 vol. in-18 ..... 10 »

— **Les Mystères de Paris**, 4 forts volumes Charpentier illustrés de 48 vignettes. 12 »

OUVRAGES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

HAMEL. — **Histoire de Robespierre**, 3 vol. in-8°. 22 50

AVENEL. — **Anacharsis Klootz, l'orateur du genre humain**, 2 vol. in-8°..... 12 »

J. CLARETIE. — **Les derniers Montagnards**, 1 vol. in-8°..... 7 50

VOIR AU VERSO LA SUITE DU CATALOGUE.

Pour recevoir 100 francs de livres ou plus, à choisir dans le catalogue ci-dessus et un exemplaire gratis et franco de l'*Homme qui Rit*, ouvrage entièrement inédit, détacher le bulletin ci-dessous et l'adresser rempli et signé, à M. AUGUSTE PANIS, 52, rue Lafayette, à Paris.

MONTANT DE LA SOUSCRIPTION

LE QUART DE LA SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné, déclare choisir, dans le catalogue de la librairie A. PANIS, les ouvrages suivants :

.....

.....

J'autorise M. Auguste PANIS à faire traite sur moi pour le montant total de cet envoi accompagné de la prime, L'HOMME QUI RIT, *de V. HUGO, savoir : un quart le* 30 *juin, un quart le* 30 *septembre, un quart le* 31 *décembre et un quart le* 31 *mars* 1870; *plus* 7 *francs pour intérêts et frais de présentation des traites, et* 7 *francs pour la facture du ballot et le port à toute destination en France, au total,* 14 *francs.*

N° .....

Signature ..... profession .....

demeure .....

NOTA. — Pour Paris, il n'y a que les intérêts et frais de présentation, soit 7 francs à ajouter à la souscription, les frais de facture du ballot et du port ne concernant que les habitants des départements. — A toute personne qui paiera comptant il sera fait la remise de 7 francs représentant les intérêts et les frais de présentation.

LA NATIONALE

Compagnie D'ASSURANCES SUR LA VIE

Rue de Grammont, 13, Paris.

GARANTIE : 83 Millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. PERIER (Joseph), Banquier, Régent de la Banque de France, Président du Conseil.

ADMINISTRATEURS :

MM. DE LA PANOUSE (le Comte A.) Propriétaire.
DELESSERT (Benjamin), ancien Banquier.
DAVILLIER (H), ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, Régent de la Banque de France.
DE GERMINY (le Comte Charles) Sénateur, Gouverneur honoraire de la Banque de France.

MM. LEFEBVRE (F) Banquier, Régent de la Banque de France.
ARCHDÉACON (Edmond-Alex.), ancien agent de change.
MOREAU (Frédéric), Négociant, Membre du Conseil d'Escompte de la Banque de France.
BOURSERET (F), anc. Banq., Prop.
PILLET-WILL (le comte), Banquier, Régent de la Banque de France.

MM. MALLET (Henri), de la maison MALLET frères et Cie, Banquier.
HOTTINGUER (le Baron Rodolphe) Banquier.
ANDRÉ (Alfred), de la maison MARCUARD, ANDRÉ et Cie Banquier.
DE WARU (A), Régent de la Banque de France.
DE ROTHSCHILD (le Baron Gustave), Banquier.

CENSEURS :

DEMACHIS, de la maison F. A. SEILLIÈRE, banquier.

CLAUSSE (Gustave), propriétaire.
HARTMANN (Henri), manufacturier.

LUTSCHER (André), banq. de la Maison HENTSCH-LUTSCHER et Co.

DIRECTEUR :

M. J. ONFROY, ancien Négociant, Membre du Conseil Municipal de la Ville de Paris.

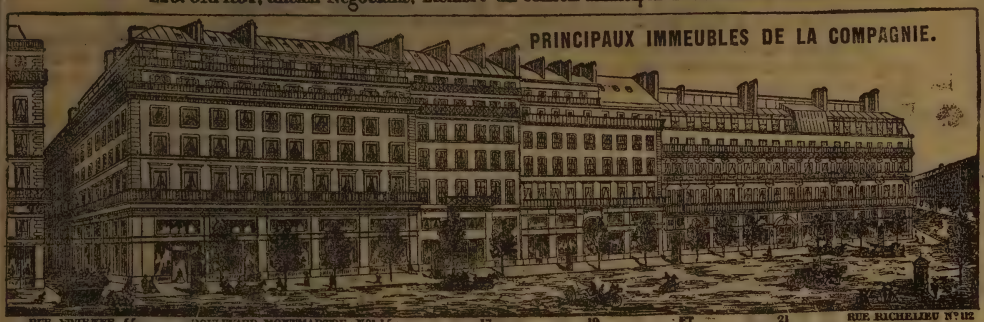

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS.

RENTES VIAGÈRES.

POUGUES-BERT *Eau minérale acidule, gazeuse, alcaline, calcique et ferrugineuse.*
Souveraine contre les *dyspepsies*, la *gastralgie*, et la *pléthore abdominale* ;
Sans rivale dans le *Catarrhe de vessie*, la *néphrite*, la *gravelle*, la *goutte*, et le *diabète* ;
Précieuse enfin dans la *Chlorose*, *l'Anémie* et les *maladies des femmes*.
Direction médicale : Dr FÉLIX ROUBAUD. — Chez tous les *Pharmaciens*, et à POUGUES (*Nièvres*), au GÉRANT DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE.

AVIS. ATELIERS de M. MERCIER FILS, *Restaurateur des Tableaux de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et de la Ville de Paris*, RUE DE SEINE, n° 27, recommandé pour la mise en état des tableaux et des portraits de famille.

YEUX ET PAUPIÈRES Pas de remède plus efficace pour en combattre les maladies que la *Pommade anti-ophthalmique* de la VEUVE FARNIER, comptant un siècle d'expériences favorables. Autorisée par décret impérial.—*Dépôt*, à Paris, chez *Roussel*, pharm., 2, rue du Cherche-Midi et pharm., 7 r. de la Feuillade.— Dans les départ., chez tous les pharmaciens.

Près le boulevard des Capucines — 15, RUE SCRIBE, 15 — A côté du nouvel Opéra.

GRAND HOTEL DE L'ATHÉNÉE

E. POLLONAIS, directeur

CHARLES PILLIVUYT * ET Cie

Manufactures de Porcelaines à Mehun et à Noirlac (Cher)

DÉPOTS A PARIS : RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, 46 ET 50.

Fabrication la plus étendue, comprenant tous les articles en porcelaine blanches et décorées.

PLUME HUMBOLDT DE J. ALEXANDRE **Se méfier de la contrefaçon.**

EXIGER sur le couvercle de la boite le portrait de *Humboldt* ; à l'intérieur, le fac-simile de sa lettre adressée à l'inventeur.

PRIX : 3 fr. 50, chez tous les Papetiers et Libraires. — Les RASOIRS : 8 fr. la paire, en boîte.

VALS SOURCE IMPÉRATRICE

Gazeuse et d'une **saveur agréable**, cette **eau**, coupée avec le vin, forme une boisson **apéritive, digestive, reconstituante par excellence.**

Dans les Dépôts, Restaurants et Pharmacies.

Chlorose, Anémie, etc.

Les préparations ferrugineuses sont recommendées de temps immémorial contre les affections et les divers états morbides, qui se manifestent chez les deux sexes, par la décoloration de la face et des lèvres, l'inapétence, essoufflements, une faiblesse générale, et en outre chez les femmes par l'irrégularité de la menstruation.

Parmi ces diverses préparations nous devons citer en 1re ligne les **DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ**, dont 2 rapports faits à l'Académie Impériale de Médecine, signalent l'efficacité constante et a supériorité sur les autres ferrugineux (1).

MONOGRAPHIE DES HÉMORROÏDES, par le docteur A. Lebel, rue de l'Échiquier, 14. Paris in-12, Prix : 4 fr. Méthode d'une efficacité remarquable, calme en 24 heures, guérison en quelques jours, sans danger de répercussion. — Consultations de midi à 4 heures.

VIN DE GILBERT SÉGUIN

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour couper les *fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT dans les *convalescences*, *appauvrissements du sang*, *pâles couleurs*, *pertes d'appétit*, *digestions difficiles*, etc. On le prend avant ses repas, pur ou coupé avec partie égale d'eau.

Pharmacie G. SEGUIN, 398, rue Saint-Honoré, à Paris.

(1) A la pharmacie rue d'Aboukir 99, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

MAISONS RECOMMANDÉES

INDUSTRIES DIVERSES

MAISONS RECOMMANDÉES

JEAN-MARIE FARINA (Eau de Cologne). Fr de LL. MM. l'Emp. et la reine d'Angleterre. Dépôts, r. St-Honoré, 217, b. des Capucines, 43.

BAINS stimulants de Pennès pour les tempéraments affaiblis. Phar. rue des Ecoles, 59 Paris. Dépôt partout dans les pharmacies et établissements de bains.

EAU DES CARMES. BOYER. 14, RUE TARANNE, 14.

PAR AN 25 FRANCS 6 mois, 13 f. 3 mois, 7 f.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE, DE L'HORTICULTURE, DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ.

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARRAL

PAR AN 25 FRANCS *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE :

MM. J. A. Barral, Bella, Casaneva, Gareau, de Gasparin, de Kergorlay, Léonce de Lavergne.

Le journal de l'Agriculture, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches coloriées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le **Bulletin hebdomadaire:** 1 an, **30 fr.**; 6 mois, **18 fr.**; 3 mois, **8 fr.**— Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, *gérant*, rue de Fleurus, 9, Paris.

BADEN-BADEN

SAISON 1860

DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE

TRAJET DE PARIS EN 12 HEURES, PAR STRASBOURG

Deux trains express par jour, à **8 h. 35 m.** du matin, et **8 h. 35 m.** du soir.

BADISCHER HOF

HOTEL DE LA COUR, A BADE.

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE, établie depuis 1854, *rue de Provence*, 30, à Paris, propriété de la Compagnie. **Fonds réalisés : 28 millions.**

Revenu annuel de la Compagnie	**8,000,000** fr.
Payements par suite d'échéances, de polices, sinistres, etc.	**21,875,000** »
Bénéfices répartis depuis la création (1848), dont 80 0/0 aux assurés.	**5,000,000** »

La Compagnie a reçu dans le dernier exercice, qui ne comprend que onze mois, des propositions nouvelles pour une somme de **41,516,300** francs, dont **35,953,700** francs oni été acquittés.

Ces derniers résultats portent à plus de **430** MILLIONS les assurances proposées à la Compagnies pendant les treize dernières années.

S'adresser pour prospectus et renseignements, 30, rue de Provence, à Paris, et dans les départements, chez les agents de la Compagnie.

Grande Librairie — **Auguste PANIS**, libraire-éditeur, 52, rue Lafayette, à Paris

L'HOMME QUI RIT

ROMAN INÉDIT DE

VICTOR HUGO

En 4 volumes grand in-8°. — Vient de paraître.

L'OUVRAGE INÉDIT
en 4 volumes
DE
VICTOR HUGO
L'HOMME QUI RIT
DONNÉ GRATIS
aux Souscripteurs de
100 francs
de livres

PAYEMENT
EN 4 ÉCHÉANCES
Un quart au 30 juin 1869
Un quart au 30 sept. 1869
Un quart au 31 déc. 1869
Un quart au 31 mars 1870
à faire à
M. Auguste PANIS, directeur de la Grande Librairie, 52, rue Lafayette, à Paris.

EN CHOISISSANT AU MINIMUM POUR 100 FRANCS DE LIVRES DÉSIGNÉS

DANS LA BIBLIOTHÈQUE CI-JOINTE

Extraite du Catalogue de la Librairie LACROIX-VERBOECKHOVEN et Cie

ON AURA GRATIS *Un exemplaire de la 1re ÉDITION de* L'HOMME QUI RIT

ET ON RECEVRA LE TOUT SANS RIEN PAYER D'AVANCE

M. AUGUSTE PANIS A ACHETÉ DE MM. LACROIX-VERBOECKHOVEN ET Ce TOUTES LES PREMIÈRES ÉDITIONS DE L'HOMME QUI RIT, LE NOUVEL OUVRAGE EN QUATRE VOLUMES, DE VICTOR HUGO, EDITIONS QUI ONT ETE TIREES A VINGT-CINQ MILLE EXEMPLAIRES. — LES SOUSCRIPTEURS DE LA BIBLIOTHEQUE EN QUESTION SERONT DONC LES **uniques possesseurs** DE CE PRECIEUX OUVRAGE, QUI, BIEN QUE COUTANT **quarante francs** EN LIBRAIRIE, LEUR SERA ADRESSE **gratis** EN SUS DES LIVRES CHOISIS PAR EUX, C'EST-A-DIRE COMME PREMIERE APPLICATION DE LA PRIMEUR LITTERAIRE AUX GRANDES PUBLICATIONS. — LE NOMBRE ETANT LIMITE, CHAQUE SOUSCRIPTEUR SERA INSCRIT PAR RANG DE DATE. — AINSI, PAR UNE SEULE OPERATION D'ACHAT, ON A **cent francs de livres** A SON CHOIX, DE 3 A 12 MOIS DE CREDIT POUR EN ACQUITTER LE MONTANT, ET LES 4 VOLUMES INEDITS DE L'HOMME QUI RIT, PAR M. VICTOR HUGO, SANS AUCUNE AUGMENTATION DE PRIX AUTRE QUE LES INTERETS ET LES FRAIS.

Cent quarante francs de livres pour cent francs. — Un an de crédit accordé à l'acheteur.

Le souscripteur devra envoyer à M. Auguste Panis, rue Lafayette, 52, à Paris, pour solder les 100 francs de livres, quatre bons du quart de la souscription (ou, s'il préfère, le bulletin du catalogue ci-annexé) c'est à dire 100 francs, plus un excédant de 7 francs, pour Paris et de 14 francs pour la province, ainsi justifiés :

Montant des ouvrages souscrits.	**100 fr.**
Intérêt légal de 100 fr. à 6 p. 100 pendant une moyenne de 6 mois.	**3**
Frais de présentation des quatre traites par l'intermédiaire des banquiers. . .	**4**
	107 fr.

Pour les départements, ajoutez pour emballage et facture du ballot, **2** fr., et pour le port dans toute la France (Corse, Algérie et colonies except.), **5** fr., soit **7** fr. au total, **14** fr.

Pour recevoir : 1° 100 fr. de livres, ou plus, qu'on choisira dans le catalogue ci-annexé ; 2° un exemplaire GRATIS *et* franco *de* ***L'HOMME QUI RIT,*** *ouvrage entièrement inédit de VICTOR HUGO, adresser à M. Auguste PANIS, directeur de la grande librairie, rue Lafayette, 52, à Paris, l'autorisation de tirer pour le quart de la souscription, aux échéances de fin juin, fin septembre, fin décembre 1869 et fin mars 1870. — A tout souscripteur qui payera comptant, il sera fait la remise de* ***7*** *fr., montant de l'intérêt et des frais de présentation des quatre traites. Tout souscripteur qui voudra choisir pour plus de* ***100*** *fr. de livres jouira, pour l'excédant, des mêmes facultés de crédit.*

Toute personne qui voudra acheter isolément **L'HOMME QUI RIT,** pourra le recevoir en adressant **40 francs** en un mandat à vue ou sur la poste.

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE GUYOT

dite :

GOUDRON-GUYOT

SEUL MEDICAMENT

Adopté par les médecins des hôpitaux de Paris et de l'Étranger pour la meilleure préparation dosée et instantanée

DE L'EAU DE GOUDRON

VENTE AU DÉTAIL : *rue de Seine, 61 ;*
ENTREPOT GÉNÉRAL : *rue des Francs-Bourgeois*, 17, A PARIS.
Exiger la signature : E. GUYOT.
Se méfier des contrefaçons et produits similaires

Rue Saint-Honoré 191

A LA CARAVANE

En face de l'Église Saint-Roch.

CHOCOLATS CUILLIER. — THÉS DE LA CARAVANE.

Maison de premier ordre pour la vente des Thés.

CHOCOLAT fin, 2 fr. le 1/2 kil. ; surfin, 2 fr. 50.
— bon ordinaire, 1 fr. 60, 1 fr. 80.

THÉ Souchong fin, 5 fr. ; surfin, 6 fr. le 1/2 kil.
— Congo surfin, 4 fr. le 1/2 kil.

THÉ NOIR PECKAO ET SOUCHONG, mélange de la Caravane, 8 fr. le 1/2 kil.

La science, le commerce et la grande consommation sont unanimes à reconnaître que le CHOCOLAT CUILLIER et les THÉS DE LA CARAVANE sont les meilleurs et au meilleur marché.

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris, entrée rue Jean-Tison

Ce sirop joint à un goût agréable une efficacité certaine et constatée par un **rapport officiel** contre les **bronchites, grippes, coqueluches, catarrhes** et toutes **inflammations** et **irritations** de la **poitrine**, Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons, **Laënnec, Guersant**, de l'hôpital des Enfants, **Asselin**, de l'Hôtel-Dieu, **Fouquier**, médecin du roi Louis-Philippe 1er, et autres professeurs de la Faculté de médecine etmédecins des hôpitaux de Paris,

SIROP ET PATE DE BERTHÉ

A LA CODÉÏNE

d icament *porté au Codex français* et recommandé par les premiers médecins contre les h umes, les toux opiniâtres de la grippe, du catarrhe, de la coqueluche, de la bronchite et de la phthisie pulmonaire. Les expériences de MM. **MARTIN-SOLON, BARBIER D'AMIENS, ARAN, VIGLA, G. DUMONT**, etc. Médecins des hôpitaux de Paris, Professeurs à la Faculté de médecine, ont en effet prouvé les vertus calmantes et remarquables de ces préparations.

DÉPOT PRINCIPAL A LA PHARMACIE, 151, RUE SAINT-HONORÉ.

Et chez tous les pharmaciens de la France et de l'Etranger.

PILULES de Proto-carbonate de fer inaltérable DU Dr BLAUD

Employées avec le plus grand succès par la plupart des médecins, pour guérir la **CHLOROSE. PALES COULEURS** (maladie des jeunes filles).

« **C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques préparations ferrugineuses.** » Dr BOUCHARDAT, ex-prés. de l'Acad. de méd., *Form. mag.*, p. 313.

« **De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de « bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les « Pilules de Blaud nous paraissent devoir tenir le premier rang.** » (*Dictionnaire universel de médecine*, tome II, page 99.)

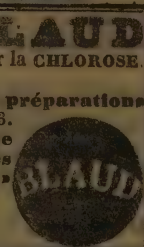

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre.

DÉPOT DANS CHAQUE PHARMACIE.

LIBRAIRIE D'ERNEST THORIN, 7, RUE DE MÉDICIS, PARIS.

LE DROIT ÉLECTORAL DEVANT LA COUR DE CASSATION

Par M. F. HÉROLD, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

1 beau vol. gr. in-8° cavalier, 6 fr., *franco*.

HISTOIRE DE LA PRÉTURE, par *Edm. Labatut*, in-8, *franco*. . . . . 7 fr.
MYTHOLOGIE GRECQUE ET ROMAINE, par *J. Humbert*. 4e éd., in-12, *franco*. . . 2 fr.

LA LOI DES ALIÉNÉS, Nécessité d'une réforme, par *E. Garsonnet*, in-8o, *franco*. . . 1 fr.
COURS DE DROIT ADMINISTRATIF, 3e édit., par *Th. Ducrocq*. In-8°, *franco*. . . 10 fr.

VATON frères, LIBRAIRES-ÉDITEURS, 75, BOULEVARD, SAINT-GERMAIN, PARIS

EN VENTE, nouvelle édition, revue et considérablement augmentée

DU PROTESTANTISME ET DE TOUTES LES HÉRESIES

dans leur rapport avec le Socialisme, par **Aug. Nicolas**, 2 vol. in-12, brochés. Prix : 7 fr.
Le même, 2 beaux volumes in-8°. Prix : 12 fr.

Ce livre complète admirablement celui de Balmès; moins rempli d'images que cet auteur et moins abstrait que Donoso Cortès, M. Nicolas marche entre les deux avec sa force propre; sa polémique est comme celle de Bossuet, c'est une de ces discussions hautes et sereines qui conviennent à tous les temps.

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME

4 volumes in-12. 14 fr.
Le même ouvrage, 4 volumes in-8°. 20 fr.

LA VIERGE MARIE ET LE PLAN DIVIN

4 volumes in-12. 16 fr.
Le même ouvrage, 4 volume in-8°. 24 fr.

LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

démonstration nouvelle tirée des attaques de l'incrédulité. 1 beau volume in-12. 4 fr.
Le même volume in-8°. 6 fr.

ÉTUDES SUR MAINE DE BIRAN

d'après le Journal intime de ses pensées. 1 volume in-12. 2 fr.

L'ART DE CROIRE

ou préparations philosophiques à la foi chrétienne, 2 volumes in-12. 7 fr.
Le même, 2 volumes in-8°. 12 fr.

ŒUVRES DE DONOSO CORTÈS

Marquis de Valdegamas, ancien ambassadeur à la cour de France,

publiées par sa famille et précédées d'une Préface de M. LOUIS VEUILLOT. 3 beaux vol. in-8° 15 fr.

Pour bien comprendre la situation actuelle de l'Espagne, il est très utile d'entendre ce qu'en pensait il y a quelques années, un homme d'un génie supérieur et d'un patriotisme incontesté, lisons Donoso Cortès, le type de l'homme d'état et du grand orateur.

MÊME LIBRAIRIE : *OEuvres de Jacques Balmès, de Mgrs Baudry, Mermillod, du R. P. Ventura*, etc.

EN FACE DES MAGASINS DU PRINTEMPS

Boulevard Haussmann, 72, et rue du Havre

Près la Gare Saint-Lazare.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DEPOT CENTRAL DES EDITEURS

MM. AMYOT, GERMER BAILLÈRE, J.-B. BAILLÈRE et fils, J. BAUDRY, DRAMARD-BAUDRY, Amédée BÉDELET, BIXIO et Ce, CHARPENTIER, CHALLAMEL, COSSE et MARCHAL, DENTU (E.), DELAGRAVE et Ce. A. DELAHAYE, DIDIER et Ce, FIRMIN DIDOT frères, fils et Ce, DUCROQ, Paul DUPONT, FURNE et Ce, GARNIER frères, A. GOIN, L. HACHETTE et Ce, J. HETZEL et Ce, D. JOUAUST, JOUBY et ROGER, E. LACROIX, THÉODORE LEFÈVRE, A. LE CHEVALIER, A. LEMERRE, MICHEL LÉVY frères, MARESCQ aîné, VICTOR MASSON et fils, VICTOR PALMÉ, PLON, RORET, REINWALD, Veuve RENOUARD, J. ROTHSCHILD.

Envoi *franco* dans toute la France contre mandat ou timbres-poste des publications des Éditeurs ci-dessus désignés.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie, 77, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

NOUVELLE PUBLICATION

DICTIONNAIRE

DE CHIMIE

PURE ET APPLIQUÉE

COMPRENANT

LA CHIMIE ORGANIQUE ET INORGANIQUE
LA CHIMIE APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE, A L'AGRICULTURE ET AUX ARTS,
LA CHIMIE ANALYTIQUE, LA CHIMIE PHYSIQUE
ET LA MINÉRALOGIE,

PAR AD. WURTZ

Membre de l'Institut (Académie des sciences)

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

J. BOUIS — E. CAVENTOU — PH. DE CLERMONT — H. DEBRAY
M. DELAFONTAINE — CH. FRIEDEL — A. GAUTIER
E. GRIMAUX — P. HAUTEFEUILLE — E. KOPP. — CH. LAUTH — F. LE BLANC — A. NAQUET
G. SALET — P. SCHUTZENBERGER — L. TROOST ET ED. WILLM

Ouvrage contenant un grand nombre de figures

INTERCALÉES DANS LE TEXTE

L'ouvrage formera deux volumes grand in-8°

Prix de chaque fascicule, broché (1)..... **3 fr. 50**

(1) Le cinquième fascicule est en vente, le sixième est sous presse, l'ouvrage complet formera environ 20 fascicules.

EN VENTE la première partie du tome 1er, comprenant l'histoire des doctrines chimiques et les quatre premiers fascicules. 1 vol. grand in-8, 17 fr. 50.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

Cet ouvrage n'est pas, à proprement parler, un Dictionnaire, c'est-à-dire un vocabulaire contenant des mots et des définitions. C'est un recueil de monographies plus ou moins étendues, ayant trait aux divers objets dont s'occupe la chimie, et faits, sous une direction unique, par des auteurs spéciaux et compétents.

La forme alphabétique, qui facilite si singulièrement les recherches, a permis de confier à chacun des collaborateurs un sujet défini qui lui était familier.

On a donné à l'ouvrage, à défaut de l'unité de plan qu'un dictionnaire ne saurait présenter, une grande unité de rédaction. Comme la notation, les idées générales sont uniformes.

On a traité d'une façon complète plusieurs points importants de Chimie théorique et de Chimie physique, mais l'on n'a nullement négligé l'étude de la science appliquée. On a donné un développement assez considérable aux articles consacrés aux Industries chimiques, à la Chimie agricole, etc.;

Les caractères analytiques et les procédés de dosage des diverses substances ne sont pas séparés de l'étude de celles-ci; quant aux principes généraux de l'analyse, ils sont exposés dans des articles spéciaux, accompagnés d'une planche de spectres.

La Minéralogie, qui a de si nombreux points de contract avec la Chimie minérale, entre tout entière dans le cadre de l'ouvrage; elle a exigé l'introduction d'une résumé succinct de la Cristallographie.

On a attribué une grande importance à la bibliographie, et l'on a indiqué avec soin, dans les divers articles, les sources auxquelles ont été puisés les renseignements.

Il est permis de penser que ce *Dictionnaire de Chimie*, ne sera pas sans influence sur la diffusion de la science, ainsi que sur la perfection des procédés industriels actuellement en usage.

SOUSCRIPTION

A la Bibliothèque extraite du Catalogue de la Librairie LACROIX-VERBŒCKHOVEN et Cᵉ

VICTOR HUGO.	**Les Misérables,** 10 vol. in-8°.....	60	»
—	Id. 10 vol. in-18.....	35	»
—	**William Shakespeare,** 1 vol. in-8°.	7	50
—	**Les Chansons des Rues et des Bois,** 1 vol. in-8°.....	7	50
—	**Les Travailleurs de la Mer,** 3 vol. in-8°.....	18	»
—	**Paris,** 1 vol. in-8°.....	2	»
GEORGES SAND.	**Galerie des Femmes,** 1 vol. gr. in-4° de luxe, orné de 27 magnifiques portraits sur acier et de vignettes dans le texte.	20	»
NOUVEL ALBUM DE PARIS.	**Les Monuments, les Arts, Environs de Paris,** 1 beau vol. in-4° obl. relié.	10	»
DORA D'ISTRIA (PRINCESSE).	**Les Femmes par une femme,** 2 vol. in-8°.....	10	»
VILLIAUMÉ.	**Nouveau Traité d'économie politique,** 2 vol. in-8°.....	15	»
MAURICE SAND.	**Le Coq aux Cheveux d'or,** 1 vol. gr. in-18.....	3	»
EMILE OLLIVIER.	**Le 19 Janvier,** 1 vol. in-18.....	3	»
LOUIS FIGUIER.	**Vie des Savants illustres,** 4 vol. in-8°, avec gravures.....	40	»
BANCEL.	**Harangues de l'Exil,** 3 vol. in-8°	15	»
MICHELET.	**Histoire de la Révolution française,** 6 vol. in-8°.....	30	»
	La Montagne, 1 vol. in-18.....	3	50

LAMARTINE.	**Les Hommes de la Révolution,** 1 vol. in-8°.....	5	»
—	**Shakespeare et son Œuvre,** 1 vol. in-8°	5	»
—	**Civilisateurs et Conquérants,** 2 vol. in-8°.....	10	»
—	**Les Grands Hommes de l'Orient,** 1 vol. in-8°	5	»
—	**Portraits et Biographies,** 1 vol. in-8°..	5	»
LOUIS BLANC.	**Lettres sur l'Angleterre,** 4 vol. in-8°	24	»
—	**Histoire de la Révolution Française,** 3 forts v. gr. in-8° de biblioth.	36	»
—	Le même ouvrage en 13 forts vol. gr. in-18 à 3 fr. 50.....	45	50
L'ABBÉ ***	Ses Romans publiés en France: **le Maudit, la Religieuse, le Curé de Campagne, les Mystiques, les Odeurs ultramontaines,** 12 vol. in-8°.....	60	»
—	Chaque volume pris séparément.....	5	»
LOUIS ULBACH.	**Ses Romans,** 16 vol. in-12, chaque volume pris séparément 3 fr., ci.	48	»
JULES SIMON.	**L'École,** 1 vol. in-8°.....	6	»
—	**Le Travail,** 1 vol. in-8°.....	6	»
—	**L'Ouvrier de 8 ans,** 1 vol. in-8°...	5	»
—	**La Politique radicale,** 1 vol. in-8°.	5	»
DE KÉRATRY.	**L'élévation et la chute de l'empereur Maximilien,** 1 vol. in-8°.....	7	»

SUITE DU CATALOGUE

HISTOIRE

BANCROFT. **Histoire des États-Unis** depuis la découvert du Continen. américain, 9 vol. in-8° 45 »

WASHINGTON IRVING. **Vie et voyages de Christophe Colomb**, 3 vol in-8°. 15 »

— **Vie de Mahomet**, 1 vol. in-8°..... 5 »

— **Histoire de la conquête de Grenade**, 2 vol. in 8°..... 10 »

JOHN POSTER KIRK. **Histoire de Charles le Téméraire**, 3 vol. in-8°..... 15 »

GERVINUS. **Histoire du XIXe siècle**. 20 vol. in-8°.. 100 »

XAVIER EYMA. **La République américaine**, ses institutions et ses hommes. 2 vol. in-8°. 12 »

— **Les 34 étoiles de l'Union américaine**, histoire des Etats et des Territoires, 2 v. in-8°. 12 »

THÉODORE JUSTE. **Les comtes d'Egmont et de Horne**, et les Pays-Bas au XVIe siècle, 1 vol. in-8°..... 7 50

DE KOCK. **Histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe**, depuis la paix de Westphalie jusqu'aux traités de 1815, 4 vol. gr. in-8° à 2 colonnes..... 48 »

PR. LAURENT. **Études sur l'histoire de l'humanité.** Histoire du droit des gens.

Tome I. L'Orient.
II. La Grèce.
III. Rome.
IV. Le Christianisme.
V. Les Barbares et le Catholicisme.
VI. L'Empire et la Papauté.
VII. L'Eglise et la Féodalité.
VIII. La Réforme.
IX. Les Guerres de religion.
X. Les Nationalités.

PETRUCCELLI DELLA GATTINA. **Histoire des conclaves jusqu'à Pie IX**, 4 vol. in-8°..... 24 »

GEORGES WEBER. **Histoire universelle.**

I. Peuples orientaux, 1 vol.
II. Histoire Grecque, 1 vol.
III. Histoire romaine, 1 vol.
IV. Histoire du moyen-âge, 2 vol.
V. Histoire moderne, 4 vol.

Ensemble, 9 volumes à 3 fr. 50 cent., ci..... 31 50

BARTH. **Voyages et découvertes dans l'Afrique centrale et septentrionale**, avec cartes et gravures, 4 vol. in-8°..... 24 »

PRINCE DE LIGNE. **Œuvres, Mémoires, pensées, etc.**, 5 vol. Charpentier..... 17 50

XAVIER EYMA. **Récits, légendes et fantômes du Nouveau Monde**, 2 vol. grand in-18 jésus..... 7 »

CASTELNAU. **Zanzare ou la Renaissance en Italie**, 2 vol. gr. in-18 jésus..... 7 »

SIRET. **Dictionnaire historique des peintres de toutes les écoles jusqu'à nos jours**, 1 très-fort vol. grand in-8° à 2 colonnes de 1,260 pages. 30 »

ALFRED MICHIELS. **Histoire de la peinture flamande et hollandaise**, 8 forts vol. in-8° à 5 fr., ci..... 40 »

ROMANS

GONZALÈS Y FERNANDEZ. **La Dame de nuit**, 2 vol. gr. in-18..... 7 »

AUERBACH. **Au village et à la cour**, 2 vol. gr. in-18. 7 »

ALARCON 2 50

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 77, à PARIS.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE SHAKESPEARE

TRADUITES PAR ÉMILE MONTÉGUT

TRÈS-RICHEMENT ILLUSTRÉES

Publiées par livraisons à 10 centimes

Et par fascicules à **50** centimes contenant **5** livraisons réunies sous une couverture imprimée

L'ouvrage complet formera environ 200 livraisons

Il paraît depuis le 16 mars 1866 une livraison par semaine.—Chaque livraison contient 8 pages grand in-8

Shakespeare est un de ces génies qui appartiennent à l'humanité tout entière. Ils franchissent les limites d'idiome et de nationalité. Il faut que leur œuvre soit lue dans tous les pays, et, dans chaque pays, par le plus grand nombre de lecteurs.

C'est sous l'empire de cette idée qu'est publiée la présente édition.

La traduction est due à l'auteur de remarquables travaux sur Shakespeare, à M. Émile Montégut, qui a le double avantage d'être un écrivain de grand talent dans sa langue maternelle en même temps qu'un des hommes connaissant le mieux en France la langue et le génie anglais.

Les illustrations, empruntées en Angleterre, ont fait l'immense succès de l'édition qui se publie à Londres en ce moment. Elles sont exécutées avec une vive intelligence du génie shakespearien, et plus l'édition avance, plus on s'efforce de leur donner de perfection.

Le prix et le mode de publication mettent l'édition française à la portée des bourses les plus modestes.

EN VENTE

Les Comédies. Un vol. grand in-8. . . . . **10** fr.
Les Tragédies. Un vol. grand in-8. . . . . **10** fr.

Même traduction, édit. in-18 jésus, sans illustrations, avec avertissement, commentaires et notes, par Émile MONTÉGUT.

EN VENTE

Les Comédies. 3 vol. in-18 jésus, à **3** fr. **50** le volume.
Les Tragédies. 3 vol. in-18 jésus, à **3** fr. **50** le volume.

ENGRAIS BOUTIN

MALADIE DES CÉRÉALES, DE LA VIGNE ET DES ARBRES

GUÉRIE PAR

L'ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

1er PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

AUX PÊCHERS DE M. CHEVALIER, TRAITÉS DEPUIS DEUX ANS PAR LE LIQUIDE BOUTIN

Nous engageons tous les agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs et horticulteurs à se servir toujours de cet engrais liquide, soit pour la *plantation* des CÉRÉALES, VIGNES ET ARBRES à fruits ou d'agrément, soit pour en assurer un meilleur rendement, soit pour les régénérer, les assainir et les guérir. Depuis plusieurs années, de nombreuses expériences ont suffisamment démontré qu'il est indispensable d'employer le *Liquide Boutin* pour conserver et développer les jeunes plants et pour arrêter ou prévenir les nombreuses maladies auxquelles les CÉRÉALES, les ARBRES et la VIGNE surtout sont trop souvent sujets.

MANIÈRE D'EMPLOYER LE LIQUIDE BOUTIN

TRAITEMENT DES ARBRES ET DE LA VIGNE MALADES. — Dans ce cas, on fait d'abord un mélange de *un litre* de LIQUIDE BOUTIN et 25 litres d'eau. Avec ce mélange et de la terre fine (ou mieux de la cendre), on compose une sorte de gâteau que l'on met par petites pelletées autour des racines de l'arbre ou de la vigne qui ont été d'abord découvertes; puis on replace la terre sur le pied. Si le sujet était par trop malade, il faudrait 2 *litres* de LIQUIDE BOUTIN et 25 *litres d'eau*. Un litre de mélange forme, avec la cendre ou la terre, un compos pour quatre pieds. Si on ne pouvait faire ce compos, il faudrait alors verser sur les racines découvertes un quart de litre du mélange et recouvrir immédiatement de terre.

NOTA. — Nous recommandons aussi, lorsqu'on taille la VIGNE, de mouiller toutes les parties taillées avec un pinceau trempé dans le LIQUIDE BOUTIN *pur*. Les propriétaires de vignobles, qui sont assez soucieux de leurs intérêts pour surveiller ces différentes opérations, n'auront plus à redouter les ravages destructeurs d'un fléau qui ruinerait bientôt des contrées entières si on ne se hâtait d'y porter remède.

PLANTATION DES ARBRES et de LA VIGNE. — Lorsqu'on va planter de jeunes arbres à fruits ou d'agrément ou de la vigne, soit en racine, soit en bouture, il faut tremper les racines ou la bouture dans le LIQUIDE BOUTIN *pur*, et les mettre aussitôt en terre toutes mouillées. Huit jours après la plantation, on arrose les plants d'un demi-litre d'un mélange fait avec 1 *litre* de LIQUIDE BOUTIN et 50 *litres d'eau*.

M. LELONG, 32, rue de Trévise (Paris), prévient MM. les propriétaires, agriculteurs, viticulteurs et négociants qu'il se charge d'exécuter toutes les demandes qui lui seront faites de l'ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN aux conditions suivantes : Toutes les commandes qui lui seront faites seront immédiatement exécutées si elles sont soldées en produits, tels que : céréales, vins, eaux-de-vie, trois-six ou alcools. — La couverture en produits sera faite au cours du jour et sur échantillons acceptés. — Les produits (*non logés*) expédiés en gare.

JURISPRUDENCE GÉNÉRALE

I

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DE LÉGISLATION, DE DOCTRINE ET DE JURISPRUDENCE

EN MATIÈRE DE DROIT CIVIL, COMMERCIAL, CRIMINEL ET ADMINISTRATIF, DE DROIT DES GENS ET DE DROIT PUBLIC;

Nouvelle édition précédée d'un Essai sur l'Histoire du Droit français;

Par M. D. DALLOZ, AINÉ, et par M. ARMAND DALLOZ, SON FRÈRE,

AVEC LA COLLABORATION DE PLUSIEURS JURISCONSULTES,

44 vol. in-4°.

La première livraison de la deuxième partie du tome XXXIV (l'avant-dernier dans l'ordre de publication), vient de paraître au BUREAU DE L'ADMINISTRATION, 19, *rue de Lille*. Il contient les mots ou traités : — *Organisation de l'Algérie*, — *Organisation des Colonies*, — *Organisation économique*, — *Organisation de l'Instruction publique*. — La seconde livraison de cette seconde partie, qui sera publiée dans quelques semaines, contiendra les mots : *Organisation judiciaire, Organisation maritime, Organisation militaire*, etc., et complètera, sauf l'*Essai sur l'Histoire du Droit*, cette immense Encyclopédie du droit, de la législation et de la jurisprudence.

II

RECUEIL PÉRIODIQUE ET CRITIQUE

DE JURISPRUDENCE, DE LÉGISLATION ET DE DOCTRINE

1re PARTIE. — *Arrêts des trois chambres de la Cour de cassation;*
2e PARTIE. — *Arrêts des Cours impériales;*
3e PARTIE. — *Décisions du Conseil d'Etat, Jugements, Circulaires et Solutions administratives;*
4e PARTIE. — *Lois et Décrets avec Rapports et Discussions législatives;*
5e PARTIE. — *Tables et décisions diverses.*

RECUEIL FONDÉ

Par M. DALLOZ, Aîné, et par M. Armand DALLOZ, son frère,

CONTINUÉ SOUS LA DIRECTION DE MM.

Édouard DALLOZ, Fils, Avocat, Député du Jura, Officier de la Légion-d'Honneur, etc.

Charles VERGÉ, Avocat, docteur en droit, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.

Avec la collaboration de plusieurs Magistrats et Jurisconsultes.

Le *Recueil périodique*, qui paraît chaque mois par livraisons, et forme chaque année, depuis 1845, un fort volume in-4°, est le complément du *Répertoire*, qui se trouve ainsi tenu au courant des changements de législation, de doctrine et de jurisprudence.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES 22 ANNÉES DU RECUEIL PÉRIODIQUE

DE JURISPRUDENCE, DE LÉGISLATION ET DE DOCTRINE (1845 A 1867)

PAR M. D. DALLOZ

2 vol. in-4°.

LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES VINGT-DEUX ANNÉES (1845 à 1867) a un double but et présente un double avantage : Elle facilite les recherches et dispense celui qui veut se rendre compte de l'état de la jurisprudence sur telle matière ou telle question, de feuilleter successivement les tables-annales placées à la fin de chacun des vingt-deux volumes du *Recueil périodique* qu'embrasse cette période. En second lieu, elle est destinée à servir de supplément au *Répertoire alphabétique* et à le compléter sous le rapport de la législation et de la jurisprudence.

Par suite, le *Répertoire alphabétique*, le *Recueil périodique* à partir de 1845, et la *Table des vingt-deux années*, unis l'un à l'autre par un lien étroit et nécessaire, peuvent être considérés comme formant les éléments divers d'un même ensemble.

Le prix du *Répertoire* est de **528** fr.; celui de la collection complète, comprenant le *Répertoire* et le *Recueil périodique* de 1845 à 1868 inclusivement, est de **800** fr. — Des délais sont accordés pour le payement. Le payement comptant donne droit à une notable réduction. Enfin, le prix de la *Table* est de **40** fr.

DIRECTEUR : **M. Ch. ROYER**, 19, *rue de Lille* (PARIS).

Librairie GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine

VIENT DE PARAITRE

LES

ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

EN ANGLETERRE

(TRADES-UNIONS)

PAR

M. LE COMTE DE PARIS

Un beau vol. in-18 de 300 pages (*franco* par la poste). . . . . 2 fr. 50
Sur papier de chine. . . 12 fr. — Sur papier teinté. . . . 14 fr. »

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

C. COIGNET. La Morale indépendante. Un vol. in-18. . . . . 2 fr. 50

AGASSIZ. De l'Espèce et de la Classification en Zoologie, traduit de l'anglais par M. Vogeli. Un vol. in-8. . . . . 5 fr.

RÉVILLE. Histoire du Dogme de la divinité de Jésus-Christ. Un vol. in-18. 2 fr. 50

ERNEST BERSOT. Libre philosophie. Un vol. in-18. . . . . 2 fr. 50

H. TAINE. Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. Un vol. in-18. . . . . 2 fr. 50

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BAGEHOT. La Constitution anglaise. Un vol. in-18. Traduit de l'anglais. . 3 fr. 50

THACKERAY. Les quatre Georges, Études sur la cour et la société anglaises (1704-1830), précédé d'une préface par M. Prevost-Paradol, traduit de l'anglais. Un volume in-18. . . . . 3 fr. 50

EUGÈNE DESPOIS. Le Vandalisme révolutionnaire, fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. Un vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

TAXILE DELORD. Histoire du second Empire. 5e édition. Tome premier. Un fort vol. in-8. . . . . 7 fr.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

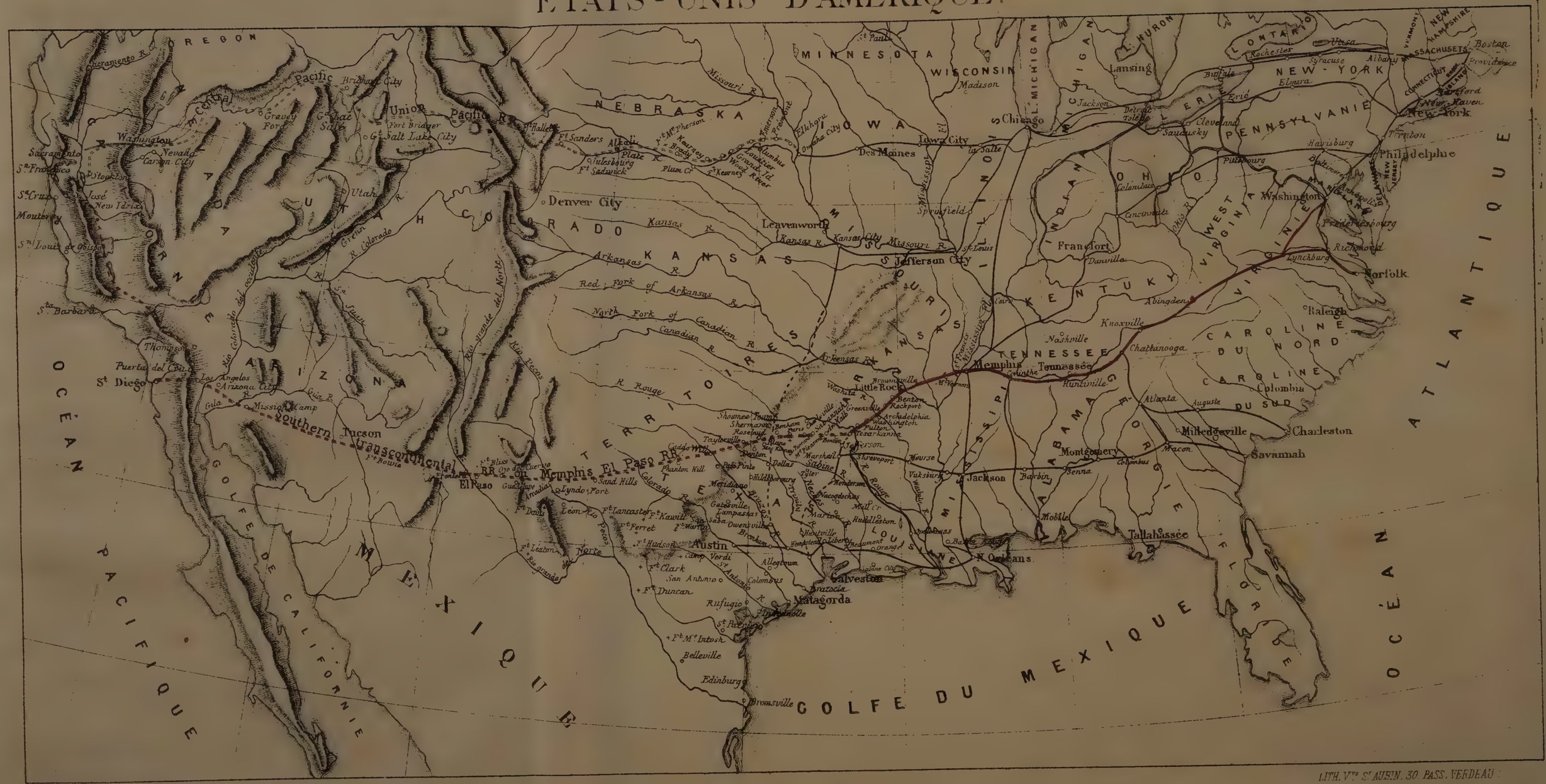
OREGON
MINNESOTA
WISCONSIN
Madison
NEBRASKA
IOWA
Des Moines
Iowa City
Omaha City
Chicago
L. MICHIGAN
L. HURON
L. ONTARIO
Lansing
NEW-YORK
Albany
Boston
Providence
Hartford
New Haven
New York
Philadelphie
PENNSYLVANIE
Harrisburg
Pittsburg
Erie
Buffalo
Rochester
Syracuse
Elmira
Cleveland
Sandusky
Toledo
Detroit
Jackson
Columbus
Cincinnati
Dayton
Indianapolis
Springfield
Denver City
Leavenworth
Kansas City
Jefferson City
St Louis
Frankfort
Lexington
Louisville
Nashville
Knoxville
Chattanooga
Memphis
Little Rock
Washington
Richmond
Norfolk
Raleigh
Columbia
Charleston
Savannah
Millledgeville
Atlanta
Augusta
Montgomery
Mobile
Tallahassee
Jackson
Vicksburg
Natchez
N. Orleans
Galveston
Matagorda
Austin
Tucson
El Paso
Salt Lake City
Fort Bridger
Brigham City
Nevada
Carson City
Stockton
San Francisco
Sacramento
San José
New Idria
Monterey
San Diego
Los Angelos
Arizona City
Mission Camp
Puerta del Cito
Thompson
Santa Barbara
Southern Transcontinental RR or Memphis El Paso RR
Pacific Union Pacific RR
Gravey Ford
Gt Lac Salt
Utah
Green R
R. Colorado
Rio colorado del occidente
Rio grande del Norte
Rio Pecos
Rio grande
Kansas R
Arkansas R
Red Fork of Arkansas R
North Fork of Canadian R
Canadian R
R Rouge
Missouri R
Platte R
Elkhorn
Ft Sanders
Julesburg
Ft Sedwick
Ft Kearney
Plum Cr
Ft Mc Pherson
Ft Lancaster
Ft Kawitt
Ft Ferret
Ft Hudson
Ft Clark
Ft Duncan
Ft Mc Intosh
Ft Leaton
Ft Davis
Ft Bliss
Ft Bowie
Ft Hallek
Ft Smith
Ft Gibson
Ft Arbuckle
Ft Washington
Ft Scott
Ft Leavenworth
Ft Pierre
Ft Ripley
Ft Snelling
Ft Pitt
Ft Mifflin
Ft Monroe
Ft Moultrie
Ft Pulaski
Ft Jackson
Ft Morgan
Ft Pickens
Ft Jefferson
Ft Mc Henry
Ft Mc Hill
Ft Mc Allister
Ft Mc Pherson
Ft Mc Dowell
Ft Mc Kinney
Ft Mc Dermit
Ft Mc Gregor
Ft Mc Lean
Ft Mc Leod
Ft Mc Ponald
Ft Mc Ponald
Ft Mc Ponald

ÉTATS-UNIS

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL-MEMPHIS-PACIFIC

38,000 BONDS HYPOTHÉCAIRES DE 100 DOLLARS

Sont mis à la disposition du public

PAR L'ADMINISTRATION DU MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

PRIX : 410 FRANCS *payables en souscrivant*

Intérêt annuel : 30 fr. 90 (6 dollars), payables à Paris le 1er JANVIER et le 1er JUILLET

Remboursement : 515 fr. en 1890 (100 dollars)

Jouissance du 1er Janvier 1869

Capitalisation : Un bond hypothécaire, payé 410 fr., ne coûte en réalité que **399** fr., puisqu'il recevra, le 1er juillet 1869, un coupon entier de **15** fr. **45**, dont *plus des deux tiers*, soit 11 fr., lui sont acquis par suite de la jouissance du 1er janvier.

Il produit par an 30 fr. 90 d'intérêt, soit **7.72 p. 100;**

Il est remboursable, en vingt ans, à 515 fr., soit avec 116 fr. de prime, ou, par an, 5 fr. 80 c.;

Revenu total, résultant de l'intérêt et de l'amortissement : **9.17 p. 100.**

Comparaison : Dix obligations de chemins de fer français à 320 fr. coûtent 3,200 fr. et produisent un intérêt de 147 francs (impôt déduit).

Huit bonds hypothécaires du Transcontinental-Pacifique coûtent également 3,200 fr. et rapportent un intérêt de **247** fr. **20**. Différence : 65 p. 100.

Garanties : Les bonds hypothécaires du TRANSCONTINENTAL-MEMPHIS-PACIFIC sont garantis par une *première hypothèque* sur des terrains concédés au chemin de fer, de chaque côté de la voie, et représentant une valeur quadruple du montant des bonds.

La subvention en terrains donnés à la Compagnie s'élevant à 10,240 acres par mille, chaque série de bonds a pour garantie 1,536,000 acres de terre; chaque bond de 1,000 dollars 300 acres, soit un peu plus de 121 hectares; *chaque bond de* 100 *dollars* 30 *acres, sott* 12 *hectares.*

Or, la valeur de l'hectare, d'après les actes publics, est de 173 à 185 fr. l'hectare, dans les comtés traversés par le *Transcontinental-Pacific.*

L'hypothèque prise sur les terrains possédés par la Compagnie est confiée, aux termes de la législation américaine, à trois *trustees*, ou notaires publics, qui sont :

MM. Andrew G. CURTIN, gouverneur de Pensylvanie, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Saint Pétersbourg.

Paul S. FORBES et Svante M. SWENSON.

L'hypothèque est en premier rang, ne peut être primée par aucune créance, quelle qu'elle soit; elle est définitive et ne peut être radiée qu'après libération complète de l'emprunteur.

Les droits des porteurs de bonds hypothécaires sont par conséquent IMPRESCRIPTIBLES.

La Souscription sera ouverte le SAMEDI 15, le LUNDI 17 et le MARDI 18 MAI

DANS LES BUREAUX DU MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

A PARIS, rue Richelieu, 104;

A LYON, rue de l'Impératrice, 5.

Le relevé des bonds souscrits sera fait chaque soir et la Souscription sera close aussitôt qu'elle aura atteint le chiffre de 38,000 bonds.

Les demandes qui précéderaient l'ouverture de la Souscription publique seront comprises dans le total de la première journée.

On peut verser, dans toutes les succursales de la Banque de France, au compte de M. J. PARADIS.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

L'assemblée générale des actionnaires du Crédit Foncier de France a eu lieu le 29 avril.

L'attitude qu'allait prendre l'Administration, après les violentes attaques dont ses opérations sur les *Bons de délégation* avaient été l'objet dans les débats récents du Corps législatif, donnait à cette réunion une importance particulière. Abordant immédiatement les préoccupations de l'Assemblée, M. le Gouverneur a débuté, dans son rapport, par une explication des plus nettes de l'opération critiquée, et par une affirmation des plus fermes, des droits de la Société.

Afin d'arriver à une rapide exécution de ses grands travaux de voirie, la ville de Paris avait traité avec des entrepreneurs, envers lesquels elle se libérait au moyen d'attributions sur les fonds libres des exercices prochains. Ces arrangements, autorisés par le gouvernement, sanctionnés par le conseil d'État, donnèrent lieu à la création des *Bons de délégation*, bons émis par les entrepreneurs, négociables, transmissibles à des tiers, et que ces tiers ou les entrepreneurs ont escomptés, soit au Crédit Foncier, soit à d'autres établissements, mais au Crédit Foncier pour les sommes les plus importantes, et avec l'escompte le plus modéré. Aucune disposition de la loi ni des statuts ne fixait le prix de ces achats, qui n'étaient pas faits à une commune, mais à de simples particuliers. Le Crédit Foncier a acheté, sur le pied d'un intérêt moyen de 6 fr. 15 c. pour cent, des créances qui, sans son concours, se seraient négociées sur le pied d'un intérêt de 10 à 12 pour cent. Par cette utile intervention, le crédit de la ville a été efficacement soutenu ; et les entrepreneurs ont obtenu, pour l'escompte de leurs Bons, des avantages considérables dont aujourd'hui encore ils remercient le Crédit Foncier.

La Société est bien régulièrement, bien irrévocablement propriétaire des bénéfices résultant de ces achats loyalement opérés, librement débattus. Aucune restitution ne saurait lui être légitimement demandée par personne. Le rapport de M. le gouverneur et le rapport présenté au nom des censeurs, par M. Paravey, s'expriment à ce sujet avec une égale énergie.

Abordant ensuite le compte-rendu des opérations de l'exercice 1868, M. le gouverneur a fait connaître que les prêts hypothécaires de l'année s'élevaient en nombre à 1,726, et en somme à 90,830,550 fr., ce qui porte à 15,762 et à 936,054,104 fr. 20 le nombre et le total des prêts hypothécaires réalisés depuis la fondation du Crédit Foncier. — Les prêts communaux de 1868, au nombre de 59, et les versements pour paiements d'achats de créances sur la Ville comprises dans le traité de consolidation du 8 novembre 1867, s'élevaient à 59,645,497 fr. — L'Algérie figure dans les prêts de 1868 pour 123 prêts hypothécaires représentant 1,079,200 fr., et 3 prêts communaux représentant 937,000 fr. L'ensemble des prêts hypothécaires et communaux consentis en Algérie, depuis l'origine, montait, au 31 décembre 1868, à une somme totale de 15,677,200 fr. 02 c. — Le solde des capitaux déposés en compte-courant montait, au 31 décembre 1868, à 135,662,988 fr. 10 c., appartenant à 10,525 déposants. Ce solde, plus considérable à la clôture de l'exercice précédent, montait au 31 décembre 1867 à 169,825,707 fr. 29 c. C'est une diminution de 34 millions en chiffres ronds. L'administration désire réduire le montant des sommes qu'elle reçoit en dépôt. Dans ce but, elle a abaissé successivement, en 1868, l'intérêt alloué aux déposants à 1 1/4 et à 1 0/0 ; et le 1er avril 1869, l'abaissant encore, elle l'a fixé à 1/2 0/0. — Le montant des avances à 90 jours sur obligations foncières ou communales, et sur valeurs diverses était, au 31 décembre 1868, de 40,142,087 fr. 81 c., répartis entre 2,364 emprunteurs. — Les commissions prélevées par le Crédit Foncier sur les opérations faites avec l'intervention du Sous-Comptoir des Entrepreneurs se sont élevées, en 1868, à 292,032 fr. 67 c. L'abonnement du Crédit agricole pour le remboursement des dépenses résultant de son administration a été porté à 502,732 fr.

Les bénéfices nets de l'année 1868 s'élèvent à 8,768,969 fr. 59 c., et présentent un excédant de 440,810 fr. 11 c. sur les bénéfices de l'année 1867, qui étaient de 8,328,159 fr. 48 c.

On trouve dans le bilan, au passif, après le réescompte du portefeuille, un autre réescompte portant sur des opérations plus longues, et intitulé : *Créances sur la Ville de Paris, Réescompte sur opérations échéant pendant les années 1869 et les suivantes.* Il s'élève à 16,877,240 francs 20 cent. C'est le solde définitivement acquis, mais pas encore échu, de 28,344,121 fr. 50 c. de commissions perçues sur l'achat des Bons de délégation. L'opération à l'origine se répartissant sur une durée de douze années et donnant lieu à des charges pendant ces douze années, le bénéfice devait naturellement être réparti de la même manière. L'administration ne pouvait attribuer à chacune des années qu'avaient encore à courir les créances achetées, qu'une part proportionnelle et correspondante dans les commissions. Du 31 décembre 1862 au 31 décembre 1868, 11,466,881 fr. 30 c. attribués ainsi sont entrés dans la composition des bénéfices annuels. Il reste un solde de 16,877,240 fr. 20 c. qui devra faire face aux frais ultérieurs de l'opération et entrer dans les revenus des années suivantes.

Sur la proposition de M. le Gouverneur, le dividende a été fixé à 67 fr. 50 par action. — C'est une augmentation de 5 fr. sur le dividende des années précédentes. Une première distribution de 12 fr. 50 ayant été faite au mois de janvier, le dividende complémentaire, échéant le 1er juillet, sera de 55 fr. — Une somme de 726,896 fr. 95 c. a été portée à la réserve statutaire. — Par suite le montant des fonds de réserve et de prévoyance du Crédit Foncier s'élève aujourd'hui à 9,387,359 fr. 14 cent. — En outre, une somme de 1,333,643 fr. 10 c. a été reportée à l'exercice suivant.

L'Assemblée a nommé administrateurs : MM. *de Beauchamp ; Louis Passy ; Thibault ; Wolowski, Henri Muret ;* et censeur : M. *Colelle.*

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité, à la suite d'un rapport de M. Paravey, censeur ; suivant pas à pas et approuvant de tous points le rapport de M. le gouverneur ; et après des renseignements donnés par M. le Gouverneur et MM. les Sous-Gouverneurs, en réponse aux questions posées par quelques actionnaires sur la composition du bilan.

En levant la séance, M. le Gouverneur a annoncé que le dividende complémentaire de 55 fr. par action, échéant le 1er juillet prochain, pouvait être touché dès à présent à la caisse du Crédit Foncier sous déduction d'un escompte au taux de la Banque de France.

CRÉDIT AGRICOLE

L'assemblée générale des actionnaires du Crédit agricole s'est réunie le 26 avril 1869, sous la présidence de M. Frémy, gouverneur, qui a donné lecture du compte-rendu des opérations de l'exercice 1868.

Le rapport constate d'abord que, grâce au mouvement croissant des affaires de la Compagnie et de l'augmentation, qui a porté principalement sur les escomptes et les prêts sur nantissement, les bénéfices ont pu atteindre à peu près le même chiffre qu'en 1867.

Le mouvement total de la caisse qui, en 1867, avait été de 3 milliards 175 millions, s'est élevé en 1868 à 4 milliards 25 millions, soit, pour l'exercice 1868, une augmentation de 850 millions.

Le mouvement total du compte avec la Banque de France a été de 952 millions, soit 77 millions de plus qu'en 1867.

Il est entré dans le portefeuille de la Compagnie en 1868, tant à Paris que dans les agences.	1.349.563.724
Les effets négociables et warrants escomptés en 1868 figurent dans ce chiffre pour.	1.302.762.137
En 1867, ils entraient pour.	999.495.292
Augmentation pour 1868.	303.266.845
Au 31 décembre 1867, les crédits sur hypothèques et sur nantissements s'élevaient à.	56.571.776
Crédits ouverts en 1868.	173.768.492
Ensemble.	229.340.268
Remboursements en 1868.	157.306.367
Solde au 31 décembre 1868.	72.033.901

Les ouvertures de crédit ne peuvent excéder trois années, et la Compagnie préfère élever le chiffre de ses prêts sur nantissement, qui offrent, comme gage, des valeurs ou des marchandises facilement réalisables.

Le compte de dépôt de fonds avec chèques s'établit ainsi :

Solde au 31 décembre 1867.	31.736.611
Il a été déposé dans le cours de 1868.	101.386.574
Ensemble.	133.123.185
Les retraits ont atteint.	102.230.489
Solde au 31 décembre 1868.	30.892.696

A côté de ces dépôts à vue se placent les comptes courants, dont le solde ne peut être retiré qu'à une échéance convenue. Le chiffre de ces comptes courants, qui était de 12,164,263 fr. à la fin de 1867, s'élève au 31 décembre 1868 à 19,935,391 fr.

Les Bons de caisse à échéance fixe émis en 1868 ont été de 27,766,500.

Tous les Bons de caisse s'élevaient au 31 décembre 1868 à 45,391,144 fr. Au 26 avril, le chiffre de la circulation est de plus de 63 millions.

Le mouvement général des comptes de correspondants s'est élevé, en 1868, à 554 millions; ce chiffre offre sur l'exercice 1867 une diminution d'environ 12 millions, qui s'explique par le développement des opérations des agences.

Agences.

Les opérations des agences offrent des résultats satisfaisants. Le mouvement de leurs comptes-courants, qui avait été, en 1867, de 1 milliard 21 millions, atteint, en 1868, 1 milliard 695 millions.

Les agences ont escompté, en 1868, 791 millions, ce qui constitue, sur le chiffre de 1867, une augmentation de 308 millions.

Profits et pertes.

La balance du compte des profits et pertes au 31 décembre 1868 s'élève à.		2.907.031 24
Sur lesquels il a été déjà distribué, à titre de premier dividende représentant 5 0/0 du capital versé.		800.000 »
Reste.		2.107.031 24
Qui ont été répartis ainsi :		
1° A la réserve statutaire.	258.777 75	2.107.031 24
2° Aux actionnaires, dividende de 17 fr. 50 complétant un revenu de 27 fr. 50 par action de 200 fr.	1.400.000 »	
3° Report à l'exercice suivant, à titre de fonds de prévoyance.	448.253 49	

Le chiffre total de la réserve statutaire est ainsi porté à 1,258,777 fr. 75.

Le Gouverneur a fait remarquer, en terminant, que, comme toujours, on s'est montré sévère dans l'application des valeurs composant l'actif, et que les efforts de la Compagnie tendent bien moins à grossir les dividendes qu'à en assurer la sincérité.

Deux vacances s'étaient produites dans le sein du conseil ; l'assemblée a nommé :

M. de Beauchamp, en remplacement de M. Hély-d'Oissel ;

Et M. Henry Muret, en remplacement de M. Darblay aîné ;

MM. Baroche, Bartholony, Rouland, Wolowski, administrateurs sortants, et Darblay jeune, censeur sortant, ont été réélus.

La **Maison Seugnot** (successeur de *Delafolie*), fournisseur de plusieurs cours étrangères, 28, *rue du Bac*, si connue de l'aristocratie, a une vieille réputation de loyauté et d'élégance, aussi est-elle connue de tous. Nous prévenons les familles qui n'habitent pas Paris que *M. Seugnot* expédie en France et à l'étranger dans les meilleures conditions possibles. Il suffira d'une simple énumération des principaux produits qu'on trouve chez lui pour faire apprécier notre recommandation :

Parmi les *bonbons* les plus en vogue, n'oublions pas de signaler les : Bonbons fondants à la crême, au café, au chocolat, à la vanille, à la pistache, à l'ananas, aux mille fruits ; Kaluga au café (bonbon russe) ; sucre de paille Napolitain (bonbon des enfants) ; Bromelias Seugnot (bonbon glacé à la rose) ; Dattes farcies, fruits trempés de glace de sucre ; Boîtes de Nice, aux fruits orientaux glacés, marrons glacés à la vanille ou au café ; Bonbons mousseline dans des coquilles de dentelles ; fruits, chocolats, caramels et dragées de toutes sortes, etc., etc. ; créés par la *Maison Seugnot ;* le Pompadour à la crême de Chantilly, le Parisien, le Rutaut à l'Orange, le Breton, le Napolitain, le Richelieu et l'Oriental, etc.

On lit dans une chronique du Monde élégant :

« Il y a quelque temps, on s'entretenait partout de l'installation princière de la maison « *Violet, boulevard des Capucines, rotonde du Grand Hôtel ;* aujourd'hui on cite ses produits « comme les plus magnifiques ; ses boîtes en porcelaine de Sèvres et du Japon, renfer- « mant les crêmes de beauté : la crême Pompadour, le blanc des fleurs de Lys, le rouge de « Chine et le noir indien qui donne au regard ce long reflet oriental. Dans les salons somp- « tueux de *la Reine des Abeilles* se trouve ménagé un boudoir mystérieux où l'on s'identifie « avec les talismans concernant la beauté du soir ; on essaie également le miroitement de « l'éventail, car telle nacre est rubis ou or le jour, et le soir on est étonné de la voir changer « de reflet ; toutes ces questions ont été hautement combinées par *Violet, le fournisseur de « l'Impératrice et de la reine d'Espagne* ; lui seul a compris que la beauté d'un éventail ne « consistait pas seulement dans la dentelle ou dans sa riche monture, aussi c'est surtout « chez *Violet*, autant dans l'éventail que dans le sachet brodé, dans les bibelots de toilette « en écaille et en ivoire, que se prouve le goût du grand artiste, qui a respecté le ton de « l'harmonie dans chaque spécialité où il est passé maître. . . . . »

Nous ne saurions trop recommander la MAISON DE M. AUGER : **A la Caravane, 191, *rue Saint-Honoré* (*en face l'église Saint-Roch*).** Cette maison connue depuis longtemps pour l'excellence de ses chocolats, dit **Chocolat Guillier**, mérite d'attirer l'attention des consommateurs. L'attention apportée à l'achat des matières premières et les soins mis à la fabrication de chacune des espèces de ces chocolats, forment un aliment qui réunit toutes les qualités qu'exige la santé et le goût le plus délicat. La MAISON AUGER a tenu à justifier sa désignation : A LA CARAVANE, en ne livrant à la consommation que des **Thés DE PREMIER CHOIX**, car si le thé n'est pas encore devenu en France un objet de grande consommation comme il le mérite par ses propriétés tonique et stimulantes c'est que l'on ne trouve généralement dans le commerce que des qualités communes et à des prix élevés. Pour qu'il devienne d'un usage général, il faut que la qualité en soit supérieure et le prix modéré. C'est à quoi s'est attachée la maison *de la Caravane*. Nous recommandons surtout son **Thé noir Pekoe et Souchons** *mélangés à* 8 *fr. le demi kilo.*

L'**Huile de Marrons d'Inde** est employée comme liniment anti-goutteux depuis 1840. Son existence est reconnue scientifiquement et légalement. L'Huile livrée par **M. Genevoix** est extraite des marrons d'Inde, après leur coction et leur transformation en glycose. Elle surnage sur le liquide sirupeux ; elle est recueillie dans de grands vases, décantée et livrée sans addition ni mélange à la pharmacie. Cette huile est un corps gras nouveau, dont la fluidité remarquable, la légère acidité expliquent l'action calmante, lorsque l'application en est faite avec soin et insistance sur la peau tuméfié et endolorie par l'accès goutteux, rhumatismal et névralgique. Cette huile se vend 5 et 3 fr. dans les pharmacies. Exiger la signature

Em. GENEVOIX.

POUGUES SOURCE **BERT** *Eau minérale acidule, gazeuse, alcaline-calcique et ferrugineuse.*

Souveraine contre les *dyspepsies*, la *gastralgie*, et la *pléthore abdominale ;*
Sans rivale dans le *Catarrhe de vessie*, la *néphrite*, la *gravelle*, la *goutte*, et le *diabète ;*
Précieuse enfin dans la *Chlorose*, *l'Anémie* et les *maladies* des *femmes*.
Direction médicale : Dr FÉLIX ROUBAUD. — Chez tous les *Pharmaciens*, et à POUGUES (*Nièvre*), AU GÉRANT DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE.

REVUE DE LA MODE

On portera beaucoup cet été costumes en toile dans les teintes écrues maïs ou grises. *La* **Compagnie irlandaise**, 36, rue Tronchet, vient de recevoir de ses fabriques de très-beaux assortiments de ces tissus, qui sont en grande largeur, de qualité extra et d'un prix relativement très-bon marché. La *Compagnie irlandaise* expédiera *franco* les échantillons de ces toiles à toutes celles de nos lectrices qui en feront la demande ; elle y joindra les prix, ainsi que le métrage voulu pour costume complet, avec ou sans volants.

Parmi les articles de toilette dignes d'une scrupuleuse attention, il faut surtout signaler le corset. Ce vêtement s'est considérablement perfectionné depuis quelque temps. Nous avons admiré chez **Mesdames Bruzeaux et Lefranc**, 38, *rue du Cardinal Fesch*, des modèles de tous genres, ayant chacun une destination particulière et qui révèlent la haute intelligence de leur inventeur. Pour robes style Empire il y a différents genres de corsets très-courts qui amincissent parfaitement la taille, ils sont presque toujours garnis de peluche, d'entre-deux brodés et surtout de piqûres finement exécutées. Comme renseignement précieux nous devons annoncer à nos lectrices que *Mesdames Bruzeaux et Lefranc* ont édité deux ceintures vraiment très-remarquables. Elles sont d'une admirable souplesse et ne compriment aucunement la taille. A ces qualités viennent s'en joindre encore d'autres tout à fait spéciales à chacun de ces modèles dont l'un est consacré aux amazones et l'autre aux exercices du gymnase.

Nous recommandons à tous nos lecteurs le CAFÉ DES GASTRONOMES des Magasins de **Mme Peplowska**, *rue Montmartre*, 162 BIS. Les préparations de cette Maison hors ligne sont tellement supérieures que nous croyons rendre un véritable service en les recommandant. *Expédition* contre remboursememt : province et étranger.

Toutes les personnes d'une aristocratique élégance qui savent apprécier les produits de parfumerie exquise doivent s'adresser chez **Delabrierre-Vincent**, *rue du Bac*, 55. C'est là qu'on trouve, entre autres choses fort estimées, trois excellents savons connus sous les noms de savon *Crême de Lis*, savon *Castanéa* (spécialement destiné aux enfants), et savon au *suc de laitues*.

Parmi les compositions fort en renom de la **maison Delabrierre-Vincent**, nous devons citer encore la *Crême de fleur de lys* qui donne à la peau une blancheur particulière et une senteur des plus fines. La pommade *Comigène-Grou* est recherchée pour ses qualités fortifiantes et donne à la chevelure un superbe brillant. Les *pâtes de noisettes* et de *benjoin* ont aussi droit aux plus grands éloges, car elles contribuent puissamment à la beauté des mains.

Comtesse F. DE BEAUMONT.

M. Dupiney de Vorepierre vient de terminer une œuvre qui est assurément l'un des monuments de notre époque, nous voulons parler de son *Dictionnaire français illustré et Encyclopédie universelle*. Ce livre justifie son titre en ce que, à un Dictionnaire universel de la langue, il réunit une véritable encyclopédie dont les divers articles constituent une série complète de traités méthodiques sur les différentes branches des connaissances humaines. L'approbation du Conseil impérial de l'instruction publique et la souscription dont l'ouvrage de M. Dupiney a été honoré par le ministre, témoignent assez du mérite de l'œuvre. Aujourd'hui M. Dupiney continue la publication d'une *Encyclopédie de Biographie, de Géographie et d'Histoire*, qui, bien qu'indépendante de son premier ouvrage, en formera le complément naturel.

MALADIES DU CŒUR, HYDROPISIES, ETC.

Trente années de succès, obtenus par les médecins de tous les pays, dans les circonstances le plus diverses, démontrent que le **SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE**, par son action sédative et diurétique, est le remède par excellence contre ces affections. En raison de son action sur la circulation qu'il régularise promptement, il est employé également, avec le plus grand succès, dans les affections pulmonaires, dans les bronchites et l'asthme nerveux, les coqueluches, etc. (1).

(1) A la pharmacie, rue d'Aboukir 99, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

MAISONS RECOMMANDÉES — INDUSTRIES DIVERSES — MAISONS RECOMMANDÉES

JEAN-MARIE FARINA (Eau de Cologne). Fr de LL. MM. l'Emp. et la reine d'Angleterre. Dépôts, r. St-Honoré, 217, b. des Capucines, 15.

BAINS stimulants de Pennès pour les tempéraments affaiblis. Phar. rue des Ecoles, 59 Paris. Dépôt partout dans les pharmacies et établissements de bains.

EAU DES CARMES. BOYER. 14, RUE TARANNE, 14.

Près le boulevard des Capucines — 15, RUE SCRIBE, 15 — A côté du nouvel Opéra.

GRAND HOTEL DE L'ATHÉNÉE

E. POLLONAIS, directeur

CHARLES PILLIVUYT * ET Cie

Manufactures de Porcelaines à Méhun et à Noirlac (Cher)

DÉPOTS A PARIS : RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, 46 ET 50.

Fabrication la plus étendue, comprenant tous les articles en porcelaine blanches et décorées.

SIROP ET PATE

DE BERTHÉ

A LA CODÉINE

Médicament *porté au Codex français* et recommandé par les premiers médecins contre les rhumes, les toux opiniâtres de la grippe, du catarrhe, de la coqueluche, de la bronchite et de la phthisie pulmonaire. Les expériences de MM. MARTIN-SOLON, BARBIER D'AMIENS, ARAN, VIGLA, G. DUMONT, etc. Médecins des hôpitaux de Paris, Professeurs à la Faculté de médecine, ont en effet prouvé les vertus calmantes et remarquables de ces préparations.

DÉPOT PRINCIPAL A LA PHARMACIE, 151, RUE SAINT-HONORÉ.

Et chez tous les pharmaciens de la France et de l'Etranger.

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE, établie depuis 1854, *rue de Provence*, 30, à Paris, propriété de la Compagnie. **Fonds réalisés : 88 millions.**

Revenu annuel de la Compagnie . . . . . **8,000,000** fr.
Payements par suite d'échéances, de polices, sinistres, etc. . . . . **21,875,000** »
Bénéfices répartis depuis la création (1848), dont 80 0 0 aux assurés. **5,000,000** »

La Compagnie a reçu dans le dernier exercice, qui ne comprend que onze mois, des propositions nouvelles pour une somme de **41,516,200** francs, dont **35,953,700** francs ont été acquittés.

Ces derniers résultats portent à plus de **430** MILLIONS les assurances proposées à la Compagnies pendant les treize dernières années.

S'adresser pour prospectus et renseignements, 30, rue de Provence, à Paris, et dans les départements, chez les agents de la Compagnie.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE DE A. DURAND & PEDONE-LAURIEL

9, RUE CUJAS (ANCIENNE RUE DES GRÈS), A PARIS.

ADDENET, procureur impérial. Les Actes de l'état civil considérés dans leurs motifs, leur caractère et leur forme, ou le Commentaire des lois, décrets et ordonnances qui les régissent, avec Tables de formules à l'usage des instituteurs et secrétaires de mairie. 1 vol. in-12. 3 fr.

BECHARD (Ferd.), auteur du Droit municipal dans l'antiquité et au moyen-âge. Autonomie et Césarisme. Introduction au Droit municipal moderne. 1 vol. in-8. 4 fr. 50

BOUDOT-CHALLAYE, vice-président du tribunal de Montbrison. Le 5 mai 1789 et le 5 mai 1869. Etats-Généraux. Corps législatif. Grand in-8. 2 fr.

— Etudes sur les Institutions sociales et politiques modernes, considérées dans leurs rapports avec la propriété et l'agriculture. Cahier de doléances. 3 vol. in-8. 20 fr.

CAUMONT, avocat du barreau du Havre, professeur de droit commercial maritime. Dictionnaire universel de Droit maritime au point de vue commercial, administratif et pénal, ou Répertoire méthodique et alphabétique de législation, doctrine et jurisprudence nautiques, avec de nombreuses tables spéciales, et une table finale générale et raisonnée de toutes les matières. Nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, publiée sous le patronage de Son Excellence le Ministre de la marine et des colonies. 1 fort vol. grand in-8. 25 fr.

CHAVAUX (Charles), docteur ès-lettres. La Pensée et l'Amour. 1 vol. in-12. 3 fr.

DESPINE (Prosper), docteur en médecine. Psychologie naturelle. Etude sur les Familles intellectuelles et morales dans leur état normal et dans leurs manifestations anormales chez les aliénés et les criminels. 3 vol. in-8. 21 fr.

DESPREZ, docteur en droit. De l'abolition de l'emprisonnement. In-12. 2 fr.

DUCHAINE et **PICARD**, avocats près la Cour d'appel de Bruxelles. Manuel pratique de la profession d'avocat, avec une Préface par *Edouard De Linge*. 1 vol. in-8. 10 fr.

FERRI (Louis), professeur d'histoire de la philosophie à l'Institut supérieur de Florence. Essai sur l'Histoire de la philosophie en Italie au dix-neuvième siècle. 2 vol. in-8. 12 fr.

Mgr GINOUILHAC, évêque de Grenoble. Histoire du Dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Eglise et jusqu'au concile de Nicée. 3 vol. in-8. 18 fr.

LANGLOIS (Victor), membre de l'académie arménienne de Saint-Lazare de Venise. Chronique de Michæ le grand, patriarche des syriens-jacobites, traduite pour la première fois sur la version arménienne du prêtre Ischôk. 1 vol. in-4. 20 fr.

MEMOIRES lus à la Sorbonne dans les Séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, les 14, 15, 16 et 17 août 1868. Histoire et sciences morales. 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Archéologie. 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

PIGNOT (J.-Henri). Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le vénérable (907-1157). 3 vol. gr. in-8. 24 fr.

DE ROZIÈRE (E.), inspecteur général des archives. Liber diurnus ou Recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du cinquième au onzième siècle, publié d'après le manuscrit des archives du Vatican, avec les notes et dissertations du Père Garnier et le commentaire inédit de Baluze. 1 fort vol. grand in-8. 20 fr.

THONISSEN, professeur à l'université catholique de Louvain. Etudes sur l'histoire du Droit criminel des peuples anciens (Inde brahamanique, Egypte et Syrie). 2 vol. in-8. 14 fr.

DE TOULZA (Etienne). De l'administration des communes en France. Origine, transformations, état actuel, lois de 1867-1868. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

GLI ERETICI D'ITALIA, discorsi storici di Cesare Cantu. 3 vol. grand in-8. 32 fr. 50

IL CODICE civile italiano annotato per cura dell' avvocato Vincenzo Cattaneo ufficiale Mauriziano, Coll' opera e Consiglio dell' avvocato Carlo Borda et di altri giureconsatti, 2 forts vol. grand in-8. 28 fr. 50

TRATTATI inediti di giurisprudenza di francesco Forti, preceduti da un discorso dell' avv. Leopoldo Galleotti. 5 vol. grand in-8. 53 fr.

REVUE DE DROIT INTERNATIONAL et de législation comparée, publiée par MM. Asser, avocat à Amsterdam, Rolin-Jacquemyns, avocat à Gand, Westlake, Barrister-at-Law à Londres, avec la collaboration de plusieurs jurisconsultes et hommes d'Etat, paraissant quatre fois l'an, par numéros de 8 à 10 feuilles grand in-8. Prix de l'abonnement pour la France. 14 fr.

Les deux premiers numéros sont en vente. Le premier sera envoyé comme spécimen à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Nous insistons auprès de toutes nos lectrices, pour qu'elles exigent chez tous leurs fournisseurs qu'on leur montre les nouvelles cages THOMSON, à DOUBLE TOURNURE pour les modes actuelles.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX, par le DOCTEUR FANO, PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. 2 vol. in-8°. 152 *figures intercalées* dans le texte et 20 *dessins en chromo-lithographie.* Prix : 17 fr. LIBRAIRIE DELAHAYE, *place de l'Ecole-de-Médecine*, PARIS.

AVIS. ATELIERS de M. MERCIER FILS, *Restaurateur des Tableaux de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et de la Ville de Paris*, RUE DE SEINE, n° 27, recommandé pour la mise en état des tableaux et des portraits de famille.

BADEN-BADEN

SAISON 1869

DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE

TRAJET DE PARIS EN 12 HEURES, PAR STRASBOURG

Deux trains express par jour, à **8 h. 35** m. du matin, et **8 h. 35** m. du soir.

BADISCHER HOF

HOTEL DE LA COUR, A BADE.

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE GUYOT

dite :

GOUDRON-GUYOT

SEUL MÉDICAMENT

Adopté par les médecins des hôpitaux de Paris et de l'Étranger pour la meilleure préparation dosée et instantanée

DE L'EAU DE GOUDRON

VENTE AU DÉTAIL : *rue de Seine*, 61;
ENTREPOT GÉNÉRAL : *rue des Francs-Bourgeois*, 17, A PARIS.

Exiger la signature : E. GUYOT.

Se méfier des contrefaçons et produits similaires

VALS SOURCE IMPÉRATRICE

Gazeuse et d'une **saveur agréable**, cette **eau**, coupée avec le vin, forme une boisson **apéritive, digestive, reconstituante par excellence.**

Dans les Dépôts, Restaurants et Pharmacies.

LIBRAIRIE D'ERNEST THORIN, 7, RUE DE MÉDICIS, PARIS.

LE DROIT ÉLECTORAL DEVANT LA COUR DE CASSATION

Par M. F. HÉROLD, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

1 beau vol. gr. in-8° cavalier, **6** fr., *franco.*

HISTOIRE DE LA PRÊTURE, par *Edm. Labatut*, in-8, *franco*. . . . . 7 fr.
MYTHOLOGIE GRECQUE ET ROMAINE, par *J. Humbert*. 4e éd., in-12, *franco*. . . 2 fr.
LA LOI DES ALIÉNÉS, Nécessité d'une réforme, par *E. Garsonnet*, in-8°, *franco*. . . 1 fr.
COURS DE DROIT ADMINISTRATIF, 3e édit., par *Th. Ducrocq*. In-8°, *franco*. . . 10 fr.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE

FONDÉE EN 1819. FONDÉE EN 1819.

La plus ancienne de toutes les Compagnies françaises d'assurances

FONDS
DE GARANTIE
70 Millions de fr.
RÉALISÉS
En immeubles,
Rentes sur l'État
et
Valeurs diverses.

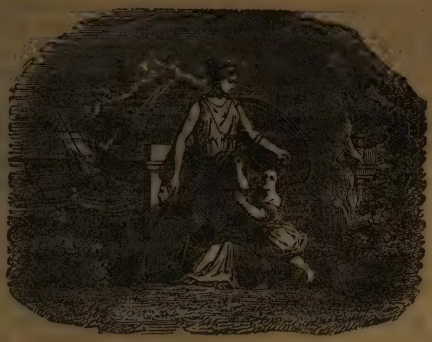

A PARIS
Rue de Richelieu
N° 87.

DIRECTEUR
M. P. DE HIRCÉ

PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

1° **Hôtels de la Compagnie**, rue de Richelieu, 85, 87 et 89.

2° **Hôtel**, rue de Richelieu, 79, et rue Ménars, 1.

3° **Hôtel de l'Ancien Cercle**, boulevard Montmartre, 15.

4° **Hôtel du Jardin Turc**, boulevard du Temple.

5° **Propriété**, boulevard Richard-Lenoir (ancien quai Valmy), 77, 79 et 81.

6° **Sept cents hectares de la Forêt de Montmorency** (près Paris).

7° **Ferme de Moislains**, près Péronne (300 hect.)

8° **Ferme d'OErmingen**, près Saverne (300 hect.)

9° **Domaines du Puch et de Cazeaux**, près Bordeaux (3,000 hectares).

10° **Propriété**, rue d'Amboise, 2, et rue de Richelieu, 95, rue de Richelieu, 97 (Passage des Princes) et 99.

Assurances en cas de décès pour la vie entière. — La Compagnie s'engage à payer, lors du décès de l'assuré, à quelque époque que le décès ait lieu, un capital déterminé, aux héritiers ou ayants droit.

Assurances mixtes. — La Compagnie garantit, moyennant une prime annuelle, un capital déterminé, payable aux héritiers de l'assuré ou à l'assuré lui-même, s'il vit après un nombre d'années convenu d'avance.

Les assurés ont droit à une participation de 50 pour 100 *dans les bénéfices produits par ces deux natures d'assurances.*

Rentes viagères immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes.

Situation de la Compagnie *au* 31 *décembre* 1867 :

Capitaux assurés (en cours), ci.	185,793,405 f.	87
Rentes viagères en cours, ci.	4,764,482	55
Bénéfices répartis aux assurés pour la période biennale 1866-1867, ci	1,605,200	»
Sinistres payés pendant ladite période, ci.. . . .	3,926,118	»

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

La vingt-huitième année du JOURNAL DES ÉCONOMISTES commence avec le numéro de janvier 1869. Il est peu de recueils qui aient vécu un si long laps de temps, plus du quart d'un siècle, et qui aient conquis graduellement une autorité plus considérable. C'est en France et à l'étranger, partout où la civilisation moderne se développe régulièrement, la Revue *économique* la plus consultée et le fondement de toutes les bibliothèques d'étude. Le JOURNAL DES ÉCONOMISTES doit la faveur dont il jouit dans le monde de la science et des affaires à la valeur personnelle de ses nombreux rédacteurs et à la variété comme au choix de ses articles: Tous les sujets qui occupent l'attention publique y sont traités par les écrivains les plus compétents, et ce qui ajoute un grand prix à tant d'excellentes études de théorie et de pratique, c'est que le journal est l'organe de la Société d'économie politique dont il publie tous les mois les discussions.

Nous voyons qu'on y a examiné les questions suivantes: *La question monétaire; Historique du mouvement actuel; Le franc d'or.—La grève et l'association internationale des travailleurs à propos de la grève de Genève.— De la direction des grandes associations de capitaux et des causes de leur insuccès. — La grève du milliard a la Banque de France. — De l'utilité d'un domaine pour l'Etat — Du meilleur système d'impôts et de la justice en matière d'impôt. — La douane considérée au point de vue fiscal. — De l'intervention de l'Etat en matière de petites assurances sur la vie ou contre les accidents pouvant atteindre les personnes. — De la méthode historique en économie politique.* — On sait que cette Société compte parmi ses membres des hommes d'Etat de tous les partis, des publicistes éminents et la plupart des personnages distingués de la politique spéculative.

Les articles qui ont été récemment publiés par le JOURNAL DES ÉCONOMISTES sont signés de MM. Hippolyte Passy, Michel Chevalier, Jules Simon, De Parieu, Louis Reybaud, Wolowski, Renouard, Léonce de Lavergne, H. Baudrillart, Pierre Clément, Levasseur, membres de l'Institut; et de MM. Joseph Garnier, *rédacteur en chef*, de Molinari, Courcelle-Seneuil, Paul Boiteau, Horn, Jules Duval, Block, V. Modeste, A. Cherbuliez, Pascal Duprat, Legyot, Lehardy de Beaulieu, Theureau, Paillottet, Clamageran, Clément, Lamé-Fleury, Batbié, Bénard, Fr. Passy, Ott, Du Puynode, de Fontenay, F. Véron, Cieszkowski, Paul Coq, Mannequin, Clavé, Léon Say, Juglar, Mlle Royer, etc.

Le JOURNAL DES ÉCONOMISTES, revue mensuelle de la science économique et de la statistique, paraît le 15 de chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 36 fr. par an pour la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Italie (pour les autres pays étrangers, la surtaxe en plus).

Les abonnements partent du 15 janvier ou 15 juillet.

On s'abonne à la librairie GUILLAUMIN et Ce, 14, rue Richelieu.

VATON frères, LIBRAIRES-ÉDITEURS, 75, BOULEVARD, SAINT-GERMAIN, PARIS

EN VENTE, nouvelle édition, revue et considérablement augmentée

DU PROTESTANTISME ET DE TOUTES LES HÉRESIES

dans leur rapport avec le Socialisme, par **Aug. Nicolas**, 2 vol. in-12, brochés. Prix : 7 fr.
Le même, 2 beaux volumes in-8°. Prix : 12 fr.

Ce livre complète admirablement celui de Balmès; moins rempli d'images que cet auteur et moins abstrait que Donoso Cortès, M. Nicolas marche entre les deux avec sa force propre; sa polémique est comme celle de Bossuet, c'est une de ces discussions hautes et sereines qui conviennent à tous les temps.

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME

4 volumes in-12. 14 fr.
Le même ouvrage, 4 volumes in-8°. 20 fr.

LA VIERGE MARIE ET LE PLAN DIVIN

4 volumes in-12. 16 fr.
Le même ouvrage, 4 volume in-8°. 24 fr.

LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

démonstration nouvelle tirée des attaques de l'incrédulité. 1 beau volume in-12. 4 fr.
Le même volume in-8°. 6 fr.

ÉTUDES SUR MAINE DE BIRAN

d'après le Journal intime de ses pensées. 1 volume in 12. 2 fr.

L'ART DE CROIRE

ou préparations philosophiques à la foi chrétienne, 2 volumes in-12. 7 fr.
Le même, 2 volumes in-8°. 12 fr.

ŒUVRES DE DONOSO CORTÈS

Marquis de Valdegamas, ancien ambassadeur à la cour de France,

publiées par sa famille et précédées d'une Préface de M. LOUIS VEUILLOT. 3 beaux vol. in-8° 15 fr.

Pour bien comprendre la situation actuelle de l'Espagne, il est très utile d'entendre ce qu'en pensait il y a quelques années, un homme d'un génie supérieur et d'un patriotisme incontesté, lisons Donoso Cortès, le type de l'homme d'état et du grand orateur.

MÊME LIBRAIRIE: *OEuvres de Jacques Balmès, de Mgrs Baudry, Mermillod, du R. P. Ventura*, etc.

PILULES de Proto-carbonate de fer inaltérable **DU Dr BLAUD**

Employées avec le plus grand succès par la plupart des médecins, pour guérir la CHLOROSE PALES COULEURS (maladie des jeunes filles).

« **C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques préparations ferrugineuses.** » Dr BOUCHARDAT, ex-prés. de l'Acad. de méd., *Form. mag.*, p. 313.

« **De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de « bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les « Pilules de Blaud nous paraissent devoir tenir le premier rang.** » (*Dictionnaire universel de médecine*, tome II, page 99.)

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre.

DÉPOT DANS CHAQUE PHARMACIE.

BLAUD

YEUX ET PAUPIÈRES Pas de remède plus efficace pour en combattre les maladies que la *Pommade anti-ophthalmique* de la VEUVE FARNIER, comptant un siècle d'expériences favorables. Autorisée par décret impérial.—*Dépôt*, à Paris, chez *Roussel*, pharm., 2, rue du Cherche-Midi et pharm., 7 r. de la Feuillade.— Dans les départ., chez tous les pharmaciens.

VIN DE GILBERT SÉGUIN

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour couper les *fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT dans les *convalescences*, *appauvrissements du sang*, *pâles couleurs*, *pertes d'appétit*, *digestions difficiles*, etc. On le prend avant ses repas, pur ou coupé avec partie égale d'eau.

Pharmacie G. SEGUIN, 378, rue Saint-Honoré, à Paris.

PILULES DE BLANCARD

A L'IODURE DE FER INALTÉRABLE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, ETC.

Contre les **scrofules** (*humeurs froides*), la **chlorose** (*pâles couleurs*), la **leucorrhée** (*pertes blanches*), la **phthisie, l'aménorrhée, la faiblesse de tempérament**, etc.

N. B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables Pilules de Blancard**, exiger notre **cachet d'argent réactif** et notre **signature** ci-jointe apposée au bas d'une étiquette **verte**. — Se défier des contrefaçons.

Se trouvent dans toutes les Pharmacies. *Pharmacien à Paris rue Bonaparte*

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris, entrée rue Jean-Tison

Ce sirop joint à un goût agréable une efficacité certaine et constatée par un **rapport officiel** contre les **bronchites, grippes, coqueluches, catarrhes** et toutes **inflammations** et **irritations** de la **poitrine**, Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons, **Laënnec, Guersant**, de l'hôpital des Enfants, **Asselin**, de l'Hôtel-Dieu, **Fouquier**, médecin du roi Louis-Philippe 1er, et autres professeurs de la Faculté de médecine et médecins des hôpitaux de Paris,

MONOGRAPHIE DES HÉMORROÏDES, par le docteur A. Lebel, rue de l'Échiquier, 14. Paris in-12, Prix : 4 fr. Méthode d'une efficacité remarquable, calme en 24 heures, guérison en quelques jours, sans danger de répercussion. — Consultations de midi à 4 heures.

EN FACE DES MAGASINS DU PRINTEMPS

Boulevard Haussmann, 72, et rue du Havre

Près la Gare Saint-Lazare.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DEPOT CENTRAL DES EDITEURS

MM. Amyot, Germer Baillère, J.-B. Baillère et fils, J. Baudry, Dramard-Baudry, Amédée Bédelet, Bixio et Cᵉ, Charpentier, Challamel, Cosse et Marchal, Dentu (E.), Delagrave et Cᵉ, A. Delahaye, Didier et Cᵉ, Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, Ducroq, Paul Dupont, Furne et Cᵉ, Garnier frères, A. Goin, L. Hachette et Cᵉ, J. Hetzel et Cᵉ, D. Jouaust, Jouby et Roger, E. Lacroix, Théodore Lefèvre, A. Le Chevalier, A. Lemerre, Michel Lévy frères, Marescq aîné, Victor Masson et fils, Victor Palmé, Plon, Roret, Reinwald, Veuve Renouard, J. Rothschild.

Envoi *franco* dans toute la France contre mandat ou timbres-poste des publications des Éditeurs ci-dessus désignés.

PLUME HUMBOLDT DE J. ALEXANDRE

Se méfier de la contrefaçon.

EXIGER sur le couvercle de la boîte le portrait de *Humboldt*; à l'intérieur, le fac-simile de sa lettre adressée à l'inventeur.

PRIX : 3 fr. 50, chez tous les Papetiers et Libraires. — Les RASOIRS : 8 fr. la paire, en boîte.

DICTIONNAIRE-ENCYCLOPÉDIE, PAR DUPINEY DE VOREPIERRE.

OUVRAGE TERMINÉ :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ

ET ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

magnifiques volumes, très-grand in-4°, contenant près de **3,000** pages à trois colonnes, et enrichis d'environ **20,000** figures imprimées dans le texte. **170** livraisons à **50** c. ou **80** fr. l'ouvrage complet.

EN PUBLICATION :

DICTIONNAIRE DES NOMS PROPRES

OU ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

DE BIOGRAPHIE, DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE MYTHOLOGIE.

Cette nouvelle publication formera **2** volumes semblables aux précédents et sera enrichie de **400** cartes ou plans, de **2,000** portraits et de **4,000** gravures représentant des vues de ville, monuments ou sites remarquables, des types de races, etc. Elle se composera d'environ **160** livraisons de **16** pages, très-grand in-4°. Prix : **50** cent. la livraison. Au Bureau des **Editeurs**, *rue St-Honoré*, 203 ; et à la Librairie **Michel Lévy frères**, *rue Vivienne*, 2 *bis*, et *boulevard des Italiens*, 15, à la *Librairie-Nouvelle*.

Les livraisons 52ᵉ et suivantes paraîtront prochainement.

PAR AN
25
FRANCS
6 mois, 13 f.
3 mois, 7 f.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE
DE L'HORTICULTURE
DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ
FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARRAL

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE :
MM. J.-A. BARRAL, BELLA, CASANOVA, GAREAU, de GASPARIN, de KERGORLAY, Léonce de LAVERGNE.

PAR AN
25
FRANCS
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le JOURNAL DE L'AGRICULTURE, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches coloriées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le **Bulletin hebdomadaire**: 1 an, **30 fr.**; 6 mois, **16 fr.**; 3 mois, **8 fr.** — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, *gérant*, rue de Fleurus, 9, PARIS.

LIBRAIRIE DE MÉNARD, RUE CUJAS, 16, ANCIENNE RUE DES GRÈS, A PARIS

Extrait d'un nouveau catalogue de livres de littérature qui vient de paraître et sera adressé franco sur toute demande affranchie:

Ouvrages d'occasion, par unité, garantis complets et très-propres

Gazette des Beaux-Arts, collection bien complète de l'origine 1857 à 1868 inclus. 25 vol. grand in-8°, demi-rel. chagr., plats, toile, bel exemplaire. 450 fr.

Montfaucon, l'antiquité expliquée et représentée en figures, avec le supplément. 15 vol. in-f°, pleine reliure. 300 fr.

Inghirami (Francesco). Monumenti Etruschi e di altre antiche nazioni 1821-25. 10 tomes in-4°, cart. non rognés, figures noires et coloriées. 300 fr.

Imitation de Jésus-Christ, avec 400 copies des plus beaux manuscrits et quatre gr. miniatures. Paris, Curmer. 2 v. in-4° br. 220 fr.

Oppermann. Nouvelles annales de la construction de l'origine, 1855 à 1868 inclus, 14 années parues. 155 fr.

Oppermann. Portefeuille économique des machines, collection complète, de l'origine 1856 à 1868 inclus, 13 années ou vol. en feuille. 145 fr.

LIBRAIRIE A. BRAY, BRAY ET RETAUX SUCCESSEURS, 82, RUE BONAPARTE
Ci-devant rue Cassette

ÉTUDES SUR L'EMPIRE ROMAIN
Par M. le comte CHAMPAGNY, de l'Académie française.

Les Césars, histoire des Césars jusqu'à Néron et tableau du monde romain sous les premiers Empereurs. 4e édition revue et considérablement augmentée. 4 beaux vol. in-8. 20 fr.

— Le même ouvrage, 4 vol. in-18 anglais. 12 fr.

Rome et la Judée, 2e édit. revue et augmentée. 2 vol. in-8 avec carte. 10 fr.

— Ou 2 vol. in-12. 6 fr.

Antonins (les), ans de J.-C. 69-180. 2e édit. 3 beaux vol. in-8. 18 fr.

— Le même ouvrage. 3e édit. 3 vol. in-18 anglais. 10 fr. 50

Tous les critiques sont unanimes pour louer ce travail, l'un des plus remarquables de ce siècle, et reconnaître dans l'auteur les qualités supérieures de l'écrivain et du penseur, qualités qui l'ont fait appeler par M. Sainte-Beuve un *peintre studieux*, un *Tacite chrétien*.

Sainte Cécile. Poëme tragique, par le comte A. DE SÉGUR. 3e édit. 1 beau vol. in-18 raisin. 2 fr
Cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie française.

ENGRAIS BOUTIN

MALADIE DES CÉRÉALES, DE LA VIGNE ET DES ARBRES

GUÉRIE PAR

L'ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN

1er PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

AUX PÊCHERS DE M. CHEVALIER, TRAITÉS DEPUIS DEUX ANS PAR LE LIQUIDE BOUTIN

Nous engageons tous les agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs et horticulteurs à se servir toujours de cet engrais liquide, soit pour la *plantation* des CÉRÉALES, VIGNES ET ARBRES à fruits ou d'agrément, soit pour en assurer un meilleur rendement, soit pour les régénérer, les assainir et les guérir. Depuis plusieurs années, de nombreuses expériences ont suffisamment démontré qu'il est indispensable d'employer le *Liquide Boutin* pour conserver et développer les jeunes plants et pour arrêter ou prévenir les nombreuses maladies auxquelles les CÉRÉALES, les ARBRES et la VIGNE surtout sont trop souvent sujets.

TARIF

DE

L'ENGRAIS BOUTIN

Le fût de	20	litres, soit pour	2	hect. de semence,	25 fr.
—	100	—	10	—	200
—	500	—	50	—	900

Port à la charge de l'acheteur.

M. LELONG, 32, rue de Trévise (Paris), prévient MM. les propriétaires, agriculteurs, viticulteurs et négociants qu'il se charge d'exécuter toutes les demandes qui lui seront faites de l'ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN. Il acceptera en payement des céréales, des vins, eaux-de-vie, trois-six ou alcools. — La couverture en produits sera faite au cours du jour et sur échantillons. — Les produits (*non logés*) expédiés en gare.

PUBLICATIONS ET RÉIMPRESSIONS NOUVELLES.

BAILLON (H.), professeur d'histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris. HISTOIRE DES PLANTES : *Monographie des Rosacées*. 1 vol. grand in-8 illustré de 153 figures dans le texte. Dessins de Faguet . . . . . 6 fr.

Ont déjà paru les monographies suivantes : Les Renonculacées, — les Dilléniacées, — les Magnoliacées, — les Anonacées, — les Monimiacées. La monographie des Connaracées est sous presse.

BRADDON (Miss E.). *Le brosseur du lieutenant*, roman anglais traduit avec l'autorisation de l'auteur, par Charles Bernard-Derosne. 2 vol. . . . . 2 fr.

MAGASIN DES ENFANTS. Albums en chromo-lithographie. Deuxième série. *Jacques et ses trois voyages merveilleux*, in-8, cartonné avec 11 gravures. 1 fr. — *La Belle et la Bête*, in-8, cartonné avec 10 gravures. 1 fr. — *La Belle au bois dormant*, in-8, cartonné avec 9 gravures. . . . . 1 fr.

SHAKESPEARE. *Œuvres complètes*, traduites par Emile Montégut. *Les tragédies*, 3 vol. . . . 10 fr. 50

Les trois volumes déjà publiés de cette édition contenaient les comédies. Ceux-ci renferment les tragédies ou plutôt ces grandes chroniques qui comptent parmi les plus puissants chefs-d'œuvre de Shakespeare : Le roi Jean, — le roi Richard II, — le roi Henri IV, — le roi Henri V, — le roi Henri VI, — le roi Richard III, — le roi Henri VIII. M. Montégut, dont la traduction est à la fois si exacte et si littéraire, accompagne chaque pièce d'un avertissement et de notes historiques, bien nécessaires pour cette partie de l'œuvre de Shakespeare qui est comme l'évocation tragique des annales de l'Angleterre.

TABLE DE PEUTINGER (la), d'après l'original conservé à Vienne, précédée d'une introduction historique et critique et accompagnée : 1° d'un index alphabétique des noms et la carte originale avec les lectures des éditions précédentes ; 2° d'un texte donnant, pour chaque nom, le dépouillement géographique des auteurs anciens, des inscriptions, des médailles et le résumé des discussions touchant son emplacement ; 3° d'une carte de redressement comprenant tous les noms à leur place et identifiés, quand cela est possible, avec les localités modernes correspondantes ; 4° d'une seconde carte établissant la conformité des indications générales de la table avec les connaissances présumées des Romains sous Auguste (*Orbis pictus d'Agrippa*), par Ernest Desjardins. L'ouvrage complet formera 12 livraisons in-folio du prix de 10 francs.

Les 3 premières livraisons sont en vente.

VAPEREAU (G.). *L'année littéraire et dramatique*. Revue annuelle des principales productions de la littérature française et des traductions des œuvres les plus importantes des littératures étrangères, avec l'indication des événements les plus remarquables appartenant à l'histoire littéraire, dramatique et bibliographique de l'année. Onzième année (1868). 1 volume. . . . . 3 fr. 50

NOUVEAUX GLOBES SCHOTTE

(de Berlin)

POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES ÉCOLES ET DANS LES FAMILLES

Les Globes SCHOTTE se recommandent : 1° par leur exactitude scientifique ; 2° par leur fabrication soignée ; 3° par leur bon marché tout à fait exceptionel.

PRIX COURANT DES GLOBES SCHOTTE :

Globes terrestres, imprimés sur fonds blanc et azur, revus et corrigés par M. Vivien de Saint-Martin :	Montés sur pied		Montés sur pied avec 1/2 méridien en cuivre.		Montés sur pied à 3 br. cercle et méridien en cuivre.	
Globe terrestre de 8 cent. de diamètre . .	1	80	3	75	»	»
— 12 — . .	3	50	6	25	»	»
— 16 — . .	7	50	11	25	30	»
— 25 — . .	12	50	20	»	37	50
— 33 — . .	17	50	27	50	50	»
— 45 — en relief.	55	»	»	»	100	»
Carte de France en relief.					45	»
Planisphère (deux cartes en relief), les deux cartes.					55	»

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cᵉ

77, boulevard Saint-Germain, à Paris

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET PAPETIERS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
Rue Vivienne, 2 bis, et à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 15, boulevard des Italiens, à Paris.

ÉDITION DÉFINITIVE

OEUVRES COMPLÈTES DE H. DE BALZAC

Avec un beau portrait sur acier par Gustave Lévy, environ 25 volumes in-8 cavalier. Prix de chaque vol. : 6 fr
Il paraît un volume le 1er de chaque mois.
NOTA. — Il a été tiré deux cents exemplaires numérotés sur beau papier de Hollande au prix de 15 fr. le volume.

HISTOIRE DES PRINCES DE CONDÉ PENDANT LES XVIe ET XVIIe SIÈCLES
PAR M. LE DUC D'AUMALE

2 magnifiques vol. in-8 ornés de cartes et de portr. grav. sur acier sous la direct. de M. HENRIQUEL DUPONT. 15 fr.

En vente la troisième édition de

L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNES EN 1861

Par M. GUIZOT. Un beau vol. in-8 vélin. Prix . . . . . 5 fr.

PUBLICATIONS RÉCENTES FORMAT IN-8

F. Guizot. Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. (Ouvrage complet), 8 volumes. 60 fr.
— Mélanges biographiques et littéraires. 2e édition. 1 vol. 7 fr. 50
— Mélanges politiques et historiques. 1 vol. 7 fr. 50
— Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel des sociétés et des esprits. 1 vol. 6 fr.
Le Comte d'Haussonville. L'Église Romaine et le premier Empire — 1800-1814 — avec notes, corresp. diplomatiques et pièces justificatives entièrement inédites. 3 vol. 2e édit. 22 fr. 50
L. de Viel Castel. Hist. de la Restauration. T. XII. 6 fr.
Duvergier de Hauranne. Histoire du gouvernement parlementaire en France (1814-1848). T. IX. 7 fr. 50
E. Renan. Questions contemporaines. 2e édition. 1 vol. 7 fr. 50
Mortimer-Ternaux. Histoire de la Terreur, 1792-1794, d'après des documents authentiques et des pièces inédites. T. VI. 6 fr.
E. Beulé, *de l'Institut.* Le sang de Germanicus. 1 vol. 6 fr.
J. J. Ampère. Mélanges d'histoire littéraire et de et de littérature. 2 vol. 12 fr.
— Voyage en Égypte et en Nubie. 1 vol. 7 fr. 50
Adolphe Neubauer. La géographie du Talmud. 1 vol. 15 fr.
Le Baron de Nervo. Le comte Corvetto, ministre secrétaire d'État et des finances sous le roi Louis XVIII. Sa vie, — son temps, — son ministère. 1 vol. orné d'un portrait. 7 fr. 50
— L'Espagne en 1867. Ses finances, — son administration, — son armée. 1 vol. 5 fr.
F. Ponsard. Œuvres complètes. 2 vol. 15 fr.
Victor Jacquemont. Correspondance inédite avec sa famille, ses amis, 1824-1832, précédée d'une notice par V. Jacquemont neveu, et d'une introduction de Prosper Mérimée. 2 vol. 12 fr.
Alexis de Tocqueville. De la démocratie en Amérique. 15e édition. 3 vol. 18 fr.
H. Rodrigues. La justice de Dieu. 1 vol. 5 fr.
Saint-Marc Girardin. Lafontaine et les fabulistes. 2 vol. 15 fr.
Paul de Saint-Victor. Hommes et Dieux. 3e édition. 7 fr. 50
J.-J. Ampère. L'histoire romaine à Rome, avec des plans topographiques de Rome à diverses époques. T. 1 et 2. 2 vol. 15 fr.

PUBLICATIONS RÉCENTES FORMAT IN-18

C. A. Sainte-Beuve. Nouveaux Lundis. 10 vol. 30 fr.
Octave Feuillet. M. de Camors. 9e édit. 1 vol. 3 fr.
Alex. Dumas fils. Théâtre complet, avec préfaces inédites. 3 vol. 9 fr.
Georges Sand. Mlle Merquem, 2e édit. 1 vol. 3 fr.
— Cadio. 2e édit. 1 vol. 3 fr.
Jules Janin. L'interné. 2e édit. 1 vol. 3 fr.
Cuvillier-Fleury. Études et portraits. 2e série. 1 vol. 3 fr.
A. de Pontmartin. Nouveaux samedis. T. VI. 3 fr.
Ernest Feydeau. Comment se forment les jeunes gens (1re partie des aventures du baron de Féreste). 2e édit. 1 vol. 3 fr.
Jules Claretie. Madeleine Bertin. 2e édit. 1 vol. 3 fr.
Claude Vignon. Un naufrage parisien. 1 vol. 3 fr.
Mario Uchard. Jean de Chazol. 1 vol. 3 fr.
Henri Rivière. La grande marquise. 1 vol. 3 fr.
William de la Rive. La marquise de Clérol. 1 v. 3 fr.
Charles Beaudelaire. Les fleurs du mal. Nouvelle édit. 1 vol. 3 fr.
— Curiosités esthétiques. 1 vol. 3 fr.
— L'art romantique. 1 vol. 3 fr.
— Petits poëmes en prose et les paradis artificiels. 1 vol. 3 fr.
Henri Heine. Allemands et Français. 1 vol. 3 fr.
Gérard de Nerval. Le rêve et la vie. 1 vol. 3 fr.
Ed. Pailleron. Amours et haines. 1 vol. 3 fr.
Le Comte Agénor de Gasparin. La liberté morale. 2e édit. 2 vol. 6 fr.
— L'égalité. 1 vol. 3 fr.
L'auteur des Horizons prochains. A travers les Espagnes. 2e édit. 1 vol. 3 fr.
Victor Jacquemont. Correspondance avec sa famille et ses amis pendant son voyage dans l'Inde (1828-1832). *Nouvelle édition, revue et augmentée* (la seule complète). 2 vol. 6 fr.
Prévost-Paradol. La France nouvelle. 10e édition. 1 vol. 3 fr.
La Comtesse Dash. Bohême et noblesse. 1 vol. 3 fr.
H. Blaze de Bury. Écrivains modernes de l'Allemagne. 1 vol. 3 fr.
Marie Alex. Dumas. Madame Benoît. 1 vol. 3 fr.
— Le mari de Madame Benoît. 1 vol. 3 fr.
Alphonse Karr. Sur la plage. 1 vol. 3 fr.
Mario Uchard. Raymon. 1 vol, 3 fr.
Louis Figuier. Les eaux de Paris, leur passé, leur état présent, leur avenir, avec une carte hydrographique et géologique du bassin de Paris. 1 vol. 3 fr.

DERNIÈRES PUBLICATIONS DRAMATIQUES.

Octave Feuillet. . . . JULIE, drame en trois actes. . . . . 4 fr.
Victorien Sardou. . . SÉRAPHINE, comédie en cinq actes. . . . . 4 fr.
Edouard Pailleron . . LES FAUX MÉNAGES, comédie en quatre actes, en vers . . . . . 4 fr.
Emile Augier . . . . . LE POST SCRIPTUM, comédie en un acte . . . . . 1 fr. 50
Alexandre Dumas fils. LE FILLEUL DE POMPIGNAC, comédie en quatre actes . . . . . 2 fr.
A. de Pontmartin . . LA REVANCHE DE SÉRAPHINE, comédie en trois actes . . . . . 2 fr.
Edmond Gondinet . . GAVAUT, MINARD ET Ce, comédie en trois actes . . . . . 2 fr.
Jules Lacroix . . . . . ŒDIPE ROI, tragédie de Sophocle traduite littéralement en vers français. 2 fr.
Léon Gozlan. . . . . . IL FAUT QUE JEUNESSE SE PAYE, comédie en quatre actes en vers. . 2 fr.
Rolland et **Du Boys.** . LE MARCHAND MALGRÉ LUI, comédie en cinq actes en vers . . . . . 2 fr.

Pour paraître très-prochainement

SAINT PAUL

Par M. ERNEST RENAN (de l'Institut) avec une carte des voyages de saint Paul, par M. Kiepert (de l'Acad. de Berlin). Ce volume comprend : *Depuis le départ de saint Paul pour sa première mission jusqu'à son arrivée à Rome* (45-61). Un beau vol. in-8. Prix. . . . . 7 fr. 50

PARIS. | IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Homme qui rit, par M. Victor Hugo, 4 vol. in-8°; Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ.

On trouve à plus d'une page dans le dernier roman de M. Victor Hugo une originalité énergique et cette griffe du maître si profondément imprimée sur *les Misérables*. L'accueil fait par le public n'a pas été pourtant aussi chaleureux que pour les œuvres précédentes du puissant écrivain. L'intrigue du roman, vive, étrange, saisissante dans les derniers chapitres, parfois un peu forcée, s'engage tard. Le récit languit d'abord. Les personnages, plus grands que nature dans le bien et dans le mal, comme le sont d'ordinaire les personnages de M. Hugo, se meuvent dans un monde à part, monde singulier et terrible, où l'on ne se sent pas toujours à l'aise, et où un fantastique trop grandiose attire, berce et de temps en temps fatigue l'imagination. *L'Homme qui rit* accuse de plus en plus une tendance, développée outre mesure chez l'auteur par la solitude, à voir les objets sous un jour et avec des formes extraordinaires.

Les Trois graces, par M. Amédée Achard, 1 vol. in-12; Hachette.

La fécondité pour M. Achard n'est qu'une qualité ajoutée à celles que les lecteurs de la *Revue* ont pu connaître et apprécier. Ce nouveau roman n'est pas inférieur à ses nombreux devanciers et aura le même succès. C'est l'histoire de trois jeunes filles qui d'une position élevée sont jetées par l'imprévoyance paternelle dans tous les hasards de la misère et de l'abandon. L'intérêt est dans la façon dont ces trois caractères subissent les influences de la pauvreté et supportent la lutte de la vie. Il y a là une question sociale effleurée avec délicatesse plutôt que traitée à fond, le cadre du roman ne permettant pas davantage; mais la grâce du style, la finesse des intentions et une sorte de tendresse rêveuse répandue dans tout le récit en font une œuvre attachante.

Le livre des pères et des enfans au XIXᵉ siècle, par M. Legouvé, 2 vol. in-12.

Voici un titre plein d'attraits et de promesses. Hâtons-nous de le dire, M. Legouvé a fait honneur à sa signature. Le but du livre est double : pour élever son enfant, le père doit s'élever lui-même à la perfection qu'il rêve pour lui. Ceci est, comme on le sait, et pourra bien être longtemps une actualité. Sous forme de dialogues et de récits intimes, M. Legouvé pose tous les problèmes et fait passer devant nous tous les drames de la vie de famille. Il y a là de grosses questions soulevées et délicatement traitées, sinon résolues, dans les chapitres sur l'hérédité, les peines corporelles. Que l'on conclue avec l'auteur ou à côté de lui, on ne peut s'empêcher de constater dans ces deux volumes un talent aimable et sain, et de reconnaître que c'est l'œuvre d'un honnête homme.

Les Haltes, poésies, par M. André Chaten, 1 vol. in-18; Groslier.

Ces vers sont sans prétention; ils ne sont ni d'un élégiaque éploré ni d'un poursuivant de la rime riche et de l'image flamboyante; ils disent simplement ce qu'ils veulent dire. Ils racontent des impressions, des réminiscences, des fantaisies du cœur et de l'imagination. Pourquoi ce titre des *Haltes?* Parce qu'il y a dans la vie de tous les jours des momens où l'esprit se recueille en lui-même, se complaît dans un repos intime et éphémère, et ce qu'on sent le mieux on le dit en vers. L'auteur, M. André Chaten, a fait ainsi. Ses vers ont de la grâce, de la fraîcheur, de l'esprit mêlé d'attendrissement. C'est un bouquet de printemps fait pour la saison.

Collections d'éditions savantes. — *Cornelius Nepos*, par M. Alfred Monginot. — L'*Iliade*, par M. A. Pierron, 2 vol. in-8°; Hachette.

La *Revue* a trop souvent demandé que la France s'associât au mouvement de l'Allemagne et revînt aux études sérieuses pour ne pas applaudir à la tentative de la maison Hachette, qui entreprend de publier une collection d'éditions savantes des principaux auteurs classiques latins et grecs. Déjà le *Virgile*, par M. Benoist, le *Sophocle* de M. Fournier et l'*Euripide* de M. Weil ont paru. Aujourd'hui, on nous donne le *Cornelius Nepos* de M. Monginot et la première partie de l'*Iliade*, par M. Pierron. Ces éditions, faites sur les meilleures qui aient paru jusqu'ici ou collationnées soigneusement sur les manuscrits, sont accompagnées de notes intelligentes qui éclaircissent les difficultés de l'auteur. M. Pierron a fait précéder la sienne d'une notice fort étendue et très curieuse qui contient l'histoire du texte d'Homère depuis Pisistrate jusqu'à nos jours. C'est un travail consciencieux et complet qui fait honneur à la science française.

Les Industries agricoles, par M. A. Ronna, 1 vol. in-8°; librairie de la Maison rustique.

M. Ronna s'est proposé de réunir sous une forme concise les indications les plus essentielles sur les industries agricoles ou qui se rapportent à des produits agricoles. On apprendra dans son livre quels sont les procédés et l'outillage employés dans une sucrerie, une distillerie, une brasserie; comment se fabrique le pain, se blanchissent les étoffes, se recueille et s'utilise la résine. Toutes ces préparations, même celles dont le résultat semble n'avoir qu'un rapport indirect avec la culture courante, sont utiles à connaître pour un agriculteur. Elles sont résumées dans ce livre d'une manière sommaire, mais précise, avec une parfaite compétence et avec une louable préoccupation, d'un côté d'éviter tout étalage de science technique, de l'autre de ne rien omettre d'essentiel. De nombreuses figures ajoutent à la clarté, et donnent de bons modèles des machines affectées à chaque fabrication.

L'Industrie des eaux salées, par M. Rimbaud, 1 vol. in-8°; Challemel aîné.

M. Rimbaud discute les questions relatives à la pêche en homme qui les a étudiées longtemps et de fort près. Il est regrettable qu'au lieu de traiter la matière avec méthode il se soit borné à réunir en volume une série de lettres, d'articles, se rapportant à des discussions antérieures. Des répétitions, des longueurs, conséquence naturelle de la manière intermittente dont l'ouvrage a été rédigé, enlèvent de leur force de persuasion aux judicieux raisonnemens qu'il renferme. M. Rimbaud ne croit point à la pisciculture marine, et propose diverses mesures administratives et l'emploi du cantonnement pour assurer le repeuplement des eaux de nos côtes.

Les élections législatives et les réunions publiques (lois usuelles annotées), par MM. A. Giraudeau et Lelièvre, 1 vol. in-18; Dentu.

On trouvera dans ce petit livre, qui tombe au bon moment pour être lu, le texte et le commentaire des lois qui régissent les réunions publiques, les réunions électorales, l'exercice du droit de suffrage. A propos des réunions, les auteurs ont suivi pas à pas les tâtonnemens, les hésitations et les retours d'une jurisprudence qui, malgré de récens et nombreux procès, ne peut guère encore être considérée comme fixée. Ils ont enregistré et sommairement discuté les arrêts qui en marquent l'état présent, et il est de l'intérêt de chacun de le connaître.

LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an, outre l'ANNUAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT, AVEC L'ANNUAIRE HISTORIQUE :

Paris	**Un an, 50 fr.**	**Six mois, 26 fr.**	**Trois mois, 14 fr.**
Départemens	**— 56 fr.**	**— 29 fr.**	**— 15 fr.**
Étranger	**Le port en sus.**		

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

ON SOUSCRIT A PARIS AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

AGEN	CHAIROU.
AIX	AUBIN.
ALGER	BASTIDE.
AMIENS	CARON.
ANGERS	BARASSÉ.
ANNECY	JULES PHILIPPE.
ARRAS	TOPINO.
AVIGNON	LATY.
AVRANCHES	ANFRAY.
BASTIA	MARCHI.
BAYONNE	LARROULLET.
BORDEAUX	LAVERTUJON.
BOURGES	J. DAVID.
BREST	FRÉDÉRIC ROBERT.
CAEN	LE GOST-CLÉRISSE.
CHAMBÉRY	PERRIN.
CHARLEVILLE	LETELLIER.
CHERBOURG	Ve LECOUFLET.
DIJON	DECAILLY.
DUNKERQUE	J. LIÉNARD.
GRENOBLE	CLERC.
LA ROCHELLE	GOUT.
LE HAVRE	TOUROUDE.
LILLE	BÉGHIN.
LIMOGES	MARMIGNON.
LYON	PHILIPPE-BAUDIER.
MARSEILLE	CAMOIN. MEUNIER.
METZ	LORETTE.
MONTPELLIER	LONJON. VIRENQUE. POUJOL.
NANTES	PETITPAS.
NICE	JOUGLA.
NIMES	PEYROT-TINEL.
ORLÉANS	GATINEAU.
PAU	LAFON.
REIMS	PAUL GIRET.
RENNES	DENIEL.
ROCHEFORT	PROUST-BRANDAY.
ROUEN	LEBRUMENT.
SAINT-DENIS (RÉUNION)	LIBRAIRIE-NOUVELLE.
SAINT-QUENTIN	DOLOY.
STRASBOURG	TREUTTEL et WÜRTZ. ALEXANDRE.
TOULON	RUMÈBE.
TOULOUSE	DELBOY.
TOURS	DELPIRE. GUILLAND-VERGER.
TROYES	DUFEY-ROBERT.
VALENCE	COMBIER.
VERSAILLES	BERNARD.

ALLEMAGNE	
COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH	DIRECTION DES POSTES.
VIENNE	GEROLD et fils. TENDLER et Cie. BRAUMÜLLER.
BERLIN	SCHNEIDER.
ANGLETERRE	
LONDRES	ROLANDI.
DANEMARK	
COPENHAGUE	HOEST. G.-A. REITZEL.
SUÈDE ET NORVÉGE	
STOCKHOLM	BONNIER. SAMSON et WALLIN.
ESPAGNE	
MADRID	A. DURAN.
PORTUGAL	
LISBONNE	SILVA junior et Cie.
ITALIE	
GÊNES	BEUF.
FLORENCE	MOLINI.
ROME	P. MERLE.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE	MÜNSTER.
MALTE	G. MUIR.
SUISSE	
GENÈVE	J. CHERBULIEZ.
BERNE	DALP.
AARAU	SAUERLÄNDER.
ZURICH	ORELL, FÜSSLI et Cie.
BALE	H. AMBERGER.
HONGRIE	
PESTH	LAUFFER frères.
POLOGNE	
VARSOVIE	GEBETHNER et WOLFF. SENNEWALD.
TURQUIE	
CONSTANTINOPLE	MEIFFREDY. S. H. WEISS.
SMYRNE	CASTELLAN.
ÉGYPTE	
ALEXANDRIE	A. ZOLA.
ÉTATS-UNIS	
NEW-YORK	CHRISTIERN.
NOUVELLE-ORLÉANS	HÉBERT.
SAN-FRANCISCO	PAYOT.
CANADA	
QUÉBEC	BOSSANGE et MOREL.
CUBA	
LA HAVANE	LOPEZ. SPENCER.
MEXIQUE	
MEXICO	ISIDORE DEVAUX
BRÉSIL	
RIO DE JANEIRO	B.-L. GARNIER.
PERNAMBUCO	DE LAILHACAR et Ce.
CHILI	
VALPARAISO	E. GUY.
SANTIAGO	E. GUY.
RÉPUBLIQUE ARGENTINE	
BUENOS-AYRES	ETCHEPARREBORDA. LUCIEN, C. M. JOLY Sr
VENEZUELA	
CARACAS	GEYLER-BAUDUIN.
AUSTRALIE	
MELBOURNE	W. ROBERTSON.
COLONIES ET INDES ANGLAISES	
LONDRES	SMITH, ELDER et Ce

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9416